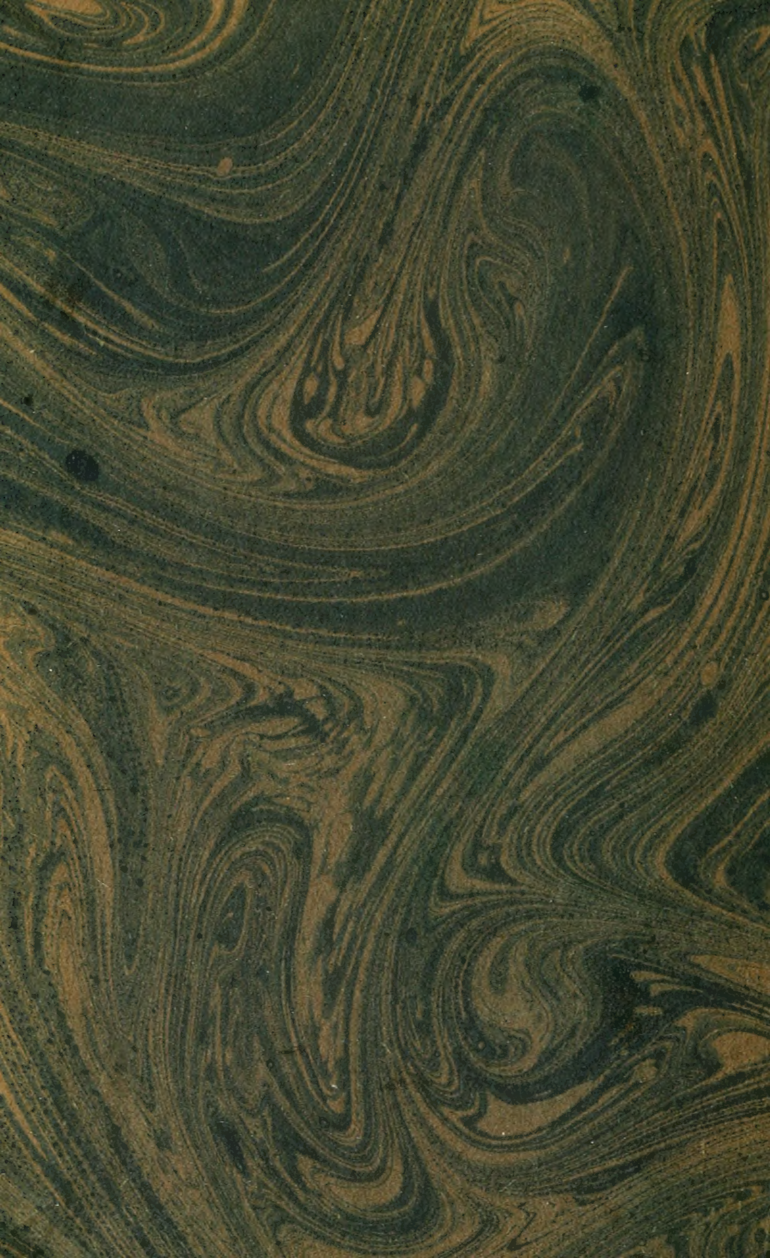
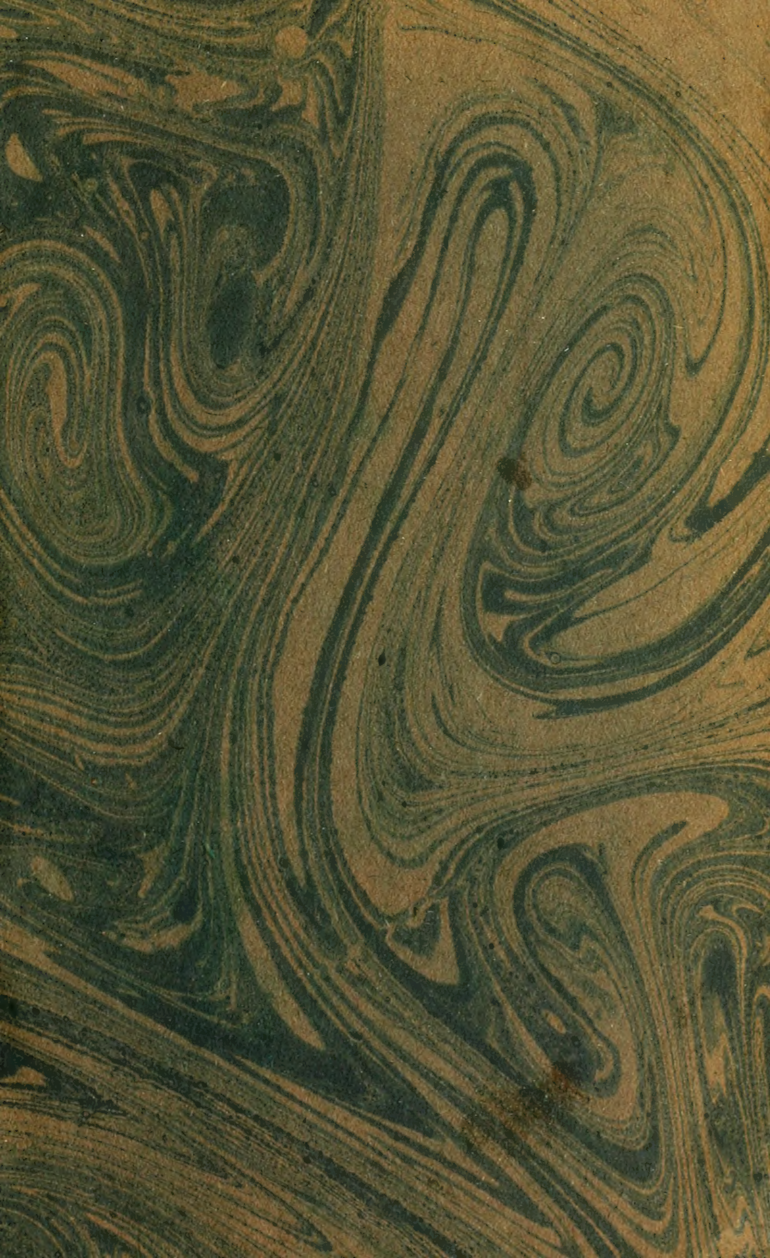






MÉMOIRES

DU

DUC DE ROVIGO,

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE

L'EMPEREUR NAPOLÉON.

BIBLIOTHÈQUE DE MÉMOIRES HISTORIQUES ET MILITAIRES
SUR LA RÉVOLUTION, LE CONSULAT ET L'EMPIRE

MÉMOIRES

DU

DUC DE ROVIGO,

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE

L'EMPEREUR NAPOLÉON.

Édition nouvelle, refondue et annotée

PAR

DÉSIRÉ LACROIX,
Ancien attaché à la Commission de la Correspondance de Napoléon Ier.

TOME PREMIER

PARIS,
GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
6, RUE DES SAINTS-PÈRES

1900

LE GÉNÉRAL SAVARY

ET

SES MÉMOIRES.

Savary (Anne-Jean-Marie) naquit à Marcq, dans le département des Ardennes, le 26 avril 1774. Il était le troisieme fils de l'ancien major du château de Sedan. Admis, en 1783, comme élève du roi au collège de Saint-Louis, à Metz, il en sortit en 1789, et entra en 1790 comme volontaire dans le régiment de cavalerie Royal-Normandie, où son père avait été major avant la paix de 1764.

Sous-lieutenant le 15 septembre 1791, il fut envoyé à l'armée du Rhin, et servit d'abord sous Custine, passa ensuite sous les ordres de Pichegru, puis de Moreau, et participa à toutes les campagnes jusqu'à la paix. Promu lieutenant le 12 mai 1793, aide de camp du général Ferino le 7 décembre suivant et capitaine le 26 avril 1795, il assista à la bataille de Berstheim, sous Haguenau, à la reprise des lignes de Weissembourg et au déblocus de Landau. Le général Ferino ayant été destitué, Savary rentra à son régiment. Il effectua le premier, à la tête d'un bataillon d'infanterie, le passage du Rhin, le 24 juin 1796 ; se fit remarquer au passage de la Lech et à la bataille de Friedberg ; sa brillante conduite dans cette dernière journée lui valut le 23 septembre une lettre de satisfaction du Gouvernement.

Le 13 avril 1797, au nouveau passage du Rhin, Savary fut encore chargé du premier débarquement des troupes ; il passa le fleuve en plein jour, sous le feu du canon et de la mousqueterie de l'ennemi, et se maintint sur la rive droite jusqu'à ce que le pont eut été jeté. Sa conduite en cette circonstance lui mérita d'être nommé chef d'escadron le 22 avril suivant. Le 31 octobre de la même année, le général Desaix le prit comme aide de camp et dans ses notes ou ses rapports, il ne cessait de

*

vanter les services qu'il rendait. « Savary, disait-il, est d'un caractère très agréable et des mœurs les plus douces. Il est très brave, extrêmement actif et zélé ; beaucoup d'intelligence, du goût pour la petite guerre, désirant y réussir ; très bon officier de cavalerie. »

Après le traité de Campo-Formio, Desaix fut appelé à Paris par le général Bonaparte ; il emmena avec lui Savary et tous les deux firent partie de l'expédition d'Egypte.

A Malte et à Alexandrie, ce fut Savary qui dirigea les troupes de débarquement de la division Desaix ; il suivit son général pendant toutes les opérations de guerre qui lui assurèrent la conquête de la haute Egypte, et fut promu chef de brigade (colonel) le 29 janvier 1800. Le 27 mai suivant, il revint en France avec son général.

Lorsque le 14 juin, Desaix reçut le coup mortel sur le champ de bataille de Marengo, c'est Savary qui sauva son corps de la sépulture commune ; il l'emporta jusqu'au quartier général, d'où le Premier Consul le fit transporter à Milan, et plus tard au mont Saint-Bernard. Frappé de la profonde douleur de Savary, Bonaparte résolut d'attacher à sa personne un officier capable d'aimer et d'apprécier son général comme le prouvaient bien ses larmes, ses sanglots, en lui annonçant la fatale nouvelle. Savary montra dès ce moment le plus grand dévouement à son nouveau chef. Pendant les premières années, Bonaparte ne l'employa qu'à des voyages politiques, à des missions délicates dans lesquelles il donna des preuves de beaucoup d'adresse et de perspicacité. C'est lui qui fit le voyage en Touraine (septembre 1800) et découvrit les auteurs de l'enlèvement du sénateur Clément de Ris ; puis alla en Vendée où, sous divers déguisements, il pénétra les desseins des hommes que l'on présumait complices de Georges Cadoudal.

Bonaparte qui le prenait de plus en plus en affection et qui avait la plus grande confiance en lui le plaça, le 5 septembre 1801, à la tête de la légion des gendarmes d'élite destinée à la garde de sa personne. Le 29 août 1803, Savary fut promu général de brigade, et il alla sur les côtes de l'ouest, afin d'y diriger les mesures prises par le Gouvernement contre les émissaires du Cabinet anglais. Alors des haines violentes et vivaces se déchaînèrent contre Savary. Il n'est pas de calomnies atroces auxquelles les partis coalisés contre Bonaparte n'aient eu recours pour perdre dans l'opinion l'un des hommes qu'ils redoutaient le plus, en raison sans

doute de la vigilance et de la finesse d'esprit dont il faisait preuve constamment. C'est ainsi qu'ils répandirent le bruit et firent imprimer dans les gazettes étrangères que véritable séide du Premier Consul, Savary n'avait pas hésité à poignarder de sa propre main dans leur prison le capitaine anglais Wrigt et le général Pichegru.

Puis, ce fut la fatale catastrophe du duc d'Enghien qui vint fournir un nouveau prétexte à de perfides manœuvres. Savary, chargé du commandement supérieur des forces envoyées alors à Vincennes, dut assister à l'exécution de l'infortuné duc. On exploita cette circonstance pour dire qu'il avait attaché une lanterne à la poitrine du condamné, afin que les soldats chargés de le fusiller pussent mieux viser !

Le 1er février 1805, Savary passa général de division et partit avec l'Empereur lors de la campagne d'Autriche. A Austerlitz, l'armée ennemie était tellement entourée et cernée par les Français, grâce aux savantes manœuvres de Napoléon, que pas un homme ne pouvait échapper. Napoléon avait ordonné à l'artillerie de ne pas tirer sur le quartier impérial de l'Empereur de Russie ; mais, non content de cet ordre transmis pendant l'action, il voulut favoriser sa fuite après la victoire ; traçant donc au crayon un sauf-conduit pour ce prince, il le lui envoya par Savary.

Au commencement de la campagne de 1806 contre la Prusse, Napoléon le fit Grand Officier de la Légion d'honneur le 8 février, et lui donna le commandement d'une brigade légère, avec ordre d'empêcher la réunion de divers corps prussiens dispersés à la suite de la bataille d'Iéna. Il prit un corps entier de hussards et deux pièces de canon. L'Empereur lui confia ensuite, comme général en chef, le commandement des troupes qui se rassemblaient sur le Weser, et le chargea du siège de Hameln et de Nienbourg, places qu'il força de capituler au mois de novembre. Le 31 janvier 1807 il reçut le commandement en chef du 5e corps, que l'état de santé du maréchal Lannes l'empêchait de conserver. Sa mission était de s'opposer à la marche sur Varsovie, du corps russe qu'il avait devant lui, de mettre cette ville à l'abri de toute atteinte, et de garder ses communications avec l'Empereur. Tandis que les Russes, battus à Eylau le 8 février, se retiraient vers Kœnigsberg, un corps de 25,000 hommes, sous les ordres du général Essen, appelé par eux de la Moldavie, arrivait, le 16

devant Ostrolenka et attaquait Savary. L'action fut très vive, l'ennemi dut céder, nos troupes le menèrent battant pendant l'espace de trois heures ; la nuit mit fin à la poursuite, qui recommença le lendemain. Dans ce combat important, les Russes perdirent plusieurs officiers distingués, entre autres le général Souvarof, fils du célèbre maréchal de ce nom, 1,200 tués, autant de blessés, 2 drapeaux et 7 pièces de canon. L'Empereur témoigna sa satisfaction à Savary en l'élevant, le 22 février, à la dignité de Grand Aigle, et en lui accordant une pension de 20,000 francs. Au combat de Heilsberg, le 11 juin, Savary commandait les fusiliers de la Garde. Le 14, il prit part à la bataille de Friedland, et fut nommé quelques jours après gouverneur de la vieille Prusse, à Kœnigsberg. A la suite des traités de Tilsitt (7, 9 juillet) Savary fut envoyé à Saint-Pétersbourg, où il négocia un rapprochement entre la Russie et la Turquie, en même temps qu'il déterminait la première de ces puissances à abandonner l'alliance anglaise. Il revint à Paris à la fin de janvier 1808, et, le 7 février suivant, il fut créé *duc de Rovigo*, avec une dotation de 15,000 francs sur le domaine d'Ottendorf, situé en Hanovre (1).

Napoléon, qui avait besoin en Espagne d'un négociateur habile et dévoué, envoya Savary à Madrid pour s'enquérir de la vérité au sujet de l'abdication de Charles IV, et pour empêcher Murat de se livrer à la légèreté, à la fougue de son caractère. Le duc de Rovigo remplit sa mission avec beaucoup de tact, vint en rendre compte à l'Empereur qui était à Bayonne, et retourna à Vittoria auprès de Ferdinand ; puis revint à Bayonne avec ce prince. Après l'abdication de Charles IV et de ses enfants, après l'élévation de Joseph Napoléon au Trône d'Espagne, Savary alla remplacer Murat dans le commandement général de nos troupes à Madrid, et ne le quitta que lorsque le nouveau roi fut arrivé dans sa capitale.

Au mois de septembre 1808, l'Empereur partit pour Erfurt, où le duc de Rovigo le suivit. D'Erfurt, Napoléon se rendit à Madrid, encore accompagné du duc de Rovigo. De Madrid, Napoléon marcha sur la Corogne, re-

(1) Ses armoiries étaient : d'azur, au chevron d'or accosté en chef de deux molettes d'éperon d'argent ; et en pointe d'un sabre de cavalerie d'argent posé en pal, au chef des ducs de l'Empire.

çut à Astorga (janvier 1809) un courrier du roi de Bavière, qui l'obligea à revenir à Paris, puis à rejoindre son armée en Allemagne, et le duc de Rovigo ne le quitta ni à Astorga, ni à Paris, ni pendant la campagne de 1809.

Au mois d'avril 1810, il accompagna l'Empereur et la nouvelle Impératrice dans leur voyage des Pays-Bas ; à son retour à Paris, l'Empereur nomma le duc de Rovigo, Ministre de la Police générale à la place de Fouché (8 juin 1810). « J'eus un véritable chagrin, disait Savary, de voir la mauvaise disposition avec laquelle on parut accueillir un officier général au Ministère de la Police.... J'inspirais la frayeur à tout le monde ; chacun faisait ses paquets, on n'entendait parler que d'exils, d'emprisonnements, et pis encore ; enfin, je crois que la nouvelle d'une peste n'aurait pas plus effrayé. Dans l'armée, on trouva ma nomination d'autant moins extraordinaire que tout le monde croyait que j'exerçais déjà quelque surveillance ; cependant, je puis assurer, sur l'honneur, qu'avant d'être Ministre, l'Empereur ne m'a jamais chargé d'aucune mission de cette espèce, hors dans deux occasions, celles de l'enlèvement de Clément de Ris et de mes recherches en Vendée... J'étais dans la confiance que mon prédécesseur me laisserait quelques documents propres à diriger mes pas ; il me demanda de rester dans le même hôtel que moi, sous prétexte de rassembler les papiers qu'il avait à me communiquer ; j'eus la simplicité de le laisser trois semaines entières dans son ancien appartement ; et, le jour qu'il en sortit, il me rendit pour tout papier un mémoire contre la Maison de Bourbon : il avait brûlé le reste. »

L'activité et la finesse du duc de Rovigo lui donnèrent bientôt les informations et les hommes dont il avait besoin, et que Fouché, pour des motifs de jalousie ou d'intérêt personnel, n'avait pas voulu lui faire connaître. Sa vigilance cependant fut mise en défaut par la conspiration du général Malet ; il fut arrêté le 23 octobre 1812, à sept heures du matin, dans son lit par Lahorie et Guidal, et conduit à la Force. Sa détention ne dura que quelques heures ; mais cet événement attira le ridicule sur l'administration de la police. Napoléon lui conserva néanmoins toute sa confiance.

Ce qui paraît prouvé c'est que, durant ce Ministère de quatre années et malgré son zèle à toute épreuve pour les intérêts de l'Empereur, le duc de Rovigo ne le

poussa jamais à en faire un usage arbitraire et passionné de son crédit et de son pouvoir ministériel.

En 1814, Savary fit partie du Conseil de Régence et il fut du nombre des Ministres qui, lors de la capitulation de Paris, accompagnèrent l'Impératrice Marie-Louise à Blois ; puis, après l'abdication, il demeura dans la retraite. Au retour de l'Ile d'Elbe, l'Empereur le nomma, le 20 mars, inspecteur général de la gendarmerie, et, le 2 juin suivant, Pair de France.

Bientôt tout s'écroula ; Waterloo fut la chute de l'Empire. Toujours fidèle à l'Empereur, Savary le suivit à Rochefort, bien décidé à ne l'abandonner jamais ; il voulut l'accompagner à Sainte-Hélène ; mais enlevé par les Anglais sur le *Bellérophon*, il fut conduit à Malte avec le général Lallemand et quelques autres officiers, et enfermé pendant sept mois au fort Emmanuel.

C'est là qu'il prépara la publication de ses *Mémoires*.

Etant parvenu à s'évader dans la nuit du 7 au 8 avril 1816, il s'embarqua sur une chaloupe qui allait à Odessa et débarqua à Smyrne, où il s'engagea dans des spéculations commerciales qui engloutirent une partie de sa fortune.

De là, il se rendit à Trieste, fut arrêté et conduit à Grœtz ; il y vécut libre, mais dans un grand dénûment. Ayant obtenu l'autorisation de retourner à Smyrne, il y prit passage sur un navire qui faisait voile pour l'Angleterre, et arriva dans ce pays au mois de juin 1819. C'est de là qu'il se rendit à Paris pour purger le jugement qui, le 25 décembre 1816, l'avait condamné à mort par contumace. Défendu par Me Dupin aîné, il fut aquitté le 27 décembre 1819, et rétablit dans ses grades et honneurs, mais sans être employé.

En 1823, pour réfuter un passage du *Mémorial de Sainte-Hélène*, relatif à la mort du duc d'Enghien, il publia un *Extrait* (1) de ses Mémoires où il s'efforçait d'en rejeter toute la responsabilité sur Talleyrand. Il ne réussit qu'à tomber de nouveau dans la plus profonde disgrâce aux Tuileries, où il était parvenu à se faire admettre, et dont l'accès lui fut désormais interdit.. Il quitta même alors la France avec sa famille pour aller s'établir à Rome, et il y demeura jusqu'à l'époque de la Révolution de 1830. Bien vu du nouveau Gouvernement, et rappelé à l'activité le 7 février 1831, le duc de Rovigo fut nommé le 1er décembre suivant commandant en chef

(1) Cet *Extrait* figure à la fin du volume.

de l'armée d'occupation d'Afrique ; il déploya, pendant sa courte administration en Algérie, une grande énergie, et fit exécuter par les troupes de belles routes stratégiques. Le mauvais état de sa santé le força de repasser en France en mars 1833 ; il mourut à Paris le 2 juin de la même année.

Les *Mémoires du duc de Rovigo pour servir à l'Histoire de l'Empereur Napoléon*, ont paru en huit volumes in-8° chez Bossange, en 1828. L'auteur était connu ; on savait que, familier de Napoléon, il avait vécu auprès de sa personne pendant quinze années et que dans ce long intervalle il s'était trouvé mêlé à tout les événements survenus sous le Consulat et l'Empire. Aussi cette publication fut-elle accueillie avec beaucoup de curiosité et l'édition s'épuisa bien vite.

On fit une seconde édition en 1829, également en huit volumes, mais avec des notes explicatives pour répondre au déchaînement de lettres, de protestations, de brochures, de pamphlets émanant de ceux que le duc de Rovigo avait mécontentés ou mal appréciés dans leurs actes.

C'est cette seconde édition que nous avons refondue en cinq volumes, mais sans en altérer le texte original et sans en supprimer un seul mot. Nous l'avons, au contraire, augmenté d'un très grand nombre de notes, soit pour bien fixer des dates oubliées, soit pour rappeler des faits que l'auteur se contente de citer seulement sans en donner l'explication. On lira avec intérêt les *Mémoires du duc de Rovigo* tellement ce qu'il rappelle est vécu ; c'est pour ainsi dire l'histoire au jour le jour des gloires, mais aussi des catastrophes, du Consulat et de l'Empire : Napoléon est là avec ses grandeurs et ses faiblesses.

DÉSIRÉ LACROIX.

PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION

On m'a accusé d'avoir été le séide de l'empereur, et de l'être encore.

Si on entend par là d'avoir compris que les convulsions qui ont agité le monde, n'étaient autre chose que la lutte des principes de la Révolution contre ceux de l'aristocratie européenne ; si on entend par là que je n'ai pas songé à mettre de borne à l'étendue de mes devoirs ; oui, je fus le séide de Napoléon. Si se souvenir des bienfaits au temps des revers, si ne pas abandonner son chef après sa chute, si se résigner à l'exil pour avoir voulu partager le sien, si ne pas craindre de braver l'inimitié de ses ennemis, naguère ses courtisans ; si rendre hommage à sa mémoire lorsqu'il n'est plus, c'est être séide ; oui, je suis encore le séide de Napoléon.

Ce grand homme m'a honoré de sa confiance ; j'étais près de lui sur les champs de bataille, il m'a appelé près de sa personne dans le Conseil, il m'a

donné des preuves éclatantes de bienveillance, j'oserais presque dire d'affection; pouvais-je, devais-je y répondre autrement que par un dévouement sans bornes! fallait-il, tout couvert que j'étais de ses bienfaits et investi de sa confiance, fallait-il m'ériger en censeur au moment du danger et offrir du blâme au lieu d'aide! Le rôle de censeur est commode et facile, mais ce n'est pas le plus honorable à jouer. Ce n'est pas celui que j'ai choisi : qu'on ne s'attende donc pas à trouver dans ces Mémoires de longues critiques ou de graves dissertations politiques ; je n'ai pas voulu écrire autrement que je n'ai agi.

On a cherché à calomnier le beau et noble caractère de l'empereur, c'est tout simple, il n'a plus rien à donner ; mais si faire son éloge était faire sa cour au pouvoir, que de gens rassembleraient complaisamment leurs souvenirs, et retrouveraient tout à coup la mémoire !

On a voulu peindre l'empereur comme un homme insatiable de guerres, et cette idée, qui sera reconnue fausse, passe encore pour vraie dans beaucoup de bons esprits ; j'espère que la lecture de ces Mémoires contribuera à les éclairer. L'empereur Napoléon avait essentiellement besoin de la paix ; chef d'une dynastie née au milieu de la guerre, le repos seul pouvait la consolider. Je m'attache à faire connaître l'em-

pereur tel qu'il était et tel que je l'ai connu ; mais je cherche plus encore à faire connaître les motifs des actes de sa politique.

J'ai passé rapidement sur les récits de batailles et sur les opérations militaires, non pas que je les trouvasse dénués d'intérêt, mais parce que plusieurs habiles généraux ont rempli cette tâche avec un talent supérieur et digne du génie dont le nom brille dans chacune de leurs pages. Je ne sais si un auteur doit compte au public des motifs qui l'ont déterminé à écrire ; mais quant à moi, je n'ai aucune objection à dire les miens.

Prisonnier à Malte, pendant que l'empereur était captif à Sainte-Hélène, j'ai vu, à mon retour en France, que de généreux amis, et quantité de fonctionnaires bien intentionnés, avaient trouvé commode de se justifier à mes dépens. Il faut que la calomnie soit une fort belle chose par elle-même ; car, bien qu'on la méprise, force est d'y répondre. Je n'ai cru pouvoir mieux faire que de publier mes Mémoires.

Aussitôt que j'ai fait connaître cette intention, une grande inquiétude s'est manifestée ; beaucoup d'existences se sont crues compromises ; l'alarme s'est répandue, et quelques consciences se sont troublées. Sans doute, personne mieux que moi ne pourrait faire des Mémoires de scan-

dale, car je n'ai rien oublié de ce que j'ai su; mais qu'on se rassure. J'aime à penser qu'on conviendra tout au moins de ma modération, et si je faisais un usage plus étendu des nombreux documents secrets que je possède, il n'y aurait pas de ma faute.

Quelques amis ont cherché à me persuader que je ferais mieux de différer la publication de mes Mémoires, et de laisser ce soin à mes enfants. J'ai été sensible à la bonne intention qui les dirigeait, et cependant je publie, parce que je ne partage pas leur opinion. C'est pendant que j'existe encore que j'ai voulu que ces Mémoires parussent; je suis encore là, du moins, pour convenir de mes erreurs si j'en ai commis; mais je suis encore là aussi pour répondre aux attaques calomnieuses; il m'a semblé d'ailleurs qu'il y avait plus de courage et de loyauté à choisir, pour parler, le moment où il y a encore tant de témoins qui peuvent me réfuter.

J'ai occupé de grands emplois, j'ai reçu de grands honneurs, j'ai joui d'une immense fortune; on se console de perdre tout cela; mais on ne se console pas de se voir attaquer dans ce que tout homme de cœur a de plus cher. J'aime à penser que la lecture de ces Mémoires prouvera que si j'ai été honoré de la confiance et comblé des faveurs du plus grand homme des temps

modernes, j'ai su les mériter par mes services et y répondre par un dévouement honorable.

Je ne dis plus qu'un mot. Je n'ai pas cherché à faire une œuvre littéraire : le lecteur trouvera donc sans doute beaucoup de négligences dans mon style ; on ne me les reprochera pas, car je raconte, je ne compose pas ; et d'ailleurs toutes les personnes dont j'ai été connu à l'armée savent que le talent d'écrire a toujours été chez moi la disposition la moins développée. J'aurais pu emprunter le secours d'une plume étrangère et plus exercée, le public y aurait sans doute gagné, mais son jugement n'aurait pas été aussi rigoureux que si je me montre à lui tel que je fus et tel que je suis.

AVERTISSEMENT

1er décembre 1828.

J'ai dit dans la préface qui précède que l'annonce seule de mes Mémoires avait fait sensation et causé quelques inquiétudes. Ces dispositions se sont développées de manières diverses lors de la publication.

Les uns, s'attendant à me voir déchirer le voile de la police et faire des révélations propres à exciter le scandale, et s'en réjouissant peut-être d'avance, n'ont pu cacher leur désappointement. Suivant eux, j'avais mauvaise grâce à parler d'autre chose, et je ne devais puiser que dans le portefeuille ministériel les matériaux de mes Mémoires.

Les autres, au contraire, me reprochaient d'en avoir trop dit. J'aurais dû me borner à parler des faits et jamais des personnes. Il fallait se contenter d'apprendre à l'Europe que nous avions été vainqueurs à Friedland et à Iéna, ce qui eût sans doute été neuf et piquant.

Ma réponse est claire. Je n'ai que peu parlé de la police, parce que je n'aime pas causer de chagrins ; j'ai parlé des personnes, parce je voulais plutôt divulguer des causes inconnues que raconter des faits connus.

Il est bien possible qu'il y ait des erreurs dans mon ouvrage, mais il est certain aussi qu'il y a des vérités. Or, de quoi se plaint-on, est-ce des erreurs ou des vérités ?

Il est aisé de crier à la calomnie ; il est plus difficile de la prouver. J'ai bien quelque droit de repousser ce reproche avec indignation, car j'ai déclaré que je voulais dire la vérité, et je le déclare encore.

J'ai répondu à toutes les réclamations qui m'ont été faites. Est-ce de ma faute s'il en est auxquelles je ne puis faire droit ? Car il y a loin de la justice que j'ai promise à la complaisance qu'on me demande. Toutes les fois qu'une réclamation a été appuyée de preuves, je me suis empressé de l'accueillir et de reconnaître mon erreur ; toutes les fois qu'un raisonnement a été opposé à un raisonnement, je l'ai cité, mettant ainsi sans réserve sous les yeux du public les pièces du procès.

On a demandé à satiété pourquoi j'avais écrit des Mémoires ; je l'ai suffisamment expliqué ailleurs. Je puis toutefois ajouter ici quelques mots :

Lors des troubles qui éclatèrent à Paris en 1822, je fus informé par le général Rapp, membre de la commission d'enquête de la Chambre des Pairs, qu'on voulait m'impliquer dans la conspiration. L'accusation était grave, mais absurde.

Bien qu'il y ait loin des bancs d'un conseil de guerre aux degrés du trône, j'écrivis au roi, et deux heures après il m'accorda audience ; elle fut longue, pleine de bienveillance de sa part et de franchise de la mienne. Je fis plus : on parlait de guerre prochaine ; j'offris à Monsieur le duc d'Angoulême d'y prendre une part active ; et on ne conspire pas, que je sache, quand on offre son épée. Quelques mois après, je renouvelai mes offres de Berlin, craignant que mon voyage ne parût un prétexte.

Il fallait bien que l'accusation tombât, mais je continuai d'être en butte aux plus absurdes calomnies. Devais-je y rester ?

Je me résume. J'ai composé des Mémoires, parce que je l'ai cru utile à l'honneur des miens. J'ai parlé de Napoléon avec la mémoire du cœur, et comme s'il était encore puissant, et je n'ai pas pensé que se bien conduire envers les morts fût démériter l'estime des vivants. J'ai publié, parce que je n'eusse pas trouvé très digne de laisser ce soin à mes enfants ; il y a du courage

à le faire soi-même, et je doute fort que ceux qui ont celui de me répondre par des injures osassent suivre mon exemple.

Je déclare une fois pour toutes que je répondrai à toute réclamation qui importera à l'histoire, mais que je m'abstiendrai de répondre à toute récrimination personnelle.

Je ne finirai point, comme d'usage, par déclarer avec humilité que je n'ose attribuer le succès de mon ouvrage qu'à l'indulgente bienveillance du public, parce que je crois que le public n'est bienveillant qu'autant qu'il y trouve son compte; j'aime mieux dire tout simplement qu'il est dû à l'intérêt de cette époque de prodiges et à l'immense figure qui anime mon récit.

MÉMOIRES

DU

DUC DE ROVIGO,

CHAPITRE PREMIER

Entrée au service. — Les représentants du peuple aux armées. — Exécution de M. de Tosia. — Je suis en danger d'être arrêté comme royaliste. — Premiers faits d'armes. — Intelligences de Pichegru avec le prince de Condé. — Périlleuse mission à l'armée de Sambre-et-Meuse. — Pichegru, soupçonné, est remplacé par Moreau. — Je suis nommé chef de bataillon, au passage du Rhin. — Cessation des hostilités après les préliminaires de Leoben. — Aide de camp du général Desaix ; je l'accompagne à Paris. — Retour du général Bonaparte à Paris. — Réception que lui fait le Directoire. — Sa nomination à l'Institut. — Faux projet de descente en Angleterre. — Mission secrète du général Desaix en Italie. — Préparatifs pour l'expédition d'Egypte. — Bernadotte à Vienne. — Port de Civita-Vecchia. — Forçats. — Départ pour l'Egypte. — Arrivée devant Malte. — Réunion de la flotte. — Attaque de la place. — Capitulation de l'Ordre. — Rencontre de nuit avec la flotte anglaise. —Arrivée à Alexandrie. — Débarquement. — Le commandement de l'avant-garde m'est confié. — Expédient pour débarquer les chevaux. — Attaque et prise d'Alexandrie. — Première marche dans le désert. — Rencontre d'une femme arabe. — El-Kaffer. — Première rencontre des Arabes. — Nouvelle monnaie imaginée par les soldats. — Damanhour. — Danger que court le quartier général. — Arrivée au Nil. — Ordre de marche dans le désert. — Galériens en Egypte. — Mameluks. — Combat sur le Nil. — Bataille des Pyramides. — Prise du Caire. —

Mécontentement des troupes. — Citadelle du Caire. — Pyramides. — Bataille navale d'Aboukir. — Créations d'établissements de tout genre.

Fils d'un officier qui avait vieilli sous les drapeaux, et qui n'avait obtenu, pour prix de ses longs services, que le grade de major dans un régiment de cavalerie et la croix de Saint-Louis, je finissais à peine mes études lorsque la Révolution éclata. J'avais ma fortune à faire. La carrière des armes pouvait seule m'offrir des chances d'arriver au but : je résolus d'en courir les hasards.

Mon frère aîné servait dans l'artillerie, au même régiment que l'empereur ; mon père désirait que j'y entrasse aussi, parce que l'avancement y était fixé de manière à ce qu'il n'y eût pas de passe-droit à redouter ; mais je préférais la cavalerie ; et bien qu'alors on regardât cette arme comme fort dispendieuse, et convenable seulement aux jeunes seigneurs riches, je persistai à y entrer. Il me sembla qu'une résolution forte, du courage, et mon épée, devaient suppléer au défaut de fortune.

Je partis pour rejoindre le régiment de Royal-Normandie, où mon père avait servi, et qui était alors en marche pour se réunir à la petite armée que rassemblait M. de Bouillé, pour soumettre la garnison de Nancy révoltée. J'arrivai au moment décisif, de sorte que, dès mon entrée au service, ma première nuit se passa au bivouac, et le premier jour je vis le danger.

Je faisais partie du corps qui entra par la porte de Stainville, et le premier mort que je vis fut le brave chevalier des Isles, tué par ses propres soldats en voulant les empêcher de faire feu sur nous. Quelques jours après cette expédition, M. de Bouillé renvoya son armée dans ses garnisons. Ce général avait pour le régiment dans lequel je venais d'entrer une bienveillance particulière, et le régiment tout entier y répondait par un dévouement sans bornes, mais qu'il n'eut plus occasion de lui prouver.

A cette époque, la plus grande partie des officiers de grosse cavalerie professaient des principes opposés à ceux qui se manifestaient déjà de toutes parts; aussi s'attirèrent-ils l'animadversion des novateurs.

Les provocations et les menaces amenèrent des résistances : les proscriptions suivirent. Les officiers de Royal-Pologne égorgés à Lyon, ceux de Royal-Berry guillotinés à Paris, ceux de Royal-Bourgogne destitués en masse, ceux de Royal-Navarre poursuivis à Besançon et obligés de quitter la ville, en furent les victimes. Nous dûmes craindre à notre tour; mais heureusement pour nous la déclaration de guerre vint faire la diversion.

Nous fûmes dirigés sur Strasbourg. C'est alors que je fis la connaissance de Desaix, et que je fus assez heureux pour me lier d'amitié avec lui. Il était alors capitaine et aide de camp du prince Victor de Broglie, chef d'état-major de l'armée qui se rassemblait sur ce point. Peu après survint le 10 août, qui servit de prétexte à de nouvelles violences. Le prince de Broglie fut destitué, et Desaix fut attaché au corps du général Biron. Les officiers de mon régiment furent presque tous obligés de quitter le service; quelques-uns émigrèrent, presque tous se retirèrent dans leurs terres. Je me trouvai sous les ordres du général Custine.

Sur ces entrefaites, l'invasion de la Champagne eut lieu. Verdun et Longwy avaient été livrés. L'armée rassemblée entre Landau et Weissembourg marcha par la Lorraine pour rejoindre l'armée qui combattit à Valmy, et arrêta les Prussiens. En même temps, nous avions pris Mayence, franchi le Rhin et poussé jusqu'à Francfort. Ces succès firent éclater une joie qui ne fut pas de longue durée. Les revers suivirent : battus presque partout, nous fûmes ramenés jusque sous Landau, après avoir laissé une forte garnison à Mayence.

C'est par les assertions les plus ridicules et par les soupçons les plus absurdes qu'on voulut expliquer ces défaites, et nous vîmes arriver des Représentants du peuple aux armées. Envoyés pour

découvrir de prétendues conspirations, ils ne voulaient voir partout que des conspirateurs, et, je dois le dire, ils ne trouvèrent que trop de misérables que l'espoir des récompenses fit descendre au rôle de délateurs. On a dit que, dans un temps de désordre et d'anarchie, l'honneur français s'était réfugié aux armées. On put dire aussi que, avec ces proconsuls d'espèce nouvelle, la méfiance vint s'y établir. On s'évitait ; chacun craignait celui qui jusqu'alors avait été son plus dévoué compagnon d'armes ; mais surtout on fuyait un Représentant du peuple presque comme on fuit une bête enragée. Chose étrange ! pendant que leurs mesures de terreur l'inspiraient autour d'eux, leurs décisions, qu'ils rendaient avec toute l'importance de l'ignorance, les couvraient de ridicule. On riait de pitié tout en frémissant d'horreur.

Aux lignes de Weissembourg, on nous fit un jour monter à cheval à huit heures du matin, pour reconnaître comme général de brigade un certain chef d'escadron de dragons, nommé Carlin. A onze heures, on nous y fit monter de nouveau, pour le reconnaître comme général de division ! Le lendemain, il était à l'ordre comme général en chef. La perte des lignes de Weissembourg eut lieu quelques jours après, avant que le nouveau général eût eu le temps de les parcourir ! il ramena l'armée à Strasbourg, y trouva sa destitution, et s'il ne fut pas condamné à Paris, c'est qu'il y fut protégé par son incapacité, qu'on reconnut. On croyait alors que le meilleur moyen de se justifier des malheurs publics ou des revers de la guerre, était de faire tomber sous le *glaive de la loi* les braves que le fer de l'ennemi avait épargnés. Sur les champs de bataille, la mort vole au hasard, mais là, elle mettait du discernement dans le choix des victimes. Qui pouvait se croire à l'abri de ses coups ? MM. de Custine, de Biron, de Beauharnais, périrent sur l'échafaud. Dumouriez ne sauva sa tête que par une prompte fuite.

J'ai vu arrêté M. de Tosia, colonel du régiment

Dauphin, cavalerie, sur la dénonciation d'un maréchal des logis de son régiment, qui avait eu l'audace de s'adresser au Représentant du peuple en pleine revue. Tosia fut traduit à l'instant même à la commission militaire, qui était toujours en permanence, et fusillé deux heures après la dénonciation.

Je ne me souviens pas si ce maréchal des logis, nommé Padox, a été récompensé, mais je me souviens parfaitement qu'il devint l'objet de l'exécration de toute l'armée.

A cette même époque, je rencontrai de nouveau le général Desaix ; à la suite de quelques actions d'éclat, il avait été nommé adjudant général, et commandait l'avant-garde sur la route de Strasbourg au Fort-Louis. Il m'apprit que mon colonel, quelques officiers et moi avions été dénoncés comme fort suspects, et que je devais agir avec prudence. La position était grave, comme on va le voir, et l'événement prouva que Desaix était bien instruit.

A quelques jours de là, j'étais de grand'garde en face du village de Hofeld, sur la route de Saverne à Haguenau, lorsque mon domestique vint m'y joindre et m'apprendre que le colonel venait d'être arrêté, qu'on me cherchait, et que je n'avais pas un instant à perdre pour me sauver. L'honnête garçon était si persuadé que j'allais prendre la fuite, qu'il m'apportait mon bagage ; mais, quelque pressant que fût le danger, pouvais je quitter le poste dont le commandement m'avait été confié ? D'ailleurs, je pouvais prendre des dispositions afin d'être informé à temps si on était venu me chercher aux avant-postes : je préférai attendre l'événement.

On vint relever le poste, et l'officier qui venait me remplacer me tira d'anxiété en m'apprenant que, satisfaits sans doute d'avoir enlevé le colonel et un autre officier, les gendarmes étaient partis avec leurs prisonniers sans parler de moi. Quoi qu'il en soit, je me tins pour bien averti, et, au lieu de retourner au régiment, je fus rejoindre l'adjudant général Desaix à son avant-garde, sur la route de Strasbourg à Fort-Louis ; mais comme j'aurais pu

le compromettre en restant près de lui, j'obtins du lieutenant-colonel d'être attaché, en qualité d'officier d'ordonnance, au quartier général de l'armée.

Sur ces entrefaites, le général Pichegru vint prendre le commandement en chef de l'armée. Dès son arrivée il se prononça ouvertement contre les mesures de terreur que déployaient les Représentants du peuple ; dès son arrivée aussi il se disposa à reprendre vivement l'offensive. Le jour même où l'armée commença son mouvement le général en chef me confia une mission pour l'armée de la Moselle, à notre gauche. Je me hâtai de la remplir, et comme je revenais, on se battait entre Betcheim et Haguenau. Je ne tardai pas à reconnaître que c'était mon régiment et le 11e de cavalerie qui étaient aux prises avec le corps émigré que commandait le duc de Bourbon (1). C'était une belle occasion que le ciel m'envoyait. Je courus prendre ma part du danger ; je me mis à la tête de mon peloton, et je fus assez heureux pour me faire remarquer. Après l'action, je fus rendre compte au général en chef de ma mission, et ma bonne fortune voulut qu'il se trouvât dans ce moment avec les Représentants du peuple. Je profitai de la circonstance pour parler de moi, et Pichegru prenant son parti assura ma tranquillité d'un seul mot.

Quoique fort jeune alors, j'étais déjà connu à l'avant-garde de l'armée. Dur à la fatigue, sobre par habitude, ayant fait preuve de quelque témérité, et doué par la nature d'une bonne mémoire, j'étais devenu l'objet des préférences de mes chefs, quand il s'agissait d'exécuter quelque entreprise hasardeuse, et je fus bientôt attaché au général Ferino (2)

(1) A cette action M. le duc de Bourbon fut blessé d'un coup de sabre à la main droite, en enfonçant le centre de la ligne qu'il chargeait en personne. (*Note dans l'édition originale*).

(2) Ferino, né dans le Piémont en 1747, servit d'abord en Autriche, qu'il quitta en 1789 ; il vint alors à Paris, accepta le grade de général de brigade, et fit en cette qualité les

en qualité d'aide de camp. Par malheur, ce général, qui avait été quelque temps au service d'Autriche, était inexorable pour les moindres fautes de discipline : l'extrême licence des nouvelles levées de réquisition le mettait en fureur ; il n'en pouvait cacher son mécontentement ; aussi fut-il bientôt destitué.

Je me serais trouvé sans emploi, si Desaix, devenu général de division, ne m'eût appelé près de sa personne, et je fis avec lui le blocus de Mayence pendant ce rigoureux hiver qui fut signalé par la conquête de la Hollande. L'amitié de Desaix pour moi ne se démentait pas ; il m'employait activement à toutes les affaires d'avant-poste, genre de guerre qu'il aimait, parce qu'il y trouvait l'occasion de former les jeunes officiers sur lesquels il avait des projets.

Avant la fin du blocus de Mayence, Pichegru revint de Hollande prendre le commandement de l'armée du Rhin. Il la trouva dans un état de délabrement complet. Le Directoire lui enjoignait de passer le Rhin entre Brisach et Bâle, et il ne trouvait dans les arsenaux aucun des objets indispensables pour cette opération. Il n'en cacha pas son mécontentement, et le ton de ses dépêches s'en ressentit. J'ai toujours cru que ce fut alors que germèrent dans son esprit les sentiments haineux qui plus tard lui firent commettre une action criminelle.

La division du général Desaix avait quitté le

campagnes de 1794 et 1795 à l'armée du Rhin, où sa brillante conduite lui valut le grade de divisionnaire. On lui dut la reprise des lignes de Weissembourg et le déblocus de Landau. En 1796, il commandait sous Desaix la première division de l'armée de Moreau qui passa le Rhin à Kehl. Le 24 août il traversa le Lech ; se signala particulièrement à l'attaque de la tête du pont d'Huningue. Cet officier général qui fit avec une grande distinction toutes les campagnes du Consulat et de l'Empire se fit naturaliser français en décembre 1814. Il a été membre du Sénat conservateur. Il mourut à Paris le 28 juin 1816 (D.L.).

blocus de Mayence pour prendre position entre Brisach et Bâle. Son avant garde était commandée par Bellavène (1), et j'étais attaché à l'état-major, dont le quartier général était à Ottmarsheim. Le corps de Condé était campé à Neubourg, sur la rive droite en face. Je commençai à remarquer que le général Pichegru allait bien souvent à Bâle, quoique son quartier général fût à Illkirck près Strasbourg.

Un jour qu'il retournait de Bâle à son quartier général, il me fit appeler, et me donna une lettre à porter à M. Bacher, notre chargé d'affaires à Bâle, qui devait me remettre une réponse pour Illkirck ; et comme à cette époque il n'y avait pas un écu dans les caisses de l'armée, je remarquai que le général avait établi des relais à poste fixe pour que la communication fût plus facile. Pendant quinze jours je fus toujours sur cette route, et certes, je ne me doutais guère que je portais les lettres destinées au prince de Condé.

Nous nous attendions à passer le Rhin dans ces parages, lorsque tout à coup nous reçûmes l'ordre de partir pour Manheim, qui venait d'ouvrir ses portes d'après une influence intérieure toute dévouée à la France. Le général Pichegru avait chargé le général Desaix de prendre l'offensive sur la rive droite, et obtenu le rappel du général Ferino. Ce

(1) Bellavène (Jacques-Nicolas), né à Verdun en 1770. Entré comme soldat dans le 2e régiment de cavalerie, en 1791. — Adjudant général le 12 avril 1794, il passa au blocus de Mayence. Là, dans la nuit du 15 au 16 novembre de la même année, il enleva 600 hommes du corps connu sous le nom des *Manteaux-Rouges*, qui était à Weissenau : ce poste ayant été occupé de nouveau le 16, il le surprit dans la nuit suivante et lui fit 400 prisonniers. Promu général de brigade par Moreau, le 24 juin 1796, Bellavène se trouvait à la bataille de Rastadt le 5 juillet suivant, lorsqu'il fut atteint d'un boulet qui lui emporta la jambe et le renversa de cheval. Devenu général de division et baron de l'Empire, il eut longtemps le commandement et la direction des études de l'Ecole de Saint-Cyr. — Admis à la retraite en 1815, il mourut à Milly, dans le département de Seine-et-Oise, le 8 février 1826 (D.L.)

dernier voulut bien témoigner le désir de m'avoir de nouveau près de lui. Le général Desaix m'ayant engagé à ne pas refuser, je suivis son conseil, et joignis le général Ferino à Manheim.

L'armée ne tarda pas à s'ébranler ; elle s'avançait par les deux rives du Necker, lorsqu'elle vit déboucher les Autrichiens qui venaient à sa rencontre. L'action s'engagea ; nous succombâmes, et fûmes vivement ramenés. Les troupes qui occupaient les lignes de Mayence ne combattirent pas d'une manière plus heureuse. Elles firent une perte d'artillerie énorme, et furent rejetées dans la direction de Kaiserslautern.

Le général Pichegru, dont ce double revers compliquait la position, fut obligé de repasser le Rhin au plus vite, et vint s'établir sur la petite rivière de Pfrim pour recueillir les fuyards. La position devenait difficile ; il n'y avait qu'une prompte coopération de l'armée de Sambre-et-Meuse qui pût garantir la Lorraine et l'Alsace d'une invasion : il importait donc qu'elle fût prévenue, sans perdre de temps, du malheur qui nous était arrivé.

La mission était délicate. Sur l'indication du général Desaix, le général Pichegru me la confia. J'associai Sorbier (1), un de mes camarades, à ma

(1) Sorbier (Jean-Barthelomot) était entré comme élève au corps royal d'artillerie en 1782. — Il était capitaine en 1791 et chef de bataillon lors du premier passage du Rhin. Devenu général de brigade en 1796, il déploya la haute intelligence et les talents supérieurs qui lui ont assuré un des premiers rangs parmi les généraux de son arme. Promu général de division le 6 janvier 1800, il ne cessa depuis cette époque d'avoir d'importants commandements, il commandait une division de cette arme à la bataille d'Austerlitz où l'artillerie eut tant de part à la victoire. Après cette campagne il fut envoyé à l'armée de Dalmatie, fit la campagne d'Italie en 1809 comme général de brigade, et fut promu divisionnaire le 6 janvier 1810. En 1811, il prit le commandement de l'artillerie de la Garde, fit en cette qualité la campagne de Russie, et son nom honorablement cité aux batailles de Smolensk et de la Moskowa, acquérit un nouvel éclat en 1813, aux batailles de

périlleuse entreprise, afin qu'il pût prendre les importantes dépêches, si je venais à être tué.

Nous nous mîmes à la tête de cinquante cavaliers choisis, tous gens audacieux, intrépides et bien montés, et quittâmes l'armée à la nuit tombante. A l'aide des précautions que des officiers d'avant-garde ne doivent jamais négliger, nous traversâmes tout le pays qu'occupaient les troupes légères autrichiennes, et nous eûmes le bonheur d'atteindre Kreuznach sur la Nahe, où nous joignîmes la division Moreau, de l'armée de Sambre-et-Meuse. Nous lui remîmes nos dépêches; et, comme il importait que le général Pichegru fût fixé au plus vite sur la position qu'occupait le général Jourdan, nous nous hâtâmes de repartir pour le rejoindre. Nous ne savions trop cependant quelle direction nous devions prendre; car l'armée devait avoir continué le mouvement de retraite qu'elle commençait au moment de notre départ de Manheim. Redoublant de précautions, ne marchant que la nuit, évitant les villages, nous arrivâmes enfin à la hauteur d'Allzée.

Le jour naissait, quelques paysans commençaient à se répandre çà et là dans la campagne. Nous joignîmes une jeune fille, qui nous apprit que nous n'étions qu'à quelques pas des Autrichiens. Nous les aperçûmes effectivement qui venaient dans notre direction: quelques pas encore, et nous étions découverts. Nous lançâmes nos chevaux à travers champs, et nous atteignîmes bientôt la route de Grünstadt à Mayence, à une bonne lieue des avant-postes du général Desaix. A peine fûmes-nous sur cette route que nous fûmes poursuivis par un escadron de chevau-légers autrichiens. Il n'y avait

Wachau et de Leipzig. En 1814 il fut fait inspecteur-général d'artillerie. Elu membre de la Chambre des Représentants en mai 1815, pour le département de la Nièvre, il cessa de faire partie de l'armée au retour des Bourbons. Sorbier était né en 1763; il mourut le 3 juillet 1827. Napoléon l'avait créé comte de l'Empire (D. L.).

pas à hésiter, nous fîmes nos dispositions : elles furent simples. Je dis à Sorbier de se mettre en tête du détachement et de le faire marcher par quatre, en prenant le côté gauche du chemin, de manière qu'en faisant demi-tour à droite, par quatre, nous devions avoir l'ennemi sous le tranchant de nos sabres : nous fûmes bientôt vivement poursuivis. Nous nous mîmes au galop, afin de rompre l'ennemi, que nous ne pouvions aborder en masse, et faisant brusquement face en arrière, nous accablions ceux des siens qui s'abandonnaient trop imprudemment à leur ardeur. Nous fîmes cette manœuvre deux ou trois fois, et à chaque fois nous prîmes quelques hommes et quelques chevaux. Néanmoins nous n'étions pas hors de danger, mais heureusement le feu de cette escarmouche fut entendu des avant-postes du général Desaix, d'où on envoya un détachement à notre secours.

Cette expédition nous valut les félicitations de tous les officiers d'avant-garde qui en avaient été témoins : le général Pichegru y joignit la sienne, et le général Desaix me témoigna plus de bienveillance que jamais.

Le jour même Pichegru, pressé par l'armée autrichienne, se mit en mouvement pour continuer sa retraite sur Landau. Il prit position derrière la Queich ; l'avant garde en avant de Landau, où, en cas de blocus, le général Ferino eut ordre de se renfermer. Il y était depuis quelques jours, lorsqu'un parlementaire autrichien (1) vint proposer un armistice, qui devait être commun aux deux armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse. Ce fut le premier armistice conclu dans le cours de cette guerre.

Pichegru profita de ce moment de repos pour se rendre à Paris. Il s'y plaignit vivement de l'état de dénûment dans lequel on laissait l'armée. Le Di-

(1) Ce parlementaire était le général baron de Vincent, qui à cette époque était officier d'état-major dans l'armée autrichienne, et qui a été en 1815 ambassadeur de cette puissance à Paris.

rectoire, qui n'aimait pas à rencontrer des difficultés de ce genre, lui déclara que s'il trouvait le fardeau trop lourd, il pouvait le déposer. On a dit depuis que déjà le Directoire commençait à soupçonner ses manœuvres : je ne saurais l'assurer ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que l'armée, qui n'avait aucune connaissance de la perfidie de son général, crut qu'il n'avait été sacrifié que pour avoir trop chaudement pris ses intérêts.

Moreau, qui avait remplacé Pichegru à l'armée du Nord, vint encore, cette fois, le remplacer à l'armée du Rhin. L'armistice fut presque aussitôt dénoncé. L'archiduc Charles avait succédé au feld-maréchal Clerfayt (1) ; c'était la première fois que ce

(1) Lorsque éclata la guerre de la Révolution Française en 1792, cet homme de guerre, déjà de grande réputation, vint commander le corps auxiliaire autrichien placé sous les ordres du duc de Brunswick, et battit les Français le 15 septembre à la Croix-aux-Bois. Quand le duc fut contraint d'évacuer la Champagne, Clerfayt battit en retraite en Belgique, où il opéra sa jonction avec le duc de Saxe-Teschen, après que celui-ci eut été défait à Jemmapes, puis avec le duc de Saxe-Cobourg, quand ce prince eut pris le commandement en chef de l'armée des coalisés, et battit avec lui les Français, le 1er mars 1793, à l'affaire d'Aldenhoven. Il occupa ensuite Maëstricht, assista le 18 mars à la bataille de Nerwinden, et le 11 septembre suivant s'empara du Quesnoy ; mais le 15 et le 16 il fut battu à Wattignies. En 1794 on le chargea de défendre la Flandre occidentale, où, le 29 avril, il fut complètement battu par Pichegru, à Mouscron ; et après le combat de Tourcoing il alla prendre aux environs de Thiel une forte position qu'il n'abandonna que le 13 juin, après avoir été battu de nouveau à Hooglede.

Après le départ du duc de Saxe-Cobourg, dans les premiers jours de juillet, il prit le commandement en chef de l'armée autrichienne ; mais à la suite de la perte de la bataille d'Aspremont (18 septembre), il se vit contraint de repasser le Rhin à Bonn, dans les journées des 5 et 6 octobre, pour y prendre une position plus sûre. En 1795 il obtint le bâton de feld-maréchal et le commandement en chef de l'armée impériale réunie sur le Rhin, où, le 11 octobre, il battit Jourdan à Hœchstœdt, occupa Mayence, et conclut, le 31 décembre l'armistice avec la République Française. De retour à Vienne

prince paraissait à la tête des armées autrichiennes ; il était impatient d'en venir aux mains. Moreau, de son côté, se proposait de marcher à lui ; mais il fallait franchir le fleuve : il s'appliqua à lui donner le change sur ce périlleux projet.

Il concentra ses troupes sous Landau, feignit de vouloir tenter des entreprises auxquelles il ne songeait pas ; et quand tout fut prêt, tout disposé, il se porta, en deux marches, sous la citadelle de Strasbourg. Je n'étais que capitaine alors, mais j'étais déjà connu dans l'armée, et quoique d'un grade subalterne, je fus chargé d'exécuter le passage avec un bataillon qui fut mis sous mes ordres immédiats. Mes instructions portaient de me détacher, à minuit, de la rive gauche à Blumshein, trois lieues au-dessus de Strasbourg, de prendre rapidement terre à la droite, et de fixer le plus que je pourrais l'attention de l'ennemi, afin de favoriser le grand passage qui devait se faire à Kehl. Malheureusement la nuit était noire, le fleuve très rapide ; une partie de mes bateaux céda au courant, une autre s'engrava ; je ne pus conduire à bon port que quelques embarcations. Je marchai néanmoins aux Autrichiens, mais j'étais si faible que je fus obligé de regagner la rive gauche, et m'estimai heureux d'y être parvenu sans accident. Je passai alors à la division de droite, que commandait le général Ferino, qui venait d'exécuter son passage à Kehl. Dans le mouvement que fit l'armée en quittant Kehl, nous fûmes dirigés sur le Brisgau pendant que le reste de l'armée se dirigeait par le margraviat de Bade vers le Wittenberg. Notre division traversa la forêt Noire par le val d'Enfer. Nous franchîmes toute la Souabe ; nous marchions sans coup férir, lorsque nous rencontrâ-

au commencement de 1796, Clerfayt fut appelé à faire partie du Conseil Aulique de la guerre. Il mourut dans cette capitale le 18 juillet 1798 ; il était né en 1733 dans le Hainaut et avait débuté dans la carrière des armes pendant la guerre de Sept-Ans. Il était général d'artillerie en 1790 (D.L.).

mes le corps de Condé dans les environs de Memmingen. Nos avant-postes occupaient le petit village d'Ober-Kamlach. Le corps de Condé vint nous attaquer (14 juillet 1796). Il surprit même notre avant-garde que commandait Abattucci ; mais le reste des troupes ayant pris les armes, fut dirigé par le flanc de la route sur laquelle les émigrés s'étaient imprudemment avancés. Il résulta immédiatement un engagement où l'infanterie noble, composée de l'élite de la jeunesse de France, fut presque entièrement détruite (1), et, je dois le dire à la louange de nos troupes, quoique les animosités politiques fussent alors dans toute leur force, la victoire fut morne et silencieuse : nos soldats ne pouvaient, en contemplant cet horrible champ de carnage, retenir les regrets que leurs coups ne fussent tombés sur des étrangers.

Nous continuâmes le mouvement ; nous marchâmes sur Augsbourg, qu'occupait encore l'arrière-garde autrichienne. Elle se retira, et occupa la position de Friedberg, sur la rive droite de la Lech : nous la suivîmes et arrivâmes sur la rive opposée, où nous nous réunîmes au corps d'armée qu'avait conduit le général Moreau par le Wittenberg, et qui avait exécuté le passage du Danube sur le pont de Donauwœrth. Nous fîmes nos dispositions pour franchir la Lech. Je fus chargé de reconnaître un gué au-dessus de Friedberg, où devait passer la division Ferino, et de conduire la colonne à la

(1) Le corps d'émigrés dont il est ici question comptait trois mille hommes, et nous enterrâmes plus de sept cents cadavres. Ces jeunes gens portaient pour la plupart sur leur sein le portrait d'une mère, d'une sœur ou de la dame qui à un titre plus doux s'intéressait à leurs succès. Sur presque tous on trouva des lettres écrites de France par ces objets de leur tendresse ou par leurs parents. Le général Abattucci s'empressa de faire réunir et brûler lettres et portraits, afin que des dénonciateurs n'en pussent faire usage pour inquiéter de malheureuses familles. J'ai cru devoir citer un trait de délicatesse si honorable pour les officiers de l'armée républicaine (*Note dans l'édition originale*).

rive opposée. Mon opération réussit à souhait. J'eus le bonheur de ne perdre que quelques maladroits qui se noyèrent pour n'avoir pas su tenir le gué.

La bataille s'engagea immédiatement : nous la gagnâmes, parce que la division réussit à se porter sur la communication des Autrichiens avec Munich, et nous poursuivîmes les ennemis jusqu'à cette ville. Je reçus, à l'occasion de cette affaire une lettre du Directoire, qui me félicitait de la conduite que j'avais tenue (1).

Pendant que nous nous portions sur le Lech, l'armée de Sambre-et-Meuse, qui avait passé le Rhin à Dusseldorf, s'était portée sur la Bohème ; mais soit animosité, soit défaut d'instructions, Moreau négligea les nombreux passages qui existent sur le Danube, depuis Donauwerth jusqu'à Ratisbonne. Cette faute nous devint fatale. L'archiduc Charles déroba sa marche au général qu'il avait en tête, franchit le Danube à Ingolstadt, à Neubourg, et fit sa jonction avec les troupes autrichiennes qui se retiraient devant l'armée de Sambre-et-Meuse. Il reprit aussitôt l'offensive, s'avança sur Jourdan avec toutes ses forces réunies, le battit, et le poursuivit jusqu'aux bords du Rhin sans qu'il vînt à la pensée du général Moreau de répéter ce que son adversaire avait fait. Au lieu de repasser sur la rive gauche du Danube, de chercher à se

(1) Au combat du 25 juillet 1796, l'aile droite de l'armée de Rhin-et-Moselle passa la première à un gué que l'ennemi ne connaissait pas et qu'il avait négligé de garder, vis-à-vis de Haustetten ; les volontaires avaient de l'eau au-dessus des reins et portaient leurs fusils et leurs gibernes sur la tête. Le courant était si rapide que le premier peloton fut entièrement entraîné ; mais les secours furent assez prompts et peu se noyèrent. Les généraux Abattucci, de Montrichard, le chef de brigade Cassagne de la 2e demi-brigade d'infanterie légère, l'aide de camp Savary et plusieurs autres officiers mirent pied à terre et se jetèrent à l'eau à la tête des troupes, qui réussirent à passer et à se former dans les broussailles hors de la vue de l'ennemi (D. L.).

rallier à l'armée de Sambre-et-Meuse, et de forcer l'archiduc à lâcher prise, il se mit en retraite avec sa magnifique armée, qui comptait plus de quatre-vingt mille combattants. Pendant qu'il rétrogradait à petites journées, l'archiduc poussait Jourdan à tire-d'ailes, et passait le Mein à Francfort. Ce fleuve franchi, il remonta rapidement la vallée du Rhin et intercepta la route de Wittenberg. Prévenu par cette marche, à laquelle cependant il aurait dû s'attendre, Moreau fut obligé de se jeter par le val d'Enfer, et repassa le Rhin (26 octobre), partie à Brisach et partie à Huningue. Ainsi finit cette campagne, qui paraissait devoir amener des prodiges, et qui se termina comme l'accouchement de la montagne.

Pendant que nous faisions cette promenade militaire, le général Bonaparte poursuivait le cours de ses victoires en Italie. Les armées autrichiennes qui combattaient sur le Rhin avaient été obligées d'envoyer promptement au secours de celles des leurs qui périssaient successivement sur l'Adige. Elles s'étaient affaiblies par les détachements qu'elles avaient fait partir. La circonstance était favorable pour reprendre l'offensive sur le Rhin. Le Directoire résolut de mettre en mouvement les armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin ; mais, soit qu'il fût mécontent de la mésintelligence qui régnait entre elles, soit toute autre cause, il donna le commandement de la première au général Hoche, et leur ordonna à l'une et à l'autre de repasser le Rhin (1).

J'étais alors aide de camp du général Desaix. Je fus chargé de prendre le commandement de l'avant-garde du général Vandamme, qui devait passer la première. Il fallait aborder en plein jour sous le feu des batteries autrichiennes. On nous fit embarquer au confluent de la rivière d'Ill dans le Rhin, sur des bateau de commerce de Strasbourg réunis à cet effet sur ce point. L'opération était

(1) Hoche est nommé à ce commandement le 24 janvier 1797.

périlleuse, mais tout fut au mieux ; nous débarquâmes sous la protection de la compagnie d'artillerie légère que commandait Foy, depuis officier général et député. Nous fûmes l'un et l'autre faits chefs de bataillon à cette journée (1).

Le général Desaix fut blessé le lendemain (2). Je continuai de combattre à la tête des troupes avec lesquelles j'avais franchi le .fleuve. L'ennemi fut obligé de céder. Nous le suivions vivement, lorsque nous vîmes accourir à nous, des avant-postes autrichiens, un officier français en parlementaire : c'était le général Leclerc, qui arrivait d'Italie par l'Allemagne, et venait nous donner avis des préliminaires de paix arrêtés à Leoben. Le feu cessa aussitôt, l'armée prit position, et les généraux des deux partis se réunirent pour arrêter les lignes de démarcation.

Je fus encore employé à ces conférences, qui eurent lieu à Heidelberg. J'y suivis le général Reynier qui était chargé des intérêts de l'armée du Rhin. Tout fut bientôt réglé, et je pus rejoindre le général Desaix, qui se rétablissait à Strasbourg.

Ce fut pendant sa convalescence qu'il conçut le projet d'aller en Italie pour voir le général Bonaparte. Jusqu'alors il ne le connaissait que de renommée, mais il était grand admirateur de sa gloire. D'ailleurs, blessé de l'infériorité dans la-

(1) A l'attaque de Diershein, le 21 avril 1797, le capitaine Foy y fut blessé ; croyant nos troupes ébranlées, il mit en mouvement les colonnes d'attaque, qui se portèrent avec une grande résolution contre la gauche du village.

(2) A onze heures environ, l'ennemi fit un nouvel effort sur notre centre ; mais la réserve du général Jordis étant arrivée avec le général Desaix, on fit déboucher sur ses flancs deux colonnes qui le culbutèrent et le renvoyèrent dans le plus grand désordre. Il reforme sur-le-champ une autre attaque sur notre droite, par le village d'Honnau ; elle eut d'abord quelques succès ; mais les généraux Desaix et Davout s'y portèrent avec une partie de la 100 demi-brigade qui venait de débarquer et culbutent l'ennemi. C'est dans cette charge que le général Desaix fut blessé à la cuisse (D. L.).

quelle le Directoire tenait ceux qui portaient les armes, Desaix appelait de ses vœux secrets un homme de caractère et de génie qui eût l'audace de se placer au timon des affaires, qui pût comprimer l'anarchie, et rendre à l'armée le lustre que lui méritaient ses services. Le vainqueur d'Arcole lui semblait seul pouvoir être cet homme. Il voulut aller conférer avec lui, et je fus passer dans ma famille le temps qu'il employa à ce voyage. Je le rejoignis à son retour, et la paix ayant été signée sur ces entrefaites, je ne tardai pas à l'accompagner à Paris.

Les fureurs de la Révolution s'étaient déjà calmées en France ; on commençait à ne plus s'y effrayer à la seule émission d'idées raisonnables ; mais rien de ce qui avait été jeté hors de son orbitre, par les commotions révolutionnaires, ne pouvait encore être replacé : les destructions étaient achevées, et bien que le besoin de réédifier se manifestât déjà, il n'existait point de centre autour duquel on pût graviter avec quelque sécurité. Il ne se présentait nulle part de main assez ferme pour rassembler les débris que la tempête avait dispersés. On était en présence d'un amas de ruines ; on mesurait avec effroi l'étendue, les ravages causés par la tourmente populaire, mais personne n'entrevoyait de terme à cette misère, personne n'osait envisager l'avenir.

Les chefs des différents partis de la guerre civile, que le Directoire était parvenu à désunir, pour les désarmer, plus étourdis par la gloire que nos armes avaient acquises et par la paix qui l'avait suivie, que confiants dans la tranquillité qui leur avait été promise, pensaient bien qu'un gouvernement ombrageux leur ferait tôt ou tard payer chèrement la célébrité qu'ils avaient obtenue. Les têtes volcaniques paraissaient calmées, à la vérité, mais on n'osait croire qu'elles fussent rassurées, et les rivalités s'apercevaient de toutes parts, particulièrement parmi les hommes que la guerre avait formés.

Les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, pleines d'officiers de mérite, ne voyaient qu'avec regret la plus belle part de gloire qu'avait eue l'armée d'Italie : elles étaient envieuses des préférences du Directoire exécutif pour tout ce qui appartenait à cette armée, et offraient ainsi des moyens de trouble à des agitateurs qui se rencontrent facilement parmi des esprits médiocres, surtout après des événements comme ceux dont on était à peine sorti. Les ambitions de toute espèce étaient en mouvement, et ne pouvaient qu'amener quelque nouveau 18 fructidor, ou tout autre événement de cette nature.

Le général Bonaparte venait de quitter l'Italie pour se rendre à Radstadt en traversant la Suisse ; son voyage n'avait été, pour ainsi dire, qu'une marche triomphale. La population entière se portait sur son passage ; on le saluait comme le héros des idées libérales, comme le défenseur des intérêts de la Révolution.

D'après le traité de paix, il devait se rassembler, à Radstadt, un congrès pour y régler les affaires des princes dépossédés, tant en Allemagne qu'en Italie, et sur la rive gauche du Rhin. Ce travail exigeant, par sa nature, de fort longs préliminaires d'étiquette et des renseignements de détails difficiles à réunir, le général Bonaparte ne s'occupa, à Radstadt, que de régler sommairement les bases des opérations qui devaient occuper ce congrès.

Il revint à Paris (1), où l'impatience publique

(1) Aussitôt le traité de Campo-Formio terminé, Bonaparte fut nommé, le 26 octobre 1797, général en chef de l'armée d'Angleterre, armée qui, véritablement n'avait pas encore de destination fixée ; puis, deux jours après cette nomination, le Directoire le délégua comme ministre plénipotentiaire de la République Française au congrès de Rastadt avec Bonnier et Treilhard. Il ne fallait pas une grande perspicacité pour démêler les inquiétudes secrètes qui agitaient les Directeurs, jaloux de la popularité que s'était si glorieusement acquise le jeune général. Ils le relèguent dans un congrès dont on ne peut prévoir le terme, et croient tromper leur orgueil par un comman-

l'attendait pour lui voir décerner, par le gouvernement, les témoignages de reconnaissance et d'admiration qui remplissaient depuis longtemps le cœur de chaque Français.

L'automne finissait, l'hiver et ses plaisirs avaient ramené la population dans la capitale : soldats et citoyens se portèrent en foule au devant de lui.

Le Directoire, qui avait mis en délibération s'il ratifierait les préliminaires de Leoben, se vit contraint, par cette manifestation de l'opinion nationale, de faire une réception solennelle au pacificateur qu'il avait été sur le point de désavouer.

Une estrade magnifique avait été dressée au fond de la cour du palais du Luxembourg. Le Directoire y prit place sous un dais, et le général Bonaparte lui fut présenté par M. de Talleyrand, alors ministre des Affaires étrangères. Les accla-

dement illusoire. Bonaparte ne fut pas dupe de cette comédie administrative, mais il avait besoin de n'en rien témoigner. Il lui était facile de se dérober à son exil diplomatique et déjà il méditait une destination plus certaine à cette armée qu'on mettait à sa disposition (elle devint quelques mois plus tard l'armée d'Egypte). Enfin, le 14 novembre à Milan, il prenait congé de son armée d'Italie et arrivait à Rastadt le 25 du même mois, sa présence donna tout à coup de l'importance aux deux autres plénipotentiaires français Bonnier et Treilhard. Jusque-là les Ministres étrangers et les petits princes allemands qui assiégeaient le congrès s'étaient montrés assez dédaigneux à leur égard. La glore de leur collègue devait leur profiter. Bonaparte d'ailleurs, outre la conscience de sa supériorité personnelle avait un profond sentiment de la dignité de la France et savait tenir la place qui appartenait à ses représentants. Il alla vite en affaires ; en présence des obstacles que présentaient les négociations particulières à la France, il se hâta de terminer ce qui avait rapport à la remise de Mayence aux troupes de la République, à celle de Palma-Nova et de Venise aux troupes autrichiennes. Le 30 novembre, les ratifications ayant été échangées avec les ministres de l'empereur d'Autriche, Bonaparte quitta Rastadt, arriva à Paris le 5 décembre, et descendit à sa maison de la rue Chantereine. Par arrêté du pouvoir exécutif en date du 28 décembre suivant la rue Chantereine prit le nom de *rue de la Victoire* (D. L.)

mations de la multitude contrastèrent avec les éloges froids du Directoire (1).

A cette époque, l'armée de Sambre-et-Meuse était réunie à celle du Rhin, sous le commandement d'Augereau, qui avait commandé à Paris au 18 fructidor. Moreau venait d'être destitué, après avoir dénoncé Pichegru, qui fut déporté à Cayenne.

Après la réception du Directoire au général Bonaparte, commencèrent les bals et les grands dîners, parmi lesquels il faut remarquer celui que lui donna la Convention nationale (2) ; il eut lieu dans la grande galerie du Muséum ; la table tenait toute la longueur de ce vaste local, et cette fête n'aurait été qu'une véritable cohue, sans les grenadiers de la Garde du Corps législatif, qui, en armes, bordaient la haie d'un bout à l'autre de la galerie, et présentaient un spectacle imposant.

A quelques jours de là l'Institut décerna une couronne au général Bonaparte ; son aréopage l'élut au nombre de ses membres (3). Il fut reçu par M. Chénier, et sa réception eut lieu, un soir, dans la salle du Louvre, où l'Institut tenait alors ses séances. Cette salle est au rez-de-chaussée, il y a devant un balcon ou une grande tribune en menuiserie antique, et soutenue par d'énormes cariatides ; c'est là, dit-on, que fut déposé le corps de Henri IV après que ce prince eut été assassiné.

J'assistais, avec le général Desaix, à la récep-

(1) Cette pompeuse cérémonie pour la réception du traité de Campo-Formio eut lieu le 10 décembre ; il n'y eut de bien remarquable que le discours prononcé par Bonaparte, discours empreint d'un hautain dogmatisme révolutionnaire et philosophique. L'opinion en fut fortement frappée. Ce discours est imprimé dans le *Moniteur Universel* du 12 décembre 1797 (D.L.).

(2) Il y a là une erreur, la Convention n'existait plus. Ce sont les deux Conseils des Anciens et des Cinq-Cents qui offrirent la fête au général Bonaparte ; elle eut lieu le 20 décembre 1797 (D. L.).

(3) 25 décembre 1798 dans la section de mécanique (D. L.)

tion du général Bonaparte. il était en costume, assis entre Monge et Berthollet : c'est, je crois, la seule fois que je l'aie vu porter l'habit de ce corps savant. Sa nomination eut l'effet qu'il en avait attendu : elle lui donna les journaux, les gens de lettres, toute la partie éclairée de la nation. Chacun lui sut gré d'avoir mêlé aux lauriers de la victoire les palmes académiques. Quant à lui, simple, retiré, en quelque sorte étranger au bruit que son nom faisait dans Paris, il évitait de se mêler d'affaires, paraissait rarement en public, et n'admettait dans son intimité qu'un petit nombre de généraux, de savants et de diplomates.

M. de Talleyrand était du nombre ; il avait le commerce aimable, le travail facile, un esprit de ressources que je n'ai vu qu'à lui. Habile à rompre, à tisser une intrigue, il avait tout le manège, toute l'habileté qu'exigeait l'époque ; il s'empressait auprès du général Bonaparte ; il s'était fait, pour lui, intermédiaire, orateur, maître des cérémonies. Touché de tant de zèle, le général accepta son dévouement. Cette sorte de transaction amena des bals, des soirées, où le ministre avait pris soin de rassembler les débris de la vieille bonne compagnie.

C'est dans une de ces réunions que le général Bonaparte vit madame de Staël pour la première fois. Le héros avait toujours vivement intéressé cette femme célèbre. Elle s'y attacha, lia conversation avec lui, et laissa échapper, dans le cours de cet entretien, où elle voulait s'élever trop haut, une question qui trahit l'ambition qu'elle nourrissait. « Quelle est la première femme, à vos yeux ? lui « demanda-t-elle. — Madame, répondit-il, c'est « celle qui fait le plus d'enfants. » Madame de Staël fut stupéfaite : elle attendait une tout autre réponse.

Mais ces félicitations, cet empressement, qui suivaient partout le général Bonaparte, ne tardèrent pas à faire ombrage aux membres du Directoire. Faibles dépositaires de l'autorité, ils sen-

taient l'opinion se détacher d'eux ; la nation comparait leur nullité personnelle à l'illustration du héros. Ils craignirent que l'enthousiasme public n'amenât quelque mouvement, quelque entreprise contre leur pouvoir, et ne songèrent plus qu'à éloigner celui qui en était l'objet.

Le général Bonaparte jugeant encore mieux des conséquences dont pourrait être suivie la prolongation de son séjour à Paris, où il n'avait cependant voulu s'immiscer en rien de ce qui concerne les affaires de l'intérieur, songea dès lors à s'éloigner d'un lieu qui offrait encore la triste perspective de tant de moyens de discordes, d'autant que nous approchions de l'époque propre à l'exécution du projet qu'il avait conçu en faisant la paix, et dont il avait rassemblé les premiers matériaux avant de quitter l'Italie.

A peine le Directoire avait-il fait la paix, qu'il avait décrété la formation d'une armée d'Angleterre que le général Bonaparte devait commander en chef, mais dont il avait lui-même fait donner le commandement au général Desaix, en attendant qu'il eût fait son voyage d'Italie à Radstadt.

Le général Bonaparte envoya le général Desaix visiter les ports et arsenaux de la marine, depuis l'embouchure de la Loire jusqu'au Havre, pour reconnaître dans quel état ils étaient, et quelles ressources ils pourraient offrir pour une descente en Angleterre. J'accompagnai le général Desaix dans ce voyage, et nous revînmes à Paris en même temps que le général Berthier, que le général Bonaparte avait envoyé faire la même reconnaissance dans les ports de la Manche.

Ces deux observateurs furent de l'opinion unanime qu'il ne fallait pas compter sur les ressources de ces ports pour effectuer une descente en Angleterre ; et que, conséquemment, il fallait lui faire la guerre avec d'autres moyens. Néanmoins on tint un langage contraire ; on laissa se persuader que l'idée de la descente était la pensée unique du gouvernement, en sorte que l'opinion s'y arrêta.

On fit partir de Paris tous les généraux qui avaient un emploi dans l'armée d'Angleterre ; on les envoya à leurs postes sur les côtes : on parvint à faire complètement adopter l'idée que c'était de l'Angleterre qu'on s'occupait, et que tous les préparatifs de la Méditerranée n'avaient été faits que pour détourner l'attention de l'ennemi, tandis que c'était justement le contraire.

Tout cela fait, le général Bonaparte n'eut pas de peine à démontrer l'insuffisance des moyens de la République pour attaquer l'Angleterre dans son île, et à décider le Directoire à entreprendre de porter une armée en Egypte, comme le point le plus rapproché et le plus vulnérable de la puissance commerciale anglaise, et dont les difficultés n'étaient pas disproportionnées à nos moyens d'attaque. Il lui fit l'énumération de ceux qu'il avait réunis dans les ports d'Italie avant de la quitter, et ne demandait que le commandement de la flotte et de l'armée, se chargeant de pourvoir à tout le reste.

On démontra au Directoire que l'on ne parviendrait jamais à tranquilliser la France, tant que cette foule de généraux et d'officiers entreprenants ne serait pas occupée ; qu'il fallait faire tourner l'ardeur de toutes ces imaginations au profit de la chose publique ; que c'était ainsi qu'après leurs révolutions, l'Espagne, la Hollande, le Portugal et l'Angleterre avaient été obligés d'entreprendre des expéditions outre-mer pour employer des esprits remuants qu'ils ne pouvaient plus satisfaire ; que c'était ainsi que l'Amérique et le cap de Bonne-Espérance avaient été découverts, et que les puissances commerciales d'au delà des mers s'étaient élevées.

Il n'en fallait sans doute pas tant pour déterminer le Directoire à saisir l'occasion d'éloigner un chef dont il redoutait la popularité, et la proposition convint à tous deux.

Dans ce temps-là, l'Ordre de Malte existait encore, et ses bâtiments de guerre devaient protéger tous les pavillons chrétiens contre les Barbaresques et les Turcs, qui ne respectaient que celui de la France.

Les bâtiments de commerce de Suède et de Danemark qui fréquentaient la Méditerranée, étaient protégés par des bâtiments de guerre de leur nation qui y venaient en croisière.

Ceux d'Amérique y venaient en petit nombre, et l'Angleterre n'avait une flotte de guerre dans cette mer que depuis que la France en avait armé une pour venir dans l'Adriatique protéger les opérations de l'armée d'Italie ; mais depuis la paix cette flotte était rentrée à Toulon, où elle avait amené l'escadre vénitienne, et la flotte anglaise était rentrée dans les ports de Sicile.

Elle avait pour but d'observer Toulon ainsi que l'escadre espagnole de Cadix, et tenait pour cela une croisière à la pointe sud de la Sardaigne. Le commerce de Marseille n'était pas encore tout à fait éteint. Cette ville, par suite de la sûreté de son pavillon, était presque exclusivement en possession de tout le commerce qui se faisait par les Turcs dans le Levant ; elle avait un nombre considérable de bâtiments connus sous la dénomination de bâtiments de caravane, qui, toute l'année, allaient dans les ports du Levant se noliser, et qui venaient hiverner à Marseille, où ils rapportaient leurs profits. Marseille comptait jusqu'à huit cents de ces bâtiments employés à cette navigation. Ceux des nations du Nord hivernaient dans les ports d'Italie, où ils cherchaient des nolis pour le printemps.

Avant de quitter l'Italie, et sous le prétexte d'une expédition contre l'Angleterre, le général Bonaparte avait fait mettre l'embargo sur tous les bâtiments de commerce qui se trouvaient dans les ports de la Méditerranée occupés par les troupes françaises. Il les fit fréter et bien payer, en sorte que ceux qui étaient dans les ports de Naples et de l'est de l'Adriatique s'empressèrent de venir chercher des nolis dans les ports que nous occupions.

Les Etats romains venaient d'être occupés par les troupes françaises ; le Directoire, qui cherchait à établir des républiques partout, n'avait pas manqué de prétextes pour susciter une querelle au Pape,

qui vit la métropole chrétienne envahie, et lui-même transporté à Valence en Dauphiné.

Depuis son retour à Paris, le général Bonaparte avait fait donner les ordres nécessaires pour que (toujours sous le prétexte de la descente en Angleterre) l'escadre de Toulon, forte de treize vaisseaux, dont un à trois ponts (y compris ceux que le vice-amiral Brueys avait ramenés de l'Adriatique), fût mise sur-le-champ en état de prendre la mer avec des troupes à bord.

Il fit également donner des ordres pour que l'on équipât et frétât tous les vaisseaux de commerce que l'on pourrait réunir dans Marseille et dans Toulon.

Il venait d'envoyer le général Reynier, que le général Desaix lui avait recommandé (1), pour organiser les bâtiments réunis à Gênes, d'après l'embargo dont je viens de parler, et en même temps pour commander les troupes qui venaient s'y embarquer.

Il y avait également un grand nombre de bâtiments semblables retenus dans les ports depuis Venise jusqu'à Livourne. Il fit partir de Paris fort incognito, le général Desaix, qui eut l'air d'aller faire à Rome un voyage d'amateur, parce qu'il aimait beaucoup les arts. Étant son premier aide de camp je partis avec lui dans sa propre voiture, ainsi que l'adjudant général Donzelot, qui était son chef d'état-major ; et je suis arrivé jusqu'à Rome sans qu'il soit échappé au général Desaix un mot qui m'ait donné à juger de l'objet de notre voyage. Il traversa la France comme un trait, et commença ses investigations scientifiques, en conservant toujours son incognito, dès qu'il fut au delà des Alpes.

(1) Le général Reynier était chef d'état-major de l'armée du Rhin ; il n'était pas connu du général Bonaparte, qui n'en avait entendu parler que depuis l'arrivée d'Augereau au commandement de l'armée du Rhin, et qui avait demandé au Directoire d'en retirer le général Reynier. *(Note dans l'édition originale.)*

Il s'arrêta à Turin, Palerme, Plaisance, Bologne et Florence, visitant tout ce que ces villes offrent de remarquable, et arriva à Rome.

Il n'avait pas l'air d'y être venu comme curieux ; il était en course continuelle dans tous les célèbres environs de cette cité fameuse, pendant que Donzelot exécutait les ordres qu'il lui avait donnés pour la réunion, dans le port de Civita-Vecchia, de tous les bâtiments qui avaient été rassemblés dans tous les autres, depuis Livourne jusqu'à Venise.

Nous restâmes six semaines à Rome, menant une vie aussi active qu'en pleine campagne ; enfin tous les moyens matériels ayant été préparés, il en fut rendu compte au général Bonaparte, qui était toujours à Paris, d'où il envoya ses derniers ordres, en désignant les troupes qui devaient composer chaque convoi. Il n'y eut aucune disposition particulière à leur faire prendre ; tout ce dont elles auraient pu avoir besoin, tant pour la traversée que pour la guerre, avait été mis à bord des vaisseaux avant qu'elles dussent y monter.

A Civita-Vecchia, nous embarquions neuf bataillons d'infanterie, pris dans les troupes qui occupaient les Etats romains ;

Un régiment de dragons, mais seulement avec les chevaux d'un escadron ;

Un régiment de hussards ;

Une compagnie d'artillerie légère, avec ses pièces et tous ses chevaux ;

Deux compagnies d'artillerie à pied avec leurs pièces et leurs chevaux ;

Un parc ;

Et enfin un état-major, une ambulance et une administration complète (1).

Le célèbre Monge, qui se trouvait à Rome, avait reçu du général Bonaparte l'ordre de se procurer à tout prix des caractères arabes d'imprimerie, de-

(1) Les autres convois étaient composés et organisés de même.

protes, des interprètes et de s'embarquer avec eux sur notre convoi (1).

Il trouva des interprètes dans l'Ecole de médecine de Rome, où l'on envoie des jeunes gens des Echelles du Levant pour étudier la médecine ; il parvint à exécuter en tout point les ordres du général Bonaparte, pendant que lui-même composait à Paris cette troupe de savants dans tous les genres, et dont les travaux ont immortalisé cette célèbre expédition.

C'étaient le général Caffarelli-Dufalga et M. Berthollet qui les lui avaient désignés.

Tout ce qui fut embarqué d'accessoire pour cette grande opération ne peut se comprendre : il n'y manquait rien de ce que la prévoyance la plus minutieuse et la plus étendue avait pu imaginer.

Il y avait des savants de toutes les classes, et des artisans de toutes les professions ; en un mot, de quoi créer, perfectionner, civiliser, et même polir tout à la fois les populations au milieu desquelles on allait s'établir, quelque barbares qu'elles eussent pu être.

Ce fut à la fin de mars 1797 (1) que furent ache-

(1) «... Nous aurons avec vous un tiers de l'Institut. Je compte spécialement sur l'imprimerie arabe de la Propagande et sur vous, dussè-je remonter le Tibre avec l'escadre pour vous prendre. » *(Le général Bonaparte au citoyen Monge,* à Rome, 2 avril 1798.) (D. L.).

(1) Ce n'est pas en 1797, mais le 5 mars 1798 que l'expédition fut résolue. Le Directoire donna à Bonaparte les pouvoirs les plus étendus et ne recula devant aucun sacrifice. Le secret fut convenu, et pour qu'il fut mieux gardé, on ne se servit pas de la plume des secrétaires. Merlin, le président du Directoire, écrivit l'ordre de sa main, et l'ordre lui-même ne désignait pas la nature de l'entreprise : « Vous trouverez ci-jointes, Général, les expéditions des arrêtés pris par le Directoire exécutif pour remplir promptement le grand objet de l'armement de la Méditerranée. Vous êtes chargé en chef de l'exécution. Vous voudrez bien prendre les moyens les plus prompts et les plus sûrs. Les ministres de la guerre, de la marine et des finances sont prévenus, écrivait-il au général, de se conformer aux

vés tous ces préparatifs. Le général Bonaparte avait fait partir de Paris tout ce qui devait s'embarquer avec lui à Toulon et à Marseille ; les troupes qui devaient de même s'y embarquer y furent envoyées de l'armée, qui depuis la paix était rentrée en France.

Le général Kleber, que le général Desaix avait aussi fait connaître au général Bonaparte, fut chargé du commandement de celles qui s'embarquèrent à Toulon.

Il venait d'arriver de ce port dans celui de Civita Vecchia une frégate que le général Bonaparte envoyait au général Desaix, pour escorter son convoi Ce ne fut qu'après l'arrivée de cette frégate que lui-même partit de Rome pour Civita-Vecchia, où il fit diriger les troupes qui devaient s'y embarquer.

Au commencement d'avril, tout le matériel était déjà à bord des vaisseaux, lorsqu'il survint un incident qui faillit faire ajourner toute l'entreprise Après la paix de Campo-Formio, le Directoire avait envoyé le général Bernadotte à Vienne en qualité d'ambassadeur ; à cette époque, il professait chaudement les idées républicaines, qui dans ce temps-là étaient une route assurée de fortune pour toutes les ambitions. Il avait arboré sur son hôtel, à Vienne, un drapeau tricolore, qui, à tort ou à raison, fut regardé par le peuple de cette ville comme une provocation. Y eut-il de l'excitation ? je ne l'ai pas su ; mais après quelques jours de fermentation, il éclata une émeute ; la populace s'étant portée à l'hôtel de l'ambassadeur, en fit retirer le drapeau, et se livra à des désordres, au point que le commandant de la garnison fut obligé de faire marcher les troupes

instructions que vous leur transmettrez sur ce point important dont votre patriotisme a le secret, et dont le Directoire ne pouvait mieux confier le succès qu'à votre génie et à votre amour pour la vraie gloire. » Tous les arrêtés d'organisation, de nominations, d'approvionnement, etc., etc., signés par les Directeurs, ont été rédigés par le général Bonaparte et ils ne furent pas insérés au Bulletin des actes du gouvernement (D. L.)

pour protéger l'ambassadeur et sa légation, qui avait été composée à Paris dans le but de ce que voulait faire le Directoire à Vienne, à l'ombre même du traité de paix qui venait à peine d'être signé (1).

Le ton des premières dépêches par lesquelles le général Bernadotte rendait compte de cet événement était si alarmant, que le général Bonaparte, auquel le Directoire les avait communiquées, envoya contre-ordre dans tous les ports, afin que non seulement on n'embarquât point, mais que de plus l'on fit débarquer tout ce qui pouvait être déjà à bord, et que l'on se tînt prêt à marcher. Huit jours après, le ton de la correspondance de Vienne étant devenu moins hostile (2), l'on reçut de nouveaux ordres pour continuer l'embarquement, qui n'avait éprouvé que cette perte de huit jours, qui étaient autant de

(1) Le 13 avril 1798 on célébrait à Vienne l'anniversaire de la levée des volontaires impériaux. Bernadotte voulut répondre à une fête par une autre : il fit célébrer dans son hôtel l'une des victoires de l'armée d'Italie, dont c'était l'anniversaire, et arbora à sa porte le drapeau tricolore avec les mots : *Liberté, Égalité*. La populace de Vienne excitée par des émissaires, se précipita sur l'hôtel de l'ambassadeur Bernadotte, en brisa les vitres et y commit quelques désordres. Bernadotte se retira alors à Rastadt. Le Cabinet autrichien s'empressa de publier une désapprobation de l'événement et envoya des excuses à notre ambassadeur (D. L.).

(2) Lettre du général Bonaparte au comte de Cobenzl (25 avril 1798) : « Lorsque le gouvernement a appris, Monsieur, l'événement arrivé à Vienne le 24 germinal dernier, il n'a pas douté que l'intention du Cabinet de Vienne ne fût d'avoir la guerre.

« Il nous sera facile, en écartant toutes les passions, de détruire tous les soupçons, de concilier tous les intérêts, de déjouer l'intrigue des puissances étrangères aux maux du continent, et qui ne cherchent, en y suscitant du trouble, qu'une occasion de faire leur paix.

« Mais, si cette influence ou des intérêts individuels guidaient la chancellerie de Vienne, comme ils ont paru guider les opérations de la police dans la journée du 24 germinal, il ne resterait plus à la nation française qu'à se laisser effacer du

pris sur ceux que la fortune semblait nous avoir accordés.

Pendant ce court intervalle, le général Desaix, qui était avide de connaissances, alla visiter les mines d'alun de Rome, qui sont situées à quelques heures de chemin de Civita-Vecchia ; elles sont très abondantes, et l'alun que l'on en extrait passait dans ce temps-là pour le plus estimé. Monge était avec nous, et nous expliquait tout ce qui était nouveau pour nous.

Nous allâmes aussi voir l'embouchure du Tibre, ainsi que tous les environs de Civita-Vecchia : ce port a été construit par Trajan : il est devenu peu spacieux en raison de la grandeur des vaisseaux d'aujourd'hui, comparativement à ceux pour lesquels il a été construit.

A peine la frégate que l'on nous avait envoyée de Toulon put-elle y entrer, et une fois qu'elle fut dedans, il y avait si peu de place pour la faire évoluer sur elle-même, que ce fut une affaire d'État quand vint le moment d'appareiller.

Le bassin du port a été construit avec tout le luxe et la solidité qui caractérisent l'époque des Romains : ses quais réguliers sont composés d'assises de blocs de marbre énormes ; la dernière est en marbre blanc : tout le pourtour du port est garni de mufles de lions en bronze ; il n'en manque pas un. Ce sont encore les mêmes qui ont été posés du temps de Trajan pour amarrer les vaisseaux, et

nombre des puissances de l'Europe, ou à effacer elle-même la carrière militaire à parcourir, mais que l'homme qui connaît les maux que produirait une guerre de cette nature ne peut envisager qu'en vouant à l'exécration des peuples et de la postérité ceux qui l'auraient provoquée.

« Je vous prie de croire, Monsieur, à la haute estime et à la considération distinguée que j'ai pour vous.

BONAPARTE. »

C'est après cette lettre si énergique du général Bonaparte que les menaces cessèrent (D. L.).

ils servent encore aujourd'hui au même objet : ceux de notre convoi y étaient attachés.

Le port est fermé par une jetée formée de main d'homme à la même époque. Elle est composée d'assises de laves qui, jusqu'à ce moment, ont résisté à la mer et au temps.

Malheureusement les nobles souvenirs que ces travaux rappellent sont flétris par l'ignoble population qui s'agite au milieu de ces vestiges de la grandeur romaine.

La plupart des forçats de Civita-Vecchia étaient alors des artisans étrangers qui étaient venus chercher fortune dans la Romagne, et qui avaient fini par y commettre des crimes. Comme la marine du Pape ne faisait faire aucuns travaux, on avait permis à ces malheureux de chercher du travail dans la ville, et les habitants les employaient volontiers.

Il nous sembla même que cette mesure avait été calculée par l'administration dans la vue d'empêcher ces misérables de s'abandonner au désespoir, et peut-être aussi dans le dessein d'en tirer quelque profit pour elle-même. Il en était résulté que peu à peu la honte des fers s'était affaiblie, et qu'un forçat ne rougissait plus de l'être. Ce degré d'abjection nous navrait, et nous faisait déplorer l'influence qu'un pareil gouvernement pouvait avoir sur les destinées de tout une population.

Le général Desaix avait remarqué, dans l'arsenal romain, deux belles demi-galères nouvellement construites ; il les fit armer et réunir au convoi. Les forçats s'offraient à l'envi pour s'y embarquer, prévoyant bien que leur liberté serait le résultat des services qu'ils pourraient nous rendre.

Les convois de troupes qui sortirent de Marseille, Toulon et Gênes, sous la protection de la flotte de guerre de Toulon, partirent à peu près ensemble, et se rallièrent à la baie de Saint-Florent en Corse. En sortant de Toulon (1), le général Bonaparte avait

(1) Bonaparte quitta Paris le 3 mai ; le 5, il couchait à Chalon-sur-Saône ; le 6, il traversait rapidement Lyon et Valence ;

u des nouvelles de la mer par des frégates espanoles qui entraient dans ce port ; elles venaient e Mahon, et apprirent que l'escadre anglaise n'était as dans ces parages, que seulement deux vaisseaux e cette escadre étaient en réparation à l'île de Saint-Pierre de Sardaigne.

Le convoi de Civita-Vecchia était trop loin pour ie pas être livré entièrement à la conduite du général Desaix qui le commandait ; il avait reçu l'ordre de sortir à jour fixe, et de faire route directenent pour Malte, en venant reconnaître le Mareimo à la pointe de Sicile ; et arrivé devant Malte, l devait y attendre de nouveaux ordres.

Nous étions au commencement de mai, lorsque ious arrivâmes devant Malte (1). La grande escalre ni les autres convois ne paraissaient pas encore, t conformément à l'instruction donnée par le général Bonaparte au général Desaix, le convoi se tint n croisière devant le port. Des calmes survinrent, à

e 8, il s'arrêtait quelques heures à Aix, et arrivait le 9 à Coulon, à l'Hôtel de la Marine. Sa présence au milieu des troupes répandit parmi elles l'allégresse, et l'exaltation de ces leux sentiments n'eut plus de bornes lorsqu'il leur eut adressé a proclamation qui électrisa toutes les âmes. Généraux, officiers, soldats et marins, tous ne virent que les lauriers à ueillir, sans s'arrêter aux périls de l'entreprise ; un cri général d'enthousiasme et d'impatience s'éleva pour hâter le monent du départ. Bonaparte resta encore quelques jours à Coulon. Enfin, le 19 mai, la flotte mit à la voile. Bonaparte en lonna immédiatement avis au Directoire exécutif.

30 floréal an VI (19 mai 1798).

« Il est sept heures du matin, l'escadre légère est sortie, le onvoi défile, et nous levons l'ancre avec un très beau temps. »

On n'avait pas vu, depuis le temps des croisades, autant de voiles réunies dans la Méditerranée. Trente-deux mille soldats le toutes armes occupent le pont et l'entrepont des navires. On ne leur fit pas savoir encore où ils allaient, si ce n'est qu'ils vont combattre pour la France contre l'Angleterre. Mais peu leur importait, puisqu'ils étaient commandés par Bonaparte (D. L.).

(1) Le 9 mai 1798.

l'aide desquels les courants qui règnent dans cette partie dispersèrent les bâtiments du convoi assez loin les uns des autres.

Nous étions arrivés le matin ; l'après-midi du même jour, le Grand Maître de l'Ordre de Malte, voyant un convoi aussi considérable, composé de bâtiments de toutes nations escortés par une frégate, et qui non seulement n'entrait pas dans le port mais qui ne le faisait même pas fréquenter par la plus légère embarcation, commença à concevoir de l'inquiétude, ou à éprouver de la curiosité.

Il envoya une chaloupe, montée par un des grands-baillis de l'Ordre, en qualité de parlementaire, pour nous arraisonner (1). Cette chaloupe s'était dirigée sur la frégate que montait le général Desaix, et sous le prétexte des lois de quarantaine, le bailli ne voulut pas monter à bord, quelques instances qu'on lui fit ; il parla de sa chaloupe, qui avait passé à la poupe de la frégate.

Sa mission n'était qu'un motif de curiosité, et comme il vit à bord des vaisseaux une grande quantité de soldats qui grimpaient sur les épaules les uns des autres pour le voir, il se hâta de retourner en rendre compte. Il allait prendre congé, à la suite d'une conversation par monosyllabes entrecoupées, lorsque, pour la ranimer un peu, le général Desaix lui demanda d'entrer dans le port pour prendre de l'eau. Le bailli s'éloigna en promettant de faire faire une réponse.

Il revint effectivement le même soir dire que le Grand Maître ne pouvait accorder l'entrée du port qu'à quatre bâtiments à la fois. La défaite était ingénieuse ! il ne lui avait pas fallu faire de grands efforts d'esprit pour calculer que nous avions plus

(1) Poussielgue fut envoyé à Malte pour sonder le terrain avant qu'on en fît l'attaque. Les rapports qu'il fit furent très utiles et rendirent un service essentiel. Poussielgue avait déjà été employé dans l'armée d'Italie pour des services diplomatiques. Après la prise de Malte, il accompagna encore Bonaparte en Egypte où il fut administrateur des finances (D. L.).

e quatre-vingts voiles, et que l'aiguade du convoi ût demandé vingt jours : certes, nous n'avions pas e laps de temps à perdre devant cette gentilhommière. Toutefois nous feignîmes de prendre la hose au sérieux, et tout en refusant poliment M. le ailli, nous dîmes quelques mots des dangers auxuels nous serions exposés, si les Anglais venaient paraître. Cette dernière considération ne parut as le toucher beaucoup, et il s'éloigna en nous annonçant que l'Ordre ne pouvait rien nous accorder le plus. Nous étions presque à l'entrée de la nuit, t le parlementaire était parti, lorsque notre vigie ignala deux voiles à l'est et venant droit sur ous.

Elles furent bientôt assez près pour que nous econnussions un vaisseau et une frégate ; l'inquiéude nous prit, et elle devint extrême lorsqu'à deux portées de canon de nous, nous ne les vîmes point hisser leur pavillon, jusqu'au moment où ils nous raversèrent en hissant l'un et l'autre le pavillon maltais ; c'étaient le vaisseau et la frégate de l'Ordre qui, au retour d'une croisière, rentraient dans le port. On les désarma dans la nuit même pour armer es galères qui devaient nous combattre le jour suivant.

Le lendemain, à la pointe du jour, notre vigie nous signala des voiles au nord-ouest, et bientôt après elle nous fit connaître que les voiles aperçues étaient sans nombre : c'était l'escadre avec ses convois, qui arrivait dans la baie de Saint-Florent.

Le général Desaix ainsi que M. Monge passèrent de la frégate sur une des demi-galères du Pape que nous avions amenées, et allèrent à la rencontre de l'escadre pour rendre leurs devoirs au général Bonaparte. Dans la matinée, toute l'escadre et l'armée furent réunies en face de l'ouverture du port. Tout prit dès lors une face nouvelle. On se disposa partout au débarquement.

Le général Bonaparte fit débarquer à droite les troupes de la division du général Bon. En même temps, il faisait débarquer le général Desaix à

gauche ; nous prîmes terre à la baie de Marsa-Sirocco.

Le commandement des troupes en tête de ce débarquement m'avait été confié ; je marchai droit aux redoutes (1) qui défendaient l'atterrage, elles furent enlevées à l'instant, et les Maltais qui les défendaient s'enfuirent par leur échelle de retraite. Nous marchâmes de là au fort de Rohan, situe une demi-lieue plus loin, et de l'autre côté de la baie. Après nous avoir envoyé quelques coups de canon, il capitula, et se rendit au capitaine de génie Garbé, aujourd'hui officier général. Dans le reste de l'île nous trouvâmes généralement peu de résistance ; tout semblait à l'abandon. A peine le Grand Maître avait-il pu rassembler quelques détachements pour défendre les ouvrages avancés. Les chevaliers étaient sans élan. La population, accoutumée à l'idée qu'elle ne devait courir aux batteries que dans le cas d'invasion de la part des Turcs, refusait de prendre les armes contre nous. Toutes ces belles fortifications qui annonçaient la puissance de l'Ordre et la force de la place devinrent inutiles. Nous poussâmes ce jour-là jusqu'au pied des remparts du côté de la terre ; nous nous étonnions d'une défense aussi faible ; nous cherchions à nous expliquer comment une place qui nous paraissait inexpugnable présentait une conquête si facile : nous ne tardâmes pas à le comprendre.

Le général Bonaparte était resté toute la journée à bord de *l'Orient* ; il avait fait attaquer les galères maltaises et les avait forcées de rentrer au port. Le général débarqua le soir même, et c'est alors que nous pûmes juger, aux indiscrétions qui échappaient autour de nous, que tous les membres de

(2) Ces redoutes sont d'une construction différente de celle adoptée en Europe ; elles sont tout entières en maçonnerie ; on n'y arrive qu'à l'aide d'échelles que la garnison a soin de rentrer avec elle quand elle s'est introduite. Chaque redoute contient un petit magasin de vivres et une citerne. *(Note dans l'édition originale.)*

l'Ordre n'étaient pas étrangers au succès que nous venions d'obtenir.

Depuis la Révolution française, et surtout depuis la dissolution des corps d'émigrés, le rocher de Malte était devenu le refuge d'un grand nombre de jeunes nobles auxquels il n'était plus resté que cet asile, et qui n'avaient pas la ferveur des anciens chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Leur éducation mondaine ne s'accommodait pas de la vie monastique, et le mal du pays augmentait en quelques-uns le désir de quitter ce rocher, qui peu de temps auparavant avait été l'objet de leurs désirs.

L'apparition de notre flotte devant Malte leur présentait l'occasion de rompre des engagements qu'ils commençaient à regarder commes des chaînes, et de se créer une existence nouvelle. Doit-on les plaindre ou les blâmer ?

Quoi qu'il en soit, les pourparlers ne tardèrent pas à s'établir entre le quartier général et le gouvernement de Malte. Le Grand Maître de l'Ordre, convaincu, trop tard sans doute, de l'impossibilité de sauver la place et de l'inutilité d'une résistance sans objet, consentit à capituler (1).

(1) Le 11 juin, à la pointe du jour les plénipotentiaires du Grand Maître se présentèrent à bord de l'*Orient* avec les pouvoirs nécessaires pour traiter de la reddition de la place. Ils avaient à leur tête le commandeur Bosredon de Ransijat, ce chevalier de la ci-devant Langue d'Auvergne, qui, du moment où il vit que l'on prenait les armes contre nous, écrivit sur-le-champ au Grand Maître que son devoir, comme Chevalier de Malte, était de faire la guerre aux Turcs, et non à sa patrie ; qu'en conséquence, il déclarait ne vouloir prendre aucune part à la mauvaise conduite de l'Ordre dans cette circonstance. Il fut mis immédiatement en prison, et il n'en sortit que pour être chargé de venir négocier.

Les membres du Conseil qui avaient le plus provoqué à la résistance furent ceux qui sollicitèrent davantage la protection du Général Bonaparte, parce qu'ils étaient le plus en butte à l'indignation du peuple.

La convention fut signée à bord de l'*Orient*, le 12 juin, à deux heures du matin. Le texte en est inséré *in-extenso* dans le *Moniteur* du 10 août 1798 (D. L.).

Les principales conditions furent la remise des forts à nos troupes, la liberté pour lui et les siens, et la faculté pour tous les chevaliers de se retirer où bon leur semblerait. Nous primes en conséquence possession de la place.

Les chevaliers de Malte français se trouvaient en supériorité numérique. L'Ordre de Malte n'avait pas subi de changements dans sa division. Il était encore organisé par Langues comme depuis sa fondation. On comptait les Langues de France, Auvergne, Provence, qui formaient à elles seules plus de la moitié de l'Ordre. Les autres se composaient d'un nombre bien moins grand de chevaliers, ce qui explique la facilité de notre succès.

Le Grand Maître, M. de Hompesch, s'embarqua sur un bâtiment neutre qui fut mis à sa disposition, et qui fut escorté jusqu'à l'embouchure de l'Adriatique, par une de nos frégates (*l'Artémise*), sur laquelle était le général de brigade Murat et M. de Lavallette, aide de camp du général Bonaparte. Ceux des chevaliers qui étaient Français entrèrent presque tous dans nos rangs.

Le général Bonaparte s'occupa sur-le-champ d'organiser l'île : garde nationale, administration, moyens d'attaque et de défense, tout fut arrêté et exécuté en moins de huit jours. La garnison maltaise fut incorporée dans les demi-brigades : une partie de la division Vaubois la remplaça, et la flotte eut ordre de mettre à la voile (1).

(1) Le Général Vaubois prit le commandement de l'île avec 3.000 hommes environ, 900 de la 7e légère, 518 de la 6e demi-brigade de ligne ; 285 de la 41e ; 650 de la 80e ; 700 de la 19e (2 bataillons) et 5 compagnies d'artillerie : il en fallait 8.000 pour la défendre. Le Général Berthier donna des ordres pour que six mille hommes des dépôts de l'armée qui étaient à Toulon s'y rendissent ; que mille hommes y fussent envoyés de Corse, quinze cents de Civita-Vecchia, quinze cents de Gênes. Pour compléter les vivres, il manquait des viandes salées et des médicaments : il le fit connaître à l'administration de la marine. Le Général en chef fit sentir au Directoire la nécessité de faire passer à La Valette les renforts et

Le général Desaix resta encore quelques jours à Malte, parce que sa frégate devait recevoir à son bord l'intendant des finances, qui avait quelques opération à terminer. Nous employâmes ce petit retard à visiter ce rocher dont le nom était si célèbre dans l'histoire. J'éprouvai un vif intérêt de curiosité à parcourir cette île, dont on nous avait toujours parlé comme d'un point inexpugnable, et qui était si vite tombée devant nous (1).

Civita-Vecchia, située sur une éminence au milieu de l'île, et qui avait été le seul point fortifié par les chevaliers à leur arrivée dans l'île, fut le lieu où nous nous rendîmes d'abord : de là nous visitâmes successivement les ouvrages dans l'ordre où ils avaient été construits. Tout le monde sait qu'après la chute de Rhodes, les chevaliers s'occupèrent avec ardeur à fortifier Malte.

Tous les Grands-Maîtres de l'Ordre, depuis cette époque, n'ont semblé désirer d'autre titre de gloire que celui d'avoir ajouté quelque nouvel ouvrage au port ou à la ville : c'était l'unique soin du gouvernement. L'ostentation avait fini par s'en mêler, et en

les approvisionnements qui manquaient, afin d'assurer le service de cette place importante : huit mille hommes pouvaient se maintenir maîtres de l'île, et se trouveraient alors en position de recevoir des rafraîchissements : mais, selon sa coutume, le Directoire ne pourvut à rien. Vaubois fut abandonné à ses propres forces. L'armée d'Orient s'affaiblissait de trois mille hommes, mais elle se renforça de deux mille hommes de la légion maltaise.

Le vaisseau-amiral donna le signal du départ le 19 juin, juste un mois après avoir quitté la rade de Toulon. La prise de Malte ne retarda la marche de l'armée que de dix jours.

(1) Après la capitulation le général Bonaparte fit le tour des remparts et visita tous les forts : il admirait les beautés des fortifications de la place taillées dans le roc, et s'étonnait lui-même de la facilité avec laquelle il s'en était emparé. « Il faut avouer, lui dit le Général Caffarelli, à qui il communiquait ses réflexions, que nous sommes bien heureux qu'il se soit trouvé du monde dans cette ville pour nous en ouvrir les portes. » (D. L.)

construisait des fortifications à Malte, comme on élevait des palais à Rome depuis que le Saint-Siège y a remplacé le trône des Césars. Malte est ainsi devenu un amas prodigieux de fortifications, et nous ne savions ce que nous devions le plus admirer, ou de la persévérance qu'il a fallu pour les élever, ou du génie qu'il a fallu pour les concevoir. Ce que nous y vîmes de plus étonnant est l'ouvrage de la nature, c'est le port : il est si spacieux, que l'armée navale et les six cents bâtiments de convoi n'en remplissaient que la moindre partie. Le mouillage en est si facile et si sûr, que les plus gros vaisseaux de guerre peuvent s'amarrer contre le quai.

Au milieu de toutes ces merveilles, nous fûmes attristés par la vue d'un spectacle dans le genre de celui qui nous avait déjà indignés à Civita-Vecchia. Les galères de l'Ordre étaient montées par des forçats, composés de prisonniers faits sur les bâtiments turcs. Nous eûmes d'abord peine à croire qu'il arrivât souvent que, lorsqu'on manquait de forçats, des hommes libres consentissent à s'engager comme tels sur les galères pour une somme d'argent. Il fallut bien cependant nous rendre à l'évidence et en croire le témoignage de nos yeux. Nous vîmes de ces misérables, qu'on appelle *bonovoglio*, servir sur les mêmes bancs que les forçats, enchaînés comme eux, et partageant leurs pénibles travaux comme ils partageaient leur opprobre. A la vue d'une pareille dégradation, nous fûmes moins surpris d'avoir trouvé si peu de résistance. Il est tout simple de voir insensibles à un appel aux armes, des hommes prêts à répondre à un appel au déshonneur.

M. Monge nous avait quittés à Malte pour s'embarquer sur *l'Orient* (1), parce que le général Bonaparte aimait à l'avoir près de lui.

(1) Sur les treize vaisseaux de ligne qui composaient l'escadre, un des plus beaux, ayant toutes les qualités qu'on pouvait souhaiter, était l'*Orient*, de 120 canons ; c'était le vaisseau-amiral ; c'était celui sur lequel s'était embarqué Bonaparte, c'était son quartier général (D. L.).

Le général Desaix, avec lequel j'étais, ne partit donc que huit jours après l'armée : en sortant du port, nous rencontrâmes une belle frégate française qui venait d'Italie : elle mit son canot à la mer ; il amena à notre bord M. Jullien, aide de camp du général Bonaparte.

Depuis la rencontre des frégates espagnoles, cette frégate avait été envoyée par son ordre au général Desaix, pour le prévenir de l'existence de deux vaisseaux anglais à Saint-Pierre de Sardaigne, d'où ils venaient de partir au moment de l'appareillage de l'escadre de Toulon.

Cette frégate (*la Diane*) avait été jusqu'à Civita-Vecchia, où elle n'était pas entrée ; M. Jullien avait été à terre prendre des informations sur le jour où nous en étions partis, et ce fut pendant qu'il était à terre à Civita-Vecchia que l'escadre anglaise passa fort loin au large. Comme la frégate *la Diane* était près de terre, l'escadre anglaise, qui se trouvait dans le point le plus éclairé de l'horizon, ne l'aperçut pas, ou du moins ne la fit pas reconnaître, en sorte qu'elle échappa, et elle continua sa route pour rejoindre l'armée.

Peu de jours après, nous rencontrâmes la frégate qui revenait d'escorter le Grand Maître de Malte (1) ; elle rejoignait aussi l'armée, et telle était notre for-

(1) D'après la convention du 12 juin, le général Bonaparte devait demander une principauté au Congrès de Rastadt pour le Grand Maître ; et en attendant il s'engageait à lui faire accorder une pension de 300 000 francs et l'avance de deux années de cette pension pour indemnité de son mobilier. Il garantissait aux chevaliers de la nation française reçus avant l'année 1792 la faculté de rentrer dans leur patrie, 700 francs de pension et 1000 pour les sexagénaires. C'est le 17 juin que le Grand Maître Ferdinand Hompesch, quitta Malte et partit pour Trieste. Quant aux Chevaliers, les uns furent autorisés à rester à Malte en raison de leur attachement à la France ; les autres rentrèrent dans leur pays ou accompagnèrent le Grand Maître, et trente-quatre sollicitèrent l'honneur de servir sous les drapeaux de la République Française. Ils furent embarqués comme volontaires à la suite de l'armée.

tune, qu'en entrant et en sortant de l'Adriatique, cette frégate avait croisé et recroisé le sillage que traçait l'escadre anglaise, sans que celle-ci se fût douté de rien.

Pendant que nous mettions à profit les faveurs de la fortune, qu'avait fait l'escadre anglaise? Elle était partie à Naples et partie à Syracuse ou Palerme, où son amiral, le célèbre Nelson, avait trouvé une Capoue aux pieds de lady Hamilton.

Les deux vaisseaux qui étaient partis de Saint-Pierre à notre approche, avaient été lui donner l'alerte, et sur-le-champ il avait mis à la voile pour Toulon, en longeant la côte d'Italie. De Toulon il fut à Saint-Florent, de Saint-Florent il fit route pour le Levant, sans s'arrêter ni faire reconnaître Malte en passant.

Nous venions aussi de rejoindre l'armée, lorsque le général Bonaparte fit donner à toute la flotte le signal de quitter la route que l'on suivait pour se diriger sur l'île de Candie, que nous n'apercevions pas, mais qui se trouvait à notre gauche en avant de nous.

L'ordre fut ponctuellement exécuté : le soir, tous les vaisseaux étaient ralliés sous la côte de Candie, ayant la flotte de guerre rangée sur deux colonnes à leur droite.

Dans la même nuit, nous entendîmes plusieurs coups de canon tirés à notre droite, et comme ce n'était pas notre escadre qui les tirait, cela nous donna fortement à penser. Après la perte de notre escadre au combat d'Aboukir, les Anglais comparèrent le journal de navigation de notre escadre à celui de la leur, et il fut reconnu que cette nuit là les deux armées avaient navigué, pendant plusieurs heures, à quatre ou cinq lieues l'une de l'autre. Les coups de canon que nous avions entendus étaient des signaux que l'amiral anglais faisait faire à ses vaisseaux ; et si le général Bonaparte n'avait pas, la veille, fait faire route sur Candie à la sienne, nous nous serions infailliblement trouvés au

jour en présence de l'armée navale anglaise (1).

Peu de jours après, on découvrit la terre d'Égypte; nous étions en face d'Alexandrie, dont nous n'apercevions que les minarets, quoique nous en fussions fort près, parce que la côte est très basse sur ce point.

Le général Bonaparte avait envoyé en avant une frégate pour chercher le consul de France qui résidait dans cette ville. Celui-ci venait d'arriver à bord de *l'Orient*, lorsque l'on fit le signal à toute l'armée de se préparer au débarquement.

Il avait appris au général Bonaparte que, quarante-huit heures auparavant, l'escadre anglaise, forte de quatorze vaisseaux, avait paru devant Alexandrie (2), où elle avait pris langue pour savoir ce que pouvait être devenue l'escadre française, qu'elle poursuivait la croyant devant elle ; et que, ne l'ayant pas trouvée, elle avait continué sa route vers les côtes de Syrie, ne pouvant, sans doute, se persuader qu'elle l'avait devancée.

Aussitôt que le général Bonaparte eut entendu le rapport du consul de France, il s'écria : « Fortune ! fortune ! encore trois jours ! » et fit com-

(1) A ces nouvelles, le général Bonaparte ordonna de naviguer de manière à attaquer l'Afrique à trente lieues à l'ouest, vers le cap Deris (El-Herf), au vent d'Alexandrie, afin de ne se présenter devant ce port qu'après avoir reçu les rapports de ce qui s'y passait. Le but de l'expédition n'était déjà plus un secret pour personne. Alors que l'on interrogeait encore l'horizon, et que la terre n'apparaissait pas encore, le Général en chef avait fait distribuer à bord de tous les bâtiments une proclamation imprimée à bord de l'*Orient* et annonçant enfin le but de l'expédition sur l'Egypte (D. L.).

(2) L'expédition arriva le 1er juillet 1798 au matin, devant la côte d'Afrique, et la colonne de Pompée annonça la ville d'Alexandrie. L'amiral Brueys s'était fait précéder par la frégate la *Junon*, qui était allée prendre M. Magallon, neveu, consul de France. Il était près de quatre heures quand il arriva, et la mer était très houleuse (D. L.).

mencer de suite le débarquement de toutes les troupes, en ordonnant de le hâter (1). On le commença le soir même de notre arrivée ; la flotte de guerre, avec ses convois, était au mouillage très près de la ville ; toutes les chaloupes furent mises à la mer en peu d'instants et chargées de soldats : elles s'approchèrent du rivage en laissant la ville à leur gauche. La mer devint grosse, au point que l'on ne put aborder et que les chaloupes furent obligées de revenir s'amarrer aux vaisseaux qui étaient les plus rapprochés de la côte ; elles passèrent la nuit dans cette position, chargées de leur monde et ballottées d'une manière insupportable : aussi dès que la mer fut calme, elles larguèrent bien vite leurs amarres, et gagnèrent la côte, qui, en quelques heures, fut couverte de soldats. Je commandais le premier détachement du général Desaix, et j'avais aussi été obligé de revenir m'amarrer à une demi-galère, où je passai une nuit fort orageuse, pendant laquelle je courus risque d'être englouti. On ne pouvait pas remonter à bord des vaisseaux, qui eux-mêmes étaient encombrés de soldats.

En Egypte, le jour paraît vite, et le soleil ramène ordinairement le calme, en sorte que l'angoisse cessa bientôt ; après avoir débarqué les troupes, ce qui fut achevé dans la matinée, on procéda au débarquement des chevaux. Je fus encore chargé de faire mettre à terre ceux qui avaient été embarqués sur notre convoi.

Cette opération devait être fort longue, et je n'en avais pas encore vu ; je m'avisai d'un moyen qui me réussit : je commençai par en faire débarquer

(1) Voici comment Napoléon rappelle ce fait dans ses *Dictées à Sainte-Hélène* : « ... La mer était grosse ; les soldats éprouvèrent beaucoup de difficulté à entrer dans les chaloupes et à traverser les rochers qui ferment la rade d'Alexandrie et qui se trouvent en avant de la plage où s'opérait le débarquement. Dix-neuf hommes se noyèrent. L'amiral donna la main au général en chef pour l'aider à descendre dans son canot, et, le voyant s'éloigner, il s'écria : « *Ma fortune m'abandonne...* » (D. L.).

six, en mettant les dragons dans une chaloupe et en descendant les chevaux dans la mer : chaque dragon tenait son cheval par la longe. Le premier ainsi débarqué était obligé de se soutenir en nageant jusqu'à ce que le dernier fût descendu à la mer ; après quoi j'ordonnai à la chaloupe de gagner le rivage en traînant à la remorque les six chevaux qui nageaient, et de les établir à terre le plus près possible du bord de l'eau, de manière que tous les chevaux que j'allais successivement faire jeter à la mer pussent les voir.

Je fis ensuite placer tous les dragons, hussards, canonniers et soldats du train avec leurs selles et harnais dans des chaloupes pour aller attendre à terre leurs chevaux ; et pendant qu'ils faisaient le trajet, je fis successivement hisser les chevaux de chaque bâtiment par les deux bords à la fois, et les fis déposer dans la mer, sans aucune précaution que de leur mettre la longe autour du cou.

Une chaloupe était disposée pour saisir celle des premiers qui furent ainsi débarqués et les conduire lentement rejoindre les autres à terre ; ceux que l'on débarquait allaient par un instinct naturel se joindre à ceux qui étaient déjà dans l'eau, et il s'établit ainsi une longue file de chevaux qui nageaient et suivaient en liberté la chaloupe qui conduisait la tête ; il n'y en eut pas un seul de perdu : tous, en arrivant à terre, furent saisis par leurs cavaliers qui les attendaient sur le rivage, au bord du désert, leur mettaient la selle et les montaient.

Mon opération eut un plein succès, et le général Desaix, qui était sur le rivage, m'en témoigna sa satisfaction en voyant arriver toute cette file de chevaux.

A peine le soleil était-il à son déclin, que le débarquement du personnel de toute l'armée était effectué, et l'armée entière, à très peu de chose près, réunie près de la colonne de Pompée, à quelques centaines de toises d'Alexandrie. C'est le premier monument que nous avons vu ; et nous étions si occupés de ce que nous allions trouver dans un pays

qui n'offrait pas même à nos yeux vestige de végétation, que pas un de nous ne fit attention à cette colonne qui se trouve isolée dans le désert.

La division Kleber, qui y avait été ralliée la première, se porta de suite sur Alexandrie (1).

L'enceinte de cette ville est celle qui fut élevée par les Arabes. A l'angle par lequel nous arrivions, il se trouvait une grosse ouverture régulière qui semblait avoir eu autrefois une destination, mais qui n'était plus qu'un large trou à douze pieds d'élévation du pied de la muraille.

Les Turcs y avaient mis une mauvaise pièce de canon posée sur des pierres ; ils la chargeaient sans gargousses ni boulets, mais cependant avec de la poudre et des pierres, et ils mettaient le feu avec un tison allumé : nous vîmes bientôt dans quelle ignorance ils étaient de l'art de l'artillerie.

On aura de la peine à croire que, dans une armée remplie comme l'était la nôtre d'officiers d'un mérite incontestable, on s'entêta à donner l'assaut à ce misérable trou, où l'on perdit passablement de monde, et où Kleber (2) entre autres fut blessé, tandis qu'à deux cents toises plus à droite il y avait la grande porte d'Alexandrie à Damanhour qui n'était pas même fermée.

Des soldats, en rôdant le long de la muraille, qui n'a point de fossé, découvrirent cette porte : ils y entrèrent, et ils étaient déjà arrivés aux maisons de la ville, que l'on s'irritait encore contre ce trou

(1) Ce fut dans la nuit du 1er au 2 juillet, à une heure du matin, que l'on mit pied sur la terre d'Egypte, au Marabout, à trois lieues ouest d'Alexandrie. Le général en chef se porta la nuit même, à trois heures du matin, sur Alexandrie avec les divisions Kleber, Menou et Bon. Menou débarqua le premier à la tête de sa division près du Marabout (D. L.).

(2) Le général Kleber était au pied de la muraille, désignant l'endroit où il voulait que ses grenadiers montassent, lorsqu'il reçut une blessure au front qui le jeta par terre ; sa blessure, quoique extrêmement grave, n'était pas mortelle ; les grenadiers en doublèrent de courage et entrèrent dans la place (D. L.)

dont on voulait avoir raison ; on vint enfin prendre le chemin qu'avaient pris ces soldats, et Alexandrie fut occupée.

L'armée entière ne tarda pas à être réunie au milieu de ces vénérables ruines, et avec son admiration pour les débris de tant d'antiques souvenirs, commencèrent aussi son mécontentement et ses murmures de ne voir que des tas de poussière au milieu d'un désert, au lieu de tout ce qu'elle s'était flattée de trouver dans le pays où on l'avait amenée.

On s'expliquera facilement cela en remarquant que cette armée était composée de troupes qui venaient de Rome, Florence, Milan, Venise, Gênes et Marseille, et que presque la totalité de l'état-major venait de Paris. Le mécompte était général, et le mécontentement s'accrut encore pendant la marche d'Alexandrie pour arriver à travers le désert jusqu'au Nil.

Avant de quitter Alexandrie, le général Bonaparte fit entrer tous les bâtiments de ce convoi dans le port ; il donna des ordres pour que l'escadre débarquât tout ce qui appartenait à l'armée, et lui donna, en la quittant, l'ordre d'entrer à Alexandrie, si les passes du port rendaient cette opération possible, et, dans le cas contraire, d'aller à Corfou, à l'entrée de l'Adriatique.

L'amiral Brueys, par un sentiment fort honorable sans doute, différa d'obtempérer à cet ordre, et vint prendre un mouillage à la pointe d'Aboukir, entre Alexandrie et Rosette, croyant que dans cette position il pouvait être utile à l'armée, dans le cas d'un revers qu'il ne regardait peut-être pas comme impossible.

Il savait cependant qu'il avait très peu de vivres et qu'il ne pouvait s'exposer à rester longtemps sur une côte où il n'avait pas moyen de les renouveler. Il fit faire l'opération du sondage des passes d'Alexandrie par des officiers de la marine de guerre, commandant des bâtiments qui avaient escorté le convoi qui était entré dans le port. Il n'attacha pas assez d'importance à cette opération capitale

pour lui, comme on aura bientôt occasion de le remarquer.

Il resta trop longtemps à ce mouillage, où nous le verrons bientôt succomber avec toute son escadre.

L'armée partit d'Alexandrie le soir du jour même où cette ville avait été occupée ; elle était formée en cinq divisions que commandaient les généraux Desaix, Bon, Reynier, Dugua et Vial, qui remplaçait Kleber.

Les trois dernières prirent la route d'Alexandrie à Rosette par Aboukir, et les deux autres, celle d'Alexandrie à Damanhour, en suivant les bords du canal, qui, en traversant le désert, amène pendant le temps d'inondation les eaux du Nil à Alexandrie.

Le général Bonaparte resta encore quelques jours à Alexandrie pour y créer une administration ; il en donna le commandement au général Kleber, qui avait besoin de se rétablir ; il fit organiser une flottille de guerre et de transport, composée des bâtiments les plus légers et les plus petits, qui avaient été amenés par son ordre et dans ce but, par les convois de guerre de Civita-Vecchia, tels que les deux demi-galères du Pape, quelques bricks, avec des chaloupes canonnières.

Après avoir fait embarquer sur cette petite escadrille les munitions de guerre et de bouche dont l'armée aurait pu avoir besoin pour les premières opérations, il y fit aussi mettre tout le personnel de l'administration, ainsi que les hommes à pied de la cavalerie.

Puis il fit sortir cette escadrille devant lui, et lui donna ordre d'aller prendre l'embouchure du Nil, qu'elle devait remonter, toujours à la hauteur de l'armée.

Il laissa à Alexandrie la commission des savants qu'il ne devait appeler près de lui qu'après son arrivée au Caire.

Toutes ces dispositions faites, il quitta lui-même Alexandrie, et suivit la même route que les divi-

sions Bon et Desaix, qu'il rejoignit à Damanhour (1).

Je viens de dire que ces deux divisions étaient parties d'Alexandrie le soir ; nous marchions en colonne et n'allions qu'au petit pas pour donner à tout le monde les moyens de suivre ; à quelque distance d'Alexandrie, la nuit nous prit, et fut très obscure ; nous marchions sur une nappe blanche qui craquait sous nos pieds, comme si c'était de la neige ; en en portant à la bouche, nous reconnûmes que c'était du sel, formé par l'évaporation des eaux qui séjournent sur cette plaine dans les temps d'inondation (2). Notre marche fut pénible ; le besoin d'eau était celui qui se faisait le plus sentir, et, comme l'on sait, le canal que nous suivions a été construit dans quelques endroits au moyen de terres rapportées, et creusé dans d'autres, pour amenre les eaux du Nil à Alexandrie ; mais comme il n'a pas été réparé depuis sa construction, les vases l'avaient tellement encombré, qu'il n'y avait plus que dans le temps des plus fortes crues du Nil que les eaux pouvaient y entrer, de telle sorte que, pour étancher la soif qui nous dévorait, nous ne trouvâmes que l'eau de l'année précédente, et qui, restée sur la vase au fond du canal, formait par-ci par-là quelques cloaques couverts de mousse et remplis d'insectes dégoûtants ; cela ne nous empêcha pas de la trouver excellente.

En Egypte, on voyage sans s'inquiéter du lieu où l'on couchera le soir, parce que chacun avec soi porte son bagage et sa tente, quand on en a une ; quand on n'en a pas, c'est la voûte céleste qui en tient lieu.

La seule pensée qui occupe, c'est celle de l'eau ;

(1) Bonaparte quitte Alexandrie le 7 juillet. Le 9, il était à Damanhour (D. L.).

(2) C'est Natron ou *Natrum*, carbonate de soude natif, composé salin, d'un blanc grisâtre, qui se forme journellement à la surface des terrains sablonneux, tantôt sous une forme pulvérulente, tantôt en masses solides et compactes comme la pierre (D. L.).

tous les soins du peu d'administration publique qu'offrait le pays sont d'en procurer aux voyageurs et aux bêtes de somme, au moyen des puits.

La première station que l'on rencontre en partant d'Alexandrie par la route de Damanhour, se nomme El-Beydah : c'était aussi là qu'était notre première destination, et l'on nous avait donné un guide pour nous y conduire. On s'arrêtait de temps à autre pour donner aux soldats le temps de rejoindre ; car il n'existait aucun moyen de retrouver son chemin, quand on s'était égaré.

Je marchais en avant avec quinze dragons montés, et ne me tenais éloigné de la colonne qu'à la distance de la voix. Nous étions partis le soir, et nous avions marché toute la nuit pour éviter la chaleur ; le jour commençait lorsque nous arrivâmes à El-Beydah, qui n'est point un village, mais un puits de trois pieds de diamètre, sans corde ni seaux, que l'on est obligé d'apporter avec soi. Il n'existe à ce misérable endroit aucun arbre pour se mettre à l'abri du soleil, qui, en Egypte, commence quelques minutes après le jour et dure jusqu'à la nuit.

En arrivant à El-Beydah, je trouvai le puits comblé de sable jusqu'à son ouverture : on ne peut se rendre le sentiment que nous éprouvâmes tous en voyant cette ressource nous manquer. Mes quinze dragons étaient abandonnés à une tristesse que le silence du désert portait jusqu'à l'âme, et ne pouvait se comparer qu'à celui du tombeau.

J'étais fort effrayé de ne pas trouver un être vivant pour le questionner, et de ne pas voir arriver la colonne, qui s'était arrêtée sans que je l'eusse aperçue.

Je croyais m'être égaré, lorsque j'entendis des cris plaintifs et aigus ; quelques dragons coururent du côté d'où ils partaient : les voyant arrêtés près d'un être vivant, je me dirigai vers eux.

Je vis une grande femme aveugle dont les yeux paraissaient avoir été crevés depuis peu ; elle allai-

tait un enfant qui s'efforçait de sucer une mamelle épuisée.

Je fis mettre pied à terre à un dragon pour la ramener jusqu'à la citerne ; elle s'aperçut, par un instinct naturel, qu'elle était arrivée aux lieux qu'elle cherchait ; elle tâtait avec ses mains et son pied le bord de la citerne, et le sentant comblé de sable, ses cris recommencèrent sans qu'on pût l'apaiser. Je compris qu'elle avait soif : on lui donna à boire du vin, dont nous avions encore de reste de celui que nous avions emporté en quittant les vaisseaux. Elle but avec avidité et mangea de même du biscuit que les dragons lui donnèrent. Nous ne pouvions ni la comprendre ni nous en faire entendre. J'attendis la colonne du général Desaix, qui avait fait une petite halte, et qui n'arriva qu'au bout d'un quart d'heure.

Cette malheureuse femme, revenue un peu de sa première frayeur, nous touchait avec les mains ; et en tâtant nos habits, les casques des dragons et leur attirail de guerre, elle jugeait bien que nous n'étions pas les mêmes hommes qui avaient frappé ses derniers regards. La colonne arrive : l'interprète du général Desaix la questionna. Avant de lui répondre, elle demanda si nous n'étions pas des anges venus du ciel pour avoir soin d'elle. Elle nous apprit que c'était son mari, qui, abusé par une autre de ses femmes, avait conçu des soupçons sur la naissance de son enfant, et l'avait mise dans cet état, après l'avoir menée dans le désert où il l'avait abandonnée loin de la citerne, qu'elle cherchait lorsque nous l'avions trouvée. Elle nous priait de la faire mourir, si nous ne pouvions pas l'emmener ; elle avait vingt-quatre ans, et sans sa couleur basanée, à laquelle nous n'étions pas encore accoutumés, nous l'eussions trouvée belle. Pendant que l'on s'occupait de l'aventure de cette femme, on ne négligeait pas le désencombrement de la citerne ; on s'y était employé dès en arrivant ; ce travail demanda quatre heures avant de retrouver l'eau ; la première que l'on tira fut distribuée par verres aux hommes les plus alté-

rés ; on avait été obligé de mettre une garde d'officiers au puits. Enfin on parvint à triompher de ce premier moyen de défense, mis en usage par ceux qui devaient nous disputer l'entrée de l'Egypte.

On se prépara à se remettre en chemin, après avoir laissé à cette malheureuse femme quelques bouteilles pleines d'eau avec du biscuit ; et comme on ne pouvait pas l'emmener, on écrivit son aventure sur un morceau de papier que l'on attacha à sa robe, en lui disant qu'il viendrait encore d'autres hommes comme nous, qu'elle n'eût qu'à rester là et à leur montrer ce papier, qu'ils auraient soin d'elle. Nous continuâmes notre chemin en partant toujours le soir, et nous sûmes, par les troupes qui passèrent après nous, qu'on l'avait trouvée morte auprès de la citerne, ainsi que son enfant, tous deux percés de plusieurs coups de poignard. Nous pensâmes que c'était le mari, qui, d'un lieu caché du désert, avait vu les secours qu'on lui avait donnés, et qui, après notre départ, était venu commettre ce meurtre.

Nous avions passé toute la journée à Beydah, où nous avions bien avancé les petites provisions que chacun de nous avait apportées des vaisseaux, et l'aspect de tout ce qui s'offrait à nos yeux ne nous rassurait pas. L'on se mit néanmoins en marche après le coucher du soleil, pour suivre la direction de Damanhour ; le point où nous devions arriver pour trouver de l'eau s'appelait El-Kaffer ; c'est la moitié du chemin de Beydah à Damanhour. Pendant notre marche nous avions été harcelés par des Arabes, qui avaient frappé le moral de nos soldats par la hardiesse et la vélocité de leurs excursions, qu'ils poussaient jusqu'à cent pas de nos colonnes.

On avait défendu de faire feu, d'abord parce que nous n'avions de munitions que celles que chaque soldat portait dans sa giberne et dans son sac, et qu'il fallait que cela suffît à la conquête d'Egypte, jusqu'à ce que l'on pût les remplacer : et, en deuxième lieu, parce que si une fois on s'était

engagée avec les Arabes, les tiraillements auraient été continuels et auraient employé un temps qui aurait été perdu pour la marche.

La nuit était close et obscure lorsque nous arrivâmes à El-Kaffer ; nous nous y plaçâmes, sans y voir, du mieux qu'il nous fut possible : chaque colonne se forma en carré, et s'établit pour attendre le jour dans la position où elle se trouvait, en sorte que l'on ne put éviter un peu de désordre résultant de cette situation, à laquelle on ne pouvait remédier que le lendemain. Les soldats, poussés par la soif, découvrirent au dehors du village une citerne qui servait à arroser quelques cultures. Le bruit s'en étant répandu, tous y coururent ; la foule devint si grande, que ceux qui étaient à puiser de l'eau eurent peur d'y être précipités. Ceux qui ne pouvaient en approcher imaginèrent de crier qu'elle était empoisonnée. Ce stratagème leur réussit : les plus altérés eux-mêmes s'éloignèrent, et la citerne resta aux mieux avisés.

Au milieu de la nuit, une sentinelle crut voir un Arabe, et fit feu ; l'alerte se répand partout, chacun se lève, et sans réfléchir que l'on n'avait pu rectifier la position des troupes à cause de l'obscurité de la veille, chaque soldat fait feu devant lui. De grands malheurs auraient pu résulter de cette terreur, qui n'eut de suites fâcheuses que la perte de la plus grande partie de nos chevaux.

Le pays étant totalement dépourvu de bois, on n'avait pu les attacher ; ils étaient d'ailleurs si fatigués qu'il n'était pas bien nécessaire d'y songer. Ils étaient donc en liberté quand cette fusillade commença ; ils prirent l'épouvante et s'enfuirent sans qu'on pût les suivre. L'artillerie ne sauva que ceux qui étaient restés attelés ; mais ceux de devant que l'on avait dételés pour les faire manger en les mettant nez à nez avec ceux de derrière, furent perdus ainsi que la presque totalité de ceux de la cavalerie et de l'état major, jusqu'à celui que montait le général Desaix.

Ceux de ces animaux qui ne furent pas pris par

les Arabes qui rôdaient autour de nous allèrent, par un instinct naturel, dans la direction du Nil (vers Rosette), où la division du général Dugua, qui était arrivée, les recueillit et nous les rendit quelques jours après. Elle avait été bien inquiète en voyant arriver cette déroute de chevaux tout sellés et harnachés ; elle crut qu'il nous était arrivé un grand malheur.

Le lendemain matin de cette aventure, nous étions dans une position pénible : on pouvait faire aisément le sacrifice de tous les chevaux de monture : mais il n'en était pas de même de ceux de trait de l'artillerie : aussi prit-on d'autorité les chevaux de tous ceux qui les avaient sauvés : et pour imposer l'exemple, le général Desaix donna le seul qu'il avait conservé. L'artillerie avait heureusement une voiture chargée de harnais qui devinrent d'un secours inappréciable dans cette circonstance, en sorte que tant bien que mal on se remit en état de marcher.

Avant de quitter cette position, nous entrâmes dans le petit village d'El-Kaffer, que ses habitants ont entouré d'une muraille de briques de terre, cuites au soleil ; elle a environ dix pieds de haut : elle est surmontée de créneaux, et flanquée de tours pour se défendre contre les Arabes, dont l'occupation de toute la vie est le vagabondage armé. Un bon Arabe ne possède qu'un cheval, qui est ordinairement superbe, et une lance. Il a pour principe que quand il trouve à faire un vol où il doit gagner le prix de son cheval, plus 20 paras (15 sous), il ne doit pas hésiter à l'entreprendre. Les Arabes élèvent leurs enfants dans les privations ; la qualité qu'ils leur donnent de préférence est de se passer de boire le plus longtemps possible : aussi quand ils vantent leurs enfants, ils font valoir le nombre de jours qu'ils restent sans boire.

Le général Desaix m'envoya à El-Kaffer avec son interprète pour tâcher d'y acheter quelques chevaux. Il était par caractère, ennemi du pillage et du désordre : il poussait le désintéressement et la probité jusqu'à la plus rigoureuse vertu ; ses soldats

en souffraient quelquefois ; mais leur respect pour lui commandait leur admiration et entraînait leur attachement. Je parvins à lui acheter une belle jument, qui est la seule qu'il ait eue pour monture pendant tout le temps qu'il a été en Égypte, et j'en achetai une autre pour moi. Le moment du paiement arriva ; chaque cheval m'était donné pour 20 piastres d'Espagne (cette monnaie était la seule que connaissaient ces peuples), et je n'en avais pas. J'avais beaucoup d'or de France, dont je ne pus jamais leur faire comprendre la valeur ; en vain je leur offris le double de celle de leurs chevaux, il me fut impossible de leur faire accepter de cet or qu'ils ne connaissaient pas, et je fus obligé de revenir changer mon or près des officiers de la division, et de retourner ensuite payer mes chevaux.

Un soldat de l'escorte qui m'accompagnait avait remarqué l'ignorance de ces gens-là ; il acheta des dattes et du tabac, et donna en paiement un gros bouton blanc, qu'il tira de sa poche ; le marchand turc lui rendit un appoint en petite monnaie appelée, dans le pays, para. Le soldat les compta devant lui, comme pour vérifier si le compte y était bien, puis se retira satisfait ; mais il ne manqua pas d'aller raconter son histoire à ses camarades, pour lesquels la leçon ne fut point perdue, car tous usèrent de ce moyen pour se procurer les petites choses dont ils avaient besoin, et qu'ils n'auraient pu se procurer que par le pillage, qui leur était défendu. Cette petite fraude continua à être mise en pratique jusqu'à l'époque du paiement de l'impôt, où ces bonnes gens jugèrent bien qu'ils avaient été attrapés, en voyant le percepteur rejeter tous ces boutons.

Nous nous étions un peu réorganisés à ce petit village d'El Kaffer ; nous y avions acheté beaucoup de provisions, hormis du pain, qui y était inconnu. Pour cette fois, nous renonçâmes à marcher trop tard, aimant mieux éprouver un peu de chaleur qu'un autre désastre semblable. En partant d'El Kaffer nous suivîmes la route de Damanhour, où nous devions arriver avec la nuit.

on nous avait dit tant de belles choses sur cette ville, que chacun de nous y marchait comme s'il eût été question d'arriver à une des belles villes d'Italie. Nous fûmes bien désappointés en voyant cet amas de masures, que l'on nomme ville, parce qu'elle est le bourg le plus considérable entre Alexandrie et le Nil. Elle est dans une plaine unie, dont l'œil n'aperçoit pas la fin ; elle n'a d'eau que par ses puits, et sans quelques pierres qui se trouvent çà et là, dans les débris des monuments antiques, il serait difficile d'en rencontrer une, si petite qu'elle fût ; en général, on n'en trouve point en Egypte.

Le général Desaix mit sa division au bivouac dans un très beau clos d'orangers et de grenadiers, dans lequel il y avait un puits à roue, qui servait à les arroser ; les hommes furent bien, et l'on trouva à Damanhour quelques provisions.

Le général Bonaparte et tout le quartier général nous y rejoignit ; il avait avec lui MM. Monge et Berthollet. Il témoigna beaucoup d'humeur en voyant celle que tout le monde ne craignait pas de manifester à la suite des privations que l'on avait déjà endurées, et que l'on croyait devoir éprouver encore. Il n'avait aucun remède à y apporter, et ne demandait qu'un peu de constance pour mettre l'armée dans l'abondance.

On resta deux jours à Damanhour, puis on partit pour Rahmanyeh, qui est un autre bourg placé à l'ouverture du canal d'Alexandrie dans le Nil.

Le général Bonaparte partit le premier avec une escorte de guides à cheval, emmenant ses aides de camp et officiers d'état-major avec lui, et laissant les équipages du quartier général en arrière pour suivre la division du général Desaix, qui s'était mise en marche en suivant le bord du canal. Il savait la division Dugua rendue à Rosette ; il lui avait envoyé l'ordre de marcher à Rahmanyeh, où elle devait être arrivée. L'on n'apercevait encore rien dans la plaine lorsqu'il nous quitta pour se porter en avant de son escorte. Nous marchions depuis

uelques instants, lorsque nous entendîmes un raillement de mousqueterie en arrière de nous. ous fîmes halte quelque temps, et nous vîmes ientôt un nuage de poussière qui s'approchait. 'était le quartier général entier, avec ses bagages, ui partait pour Rahmanyeh, et qui était attaqué ar un tourbillon d'Arabes semblable à un essaim e mouches à miel. L'escorte qui accompagnait ce onvoi était composée de guides à pied, et trop faible our former un carré qui aurait contenu tous les quipages, autour desquels elle tournait elle-même our éloigner les Arabes qui les harcelaient et les mpêchaient d'avancer.

Cette escorte avait heureusement avec elle deux ièces de canon de huit, attachées au régiment des uides, sans quoi elle eût été perdue avant de nous voir rejoint. Nous l'attendîmes une bonne demi-eure, et il était temps qu'elle se réunit à nous.

Au moment où nous recommençions à marcher, parut en avant, sur la route de Rahmanyeh, un ès gros corps de mameluks, qui étaient les pre-iers que nous rencontrions. Cette apparition nous it dans une grande inquiétude sur le général Bo aparte, que nous avions laissé moins d'une heure uparavant à ce même point, avec une escorte qui 'était pas le quart des mameluks que nous aper-evions. Ce n'était pas le moment de résoudre des onjectures, aussi fit-on halte sur-le-champ.

Le général Desaix forma sa division en deux for-s colonnes serrées, et distantes entre elles ; il it son artillerie à la tête, tous ses chameaux et agages au centre et à l'intervalle de ces deux olonnes ; pour fermer la marche, les guides à pied vec leurs deux pièces de huit.

Cet ordre une fois rectifié, et les instructions don-ées pour que, dans le cas d'une charge, il n'y eût lus qu'à faire par peloton à droite et à gauche, et commencer le feu, on se mit en marche ; les ma-eluks voulurent nous tâter, tant à la tête qu'à queue de la colonne ; mais quelques coups de anon nous en débarrassèrent. Nous continuâmes

à marcher dans cet ordre jusqu'au Nil, où nous arrivâmes mourants de soif, et par un soleil qui était encore très élevé.

A peine aperçut-on le fleuve que tout le monde, officier et soldat, s'y précipita sans savoir s'il aurait pied ; chacun cherchait à apaiser la soif qui le dévorait, et buvait la tête basse ; il semblait voir un troupeau ; aucun n'avait pris le temps d'ôter son sac, ni de poser son fusil. En sortant du fleuve, on trouva de vastes champs tout couverts d'une grande variété d'espèces de melons et d'autres productions : en sorte que les souffrances du désert furent bientôt oubliées. Dans le fait, arrivé au bord du Nil, on prend une tout autre idée du pays : une verdure charmante succède à l'aridité du désert ; une fertilité incomparable frappe tous les regards. Des arbres, nous n'en avions pas vu depuis l'Italie, nous offraient un ombrage dont on ne peut sentir le prix qu'en sortant du désert ; enfin l'eau du Nil, après laquelle on soupire en traversant le même désert par le soleil.

Nous eûmes le plaisir d'apprendre que le général Bonaparte était heureusement arrivé : il n'avait même pas aperçu ce corps de mameluks qui nous avait attaqués.

Toute l'armée était réunie sur le bord du Nil à Rahmanyeh (1), et l'escadrille qui était sortie d'Alexandrie pour entrer dans le Nil, était remontée, et à l'ancre à côté de l'armée.

On resta dans cette position un jour environ avant de se remettre en marche pour le Caire, sans quitter le bord du fleuve, que la flottille remontait en même temps que nous.

On ne manquait plus d'eau ; on trouvait des melons, des lentilles et du riz en abondance ; on trou-

(1) Le quartier général arriva le 10 juillet à Rahmanyeh, et y séjourna les 11 et 12. C'est à cet endroit que commence le canal que fit creuser Alexandre pour porter des eaux à sa ville nouvelle et pour faciliter le commerce de l'Orient avec l'Europe (D. L.).

vait des tas de blé tout battu (1) ; mais le pain était ce qu'il y avait de plus rare, et le plus grand nombre d'entre nous est arrivé jusqu'au Caire sans en avoir mangé.

A chaque pas que faisait l'armée, le général Bonaparte reconnaissait tout ce qu'il y avait à faire : d'abord pour utiliser les ressources du plus fertile pays du monde, et en régulariser l'emploi, puis y acquérir une gloire différente de celle dont il était déjà couvert avant d'y arriver.

L'Égypte, comme tout l'Orient, n'attend qu'un homme, et cet homme a moins besoin d'être conquérant que législateur : ce pays a été tant de fois conquis et ravagé, qu'il a les conquérants en horreur : il les compare à la peste. Mais un souverain qui ferait seulement cesser les maux qui accompagnent le joug qui l'accable serait le plus grand des hommes pour ce malheureux peuple, à qui le droit de propriété est inconnu ; qui n'a ni la faculté d'acquérir, ni celle de vendre. Ne serait-ce pas un moyen de se l'attacher pour jamais que de lui apporter les bienfaits de la civilisation, dégagée de la corruption qui trop souvent l'accompagne ?

Il n'en faut pas douter : le Directoire, en envoyant le général Bonaparte en Égypte, n'avait eu pour but que de se défaire d'un chef que ses victoires avaient rendu populaire, et dont il ne croyait plus avoir besoin ; et lui, de son côté, avait accepté avec empressement, d'abord pour être hors de la portée des atteintes d'un gouvernement ombrageux, puis pour satisfaire la louable ambition de rendre à ce pays et à ses peuples la gloire et la prospérité dont ils avaient joui autrefois. Il s'en serait peut-être déclaré le chef sous un titre quel-

(1) En Égypte les récoltes de chaque village sont mises en commun, par tas, autour du village : chacun y prend le grain dont il a besoin ; on n'y connaît pas les granges ni les greniers, et à peine empêche-t-on les oiseaux et les volailles de s'en gorger, parce que les enfants que l'on aposte pour les chasser sont le plus souvent à jouer ou à dormir. (Note dans la première édition.)

conque ; je le crois, parce qu'il me l'a dit lui-même depuis ; mais peu importait alors aux affaires du monde.

Le général Bonaparte, en continuant sa marche vers le Caire, eut en chemin une rencontre sérieuse avec les mameluks au village de Chebreïs (1).

D'après l'ordre qu'il avait prescrit d'observer, chaque division de l'armée marchait formée en carré de six hommes de profondeur à chacune de ses faces, l'artillerie aux angles, les munitions ainsi que les bagages et le peu de cavalerie que nous avions au centre.

Cet ordre de marche nous mettait à l'abri de quelque événement que ce fût ; mais il ralentissait nos mouvements, déjà lents, parce que notre cavalerie étant trop inférieure en matériel et en personnel à celle des mameluks, il avait fallu se sou-

(1) Le 12 au soir le quartier général était à Minyet-Salameh. Le général Bonaparte ayant appris que Mourad-Bey, à la tête de son armée, composée d'une grande quantité de cavalerie, ayant 8 ou 10 grosses chaloupes canonnières et plusieurs batteries du Nil, attendait les troupes françaises au village de Chebreïs, Bonaparte se mit en marche pour s'approcher de l'ennemi et le 13, à la pointe du jour, il se trouva en présence. Nous n'avions que 200 hommes de cavalerie éclopés et harassés encore de la traversée. Les Mameluks avaient un magnifique corps de cavalerie, couverts d'or, d'argent, armés des meilleures carabines et pistolets de Londres, des meilleurs sabres de l'Orient, et montés peut-être sur les meilleurs chevaux du continent. Le combat fut extrêmement opiniâtre. Il se tira de part et d'autre plus de 1.500 coups de canon. La cavalerie des Mameluks inonda bientôt toute la plaine, déborda toutes nos ailes et chercha de tous les côtés, sur nos flancs et nos derrières, le point faible pour pénétrer ; mais partout elle trouva que la ligne était également formidable et lui opposait un double feu de flanc et de front. Ils essayèrent plusieurs fois de charger, mais sans s'y déterminer. Quelques braves vinrent escarmoucher : ils furent reçus par des feux de pelotons de carabiniers placés en avant des intervalles des bataillons. Enfin, après être restés une partie de la journée à demi-portée de canon, ils opérèrent leur retraite et disparurent. Leur perte fut évaluée à 300 hommes tués ou blessés. (D. L.)

mettre à l'inconvénient de ne pouvoir se faire éclairer par elle. Nos mouvements de marche commençaient donc par un dédoublement de nos carrés : le deuxième ne se mettait en marche que quand le premier commençait à se reformer, s'il y avait du danger ; ou bien lorsque le premier était en pleine marche, si l'éloignement des mameluks ne nous laissait rien à redouter.

Il y a eu des journées pendant lesquelles nous avons dû faire quatre ou cinq lieues en marchant dans cet ordre, obligés de nous rompre ou de nous reformer chaque fois qu'il fallait passer un défilé, ce qui arrivait plusieurs fois dans une matinée. Ces défilés étaient le passage des canaux d'irrigation dans lesquels l'eau n'était pas encore : ils étaient tous larges et surtout profonds : il fallait d'abord en abattre les bords en pente douce, ce qui demandait beaucoup de temps. On ne peut se figurer ce qu'avaient à souffrir de la chaleur les soldats qui se trouvaient au centre du carré, où il n'y avait aucune circulation d'air, et à la surface duquel un nuage d'une poussière fine gênait la respiration.

La soif était générale et dévorante : plusieurs hommes en moururent sur place : le sentiment de leur conservation suffisait pour convaincre les soldats qu'on les aurait exposés au malheur d'être taillés en pièces si on les avait laissé courir au Nil pour se désaltérer ; mais lorsqu'on rencontrait une citerne ou un puits à roue, on se plaçait de manière à ce qu'il fût au milieu du carré : alors on faisait halte, et chacun buvait à son aise, puis on se remettait en marche.

Le général Bonaparte faisait chaque soir mettre sa tente sur le bord du fleuve, au milieu de son armée, et près de son escadrille, quand elle avait pu remonter jusque-là. On avait mis en tête de celle-ci les deux demi-galères que le général Desaix avait amenées de Civita-Vecchia, parce que ces bâtiments extrêmement fins d'échantillon avaient moins à craindre de l'échouage dans un fleuve inconnu où l'on naviguait sans pilote. Comme l'on sait, ces

bâtiments voguent par le calme et contre les courants, au moyen de leurs énormes rames que font mouvoir les forçats, que l'on y embarque uniquement pour cela.

Ces malheureux sont toujours assis et fixés à leurs bancs de peine par une chaîne et un cadenas, depuis l'armement jusqu'au débarquement du bâtiment, en sorte que si par un accident il est englouti, ils périssent tous. Le général Bonaparte, en voyant du rivage passer cette flottille, remarqua ces malheureux dans cet état : c'était l'avant-veille de la rencontre de Chebreïs : il ordonna que sur-le-champ toutes ces chaînes fussent rompues, et les hommes mis en liberté. Ce fut le surlendemain, lorsque l'armée commençait en même temps sa marche, que l'on aperçut l'armée des mameluks, dont le désordre même, joint à la variété des couleurs de leurs vêtements et au luxe de leurs chevaux, avait quelque chose d'imposant.

Elle avait aussi une flottille de toutes sortes de bâtiments montés par des Turcs et des Grecs, qui descendait le Nil pour attaquer la nôtre.

Ils étaient déjà près de nous lorsque le général Bonaparte arrêta le mouvement de marche de son armée pour la former en cinq grands carrés placés en échiquier : celui de gauche appuyé au Nil et protégeant la flottille, et celui de droite dans la direction du désert, et se flanquant tous réciproquement.

Les mameluks vinrent parader sur notre front ; mais n'osant l'attaquer, ils firent le tour de notre droite, croyant qu'ils trouveraient nos derrières plus vulnérables : on leur envoya quelques coups de canon, qui suffirent pour nous en débarrasser, surtout quand ils virent que ce côté ne leur offrait pas plus de chances de succès que le premier. Ils n'entreprirent rien de plus toute la journée. Il n'en était pas de même sur le fleuve : leur flottille était descendue bravement sur la nôtre. Elle l'attaqua, et l'aborda franchement dans une position où une courbure du fleuve et l'élévation de notre rive nous empêchaient de la protéger du point où nous étions

placés. Les deux-demi-galères furent un moment enlevées, et tout ce qui fut pris eut la tête coupée. Il y avait à peine vingt-quatre heures que les forçats avaient été détachés, et ils s'étaient, comme le reste des équipages, jetés à l'eau pour gagner le rivage opposé, ainsi que les autres bâtimens qui combattaient toujours. La canonnade était fort vive.

Le général Bonaparte fit appuyer la division de gauche jusque sur le bord du fleuve ; un feu de mousqueterie et de mitraille eut bientôt fait lâcher prise aux assaillants, et les deux demi-galères ayant été abandonnées, nos gens revinrent s'en emparer.

La flottille (1) continua à remonter le fleuve en serrant celle des mameluks. Enfin cette petite affaire ne laissa pas d'être chaude entre les deux flottilles ; celle des mameluks remonta au Caire dans la nuit qui suivit, et fut brûlée par les ordres des beys ; nous ne la vîmes plus.

L'armée marcha tout le reste du jour en remontant le fleuve, et ce fut deux ou trois jours après que nous livrâmes la célèbre bataille des Pyramides, absolument en face du Caire (2). Nous arrivions fort

(1) Sucy, ordonnateur en chef de l'armée, était, ainsi que toute son administration, sur un des bâtiments de guerre de cette flottille. Il fut grièvement blessé d'un coup de fusil. On crut pendant quelque temps que le climat d'Egypte lui serait aussi favorable qu'aux autres blessés ; il en fut autrement : la maladie s'aggrava, son moral s'en affecta, et le général Bonaparte consentit à son retour en France sur un bâtiment du convoi dont il permit la sortie d'Alexandrie. Sucy s'y embarqua avec 200 soldats amputés ou aveugles et quelques autres personnes dont le retour avait été aussi permis. Il eut l'imprudence de relâcher à Messine en Sicile, au moment où l'effervescence contre nous était au comble. Une insurrection éclata à Messine ; on se porta à bord du bâtiment où se trouvait Sucy, et on l'égorgea, ainsi que tous ceux qui l'accompagnaient. Ce crime si atroce ne fut point puni ; on a dit qu'il avait été récompensé ! Le général Bonaparte remplaça Sucy par l'ordonnateur Daure, qui occupa cet emploi jusqu'à l'évacuation de l'Egypte (D. L.).

(2) C'est le 20 juillet au matin que l'on aperçut les Pyramides. Le soir, l'armée se trouvait à 6 lieues du Caire ; le général

més en cinq grands carrés, chacun composé d'une division ; celui de gauche était tout à fait au bord du Nil, et notre droite dans la direction des Pyramides. Les mameluks étaient placés au village d'Embabeh, où l'on passe le Nil pour aller à Boulaq, qui est un faubourg du Caire au bord du fleuve.

Ils avaient retranché ce village d'Embabeh en l'entourant d'un fossé derrière lequel ils se tenaient à cheval (1). Derrière le fossé ils avaient placé, tant bien que mal, une vingtaine de pièces de canon, qu'ils firent jouer sur notre gauche, qui la première s'approcha d'eux. Les quatre autres carrés marchaient à la hauteur de celui de gauche, en suivant la direction qui leur avait été donnée : la division Desaix tenait l'extrême droite et avait à sa gauche la division Reynier.

Le général Bonaparte se tenait au centre, à la division Bon ; il fit attaquer le village d'Embabeh par la division de gauche, qui en était la plus rapprochée : le village fut emporté d'emblée, l'artillerie prise et les mameluks dispersés. Pendant que cette attaque avait lieu, la plus forte partie des beys, suivis de leurs mameluks, parut tout à coup à l'extrémité de l'horizon devant les carrés des deux divisions Desaix et Reynier, dont les soldats n'étaient occupés que de ce qui se passait à la gauche. Le mirage qui règne en Egypte, et à l'effet duquel nous n'étions pas encore accoutumés, nous empêcha de les croire aussi près de nous après les avoir aper-

Bonaparte apprit alors que les vingt-trois beys, avec toutes leurs forces, s'étaient retranchés à Embabeh et qu'ils avaient garni leurs retranchements de plus de 60 pièces de canon.

Le 21, à la pointe du jour, on rencontra l'avant-garde ennemie que l'on poussa de village en village. A deux heures après midi, nous nous trouvions en présence des retranchements et de l'armée ennemie (D. L.).

(1) Les Mameluks ne connaissaient point l'arme de l'infanterie, et regardaient comme déshonorant de combattre autrement qu'à cheval. Ils étaient excellents cavaliers, mais d'une ignorance complète sur tout ce qui concernait l'art de la guerre et la composition des armées.

çus, tellement qu'ils étaient presque sur nous, que nous les avions à peine distingués à travers le mirage (1).

On n'eut que le temps de crier *aux armes!* et de faire commencer le feu, que déjà cette formidable cavalerie nous entourait. La précipitation de sa charge avait été telle, qu'on n'eut pas le temps de rectifier la position de ces deux divisions, qui se masquaient de l'étendue du front d'un demi-bataillon à peu près.

Le danger était pressant : on fit commencer la fusillade, ne pouvant pas s'imaginer que ces deux divisions, qui n'étaient pas à plus de cinquante pas l'une de l'autre, se verraient dans la nécessité de se servir de leurs feux sur la partie de leurs fronts de flancs qui se masquaient de quelques toises. Il arriva précisément le contraire : la charge des mameluks fut très audacieuse sur notre front, où un feu de mitraille et de mousqueterie joncha de leurs cadavres et de leurs chevaux tout le front et le pourtour de nos carrés ; mais ce qui nous parut d'une audace extravagante, c'est que tout ce qui avait échappé à cette destruction s'était élancé avec une telle rapidité, qu'il vint passer dans l'intervalle des deux divisions Desaix et Reynier, sous le feu roulant des deux faces de ces divisions, qui les fusillaient à moins de cinquante pas de distance. Pas un seul des mameluks ne rebroussa chemin ; et, chose singulière, il en resta moins sur le carreau, au passage par cet entonnoir, qu'il n'en était resté sur les fronts dans la première charge.

Les deux divisions étaient si près l'une de l'autre, qu'elles s'entretuèrent une vingtaine d'hommes.

Quoique les troupes qui étaient en Egypte fussent

(1) Le mirage est un effet produit par l'ardeur du soleil, qui condense les vapeurs que la terre exhale, et les empêche de s'élever ; elles forment un nuage qui tout le jour couvre la surface de la terre, et ressemble à une mer calme vue de loin. La nuit, elles tombent en rosées abondantes, en sorte qu'après le coucher du soleil on découvre de plus loin que pendant la chaleur du jour.

depuis longtemps accoutumées au danger et familiarisées avec toutes les chances d'une affaire, à moins de mentir à sa conscience, tout ce qui s'est trouvé à la bataille des Pyramides doit convenir que la charge de ces dix mille mameluks avait quelque chose de si imposant, que l'on dut craindre un moment qu'ils n'enfonçassent nos redoutables carrés, sur lesquels ils venaient avec une confiance qui semblait avoir jeté au milieu de nous un silence morne qui n'était interrompu que par les commandements des chefs.

Tous les mameluks, montés sur des chevaux magnifiques richement caparaçonnés en or et en argent, enveloppés de draperies de toutes couleurs et de schalls flottants, lancés en plein galop en jetant des cris à fendre l'air, semblaient devoir nous anéantir dans un clin d'œil sous les pieds de leurs chevaux. L'ensemble de cet imposant appareil avait rempli le cœur des soldats d'un sentiment qui y entrait pour la première fois, et les rendait attentifs au commandement. Aussi, dès que le feu fut ordonné, il fut exécuté avec une promptitude et une précision que l'on n'aurait peut-être pas obtenues un jour de parade et d'exercice (1).

Jamais un champ de bataille n'avait offert un pareil spectacle à des combattants, qui des deux côtés se voyaient pour la première fois. Cette journée décida du sort de l'Egypte (2), et cet effort fut le dernier que les beys firent en commun pour nous en disputer la conquête. Le même soir, ils se disper-

(1) Le feu avait été exécuté tellement à bout portant que la bourre de nos fusils s'attacha aux vêtements de plusieurs Mameluks et y mit le feu, en sorte que le pourtour de nos carrés offrait le spectacle de plusieurs cadavres rôtissant dans leurs vêtements. La graisse qui coulait de leurs membres sur ce feu l'entretenait et répandait une odeur infecte. *(Note dans l'édition originale.)*

(2) C'est dans cette journée si glorieuse que le général Bonaparte, parcourant le front de son armée et montrant du doigt les Pyramides prononça cette courte harangue : *Soldats, quarante siècles vous regardent!* **(D. L.).**

sèrent ; les deux plus puissants d'entre eux, Mourad et Ibrahim, que l'histoire de leurs anciens différends avait rendus méfiants et extrêmement prudents dans ce qui touchait leurs intérêts personnels, étaient toujours rivaux.

Ibrahim repassa le Nil avec les petits beys qui relevaient de sa puissance, et, sans s'arrêter au Caire, il prit la route de Syrie : il ne séjourna que quelques jours à Sahlayeh, à l'entrée du désert d'Asie, tant pour attendre ceux de ses mameluks qui ne l'avaient pas encore rejoint depuis la bataille, que pour donner à son harem et à ses bagages le temps de gagner la Syrie.

Mourad, au contraire, prit la route de la haute Égypte avec ses vassaux, et remonta la rive gauche du fleuve, sur lequel il avait une flottille qui suivait son mouvement.

La nuit même du jour de la bataille, le général Bonaparte vint coucher dans la résidence de Mourad, au bourg de Gyzeh (1), où il établit le quartier général de l'artillerie de l'armée ; l'armée s'établit autour de lui, et le lendemain il prit possession du Caire (2).

Notre flottille de guerre était arrivée et mouillait devant Gyzeh. On remplaça les munitions qui avaient été consommées, et l'on fut bientôt en état de recommencer, si le cas en était arrivé.

Les autorités du Caire, les chefs de la loi et les chérifs vinrent, à Gyzeh, se soumettre au général Bonaparte (1), qui gagna leur confiance, et tira d'eux des renseignements qui déterminèrent ses opérations

(1) Gyzeh est un gros bourg situé sur la rive gauche du Nil, en face de l'île de Rodah, qui est entre le Caire et la rive gauche. Ce bourg est clos par une bonne muraille qui se termine aux deux extrémités par le bord du fleuve.

(2) Le 25 juillet, le général en chef Bonaparte fit son entrée dans le Caire et descendit à la Maison d'Elfy-Bey, située sur la place Ezbekyeh, à une extrémité de la ville. Elle avait un très beau jardin, et communiquait par la campagne avec Boulaq et le Vieux-Caire.

ultérieures. Il voulait avant tout s'établir militairement en Egypte. Il fit partir sur-le-champ la division Reynier pour suivre les traces d'Ibrahim.

Il envoya la division Vial à Damiette, celle de Dugua à Rosette ; la division Bon appuya le Caire ; la division Desaix, qui était destinée à remonter dans la haute Egypte, attendit à Gyzeh que toutes les autres fussent rendues à leurs destinations.

Cette dispersion de l'armée fut le signal de l'explosion de tous les mécontentements que les privations de tous genres avaient fait fomenter depuis Alexandrie. On ne ménageait plus rien en propos ; les plus modérés envoyaient de toutes parts leur démission ; et sans la ferme résolution que manifesta hautement le général Bonaparte, de faire un exemple du premier qui se chargerait de venir lui porter la parole pour ramener l'armée en France, ainsi que quelques-uns des mécontents en avaient la pensée, il n'y a nul doute que l'armée se serait mutinée et aurait refusé l'obéissance : c'est la fermeté de son chef qui a tout contenu, et qui a préservé ces insensés de la honte dont ils se seraient couverts.

Telle était la confiance que le général Bonaparte avait en lui-même et dans l'affection des soldats, que, dans cet état de choses, il partit du Caire, emmenant avec lui le peu de cavalerie montée qu'il avait amenée d'Europe, et prit la même route que la division Reynier, pour aller jeter Ibrahim en Syrie, et fermer l'Egypte de ce côté.

Il chargea le général Desaix du commandement du Caire, pendant que lui-même allait faire cette expédition ; mais, avant de partir, il avait envoyé son aide de camp Jullien (1) porter à l'amiral Brueys l'ordre d'appareiller pour Corfou ou Toulon : Jullien ne devait pas revenir avant d'avoir vu partir la flotte.

Il avait aussi envoyé, comme négociateur près de Mourad-Bey, un sieur Rosetti, consul de Venise.

(1) Voir la note de la page 74.

et qui était établi au Caire; mais telle était l'ignorance de ces chefs orientaux, que Mourad refusa les propositions du général Bonaparte, parce qu'il venait d'apprendre la destruction de notre escadre, et qu'il s'était persuadé que cet événement nous forcerait à quitter l'Egypte (1).

Pendant le commandement du général Desaix, nous allâmes visiter la citadelle du Caire, qui est placée entre la ville et la chaîne du Moquatam, qui sépare le Nil de la mer Rouge. Cette place a un grand escarpement du côté du désert: elle est, en général, fort bonne, et n'a aucun ouvrage extérieur. L'on nous y montra une brèche, à plus de cinquante pieds d'élévation, du côté du Moquatam, et l'on nous raconta qu'après la bataille des Pyramides quelques mameluks s'étaient retirés dans la citadelle, mais qu'ayant vu le Caire occupé par nos troupes, et n'osant risquer de sortir par la ville, dans la crainte d'être pris, ils avaient formé la résolution de s'enfuir par cette brèche. Pour cela, ils avaient commencé par jeter au bas du rempart tous les matelas du divan, coussins et ballots de coton qu'ils avaient pu se procurer; ensuite ils avaient fait sauter l'un d'eux pour disposer tous ces matériaux en plate-forme au-dessous de la brèche, après quoi ils y avaient tous sauté l'un après l'autre, montés sur leurs chevaux, et, chose incroyable, sans s'être fait le moindre mal. J'ai encore vu les matériaux de cette plate-forme au bas de cette brèche.

L'on nous montra aussi la collection, que l'on gardait dans cette citadelle, d'un assez grand nombre de cuirasses et de casques pris sur les croisés. Ils étaient exposés en trophées au-dessus de la porte d'entrée, en dedans de cette citadelle; la plupart étaient en très bon état, quoique à l'air depuis des

(1) Lettre du général Bonaparte en date 1er août 1798 donnant « au Citoyen Rosetti les pleins pouvoirs pour négocier avec Mourad-Bey, conclure et signer avec lui une convention qui mette fin aux hostilités.

siècles ; mais, dans ces contrées, le climat est conservateur. Le puits de la citadelle du Caire nous parut de même fort curieux ; il prend son eau au niveau du Nil, et, quoiqu'elle soit saumâtre, on n'a rien négligé pour en avoir abondamment.

On a construit dans l'intérieur du puits une spirale en pente douce qui conduit jusqu'à l'eau, ce qui donne à ce puits des dimensions immenses ; tous ces beaux ouvrages attestaient l'état où avaient été les arts en Égypte, et n'étaient pas encore dégradés.

Nous avons aussi été visiter les Pyramides. C'était la première fois qu'une troupe y arrivait. Chacun voulait venir avec le général Desaix, en sorte que nous étions plus de cent, non compris une compagnie d'infanterie que nous avions prise pour notre escorte.

Nous partîmes de Gyzeh, et traversâmes la plaine où l'on prétend qu'était la célèbre Memphis. De toutes les anciennes villes d'Égypte, c'est presque la seule dont il ne reste aucun vestige pour déterminer où elle fut placée ; et si, dans la plaine au-dessous des Pyramides, on ne rencontrait pas de temps à autre quelques débris de poterie sous ses pas, rien n'autoriserait à penser qu'il y ait jamais eu là, non pas une ville, mais un mur.

Ce qui a dirigé nos conjectures, c'est d'abord le canal qui borde le désert au pied des Pyramides, et qui aujourd'hui cependant n'a de l'eau qu'au moment des plus grandes crues du Nil, puis un pont en maçonnerie, qui n'a pu appartenir qu'à Memphis, sans quoi on n'en apercevrait pas l'utilité : il a dû nécessairement être là pour la communication des habitants de Memphis avec leur cimetière, ou ville des morts, qui se voit encore à côté des Pyramides, qui n'étaient elles-mêmes que des tombeaux. La ville des morts de Memphis n'est qu'une réunion innombrable de petites pyramides dont beaucoup sont encore sur leurs bases, et dont la grandeur était proportionnée à la fortune des familles.

J'avais entendu émettre l'opinion que les grandes Pyramides étaient des temples, fondée sur ce qu'il en existait de semblables dans l'Inde, où elles étaient consacrées au culte, et que les Égyptiens avaient reçu la lumière de l'Orient ; mais je ne me rends pas pour cela à cette opinion : celles d'Égypte étaient bien certainement des tombeaux. Je suis monté un des premiers en haut de la grande : nous étions seize sur le sommet, et, malgré cela, à notre aise. La vue dont on jouit de ce point, au milieu des airs, est délicieuse.

Le général Bonaparte fut environ douze jours absent. Ce fut pendant ce temps que nous vîmes, au Caire, le spectacle des fêtes du ramadan, qui sont très rigoureusement observées en Orient. C'est le carême. Le jeûne que l'on observe consiste à ne boire ni manger quoi que ce soit, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher : il faut travailler, en bravant l'excessive chaleur, et sans se désaltérer : mais à peine le soleil a-t-il disparu à l'horizon, que l'on prend un copieux repas, qui est servi à l'avance, mais auquel on ne touche pas tant que le soleil est encore visible.

Tout était nouveau pour nous : mais ce qui étonna le plus les soldats, ce furent les danses des almées, troupe de jeunes filles remarquables par l'élégance de leur taille et leur tournure gracieuse, mais d'une licence dont on ne peut se faire une idée quand on ne l'a pas vue, et que la bienséance ne permet pas de détailler. Tout cela néanmoins se passait sur la place publique, en présence d'une foule de tout âge et de tout sexe.

Nous reçûmes un soir des nouvelles du mouvement du général Bonaparte : il avait rencontré Ibrahim près de Salheyeh, à l'entrée du désert, dans lequel il cherchait à se retirer, lorsqu'il l'avait fait attaquer par sa cavalerie, qui, trop faible en nombre, courut un grand danger : et elle aurait eu une mauvaise journée, si l'infanterie ne fût arrivée promptement pour la dégager. Néanmoins, le but que l'on s'était proposé fut rempli :

Ibrahim passa en Syrie et nous laissa tranquilles (1).

Le général Bonaparte revenait au Caire, lorsqu'il rencontra en chemin l'officier que le général Desaix avait reçu de Rosette, et qu'il avait fait diriger sur Salheyeh : cet officier apportait la nouvelle du malheureux événement arrivé à notre escadre, et dont il avait été témoin (2).

(1) Le général en chef résolut d'en finir avec Ibrahim-Bey. Le 7 août, il laissa à Desaix le commandement du Caire et partit avec les divisions Lannes et Dugua ; l'armée se réunit le 8 à l'avant-poste du général Leclerc, et bivouaqua le 9 à Belbeys. Ibrahim-Bey n'avait pas cru prudent de l'attendre et s'était retiré vers Salheyeh.

Le 10 août, au moment où l'avant-garde composée d'environ 300 hommes de cavalerie entrait à Salheyeh, Ibrahim-Bey, surpris, fuyait à la hâte, couvrant son arrière-garde, forte d'un millier de Mameluks. L'infanterie française était encore à une lieue et demie en arrière ; les chevaux étaient harassés de fatigue, des nuées d'Arabes couvraient la plaine, attendant l'issue du combat pour tomber sur les vaincus. La seule arrière-garde d'Ibrahim-Bey était trois fois plus nombreuse que l'avant-garde française. Malgré l'infériorité du nombre, le général Bonaparte, à la tête de cette avant-garde, n'hésita pas à la poursuivre dans le désert. Deux cents braves, tant du 7e régiment de hussards que du 22e de chasseurs, et des guides emportés par leur fougue, chargèrent avec impétuosité. Ils furent enveloppés ; la charge devint générale ; les guides suivirent les hussards ; les généraux, les aides de camp, se jetèrent dans la mêlée. Bonaparte resta presque seul. Des deux côtés, on se battit en désespérés. Chaque officier, chaque cavalier, eut à soutenir un combat particulier. Enfin, le 3e de dragons s'avança, et, par une fusillade bien dirigée, força les Mameluks à se retirer abandonnant deux pièces de canon et une cinquantaine de chameaux chargés de tentes et d'autres effets. Mais Ibrahim-Bey, quoique blessé pendant le combat, parvint à sauver avec lui ses équipages, dans lesquels étaient ses femmes, celles de ses Mameluks, ses trésors et les plus riches marchandises de la caravane. Il avait disparu quand l'infanterie française arriva à Salheyeh, où elle prit position. Ibrahim continua à fuir vers la Syrie dont le séparaient neuf jours de marche à travers le désert.

(2) Après avoir bien prescrit toutes les mesures nécessaires pour sauvegarder Salheyeh, le général Bonaparte se mit en

Comme l'on sait, avant de la quitter, le général Bonaparte avait donné à l'amiral l'ordre d'entrer dans Alexandrie ou d'aller à Corfou. Soit que les passes d'Alexandrie n'eussent pas été reconnues encore, ou qu'elles n'eussent pas assez d'eau (1), notre amiral était allé prendre un mouillage à la pointe d'Aboukir, où il était depuis près d'un mois.

marche le 13 août, avec le reste de l'armée (la division Reynier fut laissée à Salheyeh) pour revenir au Caire. Mais il n'était pas éloigné de deux lieues de Salheyeh, qu'un des aides de camp de Kleber arriva au devant du général en chef et lui apportait les plus navrantes nouvelles de la perte de la flotte française détruite par les Anglais le 1er août à Aboukir.

La fortune venait d'infliger à Bonaparte le plus redoutable de tous les revers. En parcourant le rapport rédigé par le contre-amiral Ganteaume, Bonaparte ne laissa paraître sur son visage aucun trait qui pût faire connaître les sensations extraordinaires que cette lecture devait nécessairement occasionner dans son esprit. Il prit à part l'envoyé de Kleber et lui demanda quelques détails de vive voix. Lorsque l'aide de camp eut à peu près terminé son récit, le général en chef, qui l'avait écouté avec la plus grande impassibilité, lui dit avec le même sang-froid : « Nous n'avons plus de flotte : Eh bien, il faut rester en ces contrées, ou en sortir grands comme les Anciens. » Il était impossible de taire longtemps une pareille nouvelle, aussi Bonaparte fut le premier à la communiquer à ceux qui l'entouraient. Le calme du général en chef, et bientôt après le ton d'inspiré avec lequel il s'efforça de dérouler aux yeux de ses soldats un avenir de gloire et de prospérité, écartèrent de leur imagination toute pensée trop chagrine.

Toutefois, la dépêche du général Kleber détermina Bonaparte à revenir au Caire en toute diligence : il n'employa qu'un jour et demi à faire le trajet ; le 15 août, il était rentré dans la capitale (D. L.).

(1) Après que les Anglais furent maitres d'Alexandrie, deux ans plus tard, ils firent sonder les passes du port, et ils trouvèrent que celle du milieu avait dans sa moindre profondeur cinq brasses d'eau. Si notre escadre n'avait pas perdu un mois sans chercher à s'en assurer, elle se serait sauvée et aurait été d'un grand poids dans les destinées de l'avenir. Nous maintenons cette assertion, quoiqu'elle ait été réfutée. *(Notice dans l'édition originale.)*

Les anxiétés du général Bonaparte étaient si grandes, que, pendant sa marche d'Alexandrie au Caire, il avait écrit deux fois à l'amiral Brueys d'entrer à Alexandrie ou d'aller à Corfou, et qu'enfin, avant de partir du Caire pour aller combattre Ibrahim-Bey, il avait envoyé son aide de camp Jullien pour réitérer cet ordre à l'amiral ; mais cet aide de camp, qui était parti avec une escorte d'infanterie sur une barque du Nil, n'arriva point et n'aurait pu arriver à sa destination avant le combat de l'escadre. Il disparut avec toute son escorte dans un village des bords du Nil, où il était descendu pour acheter des provisions dont il avait besoin ; et ce ne fut que longtemps après que l'on connut les détails de sa fin tragique (1).

Notre amiral avait mouillé son escadre sur une seule ligne, ayant son vaisseau de tête très rappro-

(1) C'est quatre jours après l'occupation du Caire que Bonaparte envoya son aide de camp Jullien porteur des dépêches pour Alexandrie.

L'infortuné Jullien, officier qui inspirait beaucoup d'intérêt et qui donnait de grandes espérances, échoua avec sa djerme sur la rive libyque du Nil, et fut égorgé avec les quinze soldats qui lui servaient d'escorte. Lorsque, environ un mois après, on apprit par les bruits populaires l'endroit où il avait péri, le général en chef prit l'arrêté suivant :

Ayant été instruit que les habitants du village d'Alqam assassiné l'aide de camp Jullien et quinze Français qui l'escortaient, ordonne que ce village sera brûlé ; que le général Lannes partira avec cinq cents hommes et un aviso, et se rendra à Alqam pour exécuter cet ordre. S'il peut parvenir à arrêter les cheiks, il les emmènera en otages au Caire. Il livrera le village au pillage, de manière qu'il ne reste aucune maison entière. Il fera connaître, par une proclamation qu'il répandra dans les villages voisins, qu'Alqam a été brûlé pour avoir assassiné des Français qui naviguaient sur le Nil.

On incendia et ravagea Alqam ; mais on ne trouva d'autre trace de ce funeste événement qu'un bouton de veste dans la poussière d'une hutte déserte, située loin d'Alqam. Tout était désert, tout avait fui, prévoyant la vengeance. Ce bouton portait le numéro du corps qui avait fourni l'escorte (D. L.).

ché d'un petit îlot qui est à la pointe de terre sur laquelle est construit le fort d'Aboukir (1).

Les Anglais, après l'avoir reconnu, firent passer deux de leurs vaisseaux entre cet îlot et le vaisseau qui tenait la tête de notre embossage. Le premier vaisseau anglais qui essaya ce passage, ayant approché un peu trop près de l'île, échoua; celui qui le suivait passa entre son camarade échoué et la tête de notre embossage. L'amiral anglais, en voyant le premier (2) échoué et le deuxième réussir à trouver un passage, en envoya un troisième pour remplacer celui qui était échoué. Ces deux vaisseaux réunis remontèrent la ligne des nôtres, laissant la terre à leur droite, et combattirent, réunis, chacun de nos vaisseaux l'un après l'autre, pendant que le reste de l'escadre anglaise les combattait en remontant aussi notre ligne sur l'autre bord, ce qui obligeait nos vaisseaux à combattre sur les deux bords à la fois. Notre escadre fut détruite vaisseau par vaisseau aux deux derniers près, qui, avec une frégate, étaient mouillés à la queue de l'embossage, et qui n'attendirent pas que leur tour arrivât pour appareiller et gagner le large : c'étaient *le Généreux* et *le Guillaume Tell*, avec la frégate *la Diane* ou *la Justice*. Ils firent route pour l'Archipel, où ils se séparèrent encore : *le Généreux* alla à Corfou, et les deux autres parvinrent à entrer à Malte, ce qui prouve que l'ordre donné précédemment par le général Bonaparte pouvait s'exécuter.

(1) Ce fut le 1er août 1798, à deux heures et demie après-midi, que l'escadre anglaise apparut à l'horizon d'Aboukir, toutes voiles dehors (D. L.).

(2) Il est remarquable que ce vaisseau anglais était ce même *Bellérophon*, qui, constamment armé depuis ce temps, semblait destiné à poursuivre les débris de l'expédition d'Egypte jusque dans son auteur. C'est le même qui reçut l'Empereur seize ans après dans la rade de Rochefort : il y avait encore à bord des matelots de cette époque, parce que ce vaisseau n'avait pas été désarmé pendant la paix d'Amiens. (*Note de la première édition*).

Le vaisseau amiral (*l'Orient*) avait pris feu, et avait sauté pendant le combat ; de nos quatorze vaisseaux, nous ne sauvâmes donc que les deux dont je viens de parler. La défaîte de l'escadre devait nécessairement apporter quelques changements dans la suite des projets du général Bonaparte, puisque cette escadre devait retourner en Europe chercher un second convoi de troupes sur lequel il ne fallait plus compter.

Néanmoins ce malheur eut quelque chose de moins désastreux qu'on avait paru d'abord le craindre. On connaissait peu l'Egypte alors, et les Anglais s'étaient imaginé que c'était un pays où nous allions mourir de toutes sortes de besoins. Ils le croyaient d'autant plus qu'ils avaient arrêté un petit bâtiment qui passait de Rosette à Alexandrie, et sur lequel il y avait des ballots remplis des premières lettres que tout le monde écrivait en France depuis que l'on était embarqué, et par conséquent dans lesquelles on n'avait pas épargné les doléances sur tout ce que l'on avait éprouvé de privations dans la traversée du désert et dans la marche jusqu'au Caire, pendant laquelle on avait à peine mangé du pain (1).

Tous ces détails confirmèrent les Anglais dans leur opinion, et ils imaginèrent qu'ils aggraveraient nos embarras en augmentant le nombre des bouches à nourrir. Conséquemment ils débarquèrent à Alexandrie tous les matelots, mousses et soldats des équipages et vaisseaux qu'ils avaient pris, et par ce moyen nous eûmes sept ou huit mille hommes sur lesquels nous n'avions plus le droit de compter. On en tira parti pour compléter les corps, mais surtout on trouva des ressources inappréciables parmi les nombreux ouvriers de toutes professions qui se trouvaient à bord des vaisseaux. On les adjoignit à ceux qui avaient été amenés à la suite

(1) C'est dans la publication que les Anglais ont faite de ces lettres que les détracteurs de la gloire de l'Empereur ont puisé la plupart de leurs matériaux. *(Note de l'édition originale.)*

des différentes corporations savantes avec l'armée, de sorte que sous ce rapport, comme sous celui de l'artillerie, nos moyens furent plus que doublés. On va voir avec quelle admirable sagesse tout cela fut utilisé.

La perte de la flotte avait un peu calmé les murmures de ceux qui demandaient leur retour en France ; le général Bonaparte fit donner des passeports à tous ceux qui avaient persisté à en demander, et hormis quelques hommes que je ne veux pas nommer, tout le monde prit le parti de rester et de ne plus murmurer.

Les premiers mois de notre séjour en Egypte furent marqués par des travaux prodigieux et des créations de toute espèce. La commission des savants avait été appelée d'Alexandrie au Caire, et chacun de ses membres avait été mis à la tête de quelque établissement qu'il était chargé de fonder et de diriger. A Alexandrie, à Rosette, à Damiette et au Caire, on construisit des moulins qui faisaient de la farine aussi belle qu'on aurait pu l'avoir à Paris. On éleva des fours, en sorte que le pain devint aussi commun qu'il avait été rare auparavant (1).

(1) Le soin que Bonaparte prenait d'assurer la conquête de l'Egypte en cherchant à gagner les esprits de la multitude, ne lui fit point perdre de vue les intérêts des sciences et des arts et les promesses qu'il avait faites aux savants et aux artistes qui l'avaient accompagné dans son expédition.

Le 22 août 1798, il prenait un arrêté portant création de l'Institut d'Egypte. Cet Institut dont Monge avait accepté la présidence et dont la vice-présidence avait été attribuée à Bonaparte lui-même, dont Fourier avait été secrétaire perpétuel, et Costaz secrétaire-adjoint, devait jeter les lumières les plus vives sur l'histoire de l'Egypte et sur les antiquités qu'elle renfermait.

En fondant cet Institut, Bonaparte désira donner une preuve de ses idées de civilisation : cela n'excluait pas l'utile. Les motifs énoncés dans la création de cet Institut, l'énumération de ses travaux imprimés par son ordre, les procès-verbaux de ses séances, attestent l'étendue des vues de Napoléon. Ce corps savant avait pour objet, dans son travail,

On établit des hôpitaux dans lesquels chaque malade avait son lit. MM. Larrey et Desgenettes, célèbres à plus d'un titre, aidèrent puissamment ces bienfaisantes créations, et méritèrent l'estime du général en chef et la reconnaissance de l'armée (1).

tout ce qui pouvait être utile à l'Egypte, à la France et à l'humanité.

On peut consulter sur les séances de l'Institut et sur les importantes questions qui y furent traitées, *Le Courrier d'Egypte* et les *Mémoires sur l'Egypte publiés pendant les campagnes du général Bonaparte dans les années* VI et VII imprimés par ordre du Tribunal, en fructidor an IX (D. L.).

(1(Larrey était le chirurgien en chef, et Desgenettes le médecin en chef de l'armée d'Egypte.

« Larrey, disait Napoléon, est le plus honnête homme et le meilleur ami du soldat que j'aie jamais vu ; vigilant et infatigable dans l'exercice de sa profession, on a vu Larrey sur le champ de bataille, après une action, accompagné d'une troupe de jeunes chirurgiens, s'efforçant de découvrir quelques signes de vie dans les corps étendus sur la terre. On trouvait Larrey dans la saison la plus dure, à toutes les heures du jour et de la nuit, au milieu des blessés ; il permettait à peine un moment de repos à ses aides, et il les tenait continuellement à leur poste. Il tourmentait les généraux, et allait les éveiller pendant la nuit, toutes les fois qu'il avait besoin de fournitures ou de secours pour les blessés ou les malades. Tout le monde le craignait, parce qu'on savait qu'il viendrait sur-le-champ se plaindre à moi ; il ne faisait la cour à personne, et il était l'ennemi implacable des *fournisseurs.* »

Napoléon, dans son testament daté de Longwood le 15 avril 1821, a consacré de sa main au baron Larrey ce souvenir si glorieux : « Je lègue au chirurgien en chef Larrey 100,000 francs. C'est l'homme le plus vertueux que j'aie connu. »

Reçu docteur à la Faculté de Montpellier en 1789, Desgenettes se fit connaître par quelques ouvrages remarquables, qui le firent nommer membre correspondant de l'Académie de Médecine. Il partit en 1793 pour l'armée d'Italie avec le titre de médecin ordinaire. Bientôt il fut nommé médecin en chef, poste qu'il occupa jusqu'en 1796. Il s'était déjà fait une grande réputation de savoir, de courage et de dévouement lorsque fut décidée l'expédition d'Egypte. Aussi Bonaparte s'empressa-t-il de se l'attacher comme médecin en chef. Plus

On créa des salpêtrières et des moulins à poudre. On construisit une fonderie avec un fourneau à réverbère, au moyen duquel on refondait des projectiles de gros calibre, dont on avait en abondance, pour en faire de plus petits à l'usage de l'artillerie de l'armée. On établit de vastes ateliers de serrurerie, armurerie, menuiserie, charronnage, charpente, et corderie.

Au moyen des matelots trop âgés pour changer de profession, on créa sur le Nil une grande flottille, composée de toute espèce de bâtiments du fleuve, que l'on avait très bien gréés et armés. Ils étaient commandés par des officiers de la marine, et cette flottille fut de la plus grande utilité pour tous les transports de l'armée.

On habilla toute les troupes en toile de coton bleue, on leur donna une coiffure faite en maroquin noir ; on ajouta à cela une bonne capote en étoffe de laine du pays, que le soldat mettait la nuit. A aucune époque il n'avait été aussi commodément équipé.

Il recevait pour nourriture un pain excellent, de la viande, du riz, des légumes secs, et un peu de sucre avec du café pour remplacer les boissons spiritueuses, inconnues en Egypte avant notre arrivée. On s'apercevait déjà des progrès sensibles que faisaient toutes ces créations. On avait des tables, des chaises, des bottes de maroquin et du linge ; on mangeait du pain aussi beau qu'à Paris.

A peine les premiers besoins furent-ils satisfaits, que l'on vit le luxe s'introduire ; on fit de la vaisselle plate très légère et fort portative. Celle dite de chasse, dont l'Empereur s'est servi à Paris depuis, a été faite d'après celle qu'il avait rapportée d'Egypte. On ne se servait plus que de gobelets d'argent. Il était peu de soldats qui n'eussent une cuillère de ce métal. On vit s'établir des confi

tard, il devint médecin en chef de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, puis inspecteur général du service de santé des armées, etc. ,etc. (L. D.).

seurs et des distillateurs qui eurent beaucoup de succès.

Peu à peu vinrent les passementiers et les brodeurs ; les Turcs eux-mêmes, qui sont grands imitateurs, nous avaient surpassés en ce genre ; ils avaient fini par fondre des boutons d'argent aux armes de la République et les souffler en or avec une grande perfection.

Peu de mois après notre installation on vit des cartes à jouer, des billards et des tables de jeu faites au Caire (1) ; on y imprimait en français et en arabe ; tout ce qui était à faire pour nous établir à l'européenne était ou achevé, ou en train de l'être ; la cavalerie se montait : tout marchait au mieux et était poussé avec une incroyable activité.

(1) Le sieur Dargeavel, employé dans l'administration civile du pays conquis, avait présenté au général le plan d'un *Tivoli*, dans lequel on trouverait réunis tous les agréments et les plaisirs que les habitants de Paris et les étrangers allaient chercher dans les établissements de ce genre que renferme la capitale de la France. Un palais du Bey et son jardin furent mis à la disposition de cet entrepreneur, qui réalisa son projet avec autant de succès que les ressources locales purent lui permettre. Des salles de jeu, de billards, un cabinet de lecture, des orchestres pour les danses, une promenade variée, des divertissements de tous genres, un café, un restaurant, des feux d'artifice, présentèrent aux Français, dans le *Tivoli* du Caire, les délices de celui de Paris.

D'autre part, les négociants européens qui se trouvaient au Caire formèrent une compagnie de commerce que le général Bonaparte protégea et patronna.

On vit paraître dans le même temps deux journaux imprimés au Caire et rédigés par des membres de l'Institut et de la Commission des sciences et des arts, la *Décade Egyptienne* et le *Courrier d'Egypte* (D. L.).

CHAPITRE II

Expédition de Desaix dans la haute Egypte. — Combat de Sédiman. — Province de Fayoum. — Faouë. — Lac Mœris. — Ville des morts. — Tentative de Mourad-Bey après l'insurrection du Caire. — Voyage de Desaix au Caire. — Nouvelle expédition dans la haute Egypte à la poursuite de Mourad-Bey. — M. Denon. — Le fils du roi de Darfour. — Singulière maladie d'un Turc. — Histoire de Mourad-Bey et d'Hassan-Bey. — Bataille de Samanhoud. — Tentira. — Ruines de Thèbes. — Syene. — Cataractes. — Projet du pacha d'Egypte. — Radeaux de poterie. — Impôt du myry ; moyens employés pour le lever. — Organisation de la haute Egypte. — Nouvelles de France. — Le général Bonaparte à l'isthme de Suez : danger qu'il court. — Jaffa. — Massacre des prisonniers. — Les Druses et les Moutualis. — Leur députation au général Bonaparte. — Prise par les Anglais d'un convoi expédié pour Saint-Jean-d'Acre. — Siège de Saint-Jean-d'Acre. — Retraite. — Le général Bonaparte à l'hôpital des pestiférés de Jaffa. — Débarquement de l'armée turque. — Bataille d'Aboukir.

Le Nil était dans sa plus grande crue d'eau, lorsque le général Bonaparte arriva au Caire, de retour de son expédition contre Ibrahim-Bey. Il ordonna alors le départ de la division Desaix (1) pour aller occuper la haute Egypte, et en même temps combattre Mourad-Bey qui s'y était retiré. Cette division n'était forte que de huit bataillons, parce que, depuis son arrivée au Caire, on en avait envoyé un pour tenir garnison à Alexandrie : elle fut toute embarquée à Boulaq, sur des djermes (bâtiments du Nil). On lui avait donné deux pièces d'artillerie seulement. Elle remonta le Nil, sans s'arrêter, jusqu'à Siout, qui est la capitale de la haute Egypte.

(1) Le général Desaix se mit en marche dès le 23 août 1798, de la province de Girgeh, où il était resté depuis la bataille des Pyramides. La division arriva à Beni-Soueyf le 26. (D. L.).

et à soixante-quinze lieues au-dessous du Caire. Tout le pays était couvert d'eau par le débordement du fleuve, et les villes ainsi que les villages, qui sont bâtis sur des élévations de terre amoncelée de main d'homme, formaient autant d'îlots.

Le général Desaix apprit à Siout que Mourad-Bey était redescendu par le bord du désert de la rive gauche, laissant l'inondation à sa droite; qu'il avait le projet de se rapprocher du Caire, où on lui avait donné avis qu'il se préparait une insurrection contre les Français et il voulait en profiter. Comme l'inondation l'obligeait à passer par le Fayoum, pour avoir toujours une retraite assurée dans le désert, et qu'il ne pouvait marcher bien vite à cause de ses chameaux de provisions, le général Desaix conçut le projet de le joindre.

La décroissance du Nil commençait lorsqu'il fit descendre son convoi de djermes jusqu'à l'embouchure du canal de Joseph, qui est à environ quatre ou cinq lieues au-dessous de Siout, entre Minyet et Mélaoui; il fit entrer tous ses bâtiments, à la suite l'un de l'autre, dans le canal, qui a partout dix ou douze toises de largeur et qui, dans toute sa longueur, borde le désert parallèlement au Nil.

Le courant des eaux du canal porta tout le convoi jusque près de Sédiman, petit village à la lisière du désert et sur le bord du canal. On y apercevait les Mameluks, qui s'éloignèrent dans le désert à notre approche. Néanmoins le général Desaix fit arrêter le convoi et débarquer les troupes ainsi que les deux pièces d'artillerie, et on s'avança en carré dans le désert, en présentant la bataille aux mameluks, qui ne l'acceptèrent pas. La soif d'une part et l'approche de la nuit de l'autre nous firent rapprocher des bords de l'inondation, où se trouvaient nos barques avec toutes nos provisions; les Mameluks nous suivirent et bivouaquèrent à deux cents pas de nous, au point que nous fûmes obligés de reposer, formés en carré, chaque soldat ayant son fusil entre les jambes. Il faut avoir vécu avec les troupes françaises, pour apprécier tout ce qu'elles

valent dans des circonstances périlleuses. Dans celle-ci, chaque soldat était si pénétré du danger, qu'il n'y avait rien à lui dire ; la nécessité de l'obéissance avait parlé à sa conviction, et rendait la discipline inutile. Ils auraient fait justice eux-mêmes de celui d'entre eux qui serait tombé dans une négligence propre à compromettre le salut de tous.

Le lendemain à la pointe du jour, c'est-à-dire à deux ou trois heures du matin, toutes les troupes étaient déjà debout sans qu'on eût été obligé de battre la caisse ; on fit sur-le-champ pousser les barques au large afin de n'avoir pas à s'occuper de leur défense, et nous nous avançâmes dans le désert, formés en trois carrés, dont un grand flanqué par deux plus petits.

Nous avions nos deux pièces d'artillerie aux deux angles de notre front, et nous pouvions les passer aux angles de derrière par l'intérieur du carré.

Nous montions en cet ordre une colline du désert, pour nous placer à son sommet, afin de découvrir plus loin autour de nous, lorsque, sans avoir été avertis autrement que par le bruit du tam-tam des Mameluks, et par le tourbillon de poussière que leur marche faisait élever, nous vîmes un essaim de cette fougueuse cavalerie fondre sur nos carrés avec une telle fureur, que celui de droite fut enfoncé, et perdit quinze ou vingt hommes par la faute de son commandant. Cet officier, homme de beaucoup de courage, avait imaginé de réserver son feu pour n'en faire usage qu'à bout portant ; il usa de ce moyen, mais il arriva que les chevaux des Mameluks, quoique percés de balles, traversèrent encore le carré pour aller tomber à cent pas de l'autre côté, en sorte qu'ils firent dans les rangs des ouvertures par lesquelles pénétrèrent les Mameluks qui les suivaient. Le général Desaix réprimanda sévèrement cet officier qui avait cru bien faire, et dont la faute nous compromit gravement pendant quelques minutes.

Nous n'eûmes que le temps de faire halte, de mettre nos pièces en batterie, et de commencer un

feu de deux rangs, qui, pendant une demi-heure, nous empêcha de rien distinguer à travers la fumée, la poussière et le désordre ; mais avec la fin de ce feu nous vîmes celle de la bataille. Il était temps ; car il ne nous restait plus que neuf coups de canon à tirer, et les cartouches allaient aussi manquer. La bataille avait été meurtrière (1) pour les Mameluks, qui prirent la fuite dans toutes les directions. En moins de quelques minutes, il n'y eut plus rien devant nous et nous achevâmes de monter la colline, du sommet de laquelle nous découvrîmes la belle et riche province du Fayoum.

Pour nous rapprocher de nos barques, qui avaient vu la bataille du milieu de l'inondation, nous redescendîmes la colline par la même pente que nous l'avions montée ; nos barques suivirent notre mouvement, et nous rejoignirent au petit village de Sédiman, où nous passâmes la nuit.

Le lendemain nous étions un peu pressés par la baisse des eaux, qui nous laissaient à peine le temps nécessaire pour faire arriver nos barques jusqu'à l'embouchure inférieure du canal par où elles devaient rentrer dans le Nil. Nous partîmes, en conséquence, de Sédiman à la pointe du jour, et nous vînmes nous placer à l'entrée de la province du Fayoum, qui n'en est distante que d'une lieue. Le canal de Joseph passe en face de la gorge qui lie cette province à la vallée du Nil. Au plus fort de l'inondation, le même canal verse le trop-plein de ses eaux dans un autre canal qui s'embranche avec lui au village d'Illaoun, et les porte à la ville de Faouë, et ensuite au lac Mœris. Le lit de ce canal est plus bas que celui du canal de Joseph ; il existe à leur jonction une digue de séparation, en maçonnerie, fort solidement établie, et surmontée d'un pont en pierre fort ancien, sur lequel nous passâmes pour nous placer tout à fait à la gorge de la province où nous voulions aller. Le général Desaix, ayant fait débarquer tout ce qui appartenait à sa

(1) Bataille de Sédiman, 7 octobre 1798 (D. L.).

division, renvoya les barques dans le Nil, et établit ses troupes en bivouac sous un bois de dattiers impénétrable au soleil, et au bord du canal d'Illaoun.

Nous restâmes quelques jours dans cette position, où rien ne nous manquait. Le canal était assez profond pour pouvoir s'y baigner. Epuisés comme nous l'étions après sept ou huit jours consécutifs de marches dans le désert, par une chaleur étouffante il nous sembla que nous ne pouvions trop user des bains froids de ce délicieux canal d'Illaoun. L'abus nous en devint funeste, car au bout de quarante huit heures, nous eûmes huit cents hommes attaqués d'ophthalmie au point d'être tout à fait aveugles. Le général Desaix lui-même était du nombre, et souffrit cruellement. Nous fûmes si effrayés de cette situation que nous fîmes sur-le-champ des dispositions pour nous rendre à Faouë, où nous espérions trouver des soulagements pour tant de malades.

Nous mîmes le général Desaix avec quelques soldats sur une petite barque que nous transportâmes à bras du canal supérieur dans le canal inférieur, et par-dessus la digue qui les sépare, pendant que la colonne suivait la route qui, en longeant le canal, conduit à Faouë. Le nombre des aveugles surpassait celui des bien portants : chaque soldat qui voyait clair, ou qui n'avait qu'un œil attaqué, conduisait plusieurs de ses camarades aveugles qui cependant portaient leurs armes et leurs bagages. Nous offrions plutôt le spectacle d'une évacuation d'hôpital que d'une marche militaire.

Après avoir traversé des champs admirablement cultivés et couverts de rosiers en fleurs, pendant l'espace de plusieurs heures, nous arrivâmes, dans ce piteux état, à Faouë. Cette ville est considérable : elle est située au milieu de la province du Fayoum, dont elle est la capitale, et qui est elle-même un bassin de verdure. Elle ne communique à l'Egypte que par une gorge dont l'ouverture est à Illaoun. Le canal de ce nom traverse la province et la ville, d'où

il se divise en une multitude de ruisseaux d'irrigation, qui vont fertiliser les campagnes avant de verser leur surabondance d'eau dans le lac Mœris. Cette province est la plus tranquille et ses habitants les plus doux de toute l'Egypte, avec laquelle elle a peu de communications.

Le canal, qui traverse la ville, est surmonté d'un pont fort ancien et semblable à ceux que j'ai vus en Egypte ; ils paraissent être de la même époque. Je ne me souviens pas d'en avoir vu plus de cinq : un sur le canal qui passe au pied des Pyramides, et qui doit avoir appartenu à Memphis ; un à Illaoun, un à Faouë et deux à Siout.

Nous attendîmes à Faouë la retraite entière des eaux, qui est bientôt suivie du dessèchement des terres, ou plutôt de la consolidation nécessaire à l'ensemencement, qui ne consiste qu'à jeter le grain sur la boue, et à le faire enterrer au moyen du piétinement d'hommes qui parcourent le champ ensemencé dans tous les sens. On ne laboure la terre que quand elle est déjà trop solide pour que l'on puisse l'ensemencer comme je viens de le dire. Depuis que nous étions en Egypte, nous n'avions pas encore été aussi bien qu'au Fayoum ; nous y restâmes plus d'un mois, pendant lequel nos ophtalmistes guérirent. On construisit des fours, et on organisa l'administration de la province. On fut bientôt prêt à se remettre en marche : on s'avança à travers les magnifiques champs de verdure d'un pays qui, pour la première fois, allait nous déceler toute son inimaginable fécondité.

Le général Bonaparte avait témoigné au général Desaix qu'il était content de sa division, et lui avait mandé de faire des levées de chevaux dans la province de Fayoum, ainsi que des levées d'argent. Le tout fut ponctuellement exécuté. Cela nous donna l'occasion d'aller au fameux lac Mœris dans lequel se décharge le canal qui s'embranche avec celui de Joseph à Illaoun.

Ce lac n'a jamais pu avoir pour objet ce que la plupart des voyageurs ont prétendu, c'est-à-dire

qu'il n'a jamais pu être un réservoir où l'on conservait la surabondance des crues du Nil, pour la rendre ensuite à la terre dans des temps de sécheresse. Ceux qui soutiennent cette opinion n'ont vraisemblablement pas vu les choses dont ils parlent.

Nous avons bien trouvé près d'Illaoun, sur la rive droite du canal et du chemin qui mène à Faouë, un très vaste bassin en maçonnerie que j'ai encore vu plein d'eau ; il peut avoir deux cents pas de long, et environ autant de large. Il est effectivement plus élevé que le sol qui l'entoure, et ne peut se remplir qu'au moyen des plus grandes crues du Nil, et de petites vannes que l'on ouvre pour y introduire l'eau, et par lesquelles on la laisse écouler quand on en a besoin ; elles ont encore aujourd'hui cette destination. Mais ce bassin ne peut pas être celui dont les voyageurs ont parlé. Il n'y a guère de moulin en Europe dont l'étang ne contienne plus d'eau, et toute celle qu'il pourrait contenir suffirait à peine à arroser une surface de quelques arpents de terre ; ce ne peut donc être le fameux lac Mœris, ou alors l'exagération des historiens serait par trop forte.

Je commandais le premier détachement d'infanterie légère qui fut envoyé de Faouë pour parcourir la province ; j'y remarquai partout les restes d'une antique civilisation, et surtout un système d'irrigation aussi bien entendu qu'en Italie. Il part de la ville même de Faouë une multitude de petits canaux qui conduisent l'eau à tous les villages de la province ; chacun a le sien et se charge de son entretien. Quand on est mécontent d'un village, on ferme la vanne de son canal, et on le prive d'eau jusqu'à ce qu'il ait obéi à ce qu'on lui demande. Aucun autre moyen coercitif ne produirait un effet aussi prompt et aussi direct.

Le gouverneur de la province n'a besoin que d'un homme pour lever et fermer les vannes.

Je suis, je crois, le premier de l'armée qui ai été au lac Mœris, et ce grand spectacle n'a pas fait entrer autre chose dans ma pensée, sinon que le canal de Fayoum passait autrefois par les dunes de

sable que les vents ont amoncelées à l'extrémité du lac, et que ses eaux allaient rejoindre la Méditerranée par le lac Maréotis, près d'Alexandrie. Les vents qui règnent constamment dans cette partie ont poussé successivement le sable de ces dunes dans le canal, et en ont totalement comblé toute la partie qui se trouve au delà des dunes, et qu'on appelle aujourd'hui le *Fleuve sans eau*, dans lequel les habitants m'ont assuré que l'on trouvait encore des portions de bateaux pétrifiés.

Les eaux amenées tous les ans par la surabondance des crues du Nil, ne trouvant plus d'issue pour s'écouler, ont dû se déborder et former un vaste cloaque qui est devenu immense, mais qui, étant le point le plus bas de toute la province, n'a jamais pu perdre ses eaux que par l'évaporation, sous le soleil brûlant de ces contrées. Le lac Mœris ne m'a pas paru avoir pu se former différemment.

Au milieu à peu près, il se trouve une petite île sur laquelle les habitants de la ville de Faouë (l'ancienne Arsinoé) construisirent leur ville des morts, et où ils élevèrent un temple qui existe encore. Chaque famille opulente y avait sans doute son tombeau, dans lequel chacun de ses membres avait sa chambre sépulcrale. C'était déjà dans ce temps-là, comme ce l'est encore aujourd'hui, une des occupations de la vie des Egyptiens de soigner leur dernière demeure. Il en était résulté que la ville des morts était à peu près égale à celle des vivants et distribuée sur un plan tout à fait semblable, et se composait d'habitations plus ou moins pareilles. On ne pouvait arriver à cette ville des morts qu'en bateau ; et vraisemblablement le batelier, qui était à la fois le gardien des tombeaux, s'appelait Caron, car les habitants de la province appellent encore le lac Mœris Birket-el-Caron (lac de Caron).

Lorsqu'on inhumait les grands, on le faisait avec pompe ; mais, pour la classe mitoyenne, on y mettait moins de cérémonie, et la famille du mort, après l'avoir embaumé, portait le corps jusqu'au bord du lac, dans un local disposé pour cela auprès

d'un embarcadère, où Caron venait le prendre avec sa barque, pour le transporter dans le tombeau qui lui était destiné. Le batelier attendait qu'il y en eût plusieurs de réunis, et l'on avait soin de mettre sur le corps du défunt son nom et la pièce de monnaie qui revenait à Caron pour son salaire. La famille allait ensuite au tombeau à un jour désigné, et rendait ses derniers devoirs au défunt.

Les pauvres qui n'avaient ni tombeau, ni moyens de se faire embaumer, étaient sans doute portés au bord du lac par leurs parents, qui leur mettaient sur la langue la pièce de monnaie destinée à Caron, qui la prenait avant de les enterrer. Cela se pratique encore à peu près de même en Egypte, dans toutes les villes assez grandes pour avoir une ville des tombeaux. Les Egyptiens ont encore l'habitude de cacher leur argent sous la langue ; il nous parut extraordinaire, dans les commencements de notre arrivée, de voir que, pour nous rendre de la monnaie, un Turc commençait par cracher dans sa main tous les medins (1) qu'il tenait cachés dans sa bouche, quelquefois jusqu'au nombre de cent cinquante et deux cents, sans que l'on s'en aperçût à sa voix, ni que cela l'empêchât de boire et de manger.

Pendant notre séjour à Faouë, nous fûmes obligés de remettre en marche nos ophthalmistes, qui étaient à peine guéris ; voici pourquoi.

Mourad-Bey, qui avait eu avis d'un projet d'insurrection au Caire, s'était rapproché de cette ville, où effectivement un mouvement venait d'avoir lieu (2), la populace, exaltée par les hommes in-

(1) Le medin ou para est une petite pièce d'argent fortement allié avec du cuivre, et qui vaut deux liards ; elle est ronde et large comme un très petit pain à cacheter, et en même temps si mince qu'on ne s'expose pas à les compter au vent, qui les disperserait. (*Note dans l'édition originale.*)

(2) Deux mois étaient écoulés depuis l'entrée des Français dans le Caire et jusqu'alors la population de cette immense capitale avait paru étrangère à toutes les trames ourdies contre les nouveaux dominateurs de l'Egypte par les agents

fluents et les cheiks de cette ville, s'était portée à différentes maisons appartenant à des beys, où l'on avait placé quelques-uns de nos établissements. Quelques assassinats furent commis dans les rues ;

secrets des Beys, des Turcs et des Anglais. Le général Bonaparte n'avait négligé aucun des moyens qui pouvaient établir la confiance chez les principaux habitants, paralyser les intrigues des ennemis des Français, et rendre sans effet les déclamations frénétiques des ulemas, des imans et autres ministres de la religion mahométane. Le divan établi par lui était consulté sur les moindres intérêts, et il s'empressait de faire droit aux demandes ou réclamations légales que lui adressait cette assemblée municipale. Il avait mis ses soins à respecter lui-même et à faire respecter par tous, ce qui tenait aux usages religieux et civils. Cette conduite avait concilié au général en chef l'estime et la vénération de plusieurs personnages en crédit parmi le peuple, et, dans leur reconnaissance, ils l'avaient appelé Ali. Le nom du gendre de Mahomet, digne successeur de l'auteur du Coran, et prophète comme lui, leur avait paru le plus convenable pour exprimer l'opinion qu'ils avaient conçu du caractère et des grandes qualités du vainqueur des Mameluks. Mais plusieurs des chefs de la religion et tous les sectateurs de l'islamisme étaient loin de partager l'enthousiasme de ceux dont nous venons de parler ; au lieu de regarder comme un bienfait la protection que le général français accordait aux musulmans, ils ne voyaient dans ses démarches qu'une profanation insultante, un grand avilissement. Les ennemis de la République trouvèrent donc, parmi ces fanatiques, des gens disposés à se rendre les instruments de leur haine et de leurs machinations. Les dernières classes du peuple ne tardèrent pas à recevoir l'impulsion qui leur fut donnée dans ce sens. L'esprit d'insurrection se propagea avec activité : les meneurs n'attendaient plus qu'une occasion favorable pour jeter le masque et lever l'étendard de la révolte.

Le 21 octobre 1798, quinze mille Arabes s'introduisent furtivement dans la place du Caire, se joignent aux habitants et attaquent la garnison française. Trop faible pour étouffer l'insurrection, celle-ci se retire dans la citadelle et commence à bombarder la ville : le commandant de la place, le général Dupuy, est assassiné par les révoltés : l'aide de camp de Bonaparte, le brave Sulkowski, tombe également sous les coups des Arabes. L'heure du châtiment approchait.

Bonaparte, instruit de ce qui se passe au Caire, accourt en toute hâte avec quelques troupes, force la porte de Boulaq,

mais cette insurrection ayant été mal dirigée, elle laissa aux troupes de la garnison le temps de prendre les armes, et de marcher sur tous les points menacés. On fit une prompte et sévère justice des premiers qui furent pris en flagrant délit, et tout fut bientôt apaisé. Les chefs demandèrent grâce : on la leur accorda moyennant une bonne contribution que l'on ne fut pas fâché d'avoir occasion de leur imposer. Cette insurrection n'eut d'autre effet que de consolider notre puissance.

Mourad-Bey, voyant ce résultat, avait repris le chemin de la haute Egypte par le bord du désert, et était arrivé à l'extrémité de la province de Fayoum, où il cherchait à exciter une insurrection. Nous partîmes de Faouë pour aller le combattre ou l'éloigner (1). Nous laissâmes nos malades et le

marche sur les insurgés et les attaque vigoureusement, tandis que la citadelle écrase la ville par un feu terrible. Refoulés de rue en rue, les Arabes se sauvent dans la grande Mosquée, en barricadant l'entrée et s'y défendent avec tout le courage du désespoir. Au même instant, un orage épouvantable éclate au-dessus du Caire, et le bruit du tonnerre vient se mêler à l'imposant fracas d'artillerie. Ce phénomène, très rare dans ce climat, frappe l'imagination superstitieuse des musulmans : le ciel semblait les combattre à son tour ! Effrayés, ils demandent grâce : « L'heure de la clémence est passée, répond le général en chef ; vous avez commencé, c'est à moi de finir. »

Les portes sont brisées à coups de hache et les Français se précipitent au pas de charge dans la grande Mosquée. 1,000 rebelles sont immolés à la fureur des soldats, qui avaient à venger leurs camarades lâchement assassinés. Ce châtiment était sévère, mais le salut de l'armée l'exigeait impérieusement. Il eut un effet extraordinaire sur l'imagination des habitants. Loin de voir une action barbare dans la conduite du général en chef, leur admiration s'accrut prodigieusement pour le vainqueur des Pyramides : dès ce moment, ils ne virent plus dans Bonaparte que le favori de Mahomet, et, sous l'influence de cette idée, ils le surnommèrent le *Sultan Kébir* (D. L.).

(1) Depuis la bataille de Sédiman, Desaix n'avait pas été inquiété dans la province du Fayoum, où sa division se trou-

reste de nos aveugles dans la maison qu'avait abandonnée le gouverneur lors de notre arrivée, et dont nous avions retranché la porte. Cette maison avait des terrasses qui en commandaient les approches; elle renfermait nos dépôts de vivres et de munitions. Nous étions à peine à quelques lieues de la ville, que les Mameluks, que nous allions chercher, nous échappèrent, et vinrent se jeter dans la ville, espérant exciter les habitants à attaquer la maison où étaient nos soldats; mais n'ayent pu y réussir, ils

vait en grande partie cantonnée. La saison ne permettant pas de faire de grands mouvements par terre, et les canaux ne se trouvant plus navigables, Desaix s'était vu lui-même dans l'impossibilité de marcher sur Mourad-Bey, qui se tenait toujours sur les lisières du désert, mais qui ne pouvait rien entreprendre pour le même motif. Le général avait employé ce temps d'inaction à organiser sa province et à rassembler des subsistances pour sa division et pour le Caire. Cependant, le 9 novembre, 500 Mameluks avec un pareil nombre d'Arabes à cheval, et 2,000 fellahs à pied qui s'étaient joints à eux, voulant profiter d'une tournée que Desaix faisait alors dans le pays pour châtier quelques villages rebelles, se portèrent tout à coup sur la ville de Fayoum, qui n'avait pour se défendre qu'un détachement de 250 hommes laissés là pour garder un pareil nombre de malades de la division. Ces troupes étaient réunies dans une maison fortifiée; le général Robin y commandait, mais étant momentanément aveugle par suite de la maladie d'yeux si commune en Egypte, le chef de bataillon Eppler, de la 21[e] légère, le suppléait. Déjà l'ennemi avait fait replier quelqués avant-postes et entrait dans la ville en poussant de grands cris, lorsque le commandant Eppler, se présentant devant lui, avec 200 hommes, l'attaque avec impétuosité, le culbuta et le contraignit à s'enfuir. Tous ceux qui avaient pénétré dans la ville furent tués à coups de baïonnette. Les Mameluks essayèrent de faire volte-face sur les pelotons qui les poursuivaient avec ardeur; mais, accueillis par la fusillade la mieux nourrie, ils s'empressèrent de gagner le désert. Près de 200 cadavres ennemis jonchèrent les rues et les environs de Fayoum, et le nombre des blessés, qu'on ne put connaître, dut être très considérable. Les Français n'avaient eu que 4 hommes tués et 15 blessés; les habitants de la ville étaient restés neutres pendant l'action.

D. L.

essayèrent eux-mêmes, et vinrent tenter une escalade.

Les malades sortent aussitôt de leurs lits, les ophthalmistes lèvent l'appareil posé sur leurs yeux ; tous prennent les armes, montent sur les terrasses de la maison d'où ils écartent les assaillans à coups de fusil, et les font renoncer à leur entreprise.

Mourad-Bey se retira, et en passant par la ville, il alla regagner le désert du côté opposé à celui par lequel il était venu, et partit une seconde fois pour la haute Egypte.

Le général Desaix reçut cette nouvelle par un habitant de Faouë que lui avait expédié le commandant des soldats qu'il y avait laissés. Il revint sur ses pas, et fut fort satisfait de voir que cette attaque, qui aurait pu avoir des suites funestes, n'avait même pas coûté un homme.

C'est dans l'excursion que nous venions de faire que nous rencontrâmes une vaste fondrière, très longue, puisqu'elle nous parut de toute la longueur de la province, depuis son ouverture vers l'Egypte jusqu'au lac Mœris, et large comme une très grande rivière d'Europe. Cette fondrière semble avoir été bien anciennement une des décharges du Nil, ce qui corrobore l'opinion que je viens d'émettre sur la formation du lac Mœris et du Fleuve sans eau.

Elle est trop large et trop profonde pour être un ouvrage des hommes. On trouve encore dans le fond un ruisseau bordé de joncs très élevés, et les habitants nous dirent que ce petit ruisseau bourbeux conservait de l'eau toute l'année. En suivant la route d'Illaoun à Faouë, nous remarquâmes un pont fort ancien, comme celui que nous avions vu à ce village, et qui était aussi élevé sur une digue de décharge en maçonnerie, construite en pierres énormes, et très bien conservée : nous fîmes reconnaître la direction que suivaient les eaux, qui, dans les grandes crues, devaient encore s'échapper par-dessus cette digue, dont la surface était un plan incliné parfaitement uni, et nous apprîmes qu'elles se rendaient dans cette fondrière.

qui, à l'époque la plus reculée, a dû avoir une destination sur laquelle nous n'avons point exercé nos conjectures.

La saison s'avançait, toutes les campagnes étaient couvertes d'une verdure qui reposait nos yeux fatigués de l'aridité du désert : nous avions passé pour la première fois un hiver pendant lequel la chaleur n'avait pas cessé d'être insupportable. Le mois de janvier nous avait paru être comme celui de juin en Europe. La gaîté était revenue, et le moral du soldat était tout à fait remonté.

Le général Bonaparte avait ordonné au général Desaix de quitter le Fayoum, et de porter sa division sur les bords du Nil, à Beni-Soueyf, à vingt-cinq lieues du Caire, sur la rive gauche : ce mouvement venait de s'exécuter, lorsque le général Desaix alla voir le général Bonaparte au Caire ; je l'accompagnai dans cette course, qui ne dura que quelques jours, et que nous fîmes sur le Nil.

Le général Bonaparte n'avait encore reçu aucunes nouvelles de France ; il n'était occupé que de créations de toutes les espèces. Le climat ne faisait rien sur son tempérament ; il n'éprouvait pas, comme tout le monde, le besoin de dormir après midi. Il était toujours vêtu comme à Paris, son habit boutonné du haut en bas, et cela presque sans suer, tandis que nous étions tous dans un tel état de transpiration, qu'elle décomposait la teinture de nos habits ; on ne peut se figurer l'effet que produit cette chaleur quand on ne l'a pas éprouvée.

Le général Bonaparte, après avoir gardé le général Desaix pendant quelques jours, et lui avoir témoigné toutes sortes d'amitié, lui donna, pour le transporter de nouveau à Beni-Soueyf, une belle djerme qu'il avait fait arranger pour lui-même elle était véritablement magnifique, et s'appelait *l'Italie*.

Il fit partir du Caire, pour rejoindre la division du général Desaix, toute la cavalerie qui se trouvait montée, et au nombre de huit cents chevaux : avec cette cavalerie, on avait renvoyé à la division le reste de son artillerie, qu'elle n'avait pas embar-

que dans sa première opération. Le général Belliard, qui commandait l'avant-garde du général Desaix, après avoir souffert cruellement d'une longue ophtalmie, pour laquelle on l'avait transporté au Caire, venait de guérir et de nous rejoindre à Beni-Soueyf. On était prêt à recommencer la campagne par terre pour achever la destruction des Mameluks. Nous partîmes de Beni-Soueyf en remontant le fleuve le long de la rive gauche ; mais alors nous ne marchions plus en carré comme dans la route d'Alexandrie au Caire ; nous ne redoutions plus nos ennemis, qui étaient frappés de terreur à notre approche ; notre marche n'était plus qu'une promenade à la vérité souvent pénible, à cause de la chaleur. Plusieurs membres de l'Institut que le général Bonaparte avait formé au Caire, étaient venus rejoindre notre division pour visiter la haute Égypte. M. Denon, entre autres, s'était attaché d'amitié au général Desaix, et ne le quitta pas de toute la campagne. Tout le monde aimait son caractère doux et obligeant, et sa conversation instructive et spirituelle était un délassement pour nous. Le zèle qu'il mettait à toiser les monuments, à rechercher des médailles et des antiquités, était un sujet continuel d'étonnement pour nos soldats, surtout quand on lui voyait, à son âge, braver la fatigue, le soleil, et souvent les dangers, pour aller dessiner des hiéroglyphes ou quelques débris d'architecture ; car je ne crois pas qu'une seule pierre lui ait échappé. Je l'ai souvent accompagné dans ses excursions ; il portait sur ses épaules un portefeuille rempli de papiers et de crayons, et avait un petit sac suspendu à son cou, dans lequel il mettait son écritoire et quelque nourriture. Il nous employait tous à mesurer les distances et les dimensions des monuments qu'il dessinait pendant ce temps-là. Il avait de quoi charger un chameau en dessins de toute espèce quand il retourna au Caire, d'où il repartit avec le général Bonaparte pour la France (1).

(1) Denon (Dominique Vivant) était un savant et un artiste

Les habitants, en nous voyant aussi curieux des monuments auxquels eux-mêmes ne faisaient pas attention, nous apportèrent quelques médailles qu'ils trouvaient par-ci par-là en cultivant leurs champs, et en bâtissant leurs maisons au milieu des ruines de celles des villes anciennes. Quand ils virent que nous y attachions quelque prix, il nous en apportèrent des boisseaux. M. Denon en revenait chargé à chacune des courses qu'il faisait pour aller voir des antiquités. Ces médailles n'étaient rien autre que des monnaies de cuivre romaines, qui étaient restées dans le pays en prodigieuse quantité, et où personne n'avait encore pénétré avant nous. Les monnaies d'or et d'argent avaient disparu, il n'y avait que celles de cuivre qui s'étaient conservées, et cela en si grand nombre, en quelques localités, que l'on aurait presque pu les remettre en circulation.

Nous remontâmes d'abord jusqu'à Siout, qui est à soixante-quinze lieues au-dessus du Caire, puis à Girzeh, qui est encore à vingt-cinq lieues plus haut. Nous avions ainsi fait cent lieues sans ren-

distingué ; il suivit Napoléon non seulement en Egypte, mais aussi dans ses campagnes d'Autriche, d'Espagne et de Pologne, et dessina sous ses yeux les plus beaux faits d'armes de nos grandes guerres.

Après le retour d'Egypte, Denon publia en 1802 le *Voyage dans la basse et la haute Egypte* (2 volumes grand in-folio avec 141 planches ; il y en a plusieurs éditions en plus petit format) ; c'est son plus beau titre de gloire comme écrivain, comme archéologue et comme dessinateur.

La France accueillit avec transport cette importante publication qui lui révélait les richesses monumentales de la patrie des Pharaons et des Ptolémées et qui servit, en quelque sorte, de prolégomènes à la magnifique *Description* publiée par l'Institut d'Egypte. Deux ans après, Napoléon le nomma directeur-général des Musées et de la Monnaie, des Médailles, poste qu'il occupa jusqu'en 1814. Il fut membre de l'Institut : c'est lui qui organisa à Paris l'admirable collection qui devint le plus riche trésor artistique que l'on puisse voir en Europe. En 1815, après le second retour des Bourbons, Denon rentra dans la vie privée. Il est mort à Paris en 1825 (D. L.).

contrer un seul des partis de Mourad-Bey, qui nous laissait chaque soir la place qu'il avait occupée le matin. Nous nous arrêtâmes quelque temps à Girzeh pour nous réparer et nous reposer de nos fatigues, après une marche aussi longue et aussi pénible.

Il venait d'arriver dans cette petite ville une caravane de Darfour ; elle était commandée par un des fils du roi, qui vint demander protection au général Desaix. C'était un homme d'une trentaine d'années, fort doux de caractère, et qui avait de singulières idées sur toutes les moindres choses. Le jour de notre arrivée, il avait tonné peut-être pour la première fois depuis un siècle ; les habitants, en voyant tomber quelques gouttes d'eau, regardaient cela comme un bon augure. Nous demandâmes au roi de Darfour ce que c'était que le tonnerre, et si on l'entendait dans son pays. Il nous répondit que oui, et que c'était un petit ange par lequel Dieu faisait diriger les nuages; qu'il se fâchait quand ceux-ci ne voulaient pas l'écouter, et que la pluie qui venait de tomber était ceux qu'il avait précipités du ciel, comme n'ayant pas voulu lui obéir. Nous lui demandâmes ce que c'était que les esclaves qui composaient sa caravane, ainsi que les marchandises qu'elle apportait.

A cette occasion il nous apprit que son pays était très pauvre, et n'avait presque point de culture pour nourrir sa population ; encore les peuples du Sennaar, pays voisin, venaient-ils souvent dévaster leurs récoltes pour se nourrir eux-mêmes, ce qui occasionnait entre eux des guerres dans lesquelles ils se faisaient réciproquement des prisonniers qu'ils amenaient en Egypte pour les vendre ; en sorte que ceux de Darfour y amenaient les prisonniers faits sur la population de Sennaar, et ceux de Sennaar y amenaient, par un autre côté (les cataractes du Nil), les prisonniers faits sur la population de Darfour. Il ajouta que les marchands profitaient du départ de ces caravanes, pour apporter leurs marchandises, qui consistaient en gommes, plumes d'autruche, peaux de tigre, quelques dents d'éléphants.

et de la poudre d'or, qu'il nous montra. Elle ressemblait au sable que l'on emploie pour sécher l'écriture, et nous parut contenir encore beaucoup de parties terreuses. Il nous dit que dans son pays on la recueillait, après les pluies, dans les ruisseaux qui étaient descendus des montagnes.

Il y avait dans cette caravane beaucoup d'enfants qui étaient aussi destinés à être vendus. A ce sujet, il nous apprit que leurs parents, ne pouvant pas les nourrir, gardaient les plus forts pour travailler, et qu'ils envoyaient les autres en Egypte, d'où l'on devait leur en rapporter la valeur en grains, riz et autres espèces de denrées, ajoutant qu'en général ils ne rapportaient guère chez eux que des denrées pour se nourrir et se vêtir, et très peu d'argent, dont on n'avait pas grand besoin dans son pays. L'entretien de ce roi de Darfour nous fit faire des réflexions sur la traite des noirs, et nous laissa presque tous dans l'opinion qu'il était plus philanthropique de la permettre que de la défendre, ou que du moins les gouvernements devraient s'en charger eux-mêmes en achetant les Nègres, et en les transportant dans les colonies de la zone torride, où on les réunirait sous une magistrature, au lieu de les vendre comme une propriété particulière.

Ces caravanes partent de Darfour dans la saison des pluies, afin de trouver de l'eau dans le désert ; elles marchent pendant cent jours dans le désert pour arriver aux Oasis, qui sont des îles de terre cultivées au milieu du désert, et de là pour arriver en Egypte elles mettent trois jours (1).

(1) J'ai été chargé de plusieurs opérations contre les Arabes dans le désert, et il m'est arrivé souvent de rencontrer par ci par là des portions de terre cultivables, mais entièrement desséchées par l'absence de toute irrigation ; elles étaient toutes encore disposées par carrés, entourés de petites digues de quelques pouces de haut, séparées entre elles par de très petits canaux de la même largeur, ainsi que les habitants les préparent encore en Egypte pour les arroser et les féconder ; ce qui admet l'idée que très anciennement toute cette partie de l'Afrique a été cultivée, et que les sables ont envahi ce ter-

Elles perdent beaucoup de monde en chemin, quand elles ont le malheur de ne pas avoir de pluie, et toujours les individus qui les composent arrivent dans un état de maigreur affligeant à voir.

Le général Desaix traita bien ce roi de Darfour, lui fit des présents en grains, riz, sucre et café, qui parurent lui faire plaisir ; mais ce qui nous sembla lui en faire davantage, fut une pelisse, dont il s'empressa de se revêtir en se redressant avec un air d'importance.

Nous trouvâmes à Girgeh un capucin qui y avait été envoyé de Rome comme missionnaire. Il savait à peine lire l'italien, et n'avait encore fait qu'un prosélyte : c'était un petit orphelin de douze ou quatorze ans qui lui servait de domestique. L'un et l'autre parurent heureux de notre arrivée, et ne nous quittèrent plus (1).

Avant de commencer cette campagne par terre, le général Desaix avait emmené avec lui un chirurgien en chef, dont la société et la conversation lui plaisaient beaucoup, et pour lequel il avait de l'amitié : c'était le docteur Renoult, dont les connaissances générales et le goût pour les observations de tout genre faisaient un homme d'une société instructive et agréable. Le général Desaix aimait beaucoup les Turcs, et souvent il priait le docteur Renoult de donner des soins à ceux d'entre eux dont l'influence et le crédit lui étaient nécessaires. Nous étions établis au bord du Nil, lorsque le cheik d'une petite ville voisine fit demander au général Desaix la permission de consulter son savant médecin sur une maladie dont il commençait à être attaqué.

Le général Desaix pria le docteur Renoult de

ritoire par suite de révolutions nouvelles. (*Note dans l'édition originale.*)

(1) Le petit garçon entra dans l'escadron des mameluks après l'évacuation de l'Égypte, et il fut tué le jour de la révolte de Madrid, le 2 mai 1808. Le capucin s'attacha à l'administration de l'armée. (*Note dans l'édition originale.*)

se rendre à l'invitation, et lui donna son interprète pour l'accompagner. Le docteur emporta avec lui une petite pharmacie qu'il avait toujours dans ses voyages, et partit, s'attendant tout au moins à voir un mourant. Quelle fut sa surprise en trouvant un homme qui aurait pu servir de modèle pour un autre Hercule-Farnèse, et ayant toutes les apparences d'une santé à l'avenant ! Il lui demanda ce qu'il éprouvait pour se croire malade. Le cheik répondit au docteur Renoult qu'il avait toujours usé sobrement des facilités de la loi sur la pluralité des femmes, qu'il n'en avait jamais eu que deux qu'il aimait passionnément, et que, malgré les soins qu'il leur rendait également chaque jour, il n'avait pu leur persuader qu'il n'en préférait pas une à l'autre, surtout depuis que son état maladif, qui durait déjà depuis deux ans, l'avait obligé à réduire ses assiduités près de chacune d'elles à deux ou trois hommages par jour. Il racontait ces détails avec une bonne foi qui ne permettait pas d'en suspecter la sincérité ; il ajouta que cet état de faiblesse l'inquiétait, et l'avait déterminé à demander la consultation du savant médecin.

Le docteur Renoult ainsi que l'iterprète ne purent s'empêcher de rire, et de souhaiter au malade de rester encore longtemps affligé de cette maladie, lui disant que c'était celle des gens qui se portaient le mieux dans les autres pays, où même il était rare d'y trouver des hommes assez heureux pour être aussi malades que lui. Chacun voulut s'informer de son hygiène, et je ne sais si personne s'avisa d'en faire l'essai, en apprenant qu'il ne vivait que de riz, de melon, et que, hormis quelques tasses de café, il ne buvait que de l'eau. Le docteur ne savait plus que penser de ceux qui ne se plaignaient pas de leur santé.

Nous commenvions à être reposés de nos fatigues, lorsque nous fûmes rejoints à Girgeh par un convoi de barques armées qui portaient les munitions que nous attendions pour continuer notre marche. Nous partîmes, toujours en remontant le Nil, pour

aller combattre Mourad-Bey, dont nous venions d'avoir des nouvelles. Il avait d'abord remonté jusqu'à Esné, où il avait été demander l'hospitalité à son rival le fameux Hassan-Bey.

Hassan avait été mameluk d'Aly-Bey, qui régnait avant Ibrahim et Mourad, et que ce dernier fit mourir après qu'il eut été dangereusement blessé dans une de ces querelles si communes entre ces petits tyrans. Aly-Bey avait vraiment de l'humanité et des connaissances naturelles : c'est le seul bey dont les Egyptiens nous aient paru honorer la mémoire : à sa mort, Mourad s'empara du pouvoir. Hassan, qui avait été fait bey par Aly son patron, était un guerrier redoutable : fidèle à son maître, il jura de le venger.

Ayant été vaincu par Mourad, il en fut poursuivi au point qu'il n'eut plus d'autre ressource que de s'enfuir du champ de bataille, près du Caire, jusqu'au sérail de Mourad ; et d'aller demander asile à sa sultane favorite. Les lois de l'hospitalité sont sacrées en Orient : la sultane reçoit le fugitif, écrit à Mourad pour l'en prévenir, et lui défend en même temps de s'approcher du sérail, ni d'y entrer avant de lui avoir accordé la vie de Hassan. Mourad-Bey répond sur-le-champ qu'il ne veut accorder à Hassan que deux jours pour pourvoir à sa sûreté, et qu'après ce délai il attaquera le sérail.

Hassan reçoit la signification sans s'émouvoir, et il ne doute pas que sa perte ne soit résolue. Il voit déjà à travers les jalousies du sérail les mameluks de Mourad qui sont aux aguets : l'un d'eux était aposté à une petite porte de service qui donnait sur une rue étroite et détournée : au-dessus de cette porte était un petit balcon en bois, et entouré de jalousies à la manière orientale ; ce balcon était absolument au-dessus de la tête du mameluk qui était en vedette à cette porte. Hassan ôte les coussins qui garnissent le balcon, et, muni de toutes ses armes, il s'y place sans bruit : il prend si bien ses mesures que, d'un seul effort, il brise ce frêle balcon, et tombe, le poignard à la main, sur le mame-

luk, le tue, monte sur son cheval, et se sauve à toute bride dans le désert par la route de Suez. Il se fait guider par des Arabes, et accompagner par eux jusqu'à ce port. Tout en y arrivant, il se rend à bord d'une caravelle qui appartenait à Mourad-Bey. De là il lui écrivit pour le prévenir qu'il est à Suez, et lui demande cette caravelle pour le conduire à la Mecque, où il dit vouloir se retirer. Mourad lui répond, lui donne la caravelle, mais pour le conduire seulement, et lui souhaite une bonne fortune ; mais en même temps il ordonne secrètement au capitaine de la caravelle, qui était Grec, d'étrangler Hassan et de le jeter à la mer une fois qu'il serait en route.

Hassan soupçonna la perfidie et eut néanmoins l'air calme ; le lendemain du départ de Suez, il appelle le capitaine de la caravelle dans sa chambre, et lui demande l'ordre secret qu'il a reçu : celui-ci, pris à la gorge, se croit trahi, se jette à genoux et demande grâce ; il avoue tout. Hassan, sans s'échauffer, lui dit : « Je t'aurais fait grâce, « si tu m'avais avoué de suite la perfidie de Mou« rad ; mais tu as gardé le secret deux jours ; tu « voulais l'exécuter ; » et il le tua ainsi que son second. Le pilote, voyant le caractère d'un tel personnage, se hâta de le conduire à la ville sacrée.

L'intrépide Hassan imposa au chérif de la Mecque et se fit payer, par lui et le commerce de cette ville, une forte contribution, au moyen de laquelle il enrôla quelques partisans ; cela fait, il se rembarque sur la même caravelle, et vient débarquer à Cosséir. De là il fait prévenir ceux de ses mameluks qui avaient échappé, de venir le joindre ; en même temps, il fait dire à ses marchands de lui en envoyer de nouveaux tout armés et équipés. Il vient lui-même les rejoindre au bord du Nil à Esné, où il réunit bientôt deux cents mameluks ; alors il écrivit à Mourad pour lui reprocher sa perfidie, le défier au combat en lui redemandant son patrimoine, qui lui avait été enlevé.

Mourad surpris se trouva heureux de transiger

avec lui ; et comme au fond Hassan ne se souciait pas de venir trop près du Caire, il accepta la proposition que lui fit Mourad-Bey, de le reconnaître possesseur de toute la haute Egypte, depuis les cataractes du Nil jusqu'un peu au-dessus d'Esné, où il était encore à notre arrivée, en Egypte. Ce fut dans les bras de ce rival que Mourad-Bey alla se jeter, et par un sentiment de noblesse dont l'histoire des monarques de l'Europe n'offre peut-être pas d'exemple, Hassan le reçoit, ne lui fait aucun reproche, ne lui parle que de ses malheurs, et du plaisir qu'il va trouver à les partager.

Il pouvait, en servant sa vengeance, se faire un mérite auprès des Français ; mais cet homme extraordinaire n'y pensa même pas : il joignit aussitôt ses Mameluks à ceux qui restaient encore à Mourad, et ils vinrent ensemble à notre rencontre. Elle eut lieu à la petite ville de Samanhoud, le lendemain de notre départ de Girgeh.

Le chérif de la Mecque, par zèle pour sa religion, avait envoyé mille à douze cents hommes d'infanterie à Hassan-Bey, qui les mena aussi à Samanhoud.

Quelques corps que le général Desaix tenait en avant nous eurent bientôt donné avis de la présence des Mameluks, en sorte que nous eûmes le temps de nous former en deux grands carrés d'infanterie, et de placer la cavalerie sur trois lignes entre ces deux carrés, la troisième faisant face en arrière (1).

(1) Desaix, parti le 20 de Girgeh, marcha entre le Nil et le canal. Mais le 22 janvier 1799, à la pointe du jour, les deux armées se rencontrerent à la hauteur de Samanhoud, marchant en sens inverse. Elles étaient séparées par le canal, qui étaient à sec. L'armée française était forte de 5.000 hommes, infanterie et cavalerie, et de quatorze pièces de canon ; sur le Nil, elle avait une nombreuse flottille armée. L'armée ennemie étati composée de 1.800 Mameluks, 7.000 Arabes à cheval, 2.000 chérifs à pied d'Yanbo et 3.000 Arabes à pied, sans artillerie. L'ennemi fut mis en déroute et pouruivi pendant quatre heures l'épée dans les reins. Dans cette journée, les Français eurent seulement quatre hommes tués. Les Mameluks en comptèrent de leur coté plus de 250, outre un nombre considérable de blessés (D. L.).

Dans cette bataille, comme dans les autres, on ne tira que vingt-cinq ou trente coups de canon ; la mousqueterie décida tout, le feu des carrés dispersa les mameluks, sur lesquels on lança toute notre cavalerie, qui était commandée par le général Davout ; mais elle ne put en joindre aucun, quoiqu'elle les poursuivît assez loin dans le désert : en revanche, elle tailla en pièces les malheureux fantassins de la Mecque.

La bataille finissait, lorsqu'il déserta un mameluk d'Osman-Bey-Ottambourgis : c'était un Hongrois, ancien sous-officier des hussards autrichiens du régiment de Weutschaï ; il avait été pris dans la guerre entre cette puissance et la Porte, en 1783 ou 1784. Il nous vint de même d'anciens dragons de La Tour, et même des officiers des corps francs hongrois et croates, qui, ayant été pris dans la même guerre, avaient été conduits à Constantinople, puis amenés et vendus en Egypte, où ils étaient simples mameluks : ce sort-là ne leur déplaisait pas, et ils n'avaient fait aucun effort pour retourner dans leur patrie, quoiqu'ils eussent un consul en Egypte ; mais il est juste de dire que, si leurs beys leur en avaient soupçonné la pensée, ils auraient eu la tête coupée sur-le-champ. Le reste du jour de la bataille, on continua à marcher pour venir coucher à Farchoute, au bord du Nil.

Les Mameluks remontèrent le fleuve, et, le lendemain, nous les suivîmes. A cette hauteur, la vallée de l'Egypte se rétrécit beaucoup, et continue à se resserrer jusqu'aux cataractes, où elle se termine en forme d'entonnoir. Dans la marche que nous fîmes en sortant de Farchoute, nous trouvâmes les ruines de Tentira, pour arriver quelques heures après au milieu de celles de la fameuse Thèbes aux cent portes. Nous y passâmes la nuit (1).

(1) Le lendemain de la bataille de Samanhoud, Desaix continua à poursuivre Mourad-Bey ; mais, pour atteindre un ennemi qui se retirait sur son propre terrain, l'artillerie était trop lourde, l'infanterie et la grosse cavalerie trop lente, la

Nous étions trop fatigués pour accorder de l'attention à ces antiques monuments, qui étaient déjà dans cet état de destruction du temps de Moïse. Cependant, comme M. Denon était infatigable toutes les fois qu'il y avait quelque chose à voir, il nous conduisit au lieu où se trouvent les débris de la statue de Memnon, qui est brisée en treize morceaux. J'ai mesuré la circonférence d'un de ses bras au-dessus du coude : elle avait treize pieds et demi.

Nous allâmes voir la fameuse avenue de Sphinx, qui nous parut bien peu de chose ; et ce qui nous surprit le plus, ce fut de voir des chapiteaux de colonnes peints en vert et en rouge, et qui étaient aussi frais que si cette peinture n'avait eu qu'un an, ce qui nous prouva combien le climat avait peu altéré ces énormes monuments, que l'on ne prendrait pas la peine d'aller voir, s'ils étaient à la porte de Paris.

Depuis Girgeh, nous avions traversé une plaine plantée de cannes à sucre et couverte de toutes les plantes médicinales que produit l'Egypte, en sorte que l'atmosphère était remplie d'une odeur balsamique, qui était encore plus forte à l'approche des villages. Les bords du Nil commençaient à être dangereux, particulièrement le soir, à cause des énormes crocodiles qui sortent du fleuve pour venir se repaître de tout ce que l'on sème dans le limon de ses bords. Nous en avons vu souvent ; mais aucun accident n'est arrivé. Ces animaux, quoique monstrueux, sont très timides ; le moindre bruit les fait fuir, surtout quand ils sont hors de l'eau, qu'ils abandonnent souvent dans le jour pour venir dormir sur les îlots. Ils ne se hasardent sur le rivage que dans la nuit.

Thèbes nous a paru avoir été fort grande, et nous

cavalerie légère pouvait elle-même à peine y parvenir. L'armée coucha le 22 à Hoû. Le 23, elle arriva à Denderah (et non pas à Tentira) et bivouaqua au milieu de ces superbes ruines.

C'est le 24 janvier 1799, après avoir doublé le promontoire de la chaîne Lybique, qui s'avance dans la vallée du Nil, que les troupes aperçurent les célèbres ruines de Thèbes (D. L.).

avons pu en juger par les ruines des deux portes opposées qui existent encore ; néanmoins les historiens sont tombés dans une grande exagération à ce sujet, car elle n'a jamais pu être aussi grande qu'une de nos principales villes de France. Nous n'y passâmes qu'une nuit et, le lendemain, nous continuâmes à remonter le Nil pour arriver à Esné (1), où était la résidence de ce même Hassan-Bey, qui s'était attaché à la fortune de Mourad.

Nous ne nous arrêtâmes qu'une nuit dans chacune de nos stations. D'Esné nous allâmes au passage de la Chaîne, ainsi appelé parce que, dans cet endroit, la vallée est si resserrée par les montagnes qui la bordent, qu'elles n'y ont laissé que l'espace nécessaire au passage du Nil : et quoique celui-ci fût au temps de ses plus basses eaux, il y avait à peine la voie d'une pièce de canon entre ses bords et le pied de la montagne qui, à partir de ce point, est toute composée de blocs énormes de granit rouge. C'était le premier qui s'offrait à nos yeux depuis que nous étions en Egypte, et ce n'est sans doute que de là qu'on a tiré tout celui qui ornait les monuments de Rome, et que l'on désignait sous le nom de granit d'Orient. Nous avons vu les carrières qu'exploitaient les anciens, et nous y avons encore trouvé des obélisques entiers, détachés du rocher pour être ébauchés, et qui n'avaient pu être achevés. Au moyen des crues du fleuve, on embarquait sans doute ces masses énormes sur des radeaux construits exprès, pour les transporter dans

(1) Le 25 janvier 1799, les troupes de Desaix couchèrent au détroit des Deux-Montagnes, et le 26 elles arrivèrent à Esné. Les Mameluks fuyaient devant leur vainqueur. Ils avaient brûlé leurs bagages, leurs tentes, et s'étaient partagés en plusieurs corps. Mourad-Bey, et Hassan et huit autres beys avec leurs Mameluks se jetèrent dans le pays de Barâbras : Elfy-Bey se réfugia dans la grande oassis. Desaix occupa Esné, y fit construire des fortifications, y établit une manutention, des magasins et un grand hôpital. Le général Friant, avec sa brigade, resta à Esné pour observer Elfy-Bey et Hassan (D. L.).

toutes les villes d'Egypte. On en rencontre encore au milieu des ruines quelques-uns qui n'ont pas été renversés.

Du passage de la Chaîne (1), la vallée s'élargit un peu jusqu'aux cataractes, où nous arrivâmes le lendemain. Mais ce petit bassin n'offre plus la même terre que celle d'Egypte : ce n'est que du sable que l'inondation fertilise, mais qui produit bien peu de chose. Aussi avons-nous recommencé à souffrir ; et si, en arrivant à Syene nous n'avions pas arrêté, au pied des cataractes, les convois de barques sur lesquels les provisions des mameluks étaient embarquées, nous eussions souffert bien davantage ; mais nous y trouvâmes du biscuit, des dattes en abondance, et de l'orge pour les chevaux.

Nous étions arrivés au pied des cataractes et en face de Syene, qui est sur la rive droite. Nous passâmes la nuit sur le bord du fleuve, où nous avions réuni toutes les barques dont je viens de parler ; nous fûmes obligés de faire constamment grand bruit pour éloigner les crocodiles, qui cherchaient quelque chose à dévorer autour de ces barques qu'ils sentaient chargées.

Au jour nous traversâmes le fleuve pour aller à Syene, et nous nous arrêtâmes dans une île, située au milieu de son lit, où l'on voyait quelques monuments. C'était l'île de Philae des anciens ; l'on prétendait qu'il y existait un puits au fond duquel on apercevait le soleil à midi juste, le 21 juin, parce que, comme l'on sait, Syene est sous le tropique ; nous avons inutilement cherché ce puits, nous ne l'avons pas trouvé.

Les historiens ont exagéré sur Syene comme sur le reste ; cette ville n'est plus qu'un amas de très

(1) On l'a sans doute appelé ainsi, parce que dans cet endroit le fleuve est si étroit, qu'on a pu autrefois en arrêter la navigation par une chaîne tendue d'un bord à l'autre. Là, le Nil est d'une profondeur extrême ; les gens du pays nous disaient naïvement qu'on n'en trouvait pas le fond. (*Note dans l'édition originale.*)

petites maisons construites en briques cuites au soleil, et n'a jamais pu être que très peu de chose. même dans les temps les plus reculés ; elle n'est entourée que de sable, que l'on ne peut cultiver que dans une largeur de quelques toises sur chacun des bords du Nil. Elle ne pouvait avoir aucune industrie, si ce n'est celle d'être un point de halte pour les caravanes qui venaient par le Nil en Egypte, et un poste militaire que les Romains paraissent y avoir entretenu pendant tout le temps qu'ils ont occupé cette province. Nous restâmes quelques jours à Syene pour voir quel parti prendraient les Mameluks, et nous employâmes ce temps à visiter cette ville et ses environs (1).

(1) Desaix, pressé de rejoindre l'ennemi, traversa les monticules de schiste qui sont contigus au Nil ; le soldat y marchait avec difficulté. On coucha au village de Bi. àn, vis-à-vis de l'île de ce nom.

Le 2 février, on bivouaqua vis-à-vis de Syene, sur la rive gauche : le 3, on traversa le fleuve devant la ville. Là, le Nil a cinq cents toises de large. Pour la première fois, Desaix quitta la rive gauche. Les Mameluks y étaient toujours restés, parce que la vallée est plus large, tandis que manœuvrant sur la rive droite, ils eussent pu être acculés contre la mer Rouge. Le même jour, un détachement se porta sur l'île de Philæ, autrefois dernière limite de l'empire romain. On trouva au-dessous des cataractes du Nil une cinquantaine de barques chargées de bagages que les Mameluks y avaient amenées avec beaucoup de peine et qu'ils avaient été forcés d'abandonner. Une inscription gravée sur le granit, un drapeau tricolore planté sur le plus haut rocher des cataractes et salué par plusieurs décharges de mousqueterie, annoncèrent la prise de possession de toute la haute Egypte et le point extrême où les Français, comme les Romains, porte leurs armes victorieuses.

L'intention de Desaix étant d'établir des troupes en cantonnement depuis Syene jusqu'à Girgeh, afin d'assurer la rentrée des contributions et la tranquillité du pays, il laissa à Syene le général Belliard avec un régiment d'infanterie, et lui-même, avec sa cavalerie divisée en deux corps marchant sur chacune des deux rives du fleuve, il se mit en marche pour revenir à Esné où il arriva le 9 février (D. L.).

C'est à Syene que nous avons vu des voûtes pour la première fois, et les habitants sont obligés de les employer dans la construction de leurs maisons, faute de bois assez fort pour soutenir un étage supérieur. Ces voûtes rendent leurs habitations un peu plus fraîches, ce qui est d'un grand prix dans une ville abritée de tous les vents, entourée de rochers de granit, et placée sous le tropique : elle serait inhabitable sans cela. Du reste, l'on ne remarque ni chaux ni plâtre, même dans l'intérieur des chambres, qui sont tout simplement crépies avec le limon noir du Nil.

Un des inconvénients de ces contrées est celui d'être dévoré par la vermine, dont la plus grande propreté ne débarrasse pas toujours. L'on nous avait dit que sous le tropique elle périssait par l'excessive chaleur : on nous avait fait un conte : elle s'y multiplie à un degré insupportable ; mais il fallut bien que l'armée souffrît ce nouveau fléau. Nous avons trouvé, dans les environs de Syene, les débris bien conservés de la voie romaine qui allait de Syene au port de Bérénice, dans la mer des Indes.

En arrivant aux cataractes, qui sont un peu au-dessus de Syene, nous fûmes bien surpris de ne voir aucune chute d'eau : le fleuve s'est ouvert un passage à travers un amas de rochers de granit qui obstruent son lit et l'ont divisé en une infinité de petits torrents : ces amas de rochers se prolongent pendant à peu près une lieue, et forment ce que l'on appelle les cataractes. Immédiatement après avoir franchi cet obstacle, on trouve le fleuve dans son entier, et formant un beau bassin au milieu duquel s'élève l'île d'Eléphantine, qui est toute couverte de monuments. Nous étions frappés d'étonnement de voir aussi bien conservées toutes les inscriptions grecques et romaines que les voyageurs avaient gravées partout, lorsqu'ils étaient venus visiter ces mêmes lieux quelques siècles avant nous. La plupart étaient encore plus lisibles que ne le sont celles qui couvrent la muraille de la galerie

où l'on vient admirer le beau point de vue de la *villa* d'Est à Rome, et que celles qui couvrent le rocher au bas de la cascade du Rhin à Schaffhouse. Nous passâmes une nuit au-dessus des cataractes, que nous avions laissées à cinq lieues derrière nous, et nous revînmes à Syene le lendemain (1). Il serait difficile de se faire une idée de tout ce que nous eûmes à souffrir de la chaleur dans toutes ces marches.

Nous avions remarqué sur le Nil des radeaux qui le descendaient, et dont la construction singulière avait vivement piqué notre curiosité : c'était de la poterie. Nous étions arrivés au point le plus élevé de l'Egypte, sans en avoir rencontré de fabrique. Nous demandâmes d'où venait cette marchandise : on nous apprit qu'elle venait de beaucoup plus haut que Syene où se trouvait un de ces radeaux. Nous l'examinâmes ; il était aussi grand que

(1) Le pacha qui gouverne aujourd'hui l'Egypte a été occupé d'un projet qui ferait honneur au gouvernement le plus civilisé d'Europe. Il a fait venir d'Italie de jeunes ingénieurs qui avaient fait leurs cours à l'école fondée par l'empereur Napoléon à Modène, et les a envoyés reconnaître la cataracte qui sépare l'Egypte de l'Ethiopie, et celle qui, cent cinquante lieues plus haut, sépare l'Ethiopie du royaume de Sennaar. Son but était de savoir si l'on pouvait faire disparaître ces cataractes et rendre le fleuve navigable. Le rapport des ingénieurs a été tout à fait favorable. L'énormité de la dépense a seule obligé le pacha à ajourner l'exécution de son projet, parce que, dans ce moment-là, il faisait recreuser le canal qui porte les eaux du Nil à Alexandrie, et que la plus grande partie de ses finances était absorbée par d'autres dépenses. S'il peut revenir un jour à cette pensée, et qu'elle s'exécute par lui ou ses successeurs, le Sennaar sera mis en communication avec la Méditerranée par une bonne route de navigation. Ce pays, qui est, comme l'Egypte, une vallée du Nil composée de terre d'alluvion, est fertile en coton et en plantes médicinales ; il fournit en outre de la poudre d'or et des bois de construction magnifiques dont les montagnes sont couvertes, ce qui se comprend, parce qu'il pleut beaucoup dans le Sennaar, tandis qu'il ne pleut pas en Egypte. Un pareil projet, s'il s'exécute jamais, doublera la puissance du pacha et de l'Egypte. (*Note dans l'édition originale.*)

ceux que l'on voit sur nos rivières en France, et uniquement composé de pots de terre parfaitement égaux, ingénieusement rangés les uns à côté des autres, liés ensemble, et l'ouverture placée en dessous ; on en mettait ainsi les uns sur les autres autant de rangs que la profondeur de l'eau le permettait. Cette masse était soutenue à flot par l'air qui restait au fond des pots d'où il ne pouvait s'échapper. Les conducteurs y ajustaient un gouvernail, et y plaçaient quelques nattes, sur lesquelles ils s'établissaient. Ils descendaient ainsi le fleuve du point le plus élevé du cours du Nil jusqu'au Caire, et en passant même par-dessus les cataractes, quand l'inondation les recouvre, ainsi que cela a lieu tous les ans. Ces radeaux ne craignaient que l'échouage ; mais dans le Nil, dont les bords sont limoneux, cela ne présente aucun danger.

Pendant son séjour à Syène, le général Desaix eut besoin d'écrire à Siout ; on donna la lettre à porter à un fellah, qui ne prit pas d'autre moyen pour exécuter sa commission, que de lier ensemble deux bottes de joncs, sur lesquelles il se plaça assis à la turque, avec sa pipe et un peu de dattes, ne prenant que sa lance pour se défendre contre les crocodiles, et une petite rame pour se diriger. Placé ainsi sur cette frêle embarcation, il s'abandonna au cours du fleuve et arriva sans accident (1).

(1) Le général Desaix, en descendant des cataractes à Siout, avait ordonné à sa flottille de descendre le fleuve jusque devant cette ville. Elle était composée de plusieurs djermes de guerre et de plusieurs bâtiments de transport chargés de munitions de guerre et de bouche. Il y avait entre autres deux pièces de canon appartenant à la division, mais dont les chevaux s'étaient trouvés hors d'état de les conduire. Cette flottille était protégée par la brigade du général Belliard, qui, par la rive droite du fleuve, devait occuper la partie la plus supérieure de l'Egypte.

Le général Desaix était déjà rentré à Siout, où il activait son organisation, lorsqu'il apprit qu'un malheur était arrivé à cette flottille ; et malgré qu'il supposât bien que le général Belliard serait venu à son secours, il n'hésita pas à partir lui-même de Siout, parce que ce qu'on lui disait du sinistre était

Notre campagne paraissait finie : nous croyions que les beys Mourad et Hassan avaient été porter leur infortune chez les Éthiopiens : mais nous fûmes bientôt désabusés : le désert leur était familier, et des guides fidèles les avait ramenés depuis les cataractes jusqu'en Égypte, en leur faisant faire une marche pénible. Ils arrivèrent avant nous à

justifié par le retard de l'arrivée de la flottille. Il passe sur la rive droite du fleuve à Siout, et le remonte en toute diligence ; mais jusqu'à ce que nous fussions arrivés sur le lieu même nous ne rencontrâmes aucune trace de l'événement que nous cherchions à découvrir. Ce ne fut qu'au village de Benout que nous apprîmes du général Belliard, qui était descendu jusque-là, la triste vérité.

Le fleuve était au plus bas, et la flottille avait échoué sur plusieurs îlots, où les Turcs qu'elle avait appelés à son secours allèrent successivement piller les barques de transport. Ils étaient secondés par des soldats turcs de la Mecque, qui attaquèrent les djermes de guerre qui cherchèrent à défendre les bâtiments de transport. La flottille entière fut détruite au point qu'il n'en resta pas de vestiges, non plus que des malheureux qui la montaient ; et sans quelques morceaux de papier de musique qui furent reconnus pour avoir appartenu à la musique de la 61e qui était avec nous, et dont on avait embarqué les musiciens, tant pour leur propre conservation que pour celle des djermes, nous n'aurions jamais eu la preuve de cette catastrophe. Mais une circonstance incroyable, c'est que le général Belliard, arrivé avant nous, n'en aurait pas deviné davantage, si les soldats de la Mecque, au lieu de s'enfuir, n'eussent tenté de lui résister. Ils avaient essayé de remettre sur leurs affûts les deux pièces de canon trouvées sur les barques, mais ils n'avaient point eu assez d'intelligence pour y réussir et avaient été forcés d'y renoncer. Belliard dut cependant employer toutes ses troupes pour les acculer jusque dans une cour qui précédait une grande maison. Les sapeurs de notre infanterie enfoncent la porte de la cour. Les Turcs se réfugient dans la maison à laquelle on montait par un péristyle placé en dehors ; et croirait-on que dans cette position, pour éviter un assaut, ils avaient réuni dans la cour toutes les matières combustibles qu'ils avaient pu assembler ! Ils y mirent le feu, et, fusillant à travers la fumée, ils obligèrent Belliard à attendre que tout fut consumé pour arriver à eux. Enfin ils furent tous exterminés. *(Note dans l'édition originale.)*

Esné, où ils se séparèrent pour suivre chacun une fortune différente. Mourad continua à descendre par la rive gauche, et Hassan passa sur la rive droite. Nous eûmes aussitôt avis de ce mouvement par un gros détachement d'infanterie, que nous avions laissé en observation au passage de la Chaîne, et nous nous mîmes en mesure de les suivre.

Le général Desaix laissa à Syene un détachement de deux cents hommes d'infanterie, et partit, avec le reste de ses troupes, par la rive droite du Nil, qu'il vint passer à Esné, où il resta quelques jours.

Avant de s'occuper exclusivement des mameluks, il fallait songer à organiser la province, dont les ressources devaient pourvoir à nos besoins ; l'impôt était déjà d'un an en arrière ; le Nil, qui allait monter de nouveau, aurait rendu sa rentrée difficile, parce qu'en Egypte, quoique l'impôt ou myry (1) se paie exactement, les villes et villages ne l'apportent jamais ; il faut que l'on se donne la peine d'aller le chercher, et les villages ne le paieraient point, si on négligeait de déployer un appareil militaire en venant le leur demander ; et ce qui est étrange, c'est que c'est pour eux une marque de considération à laquelle ils sont très sensibles. Le déshonneur accompagne celui qui paie le myry à la première sommation, et une grande considération est accordée à ceux qui résistent. Elle est même graduée d'après le nombre de coups de bastonnade qu'ils ont la force d'endurer avant de délier la bourse. Cet usage bizarre est établi depuis des siècles : nous n'y dérogeâmes pas. Il fallut donc disloquer les troupes de la division, afin d'occuper toute la haute Egypte, organiser une administration pour pourvoir aux besoins des soldats, et commencer enfin à lever l'impôt, dont la quotité n'était pas même encore fixée. D'Esné le général Desaix vint s'établir à Qeneh, petit bourg placé à la lisière du

(1) Par le terme générique du *Myry*, l'on comprenait le revenu qui était payé au Grand Seigneur par toutes les terres de l'Egypte, sans distinction de propriétaire (D. L.).

désert de la rive droite, et où aboutit la route qui mène à Cosséir sur la mer Rouge (1). Il y organisa l'expédition qui devait aller occuper ce point, dont il était important d'être promptement maître, parce que c'est par ce port qu'arrive tout le café moka, ainsi que les marchandises de l'Arabie, qui se changent à Cosséir contre du blé, du riz et autres produits de l'Egypte. On réunit plusieurs centaines de chameaux qui furent employés à transporter les troupes qui devaient aller occuper Cosséir; on traita avec des Arabes du désert pour le transport de toutes sortes de vivres et de munitions, puis on fit partir cette expédition, qui arriva à Cosséir après six jours de marche. Peu de jours après son arrivée, il parut devant le port deux frégates anglaises qui venaient de l'Inde; elles débarquèrent deux cents hommes de troupes de ce pays avec une pièce de canon. Cette troupe avait vraisemblablement le projet de s'emparer du fort qui domine le port et qui est un vieux bâtiment carré, en maçonnerie très ancienne et solidement établie; mais, le voyant déjà occupé par nos troupes, elle se rembarqua en laissant sa pièce de canon, qui nous resta. Les frégates s'éloignèrent et ne parurent plus (2).

La haute Egypte se trouva ainsi complètement occupée par nos troupes. Le général Desaix était parvenu à faire régner partout l'ordre à côté de l'administration, et les avantages de ce gouverne-

(1) Combat de Qeneh, soutenu par le général Davout, le 12 février 1799. Le 22e régiment de chasseurs et le 15e de dragons s'y distinguèrent de la façon la plus brillante. Les Mameluks sont forcés d'abandonner le champ de bataille, y laissant beaucoup des leurs dont plusieurs Kâchefs. Ils se retirèrent promptement vers leurs chameaux et leur convoi.

(2) Après le combat de Qeneh, les troupes eurent encore à soutenir de rudes engagements à Abbou-Marrah, le 7 février; à Saouâmah, le 5 mars; à Byr El-Bar, le 2 avril, à Bardis et à Girgeh, les 5 et 6 avril; à Gehyneh, le 10; à Beny-Adyn, le 18 mai; à Abou-Girgeh et à Syene, le 16 mai, et à Cosséir, le 29 mai. (D. L.).

ment sur celui des beys étaient trop évidents pour ne pas convaincre la population, et avancer la révolution politique qui se faisait presque d'elle-même. On ne négligeait rien pour la propager, et c'est dans ce but qu'après avoir organisé l'Egypte supérieure, le général Desaix descendit jusqu'à Siout pour y établir la même organisation ; et telle était l'équité de ses décisions et l'impartiale rigueur de sa justice, que les Arabes l'avaient surnommé le *sultan juste*. L'Egypte était tranquille et nous observait. Mourad et Hassan couraient encore la campagne, non seulement sans y faire de progrès, mais en perdant au contraire, chaque jour, quelques-uns de ces intrépides mameluks dont ils avaient déjà si peu. L'espérance les avait abandonnés, et le moral était tout à fait de notre côté.

Pendant que le général Desaix était livré à ces importantes occupations, il apprit que le général Bonaparte venait de se porter sur la Syrie, pour exécuter la deuxième partie du plan qui l'avait amené en Orient (1).

Les bruits d'une nouvelle rupture entre la France et l'Autriche venaient de se répandre, ainsi que celui de l'apparition d'une escadre de vingt-cinq vaisseaux de ligne français dans la Méditerranée, sous le commandement de l'amiral Bruix, que nous avions su avoir été nommé ministre de la marine depuis notre départ. Le fait était vrai : Bruix avait armé et commandait lui-même la flotte de Brest ;

(1) Desaix reçut ce témoignage du général en chef : « Je vous envoie, Citoyen Général, un sabre d'un très beau travail sur lequel j'ai fait graver : *Conquête de la haute Egypte*, qui est due à vos bonnes dispositions et à votre constance dans les fatigues. Voyez-y, je vous prie, une preuve de mon estime et de la bonne amitié que je vous ai vouée. »

« Bonaparte. »

Cette lettre est datée du quartier général, au Caire, le 13 août 1799.

Les généraux Belliard et Friant reçurent chacun un sabre dont la poignée était enrichie de diamants (D. L.).

il l'avait amenée d'abord dans la Méditerranée, où le Directoire lui avait dit qu'il embarquerait des troupes sur la côte d'Italie ; mais arrivé là on les lui avait refusées, parce que l'armée d'Italie elle-même n'en avait pas assez, en sorte que Bruix prit le parti de retourner à Brest, toutefois cependant après être entré à Cadix, d'où il se fit accompagner jusqu'à Brest par la flotte espagnole, que le Directoire retint en otage : tant il se crut peu assuré de la constance de l'Espagne à rester dans sa politique. On ne regardait pas en Egypte ces bruits comme tout à fait fondés ; mais les conjectures auxquelles ils donnèrent lieu ne pouvaient être défavorables à ce que le général Bonaparte méditait d'entreprendre. L'occupation de l'Egypte était assurée. L'armée, en se créant une nouvelle patrie, s'était en même temps donné un point d'appui d'où elle pouvait porter les coups les plus terribles aux puissances de l'Orient, s'élancer sur Constantinople, ou atteindre les Indes, et frapper au cœur la prospérité de l'Angleterre. Le moment de procéder à cette seconde partie de son plan semblait venu ; les Egyptiens se familiarisaient avec les Français.

Rien ne paraissait à craindre, soit au dedans, soit au dehors. Alexandrie était fortifiée, et munie d'une garnison commandée par un général habile (Marmont); Aboukir, Rosette, Rahmanyeh, Damiette et le Caire étaient dans le même cas, en sorte qu'à proprement parler, on possédait toutes les clefs de l'Egypte. Nos ennemis n'avaient plus la chance des révoltes ; le peu de succès des premières en avait fait passer l'envie, et d'ailleurs, nous étions partout plus forts que les Mameluks. Le général Bonaparte, avant de partir pour la Syrie, voulut aller voir les débris des établissements vénitiens à Suez, et faire rechercher autour de cette ville les traces du canal que l'on assure avoir existé autrefois pour joindre la Méditerranée à la mer Rouge, à travers l'isthme de Suez. Il n'y a que vingt-cinq lieues du Caire à Suez, mais elles sont

toutes dans le désert, où l'on ne trouve ni arbuste ni une goutte d'eau. Il emmena avec lui ses aides de camp, le général du génie Caffarelli-Dufalga, et MM. Monge et Berthollet ; un escadron de ses guides formait toute sa garde (1).

(1) En effet, Bonaparte avait cru devoir appeler toute l'expérience des hommes distingués qu'il avait avec lui, sur la possibilité de joindre la mer Rouge à la Méditerranée, au moyen d'un canal pratiqué sur l'isthme de Suez. La création d'un tel moyen de communication était un projet dont l'exécution eût pu rendre à l'Egypte son ancienne splendeur, et donner à la France un avantage immense dans toutes ses relations commerciales avec l'Afrique et l'Asie. Il était digne de Bonaparte de tenter cette grande et noble entreprise, si toutefois elle était reconnue praticable et, dans tous les cas, il fallait d'abord se rendre maître du port de Suez, avant de commencer les premières recherches.

C'est le général Bon qui fut chargé d'assurer la marche sur Suez. Dès le 2 décembre, ce général quitta le Caire avec environ 700 hommes et 50 chevaux : il avait l'ordre aussitôt arrivé à Suez de faire retrancher la ville de manière à être à l'abri des attaques des Arabes et avoir une batterie de gros canons pour battre la mer.

Le 24 décembre, le général Bonaparte, à son tour, partit pour Suez où il arriva le 26 avec 300 guides à pied et à cheval.

Il employa la journée du 27 à visiter la ville et le port, et à donner des ordres pour quelques ouvrages de fortification et à la marine.

Le 28, au matin ,il passa la mer Rouge à *pied sec* pour aller aux Fontaines de Moïse.

Il était réservé à un Français, M. Ferdinand de Lesseps, ancien consul général de France au Caire, de réaliser les grandes idées du général Bonaparte. L'ouverture du canal maritime à la grande navigation eut lieu le 17 novembre 1869. Ce canal va presque en ligne droite de Port-Saïd dans l'ancienne baie de Peluse à Suez et mesure un parcours total de 162 kilomètres : sa largeur est de 22 à 44 mètres au plafond de 60 à 100 mètres à la surface ; sa profondeur varie entre 8 mètres et 8 mètres 50. La question économique et commerciale est que, sur une moyenne de 5 à 600 lieues, la route commerciale entre l'Occident et l'Orient se trouve abrégée d'environ moitié (D. L.).

Il traversa rapidement le désert, et atteignit le Khân-Younès. Le soleil n'était pas au tiers de sa course. Il fut curieux de pousser jusqu'au mont Sinaï, et de voir l'état où étaient les aiguades qu'avaient autrefois construites les Vénitiens. Il passa la mer au lieu même où Moïse l'avait franchie avec ses Hébreux et le fit, comme lui, au moment où la marée basse la laissait presque à sec. Arrivés en Asie, les chasseurs restèrent sur le rivage avec les guides arabes qu'on avait pris à Suez. Ils imaginèrent de leur faire boire de l'eau-de-vie : ces malheureux n'en avaient jamais goûté ; ils perdirent la raison, et étaient encore tout à fait ivres quand le général revint de l'excursion qu'il avait faite. Cependant la marée allait monter, le jour était à son déclin ; il n'y avait pas un instant à perdre. Ayant préalablement relevé la position de Suez, on se mit en marche dans sa direction. Mais après avoir marché quelque temps dans la mer, on s'égara ; la nuit était venue, et l'on ne savait pas si l'on marchait vers l'Afrique ou l'Asie, ou vers la grande mer. Les flots commençaient à monter sensiblement, lorsque les chasseurs qui étaient en tête crièrent que leurs chevaux nageaient. En suivant cette direction, on ne pouvait manquer de périr, de même que si l'on eût perdu du temps à délibérer. Le général Bonaparte sauva tout le monde par un de ces moyens simples qu'un esprit calme trouve toujours.

Il s'établit le centre d'un cercle, et fit ranger autour de lui, sur plusieurs hommes de profondeur, tous ceux qui partageaient ce danger avec lui, et en numérotant tous ceux qui composaient le premier cercle en dehors. Il les fit ensuite marcher en avant, en suivant chacun la direction dans laquelle ils étaient, et en les faisant suivre successivement par d'autres cavaliers à dix pas de distance dans la même direction. Lorsque le cheval de l'homme qui était en tête d'une de ces colonnes perdait pied, c'est-à-dire lorsqu'il nageait, le général Bonaparte le rappelait sur le centre ainsi que tous ceux

qui le suivaient, et il leur faisait reprendre la direction d'une autre colonne à la tête de laquelle on n'avait pas encore perdu pied. Les rayons qui avaient été lancés dans des directions où ils avaient perdu pied, avaient tous été retirés successivement pour être mis à la suite de celui où on ne l'avait pas perdu. On retrouva ainsi le bon chemin, et l'on arriva à Suez à minuit, ayant déjà de l'eau jusqu'au-dessus du poitrail des chevaux ; et dans cette partie de la côte la marée monte jusqu'à vingt-deux pieds. On avait été fort inquiet de ne pas voir arriver le général Bonaparte avant l'heure de la marée, et lui-même s'estima fort heureux de s'en être tiré ainsi (1). Il revint au Caire afin d'y terminer ses dernières dispositions avant de partir pour la Syrie, où il emmena six mille hommes (2).

Il laissa en Égypte de bonnes garnisons dans les

(1) Bonaparte et son état-major partirent de Suez le 30 décembre et arrivèrent au Caire le 7 janvier 1799.

(2) D'après les *Mémoires de Napoléon*, voici quel était l'effectif réel :

Infanterie, 10.000 h. ; cavalerie, 800 h. ; artillerie, 1.600 h. ; guides, 600 h. ; non combattants, 150 h. Ce qui donne un total de 13,150 hommes.

L'armée de Syrie était formée de quatre petites divisions d'infanterie, et chaque division avait six pièces d'artillerie de campagne : la cavalerie en avait six à cheval ; les guides, également six pièces à cheval. Le parc avait quatre pièces de 12, quatre pièces de 8, quatre obusiers, quatre mortiers de 6 pouces. Un équipage de siège de quatre pièces de 24, quatre de 16, quatre mortiers de 8 pouces, avec tout le nécessaire, était embarqué à Damiette sur six petits chebecs ou tartanes. Un pareil équipage de siège embarqué sur trois frégates était en rade d'Alexandrie, sous les ordres du contre-amiral Perrée.

Le général Bonaparte partit du Caire avec les divisions Bon et Lannes le 10 février 1799, à 10 heures du soir, et arriva à minuit à Belbeys, où il campa le 11. Il resta ensuite à Qatyeh les 13, 14, 15 et 16 pour ordonner des mouvements de marche et de ravitaillement, puis arriva devant El-Arich le 17. Le 20, eut lieu la capitulation du fort (D. L.).

places que j'ai citées plus haut, un corps mobile de quinze cents hommes autour du Caire, et la division du général Desaix dans la haute Egypte. Avec sa petite armée, il traversa le désert qui sépare l'Afrique de l'Asie, prit en chemin le fort d'El-Arich dont la garnison capitula et obtint la liberté, sous condition de se rendre à Bagdad et de ne pas servir contre les Français avant un an ; de là il marcha sur Gaza (l'ancienne Césarée) (1), et arriva devant Jaffa (l'ancienne Joppé), où se trouva une garnison turque qui fit mine de se défendre.

Jaff, située tout à fait au bord de la mer, est entourée d'une bonne muraille ; il fallut lui donner assaut pour y entrer, et on y fit trois mille prisonniers, qui, pour la plupart, étaient ces mêmes soldats auxquels on avait accordé la liberté et la vie à El-Arich, à des conditions qu'ils avaient aussitôt violées. On apprit sur ces entrefaites que la Porte, après avoir mis aux fers tous les agents français, avait déclaré la guerre à la France, et rassemblait à Rhodes une armée qui devait être portée en Egypte : rendre de nouveau la liberté à ces prisonniers, c'était envoyer aux Turcs de nouvelles recrues ; les envoyer en Egypte sous escorte, c'était affaiblir l'armée déjà si faible. La nécessité décida de leur sort ; on les traita, après leur parjure, comme ils traitaient après le combat nos blessés, à qui ils coupaient la tête sur le champ de bataille.

Après la prise de Jaffa, l'armée continua sa marche, et arriva devant Saint-Jean-d'Acre, l'ancienne Ptolémaïs. La conquête de cette place devait entraîner celle de toute la Palestine, ainsi que cela avait eu lieu du temps des croisades, et nous ouvrir cette fois-ci le chemin de Constantinople, au moyen de nombreuses légions que le général Bonaparte avait le projet de former avec la superbe et nom-

(1) Bonaparte quitte El-Arich le 23 février. Il passe le grand désert.

Le 25, il s'empare de Gaza et prend Jaffa d'assaut le 7 mars. (D. L.).

breuse population du pays qu'il traversait. Dans cette position, l'Orient prenait une face nouvelle et recevait de nouveau la lumière qu'il avait répandue jadis sur le monde. Ses peuples belliqueux se seraient infailliblement jetés dans les bras d'un guerrier qui ne leur demandait que de relever leurs fronts trop longtemps humiliés. La puissance physique de ces peuples est extraordinaire ; on peut juger de ce qu'ils seraient devenus après la régénération de leur moral. L'Orient doit, tôt ou tard, appartenir encore à celui qui saura se donner un point d'appui pour poser le levier qui doit l'ébranler.

Le souvenir des anciennes croisades nous était favorable, quoiqu'elles aient trouvé leurs tombeaux dans ces mêmes contrées.

Les Druses et les Moutoualy, peuplades chrétiennes qui habitent les montagnes à l'est, sont, à ce qu'on dit dans le pays, les descendants en ligne directe des derniers croisés, qui, privés des moyens de retourner dans leur patrie, ont été retenus dans le pays par la misère. Pour se soustraire aux Turcs, ils se sont retirés dans les montagnes où vivent encore leurs descendants, et l'on ne se souvient pas qu'aucun Turc soit parvenu à pénétrer dans les lieux qu'ils ont choisis pour leur retraite. Ces peuplades vivent en tribus ; elles ont perdu la connaissance de la langue de leurs ancêtres, mais elles ont encore les mêmes armes qu'eux, les mêmes lances, de longues épées avec une poignée en forme de croix, et de petits boucliers ronds faits d'un cuir très dur.

Au premier bruit de l'entrée des Français en Syrie, ces peuples descendirent de leurs montagnes, animés par ce seul sentiment qu'ils devaient être nos alliés naturels, et vinrent au camp devant Saint-Jean-d'Acre pour rendre hommage au général Bonaparte, dont la gloire était parvenue jusqu'à eux : on leur fit grande fête ; et le général Bonaparte, qui aimait à reparler de cette époque, même au temps de ses plus hautes prospérités, m'a fait l'hon-

neur de me dire quelquefois que, lors de l'entrée de ces guerriers druses dans sa tente, il avait éprouvé un sentiment d'intérêt mêlé d'admiration dont il n'avait pu se défendre, et que cette visite lui avait fait éprouver un véritable plaisir. Il disait qu'il n'avait pas cru voir des Turcs, que leurs physionomies avaient encore l'impression de la souche d'où ils étaient sortis, que leurs yeux et la coupe de leur visage étaient plus européens qu'orientaux ; qu'en un mot on voyait bien qu'entre eux et nous il y avait quelque chose de commun.

La tradition des âges avait appris à ces guerriers qu'ils provenaient d'autres guerriers venus du même pays que nous. Ils vivaient, du reste, dans une ignorance complète des affaires du monde, et ne sont que des chrétiens dans toute la simplicité des premières doctrines. Ils sont fort considérés de la population entière de la Syrie, qui, de temps en temps, a recours à leur protection pour imposer à la férocité des milices des pachas que la Porte envoie pour gouverner ces malheureuses contrées. Ces diverses populations eussent bien aisément fourni une magnifique armée qui aurait précédé nos légions, lesquelles n'auraient plus été engagées que dans les occasions où leurs efforts seraient devenus nécessaires ; mais avant tout il fallait prendre Saint-Jean-d'Acre.

Le général Bonaparte, dont la prévoyance embrassait toutes les difficultés, avait fait partir d'Alexandrie un convoi de bâtiments sur lesquels il avait fait embarquer la grosse artillerie (1), ainsi que des outils du génie ; il était escorté par deux vieilles frégates qui étaient parties de Toulon comme bâtiments de transport, et avaient été réarmées à Alexandrie depuis la défaite de notre escadre. Tout ce qui devait être employé au siège de Saint-Jean-d'Acre était sur ce convoi, ainsi que beaucoup de fusils. Cette petite flottille, d'une valeur inappréciable dans cette circonstance, fit route le

(1) Voir la note page 119.

long des côtes d'Egypte et de Syrie. Elle était prévenue qu'il y avait deux vaisseaux anglais dans ces parages ; mais comme les bâtiments qui la composaient tiraient peu d'eau, ils pouvaient serrer la côte de très près et s'y mettre à l'abri toutes les fois qu'ils n'auraient pas trouvé les troupes françaises maîtresses d'un des petits ports de cette côte, dans lequel ils devaient entrer.

La fatalité voulut que tout ce convoi fût commandé par un officier d'une intelligence au-dessous du médiocre, et qu'arrivé à la pointe du Mont-Carmel, il n'osât pas, ou du moins il négligeât de faire reconnaître le port d'Hayfa, dont il n'était qu'à trois lieues, craignant de le trouver occupé par les Turcs, tandis que nous y étions déjà. Il hésita, et dans cette perplexité il préféra, en restant au large, s'exposer à être pris par les Anglais que par les Turcs, que son imagination lui faisait voir partout. Il tomba effectivement au pouvoir des Anglais avec tout son convoi, et cette faute, qu'on ne sait comment qualifier, eut une influence immense sur l'avenir (1).

Il n'y avait pas à reculer, et il fallut faire le siège de la place avec les moyens qu'offrait l'artillerie de l'armée (2). On en fit la circonvallation, on ouvrit la tranchée, et à force de zèle on parvint à faire brèche ; on livra jusqu'à dix assauts à cette misérable bicoque, dans laquelle on pénétra plusieurs fois, mais d'où l'on fut toujours repoussé avec de grandes pertes ; les Turcs, déjà si terribles quand ils sont derrière les murs, se défendaient d'autant mieux qu'ils voyaient bien que nos moyens d'attaque n'étaient pas en proportion avec ceux de leur défense ; et de plus ils étaient dirigés par un officier d'artillerie française que les Anglais avaient débarqué dans la place pour présider à sa défense.

(1) Le 15 mars il y eut un combat à Qaqoun et les Français occupèrent Hayfa le 17. Ce n'est que le lendemain 18, à la nuit, que l'armée arriva en vue de Saint-Jean-d'Acre. (D. L.).

(2) Il s'agit de la place de Saint-Jean-d'Acre

Cette résistance inattendue, et le temps que l'on avait dépensé à cette opération, avaient un peu altéré la haute opinion que les peuples s'étaient formée de ce qu'ils allaient voir (1).

Leurs communications avec nous se refroidirent

(1) Indépendamment de sa nombreuse garnison, Saint-Jean-d'Acre renfermait deux hommes, qui, seuls, valaient une armée musulmane, et opposèrent aux vaillants efforts des assiégeants toutes les difficultés, tous les obstacles que le génie de l'art des Européens peut susciter pour la défense des places assiégées. Le premier de ces deux personnages était le commodore Sidney Smith, commandant la division navale anglaise : c'est lui qui, en 1793, dans la nuit du 17 au 18 décembre, incendia l'arsenal de Toulon : le second était un Français nommé Phelippeaux.

Phelippeaux, élève à l'Ecole militaire de Paris, était de la même classe que Napoléon, de celle du professeur Monge. Tous deux avaient été examinés le même jour par l'examinateur Laplace, et étaient entrés la même année dans le corps de l'artillerie. Phelippeaux avait émigré lors de la Révolution. Rentré en France au moment de la réaction de fructidor, en 1797, il contribua à faire échapper sir Sidney Smith, alors détenu dans la prison du Temple à Paris. Unis par le double lien de la reconnaissance et des bienfaits, ces deux hommes ne s'étaient plus quittés depuis cette époque. Phelippeaux avait suivi son ami dans l'Orient ; il l'avait accompagné dans sa mission extraordinaire à Constantinople, et dans ses croisières sur les côtes d'Egypte et de Syrie. Phelippeaux fut présenté par Sidney Smith à Djazzar-Pacha comme l'homme le plus capable de diriger la défense de la place d'Acre. Le général Bonaparte ne tarda point à s'apercevoir qu'il avait un adversaire redoutable dans la personne de son ancien condisciple. En effet, Phelippeaux, qui avait reçu de l'Angleterre, par les soins de Sidney Smith, le brevet de colonel d'artillerie, fut agréé de suite par Djezza et s'occupa aussitôt du soin de réparer la place d'Acre, fortifiée, à la manière du XII siècle, avec de mauvaises courtines flanquées de tours carrées. De grands ouvrages supplémentaires furent entrepris ; et l'ingénieur-artilleur Phelippeaux établit une nouvelle ligne de fortifiations presque complète derrière la vieille enceinte de la ville. Le commodore avait fait fournir, par *Le Thesée* et *Le Tigre*, l'artillerie, les munitions, et tout ce qui était nécessaire pour augmenter et compléter les moyens de défense.

d'abord ; peu à peu les vivres devinrent rares, et les désordres arrivèrent à la suite des besoins. Les Druses et les Moutoualy étaient retournés chez eux, et enfin, l'audacieuse insolence des Arabes vagabonds s'étant accrue, il fallut détacher des corps entiers pour couvrir une plus grande surface de pays, et y chercher des vivres pour l'armée. Ces corps furent vivement attaqués et harcelés par des essaims de population ; le général Bonaparte fut obligé de marcher lui-même pour dégager Kleber au Mont-Thabor (1), et le général Junot à Nazareth, en sorte que les détachements n'obtenant pas ce que l'on s'était proposé en les faisant marcher, on les fit rentrer.

La disette ne tarda pas à se faire sentir, et, pour comble de malheur, la peste se mit dans l'armée. Dans une situation aussi grave, il ne restait au général Bonaparte aucune chance de mener son opération à bonne fin : il ne pouvait, au contraire, que perdre son armée, s'il ne se hâtait pas de la ramener en Egypte.

Une autre considération le détermina encore à abandonner son premier projet : nous approchions de la saison pendant laquelle les débarquements sont faciles en Egypte, où la côte, partout très basse, oblige les vaisseaux de mouiller fort loin, et comme dans cette position ils ne peuvent tenir contre la violence des vents de l'arrière-saison, il n'y a qu'en été qu'ils peuvent rester à ce mouillage. Pendant son séjour en Syrie, le général Bonaparte avait appris qu'une expédition se préparait dans les ports de l'Archipel : il était donc très prudent de se trouver en Egypte au moment de son arrivée. On se mit en marche pour y revenir après avoir fait embarquer tous les malades, ainsi que les blessés, qui arrivèrent sans accident à Damiette (2).

(1) Le combat de Nazareth eut lieu le 8 avril et celui de Mont-Thabor le 16. (D. L.).

(2) Le siège de Saint-Jean-d'Acre fut levé le 20 mai. Il avait duré soixante-deux jours. Il y eut huit assauts et douze

L'hôpital n'était pas évacué en entier par une foule de soldats, que le nom, plus encore que la gravité de la maladie tenait dans les angoisses. Le général Bonaparte résolut de les rendre à leur énergie naturelle. Il alla les visiter, leur reprocha de se laisser abattre, de céder à de chimériques terreurs; et, pour les convaincre par une preuve péremptoire, il fit découvrir le bubon tout sanglant de l'un d'entre eux, et le pressa lui même avec la main. Cet acte d'héroïsme rappela la confiance parmi les malades; ils ne se crurent plus désespérés. Chacun recueillit ce qui lui restait de forces, et se disposa à quitter un lieu d'où, un instant auparavant, il n'espérait plus sortir. Un grenadier, chez qui le mal avait fait plus de ravages, avait peine à se détacher de son grabat. Le général l'aperçut, et lui adressa quelques paroles propres à le stimuler. «Vous avez raison, mon général, reprit « le brave, vos grenadiers ne sont pas faits pour « mourir à l'hôpital. » Touché du courage que mon-

sorties de tranchée ouverte. L'armée y a eu 500 hommes tués, parmi lesquels beaucoup d'officiers distingués : le général de division Bon, le général de brigade Rambeaud, quatre adjudants généraux (colonels), dix officiers du génie, trente officiers supérieurs et d'état-major, le capitaine Croizier, aide de camp du général Bonaparte ; les chefs de brigade Boyer, de la 18ᵉ de ligne, et Vernoux, de la 25ᵉ. Mais la perte la plus sensible fut celle du général Caffarelli-Dufalga. Il était né en Languedoc, en 1756. Le 9 avril, en visitant les tranchées, il eut le coude droit fracassé d'une balle ; malgré tous les secours de l'art, il mourut le 25 du même mois. Le général Caffarelli était membre associé de l'Institut de France et membre de celui d'Egypte ; l'instruction publique était l'objet favori de ses méditations. L'ordre du jour du lendemain de sa mort disait : « Il emporte au tombeau les regrets universels ; l'armée perd un de ses plus braves chefs, l'Egypte un de ses législateurs, la France un de ses meilleurs citoyens, les sciences un homme qui y remplissait un rôle célèbre. »

Le 4 mai, Bonaparte, se trouvant à la tranchée, fut légèrement blessé.

C'est le 14 juin que l'armée rentra au Caire (D. L.).

traient ces malheureux, épuisés par leur anxiété autant que par la maladie, le général Bonaparte ne voulut pas les quitter qu'il ne les vît tous placés sur les chameaux et les transports dont l'armée disposait. Ces moyens furent insuffisants : il requit les chevaux des officiers, livra les siens, et, observant qu'un de ceux-ci manquait, il fit chercher le palefrenier, qui le gardait pour son maître, et hésitait à le livrer. Le général, impatienté de cet excès de zèle, laissa échapper un geste menaçant : l'écurie entière fut employée au service des malades. C'est cependant cet acte si magnanime que la perversité humaine s'est plu à travestir. Je suis honteux de revenir sur cette atroce calomnie ; mais celui dont la simple assertion a suffi pour l'accréditer, n'a pu la détruire par son désaveu. Il faut bien se résoudre à montrer combien elle est absurde. Je ne veux pas me prévaloir de la pénurie de médicaments où l'immoralité d'un pharmacien plongea l'armée, ni de l'indignation à laquelle s'abandonna le général Bonaparte, lorsqu'il apprit que ce malheureux, au lieu d'employer ses chameaux au transport des préparations pharmaceutiques, les avait chargés de comestibles sur lesquels il espérait bénéficier. C'est un fait connu de l'armée entière, que la nécessité où l'on fut réduit de se servir de racines pour suppléer l'opium. Mais quand cette substance eût été aussi abondante qu'elle l'était peu, quand le général Bonaparte eût eu dessein de recourir à l'expédient qu'on lui attribue, où trouver un homme assez déterminé, assez altéré de crimes, pour aller desserrer la mâchoire de cinquante malheureux prêts à rendre l'âme, afin de les gorger d'une préparation mortelle ? Le voisinage d'un pestiféré faisait pâlir le plus intrépide ; le cœur le plus ardent n'osait secourir son ami dès qu'il était atteint, et l'on veut que ce que les passions les plus nobles n'osaient tenter, une fureur brutale l'ait exécuté : qu'il y ait eu un être assez sauvage, assez forcené, pour se résoudre à périr lui-même, afin de goûter la satisfaction de donner la mort à cinquante moribonds

qu'il ne connaît pas, dont il n'a pas à se plaindre! La supposition est absurde, digne seulement de ceux qui la reproduisent, malgré le désaveu de son auteur (1).

(1) La visite à l'hôpital de Jaffa eut lieu le 11 mars 1799. Le général en chef Bonaparte, accompagné du docteur Desgenettes, médecin en chef de l'armée, et d'une partie de son état-major, visita cet hôpital dans le plus grand détail ; il fit plus que de toucher les bubons : aidé d'un infirmier turc, le général souleva et emporta un pestiféré qui se trouvait au travers de la porte d'une des salles. Cette action effraya beaucoup, parce que l'habit du malade était couvert d'écume et des dégoûtantes évacuations du bubon abcédé. Le général continua avec calme sa visite, parla aux malades, chercha, en leur adressant des paroles de consolation, à dissiper l'effroi que la peste jetait dans les esprits, et termina sa longue visite en recommandant aux soins des officiers de santé les pestiférés auxquels il avait témoigné tant d'intérêt.

Dans leurs relations médicales de l'armée d'Orient, les docteurs Larrey et Desgenettes n'ont pas oublié de rappeler cette visite de Bonaparte qui eut une influence considérable sur le soldat.

Le comte Daure, ancien ordonnateur de l'armée d'Egypte, dans une relation de ses campagnes, rappelle ce souvenir relatif aux pestiférés :

« Lors du retour de l'armée de Jaffa, après que le siège d'Acre eut été levé, le général en chef, voulant faire entièrement évacuer par terre et par mer tous les malades sur l'Egypte, m'ordonna de me rendre dans la place afin d'y prendre toutes les dispositions nécessaires pour faire partir les blessés et les pestiférés, soit par mer sur Damiette, soit par terre sur El-Arich. L'évacuation par mer, sur Damiette, se fit par l'embarquement sur *sept bâtiments* qui se trouvaient dans le port de Jaffa.

« Ces bâtiments furent approvisionnés par les magasins de la place... Quant aux officiers de santé, comme il n'en restait pas un seul des trente-quatre que nous avions laissés dans la place pour le service des hôpitaux, qu'ils étaient tous morts de la peste, MM. Larrey et Desgenettes désignèrent MM. Rosel, André, Lugier, Javanat, Leclerc, Glèze et Morangers, tous officiers de santé appartenant aux ambulances et aux corps de l'armée. Le convoi mit à la voile sous la conduite du commissaire des guerres Alphonse Colbert. Quant à l'évacuation par terre, elle se fit sur El-Arich. (D. L.).

Je reviens aux pestiférés. Ils suivirent les traces de l'armée, tinrent la même route, et campèrent constamment à quelque distance de ses bivouacs. Le général Bonaparte faisait dresser chaque soir sa tente auprès d'eux, et ne passait pas un jour sans les visiter et les voir défiler au moment du départ. Ces soins généreux furent couronnés du plus heureux succès. La marche, la transpiration, et surtout l'espérance à laquelle le général les avait rendus, dissipèrent complètement la maladie. Tous arrivèrent au Caire parfaitement rétablis.

L'armée était exténuée : la traversée, les fatigues de la campagne, avaient épuisé ses forces : elle rentra en Égypte dans un dénûment complet : mais les besoins avaient été prévus : une nourriture abondante, le repos, des vêtements commodes, lui eurent bientôt fait oublier jusqu'au souvenir de ce qu'elle avait souffert.

Le général Bonaparte, de retour au Caire, chercha à s'assurer de l'état où était la France. Il avait eu, au moment de se mettre en route pour la Syrie, de fâcheux aperçus sur sa situation militaire et politique. MM. Hamelin et Livron, qui arrivaient des côtes d'Italie avec un chargement de vin et de vinaigre, avaient traversé l'Archipel, et avaient vu la flotte russe qui pressait Corfou : ils avaient même relâché à Raguse, où ils avaient été obligés de changer de bâtiment. Le capitaine avec lequel ils avaient d'abord traité refusait d'aller jusqu'en Égypte, de crainte que son navire ne fût confisqué, attendu qu'il était dalmate, et que l'Autriche était de nouveau en guerre avec la France. Ils avaient fait connaître au général la marche de Souvarof, lui avaient appris qu'en effet Bruix avait pénétré dans la Méditerranée, mais que l'armée d'Italie n'avait pu lui fournir les troupes qu'il désirait prendre à bord avant de faire route pour l'Égypte : qu'en conséquence il avait gagné Cadix, s'était fait suivre par la flotte espagnole, et l'avait conduit à Brest, où le Directoire, peu rassuré par les protestations de Charles IV, la retenait en otage.

Ce triste état de choses, qui lui fut confirmé par les journaux que les Anglais jetaient à la côte, affecta vivement le général en chef. Nous avions perdu l'Italie ; Corfou avait succombé ; nous étions battus sur le Rhin comme sur l'Adige ; la fortune nous avait trahis sur tous les points. Pour comble de maux, les revers avaient engendré la discorde. Les Conseils attaquaient le Directoire, le Directoire poursuivait les Conseils ; la France, déchirée par les factions, était sur le point de devenir la proie de l'étranger.

Ce fut dans cet état d'obscurité que l'horizon politique se présenta à son esprit, dans les premiers jours de sa rentrée au Caire. Son esprit était livré à toutes sortes de conjectures, lorsque, vingt-deux jours après son retour de Syrie, on signala à Alexandrie l'apparition de la flotte turque, escortant un nombreux convoi de bâtiments de transport, lesquels étaient aussi accompagnés par les deux mêmes vaisseaux anglais qui, sous les ordres de sir Sidney Smith, avaient aidé à la défense de Saint-Jean-d'Acre.

Le général Bonaparte ne fut point surpris de cette nouvelle : il avait prévu l'événement, et n'avait laissé les troupes au Caire que le temps nécessaire pour se ravitailler en revenant de Syrie : puis il les avait rapprochées de la côte. Il avait poussé la prévoyance jusqu'à prévenir le général Desaix de ce qu'il croyait devoir infailliblement arriver, et lui avait donné ordre de tenir sa division prête à marcher.

Aussitôt qu'il eut avis de l'apparition de la flotte turque devant Alexandrie, il avait envoyé au général Desaix un deuxième ordre pour que, sans perdre un moment, il fît descendre sa division jusque dans une position qu'il lui indiquait entre le Caire et Alexandrie. Il partit lui-même du Caire en toute hâte, pour venir se mettre à la tête des troupes qu'il venait de faire sortir de leurs cantonnements, et se diriger sur la côte. Pendant que le général Bonaparte faisait ces dispositions, et

qu'il descendait lui-même du Caire, les troupes que portait la flotte turque avaient mis pied à terre (1), et s'étaient emparées du fort d'Aboukir, ainsi que d'une redoute placée en arrière de ce village, laquelle aurait dû être achevée depuis six mois, et qu'au contraire on avait tellement négligée, que l'on pouvait y entrer à cheval par les brèches et les éboulements de terre qui se trouvaient sur toutes ses faces.

Les Turcs avaient presque détruit les faibles garnisons qui occupaient ces deux points militaires, lorsque le général Marmont, qui commandait à Alexandrie, vint à leur secours. Ce général, voyant les deux postes au pouvoir des Turcs, retourna s'enfermer dans Alexandrie, où l'armée turque aurait probablement été le bloquer, sans l'arrivée du général Bonaparte avec son armée. Il gronda fort en voyant le fort et la redoute pris ; mais, au fond, il ne blâma pas la rentrée de Marmont dans Alexandrie : il aurait été bien autrement en colère, s'il avait trouvé cette place importante compromise par l'emploi qui aurait été fait de la garnison à disputer un peu de désert à l'armée turque. Le général Bonaparte arriva le soir avec ses guides et les dernières troupes de l'armée, et fit attaquer les Turcs le lendemain (2). Dans cette bataille comme dans

(1) Bonaparte avait quitté le Caire le 14 pour se rendre aux Pyramides. Il devait rester trois ou quatre jours sur les ruines de cet antique nécropolis de Memphis. C'est de là que le 10 juillet, à deux heures après-midi, il reçut du général Marmont la nouvelle que treize vaisseaux de 80 et de 74, neuf frégates, trente chaloupes canonnières et quatre-vingt-dix bâtiments de transport chargés de troupes turques avaient mouillé, le 12 au soir, dans la rade d'Aboukir.

Bonaparte ne perdit pas une minute. Le quartier général se rendit à Gyzeh, et, à dix heures du soir, Berthier avait expédié tous les ordres pour mettre l'armée en mouvement depuis Syene jusqu'à Damiette, depuis El-Arich jusqu'à Alexandrie. (D. L.).

(2) Le 29 juillet, le quartier général arriva à Ramanyeh, ayant fait trente-six lieues en trois jours. Le général Bona-

les précédentes. l'attaque. le combat et la déroute furent l'affaire d'un instant et le résultat d'un seul mouvement de la part de nos troupes. Toute l'armée turque se jeta à la nage pour regagner ses vaisseaux. laissant sur le rivage tout ce qu'elle y avait débarqué.

Les marins anglais eurent l'inhumanité de tirer sur ces troupeaux de malheureux. qui, avec leurs larges vêtements, essayaient de traverser à la nage les deux lieues de mer qui les séparaient de leurs vaisseaux, où presque pas un seul n'arriva.

Pendant que cela se passait sur le bord de la mer, un pacha, avec une troupe d'environ trois mille hommes, quittait le champ de bataille pour se jeter dans le fort d'Aboukir : la soif, qui ne tarda pas à s'y faire sentir, les obligea, au bout de huit jours, à se rendre à discrétion au général Menou, qui avait été laissé sur le terrain pour terminer les opérations concernant l'armée turque qui venait d'être détruite.

Ces trois mille prisonniers étaient des hommes superbes ; on les employa aux travaux d'Alexandrie et de Damiette (c'est-à-dire de Lesbé), place sur la rive droite du Nil, entre Damiette et la mer, en face de l'emplacement où était l'ancienne Damiette qui fut prise par les Croisés, et de laquelle nous ne vîmes point de traces.

Le général Desaix était encore au-dessus du Caire avec sa division, lorsqu'il reçut la lettre par laquelle le général Bonaparte lui faisait part de l'issue

parte, afin d'être à portée de suivre les mouvements des Turcs, porta, le 23 juillet, son quartier général au village de Birket-Gheytâs, à la hauteur du lac Madyeh.

Le 24, il y avait 8,000 hommes à Birket-Gheytâs, le camp fut levé et porté au Puits, au milieu de la presqu'île entre Alexandrie et Aboukir. Le quartier général fut établi à Alexandrie. Le 25 juillet, avant le jour, l'armée se mit en marche. On resta quelques heures en présence de l'ennemi dans ce silence avant-coureur de la tempête. Enfin, les divisions se déployèrent, et le feu ne cessa qu'après l'entière déroute de l'ennemi (D. L.).

heureuse de la bataille ; et comme le général Desaix lui avait marqué chaque soir le lieu où il couchait le général Bonaparte avait pu juger que, s'il avait eu besoin de sa division, elle n'aurait pas été à sa portée : en sorte que, dans sa lettre, il grondait un peu le général Desaix.

Un courrier arabe, expédié du champ de bataille le soir même de l'action, nous joignit la nuit dans un bivouac, près de Behnesé, fort au-dessus du Caire (au moins vingt-cinq lieues), ce qui donnait encore plus de fondement aux reproches adressés par le général Bonaparte.

Le général Desaix n'était pas, de son côté, sans excuse. L'ordre de mettre sa division en marche lui était parvenu lorsqu'elle était disloquée, et en partie répandue en colonnes mobiles qui parcouraient la province pour la rentrée de l'impôt ; il avait fallu rassembler tous ces détachements avant de se mettre en marche, ou bien s'exposer à n'amener qu'une partie de ses troupes si la concentration de ces détachements avait été abandonnée à l'arbitraire de leurs commandants respectifs. Le général Bonaparte ne voulait pas se contenter de toutes ces bonnes raisons, et il gronda encore plus fort, sans que cela altérât en rien la haute estime et l'amitié qu'il a constamment témoignées au général Desaix.

CHAPITRE III

Perte de plusieurs officiers distingués. — Ouvertures de Sydney Smith. — Nouvelles désastreuses de France. — Le général Bonaparte se dispose à quitter l'Egypte : son départ. — Disposition des esprits après le départ du général Bonaparte. — Kleber. — Négociations avec le Vizir. — Belle conduite du général Verdier. — J'accompagne le général Desaix à bord du *Tigre*. — Armistice. — Le général Desaix et M. Poussielgue au camp du Vizir. — Le général Desaix m'envoie vers le général Kleber. — Adhésion du général Kleber au traité. — Opposition du général Davout. — Traité d'El-Arich. — On reçoit la nouvelle des événements du 18 brumaire. — Arrivée de M. Victor de Latour-Maubourg. — Départ du général Desaix pour la France. — Nous sommes faits prisonniers et conduits à Livourne. — Notre arrivée en France. — Navigation du général Bonaparte. — Arrivée à Ajaccio. — Les frégates se trouvent en vue de la croisière anglaise. — Débarquement à Fréjus. — Sensation que fait à Lyon l'arrivée du général Bonaparte. — Arrivée à Paris. — Situation des affaires. — Création du Consulat. — Bonaparte est nommé Premier Consul. — Cambacérès. — Lebrun. — Changements opérés dans la marche des affaires. — Composition du Ministère. — Les chefs vendéens à Paris. — Pacification de la Vendée. — Georges Cadoudal.

Après la bataille d'Aboukir, l'armée devait compter sur quelques mois de repos. Elle fut effectivement renvoyée dans les cantonnements qu'elle occupait auparavant, et le général Bonaparte, avant de remonter au Caire, alla visiter Alexandrie, qu'il n'avait pas encore revue depuis son arrivée en Egypte.

Il avait fait de grandes pertes en officiers d'un rare mérite : le général Caffarelli-Dufalga, qui commandait le génie, était mort au siège de Saint-Jean-d'Acre, à la suite d'une amputation d'un bras ; il

avait déjà perdu une jambe à l'armée de Sambre-et-Meuse. Le général Dommartin, qui commandait l'artillerie de l'armée, venait d'être tué en descendant du Caire à Rosette, par le Nil ; et enfin, il venait de perdre à Aboukir le colonel du génie Crétin qui avait fortifié Alexandrie, et qu'il destinait à remplacer le général Caffarelli. Mais le choix des officiers qui faisaient partie de cette armée avait été tellement soigné, que ces pertes pouvaient encore facilement se réparer.

La flotte turque avait levé l'ancre pour s'en retourner à Constantinople, et il ne restait devant Alexandrie que les deux vaisseaux anglais *le Tigre* et *le Thésée*, commandés par sir Sydney Smith.

Le dernier de ces deux vaisseaux avait sur son pont quatre-vingts bombes, reste de celles qu'il faisait lancer sur nous à Saint-Jean-d'Acre, lorsque, par une cause que l'on n'a pas connue, ces quatre-vingts bombes prirent feu, et éclatèrent toutes pendant que le vaisseau était à la voile : il y eut vingt hommes de tués à bord, le pont enfoncé, et le vaisseau tellement maltraité, que l'on fut obligé de l'envoyer à Chypre pour le réparer, en sorte qu'il ne restait plus devant Alexandrie que *le Tigre*, monté par sir Sydney Smith. Celui-ci, voyant le mauvais succès qu'avait eu l'expédition turque, cherchait un stratagème pour faire sortir l'armée française d'Égypte. Il commença par ouvrir le premier des communications avec le général commandant à Alexandrie, en lui renvoyant quelques Français qu'il avait mis à son bord après les avoir effectivement sauvés du damas des Turcs. Il était sans doute bien aise qu'on le sût ; on lui adressa les remerciements que méritait son procédé généreux. Comme on avait été en aigreur avec lui pendant toute la campagne de Syrie, on n'était pas fâché de rencontrer l'occasion de revenir à de meilleurs termes. Il avait, au reste, donné l'exemple du retour à la modération. Cette première communication fut suivie d'une seconde : il envoya à Alexandrie son propre secrétaire, sous le prétexte de remettre au général Bona-

partie des lettres à son adresse, qui avaient été trouvées à bord d'un bâtiment récemment capturé. A ces lettres, il avait joint une liasse de journaux d'assez fraîche date, dans lesquels on rendait compte des désastres éprouvés en Italie par nos armées sous le commandement du général Schérer.

Sydney Smith, en portant ces détails à la connaissance du général Bonaparte, espérait faire naître en lui le désir de transporter son armée au secours de l'Italie, et voulait peut-être se faire une page d'histoire, en ouvrant des négociations sur cette base ; mais il avait affaire à quelqu'un qui ne pouvait pas manquer d'apercevoir le piége, de quelque couleur qu'on eût pris soin de l'envelopper.

Néanmoins l'idée ne fut point rejetée, par cela même qu'elle était déraisonnable, et que l'on pouvait toujours trouver un prétexte pour l'abandonner. On fit si bien, que le secrétaire du commodore resta persuadé qu'il pourrait reparler de cette proposition, et qu'il donna dans le piége, tandis qu'il était venu lui-même pour en tendre un autre. Il revint plusieurs fois à Alexandrie pendant le séjour qu'y fit le général Bonaparte ; et, lorsqu'on lui eut arraché tous les détails qu'il importait de connaître sur le nouvel état de guerre survenu en Europe, le général Bonaparte le congédia, prétextant des affaires qui exigeaient sa présence au Caire, et le besoin d'aller visiter la haute Egypte, ajournant ainsi à son retour les propositions du commodore. Il repartit pour le Caire, en faisant parler très-haut de son voyage dans la haute Egypte, où il dirigea même quelques personnes dont il avait déclaré vouloir se faire précéder.

Avant de quitter Alexandrie, où il venait d'acquérir le complément des détails de l'état de l'Europe, il remarquait une coïncidence parfaite avec ceux que lui avaient apportés MM. Hamelin et Livron. Il ne pouvait plus douter de ce qui allait arriver, soit en France ou en Egypte, si elle n'était pas secourue. Les obstacles qu'il n'avait pu vaincre en Syrie ne lui avaient laissé aucune illusion sur ce

qu'il pourrait entreprendre avec sa petite armée, et il avait ajourné jusqu'à l'arrivée de nouveaux renforts l'exécution de la seconde partie de son projet qui était d'étendre sa puissance en Palestine, de marcher à Byzance et de commencer la révolution d'Orient.

Les détails qu'il venait d'apprendre sur l'état de l'Europe ne lui laissaient plus entrevoir la possibilité d'être secouru.

L'Italie étant entièrement perdue, ce n'était plus que de Toulon qu'on aurait pu lui expédier des renforts, en supposant que le Directoire eût voulu lui en envoyer, ce qui était au moins douteux. Dans tous les cas, il était devenu plus facile aux Anglais de les arrêter. Par les journaux, il voyait la France en proie aux troubles civils et au moment de succomber. Les feuilles publiques n'étaient pleines que de projets révolutionnaires, tels que la loi sur les otages, l'emprunt forcé, etc., etc. ; en un mot, la désorganisation paraissait tout menacer.

Ces nouvelles avaient six semaines de date quand il les lisait, et, comme en révolution on ne s'arrête pas, il calculait les progrès que le mal avait dû faire jusqu'au moment où il en prenait connaissance. Son cœur était bourrelé en lisant les désastres inconcevables de l'armée d'Italie, en apprenant que les Russes traversaient les Alpes pour venir en France, où ils eussent pénétré sans la bataille de Zurich, qui fut livrée depuis.

Il voyait son ouvrage détruit dans la dissolution de la République cisalpine. Les troupes françaises, qui jadis couvraient la surface de l'Italie, étaient renfermées dans le territoire de Gênes ; la Vendée, en se rallumant avec plus de fureur que jamais, et faisant ses excursions jusqu'aux portes de Paris, avait amené de sanglantes représailles, et la terreur commençait à se réorganiser dans l'intérieur.

La fortune publique était menacée d'être anéantie par des mesures désastreuses conseillées et exécutées par cette foule de vampires qui, sous le masque de l'intérêt national, ont un besoin continuel de dé

soudres pour déverer à leur aise les fortunes particulières avec les revenus publics. Le Directoire était dans l'atmosphère de tous ces hommes, véritable fléau pour un État qui a le malheur d'en être affligé.

A la vue de ce triste tableau, sa pensée se reporta sur lui-même, et il trouva dans son cœur ce sentiment patriotique qui porte l'homme supérieur au dévouement. Il s'étonna que, parmi tant de généraux célèbres qu'il avait laissés en France, il n'y en eût pas un dont on lût le nom ailleurs qu'à côté d'un malheur public. Il pensa qu'autant les membres du Directoire avaient pu désirer de l'éloigner lorsque sa présence ne leur rappelait que des services glorieux dont le souvenir les importunait, autant ils devaient désirer son retour, quand les désastres qui les avaient assailli depuis son absence les avaient forcés de le reconnaître peut-être comme le seul homme qui pût prévenir la ruine de la France, et rallier à sa gloire tous les partis qui divisaient la République prête à se dissoudre.

La situation de l'Egypte lui permettait d'ailleurs de s'en absenter ; il l'avait mise sur un pied de défense redoutable, usant, pour remplir les vides que la guerre et les maladies avaient faits dans les cadres, de toutes les ressources que lui offraient les circonstances. Non seulement il avait fait former des corps de Mameluks, de Coptes et de Grecs qui se trouvaient en Egypte et s'enrôlaient volontiers sous nos drapeaux, où ils firent honorablement leur devoir, mais encore il fit acheter des nègres de Darfour que l'on disciplina à l'européenne (1). Il avait fait armer et équiper ces diverses troupes avec les armes et équipages de ceux qui avaient succombé dans les hôpitaux ou sur les champs de bataille.

(1) On les incorpora dans des régiments comme tambours, comme domestiques. Par ce moyen, on faisait entrer d'une manière plus utile dans les rangs les Européens dont ils prenaient la place. *(Note dans l'édition originale.)*

De plus, le système de l'administration et des finances était organisé de manière à assurer les besoins de l'armée : il ne manquait à la colonie que ce que la France seule pouvait lui fournir, et il n'y avait que le général Bonaparte qui pût l'obtenir du gouvernement.

Persuadé que l'intérêt de la France et de l'Egypte exigeait également son départ, que le différer plus longtemps était compromettre également le salut de l'une et de l'autre, que c'était en France qu'il fallait aller défendre l'Egypte, il se détermina à partir, s'en remettant aux événements du soin de sa justification, et chargeant la postérité de l'absoudre d'avoir secouru le berceau de sa gloire : telle est l'expression dont il se servit dans un entretien avec une personne qui était dans son intime confidence à cette époque.

Tout marchait. Un homme qui n'eût même été doué que du sens commun ordinaire suffisait pour continuer de donner le mouvement à cette machine, qui n'avait besoin que de ne pas être dérangée.

La bataille d'Aboukir venait d'assurer le repos de l'Egypte, au moins jusqu'à la saison suivante ; car, en Egypte, il n'y a que la belle saison qui rende les débarquements possibles.

Sans se laisser intimider par l'immensité des dangers qui commençaient à sa sortie d'Alexandrie, et qui croissaient à chaque pas qu'il faisait vers les travaux qu'il allait entreprendre, il s'abandonna à sa fortune, qui devait le sauver, si le destin ennemi n'avait pas résolu la perte de la France.

Sidney Smith était persuadé que si le général Bonaparte ne partait pas par suite d'une capitulation qui comprendrait en même temps son armée, et à laquelle capitulation il se flattait de l'amener, il partirait au moins seul ; et dès lors il forma le projet de le prendre. Malheureusement pour lui, les prisonniers qu'il avait rendus quelque temps auparavant avaient fait connaître qu'il manquait d'eau, parce qu'il n'avait pas eu le temps d'en faire

avant de partir de Saint-Jean-d'Acre, pour escorter l'armée turque qui venait de périr à Aboukir.

Il jugea, sans doute, qu'il aurait le temps d'aller à Chypre refaire sa provision d'eau, et de retourner devant Alexandrie avant que le général Bonaparte fût de retour de la haute Egypte. En conséquence, il partit pour Chypre, levant ainsi la croisière, qui déjà, avant son départ, n'était plus composée que de son vaisseau.

A peine fut-il hors de vue, que l'on expédia un courrier au général Bonaparte qui se tenait tout prêt. Il avait communiqué le secret de son départ à l'amiral Ganteaume (1), et lui avait recommandé de tenir prêtes les deux seules frégates qui restaient de toute l'escadre, lesquelles ne s'étaient pas trouvées au combat naval à Aboukir, parce qu'elles avaient escorté les vaisseaux de transport et étaient entrées avec eux dans Alexandrie.

Le général Bonaparte, en faisant prévenir Ganteaume de son départ du Caire, lui donna aussi l'ordre de sortir lui même d'Alexandrie avec ses deux frégates, et lui fixa le jour et l'heure où il

(1) Bonaparte confia sa résolution de passer en Europe à Berthier, à Bourrienne et au contre-amiral Ganteaume. Il ordonna à Ganteaume de préparer les deux frégates *La Muiron* et *La Carrère*, et les deux petits chebecs *La Revanche* et *La Fortune*, avec un approvisionnement de trois mois d'eau et quatre mois de vivre pour quatre cents passagers. Les deux frégates étaient de construction vénitienne, ayant un peu plus de capacité que les frégates de quarante-quatre françaises : mais, comme elles tiraient moins d'eau, elles tenaient moins bien le vent : elles pouvaient soutenir un combat : mais, chassées par des forces supérieures, elles ne pouvaient leur échapper. Les deux petits chebecs étaient doublés en cuivre : ils étaient bons marcheurs : ils devaient servir pendant que les frégates attireraient l'attention des bâtiments ennemis, si l'on était poursuivi. Bonaparte recommanda à Ganteaume le secret sur le but de l'armement de cette petite division, et d'agir avec assez de prudence pour que la croisière anglaise n'ait aucune connaissance de cet armement. Quant au général Bonaparte, il cacha et dissimula son départ avec le plus grand soin. (D. L.).

devait envoyer ses chaloupes dans la petite anse du Marabout, où il s'embarquerait (1).

Lorsque Sidney Smith eut quitté les parages

(1) Le 13 août, Ganteaume avait fait savoir à Bonaparte que les quatre bâtiments seraient prêts à prendre la mer le 20 ; toutefois qu'il ne fallait pas penser à pouvoir le faire, avec quelque probabilité de succès, avant le mois de novembre ; alors les vents souffleraient du Sud et les longues nuits seraient favorables. Mais le 19 août, à cinq heures du matin, arriva au Caire un dromadaire porteur de dépêches de l'amiral ; il avisait que, par un bonheur inattendu, la croisière anglaise avait disparu, ne laissant qu'un petit brick en observation devant le port ; qu'en conséquence, sa division serait mouillée le 24 à midi, hors des passes ; qu'il fallait être rendu sur le bord de la mer le 24, avant midi, afin qu'il pût appareiller et profiter des vents de terre pour s'éloigner de la côte. Cette nouvelle était fort inattendue ; elle contrariait le général en chef, qui eût voulu un délai de quinze jours, car il y avait encore bien des choses à régler ; mais il n'y avait pas à hésiter. Dans la journée du 19 août, le général Berthier expédia aux généraux Desaix, Kleber, Menou, Murat, Marmont, Bessières, aux membres de l'Institut Monge, Berthollet, Denon, Perceval, et à la compagnie des guides, l'ordre de se rendre en toute diligence à Alexandrie. Le quartier général s'embarqua le soir, sur le Nil, séjourna à Menouf, où commandait le général Lanusse, arriva le 20 à El-Rahmanyeh et y débarqua. Le 22, on arrivait à Alexandrie, et, le 24, à quatre heures de l'après-midi, on était au bivouac sur le camp des Romains, près d'Alexandrie, au bord de la mer. Desaix et Kleber manquaient au rendez-vous : le premier commandait dans la haute Egypte, le second était à Damiette et n'arriva que le lendemain. Cependant, le contre-amiral Ganteaume pressait l'embarquement. Il vit avec peine qu'on tardait jusqu'au soir ; il était stimulé par la vue du brick anglais qui, à trois heures de l'après-midi, s'était approché assez près pour reconnaître la frégate au mouillage et s'être aperçu qu'elle était en appareillage. Ce brick avait immédiatement cinglé sur Chypre, probablement pour en instruire la croisière anglaise. Peu après, une brise du Sud-Ouest s'éleva ; c'était un prodige au mois d'août, époque à laquelle les vents du Nord-Ouest, habituels en cette saison, existaient encore. L'amiral jugea que cette brise pouvait pousser la division à trente ou quarante lieues hors des limites de la croisière d'Alexandrie. (D. L.).

d'Alexandrie, Ganteaume mit à la voile sous le prétexte d'aller croiser, et il vint se placer en face de la petite anse du Marabout, à une lieue à l'ouest d'Alexandrie. La sortie de ces deux frégates ne pouvait donner lieu à aucune conjecture, puisqu'à Alexandrie on croyait le général Bonaparte au Caire ou dans la haute Egypte.

Le général Bonaparte, qui avait fixé le jour et l'heure où Ganteaume devait détacher ses chaloupes, arriva presque en même temps sur la plage, où Menou, qui commandait sur ce point, avait été mandé. Il entretint longuement ce général des vues qui le déterminaient à braver les croisières anglaises. Il lui remit les dépêches qui investissaient le général Kleber du commandement, et se jeta dans l'embarcation qui l'attendait (1); sa suite et son escorte en firent autant, en abandonnant sur le rivage leurs chevaux tout sellés et bridés; les chaloupes s'éloignèrent, et le général Bonaparte fut bientôt à bord du navire qui devait porter en France César et sa fortune.

Tout sommeillait encore dans Alexandrie, lorsque les postes avancés de la place virent arriver au galop une déroute de chevaux qui, par un instinct naturel, revenaient à Alexandrie par le désert : le poste prit les armes, en voyant des chevaux tout sellés et bridés, qu'il reconnut pour appartenir au régiment des guides ; il crut qu'il était arrivé malheur à quelque détachement en poursuivant les Arabes. Avec ces chevaux venaient aussi ceux des généraux

(1) L'embarquement eut lieu le 24, à sept heures du soir. Les généraux Murat, Marmont, les membres de l'Institut Perceval et Denon, et la moitié des guides s'embarquèrent sur *La Carrère* (capitaine Dumanoir). Le général en chef Bonaparte, le général Berthier, Monge, Berthollet, Bourrienne (secrétaire de Bonaparte), et l'autre moitié des guides s'embarquèrent sur *La Muiron*. Cette frégate était ainsi appelée en l'honneur de Muiron, tué à Arcole en couvrant de son corps le général Bonaparte dont il était l'aide de camp. Carrère était le nom d'un général d'artillerie tué à Neumarkt, en Carinthie, dans la campagne de 1797 (D. L.).

qui s'étaient embarqués avec le général Bonaparte, en sorte que l'inquiétude fut très grande à Alexandrie. On en fit sortir en toute hâte la cavalerie, pour aller à la découverte dans la direction d'où venaient les chevaux, et l'on se livrait encore à toutes sortes de sinistres conjectures, lorsque cette cavalerie rentra dans la place avec le piqueur turc du général Bonaparte, qui revenait lui-même à Alexandrie, ramenant le cheval de son maître.

Parmi les papiers qu'il avait confiés à Menou, le général Bonaparte avait laissé une lettre pour le général Kleber, à qui il faisait part de son projet en lui remettant le commandement de l'armée, et une pour le général Desaix, qui était à Siout, dans la haute Égypte, et à qui il faisait les mêmes communications, en ajoutant qu'il ne lui avait pas donné le commandement de l'armée, parce qu'il espérait le voir en Italie ou en France au mois de septembre suivant : nous étions alors en juin ou juillet (1).

Il avait ajouté à ce paquet une proclamation dans laquelle il faisait connaître à l'armée les causes qui l'avaient déterminé à la quitter pour venir au secours de la mère-patrie ; il lui recommandait la constance, et lui disait qu'il regarderait comme mal employés tous les jours de sa vie où il ne ferait pas quelque chose pour elle.

Il serait difficile de peindre la stupeur dans laquelle furent jetés tous les esprits, lorsque le bruit de ce départ fut répandu. On hésita pendant quelques jours à se prononcer, puis on éclata en mauvais propos. L'opinion la plus générale ne fut point favorable à cette détermination du général Bona-

(1) Le général Desaix était l'officier le plus capable de commander l'armée d'Orient, mais il était plus utile en France. Kleber tenait le second rang ; Reynier le troisième. Bonaparte pensa un moment à les emmener tous les trois en France, en laissant le commandement de l'armée au général Lanusse ; mais, considérant les dangers attachés à la traversée, il sentit la convenance de laisser à l'armée d'Orient un général capable. C'est pourquoi il fit choix du général Kleber. (D. L.).

parte, dont un petit nombre de bons esprits comprirent seuls les motifs : les hommes médiocres déraisonnèrent à qui mieux mieux pendant huit jours, après lesquels les opinions se replacèrent peu à peu.

On se tourna bientôt vers le nouveau général en chef, et chacun chercha à devenir l'objet de ses préférences. Depuis l'arrivée des troupes françaises en Egypte, les ennemis de la France n'avaient négligé aucun moyen pour faire sortir la Porte de sa léthargie, et cette puissance venait de faire marcher en Syrie une nombreuse armée dont elle avait donné le commandement au Grand Vizir. L'approche de cette armée par la Caramanie n'avait pas peu contribué à faire renoncer le général Bonaparte à poursuivre le siège de Saint-Jean-d'Acre et à le déterminer à rentrer en Egypte.

Cette armée était déjà en Syrie avant l'apparition de la flotte turque à Aboukir, et le général Bonaparte, voulant se donner le temps d'aller combattre les troupes débarquées par celle-ci, avait ouvert des négociations avec le Vizir qui commandait l'armée de Syrie, pensant bien que le premier effet d'une ouverture de sa part vis-à-vis des Turcs serait de suspendre leur marche, d'autant qu'ils n'étaient pas impatients de venir le combattre, et qu'il les savait mécontents des instigations dont ils étaient entourés et tourmentés en tous sens, pour les pousser sur les champs de bataille : ces braves gens avaient un bon sens naturel qui leur disait que la France et la Porte en se battant ne travaillaient que pour leurs ennemis.

Le Vizir répondit au général Bonaparte, et il y eut plusieurs échanges de courriers : mais le secret de cette négociation ne transpira point : on savait qu'elle se suivait, et cela avait fait naître dans les esprits une espérance que l'on se plaisait à y entretenir. Le général Bonaparte restait le maître de son issue, et s'était ménagé les moyens de l'approprier à ses projets. L'état dans lequel il avait placé cette négociation faisait partie des instructions qu'il

avait données au général Kleber en lui en laissant la direction (1), ainsi que tous les documens qui s'y rattachaient. Kleber n'envisagea bientôt cette négociation que comme un moyen de sortir d'un

(1) *Lettre adressée par le général Bonaparte au général Kleber, en partant d'Egypte pour retourner en France.*

« Vous trouverez ci-joint, général, un ordre pour prendre le commandement en chef de l'armée. La crainte que la croisière anglaise ne reparaisse d'un moment à l'autre, me fait précipiter mon voyage de deux ou trois jours. J'emmène avec moi les généraux Berthier, Andréossy, Murat, Lannes et Marmont, et les citoyens Monge et Berthollet.

« Vous trouverez ci-joints les papiers anglais et de Francfort jusqu'au 10 juin. Vous y verrez que nous avons perdu l'Italie; que Mantoue, Turin et Tortone sont bloquées. J'ai lieu d'espérer que la première tiendra jusqu'à la fin de novembre. J'ai l'espérance, si la fortune me sourit, d'arriver en Europe avant le commencement d'octobre.

« Vous trouverez ci-joint un chiffre pour correspondre avec le gouvernement, et un autre chiffre pour correspondre avec moi.

« Je vous prie de faire partir, dans le courant d'octobre, Junot, ainsi que mes domestiques et tous les effets que j'ai laissés au Caire. Cependant je ne trouverais pas mauvais que vous engageassiez à votre service ceux de mes domestiques qui vous conviendraient.

« L'intention du gouvernement est que le général Desaix parte pour l'Europe dans le courant de novembre, à moins d'événements majeurs.

« La commission des arts passera en France sur un parlementaire que vous demanderez à cet effet, conformément au cartel d'échange, dans le courant de novembre, immédiatement après qu'elle aura achevé sa mission. Elle est maintenant occupée à voir la haute Egypte; cependant ceux des membres que vous jugerez pouvoir vous être utiles, vous les mettrez en réquisition sans difficulté.

« L'effendi fait prisonnier à Aboukir est parti pour se rendre à Damiette. Je vous ai écrit de l'envoyer en Chypre; il est porteur, pour le Grand Vizir, d'une lettre dont vous trouverez ci-jointe la copie.

pays contre lequel tout le monde était buté, surtout depuis que le départ du général Bonaparte avait rompu le frein qui retenait tous les mauvais discours.

« L'arrivée de notre escadre de Brest à Toulon, et de l'escadre espagnole à Carthagene, ne laisse plus de doute sur la possibilité de faire passer en Égypte les fusils, les sabres, les pistolets, les fers coulés dont vous pourriez avoir besoin, et dont j'ai l'état le plus exact, avec une quantité de recrues suffisante pour réparer les pertes des deux campagnes.

« Le gouvernement vous fera connaître alors ses intentions lui-même ; et moi, comme homme public et comme particulier, je prendrai des mesures pour vous faire savoir fréquemment des nouvelles.

« Si, par des événements incalculables, toutes les tentatives étaient infructueuses, et qu'au mois de mai vous n'eussiez reçu aucun secours ni nouvelles de France, et si, malgré toutes les précautions, la peste était en Egypte cette année, et vous tuait plus de quinze cents soldats, perte considérable, puisqu'elle serait en sus de celle que les événements de la guerre vous occasionneront journellement, je pense que, dans ce cas, vous ne devez pas hasarder de soutenir la campagne, et que vous êtes autorisé à conclure la paix avec la Porte ottomane, quand même la condition principale serait l'évacuation de l'Egypte. Il faudrait seulement éloigner l'exécution de cette condition jusqu'à la paix générale.

« Vous savez apprécier aussi bien que moi combien la position de l'Egypte est importante à la France : cet empire turc, qui menace ruine de tous côtés, s'écroule aujourd'hui, et l'évacuation de l'Egypte serait un malheur d'autant plus grand, que nous verrions de nos jours cette belle province passer en des mains européennes.

« Les nouvelles des succès ou des revers qu'aura la République doivent aussi entrer puissamment dans ses calculs.

« Si la Porte répondait, avant que vous eussiez reçu de mes nouvelles de France, aux ouvertures de paix que je lui ai faites, vous devez déclarer que vous avez tous les pouvoirs que j'avais, et entamer les négociations, persistant toujours dans l'assertion que j'ai avancée, que l'intention de la France n'a jamais été d'enlever

Le nouveau général en chef ne tarda pas à se montrer peu disposé à suivre le système de son prédécesseur ; on s'en apercevait à la manière peu convenable dont on parlait chez lui, où on censu

l'Egypte à la Porte ; demandez que la Porte sorte de la coalition, et nous accorde le commerce de la mer Noire ; qu'elle mette en liberté les prisonniers français, et enfin six mois de suspension d'armes, afin que, pendant ce temps-là, l'échange des ratifications puisse avoir lieu.

« Supposant que les circonstances soient telles que vous croyiez devoir conclure un traité avec la Porte, vous ferez sentir que vous ne pouvez pas le mettre à exécution qu'il ne soit ratifié ; et, suivant l'usage de toutes les nations, l'intervalle entre la signature d'un traité et sa ratification doit toujours être une suspension d'hostilités.

« Vous connaissez, Citoyen Général, quelle est ma manière de voir sur la politique intérieure de l'Egypte ; quelque chose que vous fassiez, les chrétiens seront toujours nos amis. Il faut les empêcher d'être insolents, afin que les Turcs n'aient pas contre nous le même fanatisme que contre les chrétiens, ce qui nous les rendrait irréconciliables ; il faut endormir le fanatisme, afin qu'on puisse le déraciner. En captivant l'opinion des grands cheiks du Caire, on a l'opinion de toute l'Egypte ; et de tous les chefs que ce peuple peut avoir, il n'y en a aucun de moins dangereux que les cheiks, qui sont peureux, ne savent pas se battre, et qui, comme tous les prêtres, inspirent le fanatisme sans être fanatiques.

« Quant aux fortifications, Alexandrie, El-Arich, voilà les clefs de l'Egypte. J'avais le projet de faire établir cet hiver des redoutes de palmiers, deux depuis Salahié à Qatyeh, deux de Qatyeh à El-Arich ; l'une se serait trouvée à l'endroit où le général Menou a trouvé de l'eau potable.

« Le général Samson, commandant du génie, et le général Songis, commandant de l'artillerie, vous mettront chacun au fait de ce qui regarde sa partie.

« Le citoyen Poussielgue a été exclusivement chargé des finances. Je l'ai reconnu travailleur et homme de mérite. Il commence à avoir quelques renseignements sur le chaos de l'administration de l'Egypte.

« J'avais le projet, si aucun nouvel événement ne survenait, de tâcher d'établir cet hiver un nouveau mode

rait les opérations du général Bonaparte, ainsi que ses habitudes personnelles ; non seulement il n'imposait pas silence dans ces sortes d'occasions, mais il était aisé de voir que cela ne lui déplaisait pas.

d'imposition, ce qui nous aurait permis de nous passer à peu près des Coptes ; cependant, avant de l'entreprendre, je vous conseille d'y réfléchir longtemps : il vaut mieux entreprendre cette opération un peu plus tard qu'un peu trop tôt.

« Des vaisseaux de guerre français paraîtront indubitablement cet hiver à Alexandrie, Bourlos ou Damiette. Faites construire une bonne tour à Bourlos ; tâchez de réunir cinq ou six cents mameluks, que, lorsque les vaisseaux français seront arrivés, vous ferez en un jour arrêter au Caire et dans les autres provinces, et embarquer pour la France. Au défaut de mameluks, des otages d'Arabes, des cheiks-beleds, qui, pour une raison quelconque, se trouveraient arrêtés, peuvent y suppléer. Ces individus, arrivés en France, y seront retenus un ou deux ans, verront la grandeur de la nation, prendront quelques idées de nos mœurs et de notre langue, et, de retour en Egypte, y formeront autant de partisans.

« J'avais déjà demandé plusieurs fois une troupe de comédiens ; je prendrai un soin particulier de vous en envoyer. Cet article est très important pour l'armée, et pour commencer à changer les mœurs du pays.

La place importante que vous allez occuper en chef va vous mettre à même enfin de déployer les talents que la nature vous a donnés. L'intérêt de ce qui se passe ici est vif, et les résultats en seront immenses pour le commerce, pour la civilisation ; ce sera l'époque d'où dateront de grandes révolutions.

« Accoutumé à voir la récompense des peines et des travaux de la vie dans l'opinion de la postérité, j'abandonne avec le plus grand regret l'Egypte. L'intérêt de la patrie, sa gloire, l'obéissance, les événements extraordinaires qui viennent de se passer, me décident seuls à passer au milieu des escadres ennemies pour me rendre en Europe. Je serai d'esprit et de cœur avec vous ; vos succès me seront aussi chers que ceux où je me trouverai en personne, et je regarderai comme mal employés tous les jours de ma vie où je ne ferai pas quelque chose pour l'armée dont je vous laisse le commandement, et

En peu de jours on vit s'élever, entre les officiers qui avaient servi aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, et ceux qui avaient servi à l'armée d'Italie, le même schisme qui s'était fait remarquer entre les officiers du général Jourdan et ceux du général Kleber à l'armée de Sambre-et-Meuse. Les officiers qui avaient servi à cette armée, et qui avaient fait éclater leur mécontentement lors de l'arrivée au Caire, furent les premiers dont le général Kleber s'entoura ; il devint en peu de temps l'idole de tout ceux qui désiraient l'évacuation de l'Egypte, et ceux-ci ne lui tinrent pas un autre langage ; cela gagna tous les rangs de l'armée, en sorte que Kleber, après s'être entouré de cette atmosphère, ne put recueillir que ce qu'il avait lui-même semé.

On ne s'occupa bientôt plus qu'à trouver de l'impossibilité à l'exécution de tout ce qui devait assurer le séjour de l'armée en Egypte ; ce qui se rattachait à cet intérêt ne devint plus le sujet d'une constante application, comme cela l'avait été sous le général Bonaparte ; les esprits ne furent bientôt tournés que vers la France, et chacun faisait en secret ses petits projets pour le retour ; en un mot, les imaginations avaient abandonné l'Egypte. Kleber était un homme de bien, et incontestablement un général brave et habile, mais d'une bonté et d'une faiblesse de caractère qui contrastaient singulièrement avec sa haute stature, qui avait quel-

pour consolider le magnifique établissement dont les fondements viennent d'être jetés.

« L'armée que je vous confie est toute composée de mes enfants ; j'ai eu dans tous les temps, même au milieu de mes plus grandes peines, des marques de leur attachement. Entretenez-les dans ces sentiments ; vous le devez à l'estime toute particulière que j'ai pour vous, et à l'attachement vrai que je leur porte.

« BONAPARTE. »

Cette lettre est datée du 22 août. (D. L.).

que chose d'imposant. Sa première éducation paraissait l'avoir destiné à embrasser l'état d'architecte, que le goût des armes lui avait fait abandonner pour entrer dans un des régiments autrichiens des Pays-Bas.

Il se trouvait chez lui, en Alsace, lorsque la Révolution éclata, et quoiqu'il fût diamétralement opposé au système d'égalité, il quitta le service d'Autriche pour s'engager avec elle. Il venait d'être nommé adjudant major d'un des bataillons de volontaires du Haut-Rhin, lorsque ce corps fut appelé à Mayence, et y fut enfermé avec la garnison qui soutint le premier siège de cette ville. Il s'y fit remarquer, passa dans la Vendée comme officier général après la capitulation de Mayence, puis revint servir à l'armée de Sambre-et-Meuse, d'où le Directoire l'avait éloigné à cause de ses oppositions constantes contre le général Jourdan qui la commandait en chef. Il était dans cette situation, quand le général Bonaparte le fit employer dans son armée.

Son caractère naturel était frondeur, et il disait lui-même qu'il n'aimait la *subordination qu'en sous-ordre*. Son esprit, quoique agréable, n'était pas d'une portée très étendue : et l'opinion la moins défavorable que l'on pût s'en former après sa conduite en Egypte, c'est qu'il n'avait pu être atteint par la conviction des résultats qui, tôt ou tard, devaient être la conséquence de l'occupation de ce pays. A tous ces inconvénients se joignait celui d'une ignorance totale dans la conduite des affaires de cabinet, en sorte qu'il ne pouvait manquer d'être à la merci de tout le monde, et particulièrement de ceux qui voulaient faire de lui un moyen de retourner en France.

On n'eut donc pas de peine à lui faire donner suite aux négociations déjà ouvertes avec le Vizir, et à ne les lui faire envisager que sous le point de vue de ramener en France une armée qui y paraissait utile à des esprits encore peu familiarisés avec le Grand Vizir, en substituant un officier de

notre patrie sous un gouvernement habile et actif. Ce prétexte fut le passeport que l'on donnait à l'opinion qui était préparée dans l'armée par ceux qui auraient dû l'en garantir, et l'on ne mit pas de secret dans ce projet. On commença par donner plus d'importance aux communications ouvertes avec le Grand Vizir, en substituant un officier de l'armée (1) aux Tartares qui jusqu'alors y avaient été employés, et il semblait que l'on avait eu envie de faire marcher la négociation plus vite en y associant les Anglais.

Le prétexte que l'on donna à cette initiative fut que, n'importe ce que seraient les stipulations que l'on parviendrait à conclure avec les Turcs, on se trouverait n'avoir rien fait, si les Anglais, comme maîtres de la mer, n'y étaient pas parties contractantes. En conséquence, on envoya le chef de bataillon Morand à Sydney Smith, au lieu de l'adresser au Vizir. Cet officier ne parvint à le joindre qu'au camp de ce dernier, près de Nazareth en Syrie.

Sir Sydney Smith fut flatté du message, qui, en lui étant adressé, le plaçait près de l'armée turque dans une position supérieure à celle dans laquelle devait naturellement être un commandant de vaisseau commodore d'une croisière, et n'ayant pas d'autre commission de son gouvernement : aussi s'empressa-t-il d'accepter le rôle de médiateur qui lui était offert par les Turcs, et que Kleber ne repoussa pas. Il démêla tout de suite l'issue qu'il pourrait donner à la négociation, en remarquant la différence qu'il y avait entre l'abandon de confiance du général Kleber et le soin avec lequel le général Bonaparte l'avait écarté. Ainsi, dès cette première démarche, dans laquelle il fut question

(1) Le premier qui y fut envoyé fut le chef de bataillon Morand, du quatre-vingt-huitième régiment : il était déjà distingué dans l'armée à cette époque, et annonçait devoir être un jour ce qu'il est effectivement devenu depuis, un des lieutenants-généraux les plus distingués de l'armée de l'Empereur. *(Note dans l'édition originale.)*

de l'évacuation de l'Egypte, le général Kleber se trouva-t-il plus engagé qu'il ne l'aurait peut-être voulu, parce que Sydney Smith lui fit une réponse si positive, qu'il n'y avait presque plus qu'à entrer en discussion sur les bases de l'évacuation, le principe en paraissant arrêté.

Le chef de bataillon Morand revint avec cette réponse près du général Kleber, qui était au Caire. Il paraissait s'être aperçu lui-même des dangers d'une influence par laquelle il s'était laissé dominer ; et soit qu'il eût le dessein d'en prévenir les conséquences, en y apportant un contre-poids, ou bien d'attacher le nom des sommités de l'armée à ses projets, il avait fait venir au Caire le général Desaix, qui était encore dans la haute Egypte, parce que son nom seul faisait autorité dans l'armée. Il venait d'y arriver, lorsque l'on reçut avis de l'apparition d'une nouvelle flotte turque à l'embouchure de la branche du Nil qui se jette dans la mer à Damiette.

Le général Kleber vit au moment que cette flotte devait opérer conjointement avec l'armée du Vizir, et que celui-ci allait s'avancer vers l'Egypte : c'est pourquoi il envoya de suite le général Desaix à Damiette, pour s'opposer aux entreprises de la flotte turque ; mais lorsqu'il y arriva, tout était fini de la manière la plus brillante.

Le général Verdier commandait à Damiette, et il tenait un camp de quelques bataillons sur la rive droite du Nil, entre cette ville et Lesbé. Les Turcs, aidés par les deux vaisseaux de Sydney Smith, mirent à terre quelques milliers d'hommes qu'ils débarquèrent sur la plage qui conduit à Lesbé, et les Anglais les protégeaient avec deux pièces de canon qu'ils avaient débarquées de leurs vaisseaux, pour les établir sur les ruines d'une vieille tour qui paraissait avoir été le phare de l'ancienne Damiette, et plus bas que cette ville à l'embouchure du Nil, position de laquelle ils pouvaient balayer tout le chemin par où nos troupes devaient arriver.

Le général Verdier ne donna pas le temps aux chaloupes d'aller se charger de monde pour un second voyage ; et, quoique ses troupes fussent à une bonne demi-lieue de distance du point où les Turcs avaient débarqué, il ne mit pas plus de deux heures pour les assembler, les faire arriver, et jeter les Turcs dans la mer, précisément dans le moment où les chaloupes turques venaient de s'éloigner. Tous ceux qui craignirent de se jeter à l'eau furent pris, et pas un homme de tout ce débarquement ne regagna les vaisseaux. Le général Verdier avait conduit son attaque de manière à rejeter les Turcs entre lui et la tour où se trouvaient les canons anglais, qui ne purent par conséquent lui faire de mal. Jamais succès ne fut plus complet ni plus promptement décidé.

Le général Desaix n'eut qu'à féliciter le général Verdier, et il ne demeura à Damiette que le temps nécessaire pour visiter le lac Menzaleh. La flotte turque ayant disparu pendant ce temps, il revint au Caire, où il arriva peu de jours après que le chef de bataillon Morand y était arrivé, de retour de Syrie.

Sidney Smith avait déjà tant avancé les choses de ce premier pas, que, d'après la réponse qu'avait apportée Morand, il n'y avait plus qu'à discuter les conditions de l'évacuation, comme si l'événement qui aurait pu faire résoudre à ce parti était déjà arrivé (1). C'était le moment pour Kleber de convoquer le conseil des pères de l'armée ; mais il ne le fit pas, et se décida à ouvrir immédiatement des négociations avec le Vizir. Il envoya de nouveau auprès de lui, où se trouvait Sidney Smith. La réponse fut plus prompte et plus positive encore que ne l'avait été la première ; et Sidney Smith, voulant se rendre l'arbitre de la négociation, couvrit ses officieux services d'un voile de loyauté que la circonstance lui permettait d'employer.

(1) La lettre que le général Desaix écrivit de Damiette à Kleber.

Il prétexta une possibilité de mauvaise foi ou de perfidie de la part des Turcs, qu'au fond d'ailleurs il craignait peut-être, et proposa le bord de son vaisseau pour y établir le siége de la négociation qu'il brûlait de voir commencer, et il prévenait le général Kleber qui allait se rendre devant Damiette, où il attendait sa réponse. Kleber répondit de suite qu'il acceptait, et il envoya immédiatement le général Desaix et M. Poussielgue, intendant des finances de l'armée, avec des commissions de plénipotentiaires, à Damiette.

J'accompagnais le général Desaix, et ce fut moi, ainsi que M. Peyrusse (1), secrétaire de M. Poussielgue, qu'il envoya à bord du *Tigre*, qui était mouillé dans la rade de Damiette, pour convenir du jour et de l'heure où l'embarquement du général Desaix et de M. Poussielgue pourrait avoir lieu. Comme j'étais parti tard, je ne pus revenir que le lendemain. Je passai la nuit à bord du vaisseau de Sidney Smith, et je fus comblé de politesses. J'étais jeune alors, car j'avais à peine vingt-quatre ans ; mais j'étais naturellement observateur, et je voyais bien que Sidney Smith avait déjà des avantages sur nous, et que nous allions lui donner les as dans la partie qu'il jouait contre nous.

Je ne pouvais pas comprendre que nous nous prêtassions à tout ce qui ne pouvait que nous nuire ; car nous avions déjà pris le second rôle avant de commencer ; et, au lieu d'élever des difficultés, nous les aplanissions. Il fallait bien que l'on se fût persuadé que le général Bonaparte ne parviendrait pas jusqu'en France, ou que le Directoire lui ferait quelque mauvais parti, pour s'être déterminé à se conduire ainsi depuis qu'il était parti d'Egypte.

Je vins rendre compte au général Desaix de ce que j'avais vu et de ce qui avait été convenu entre Sidney Smith et moi, et l'embarquement eut lieu le

(1) M. Peyrusse était payeur général de la marine à Toulon au moment du départ de l'armée d'Egypte. Il fut plus tard chargé de la garde du Trésor de l'Empereur. (D. L.).

lendemain au boghaz de Damiette, où les chaloupes anglaises vinrent recevoir le général Desaix, ainsi que M. Poussielgue, qui avait avec lui le secrétaire qui était déjà venu avec moi à bord du vaisseau de Sidney Smith. J'accompagnai encore le général Desaix, et nous fûmes bientôt à bord du *Tigre*.

Pendant que Sidney Smith pressait le général Kleber d'entrer en négociation, il poussait l'armée turque pour la faire entrer en opération, et elle venait de lever son camp de Nazareth pour venir, par Gaza, cerner le petit fort d'El Arich, qui, placé à peu près au milieu du désert qui sépare l'Afrique de l'Asie, est la clef de l'Egypte de ce côté-là. Le général Kleber venait de recevoir cet avis, et, craignant quelque malheur pour El-Arich et pour lui-même, il envoya un de ses aides de camp, qui vint, jusqu'à bord du *Tigre*, apporter ces détails au général Desaix, et lui ordonner de demander pour première condition une suspension d'armes, qui n'était pas venue à l'idée du général en chef ; il ne voulait cependant évacuer l'Egypte que pour sauver son armée (1).

La demande de la suspension d'armes fut faite, mais Sidney Smith répondit qu'il ne pouvait qu'interposer ses bons offices près du Vizir, à qui il allait écrire sur le champ, ce qu'il fit ; et ce ne fut que quelques jours après que nous apprîmes l'enlèvement du fort d'El-Arich par surprise, et le malheur de la garnison, que l'on avait amusée de l'idée de retourner en France, en parlementant avec elle.

Le commandant, peu sur ses gardes, laissa visiter son fort, sous des prétextes d'urbanité ; la porte une fois ouverte, la soldatesque turque s'y était précipitée et était tombée sur la garnison, qui, confiante dans ses chefs, n'avait pas mieux qu'eux aperçu le piége que l'on avait tendu à leur bonne foi.

(1) En même temps qu'il envoyait un aide de camp, Kleber se mettait en communication directe avec le Grand Vizir, et abandonnait déjà trois ou quatre propositions qu'il avait chargé Desaix et Poussielgue de discuter. *(Note dans l'édition originale.)*

Le fort fut enlevé, et les malheureux soldats de la garnison presque tous décapités sous les yeux d'un misérable traître (1) à sa patrie, qui, sous l'habit anglais, s'est rendu leur agent pour exécuter cette sanglante perfidie ; car nous avons su après que le même courrier que Sidney Smith avait expédié pour demander la suspension d'armes, avait porté à deux émigrés français, qui étaient placés par lui près de l'armée turque, l'ordre de presser, coûte que coûte, la prise d'El-Arich, afin que cela fût fini avant d'accorder la suspension d'armes, qui eut effectivement lieu quand cela fut achevé, en sorte que l'Egypte se trouva déjà ouverte de ce côté. Le général Kleber reçut à la fois les deux nouvelles de la prise du fort et de la conclusion de l'armistice. Cela donna lieu de commencer à suspecter la sincérité dont Sidney Smith faisait étalage, et qui paraissait avoir séduit le général Kleber.

Nous ne pouvions nous empêcher de remarquer que, du boghaz de Damiette, nous aurions pu être dans la même nuit en face de Gaza, où était encore le Vizir, et arriver aussitôt que le petit bâtiment qu'il expédia pour porter ses dépêches, et, en traitant nous-mêmes de la suspension d'armes, sauver El-Arich.

Au lieu de cela, Sidney Smith, sous des prétextes que les officiers de terre n'ont guère moyen de contester à ceux de mer, nous mena d'abord à Chypre, puis à Tyr, puis à Saint-Jean-d'Acre, et enfin, après trente jours, il nous débarqua dans la maison du consul d'Angleterre, au port de Jaffa, et partit, de sa personne, pour aller rejoindre le Vizir à son

(1) Cet émigré est venu depuis demander du service à l'Empereur, et sert aujourd'hui dans l'armée du roi de France. On m'a assuré qu'il avait été blessé de mon expression ; mais je le demande à tous mes lecteurs, n'existe-t-il point une grande différence entre un émigré qui a combattu sous les couleurs de son parti et un transfuge qui s'est mis à la solde de l'étranger pour servir leur vengeance ? Encore, si après cette action il n'eût pas eu l'impudeur de venir demander du service à l'Empereur ! *(Note dans l'édition originale.)*

camp, qui venait d'être porté de Gaza à El-Arich. Avant de partir, il avait donné ordre à son vaisseau d'aller faire de l'eau sur la côte de Caramanie, en sorte que nous nous trouvâmes tout à fait à la merci des Turcs.

Pendant les trente jours que nous avions passés à bord du *Tigre*, le général Desaix et M. Poussielgue avaient eu plusieurs conférences avec Sidney Smith, et elles n'avaient rien laissé de rassurant dans leur esprit.

Le général Desaix pouvait être excusable de s'être trompé en matière de négociations diplomatiques, parce qu'il n'avait jamais été employé à de semblables missions; mais il n'en était pas de même de son collaborateur, qui avait été agent diplomatique de la République à Gênes: et telle était cependant l'aveugle confiance avec laquelle on s'était jeté dans cette position, que l'on n'avait même pas demandé à Sidney-Smith les pouvoirs qu'il aurait dû avoir de son gouvernement et des Turcs, pour lesquels il voulait stipuler.

Il s'y prit si adroitement, qu'on ne lui en fit même pas la question. Cette négligence de la part des plénipotentiaires français était trop grave pour que Sidney Smith ait pu l'omettre; il est même probable qu'il s'était attendu à tout le contraire, et que, dès les premières communications qui eurent lieu entre le général Kleber et le Vizir, il avait demandé à Londres des instructions et des pouvoirs pour le cas qu'il prévoyait bientôt arriver; mais qu'étant arrivé plus promptement qu'il ne l'avait espéré, il n'avait pu recevoir encore de réponse de Londres.

Le surlendemain du jour où Sidney Smith avait laissé le général Desaix et M. Poussielgue à Jaffa, il y arriva le secrétaire de Sidney Smith, qu'il y envoyait accompagné de plusieurs officiers turcs, avec un sauf-conduit pour conduire les plénipotentiaires au camp du Vizir. En conséquence, on partit de suite pour Gaza, et le lendemain on coucha à Ramleh, à l'entrée du désert, et enfin on arriva au camp d'El-Arich le lendemain de bonne heure. Le

Vizir avait fait dresser de fort belles tentes dans un lieu séparé du camp, on y avait placé une garde spécialement affectée à la sûreté des plénipotentiaires, auxquels ces tentes étaient destinées.

Il les envoya complimenter aussitôt leur arrivée, et, pour marque de sa très haute estime, il leur envoya une cruche d'eau de Gaza et environ une douzaine de pommes de calville blanches : assurément, il fallait être dans un désert pour faire de cela un présent digne d'être offert.

La tente de Sidney Smith était placée à côté des nôtres, et il avait avec lui quelques soldats anglais tirés de la garnison de son vaisseau. Après s'être reposé quelques jours, on ouvrit la première conférence avec les plénipotentiaires du Vizir, et peu s'en fallut qu'elle ne fût aussi la dernière, car le général Desaix en sortit furieux.

On n'avait pu parvenir à leur faire comprendre ce que c'était qu'une suspension d'armes, ni une capitulation, ni un traité : les Turcs ne voyaient que deux fins à la guerre, la mort ou l'esclavage, et ils ne voulaient pas admettre d'autres stipulations. M. Poussielgue, plus calme que le général Desaix, n'était pas moins étonné que lui de ce qu'il venait d'entendre, et l'un et l'autre reprochèrent durement à Sidney Smith de ne pas leur avoir fait connaître ces dispositions de la part des Turcs, mais de les avoir, au contraire, assurés de leur intention d'accéder à une évacuation pure et simple. Le général Desaix éclatait en reproches graves ; et, déclarant à Sidney Smith son refus de continuer à négocier, il le somma, d'après ce qui avait été convenu, de le rembarquer sur-le-champ.

Sidney Smith ne s'effraya pas de ce tapage ; il connaissait mieux les Turcs d'Europe que nos plénipotentiaires. Il n'aurait assurément pas permis qu'il leur arrivât le moindre mal ; mais il ne pouvait pas être fâché de se trouver indispensablement nécessaire pour sortir du mauvais pas où l'on se trouvait engagé. Il rassura les plénipotentiaires, en se chargeant de tout ; et dans le fait il se donna tant

de mouvement dans la nuit de ce même jour, que le lendemain il rapprocha les parties et fit recommencer les conférences, auxquelles il ne manqua plus d'assister. Son incroyable activité fit, en quelques jours, discuter, arrêter et dresser les conditions de ce fameux traité d'El-Arich, dans les formes prescrites par le général Kleber, et qui détruisait l'ouvrage du général Bonaparte. Sidney Smith en pressait la signature, parce qu'il avait déjà connaissance de l'arrivée du général Bonaparte en France, ainsi qu'on va le voir.

Mais le général Desaix, avant de le signer, en éprouva un sentiment d'horreur, et en fit retarder la signature de quelques jours. Le soir, il m'appela dans sa tente, et me dit : « Ce que le général Kleber a voulu, est fait ; allez, de ma part, lui dire qu'avant d'y mettre mon nom, je veux qu'il lise ce qu'il nous a fait faire, mais que, dans aucun cas, je ne le signerai sans un ordre de lui, que je vous prie de me rapporter. »

Je retournai, en effet, en Egypte avec une escorte de Tartares, qui me servit à traverser l'armée du Vizir, et vint trouver le général Kleber à Salheyeh, où il avait réuni l'armée depuis qu'il avait appris la prise d'El-Arich et l'arrivée de l'armée turque sur ce point. Quand j'entrai chez lui, il venait de tenir un conseil de guerre, dont la discussion avait roulé sur l'impossibilité de conserver l'Egypte, et dans lequel Kleber n'avait pas dédaigné de se munir d'une garantie qui soulageait sa responsabilité, en faisant signer à tous les généraux une déclaration par laquelle, d'après l'exposé qui leur avait été fait, ils reconnaissaient l'impossibilité de défendre l'Egypte avec les moyens qui restaient à l'armée. Il y avait bien eu de la division parmi les opinants à ce conseil ; mais comme, en dernier résultat, on était bien aise de revoir la France, on signa en masse, parce que de cette manière le reproche ne pouvait s'adresser à personne.

J'annonçai au général Kleber, qu'au moment de mon départ, on venait d'apprendre au camp d'El-

Arich l'arrivée du général Bonaparte en France, et lui remis une liasse de journaux qui déjà en parlaient. Je lui répétai deux fois ce dont le général Desaix m'avait chargé particulièrement pour lui. Le général Kleber réunit de nouveau le conseil de guerre pour lui donner connaissance du contenu des dépèches que je lui avais apportées, et me fit repartir le même soir comme parlementaire, avec une réponse pour le général Desaix, et l'ordre que celui-ci m'avait dit de lui apporter pour signer ce traité. Le général Kleber m'avait aussi recommandé de réclamer la femme d'un sergent de la garnison d'El-Arich, qu'il savait être devenue la propriété d'un pacha, ne voulant pas, disait-il, laisser un seul individu de l'armée derrière lui.

Avant de partir, le général Davout, qui avait été un des opposants dans le conseil de guerre, me prit à part et me chargea de dire au général Desaix ce qui s'était passé ; que l'on n'avait signé que par condescendance pour le général Kleber, qui avait su imposer, mais que, si le général Desaix voulait ne point signer le traité d'évacuation, tous les généraux de l'armée seraient pour lui.

Je connaissais déjà le général Davout depuis trop d'années pour douter de la vérité de ce qu'il me disait ; mais je lui observai que la communication me paraissait trop grave pour que je m'en chargeasse autrement que par lettre, ajoutant que, s'il avait assez de confiance en moi pour transmettre un rapport verbal, il pouvait m'en remettre un écrit ; que, dans tous les cas, je ferais sa commission, mais que je m'attendais à l'observation que ne manquerait pas de me faire le général Desaix, qui paraîtrait justement surpris de ne pas voir cela écrit de sa main, et que, d'après ce que nous avions sous les yeux, il ne s'exposerait à rien.

Je partis de suite pour El-Arich. En arrivant près des avant-postes turcs, on me donna une escorte qui me conduisit jusqu'à la tente du Vizir, laquelle était encore entourée des cadavres des malheureux qui avaient été suppliciés dans la journée.

Je trouvai Sidney Smith chez le Vizir, et je saisis cette occasion pour faire la réclamation de la femme dont j'ai parlé plus haut. Ce fut alors que j'appris du Vizir qu'il l'avait donnée au pacha de Jérusalem ; mais il me dit qu'il allait la redemander, et nous la renverrait sur-le-champ. J'allai de là avec Sidney Smith à la tente du général Desaix, où le traité fut signé le soir même de mon arrivée.

J'avais fait la commission du général Davout, et le général Desaix m'avait répondu ces mots : « Comment ! Davout vous a chargé de me dire cela, et je vois son nom au bas de la délibération que tous ont signée et que vous m'apportez ! Je serais un sot de compter sur ces gens-là. Ma foi, le sort en est jeté, j'en ai eu assez de chagrin, mais il n'y a pas de ma faute. »

Le lendemain ou surlendemain, on prit réciproquement congé les uns des autres. Au moment de partir pour retourner en Egypte par le désert, on apporta au général Desaix une lettre de Jérusalem : elle était de cette pauvre femme, qui remerciait de l'intérêt qu'on lui avait témoigné, mais qui déclarait que son intention n'était pas d'en profiter, qu'elle se trouvait bien, et qu'elle y restait ; elle ajoutait des vœux pour nous, et nous souhaitait un bon voyage (1).

Sidney Smith, bien satisfait, nous quitta pour aller dans tout l'Archipel procurer aux Turcs les bâtiments nécessaires au transport de l'armée. Il devait les amener à Alexandrie, où il n'en existait presque plus de ceux avec lesquels nous étions venus en Egypte, tous ayant été successivement démolis pour les besoins de l'armée. Sidney Smith, qui, sans pouvoirs, avait aussi habilement servi son pays en abusant de notre crédule facilité, de

(1) Par la suite, cette vivandière est devenue la protectrice des établissements chrétiens de la Syrie, qui lui ont dû de grands services. Sous le Consulat, on s'est servi d'elle, et on lui a donné les moyens de soutenir son crédit. *(Note dans l'édition originale.)*

vait s'attendre à voir son ouvrage approuvé par son gouvernement. Le contraire cependant arriva.

D'après les conditions du traité (1), l'armée turque s'avança pour occuper Qatyeh, entre El-Arich et Salheyeh, Salheyeh et Damiette, et on lui livra ces places, même avant d'avoir vu arriver un seul des bâtiments de transport, qui, d'après le même traité, auraient dû être déjà rendus dans Alexandrie ; de sorte que nous abandonnions nos avantages sans recevoir de compensation.

Le général Desaix éprouvait tant d'humeur de voir cela, qu'aussitôt son arrivée à l'armée il demanda à profiter de la permission qu'il avait de retourner en France, et le général Kleber ne crut pas pouvoir s'y refuser ; et sur sa demande, il lui accorda la permission de partir sur le bâtiment qui avait amené MM. de Livron et Hamelin, que ces messieurs avaient chargé en marchandises de retour, et qui était le plus prêt à prendre la mer.

Le général Desaix demanda aussi un autre petit bâtiment qui était également prêt, et la permission d'emmener le général Davout, qui ne pouvait plus rester en Égypte avec le général Kleber. Celui-ci, quoiqu'il n'eût pas lieu de se louer de lui, venait de le nommer général de division ; mais Davout, soit par aigreur, soit par une noble fierté, avait refusé, ne voulant pas, disait-il, mettre la date de son avancement à une aussi honteuse époque. Le général Kleber, qui ne pouvait qu'être irrité de ce refus, n'en tira pas d'autre satisfaction que celle de le laisser partir. Il revint de Salheyeh au Caire avec le général Desaix, qui n'y resta que peu de jours avant de se rendre à Alexandrie.

Kleber ramenait l'armée ; et, lorsqu'il arriva au Caire, on venait d'y apprendre sommairement les événements du 18 brumaire. Un brick de guerre, qui était parti de Toulon, venait de mouiller dans la rade de Damiette, et avait envoyé sa chaloupe jusqu'à

(1) Convention d'El-Arich du 24 janvier 1800 (D. L.).

la ville pour y débarquer le général Galbau et son fils, que le général Bonaparte envoyait en Égypte.

Trouvant Damiette évacuée depuis le matin par nos troupes, la chaloupe remonta le fleuve jusqu'à ce qu'elle eût pu mettre le général Galbau près des premiers postes de l'armée ; puis elle retourna joindre son bâtiment, qu'elle ne trouva plus. Celui-ci, qui n'avait pas vu revenir sa chaloupe, avait envoyé une autre embarcation pour savoir ce qu'elle était devenue ; et cette embarcation ayant trouvé les Turcs maîtres de Damiette, où ils étaient venus s'établir dans l'intervalle du passage de la première chaloupe, ne douta plus qu'elle ne fût perdue, ou qu'elle n'eût pris le parti de remonter le Nil, jusqu'à ce qu'elle eût trouvé nos troupes. La peur s'empara du commandant du brick, en entendant le rapport de celui de sa deuxième embarcation ; il leva l'ancre, partit pour la France, et parvint à entrer à Toulon, en sorte que la chaloupe, ne le trouvant plus sur la rade, avait été obligée de faire route pour Alexandrie, où elle était arrivée.

Ce fut par le général Galbau que l'on eut les premiers avis de l'événement qui avait mis le pouvoir entre les mains du général Bonaparte ; cette nouvelle ne rassurait pas ceux qui pensaient n'avoir eu affaire qu'avec le Directoire. Le général Galbau n'était pas encore arrivé au Caire, lorsque le général Desaix alla faire ses adieux au général Kleber, avant de partir pour Alexandrie. Ils parurent sincères, et le général Kleber fut persuadé qu'arrivé en France, le général Desaix ne lui rendrait aucun mauvais office près du général Bonaparte ; il se félicitait même de pouvoir compter sur lui dans une circonstance aussi douloureuse pour son avenir (1).

(1) Il avait lieu de se tourmenter, car il se rappelait bien ce qu'il avait écrit au Directoire après le départ du général Bonaparte. On m'a de plus assuré qu'à la mort de Kleber, le général Menou avait trouvé dans ses papiers une lettre du général Moreau, qui ne laissait aucune équivoque sur les in-

Je partis avec le général Desaix, qui voyagea par le Nil jusqu'à Rosette, où il alla voir le général Menou, qui jetait feu et flammes contre l'évacuation de l'Egypte (1). Nos barques sortirent du Nil pour se rendre par mer à Alexandrie, et nous nous y rendîmes par terre, parce que le général Desaix voulait voir le fort d'Aboukir et toute cette partie de la côte.

Nous couchâmes la nuit à un mauvais caravansérail où nous fûmes rongés de toute la vermine qu'y déposent les caravanes à leur passage, et nous commencions à charger nos chameaux le lendemain pour nous rendre à Alexandrie, lorsque, d'une hauteur de sable, nous vîmes au large en mer un bâtiment à voiles latines, qui paraissait en tout gros comme le poing ; il s'efforçait de gagner le rivage où nous étions, et à la blancheur de ses voiles autant que par la position où il se trouvait, nous jugeâmes qu'il ne pouvait pas être égyptien. Notre curiosité s'excita, et au risque d'éprouver ensuite de la chaleur pour achever notre marche, nous nous

telligences de Kleber et de ce général pour ruiner la puissance du Premier Consul ; mais je ne puis le croire, parce que la mort de Kleber est survenue trop tôt pour que cette intelligence ait pu s'établir. Le rapport de Kleber est devenu célèbre surtout parce qu'il a servi de base aux accusations des ennemis de Napoléon. L'Empereur l'a jugé d'ailleurs historiquement assez important pour le réfuter par des observations dictées à Sainte-Hélène. Il est à remarquer que, par suite de la révolution du 18 brumaire, le rapport de Kleber adressé au Directoire arriva en France au Premier Consul, mais un duplicata fut intercepté par les Anglais. Ce duplicata eut du moins le résultat de les tromper sur la situation de l'armée d'Orient, qu'il présentait sous une face trop défavorable, et loin d'avoir accéléré la perte de l'Egypte, comme quelques historiens militaires l'ont écrit, il fit mettre plus de lenteur dans les préparatifs de l'expédition préparée par l'Angleterre.

(1) Il était surtout embarrassé à cause d'un mariage qu'il avait contracté avec une femme turque. Il est le seul de l'expédition qui ait donné cet exemple.

décidâmes à l'attendre. Au bout de deux heures, il put être hélé : il nous apprit qu'il venait de Toulon, et qu'il avait à bord un colonel qui allait rejoindre l'armée, et des dépêches pour le général en chef. Effectivement il débarqua (1) M. Victor de Latour-Maubourg, qui nous donna les détails du 18 brumaire, et qui partit de suite par le chemin d'où nous venions pour aller au Caire rejoindre le général Kleber ; nous continuâmes notre route pour Alexandrie.

Lorsque nous avions quitté le général Kleber, il était à mille lieues de se douter de la déplorable issue que, peu de jours après, allaient avoir les négociations auxquelles il s'était aussi aveuglément confié ; mais il ne tarda guère à être cruellement désabusé. La première chose que nous apprit le général Lanusse, qui commandait à Alexandrie, et dont il avait rendu compte au général Kleber la veille, nous dévoila ce qui allait probablement arriver ; pour l'expliquer il faut reprendre les choses de plus haut.

Le vaisseau *le Thésée*, après avoir été se réparer à Chypre, était revenu prendre sa croisière devant Alexandrie, où les événements qui se passaient avaient rendu plus fréquentes les communications que le cours ordinaire des affaires de service obligeait d'avoir quelquefois avec lui. Le capitaine du vaisseau venait de faire prévenir le général Lanusse que Sidney Smith lui avait envoyé des sauf-conduits turcs tout signés, pour les remettre aux bâtiments qui partiraient d'Egypte par suite du traité d'El-Arich, et qu'il s'empresserait de délivrer ceux qu'on lui demanderait.

L'officier que le général Lanusse avait envoyé pour remercier le capitaine du *Thésée* s'était trouvé à bord de ce vaisseau précisément dans le moment

(1) Le chef de brigade Latour-Maubourg arriva au Caire le 4 mars 1800. Il apportait en même temps une proclamation des Consuls de la République adressée à l'armée d'Orient (D. L.).

où arrivait devant Alexandrie une corvette expédiée d'Angleterre, pour Sidney Smith. Cette corvette s'appelait *le Bouldog*, et avait ordre de faire la plus grande diligence ; son capitaine apportait à Sidney Smith des instructions et des pouvoirs pour traiter de l'évacuation de l'Egypte ; mais soit que le gouvernement anglais se fût abusé sur la position de cette armée, ou qu'il s'en fût laissé imposer sur les succès des troupes coalisées qui combattaient les nôtres en Italie, il ne permettait pas d'accorder d'autres conditions à l'armée française que celle d'être prisonnière de guerre.

Le capitaine, avant de courir après Sidney Smith, dans l'Archipel, faisait préalablement communication de son message au capitaine du *Thésée*, qui en fit prévenir le général Lanusse par le retour de son officier. Il ne restait donc plus, pour profiter du traité d'El-Arich, que le temps qui allait s'écouler jusqu'à ce que Sidney Smith, après avoir été joint par *le Bouldog*, eût pu révoquer les premiers ordres qu'il avait donnés au *Thésée*, et lui en eût donné de contraires, comme il était présumable que cela allait arriver. Le général Desaix, qui ne se possédait pas de rage en voyant tout ce qui s'offrait à l'horizon, était dans une grande impatience de mettre à profit le temps qui restait encore, d'autant que tout ce qu'il avait vu n'avait pas trop éloigné de son esprit la pensée que Kleber, après s'être jeté à la merci des Anglais, ne se défendrait pas, et en passerait par où ils voudraient ; et pour rien dans le monde il n'aurait voulu stipuler une reddition de l'armée.

Il m'envoya le lendemain à bord du *Thésée* ; avec la mission de faire mon possible pour aplanir les difficultés que l'on pourrait mettre à son départ, à cause peut-être des marchandises dont était chargé le vaisseau sur lequel il voulait effectuer son retour (c'était celui de M. Hamelin) ; dans ce cas, il était décidé à en prendre un autre.

Je trouvai dans le capitaine du *Thésée* un fort brave homme et très accommodant, qui voulut bien

suivre l'exécution des premiers ordres que lui avait donnés Sidney Smith, abstraction faite de la communication non officielle que lui avait faite le capitaine du *Bouldog* : en conséquence, il me remit un sauf-conduit pour le général Desaix et tous ceux qui partaient avec lui. il porta même l'obligeance jusqu'à me donner un employé de son vaisseau, qu'il revêtit du caractère de sauvegarde, et qu'il fit embarquer sur notre bâtiment avec ordre de nous convoyer jusqu'en France. J'ai soupçonné depuis qu'il y avait mis de la malice, et que, pour éloigner le général Desaix, il aurait fait bien davantage.

Je revins à Alexandrie, où le général Desaix attendait mon retour avec anxiété ; il parut fort satisfait d'apprendre que la mer lui était ouverte et sa navigation assurée. Il n'abusa pas de cette faveur de la fortune, car il partit le lendemain. Je laisse là ce qui est relatif au général Desaix pour revenir au général Kleber.

La corvette *le Bouldog* avait rejoint Sidney Smith, et celui-ci était revenu devant Alexandrie, d'où il venait d'écrire au général Kleber pour lui témoigner le désespoir auquel il était livré depuis qu'il était obligé de lui apprendre les conditions que son gouvernement mettait à la ratification du traité d'El Arich. Il avoua, ce qui ne pouvait plus être douteux, qu'il avait agi sans pouvoirs, à la vérité, mais avec la persuasion qu'il serait approuvé de son gouvernement, et qu'il avait la douleur de reconnaître qu'il s'était trompé. Il suppliait le général Kleber de ne pas concevoir une mauvaise opinion de lui, par suite de ce qui survenait, lui protestant qu'il n'y avait nullement participé, ce qui était croyable (1). La conclusion de tout cela fut qu'il fallait

(1) Sidney Smith fit remettre en même temps à Kleber une lettre de l'amiral Keith, lettre tellement insolente que son parti fut aussitôt pris : il disposa ses troupes en avant du Caire et leur fit connaître le motif de ses nouvelles dispositions par la mise à l'ordre de la lettre de l'amiral Keith

livrer la bataille aux Turcs le plus tôt possible, et finir par où on aurait dû commencer.

La bataille eut lieu sur les ruines d'Héliopolis (1), près du Caire ; les Turcs y furent vaincus et dispersés ; mais ayant gagné le bord du désert, ils marchèrent en débordant la droite de notre armée, et se jetèrent dans le Caire en assez grand nombre. Kleber redevint alors ce qu'il n'aurait pas dû cesser d'être, autant pour le salut de son armée que pour sa propre gloire. En peu de jours, il rejeta toutes ces hordes, dix fois plus nombreuses que lui, au-delà des déserts d'Asie, réoccupa tout ce qu'il avait imprudemment évacué, et revint ensuite mettre le siége devant le Caire, où un pacha s'était établi avec une trentaine de mille hommes. Il fallut alors commencer une guerre de maison à maison qui coûta bien cher, et encore fut-on obligé de faire un pont d'or au pacha pour le déterminer à sortir de la ville, et à retourner en Asie avec ses troupes.

On ne pouvait sans doute pas acheter trop cher la fin d'une consommation d'hommes que la position de l'armée rendait plus funeste chaque jour.

La sottise de ses ennemis obligea ainsi le général Kleber à rester en possesion de l'Egypte en quelque sorte malgré lui. Il reconnut franchement son tort, et vit que son projet d'évacuation lui avait coûté plus de monde que le général Bonaparte n'en avait perdu pour s'établir en Egypte, et que lui-même n'en aurait perdu pour s'y maintenir, s'il avait suivi une marche différente. Depuis ce moment, il changea tout-à-fait de conduite ; il ne s'abusait plus sur l'opinion qu'il parviendrait à inculquer au gouvernement, ni sur le jugement qui serait porté sur ce qu'il aurait pu faire et qu'il n'avait pas fait, comme sur ce qu'il avait fait et qu'il n'aurait pas dû faire : aussi s'efforça-t-il de réparer les fautes dans les

à laquelle il ajouta ces mots : « Soldats ! on ne répond à de telles insolences que par la victoire : préparez-vous à combattre. »

(1) La bataille d'Héliopolis eut lieu le 20 mars (D. L.).

quelles il était tombé, s'en remettant au temps et à la grandeur d'âme du général Bonaparte, pour effacer les dernières traces de cette fâcheuse période de sa carrière.

Pendant que le général Kleber reprenait l'Egypte, le général Desaix traversait la Méditerranée ; il était au moment d'entrer dans Toulon, lorsqu'il fut pris par une frégate anglaise qui le conduisit à Livourne, où était le vaisseau de l'amiral Keith. Celui-ci, qui avait des instructions conformes à celles qui avaient été envoyées à Sydney Smith par *le Bouldog*, fit le général Desaix prisonnier et confisqua le bâtiment. Le général Desaix, qui s'était embarqué sur la foi d'un traité, avec un sauf-conduit, et escorté d'un commissaire anglais, réclama d'être ramené en Egypte, si on ne voulait pas le laisser aller en France. Malgré la légitimité de cette réclamation, ce ne fut qu'au bout de trente jours qu'on lui déclara qu'il pouvait retourner en France sur le même bâtiment, que l'on avait préalablement déchargé de toutes ses marchandises.

Nous étions déjà revenus à bord de ce bâtiment, lorsqu'une embarcation nous amena M. Poussielgue, qui avait aussi fait voile pour la France. Nous l'avions laissé au Caire, où il s'était fait remarquer parmi ceux qui désiraient que l'armée fût ramenée en France. Nous ne pouvions concevoir quel motif l'avait porté à hâter son départ d'Egypte. Il fit route avec nous. Nous nous dirigeâmes sur la Provence, et fûmes presque aussitôt atteints par un brick ennemi ; mais nous avions un laissez-passer de l'amiral Keith. Le bâtiment s'éloigna, et nous entrâmes à Toulon (1).

Le sentiment qu'on éprouve en revoyant sa patrie ne peut être compris par ceux qui ne l'ont jamais quittée. Nous fûmes pendant trois jours dans une sorte d'aliénation mentale ; nous courions, nous ne pouvions rester en place. Le général Desaix eut toutes les peines du monde à nous retenir près de

(1) Voir la note de la page 211.

lui pour copier les dépêches qu'il adressait au général Bonaparte, sur les événements qui avaient eu lieu. Le besoin de nous promener dans le parc du lazaret était le seul que nous éprouvassions. Le général Desaix eut, courrier par courrier, une réponse du général Bonaparte : M. Poussielgue, au contraire, n'en reçut aucune : il en fut ainsi pendant tout le temps que dura la quarantaine.

Je reviens au général Bonaparte. J'ai raconté comment il avait exécuté son départ ; je passe aux détails de sa navigation (1).

Il n'y avait, comme je l'ai dit, aucune croisière

(1) La petite flottille, qui emmenait le général Bonaparte et sa suite, avait appareillé le 24 août (v. page 142), à neuf heures du soir, et, le 25, à six heures du matin, elle se trouva à trente lieues ouest d'Alexandrie, au delà du cap Deris : mais, peu après le lever du soleil, la brise cessa entièrement, le vent habituel du Nord-Ouest reprit toute sa force ; il dura quinze ou vingt jours. Quelquefois en vingt-quatre heures on avait fait deux ou trois lieues en bonne route. Le vent de l'équinoxe arrive enfin. En trois ou quatre jours, la flottille doubla le cap Bon, filant treize nœuds ; après avoir doublé la côte d'Afrique, elle longea la côte de Sardaigne, puis elle prit le canal pour atterrir près du détroit de Bonifacio, d'où elle suivit la côte de Corse jusqu'aux Sanguinaires, cap du golfe d'Ajaccio. Dans le doute si cette île appartenait encore à la France, le chebec *La Fortune* donna dans le golfe, communiqua avec des pêcheurs, et fit le signal d'entrer. La flottille jeta l'ancre le 30 septembre, à deux heures après-midi.

Le 1er octobre, le citoyen Barberi, payeur du Trésor, vint à bord (Barberi, payeur du Trésor, et son père, président de la Commission sanitaire, étaient des amis dévoués de la famille Bonaparte).

Pendant sept jours, les vents contraires retinrent Bonaparte dans le port d'Ajaccio. Le 7 octobre, il assistait à un bal qui lui était donné par la ville d'Ajaccio, quand un officier envoyé par le contre-amiral Ganteaume vint l'avertir que les vents devenaient favorables et qu'il fallait se presser de quitter le port. Aussitôt, il se rendit à bord et donna l'ordre de mettre à la voile. Le soir du 8, on était à huit lieues de Toulon (D. L.).

devant Alexandrie quand il mit à la voile. Il atteignit la Corse sans accident. Il ignorait quel était l'état des partis en France. Il avait besoin de prendre langue, sans trop savoir comment éluder la quarantaine : l'impatience de ses compatriotes vint à son secours. Le bruit s'était répandu que le général Bonaparte était à bord : la ville, les campagnes demandaient à lui porter le tribut de leurs hommages. Subjuguée par l'enthousiasme général, l'administration céda : elle se jeta dans une chaloupe, la dirigea sur *la Muiron*, et enfreignit elle-mêmes les lois qu'elle devait défendre : l'on ne tint aucun compte de la quarantaine. Le général Bonaparte descendit à Ajaccio, mais n'y resta que le temps nécessaire pour recueillir les renseignements dont il avait besoin, et remit à la voile. Il courait la haute mer, lorsque Ganteaume vint lui annoncer qu'on apercevait, du haut des mâts, des voiles ennemies, et lui demanda des ordres : le général Bonaparte réfléchit un instant, et lui répondit de tout donner à la fortune jusqu'à minuit.

L'amiral continua de gouverner sur Toulon. La croisière s'éloigna pendant la nuit : le lendemain, aucun bâtiment ne se montrait plus à l'horizon. Les Anglais, qui n'avaient à observer que Toulon, où il n'y avait plus de bâtiments de guerre, et Marseille, d'où on expédiait des approvisionnements à l'armée d'Italie, se tenaient dans le fond du golfe de Lion : leur escadre s'y était réunie tout entière, parce qu'il ne restait que ces deux points d'atterrage aux bâtiments qui cherchaient à gagner la France. La croisière qui observait la Corse, vigilante pour les expéditions qui voulaient pénétrer dans l'île, donnait peu d'attention aux navires qui en appareillaient pour se rendre en Provence, attendu qu'ils pouvaient difficilement échapper à la flotte : ce fut pour cette raison qu'elle ne chassa pas les deux frégates.

Le général Bonaparte arriva enfin aux atterrages de France, et la fortune, toujours la fortune voulut que ce fût encore au déclin d'un beau jour où le

soleil avant de disparaître de l'horizon lançait ses derniers rayons de la voûte céleste. Les frégates, hors du champ de la réverbération, se trouvaient dans un clair-obscur qui devenait plus intense à mesure qu'il s'éloignait. Du milieu de ce clair-obscur, on découvrait à l'œil nu l'escadre anglaise : elle était forte de quinze voiles et placée devant Toulon, au centre du champ de réverbération dont je viens de parler. A la vérité, il faisait calme, mais on portait droit sur elle (1) : sans ces derniers rayons, on n'eût rien vu, on n'eût par conséquent pas changé de route, et quand la brise de nuit se fût levée, on eût donné droit au milieu de ces vaisseaux.

Les frégates n'eurent pas plus tôt aperçu le péril qu'elles couraient, qu'elles virèrent de bord ; elles échappèrent à la faveur de l'obscurité, gouvernèrent sur Nice, et atteignirent Fréjus le lendemain (2). On les prit d'abord pour des voiles ennemies, on tira dessus ; mais on ne sut pas plus tôt qu'elles portaient le général Bonaparte, que de longs cris de joie éclatèrent de toutes parts : il serait tombé du ciel, que son apparition n'aurait pas produit plus d'étonnement et d'enthousiasme. Le peuple entra subitement en délire ; personne ne voulut plus entendre parler de quarantaine. La santé, les offi-

(1) J'ai vu depuis des officiers de la marine anglaise qui m'ont assuré que les frégates avaient bien été aperçues, mais que l'amiral les avait prises pour celles de son escadre, attendu qu'elles gouvernaient sur lui, et qu'il savait que nous n'en avions qu'une dans toute la Méditerranée ; encore était-elle dans Toulon. Il était bien loin d'imaginer que celles qu'il discernait eussent le général Bonaparte à bord. *(Note dans l'édition originale.)*

(2) Le 9 octobre, à la pointe du jour, la flottille jeta l'ancre vis-à-vis Saint-Raphaël, dans le golfe de Fréjus. Tandis que l'escadron des guides, qui était venu d'Egypte avec le général en chef, va finir sa quarantaine à Toulon, celui-ci monte dans une chaise de poste et se dirige sur Paris où il arrive le 13 octobre. Mais, pendant un arrêt à Aix (le 10), il avait annoncé son arrivée au Directoire (D. L.).

ciers de terre et de mer se jetèrent pêle-mêle dans les chaloupes ; les frégates furent aussitôt atteintes, envahies ; de tous côtés on communiqua : ce qui s'était passé en Corse venait de se renouveler ; les lois de la quarantaine avaient été violées par l'impatience publique. Le général Bonaparte n'eut plus qu'à céder à l'empressement de tout un peuple qui le saluait comme un sauveur envoyé par la Providence.

La population continuait d'affluer sur le rivage : il la remercia des vœux et des offres qu'elle lui prodiguait, et se disposa à s'éloigner d'une côte où, sous prétexte de précautions sanitaires, ses ennemis pouvaient le retenir, ou du moins lui susciter des embarras fâcheux ; aussi prit-il la première des cent voitures qu'on avait amenées de toutes parts, et il se mit en route pour Grenoble.

Il voyagea jour et nuit. Son arrivée à Lyon mit cette ville en délire. Il était descendu à l'hôtel des Célestins. La multitude couvrit aussitôt les quais, et fit retentir l'air de ses acclamations : il fut obligé de céder à son impatience, et de se montrer à diverses reprises. Le bruit de son arrivée s'était répandu avec la rapidité de l'éclair. La route de Lyon à Paris était couverte de gens accourus pour le voir passer : il se déroba à ces hommages, pressa sa marche, et était déjà à Paris (1), dans sa maison rue de la Victoire, que le gouvernement ignorait encore qu'il eût pris terre à Fréjus.

Il se rendit dans le jour même au Luxembourg Il était revêtu d'une redingote grise, et portait un sabre de mameluk suspendu, à la manière orientale, par un cordon de soie. Il avait été reconnu ;

(1) La nouvelle de son arrivée parvint à Paris dans la soirée du 13 octobre ; on l'annonça aux spectacles où elle fut accueillie avec d'inexprimables transports d'allégresse, un député au Conseil des Anciens, Baudin (des Ardennes), mourut de joie, dit-on, dans la nuit du 13 au 14 octobre, en apprenant le retour du général. C'est le 16, à six heures du matin, que Bonaparte arriva à sa maison de la rue de la Victoire (D. L.).

le bruit de son arrivée se répandit d'un bout de la capitale à l'autre. La population afflua autour du palais : on se pressait, on se félicitait, on se flattait de posséder enfin l'homme qui devait mettre un terme à nos désastres.

Les affaires étaient en effet dans l'état le plus fâcheux. Masséna avait, il est vrai, arrêté les Russes à Zurich : les Anglais, débarqués dans la Frise, avaient été battus à Kastricum, et se disposaient à évacuer le continent, ce qu'ils firent quelques jours après l'arrivée du général Bonaparte. La situation de la République s'était améliorée au dehors, mais elle était toujours déplorable au dedans. L'armée d'Italie, qui de revers en revers avait été ramenée jusque dans le pays de Gênes, ne suffisait plus pour couvrir la Provence menacée par les Autrichiens : la guerre civile, plus active qu'à aucune époque antérieure, embrasait les départements de l'Ouest et du Midi : les lois étaient sans vigueur, et l'administration sans énergie : les partis les plus opposés par leurs opinions politiques s'étaient réunis pour renverser un pouvoir universellement déconsidéré. Cette triste situation avait détruit toute espèce de crédit. Les fonds publics étaient tombés à dix-sept francs, et cependant le gouvernement n'avait que des bons et des mandats pour faire face aux besoins qui l'assiégeaient : on peut juger par là ce que devaient coûter la guerre et l'administration : de quelque côté qu'on jetât les yeux, on n'apercevait que des abîmes.

Les agents de l'étranger exploitaient la France en tout sens, et l'agitaient impunément du centre de la capitale, où ils ne craignaient pas de résider. Il n'y avait plus de secret : les dispositions d'État étaient connues aussitôt qu'elles étaient prises. L'État tombait en dissolution : tout était corruption et pillage. Il était devenu impossible de gouverner, et presque inutile d'obéir. Le mal semblait irrémédiable : personne n'osait en sonder la profondeur. Les espérances et les cœurs se tournèrent vers le général Bonaparte : la France entière l'invoquait ;

il l'entendit, mais il fallait avoir son génie pour ne pas reculer devant l'entreprise.

L'abattement était tel, que le parti connu sous le nom de *faction d'Orléans* s'était ranimé, et avait de nouveau conçu le projet de porter le fils de ce prince au pouvoir ; on lui avait même dépêché un émissaire en Angleterre, où il résidait. Sa réponse ne fut pas satisfaisante : il refusa de se prêter à son élévation, à moins que la branche aînée de sa famille ne fût désintéressée, ce qui n'était pas possible dans les circonstances où l'on était. Le parti était loin de s'attendre à un scrupule de cette espèce. Il ne se déconcerta pas néanmoins, et résolut d'appeler un prince de la Maison d'Espagne. Le général Bonaparte arriva sur ces entrefaites. Il ne fut plus question de ce projet. L'anxiété avait disparu, l'irrésolution s'était évanouie : tous les vœux, toutes les espérances reposaient sur le vainqueur des Pyramides : mais, pour sauver la France, il fallait qu'il s'emparât du pouvoir : sans cela, mieux eût valu ne pas quitter l'Egypte.

Après avoir mûrement pesé l'état des affaires au dedans et au dehors, il prit son parti. Le Directoire était divisé sur les moyens de conjurer l'orage qui menaçait de l'engloutir, les Conseils l'étaient davantage encore ; mais la nation n'avait rien perdu de son énergie. Elle appelait un libérateur : il ne fut pas difficile de former un parti et de trouver une base pour l'appuyer. Tout ce qui avait marqué dans la Révolution, tout ce qui avait acquis des biens nationaux et s'était aliéné quelque noble, quelque émigré puissant, se ralliait naturellement au général Bonaparte : je n'en excepte que quelques républicains exaltés, quelques tribuns populaires, plus ambitieux que les conquérants : mais indépendamment que le nombre de ces têtes ardentes était bien réduit, l'opinion les avait abandonnées ; depuis longtemps elles n'étaient plus à craindre. On était d'accord sur le besoin d'un changement dans la forme du gouvernement, et dans la nécessité de ne pas perdre de temps pour l'opérer. Le général Bona-

parte convaincu qu'il n'y avait que du péril à temporiser, mit aussitôt la main à l'œuvre, et le Directoire disparut.

La plupart des militaires (1) qui s'étaient rendus recommandables par leurs victoires se mirent à la disposition du général Bonaparte. Le directeur Sieyès entraîna les hommes les plus influents des deux Conseils, c'est-à-dire ceux qui, fatigués des excès de la Révolution, sentaient la nécessité de mettre à la tête des affaires un homme assez modéré pour se concilier tous les partis, et assez énergique pour les contenir. Beurnonville, Macdonald, Lefebvre, et Moreau lui même, qui étaient entrés dans la conspiration, n'avaient pas seulement pour complices les généraux et les administrateurs de l'armée d'Italie qui se trouvaient alors à Paris ; ils comptaient encore Chénier, Cabanis, Rœderer, Talleyrand, etc. : c'était l'élite du parti philosophique

(1) Un officier de l'armée dont j'ai entendu le général Bonaparte se louer le plus à l'occasion du 18 brumaire, est le général Sébastiani ; colonel à cette époque du 9e régiment de dragons, il comptait sous ses ordres mille cavaliers qui tous avaient servi en Italie. Le général Bonaparte lui fit part de son projet avant de sonder les autres colonels de la garnison. Non content de se prêter à ses vues, Sébastiani se chargea de lui amener une foule d'officiers que le Directoire laissait dans le dénûment.

Au signal donné, Sébastiani brûla le premier son vaisseau en distribuant à ses dragons dix mille cartouches à balles qui étaient déposées chez lui, et qui ne pouvaient être délivrées que sur un ordre du commandant de Paris. Il fit monter son régiment à cheval, et le conduisit dans la rue de la Victoire pour servir d'escorte au général Bonaparte, qui partait pour Saint-Cloud. Celui-ci passa dans les rangs des dragons et voulut leur adresser quelques paroles. « Nous ne demandons « pas d'explication, lui répliquèrent ces braves. Blanc ou « noir nous sommes pour vous ! » L'exemple de ce régiment servit à décider les autres. Dans la suite, la calomnie s'attacha au général Sébastiani et voulut le perdre dans l'esprit de son souverain, mais celui-ci répondit sans cesse : « Je « n'oublierai jamais le 18 brumaire, il m'a fait connaître mes « amis. » *(Note dans l'édition originale.)*

réuni à l'élite de l'armée, pour accomplir le vœu national.

A l'exception de Bernadotte, qui alors ne voyait le salut de l'Etat que dans la République, et la République que dans le jacobinisme, tous les généraux de l'armée d'Italie se rallièrent à leur général. Berthier, Eugène Beauharnais, Duroc, Bessières, Marmont, Lannes, Lavallette, Murat, Lefebvre, Caffarelli (frère de celui qui était mort en Syrie), Merlin (fils du directeur), Bourrienne, Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, Arnault (de l'Institut), le munitionnaire Collot, firent preuve de zèle et de dévouement ; il n'y eut pas jusqu'aux vingt-deux guides récemment arrivés d'Egypte, qui ne se montrassent empressés : chacun servait le général Bonaparte à sa manière.

Augereau lui-même, qui intérieurement le détestait, se rallia à lui, quoiqu'après quelque hésitation. Peut-être fut-ce parce qu'on l'avait négligé qu'il vint offrir ses services : « Est-ce que vous ne comptez « plus sur votre petit Augereau ? » dit-il au général Bonaparte. Membre du Conseil des Cinq-Cents, il ne put s'empêcher de dire, lorsqu'il vit que l'Assemblée proposait de mettre le général Bonaparte hors la loi : « Nous voilà dans une jolie position. — « Nous en sortirons, lui répondit le général ; sou-« viens-toi d'Arcole. » Si, par ce propos, Augereau exprimait ses craintes, j'aime à penser que Bernadotte n'exprimait pas ses vœux par ceux qui lui échappaient. Rencontrant le général Bonaparte dans le moment où il allait passer en revue ses troupes rassemblées aux Champs-Elysées : « Tu vas te faire guillotiner, » lui dit-il avec son accent gascon. « Nous verrons, » lui répondit froidement le général Bonaparte.

Je passerai rapidement sur les journées des 18 et 19 brumaire. Les événements dont je puis parler avec certitude sont les seuls sur lesquels je crois devoir m'appesantir. Je ne touche aux autres qu'autant que je puis donner des détails ignorés que mes relations m'ont mis plus tard à même de re-

cueillir. Le mouvement, comme on en était convenu fut donné par les Anciens. M. Lebrun, depuis troisième consul, architrésorier et duc de Plaisance, fit un rapport sur la déplorable situation de la République, et la nécessité de prévenir sa ruine par un prompt remède.

Le Conseil adopte ses conclusions. Il rend un décret qui transfère le Corps législatif à Saint-Cloud, afin qu'il puisse délibérer hors de l'influence de la capitale. En même temps, il donne au général Bonaparte, qu'il charge de l'exécution de la mesure qu'il vient d'arrêter, le commandement de toutes les troupes qui sont à Paris et dans le rayon constitutionnel. Ce décret, sanctionné par le Conseil des Cinq-Cents, dont Lucien Bonaparte était président (1), fut aussitôt transmis au général Bonaparte, avec invitation de venir prêter le serment qu'exigeaient ses nouvelles fonctions (2). Le général ne se fit pas attendre ;

(1) Afin de témoigner à Bonaparte sa haute estime et, par précaution aussi, le Conseil des Cinq-Cents avait nommé, dès le 22 octobre, Lucien Bonaparte, frère du général, à la présidence. La suite à prouvé de quelle importance a été pour Bonaparte cette nomination. Lucien, jusqu'au 19 brumaire, et ce jour-là surtout, montra une activité, une intelligence, un courage, une hardiesse et une présence d'esprit qui se trouvent rarement réunis dans le même homme. C'est incontestablement à cette nomination, et la conduite de Lucien, que fut dû le succès de la journée du 18 brumaire (D. L.).

(2) Pour se débarrasser d'une gloire qui le gênait et l'inquiétait déjà, le Directoire manda le général Bonaparte le 17 octobre à une séance particulière. Bonaparte disait le soir même à ses intimes : « Ils m'ont offert le choix de l'armée que je voudrais commander : je n'ai pas voulu refuser, mais je leur ai demandé quelque temps pour rétablir ma santé ; et, pour éviter d'autres offres embarrassantes, je me suis retiré. Je ne retournerai plus à leurs séances. En effet, il n'y alla plus qu'une seule fois.

Le général Bonaparte avait un plan de conduite dont il ne se départit pas pendant les vingt-trois jours qui s'écoulèrent depuis son arrivée à Paris jusqu'au 18 brumaire. Il refusa presque toutes les invitations particulières pour éviter des questions indiscrètes, des offres inacceptables, des réponses qui le pouvaient compromettre (D. L.).

Il monta à cheval, traversa Paris au milieu d'un groupe d'officiers généraux que l'attente de cet événement avait rassemblé chez lui, et se rendit à la barre, entouré de cette belliqueuse escorte. Le serment prêté, il nomma pour son lieutenant le général Lefebvre, qui commandait la Garde du Directoire, et distribua les autres commandements aux divers généraux qui l'accompagnaient. Lannes fut chargé de celui du Corps législatif; Murat eut celui de Saint-Cloud, et Moreau celui du Luxembourg. Trois membres du Directoire donnèrent leur démission. La magistrature dont ils faisaient partie se trouva éteinte par cet incident, les deux autres directeurs n'étant pas en nombre suffisant pour délibérer. La journée du 18 brumaire avait préparé la Révolution; celle du 19 la termina. Ce ne fut pas néanmoins sans difficulté.

Les jeunes têtes du Conseil des Cinq-Cents et les vieux révolutionnaires du Conseil des Anciens avaient eu le temps de réfléchir sur ce qui se préparait. Le nouvel ordre de choses ne devait pas être favorable aux principes qu'ils professaient; ils se concertèrent sur les moyens de le prévenir. Le plus naturel était de se rattacher fortement à la Constitution de l'an III. Duhesme, un des plus ardents démagogues qui fût parmi eux, proposa de jurer de nouveau, et par appel nominal, de la défendre. Cette motion devait engager les conjurés dans de nouveaux nœuds et ménager aux frères et amis des faubourgs de Paris le temps d'arriver au secours des frères et amis de Saint-Cloud.

La proposition passa à l'unanimité. Le temps que voulait gagner Duhesme, le général Bonaparte le perdait. Tout ce qu'il avait fait la veille tournait contre lui, s'il ne brusquait les choses; il se présenta au Conseil des Anciens, l'invita, par un discours énergique, à prendre en considération la disposition des esprits, le danger de la patrie, et à ne pas différer plus longtemps d'adopter une résolution.

Mais un membre du Conseil l'interpelle; il veut

qu'il rassure les esprits, démente les projets qu'on lui attribue, et prête serment à la Constitution. « La « Constitution, reprend Bonaparte, existe-t-elle encore ? » Et faisant l'énumération de toutes les circonstances où elle avait été violée par les Conseils en décimant le Directoire, et par le Directoire en décimant les Conseils, il ajouta que vingt conspirations étaient formées pour substituer un nouvel ordre de choses à cette Constitution, dont l'insuffisance était prouvée par les faits : que vingt partis le sollicitaient de se mettre à leur tête, les uns pour recommencer la Révolution, les autres pour la faire rétrograder ; qu'il ne voulait en servir aucun ; qu'il ne connaissait qu'un intérêt, celui de conserver ce que la Révolution avait fait de bien ; qu'il n'ignorait pas que des amis de l'étranger parlaient de le proscrire, mais que tel qui proposait de le mettre hors la loi allait peut-être s'y trouver lui-même ; que, fort de la justice de sa cause et de la pureté de ses intentions, il s'en remettait aux Conseils, à ses amis et à sa fortune.

Il se rendit au Conseil des Cinq-Cents pour y faire les mêmes communications ; mais à peine parut-il dans la salle, à la porte de laquelle il avait laissé le peu de militaires qui l'accompagnaient, que les cris : *à bas le tyran ! hors la loi le dictateur !* se font entendre. Il s'était avancé vis-à-vis de l'estrade où siégeait le président, son frère Lucien. Il est entouré, menacé. Plus ardent que ses collègues, un député va jusqu'à tenter de le percer d'un poignard (1). Un

(1) On a prétendu que ce fait était faux. J'ai même entendu dire à des compatriotes du député qu'on en chargea qu'il était incapable de se porter à un tel excès.

L'opinion contraire était néanmoins si bien établie, qu'il fut obligé de se retirer à Livourne, d'où il en appela à l'équité du Premier Consul. « Vous savez mieux que personne, lui « dit-il dans sa lettre, combien l'accusation dont je me plains « est peu fondée. »

Le Premier Consul ne lui répondit pas : mais je ne lui ai jamais entendu dire qu'il eût remarqué le geste qu'on attribue à ce député. Toutefois, j'ai vu le grenadier honoré pour son

grenadier de la Garde du Corps-Législatif, nommé Thomé (1), pare le coup avec son bras. Le peloton arrive au secours, et arrache le général des mains de ces forcenés.

Il revint bientôt après dégager Lucien Bonaparte, que ces furieux voulaient contraindre de mettre aux voix un décret de proscription contre son frère. Le général Bonaparte était sorti de la salle pour joindre les troupes qui étaient établies dans la cour du château, où plusieurs députés s'étaient répandus pour les détacher de la cause du chef qu'elles soutenaient.

Le moment était des plus critiques lorsqu'il arriva au milieu d'elles ; quelques minutes encore, et tout était perdu. Il résolut de mener rapidement les choses à fin, et s'adressant à un officier d'infanterie

dévouement et gratifié d'une pension qu'il n'a perdue qu'en 1815. *(Note de la première édition.)*

Savary veut parler d'Aréna.

Ils étaient deux frères de ce nom : Barthélemy, membre de l'Assemblée législative et député de la Corse au Conseil des Cinq-Cents, se fit toujours remarquer par son exaltation républicaine. C'est de lui dont il est question dans la note cidessus ; condamné à la déportation, il put se sauver et aller vivre à Livourne, où il mourut en 1829.

Quant à Joseph Aréna, il servit d'abord comme adjudant général, puis devint député de la Corse au Conseil des Cinq-Cents en 1797 ; il y siégea jusqu'au renouvellement de la lélislature l'année suivante, retourna à l'armée à cette époque ; et, après le 18 brumaire où son frère s'était compromis, il donna sa démission pour venir habiter Paris. A partir de ce moment, il se lia avec quelques mécontents qui avaient résolu d'assassiner le Premier Consul. La conspiration, dans laquelle étaient entrés le sculpteur Ceracchi (Joseph), les peintres Dominique Demerville et Topino-Lebrun, fut découverte ; les conspirateurs arrêtés aussitôt passèrent en jugement ; ils furent condamnés à mort et exécutés le 31 janvier 1802. (D. L.).

(1) Il y eut un autre grenadier, nommé Poiret, comme Thomé, il eut une pension de 600 francs ; en outre, le Corps législatif, par la loi du 19 brumaire, déclara que « les grenadiers qui ont couvert le général Bonaparte de leurs corps et de leurs armes avaient bien mérité de la patrie ». (D. L.).

(le capitaine Ponsard, des grenadiers du Corps-Législatif), posté avec sa troupe à l'entrée de la porte du vestibule du château. « Capitaine, lui dit-il, « prenez votre compagnie, et allez sur-le-champ dis« perser cette assemblée de factieux. Ce ne sont plus « les Représentants de la nation, mais des misé« rables qui ont causé tous ses malheurs ; allez au « plus vite, et sauvez mon frère. » Ponsard se mit en mouvement ; mais il n'avait pas ébranlé sa troupe, qu'il revint sur ses pas. Le général Bonaparte crut qu'il hésitait. Il n'en était rien cependant. Ponsard ne voulait que savoir ce qu'il devait faire en cas de résistance. « Employez la force, répondit « Bonaparte, et même vos baïonnettes. — Cela suf« fit, mon général, » répliqua le capitaine en saluant de son épée. Puis, faisant battre la charge à ses tambours, il monte le grand escalier du château au pas redoublé, tourne à gauche, et entre dans la salle, baïonnette en avant. En un instant, la scène change, le tumulte s'apaise, la tribune est déserte. Ceux même qui quelques minutes auparavant paraissaient les plus résolus, cèdent à la peur. Ils escaladent les fenêtres, sautent dans les jardins (1), et se dispersent dans toutes les directions.

Le général Bonaparte répugnait à employer la force, mais les circonstances commandaient ; il était perdu s'il eût tardé à en faire usage, et Bernadotte se serait trouvé prophète. Fouché s'en était expliqué avec Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, à qui je crois avoir entendu rendre la conversation qu'il avait eue avec lui. « Que votre général, avait dit ce ministre, n'hésite pas. Il vaut mieux qu'il brusque les choses que de laisser aux Jacobins le temps de se rallier. Il est perdu, s'il est décrété : je lui réponds de Paris, qu'il s'assure de Saint-Cloud. »

Ce discours très sensé était conforme au langage que ce vieux routier de révolution tenait depuis

(1) Le Conseil des Cinq-Cents tenait sa séance dans l'orangerie de Saint-Cloud, dont les fenêtres n'étaient pas à trois pieds du sol du côté du jardin.

six semaines. Jugeant par l'état des choses que le Directoire ne pouvait se soutenir, il n'avait eu garde d'entraver la conspiration du général Bonaparte. Prêt à l'accepter si elle réussissait, il était prêt à la frapper si elle ne réussissait pas. Il attendait l'événement pour se décider, ainsi que Thurot, alors secrétaire général de la police, me l'avoua depuis. « Le dénouement, me disait-il, nous a fixés ; mais toutes les mesures étaient prises. Si le général Bonaparte eût échoué, lui et les siens portaient leurs têtes sur l'échafaud. »

Les mesures étaient, en effet, si bien prises, Fouché était si bien informé de ce qui se passait à Saint-Cloud, que, lorsqu'on apporta, de la part du général, l'ordre aux barrières de ne pas laisser rentrer les députés fugitifs, on se trouva devancé. Les agents de la police étaient déjà aux aguets depuis vingt minutes. Le ministre s'était empressé de donner cette preuve de dévouement au parti vainqueur.

L'opposition dispersée par ce coup de vigueur, les députés favorables à la révolution qui s'opérait vinrent se rallier aux Anciens. L'abolition du Directoire, l'ajournement des deux Conseils, la formation d'une commission législative, composée de cinquante membres, dont vingt-cinq devaient être tirés de chaque Conseil, fut aussitôt décrétée. On avisa ensuite à l'organisation du pouvoir. On créa, sous le nom de consuls, trois magistrats chargés de l'exercer, jusqu'à ce qu'on eût rédigé une Constitution nouvelle. Les trois consuls furent le général Bonaparte, les directeurs Sieyès et Roger Ducos ; tous trois vinrent s'établir au Luxembourg, où l'impatience publique attendait le succès de l'entreprise pour s'exhaler en vives acclamations.

Ici commence une ère nouvelle pour le général Bonaparte ; ici commence son règne. *Nous avons un maître*, dit Sieyès, qui ne connut bien qu'après l'avoir entendu discuter dans le Conseil les questions les plus difficiles en matière de gouvernement et d'administration, l'homme que jusqu'alors il n'avait cru supérieur que dans la guerre. La

nouvelle Constitution fut rédigée en six semaines ; la création des trois consuls fut maintenue, mais non la nomination des mêmes individus à ces postes importants (1).

Le général Bonaparte fut fait Premier Consul. MM. Cambacérès et Lebrun furent nommés, l'un second et l'autre troisième consul, à la place de Sieyès et de Roger Ducos, qui furent les premiers membres du Sénat conservateur où ils allèrent s'anéantir. Les deux collègues du général Bonaparte, l'un choisi parmi les magistrats les plus sages et les plus éclairés, l'autre parmi les administrateurs les plus expérimentés et les plus probes, eurent une grande part à tout ce qui fut fait de bien à cette grande époque de notre régénération. On leur doit les bons choix en préfets, en juges, en administrateurs ; on leur doit, en un mot, tous ces fonctionnaires qui secondèrent si bien les efforts du Premier consul pour ramener la probité dans les affaires, et l'équité dans les décisions.

Les six premiers mois de cette nouvelle administration produisirent une amélioration que l'on n'eût pas obtenue, en d'autres temps, d'un siècle d'efforts.

(1) La Constitution de l'an VIII fut présentée le 13 décembre 1799 (22 frimaire an VIII), et acceptée par le peuple le 7 février 1800 (18 pluviôse an VIII).

Elle établit un gouvernement consulaire composé de Bonaparte, Premier Consul, nommé pour dix ans ; de Cambacérès, second consul, également pour dix ans ; et de Lebrun, troisième consul, nommé pour cinq ans. Elle fonda un Sénat Conservateur, un Corps législatif composé de 300 membres, et un Tribunat composé de 100 membres. (Ce Tribunat a été réduit à 50 membres, le 4 août 1802, et supprimé le 19 août 1807.) Cette Constitution, composée de 95 articles, fut divisée en 7 titres, savoir : 1° de l'exercice des droits de cité ; 2° du Sénat conservateur ; 3° du pouvoir législatif ; 4° du gouvernement ; 5° des tribunaux ; 6° de la responsabilité des fonctionnaires publics ; 7° dispositions générales.

L'établissement du Conseil d'Etat eut lieu le 24 décembre 1799.

L'installation du nouveau Corps législatif et du Tribunat fut fixé au 1er janvier 1800 (D. L.).

On était las de désordres, fatigué d'anarchie ; chacun favorisait, autant qu'il était en lui, un ordre de choses qui lui promettait repos et sécurité.

L'administration intérieure commençait à prendre une bonne direction ; mais, en revanche, tout ce qui concernait la guerre était au pis. Le Premier Consul s'appliqua d'une manière spéciale à rendre leur lustre à nos drapeaux. Le désordre avait été tel que le ministre de la guerre ne put fournir une situation exacte de l'armée. Il ne connaissait ni sa force, ni le nombre des corps dont elle se composait, ni leur emplacement. On fut obligé d'envoyer des officiers à la recherche des régiments, des dépôts. Ils devaient constater l'effectif de ceux qu'ils découvraient, et le transmettre immédiatement au ministre. L'artillerie était dans l'état le plus déplorable, et la marine dans une désorganisation complète, quoique du reste elle eût encore des moyens assez étendus.

Les finances étaient si délabrées, que le soir du 18 brumaire, les caisses ne renfermaient pas de quoi expédier des courriers aux armées et aux grandes villes qui devaient être informées de l'événement (1). Les premières dépenses furent faites avec des fonds prêtés au Trésor public, à des conditions que l'urgence des circonstances n'avait pas permis de repousser.

Le corps diplomatique se bornait à un envoyé de Charles IV, qui ne résidait à Paris que parce que la flotte espagnole était retenue à Brest, et à un chargé d'affaires du prince des Deux-Ponts, devenu Electeur de Bavière ; encore cet agent était-il plutôt sur le pied d'un homme privé que d'un envoyé revêtu d'un caractère public. Il fallait un homme du génie du Premier consul pour ne pas

(1) Dès le second jour de son Consulat, Bonaparte voulut envoyer un courrier au général Championnet, commandant en chef l'armée d'Italie ; eh bien, on ne trouva pas dans le trésor DOUZE CENTS FRANCS disponibles pour donner au courrier ! (D. L.).

reculer devant un tel état de choses. Loin de le rebuter, cette complication de difficultés ne fit qu'enflammer son courage ; il mit sa gloire à vaincre tant d'obstacles, et il réussit (1).

(1) Dès le lendemain du jour où il se vit débarrassé de ses deux premiers collègues, Sieyès et Roger-Ducos, il s'empressa d'entamer des négociations avec le Cabinet de Londres (26 décembre 1799). A cette époque, nous étions en guerre avec presque toute l'Europe ; l'Italie était perdue pour nous ; l'empereur d'Allemagne était gouverné par ses ministres, gouvernés eux-mêmes par l'Angleterre, et la France n'avait point d'armée dans l'intérieur. Ce n'était pas une petite affaire que de faire marcher de front l'organisation du gouvernement consulaire et les affaires non moins importantes de l'extérieur ; et il importait beaucoup au Premier Consul de faire comprendre aux puissances étrangères, tout en s'assurant contre le retour des Bourbons, que le système qu'il allait suivre était un système d'ordre et de régénération, qui ne ressemblerait ni à la démagogie violente de la Convention, ni aux molles déceptions du Directoire. Pour atteindre ce but, Bonaparte donna l'ordre au nouveau ministre des relations extérieures, M. de Talleyrand, de faire les premières ouvertures de rapprochement au Cabinet anglais.

L'échange de ces notes n'eut point de résultat immédiat. Cependant, le Premier Consul avait atteint son but en partie : si le gouvernement britannique n'avait pas voulu entrer en négociations pour la paix, au moins laissait-il entrevoir que, plus tard, d'autres ouvertures du gouvernement consulaire pourraient être écoutées ; du moins, Bonaparte avait-il pu faire une déclaration de principes ; et, ce qui lui importait le plus, il savait que le retour des Bourbons en France ne serait pas, de la part de l'Angleterre, une condition *sine quâ non* du rétablissement de la paix entre les deux puissances.

Ce ne fut pas seulement avec l'Angleterre que Bonaparte et son ministre cherchèrent à entamer des négociations. Le Cabinet consulaire offrit, en effet, la paix à la Maison d'Autriche, mais séparément. Le but était d'amener une division entre les deux puissances.

Des négociations furent essayées dans le sens des paroles du Premier Consul, mais longtemps sans aucun succès. Personne ne voulut reconnaître le nouveau gouvernement dont il était le chef, et il fallut la journée de Marengo pour amener la paix d'Amiens (D. L.).

La composition de son ministère fut généralement approuvée. Il eut le rare bonheur, dans un premier choix, de tomber sur des hommes dans la maturité de l'expérience, dans l'âge où l'habitude du travail le rend plus facile, et où l'on sait se faire obéir (1). Tous se pénétrèrent de la nécessité de sortir de l'embarras où l'anarchie et le gaspillage avaient plongé la nation. Tous mirent leur gloire à seconder les intentions du Premier Consul, qui, de son côté, ne tarda pas à reconnaître qu'il pouvait s'en rapporter à eux des soins que réclamaient leurs départements respectifs.

Sa position militaire devint le sujet de ses méditations. Il avait besoin d'hommes, d'habits, de chevaux ; tout lui fut donné avec une généreuse profusion. En peu de temps, la situation des armées changea. Lorsqu'il prit le timon des affaires, la guerre civile absorbait des forces considérables : ce que le Directoire s'était bien gardé d'avouer. Il avisa de suite aux moyens de reporter sur les frontières des troupes devenues indispensables pour faire tête à l'étranger. Une pacification ne lui parut pas impossible. Les cruautés dont la Vendée avait été le théâtre dataient de l'époque des Comités. Son administration était vierge de toute espèce de représailles. Les chefs des insurgés devaient être las d'une guerre qui n'offrait plus de chances de succès. Il résolut de leur faire des ouvertures qui, au pis aller, ne compromettaient rien. Il ordonna, en conséquence, au général en chef de l'armée de l'Ouest de se mettre en communication avec eux ; il le

(1) Cambacérès étant nommé Consul, il fallait pourvoir à son remplacement au Ministère de la Justice. Bonaparte fit choix d'Abrial, mort pair de France. Il venait de remplir à Naples une mission extraordinaire, et il avait été précédemment Commissaire du gouvernement près le Tribunal de cassation. En lui remettant le portefeuille, Bonaparte lui dit : « Citoyen Abrial, je ne vous connais pas ; mais on m'a dit que vous étiez le plus honnête homme de la magistrature, et c'est pour cela que je vous nomme Ministre de la Justice » (D. L.).

chargea de leur proposer de venir eux-mêmes à Paris juger de la sincérité des intentions qui l'animaient en les appelant dans la capitale, et leur garantit la liberté de retourner chez eux, quelle que put être la détermination que leur suggérerait la conférence qu'il désirait avoir avec eux.

Tous se rendirent à l'invitation. Le Premier consul ne leur adressa aucun reproche ; il leur dit que, s'ils n'avaient pris les armes que pour leur sûreté personnelle et celle de la population de leurs contrées, ils n'avaient désormais aucun motif de prolonger la guerre ; que le gouvernement n'en voulait à aucun d'eux ; qu'ils avaient dès ce moment les mêmes droits à la protection des lois que ceux qu'ils avaient combattus. Que s'ils avaient, au contraire, pris les armes pour relever le joug de la féodalité, ils devaient considérer qu'ils ne formaient que la partie la plus faible de la nation ; qu'il était peu probable qu'ils réussissent en même temps qu'il était injuste à eux de prétendre dicter des lois à la majorité. Il ajouta que les succès qu'ils avaient obtenus jusque là étaient, en grande partie, le résultat de la guerre extérieure ; que, dans peu, ils verraient eux-mêmes combien peu les alliés pouvaient leur être utiles ; que, prêt à aller se mettre à la tête des troupes, il se chargeait de leur en fournir la preuve.

Ces considérations ne pouvaient manquer de faire impression sur des hommes qui, la plupart, n'avaient pris les armes que pour échapper aux vexations d'un gouvernement ombrageux. Ils demandèrent jusqu'au lendemain pour y réfléchir, et tous, hormis Georges Cadoudal, déclarèrent qu'ils se soumettraient à un gouvernement sous lequel ils pouvaient vivre en paix. Ils lui offrirent même les efforts qu'ils avaient constamment opposés aux pouvoirs anarchiques qui avaient précédé. Ils circulèrent librement à Paris, virent leurs connaissances, et retournèrent chez eux, où ils tinrent fidèlement tout ce qu'ils avaient promis.

Georges Cadoudal se présenta, comme ses col-

lègues, à l'audience du Premier consul. Celui-ci lui parla de la gloire qu'il avait acquise, du rang qu'il avait pris parmi les notables de sa province, et lui dit qu'aux sentiments qui l'avaient élevé devaient s'unir ceux d'un patriote, qui ne voulait pas, sans doute, prolonger les malheurs des contrées qui l'avaient vu naître. Il cessa de parler. Au lieu de répondre, Georges balbutia quelques mots qui avaient plus de sens que d'esprit, tint constamment les yeux baissés, et finit par lui demander un passeport. Le Premier consul le lui fit non seulement délivrer, mais ordonna qu'il eût à vider Paris sur le champ, ce qu'il fit (1).

Les premiers chefs de la Vendée soumis, il ne resta plus qu'un brigandage de grands chemins qui s'exerça assez vivement pour rendre les communications dangereuses, quelquefois même impraticables. Les hommes que la guerre civile avaient aguerris répugnaient de retourner au travail ; ils avaient refusé de se rendre aux invitations de leurs

(1) Georges Cadoudal était né à Auray, près de Lorient. Il avait été ecclésiastique avant la Révolution et peu estimé dans la prêtrise. Hypocrite dangereux, incapable d'obéissance, ambitieux à l'excès, il ne détestait pas moins les nobles que les républicains. Napoléon avait dit avec raison que c'était une bête féroce. Du reste, il était doué d'un grand courage moral et physique et ne manquait pas d'une certaine capacité. Au total, il méritait de mieux finir qu'il n'a fait (*). *(Note dans l'édition originale.)*

(*) Son frère, aujourd'hui au service dans la gendarmerie, a fait insérer dans les journaux une réponse à cette note. Il déclare que son aîné, Georges Cadoudal, n'a jamais été ecclésiastique. J'ai avancé ce fait sur des rapports reçus lors de mon administration, et je ne vois pas que l'erreur dans laquelle ils m'ont induit soit très importante, puisque le réclamant avoue lui-même que son frère avait vingt-un ans lorsque la Révolution commença, et venait de finir ses humanités au collège d'Auray. Or, je demande à quelle carrière pouvait se destiner à cette époque un paysan de Basse-Bretagne auquel on faisait faire ses humanités, si ce n'était à l'état ecclésiastique. Croit-on de bonne foi que ce fût au service ou à la magistrature. *(Note dans l'édition originale.)*

chefs, et continuaient à courir la fortune. Les excès auxquels ils se livrèrent leur fit bientôt perdre le peu de considération qu'ils avaient acquise : ils devinrent à charge à des contrées qui ne désiraient que le repos ; ils furent poursuivis, livrés aux tribunaux, qui firent une justice sévère de tous ceux qui leur furent déférés.

CHAPITRE IV

Formation d'un camp de réserve à Dijon. — M. Necker. — Passage du mont Saint-Bernard. — Fort de Bard. — Arrivée du Premier Consul à Milan. — Combat de Montebello. — Le général Desaix rejoint le Premier Consul. — Melas arrive à Alexandrie. — Le Premier Consul craint qu'il ne lui échappe par la route de Novi. — Bataille de Marengo ; elle est perdue jusqu'à quatre heures. — Dispositions qui rétablissent les affaires. — Mort de Desaix. — L'armée autrichienne se retire sur l'Adige. — Je suis nommé aide de camp du Premier Consul. — Il repasse en France. — Ivresse des Dijonnaises. — Le maitre de poste de Montereau. — Fêtes de la capitale. — Carnot. — Causes de son renvoi. — Créations de tout genre. — Mission pour l'Italie. — Passage du mont Cenis. — Les paysans savoyards. — Brune succède à Masséna. — L'Autriche refuse des passe-ports au général Duroc. — Cette puissance cède les trois places de Philisbourg, Ingolstad et Ulm. — Négociations. — Préliminaires de paix. — Translation des restes de Turenne. — Cérémonie aux Invalides. — L'armistice est dénoncé. — Bataille de Hohenlinden. — Joseph Bonaparte envoyé à Lunéville. — Le général Clarke. — Canal de Saint-Quentin. — La paix est conclue. — Renvoi des prisonniers russes.

Le Premier Consul avait réussi à pacifier l'intérieur ; il avait rétabli l'administration et rendu au fisc des provinces qui, dès le commencement des troubles civils, n'avaient pas payé d'impôts. Un résultat plus grand encore, à raison des circonstances, c'était de pouvoir disposer sur le champ de quatre-vingt mille soldats aguerris, que le Directoire tenait en permanence dans la Vendée, et dont l'absence n'avait pas été une des moindres causes des derniers revers de nos armées.

Les calculs approximatifs les plus exacts portent au delà d'un million les hommes que cette cruelle guerre a dévorés. Tous étaient Français ; et tandis

que les uns étaient égorgés au nom d'un Dieu de paix, immolés jusqu'au pied de ses autels au moment du sacrifice divin, les autres dans le parti contraire étaient offerts en holocauste à la liberté : où ces sanglantes exécutions se fussent-elles arrêtées, si le 18 brumaire ne fût venu y mettre un terme ? Heureux d'avoir mis fin à une destruction dont les suites étaient incalculables, le Premier Consul achemina ses troupes sur Dijon, où il venait d'ordonner la formation d'un camp. Il avait fait un appel aux militaires que les bévues du Directoire avaient éloignés de leurs drapeaux. Chose remarquable ! son nom seul les rallia tous ; il n'en resta pas un en arrière qui ne fût retenu par quelque motif d'une validité bien constatée.

La cavalerie était dans un état de nullité complète : la plupart des régiments, réduits à leurs cadres, n'étaient pas montés. On requit le vingtième, puis le trentième cheval. On rassembla ces animaux de tous les points de la France. Ils furent fournis sans murmure, et livrés à jour fixe dans les dépôts. On vit, comme par enchantement, l'armée se recréer de ses propres débris, et reparaître aussi belle qu'aux jours glorieux de notre histoire. Tels furent les premiers effets de la confiance qu'inspirait le général Bonaparte ; il était nécessaire à la France, la France le sentait et le lui témoignait.

Ces prodigieuses créations, opérées en si peu de temps, étonnèrent d'autant plus, qu'on en avait à peine suivi la marche : tout avait été conçu, médité dans le secret, et exécuté avec la rapidité de la pensée.

Personne n'imaginait, en France, de quels éléments se composait l'armée qui se rassemblait à Dijon ; on croyait qu'elle n'existait que sur le papier, parce qu'on n'en apercevait les éléments nulle part. Les Autrichiens, maîtres de toute l'Italie, n'avaient sans doute rien négligé pour être informés de ce qui se passait en deçà des Alpes, qu'ils espéraient forcer, aussitôt qu'ils auraient pris Gênes

qu'ils assiégeaient (1); mais ce qui se passait à Dijon leur échappait, comme il échappait aux observateurs à Paris. L'espionnage qu'ils entretenaient dans cette capitale ne leur avait dû transmettre que des rapports rassurants, puisqu'ils continuèrent leurs opérations devant Gênes. Ils ne se doutaient pas que la Vendée fût pacifiée, ni qu'elle pût offrir tant de ressources au Premier Consul, parce que le Directoire s'était bien gardé de convenir jamais qu'il était obligé d'employer autant de troupe à la contenir.

(1) Tout en cherchant à établir des relations pacifiques avec les puissances de l'Europe, dès la fin de février 1800, le Premier Consul se décida à frapper en personne un grand coup en Italie. Tant que Gênes tiendrait, et que Masséna y serait, Bonaparte ne désespérait pas de joindre les Autrichiens dans ces champs, témoins, il n'y avait pas encore quatre ans, des prodiges de ses premiers succès. Il résolut de rassembler une armée de réserve à Dijon. Là, où il n'y avait rien, il créa tout.

La Constitution consulaire ne donnait pas au Premier Consul le droit d'aller, hors du territoire de la République, commander une armée. Il ne voulut donc pas que l'on connût le projet qu'il avait formé depuis longtemps d'aller se mettre à la tête de l'armée d'Italie. Alors, il mit Carnot au Ministère de la Guerre à la place de Berthier, et confia à celui-ci le commandement nominal de l'armée de réserve.

Le général lui écrivit cette lettre, datée du 2 avril 1800 :

« Les talents militaires dont vous avez donné tant de preuves, Citoyen Général, et la confiance du gouvernement vous appellent au commandement d'une armée. Vous avez, pendant l'hiver, réorganisé le Ministère de la Guerre ; vous avez pourvu, autant que les circonstances l'ont permis, au besoin de nos armées. Il vous reste à conduire, pendant le printemps et l'été, nos soldats à la victoire, moyen efficace d'arriver à la paix et de consolider la République. »

Berthier partit pour Dijon, où il commença la création de cette fameuse Armée de Réserve, qui n'était rien dans le principe, et qui, quelques semaines plus tard, devait, dans une seule bataille, ramener toute l'Italie sous la domination française. (D. L.).

Le Premier Consul ne donna pas aux ennemis le temps d'être informés des progrès qu'il avait faits, ni des projets qu'il avait conçus. Comme il ordonnait tout lui-même, il savait le jour où les troupes qu'il avait mises en mouvement arriveraient à Dijon. Il s'y rendit de sa personne sans se faire annoncer, ne s'arrêta que le temps nécessaire pour voir si ses ordres avaient été exécutés, compter son monde, examiner tout avec un esprit de détail jusqu'alors inconnu, et faire partir l'armée, dont il compléta l'organisation pendant qu'elle était en marche (1).

(1) Le 6 mai, Bonaparte quitta Paris, à deux heures du matin, pour aller prendre le commandement effectif de l'armée d'Italie. Le 7, il passa la revue d'une partie de ses troupes réunies à Dijon.

Le 8, à minuit, il entra à Genève. Il a, le 9, une entrevue assez longue avec l'ancien Ministre Necker : il reste les journées des 8, 9, 10, 11 et 12 mai à Genève et gagne, le 13, la ville de Lausanne, où il voit l'avant-garde de son armée. Pendant les trois journées qu'il fut à Lausanne, Napoléon, retiré dans ses appartements, étudia avec soin le terrain qu'il allait faire parcourir à ses troupes et traça sur une belle carte la marche de ses divers corps d'armée.

Le 20 mai, Napoléon, monté sur un mulet, gravissait les pentes abruptes du St-Bernard. Il était arrivé tout près du petit bourg de St-Pierre, à quatre kilomètres du plateau où se trouve l'hospice des religieux, lorsqu'un faux pas du mulet faillit le précipiter dans un abîme. Son guide, habitant du Valais, nommé Dorsaz, le sauva d'une chute imminente. Le Premier Consul, qui, jusqu'alors, absorbé dans ses pensées et le front soucieux, n'avait pas proféré une parole, entra en conversation avec cet homme et lui adressa différentes questions dont il n'oublia pas les réponses.

En effet, on trouve dans la Correspondance de l'Empereur, sous la date du 20 juillet 1801, la note suivante : « Le citoyen Reinhard, Ministre plénipotentiaire de la République française en Helvétie, transmet les renseignements qui lui ont été demandés sur le Valaisan qui a tenu la mule du Premier Consul au passage du mont Saint-Bernard. Il résulte de ces renseignements que cet individu s'appelle Pierre-Nicolas Dorsaz, et qu'il habite le bourg de Saint-Pierre-Montjoux. »

Il se dirigea, par Genève, sur le grand Saint-Bernard. Il reçut la visite de M. Necker, qui se mit aussitôt à l'entretenir de ses idées d'administration, de Constitution, etc. ; mais il avait bien assez à faire pour le moment, et, du reste, il goûta peu la conversation du financier. Depuis, je lui ai entendu dire qu'elle avait produit sur lui l'effet des dissertations d'un homme qui cherchait à s'associer à sa fortune, mais que, dès longtemps, son opinion était arrêtée sur ce ministre, qui lui parut au-dessous de sa célébrité. Au reste, ajoutait-il,

Napoléon écrivit en regard de cette note :

« *Décision*. Le Premier Consul, ayant demandé à cet homme ce qu'il lui faudrait pour être heureux, il lui a répondu qu'il faudrait que la maison qu'il habite fût à lui. Le Premier Consul desire que le citoyen Reinhard fasse acheter du propriétaire la maison qu'il habite. »

Un arrêté, en date du 27 octobre suivant, et signé Bonaparte, porte : « Le Ministre des relations extérieures fera remettre à Pierre-Nicolas Dorsaz, habitant de Saint-Pierre-Montjoux, en Suisse, et qui a servi de guide au Premier Consul au passage du mont Saint-Bernard, une somme de 1.200 francs, en récompense de son zèle et de son dévouement dans cette circonstance. »

En 1851, Jean-Nicolas Dorsaz, vieillard de quatre-vingt-quatre ans, frère du guide Pierre-Nicolas, vivait encore et occupait au bourg de Saint-Pierre la maison que Napoléon avait fait acheter pour celui qui lui avait peut-être sauvé la vie.

Le 20 mai 1800, le Premier Consul arriva dans ce bourg de Saint-Pierre, descendit chez le bourgmestre, vis-à-vis de l'église, dans une maison fort jolie, où l'on conserva longtemps les meubles de la chambre occupée un instant par lui. Il gagna ensuite l'hospice du mont Saint-Bernard et accepta le déjeuner frugal que le supérieur ou procureur de la communauté, le révérend père Giroux, lui offrit. Il était à table avec une demi-douzaine de généraux, lorsque l'un d'eux tenta une insinuation pour connaître quels étaient ses projets pour la campagne.

« Messieurs, dit Napoleon en montrant son chapeau, si je savais qu'une seule de mes idées se fût communiquée à ce chapeau, je le jetterais du haut des Alpes au fond d'un précipice. »

l'éclat qu'il a jeté n'a rien d'étonnant : les connaissances pratiques en finances et en administration étaient si peu avancées à cette époque !

Le Premier Consul gravit le Saint-Bernard sur une belle mule qui appartenait à un riche propriétaire de la vallée ; elle était conduite par un jeune et vigoureux paysan, qu'il se plaisait à faire causer. « Que te faudrait-il pour être heureux ? lui deman-« t-il au moment d'atteindre le sommet de la mon-« tagne. — Ma fortune serait faite, répondit le « modeste villageois, si la mule que vous montez « était à moi. » Le Premier Consul se mit à rire. et ordonna, après la campagne, lorsqu'il fut de retour à Paris, qu'on acheta la plus belle mule qu'on pourrait trouver, qu'on y joignît une maison avec quelques arpents de terre. et qu'on mît son guide en possession de cette petite fortune. Le bon paysan, qui ne pensait déjà plus à son aventure, ne connut qu'alors celui qu'il avait conduit au Saint-Bernard.

Le Premier Consul avait pris les précautions les plus minutieuses pour maintenir l'ordre parmi les corps, pendant une marche aussi pénible que celle qu'ils faisaient à travers les Alpes, et empêcher les hommes faibles de constitution d'abandonner leurs colonnes. Indépendamment de ce que le soldat portait avec lui, il avait fait réunir des provisions considérables au monastère qui est au sommet du grand Saint-Bernard.

Chaque soldat recevait en passant, de la main des religieux, un bon morceau de pain, du fromage et un grand verre de vin. Le pain, le fromage étaient coupés, le vin se versait à mesure que les corps défilaient ; jamais distribution ne se fit avec plus d'ordre. Chacun sentait le prix de la prévoyance dont il était l'objet. Personne ne quitta sa place ; on n'aperçut pas un traînard.

Le Premier Consul témoigna sa reconnaissance aux religieux, et fit donner 100.000 fr. au monastère en souvenir du service qu'il avait reçu.

Il faudrait une plume plus exercée que la mienne

pour décrire tout ce qu'il se fit de nobles efforts pour transporter au-delà des Alpes l'artillerie et les munitions qui suivaient l'armée. Chacun semblait avoir l'Italie à conquérir pour son compte. Personne ne voulait être médiocre dans cette grande entreprise. L'ardeur fut telle, que le Premier Consul trouva le lendemain, au pied de la montagne, du côté de l'Italie, cinquante pièces de canon sur leurs affûts. Elles étaient accompagnées de leurs caissons, pourvus de munitions qui avaient été transportées à dos de mulets. Les pièces, les voitures étaient attelées et prêtes à marcher. Tout cela était dû à la prodigieuse activité de Marmont, qui commandait l'artillerie de l'armée.

Bonaparte s'arrêta pour témoigner sa satisfaction aux canonniers. Il les remercia du dévouement qu'ils avaient montré, et leur alloua 1.200 francs de gratification ; mais ces braves étaient animés du feu sacré, ils refusèrent. « Nous n'avons pas, « lui dirent-ils, travaillé pour de l'argent, ne nous « obligez pas d'en recevoir. Vous ne manquerez « pas d'occasions de nous tenir compte de ce que « nous avons fait. »

L'armée, descendue du Saint-Bernard, entra dans la vallée d'Ivrée, et arriva devant le fort de Bard (1). La route passe sous le glacis ; périlleux pour les troupes, ce défilé était impraticable pour l'artillerie.

D'une autre part, le temps était trop précieux pour le perdre devant une bicoque qui n'avait qu'une faible garnison, mais qui était commandée par un officier décidé à faire son devoir. Il sentait l'importance du poste qui lui était confié, il ne voulut entendre aucune proposition. On fut obligé de faire filer l'infanterie et la cavalerie par des sentiers détournés que des chèvres eussent eu peine à suivre. Les canonniers, de leur côté, ne trouvèrent d'autre moyen de tromper la vigilance autrichienne que d'empailler les roues de leurs

(1) Le 23 mai et le fort capitula le 1er juin (D. L.).

pièces, ainsi que celles de leurs caissons, et les roulèrent à bras pendant la nuit, jusqu'au point où avaient été conduits leurs chevaux. Tout cela s'exécuta dans un si grand silence, que la garnison n'entendit rien, quoique le passage s'effectuât à une portée de pistolet du chemin couvert. Chacun de ceux qui étaient employés à ce périlleux transport sentait combien étaient nécessaires le silence et la célérité : aussi tout se passa-t-il à souhait.

Les Autrichiens étaient loin de s'attendre que l'Italie serait envahie par ce côté, et n'avaient fait aucun préparatif de défense. Ivrée était sans garnison, et cette place, qui aurait pu nous arrêter longtemps, nous ouvrit ses portes dès que notre avant-garde se présenta. Ce fut notre première place d'armes.

Le Premier Consul qui était animé de cette ardeur que l'on apporte au commencement de toute entreprise, pressait vivement la marche. Il voulait tout à la fois prendre des avantages de position, ressaisir d'un seul coup l'influence qu'il avait eue, et paraître avec l'ascendant que donne l'opinion, sur ce théâtre où s'allait décider le sort de l'Italie. Il pressa son mouvement, et entra à Milan que cette ville ignorait encore qu'il eût quitté Dijon. Les Italiens, stupéfaits, refusaient de croire à sa présence : ils se convainquirent enfin, et ne tardèrent pas à se déclarer pour nous. La ligne des opérations des Autrichiens était coupée. On courut saisir la poste, et l'on trouva, dans les correspondances interceptées, une foule de renseignements de la plus haute importance.

Maître des lettres qui venaient de Vienne à l'armée autrichienne, et de celles de cette armée à Vienne, le Premier Consul eût, dès le soir même, l'état des renforts qui étaient en marche pour l'Italie, et l'état de situation de l'armée qui faisait le siége de Gênes, avec son emplacement, celui de ses parcs et hôpitaux. Le ministre de la guerre de l'empereur d'Autriche n'aurait pu fournir un état plus complet que celui que le Premier Consul aurait

pu faire avec les matériaux tombés entre ses mains (1).

Il avait appris en quelques heures tout ce qu'il lui importait de savoir sur la situation matérielle et morale des Autrichiens en Italie. Une correspondance partie de Gènes vint lui révéler d'autres secrets. Il vit que cette place se défendait encore, mais qu'elle était aux abois. Un nouvel incident compléta les lumières dont il avait besoin avant de s'engager dans des entreprises ultérieures. On arrèta un courrier expédié de Vienne au baron de Melas, qui commandait en chef l'armée autrichienne en Italie. Ses dépèches dévoilèrent ce qui restait d'obscur à l'horizon. C'était une position bien singulière que celle du général Bonaparte lisant à Milan les dépêches écrites par le gouvernement autrichien au général de son armée, et les comptes rendus par celui-ci à son gouvernement (2). Le Premier Consul méditait sur le parti qu'il avait à prendre, lorsqu'on lui amena un autre courrier expédié par M. de Melas à Vienne. Il apprit, par ses dépêches, que Gênes était près de succomber ; qu'à la vérité, elle résistait encore, mais qu'il était probable qu'elle serait rendue sous peu. Le courrier portait en outre la situation de l'armée ; il avait des ordres pour les dépôts, équipages et parcs d'artillerie qui étaient en arrière. On se hâta de profiter de cet avis donné par la fortune, et on envoya prendre possession de tout le matériel dont le voisinage nous était signalé.

(1) Murat avait pris Plaisance le 8 juin ; à peine se fut-il emparé de cette ville, qu'il intercepta un courrier du général Melas. La dépêche, adressée au Conseil Aulique de Vienne, parvint à Bonaparte le 8 juin dans la nuit. Elle annonçait la capitulation de Gênes, qui avait eu lieu le 4, après une défense si longue et si mémorable et qui honore tant Masséna. Melas parlait dans cette dépêche de notre prétendue Armée de Réserve avec un inconcevable dédain et de la présence de Bonaparte en Italie comme d'une fable ; il le déclarait être encore à Paris (D. L.).

(2) Milan fut bloqué le 2 juin. Bonaparte y séjourna six jours (D. L.).

Le Premier Consul venait de cerner le château de Milan ; il avait fait deux détachements, l'un sur Brescia, et l'autre sur la citadelle de Turin. Il marcha sur Pavie, où il porta son quartier général. On y saisit un équipage de pont, qui, réuni aux bateaux de commerce, fournit les moyens de franchir le Pô. Il détacha des troupes sur Parme, sur Plaisance, et partit lui-même avec celles qui devaient passer le fleuve à Pavie. Ce fut le général Lannes qui exécuta le passage avec le 6e d'infanterie légère. On se logea dans des joncs qui étaient à l'autre bord, et l'artillerie, sous les ordres de Marmont, jeta le pont avec cette activité que mettent les Français à exécuter ce qu'ils jugent utile à leurs succès ; il ne tarda pas à être achevé. Le Premier Consul fit aussitôt passer l'armée sur la rive droite, et se porta lui-même sur la route de Stradella à Montebello, qu'il avait fait prendre à ses troupes.

La fortune lui fournit encore, dans cette marche, de nouveaux renseignements sur la position de ses ennemis. On lui amena, de ses avant-postes, un parlementaire autrichien qui escortait un officier de l'état-major de Masséna chargé de lui transmettre la capitulation de Gênes. Cet officier lui apprit à quel point les Autrichiens s'abusaient encore sur sa marche et sur les forces qu'il commandait. Ils avaient pris possession de Gênes avec pompe et dans les formes de la plus rigoureuse étiquette. Le général Melas savait, à la vérité, que les Français étaient entrés en Italie par Ivrée, mais il refusait de croire qu'ils fussent nombreux ; il n'avait envoyé qu'un fort détachement pour observer les bords du fleuve.

Parti de Gênes après ce corps, l'officier de Masséna l'avait joint en route, et avait pu en évaluer la force, qu'il indiqua au général Bonaparte, ainsi que la distance à laquelle il l'avait laissé. Il apprit aussi au Premier Consul que l'armée autrichienne n'avait fait aucun détachement sur Parme ni sur Plaisance. Les troupes que l'on avaient poussées dans cette direction devenaient inutiles ; on les rappela,

mais on marcha, sans les attendre, au devant des Autrichiens. La rencontre eut lieu à Montebello ; l'action s'engagea ; elle fut brillante, et donna plus tard son nom au général Lannes, qui devint maréchal de France et duc de Montebello. Les Autrichiens battus furent obligés de retourner sur leurs pas, et de faire donner l'alerte à M. de Melas, qui avait eu à peine le temps de prendre possession de Gênes. On suivit ce corps pas à pas, et, depuis le combat de Montebello, on ne cessa pas d'être en présence des ennemis.

Le Premier Consul rentrait du champ de bataille, lorsqu'il rencontra le général Desaix. Il lui avait écrit, avant de se rendre à Dijon, de venir le joindre en Italie, s'il n'aimait mieux aller l'attendre à Paris, en sortant de quarantaine ; mais elle était à peine achevée, que le général Desaix se mit en route pour l'Italie. Il gagna l'Isère, traversa Chambéry, la Tarentaise, le petit Saint-Bernard, et descendit dans la vallée que l'armée avait suivie. Il arriva enfin à la vue de Stradella, où il joignit le général Bonaparte. Le Premier Consul l'accueillit avec une distinction particulière : il le fit monter à cheval et le mena chez lui, où ils restèrent enfermés pendant la nuit. Le général Bonaparte était insatiable de détails sur ce qui s'était passé en Egypte depuis son départ. Le jour commençait à poindre lorsqu'ils se séparèrent. De mon côté, il me tardait de voir revenir le général Desaix. Il ne paraissait pas ; la lassitude m'abattit la paupière ; je dormais d'un profond sommeil lorsqu'il entra. Il me réveilla lui-même, et m'apprit, entre autres choses, que le général Bonaparte était déjà établi au Luxembourg, lorsque les lettres que le général Kleber et M. Poussielgue avaient adressées au Directoire étaient arrivées ; il les avait reçues lui-même et n'avait pas été surpris, après les avoir lues, des fautes qui avaient suivi son départ. On ne s'était pas attendu, ajouta-t-il, à son arrivée en France, et encore moins au succès qu'il avait eu ; mais il ne s'abusait ni sur l'esprit qui avait dicté ces lettres, ni sur le but

qu'on s'était proposé d'atteindre. Nous nous expliquâmes alors le silence qu'il avait gardé avec M. Poussielgue. Il avait encore sur le cœur la correspondance de cet administrateur avec le Directoire. Du reste, il ne lui garda pas toujours rancune ; car plus tard le ministre des finances ayant proposé de l'employer dans les travaux du cadastre, le Premier Consul, devenu empereur, lui donna une place d'inspecteur dans cette administration ; c'est une nouvelle preuve que personne, plus que le général Bonaparte, n'oubliait facilement les torts qu'on pouvait avoir envers lui.

Le Premier Consul voulut employer sur-le-champ le général Desaix ; il forma un corps d'armée composé des deux divisions Boudet et Monnier, qu'il mit sous son commandement.

M. de Melas avait enfin terminé les cérémonies de l'occupation de Gênes, et ramené son armée sous la citadelle d'Alexandrie. Il était descendu par la Boquetta, et avait appris, en arrivant, la défaite du corps qu'il avait chargé de nous disputer le passage du Pò. Une autre circonstance compliquait sa position. Le terme approchait où l'armée qui avait rendu Gênes allait pouvoir reprendre l'offensive ; l'époque qu'assignait la capitulation à la reprise des hostilités était venue. Il courait la chance d'être attaqué simultanément sur son front et ses derrières.

Il eut pu prendre son passage par Turin. Le Premier Consul craignit même un instant qu'il ne se dirigeât sur cette capitale, et se hâta de se porter dans la direction d'Alexandrie, afin d'attirer sur lui l'attention de M. de Melas. Nous rencontrâmes à Voghera des parlementaires autrichiens dont la mission spéciale nous parut être de s'assurer si notre armée marchait véritablement à eux. Le Premier Consul les fit retenir assez longtemps pour qu'ils la vissent défiler. Il mit même quelque intention à leur montrer le général Desaix, qui était connu de l'un d'eux, et les renvoya. Nous continuâmes à marcher. Tortone était encore occupé par les

Autrichiens. Nous laissâmes la place à gauche, et nous allâmes passer la Scrivia à Castel-Ceriolo. La division Boudet, que suivait le général Desaix, fut la seule qui, se portant sur la droite, fila par la montagne et traversa la rivière au-dessus de Tortone, pour se placer à Rivalta. Loin de s'attendre à voir M. de Melas marcher franchement à lui, le Premier Consul craignait qu'il ne manœuvrât pour éviter une action qui ne pouvait que lui être désavantageuse. Il était si préoccupé de cette idée, qu'il ordonna, dans la nuit, au général Desaix de faire un détachement sur Novi, afin de s'assurer si l'ennemi ne filait pas par cette route pour gagner les bords du Pô.

Je fus chargé de cette reconnaissance : je poussai jusqu'à Novi : aucun détachement n'avait paru. Je rentrai à Rivalta dans la nuit du 14 au 15 juin (1).

Le Premier Consul avait employé la journée du 14 à reconnaître les bords de la Bormida. Il s'était assuré qu'indépendamment du pont qu'ils avaient sur cette rivière en avant d'Alexandrie, les ennemis en possédaient un second beaucoup plus bas, c'est-à-dire sur notre flanc droit. Il avait ordonné qu'on rejetât de l'autre côté de la rivière tout ce qui l'avait passée, et qu'à quelque prix que ce fût, on détruisît un pont qui pouvait nous être si funeste, annonçant même l'intention de s'y porter de sa personne, si les circonstances l'exigeaient. Un de ses aides de camp, le colonel Lauriston, fut chargé de suivre l'opération, et de ne revenir que lorsqu'elle serait accomplie.

L'action s'engagea ; on se canonna toute la journée ; mais l'ennemi tint ferme ; on ne put l'obliger à retirer le pont. Lauriston vint rendre compte de l'état des choses. Le Premier Consul, exténué de fatigue, ne l'entendit pas ou comprit mal ce que son aide de camp lui rapportait ; car Lauriston, auquel

(1) **Ma mémoire me trompe peut-être sur l'exactitude minutieuse des dates, mais non sur l'ordre respectif des faits.** ***(Note dans l'édition originale.)***

Savary devait dire du *13 au 14;* **et que Bonaparte avait employé la** *journée du 13* **à reconnaître les bords de la Bormida. (D. L.).**

il reprocha souvent dans la suite la fausse sécurité qu'il lui avait donnée, répondit constamment que, loin d'avoir à se reprocher une faute aussi grave, il était au contraire accouru le prévenir que ses ordres n'avaient pu s'exécuter. Lauriston connaissait trop l'importance du pont pour lui annoncer, sans s'en être assuré lui-même, qu'il était détruit.

Le Premier Consul était resté fort tard à parcourir les lignes de son armée. Il rentrait lorsqu'il reçut le rapport de la reconnaissance que j'avais poussée jusqu'à Novi. Il m'a fait l'honneur de me dire depuis qu'il avait eu de la peine à se persuader que les Autrichiens n'eussent pas cherché à lui échapper par une route qui n'était pas observée, et qui leur offrait une retraite plus sûre, puisqu'elle les éloignait de Masséna, qui avait repris les hostilités. Une circonstance particulière contribuait à lui faire paraître la chose plus invraisemblable. Il s'était tenu à cheval, à ses vedettes, une bonne partie de la nuit, et n'avait aperçu qu'un petit nombre de feux ennemis. Il n'avait plus douté dès lors que les Autrichiens ne fissent un mouvement, et avait ordonné au général Desaix de se porter avant le jour à Novi avec la division Boudet (1).

Nous prîmes aussitôt les armes, et quittâmes la position de Rivalta ; nous marchâmes sur Novi ; mais à peine le jour commençait à poindre que nous entendîmes une canonnade redoublée s'ouvrir au loin en arrière de notre droite. Le pays était plat ; nous ne pouvions apercevoir qu'un peu de fumée. Le général Desaix, étonné, arrêta sa division et m'ordonna d'aller rapidement reconnaître Novi. Je pris cinquante chevaux que je lançai à toute bride sur la route ; j'atteignis promptement le lieu où j'étais envoyé. Tout était calme et dans l'état où je l'avais laissé la veille ; personne n'y avait encore

(1) La deuxième division du général Desaix, celle du général Monnier, avait été dirigée la veille sur Castel-Ceriolo, à la droite de l'armée.

paru. Je remis mon détachement au galop, et je rejoignis le général Desaix.

Je n'avais été que deux heures à exécuter ma mission. Elle pouvait influer sur les combinaisons de la journée ; le général Desaix m'envoya annoncer au Premier Consul que tout était tranquille à Novi ; qu'il avait suspendu son mouvement, et attendait de nouveaux ordres. La canonnade devenait à chaque instant plus vive. J'éprouvais l'impatience d'arriver près du Premier Consul, et pris à travers les champs : le feu et la fumée me dirigeaient. Je hâtais mon cheval de toutes mes forces, lorsqu'un heureux hasard me fit rencontrer un aide de camp du général en chef, Bruyères, qui devint plus tard un des plus brillants généraux de cavalerie, et périt en 1813, dans la campagne de Saxe (1). Il portait au général Desaix l'ordre d'accourir sur le champ de bataille, où le besoin était déjà si pressant, qu'il avait, comme moi, quitté la route et pris à travers la plaine pour nous atteindre plus tôt. Je lui indiquai où se trouvait le général Desaix, et appris de lui

(1) Bruyères (Jean-Pierre-Joseph), après la bataille de Marengo où il fit des prodiges de valeur, fut nommé chef d'escadrons. Général de brigade en 1808, il eut le commandement d'une brigade de cavalerie légère à l'armée d'observation d'Allemagne, et reçut le titre de baron de l'Empire. Il servit à la Grande Armée en 1809. A Wagram (6 juillet), il se signala par des traits de la plus rare intrépidité, et reçut deux coups de feu, l'un très grave et avec fracture à la cuisse droite, l'autre à l'épaule gauche. Cité à cette occasion comme un officier général de cavalerie de la plus haute espérance, il fut promu général de division le 14 juillet suivant. Après sa guérison, il fut placé à la tête d'une division de cavalerie légère et fit toutes les campagnes de la Grande Armée ; en 1812, il montra la plus grande valeur aux batailles de Smolensk et de la Moskowa ; échappé aux désastres de la retraite, il fut employé en 1813 au 1er corps de cavalerie de la Grande Armée. On le vit intrépide aux batailles de Bautzen et Wurschen, les 20 et 21 mai, et il eut les deux cuisses emportées par un boulet de canon, le lendemain 22, au combat de Reichenbach. Il mourut à Gorlitz le 5 juin suivant (D. L.).

où se trouvait le Premier Consul. Voici ce qui était arrivé :

Le général Bonaparte, croyant que le pont inférieur de la Bormida avait été coupé, n'avait pas changé la position de son armée, qui passa la nuit du 13 au 14, à cheval sur la chaussée de Tortone à Alexandrie, la droite en avant de Castel-Ceriolo, la gauche de la plaine de Marengo. Le général Desaix était en reserve à Rivalta, et le quartier général à Garrofolo. Tortone, qui était occupé par une garnison autrichienne, avait été laissé derrière nous, et nous avait forcés de faire passer la ligne d'opération de l'armée par Castel-Ceriolo.

Le Premier Consul attendait le corps qu'il avait rappelé de Parme et de Plaisance, ainsi que celui qui avait fait le siège du fort de Bard, dont nous venions de nous emparer. Ce dernier s'avançait par Pavie, les autres arrivaient par Stradella et Montebello ; mais ni les uns ni les autres ne nous avaient joints. La position de l'armée était loin d'être rassurante : elle avait en tête un ennemi que l'on avait mis dans l'obligation de tout sacrifier pour s'ouvrir un passage. Elle était faible, dispersée ; ce n'était pas trop d'un homme comme le Premier Consul pour faire tourner à bien des circonstances aussi fâcheuses. Tout autre, n'eût-il pas même été général médiocre, eût infailliblement perdu la bataille que nous fûmes forcés d'accepter le lendemain.

Le 14 juin, notre droite avait été assaillie à la pointe du jour par une multitude de cavalerie qui avait débouché par le pont que l'on avait dû couper la veille ; l'irruption fut si vive, si rapide, qu'en un instant nous éprouvâmes une perte énorme en hommes, en chevaux et en matériel. Le désordre était entier dans cette partie de l'armée, que la bataille n'était pas engagée. Elle se ralia : mais elle se ressentit toute la journée de ce fâcheux début. Le trouble ne s'était pas arrêté aux troupes qui avaient été battues ; celles qui les appuyaient avaient pris l'épouvante à la vue de ce débordement de cavalerie, et avaient été porter leur frayeur au

loin. Le Premier Consul fut bientôt prévenu de cet échec. C'était le premier rapport de la journée. Il cacha le dépit que lui causait un malheur qui n'avait eu lieu que parce que le pont inférieur de la Bormida n'avait pas été détruit, conformément aux ordres sur lesquels il avait tant insisté la veille. Il montait à cheval pour voir ce qui se passait, lorsque toute la ligne fut attaquée par la route d'Alexandrie. M. de Melas, décidé à se frayer passage à travers nos bataillons, avait porté son armée pendant la nuit en-deçà de la Bormida, où elle avait pris position. Elle s'était établie devant nous; mais comme elle n'avait pas allumé de feux, nous ne nous étions pas aperçus que les lignes que nous avions en face s'étaient grossies.

Le début de leur attaque fut brillant : les Autrichiens avaient pris l'initiative des mouvements sur tous les points à la fois ; ils eurent du succès partout. Notre centre fut percé, mis en retraite ; notre gauche fut plus maltraitée encore. Le choc avait été meurtrier. Les blessés qui se retiraient formaient une colonne longue, épaisse, dont la marche rétrograde favorisait la fuite des hommes faibles, qu'une attaque aussi rude qu'inattendue avait ébranlés. La déroute commençait : il ne fallait qu'un hourra de cavalerie pour la décider. S'il avait eu lieu, c'en était fait de la journée.

Le péril devenait à chaque instant plus imminent. Le Premier Consul ordonna que l'on cédât le terrain, et que, tout en se ralliant, on se rapprochât des réserves qu'il rassemblait entre Garrofolo et Marengo. Il plaça sa garde derrière ce petit village, mit lui-même pied à terre, et s'établit avec elle sur la droite du grand chemin. Ses cartes étaient déroulées : il était à les étudier quand je le joignis. Il venait d'ordonner au général qui commandait sa gauche de lui envoyer le peu de troupes intactes qui lui restaient. Il préparait déjà le mouvement qui devait décider l'action qu'il n'avait pas prévue, et qui tournait si mal. Battue comme elle était, sa gauche lui devenait inutile, puisqu'il ne pouvait pas la

renforcer. Il retirait le peu de bonnes troupes qu'elle avait encore, et les portait au centre. Dans cet état de choses, il ne pouvait rien apprendre de plus heureux que ce que je venais lui annoncer. Novi était désormais sans importance. Il n'était que trop convaincu que les Autrichiens n'y avaient pas marché. Au lieu de consumer le temps à une course inutile, le général Desaix avait fait halte ; il pouvait compter ses troupes au nombre de celles qui allaient décider de la journée.

« A quelle heure l'avez-vous quitté ? me dit le « Premier Consul en tirant sa montre. — A telle « heure lui répondis-je. — Eh bien, il doit être près « d'ici ; allez lui dire de se former là (il me dési- « gnait le lieu de la main) ; qu'il quitte le grand che- « min pour laisser passer tous ces blessés, qui ne « pourraient que l'embarrasser, et peut-être entraî- « neraient son monde. »

Je partis pour rejoindre le général Desaix, qui, averti par Bruyères du péril que courait l'armée, avait pris à travers champs, et n'était plus qu'à quelques centaines de pas du champ de bataille. Je lui transmis les ordres dont j'étais chargé ; il les exécuta, et se rendit auprès du Premier Consul, qui lui expliqua comment les choses en étaient venues au point où elles étaient, et ce qu'il allait tenter dès que sa division serait en ligne. Notre droite avait été assez promptement ralliée ; notre centre, renforcé par les troupes tirées de la gauche, était redevenu respectable. A l'extrême gauche de ce centre était la division du général Desaix, marchant en tête des troupes qui allaient entrer en action ; quant à la gauche, elle n'existait plus.

Ses ordres expédiés, le Premier Consul fit exécuter à l'armée entière un changement de front sur l'aile gauche de son centre, en portant toute l'aile de droite en avant. Il achevait de tourner par ce mouvement tout ce qui s'était abandonné à la poursuite des troupes de la gauche qui avaient été rompues. En même temps, il portait sa droite loin du pont qui lui avait été si fatal dans la matinée. Il

serait difficile de dire pourquoi le général qui commandait à la gauche de l'armée autrichienne laissa opérer ce mouvement décisif ; mais, soit qu'il ne le comprît pas, soit qu'il attendît des ordres, il se borna à envoyer des corps de cavalerie pour intercepter notre retraite, ne regardant pas comme possible que nous fussions occupés d'autre chose que de l'effectuer. Placé de manière à rendre tout au moins douteux le succès de la manœuvre du Premier Consul, il ne chercha pas même à l'entraver. Les Autrichiens avaient employé à marcher le temps que le général Desaix avait mis à s'entretenir avec le Premier Consul. Leurs progrès avaient été si prompts, que, lorsqu'il rejoignit son corps, il les trouva qui fusillaient déjà sur ses derrières ; il leur opposa des tirailleurs, et se hâta de faire ses dispositions. Ses troupes, qui comptaient neuf bataillons, étaient formées sur trois lignes, un peu en arrière du petit village de Marengo, près du grand chemin de Tortone à Alexandrie. Le Premier Consul avait retiré au général Desaix son artillerie pour la réunir à celle de la garde, et former au centre une batterie foudroyante.

Il était trois heures ; on n'entendait plus que quelques coups de fusil ; les deux armées manœuvraient, et se disposaient à faire le dernier effort. La division du général Desaix occupait le point le plus rapproché de l'ennemi, qui s'avançait en colonnes serrées, profondes, le long de la route d'Alexandrie à Tortone, qu'il laissait à sa gauche. Il était près de nous joindre : nous n'étions plus séparés que par une vigne que bordait la 9e demi-brigade d'infanterie légère, et un petit champ de blé dans lequel entraient déjà les Autrichiens. Nous n'étions pas à plus de deux cents pas les uns des autres : nous discernions réciproquement nos traits. La colonne autrichienne avait fait halte à la vue de la division Desaix, dont la position lui était si inopinément révélée. La direction qu'elle suivait la portait droit sur le centre de notre première ligne. Elle cherchait sans doute à en évaluer la force avant de rien entre-

prendre. La position devenait à chaque instant plus critique. « Vous voyez l'état des choses, me dit Desaix ; je ne puis différer d'attaquer sans m'exposer à l'être moi-même avec désavantage. Si je tarde, je serai battu, et je ne me soucie pas de l'être. Allez donc au plus vite prévenir le Premier Consul de l'embarras que j'éprouve ; dites-lui que je ne puis attendre, que je n'ai pas de cavalerie (1), qu'il est indispensable qu'il dirige une bonne charge sur le flanc de cette colonne, pendant que je la heurterai de front. »

Je partis au galop, et joignis le Premier Consul, qui faisait exécuter aux troupes placées à la droite du village de Marengo le changement de front qu'il avait prescrit sur toute la ligne. Je lui transmis le message dont j'étais chargé ; il m'écouta avec attention, réfléchit un instant, et m'adressant la parole : « Vous avez bien vu la colonne? — Oui, mon général (c'est le titre qu'on lui donnait alors). — Elle a beaucoup de monde? — Oui, beaucoup, mon général. — Desaix en paraît-il inquiet? — Il ne m'a paru inquiet que des suites que pourrait avoir l'hésitation. Il m'a du reste recommandé de vous dire qu'il était inutile de lui envoyer d'autres ordres que ceux d'attaquer, si ce n'est celui de se mettre en retraite ; encore ce mouvement serait-il au moins aussi dangereux que le premier. »

« S'il en est ainsi, me dit le Premier Consul, qu'il attaque ; je vais lui en faire porter l'ordre. Pour vous, allez là (il me montrait un point noir dans la plaine), vous y trouverez le général Kellermann, qui commande cette cavalerie que vous voyez ; vous lui apprendrez ce que vous venez de me communiquer, et vous lui direz de charger sans compter, aussitôt que Desaix démasquera son attaque. Au surplus, restez près de lui ; vous lui indiquerez le point par où Desaix doit déboucher ; car Kellermann ne sait même pas qu'il soit à l'armée. »

J'obéis. Je trouvai le général Kellermann à la

(1) Il n'avait que deux cents hussards du 1er régiment.

tête d'à peu près six cents chevaux, reste de la cavalerie avec laquelle il n'avait cessé de combattre toute la journée : je lui transmis l'ordre du Premier Consul. J'avais à peine achevé, qu'un feu de mousqueterie, parti de la gauche des maisons de Marengo, se fit entendre : c'était le général Desaix qui ouvrait l'attaque. Il se porta vivement, avec la 9e légère, sur la tête de la colonne autrichienne : celle-ci riposta avec mollesse ; mais nous payâmes chèrement sa défaite, puisque le général fut abattu dès les premiers coups. Il était à cheval derrière la 9e légère ; une balle lui traversa le cœur : il périt au moment où il décidait la victoire (1).

(1) Le Bulletin du général Bonaparte annonça cette mort en ces termes :

« Mais une perte vivement sentie par l'armée, qui le sera par toute la République, ferme notre cœur à la joie. Desaix a été frappé d'une balle au commencement de la charge de sa division ; il est mort sur le coup. Il n'a eu que le temps de dire au jeune Lebrun, qui était avec lui : « Allez dire au Premier Consul que je meurs avec le regret de n'avoir pas assez fait pour vivre dans la postérité. » Dans le cours de sa vie, le général Desaix a eu quatre chevaux tués sous lui et reçu trois blessures. Il n'avait rejoint le quartier général que depuis trois jours ; il brûlait de se battre et avait dit deux ou trois fois, la veille, à ses aides de camp : « Voilà longtemps que je ne me bats plus en Europe. Les boulets ne nous connaissent plus, il nous arrivera quelque chose. » Lorsqu'on vint, au milieu du plus fort du feu, annoncer au Premier Consul la mort de Desaix, il ne lui échappa que ce seul mot : « Pourquoi ne m'est-il pas permis de pleurer ? »

Le général Desaix était parti d'Alexandrie sur le bâtiment ragusin appelé *La Madone de grâce de Saint-Antoine de Padoue*. Il avait des passeports du Grand Vizir, du commandant anglais devant Alexandrie, qui, pour assurer davantage son passage, avait mis à son bord un officier anglais. Il fut arrêté par l'amiral Keith et conduit à Livourne, contre le droit des gens. C'est en vain qu'il montra ses passe-ports et que l'officier anglais qu'il avait à son bord se récriait contre cette insigne mauvaise foi. Arrivé dans la rade de Livourne, on dégréa le bâtiment, on lui ôta son gouvernail, l'exposant ainsi à échouer.

Le général Desaix fut mis au lazaret, dans une espèce de

Kellermann s'était ébranlé dès qu'il avait entendu le feu. Il s'élança sur cette redoutable colonne, la traversa de la gauche à la droite, et la coupa en plusieurs tronçons ; assaillie en tête, rompue par ses flancs (1), elle se dispersa et fut poursuivie l'épée dans les reins, jusqu'à la Bormida.

Les masses qui suivaient notre gauche n'eurent pas plus tôt aperçu ce désastre, qu'elles se mirent en retraite et tentèrent de gagner le pont qu'elles avaient en avant d'Alexandrie ; mais les corps des généraux Lannes et Gardanne avaient achevé leur

prison. L'amiral Keith eut la bassesse de joindre l'insulte à la violation du droit des gens : il lui envoya proposer vingt sous par jour, à lui et à chacun des soldats français prisonniers ,en ajoutant, avec une plate ironie, que l'égalité proclamée en France voulait qu'il ne fut pas mieux traité qu'eux. Il fut, en conséquence, mis dans la même cour que les soldats, et on lui refusa toute espèce de secours, jusqu'aux gazettes et quelques livres militaires.

« Je ne vous demande rien, répondit Desaix, que de me délivrer de votre présence. Faites, si vous le voulez, donner de la paille aux blessés qui sont avec moi. J'ai traité avec les Mameluks, les Turcs, les Anatoliens, les Arabes du grand désert, les Ethiopiens, les noirs du Darfour, les Tartares ; tous respectaient leur parole lorsqu'ils l'avaient donnée, et ils n'insultaient pas aux hommes dans le malheur. »

L'amiral Keith fit plus, il eut la lâcheté d'engager le patron du bâtiment sur lequel était le général Desaix de déclarer que ce bâtiment lui appartenait, lui promettant 1.000 guinées pour récompense ; il voulait fonder sur cette déclaration un libellé contre le général Desaix. Le bon patron génois s'y opposa constamment.

« Eh ! Monsieur l'amiral, écrivait Desaix, prenez le navire, prenez mes bagages, nous tenons peu à l'intérêt ! » (D. L.).

(1) Le général Berthier a fait faire le tableau de cette bataille. Le peintre, officier de l'armée, est sans nul doute un homme de grand talent ; mais il a traité la chose en artiste ; il a transporté la charge sur le flanc droit de la colonne tandis que c'est sur le flanc gauche qu'elle a eu lieu. Cela ne fait rien au mérite du tableau ; ce n'est que dans l'intérêt de la vérité historique que je fais cette observation. *(Note dans l'édition originale.)*

mouvement : elles étaient désormais sans communication ; toutes furent obligées de mettre bas les armes. Perdue jusqu'à midi, la bataille était complètement gagnée à six heures.

La colonne autrichienne dispersée, j'avais quitté la cavalerie du général Kellermann, et venais à la rencontre du général Desaix, dont je voyais déboucher les troupes, lorsque le chef de la 9e légère m'apprit qu'il n'existait plus. Je n'étais pas à cent pas du lieu où je l'avais laissé ; j'y courus, et le trouvai par terre, au milieu des morts déjà dépouillés et dépouillé entièrement lui-même. Malgré l'obscurité, je le reconnus à sa volumineuse chevelure, de laquelle on n'avait pas encore ôté le ruban qui la liait. Je lui étais trop attaché, depuis longtemps, pour le laisser là, où on l'aurait enterré, sans distinction, avec les cadavres qui gisaient à côté de lui. Je pris à l'équipage d'un cheval, mort à quelques pas de là, un manteau qui était encore à la selle du cheval ; j'enveloppai le corps du général Desaix dedans, et un hussard, égaré sur le champ de bataille, vint m'aider à remplir ce triste devoir envers mon général. Il consentit à le charger sur son cheval, et à le conduire par la bride jusqu'à Garofollo, pendant que j'irais apprendre ce malheur au Premier Consul, qui m'ordonna de le suivre à Garofollo, où je lui rendis compte de ce que j'avais fait : il m'approuva, et ordonna de faire porter le corps à Milan pour qu'il y fût embaumé.

Simple aide de camp du général Desaix à la bataille de Marengo, je n'avais vu que ce que me permettaient de voir le grade et la position que j'occupais : ce que j'ai rapporté de plus m'a été raconté par le Premier Consul, qui aimait à revenir sur cette journée, et m'a fait plusieurs fois l'honneur de me dire combien elle lui avait donné d'inquiétude, jusqu'au moment où Kellermann exécuta la charge qui changea la face des affaires.

Depuis la chute du gouvernement impérial, de prétendus amis de ce général ont réclamé, en son nom, l'honneur d'avoir improvisé cette charge

La prétention est trop forte et sûrement étrangère à ce général, dont la part de gloire est assez belle pour qu'il en soit satisfait. Je le crois d'autant plus, que, m'entretenant avec lui de cette bataille plusieurs années après, je lui rappelai que c'était moi qui lui avait porté les ordres du Premier Consul, et il ne me parut pas l'avoir oublié. Je suis loin de supposer à ses amis le projet de vouloir atténuer la gloire du général Bonaparte ni celle du général Desaix ; ils savent, aussi bien que moi, qu'il est des noms consacrés que ces sortes de revendications n'atteignent plus, et qu'il serait tout aussi superflu de disputer à son auteur le mérite de la conception de la bataille, que de chercher à atténuer la brillante part que le général Kellermann a prise au succès. J'ajouterai quelques réflexions (1).

Du point qu'il occupait, le général Desaix ne pouvait voir le général Kellermann : il m'avait même chargé de demander au Premier Consul de le faire appuyer par de la cavalerie. Le général Kellermann ne pouvait non plus, du point où il était placé, apercevoir la division Desaix : il est même probable qu'il ignorait l'arrivée de ce général, qui n'avait joint l'armée que l'avant-veille. Tous deux ignoraient respectivement leur position, qui n'était connue que du Premier Consul : lui seul pouvait mettre de l'ensemble dans leurs mouvements ; lui seul pouvait faire coïncider leurs efforts. La brillante charge que mena Kellermann fut décisive ; mais si elle avait été faite avant l'attaque du général Desaix, il est probable qu'elle eût eu un tout autre résultat. Kellermann paraît en avoir été convaincu, puisqu'il laissa la colonne autrichienne traverser notre champ de bataille, souffrit qu'elle débordât toutes les troupes que nous avions encore en ligne, sans faire le moindre mouvement pour l'arrêter. Si Kellermann ne l'a pas chargée plus tôt, c'est que c'était un mouvement trop grave, et que le non-

(1) Le général Kellermann (François-Etienne), dont il est question ici, est le fils du général devenu maréchal (D. L.).

succès aurait été sans ressources ; il fallait donc que cette charge entrât dans une combinaison générale qui n'était pas de son ressort.

Le revers que venait d'éprouver l'armée autrichienne était trop grand pour ne pas être suivi de conséquences désastreuses. Le général Melas avait employé à combattre, le temps qu'il aurait dû mettre à regagner le Pô par Turin et Plaisance. Le moment favorable était perdu, il n'y fallait plus songer.

Masséna, renforcé du petit corps que commandait le général Suchet (1), était rentré en Piémont, et pouvait se promettre des succès contre une armée battue, comme l'avait été celle de M. de Melas. La nôtre, au contraire, était dans l'ivresse de la victoire ; il lui tardait de donner le coup de grâce aux Autrichiens. Pour peu que M. de Melas eût hésité à prendre un parti, il aurait été accablé sans retour. Sa position était pénible, surtout après l'entrée triomphale qu'il venait de faire à Gênes. Il fallait néanmoins se résigner et tenter la voie des négociations. M. de Melas envoya un parlementaire au quartier général de Garofollo. Le général Zach, son chef d'état-major, y était encore : fait prisonnier la veille, il s'était longtemps entretenu avec le Premier Consul : il connaissait le désir qu'il avait de rétablir la paix, les intentions où il était de ne pas abuser de la victoire, en imposant à l'armée autrichienne des conditions que l'honneur ne lui eût pas permis d'accepter.

Le général Bonaparte lui proposa d'aller rendre compte à M. de Melas des dispositions où il était : M. Zach accepta. Il partit avec le parlementaire, joignit son général, et ne tarda pas à faire connaître que celui-ci agréait les bases qu'il lui avait transmises. Le général Berthier se rendit aussitôt à Alexandrie, et conclut, avec M. de Melas, une convention par laquelle celui-ci s'engagea à se retirer

(1) Suchet commandait quelques bataillons sur le Var, avec lesquels il avait couvert la Provence pendant le siège de Gênes.

derrière l'Adige, en défilant à travers nos rangs; il devait aussi vider les places du Piémont et nous restituer celles d'Italie jusqu'au Mincio (1). Cette convention ratifiée, le Premier Consul partit pour Milan, et laissa au général Berthier le soin de la faire exécuter. L'article qui était relatif à Gênes éprouva des difficultés. Masséna avait reçu l'ordre de prendre possession de cette ville, qu'il n'avait perdue que depuis peu de jours. Il en demanda la remise au prince de Hohenzollern, que le général Melas y avait laissé, comme gouverneur, avec un corps de troupes assez considérable. Blessé d'une telle humiliation, celui-ci refusa. Masséna rendit compte de ce fâcheux incident; mais l'armée autrichienne avait déjà quitté Alexandrie pour se porter sur l'Adige; la chose était délicate. Cependant, comme les stipulations étaient positives, que le corps du prince de Hohenzollern faisait partie de l'armée qui devait évacuer l'Italie, et que Gênes était au nombre des places dont la remise était consentie, c'était à M. de Melas à mettre fin à cette opposition : aussi le fit-il avec une noble loyauté. Il somma le prince d'obéir, lui déclarant que, s'il persistait dans son refus, il l'abandonnerait, lui et ses troupes, aux conséquences que son obstination devait avoir. Sommé d'une manière si péremptoire, Hohenzollern n'osa continuer de méconnaître la capitulation; il remit la place, et prit la route qu'avait suivie l'armée autrichienne.

Le Premier Consul m'avait fait dire à Garofollo, par le général Duroc, de le suivre à Milan, qu'il s'occuperait de moi. Je ne me le fis pas répéter, et partis avec lui. Nous trouvâmes en route les divisions des généraux Chabran, Duhesmes et Loison qui arrivaient de Bard, de Parme, de Plaisance; elles n'étaient plus qu'à une marche en arrière. Le Consul s'arrêta, les vit, et continua sa course.

J'avais fait cette course de Garofollo à Milan dans

(1) Cette convention est datée du 15 juin 1800 et les articles additionnels du 17 (D. L.).

le même jour, monté sur un cheval autrichien que j'avais pris la veille à la bataille ; encore était il blessé d'un large coup de sabre sur le front. Le Premier Consul m'aperçut, m'engagea plusieurs fois à ne pas me harasser et à venir paisiblement derrière. Je n'en fis rien ; je persistai à ne pas perdre sa trace, et le suivis jusque dans la cour du château de Milan. Le soleil était à son déclin. Le Premier Consul avait fait une telle diligence, que le courrier qui devait l'annoncer n'était arrivé qu'une heure avant lui. Néanmoins toute la population était déjà en mouvement : les maisons étaient drapées, les femmes de la première classe couvraient la route, emplissaient les rues et les fenêtres ; elles avaient des corbeilles de fleurs qu'elles jetaient dans la voiture du Premier Consul à mesure qu'il s'avançait.

Il était à peine arrivé à Milan (1), qu'il avait déjà réuni les membres épars du gouvernement cisalpin. La victoire de Marengo avait rendu l'espérance à la population italienne : chacun reprit son poste, chacun retourna à ses fonctions, et la machine administrative fut en plein jeu au bout de quelques jours. Ce fut au milieu de cette satisfaction générale que je fus rejoint par les équipages du général que j'avais perdu. Ils étaient arrivés sous la conduite de mon camarade Rapp, qu'une maladie assez grave avait retenu loin de nous. Nous étions l'un et l'autre occupés de l'amertume de nos regrets, et nous nous inquiétions de notre avenir, lorsque le Premier Consul nous fit dire qu'il nous prenait pour ses aides de camp. Je passai de l'anxiété à une sorte de délire : j'étais si heureux, si troublé, que je ne pus trouver d'expression pour épancher la reconnaissance que j'éprouvais.

L'armée autrichienne avait atteint les limites que

(1) Bonaparte entre à Milan le 16 juin. Il nomme immédiatement un ministre français près du gouvernement cisalpin, puis il prescrit la réunion d'une consulte pour préparer l'organisation de la République cisalpine (D. L.).

lui avait assignées la capitulation de Marengo ; mais la Cour de Vienne n'avait pas encore ratifié l'armistice que le Premier Consul désirait étendre à l'armée du Rhin, afin de travailler à la paix : il manda le général Masséna, auquel il destinait le commandement de l'armée à son départ. Il n'avait pas revu ce général depuis qu'il avait mis à la voile pour l'Egypte ; il lui fit un accueil gracieux, et le félicita longuement sur sa belle défense de Gênes (1). La ratification de Vienne arrivée, le Premier Consul partit pour Paris : il prit sa route par le Piémont, le mont Cenis, et m'ordonna de l'accompagner. Il fut bientôt à Turin, passa une heure ou deux à visiter la citadelle que l'on venait de remettre à l'armée, remonta en voiture et ne s'arrêta plus qu'à Lyon.

La route était bordée d'hommes de tous les rangs, de toutes les classes, que la reconnaissance autant que la curiosité avait attirés sur son passage. Ce n'est point exagérer que de dire qu'il voyagea de Milan à Lyon entre deux haies de citadins, de campagnards, accourus pour le voir, et au milieu de *vivat* continuels. La population lyonnaise était dans le délire qu'elle avait éprouvé au retour d'Egypte : elle se porta à l'hôtel des Célestins, où nous étions descendus pour déjeuner, escalada les portes, se montra si empressée, si impatiente de voir le Premier Consul, qu'il fut obligé, pour la satisfaire, de se présenter au balcon. Il descendit ensuite poser la première pierre de la place de Bellecour, dont il avait arrêté la restauration, et se mit en route pour Dijon, où il se proposait de voir une réserve qui s'organisait dans cette ville, d'où elle devait rejoindre l'armée.

(1) Et le 25 juin, il confia à Masséna le commandement de l'Armée de Réserve.

Le même jour, Bonaparte quitte Milan pour revenir à Paris.

Le 26 juin, il était à Turin ; le 29, à Lyon ; le 30, à Dijon (D. L.).

Le délire fut encore plus grand à Dijon qu'il n'avait été à Lyon : les appartements destinés au Premier Consul étaient remplis par tout ce que cette charmante ville possédait de femmes aimables. Les hommes faisaient foule ; chacun voulait le voir, l'approcher ; la maison était pleine de monde ; elle n'avait pas un réduit où il pût être seul. Les femmes se faisaient remarquer par la vivacité d'une joie pure qui animait leurs yeux et répandait l'incarnat sur leurs visages, comme si elles eussent dépassé les bornes de la bienséance. Une des plus belles devint plus tard un des ornements de sa Cour, sous le titre de duchesse de Bassano.

Le Premier Consul sortit pour voir les troupes ; mais il ne put arriver sur le terrain qu'au milieu de ce cortége de jeunes femmes chargées de fleurs, de branches de myrte et de laurier, qu'elles jetaient devant son cheval. Elles ne redoutaient, ne craignaient rien ; elles étaient si remplies du héros qu'elles avaient au milieu d'elles, que peu leur importait le danger, pourvu qu'elles lui témoignassent les sentiments qu'elles lui portaient. Leur abandon fut tel, que le Premier Consul ne voulut pas rentrer en ville dans la crainte que leur impatience n'amenât quelque accident fâcheux. Les voitures qui le suivaient vinrent le recevoir sur le terrain où étaient les troupes. Il fit un salut de bienveillance à cet essaim de jeunes grâces, et partit : mais l'accueil que lui avait fait Dijon resta dans sa mémoire. Dans la suite, il aimait à parler de cette ville, et revenait fréquemment sur l'empressement qu'elle lui avait montré au retour de Marengo.

Ses équipages se composaient de deux voitures. MM. Duroc et Bourrienne étaient dans celle où il voyageait. Je suivais dans l'autre avec le général Bessières. Nous arrivions à Sens le lendemain du jour où nous avions quitté Dijon, lorsqu'en descendant la montagne qui précède la ville, un des cols-de-cygne cassa. Cet accident nous fit perdre six heures. Nous arrivâmes enfin. Nous aperçûmes les peintres, qui sans doute ne nous attendaient pas si

tôt, et traçaient sur le frontispice d'un arc de triomphe les mots fameux *veni*, *vidi*, *vici*. Nous descendîmes chez madame Bourrienne, mère du secrétaire de l'Empereur, et fîmes réparer la voiture pendant le déjeuner. Sens avait un dépôt de prisonniers de guerre russes, qui étaient dans une situation pitoyable. Le Premier Consul leur fit distribuer de l'argent, et leur annonça que leur sort changerait incessamment, ce qui eut lieu en effet.

Nous partîmes de Sens à midi, et fûmes bientôt à Montereau. Tout dévoué au Premier Consul, le maître de poste voulut mener lui-même sa voiture. Malheureusement il avait moins d'habileté que de zèle ; car, arrivé au tournant qui est en avant du pont, il versa si rudement, que tout le monde crut que la voiture allait couler jusqu'à la rivière. Cependant ni le Premier Consul, ni aucun de ceux qui l'accompagnaient, ne fut blessé ; la voiture même ne fut pas endommagée. Le maître de poste, plus mort que vif de sa mésaventure, n'osait reparaître. Ce fut le Premier Consul qui le rassura et l'engagea à remonter à cheval. Ces divers accidents nous firent arriver plus tard que nous n'espérions. Ce ne fut que le 6 (1) juillet, à minuit, que le Premier Consul entra au Tuileries, où on ne l'attendait plus.

La population se porta, en effet, le lendemain de bonne heure au faubourg Saint-Antoine, ainsi qu'elle l'avait fait la veille ; mais elle apprit que le Premier Consul était arrivé pendant la nuit : elle courut aussitôt aux Tuileries, dont le jardin fut rempli pendant toute la journée. La France venait de sortir d'un état de contrainte et d'anxiété qui lui faisait sentir doublement le prix d'une victoire qu'elle n'avait osé espérer, et qui était d'autant plus belle, qu'elle réparait à elle seule tous les désastres qui l'avaient précédée.

Le Premier Consul n'était qu'au huitième mois de son retour d'Egypte, et déjà tout avait changé de

(1) Ce n'est pas le 6, mais bien dans la nuit du 2 au 3 juillet (D. L.).

rée. Le gouvernement révolutionnaire était à jamais dissous. Les plaies qu'il avait faites étaient cicatrisées ; les torches de la guerre civile étaient éteintes. La Belgique, où l'approche d'une armée anglaise avait suscité des mouvements, était pacifiée ; l'Italie, reconquise jusqu'au Mincio par une seule bataille. Il ne restait que Mantoue à prendre et les bords de l'Adige à atteindre, pour replacer la France dans l'état où elle était lorsque le général Bonaparte était parti pour l'Egypte. Tant de bienfaits furent vivement sentis. Les premiers jours qui suivirent le retour de Marengo furent consacrés à des réjouissances qui attestaient la reconnaissance de la nation. Ce n'étaient partout que fêtes et plaisirs. Chaque corps, chaque individu était jaloux de témoigner la part qu'il prenait à la joie publique. C'est au milieu de ce concert de satisfaction, que le Premier Consul apprit la circonstance étrange d'un courrier, parti d'Italie, et qui était venu annoncer la perte de la bataille de Marengo. Ce courrier expédié par des hommes ennemis de la gloire de leur pays avait quitté le champ de bataille au moment du progrès des Autrichiens ; en sorte que le bruit d'un revers avait couru dans Paris jusqu'au moment où le courrier qu'expédia le Premier Consul lui-même apporta la nouvelle de la victoire. L'arrivée du second courrier et le retour du vainqueur dérangèrent beaucoup de projets ; car à la simple annonce d'une défaite, les faiseurs s'étaient remis à l'œuvre, et ne parlaient de rien moins que de renverser le gouvernement et de venger l'attentat du 18 brumaire.

Quoique ministre de la guerre, Carnot s'était fait remarquer parmi les plus empressés, et n'avait pas dédaigner d'accueillir, d'accréditer même cette fâcheuse nouvelle. Le Premier Consul dissimula l'impression que lui fit éprouver la connaissance de ces détails, mais il ne les oublia pas. Il songea dès lors à se séparer d'un homme qui, en s'associant à son gouvernement, ne le considérait cependant lui-même que comme un ennemi public. Il destinait depuis longtemps ce portefeuille à Berthier, mais

Berthier lui était nécessaire à l'armée ; il attendit encore quelques mois avant de remplacer Carnot.

Le 14 juillet arriva, c'était l'anniversaire de la Confédération de 1789. On le célébra au Champ-de-Mars, au milieu d'un concours prodigieux. Les terrasses étaient couvertes ; la foule s'étendait au loin ; tout respirait l'ivresse des premiers temps. Le Premier Consul se rendit à cheval à cette brillante cérémonie ; il s'y présenta au moment où la Garde à pied et à cheval arrivait avec les nombreux drapeaux pris à Marengo. L'apparition de ces braves, la présence de ce chef illustre qui les avait conduits excita les plus vives acclamations. Cette troupe était partie du champ de bataille le 16 juin, lendemain de l'action, et avait fait le voyage en vingt-neuf jours. Sa lassitude et le mauvais état de son équipement ajoutaient l'intérêt à sa gloire. Elle reçut partout des témoignages de l'estime générale qu'elle inspirait.

Au milieu de ces fêtes, le Premier Consul ne perdait pas de vue tout ce qu'il avait à faire pour mettre l'armée en campagne et approvisionner les places d'Italie. La trève expirait à la fin de juillet. Il prit ses mesures pour le cas où la paix ne se conclurait pas. Indépendamment des soins qu'il donna à l'armée et à ses accessoires, il se livra, pendant tout le temps qu'il passa à Paris, à un travail prodigieux. Il faisait tout à la fois réunir des matériaux qu'il soumettait au Conseil d'Etat, et s'occupait à substituer un système de finances à la marche désastreuse qu'avait suivie le Directoire. En cela, il fut parfaitement secondé par le ministre de ce département, M. Gaudin, depuis duc de Gaëte, un des hommes les plus probes et les plus laborieux qu'ait possédés l'administration d'aucune époque.

Le Directoire l'avait longtemps sollicité de se mettre à la tête des finances sans pouvoir l'obtenir. Le Premier Consul fut plus heureux : M. Gaudin accepta le portefeuille parce qu'il était sûr d'être appuyé dans l'exécution de ce qui serait une fois décidé. Le Premier Consul l'estimait particulière-

ment ; il fut le seul ministre qui ne fut pas déplacé depuis 1799 jusqu'en 1814.

Le Premier Consul créa la caisse d'amortissement, l'enregistrement et la banque ; il remit de l'ordre dans toutes les branches de l'administration, et ramena la probité dans les transactions des particuliers avec le gouvernement. Ce fut à cette occasion qu'il fit examiner les comptes de tous ceux qui se présentaient comme créanciers de l'Etat, et qu'il prit une connaissance détaillée de toutes les friponneries, de toutes les dilapidations auxquelles la fortune publique avait été en proie sous l'administration du Directoire. Il en avait mauvaise opinion avant d'arriver au pouvoir ; mais ce qu'il vit le convainquit bientôt qu'il n'avait pas soupçonné la moitié du désordre. Aussi, depuis cette époque, quelques hommes n'ont pu, malgré leurs richesses, lui inspirer ni estime ni confiance. Il avait une antipathie naturelle pour ceux qui courent à l'argent par des moyens honteux. Il disait assez souvent qu'il faisait plus de cas d'un voleur de grand chemin, qui risque au moins sa vie, que de ces sangsues qui soutirent tout sans s'exposer au plus léger péril. Quelques-uns de ces faiseurs d'affaires ont cru qu'il était leur ennemi personnel, qu'il enviait leur fortune. Il n'en était rien : il n'avait pas d'aversion pour leur personne, il ne réprouvait que la manière dont ils s'étaient enrichis. Il étudiait ses ressources avec cette aptitude qu'il mettait à tout ce qui l'occupait, et montrait une facilité de calcul, une promptitude de conception qui surprenait ceux qui travaillaient avec lui pour la première fois. Ils ne s'attendaient pas néanmoins à toutes les merveilles qu'il a exécutées depuis. Il passa ainsi le reste de l'été de 1800, menant de front les affaires du gouvernement intérieur et celles qui pouvaient faciliter la paix, sans recourir à de nouveaux efforts. Il se flatta longtemps d'arriver à ce résultat ; mais les lenteurs de l'Autriche lui paraissaient cacher quelques projets ; il résolut de se mettre en mesure.

Le Premier Consul me chargea de me rendre

secrètement en Italie, d'aller prendre connaissance de l'état d'armement et d'approvisionnement des places qui nous avaient été rendues, ainsi que de la situation des parcs, des magasins et de la cavalerie. Il me donna une lettre pour le ministre du Trésor public, qui me remit un million en or pour le trésorier de l'armée. Cette circonstance rendit mon voyage pénible. J'emportais une somme considérable, et j'étais obligé de traverser un pays où l'on m'eût arraché la vie pour quelques pièces d'or (1). Le passage du mont Cenis, où l'on démontait encore les voitures, m'obligea de laisser voir mes dix petits barils bien cachetés, et contenant chacun cent mille francs. Dès ce moment, je ne sentis plus rien, tant j'étais persuadé que je n'arriverais pas à bon port. Je ne sortais de ma voiture ni pour boire ni pour manger, et quand j'étais forcé de mettre pied à terre, j'avais soin de ne le faire que de nuit. Cependant je dois dire à l'honneur des paysans savoyards, qu'ils chargèrent mes barils dont ils connaissaient bien la valeur, sans même éprouver la tentation de se les approprier. Ils eussent facilement trouvé dans le trajet qu'ils parcouraient, en montant, en descendant la montagne, mille prétextes de me voler ; mais la pensée de cette action coupable ne leur vint même pas. Bien plus, ils eurent le soin de passer ma voiture la première, afin que je la trouvasse remontée de l'autre côté, et que je n'eusse plus qu'à y replacer mes barils pour partir. Ces honnêtes gens ne paraissaient m'avoir rendu qu'un service ordinaire. Leurs mœurs candides eussent dû me rassurer : néanmoins, j'avoue que je me sentis soulagé d'un grand poids quand j'eus déposé ce million dans la caisse du payeur de Turin.

J'examinai en détail les places que le Premier Consul m'avait chargé de visiter. Rien de ce qu'il avait ordonné n'était fait. Je ne revenais pas de ma

(1) J'y rencontrai le général autrichien Saint-Julien, qui se rendait d'Italie à Paris, sous l'escorte d'un aide de camp de Masséna. *(Note dans l'édition originale.)*

surprise en voyant que non seulement on ne les avait pas approvisionnées, mais qu'on avait encore distrait une partie des ressources qu'elles renfermaient lorsque les Autrichiens les avaient quittées. La voix publique accusait même quelques chefs d'avoir vendu les objets confiés à leur garde. Ces désordres avaient vivement indisposé les troupes ; elles conservaient encore l'âpreté de langage dont elles avaient contracté l'habitude au temps de leurs revers, et demandaient hautement à quoi leur avait servi de conquérir l'Italie, si elles étaient aussi malheureuses qu'à l'époque où elles étaient reléguées dans les rochers de Gênes, et si leurs victoires n'avaient profité qu'à des voleurs.

On m'adressa, pendant mon séjour à Milan, plusieurs rapports sur des déprédations considérables commises par des employés de l'armée, avec prière de les transmettre au Premier Consul. Plusieurs étaient relatifs à des concussions exercées à Gênes depuis la réoccupation. Je compris alors que le Premier Consul avait en Italie des sources d'informations sur ce qu'il avait intérêt à connaître, et que, comme on le savait inexorable en matière de dilapidation, chacun s'empressait de lui signaler celle qui le froissait. Je ne voulais pas communiquer ces rapports au général Masséna, quoique je ne doutasse pas que le souvenir de ce qu'on avait souffert sous son commandement ne les eût exagérés. D'un autre côté, je voulais avoir quelques éclaircissements que le Premier Consul ne manquerait pas de me demander. Ne sachant comment m'y prendre dans un pays où je ne connaissais personne, je me décidai à m'ouvrir à un homme qui avait toute l'estime du chef de l'État, à M. Petiet, intendant de l'armée ; il se prêta à ce que je lui demandais et fit contrôler lui-même ces rapports, dont un grand nombre se trouvèrent malheureusement trop vrais.

Ma mission était achevée ; je me disposais à partir pour Paris, lorsque je reçus une lettre du Premier Consul, qui me demandait de prendre ma route par Dijon et de voir l'état des troupes qui s'y trouvaient

sous les ordres du général Brune. Je quittai l'Italie, assez péniblement affecté de tout ce que j'avais vu, et repassai les monts. Arrivé à Paris, je rendis au Premier Consul les rapports qui m'avaient été confiés, avec l'opinion de M. Petiet à l'appui. Il les lut, m'accabla de questions, et s'emporta vivement au récit des désordres qui lui étaient signalés. Il rappela de l'armée une foule d'individus : Masséna lui-même céda quelques mois après la place au général Brune.

Les ennemis du défenseur de Gênes parurent un instant l'avoir emporté ; mais le Premier Consul avait alors tout le monde à ménager : il voulait surtout s'attacher les Italiens, qu'il aimait naturellement, et dont l'exaspération pouvait être fâcheuse, si la guerre venait de nouveau à éclater. Il disait avec raison que c'était au général Masséna à prévoir de telles conséquences, et à réprimer les désordres qui les entraînaient. Une chose surtout l'avait mécontenté au dernier point : on percevait un droit illicite sur chaque sac de grains qui entrait dans Gênes. Imposer les céréales après ce que cette malheureuse population avait souffert, après la famine, les horreurs d'un long siége, c'était outrager l'humanité et réduire tout un peuple au désespoir. A la vérité, cet infâme trafic se faisait à l'insu du général en chef ; mais les conséquences politiques en étaient les mêmes. La place eût été réduite aux horreurs du besoin, si les chances de la guerre eussent ramené les Autrichiens sous ses murs.

La trêve conclue avec l'Autriche durait encore. Cette puissance se retranchait sur le traité qui la liait à l'Angleterre, et prétendait ne pouvoir négocier sans elle. La perte de l'Italie lui tenait au cœur ; elle ne pouvait se décider à y souscrire. D'un autre côté, l'Angleterre, à qui la guerre était moins onéreuse que profitable, ne se pressait pas de la faire finir. Loin de là, elle ne négligeait rien pour soutenir la constance des alliés, à l'aide desquels elle exerçait une si vaste influence. La belle saison tirait à sa fin, et l'on n'était pas plus avancé qu'au

mois de juillet. Le Premier Consul, déçu dans ses espérances, regrettait vivement d'avoir été trop généreux, et d'avoir laissé se retirer derrière le Mincio l'armée de M. de Melas, qu'il pouvait faire prisonnier. Le mal était fait ; il prit son parti, et ne songea plus qu'à se remettre à la tête de l'armée.

Il fit partir pour l'Italie sa Garde, ses chevaux et ceux de son état-major. Il envoya en même temps au général Brune l'ordre d'annoncer son arrivée, et de se préparer à passer le Mincio. En Allemagne, l'armée du Rhin, qui, depuis Marengo, était aussi en état d'armistice, se disposa également à reprendre le cours de ses opérations ; mais le faible parti que Moreau avait tiré de ses troupes avait bien affaibli l'opinion qu'on avait donnée de son talent au Premier Consul. Il nous répéta même plusieurs fois que, si ce général avait compris le plan d'opérations qu'il lui avait tracé, et qu'au lieu de se complaire dans sa vieille méthode, il eût passé le Rhin avec toutes ses forces sur l'extrémité de l'aile gauche des ennemis, il se serait trouvé, dès son passage, beaucoup plus rapproché des États héréditaires que ne l'était l'armée autrichienne ; que l'empereur, battu à Marengo, eût appris à la fois la perte de l'Italie et la présence des Français sur l'Inn. Dans cette position, ajoutait-il, l'empereur François eût infailliblement fait la paix, tandis qu'il fallait aujourd'hui courir de nouvelles chances pour l'obtenir.

Des préliminaires de paix avaient été signés à Paris entre le général autrichien Saint-Julien et le gouvernement français (1). Duroc fut chargé de les

(1) Le 28 juillet 1800, un traité secret et préliminaire de paix avait été signé à Paris entre le Ministre des Affaires étrangères Talleyrand et le général comte de Saint-Julien, au nom de la France et de l'Autriche. L'article III de ce traité stipulait que le traité de Campo-Formio serait pris pour base de la pacification définitive entre les deux États. Mais soit que le comte de Saint-Julien eut dépassé ses pouvoirs contenus dans une simple lettre de l'Empereur d'Allemagne au Premier Consul, soit que le Cabinet autrichien n'eut voulu

porter à la ratification de l'empereur. Il se rendit au quartier général de l'armée du Rhin, d'où il demanda un sauf-conduit pour continuer sa route. Il fut refusé, en rendit compte au Premier Consul, et reçut, courrier sur courrier, l'ordre de revenir à Paris. Le général Moreau reçut en même temps celui de rompre la trève et de recommencer les hostilités, si on ne lui livrait pas Philisbourg, que les Autrichiens occupaient sur le Rhin, et les trois places d'Igolstadt, de Neubourg et d'Ulm, qui avaient des ponts sur le Danube, et pouvaient mettre l'armée en péril, si elle se portait en avant ; et que, dans ce cas, le général Moreau était autorisé à conclure un nouvel armistice qui serait commun à l'armée d'Italie. Tout en cédant ces trois places, les Autrichiens offrirent de traiter sur de nouvelles bases.

Le Premier Consul accueillit cette proposition. M. de Cobenzl se rendit à Lunéville, où les conférences ne tardèrent pas à s'ouvrir. Joseph Bonaparte était chargé des intérêts de la France. La négociation marchait, mais l'Angleterre avait réussi à faire désavouer M. de Saint-Julien : elle se flatta d'ajourner encore l'œuvre de la pacification. Lord Minto, qui la représentait à Vienne, demanda à intervenir dans les discussions des intérêts qui se débattaient à Lunéville. Le Premier Consul ne pouvait se méprendre sur l'intention qui dictait cette

que gagner du temps, ce traité ne fut point ratifié par François II.

A Londres, le 8 octobre, le Commissaire du gouvernement français, le citoyen Otto, avait renouvelé les ouvertures qu'il avait faites le 4 septembre et proposait à lord Grenville de négocier une paix séparée entre la France et l'Angleterre ; mais le Ministre anglais refusa de nouveau d'accueillir les offres de la République, sous prétexte que les intérêts de son pays sont liés à ceux des puissances coalisées.

Mais, le 2 novembre, le comte de Cobenzl, nommé plénipotentiaire par l'Autriche pour négocier une pacification générale avec la France, conformément au traité provisoire du 28 juillet précédent, vient à Lunéville, lieu indiqué pour les réunions des conférences (D. L.).

tardive démarche ; il l'accueillit néanmoins ; mais, afin de déjouer l'Angleterre qui ne cherchait qu'à lui faire perdre du temps, il exigea qu'elle se mît au préalable en état de cessation d'hostilités avec la France, comme celle-ci l'était avec l'Autriche : c'eût été assurément de la part de l'Angleterre une preuve d'un véritable désir d'arriver à une prompte pacification. Le ministère britannique, qui avait d'autres vues, refusa l'armistice, tout en persistant dans la demande qu'il avait faite d'envoyer un plénipotentiaire : cet arrangement n'était pas admissible. M. Otto, qui résidait en Angleterre en qualité de commissaire pour l'échange, et qui avait été muni des pouvoirs nécessaires pour négocier la suspension d'armes, en exposa les raisons dans la note qui suit :

« Le soussigné ayant communiqué à son gouvernement la note en date du 29 août, que S. E. lord Grenville lui a fait remettre, est chargé de lui présenter les observations suivantes :

« Des préliminaires de paix avaient été conclus et signés entre S. M. I. et la République française. L'intervention de lord Minto, qui a demandé que sa Cour fût admise dans les négociations, a empêché la ratification de S. M. I.

« La suspension d'armes, qui n'avait eu lieu sur le continent que dans l'espoir d'une prompte paix entre l'empereur et la République, devra donc cesser, et cessera en effet le 24 fructidor, puisque la République n'avait sacrifié qu'à cette espérance de paix immédiate les immenses avantages que lui a donnés la victoire.

« L'intervention de l'Angleterre complique tellement la question de la paix avec l'Autriche, qu'il est impossible au gouvernement français de prolonger plus longtemps l'armistice sur le continent, à moins que S. M. B. ne le rende commun entre les trois puissances.

« Si donc le Cabinet de Saint-James veut continuer de faire cause commune avec l'Autriche, et si son désir d'intervenir dans la négociation est sincère, S. M. B. n'hésitera point à adopter l'armistice proposé.

« Mais si cet armistice n'est point conclu avant le 24 fructidor, les hostilités auront été reprises avec l'Autriche, et le Premier Consul ne pourra plus consentir,

à l'égard de cette puissance, qu'à une paix séparée et complète.

« Pour satisfaire aux explications demandées relativement à l'armistice, le soussigné est chargé de faire connaître à Son Excellence que les places qu'on voudrait assimiler à celles d'Allemagne sont Malte et les villes maritimes d'Egypte.

« S'il est vrai qu'une longue suspension d'armes entre la France et l'Angleterre pourrait paraître défavorable à S. M. B., il ne l'est pas moins qu'un armistice prolongé sur le continent est essentiellement désavantageux à la République française ; de sorte qu'en même temps que l'armistice maritime serait, pour le gouvernement français, une garantie du zèle que mettrait l'Angleterre à concourir au rétablissement de la paix, l'armistice continental en serait une, pour le gouvernement britannique, de la sincérité des efforts de la France ; et comme la position de l'Autriche ne lui permettrait plus alors de ne pas rechercher une prompte conclusion, les trois puissances auraient, dans leurs intérêts propres, des raisons déterminantes pour consentir, sans délai, aux sacrifices qui peuvent être réciproquement nécessaires pour opérer la prochaine conclusion d'une paix générale et solide, telle qu'elle est le vœu et l'espoir du monde entier.

« Londres, 17 fructidor an VIII (4 septembre 1800) ».

Ces raisonnements étaient péremptoires, et le parti à prendre méritait réflexion. Si l'Angleterre ne consentait pas à un armistice spécial avec la France, celui que cette puissance avait conclu avec l'Autriche ne serait pas renouvelé. Le Conseil Aulique, n'ayant aucun moyen de soutenir la guerre, serait obligé de céder, et la paix se trouverait faite sans l'intervention de l'Angleterre. Le gouvernement britannique aperçut le danger ; mais, soit qu'il ne le sentît pas assez fortement, soit qu'il jugeât suffisant d'avoir sauvé les apparences vis-à-vis la Cour de Vienne, il se borna à présenter à la suite d'une note extrêmement diffuse et contournée, un contre-projet d'armistice qui ne laissait à la France aucun des avantages qu'elle devait attendre comme compensation de ceux que retirait l'Autriche de la sus

pension d'armes qu'elle lui avait accordée. C'était assez faire connaître le véritable esprit dont il était animé. Néanmoins le Premier Consul voulut épuiser tous les moyens de conciliation. Il présenta deux modes de traiter à l'Angleterre. Si elle voulait entrer en négociation commune avec l'Autriche, il demanda qu'elle accédât à l'armistice, attendu qu'il n'y avait que cette voie pour établir quelque similitude dans les rapports respectifs des puissances contractantes, et pour donner à chacun le désir et le besoin de finir.

Si, au contraire, l'Angleterre voulait entrer en négociation séparée avec la France, le Premier Consul acceptait le projet d'armistice que présentait le ministère britannique. Il fit plus : pour donner une nouvelle preuve de ses dispositions pacifiques, il prorogea de huit jours la reprise des hostilités ; mais cette modération, ces ménagements ne servirent qu'à faire naître des doutes, des allégations inconvenantes. Il les repoussa par l'organe de son plénipotentiaire, et s'en remit à la voie des armes pour résoudre une question que la diplomatie cherchait à éluder. L'office était ainsi conçu :

« Dans tout le cours de la négociation dont le soussigné a été chargé, il a eu lieu de regretter que le défaut de communications plus directes avec le ministère de Sa Majesté l'ait mis dans l'impossibilité de donner à ses ouvertures officielles les développements nécessaires. Le résultat de ses dernières communications, auxquelles répond la note qu'il a eu l'honneur de recevoir le 20 de ce mois, rend cet inconvénient bien plus sensible encore,

« La première partie de cette note paraissant mettre en doute la sincérité des dispositions du gouvernement français d'entamer des négociations pour une paix générale, le soussigné doit entrer à ce sujet dans quelques détails qui justifient pleinement la conduite du Premier Consul.

« L'alternative proposée d'une paix *séparée*, dans le cas où Sa Majesté n'agréerait pas les conditions d'un armistice général, loin de dévoiler un défaut de sincérité, fournit, au contraire, la preuve la plus forte des

dispositions conciliantes du Premier Consul : elle est une conséquence nécessaire de la déclaration faite par le soussigné le 4 de ce mois. En effet, il a eu l'honneur de prévenir le ministère britannique que, si cet armistice n'est pas conclu avant le 11 septembre, les hostilités auront été recommencées avec l'Autriche, et que, dans ce cas, le Premier Consul ne pourra plus consentir, à l'égard de cette puissance, qu'à une paix séparée et complète. Cet armistice n'a pas été conclu à l'époque indiquée : il était donc naturel de s'attendre éventuellement à *une paix séparée avec l'Autriche*, et, dans la même hypothèse, à une paix également *séparée avec la Grande-Bretagne*, à moins qu'on ne pense que ces calamités, qui accablent depuis huit années une grande partie de l'Europe, doivent se perpétuer, et n'avoir d'autre terme que la destruction morale de l'une des puissances belligérantes.

« Ce n'est donc pas le gouvernement français qui propose à Sa Majesté de séparer ses intérêts de ceux de ses alliés ; mais ayant vainement tenté de les réunir dans un centre commun, et les trouvant séparés *de fait* par le refus de l'Angleterre de déposer, sur l'autel de la paix, quelques avantages particuliers dont la France avait déjà fait le sacrifice, le Premier Consul a donné une nouvelle preuve de ses dispositions en indiquant un autre moyen de conciliation, que le cours des événements amènera tôt ou tard.

« Conformément à l'avis que le soussigné a donné le 4 de ce mois, on a notifié, en effet, la cessation de l'armistice continental à l'époque qui avait été fixée ; mais le contre-projet du ministère britannique, expédié par le soussigné le 8 de ce mois, étant arrivé à Paris le 10, et Sa Majesté ayant paru convaincu que son allié ne se refuserait point à un armistice admissible, le Premier Consul s'est décidé de nouveau à faire retarder de huit jours la reprise des hostilités. Les ordres ont été expédiés sur-le-champ aux armées d'Allemagne et d'Italie ; et dans le cas où ces ordres fussent arrivés trop tard dans cette dernière contrée, et qu'à la suite de quelques opérations militaires, les généraux français eussent eu quelques succès, il leur était ordonné de reprendre la position qu'ils occupaient le jour même du renouvellement des hostilités.

« Le simple exposé de ces faits suffira sans doute pour démontrer que le gouvernement français n'a jamais pu avoir l'intention de masquer, par des négociations

simulées, une nouvelle attaque contre l'Autriche, et qu'au contraire il a apporté dans toute cette négociation la franchise, la loyauté, qui seules peuvent assurer le rétablissement de la tranquillité générale, que Sa Majesté et son ministère ont tant à cœur.

« En vain chercherait-on les preuves d'une intention contraire dans quelques expressions renfermées dans les communications officielles du gouvernement français avec les alliés de Sa Majesté, s'il s'agissait surtout d'une des dernières lettres écrites à M. le baron de Thugut, que le soussigné aurait pu communiquer lui-même, s'il en eût trouvé l'occasion : cette lettre prouverait que le gouvernement français, toujours ami de la paix, n'a paru se plaindre des intentions de la Grande-Bretagne que parce qu'il avait tout lieu de les croire contraires à un système solide de pacification.

« Le soussigné n'est entré dans ces détails que parce qu'à la veille des négociations qui pourraient être entamées, il importe aux Conseils des deux puissances d'être réciproquement convaincus de la sincérité de leurs intentions, et que l'opinion qu'ils peuvent avoir de cette sincérité est le plus sûr garant du succès des négociations.

« Quant au second point de la note que le soussigné a eu l'honneur de recevoir, il doit se référer à sa lettre du 16, par laquelle il a prévenu S. E. lord Grenville qu'il était chargé de donner des *explications satisfaisantes* touchant les principales objections du gouvernement britannique à l'armistice proposé, en le priant instamment de faciliter des communications verbales avec le ministère. Il était donc difficile de croire que le gouvernement français s'en tiendrait, sans *aucune modification*, à ses premières ouvertures : car, dans ce cas, il eût été très inutile de solliciter une entrevue pour donner *des explications satisfaisantes*.

« En parlant des compensations requises pour faire cadrer l'armistice naval avec la trêve continentale, le ministère de Sa Majesté trouve qu'il y a de l'exagération dans la balance établie par le gouvernement français. Une discussion formelle sur cet objet serait sans doute déplacée après les succès variés d'une guerre qui a produit tant d'événements extraordinaires. Il est difficile de douter de l'influence morale de ces événements sur les armées, sur les peuples, sur les gouvernements eux-mêmes, et les inductions qu'on peut en tirer dans le moment actuel paraissent justifier l'opinion

que le soussigné a cru devoir manifester. S'il y a de l'exagération dans cette opinion, elle est partagée par les ennemis de la République eux-mêmes, qui ont tout employé pour prolonger la trêve, et qui ne se sont fait aucun scrupule de se servir même de la voie des négociations simulées pour gagner du temps.

« Les préliminaires signés par M. le comte de Saint Julien et désavoués par sa Cour en sont un exemple mémorable, et il faut bien que la continuation de l'armistice continental soit un *sacrifice* pour la République, puisqu'on a tant fait pour la lui arracher.

« Mais en admettant même l'existence de ce sacrifice, le ministère de Sa Majesté déclare formellement qu'on ne saurait exiger de lui un sacrifice analogue. Il n'appartient certainement pas à la France de juger jusqu'à quel point les engagements pris par Sa Majesté envers ses alliés peuvent gêner ses dispositions à cet égard ; mais le droit de la France de demander le prix du sacrifice qu'elle a fait, et qu'elle est encore prête à faire, est incontestable.

« Le Premier Consul a donné à l'Europe des gages réitérés de ses dispositions pacifiques ; il n'a cessé de les manifester envers les Cabinets intéressés dans cette lutte ; et quand même sa modération relèverait les espérances des ennemis du gouvernement français, elle sera néanmoins toujours l'unique guide de ses actions.

« Malgré cette différence dans la manière de considérer plusieurs questions accessoires et préliminaires de la pacification projetée, le soussigné doit se féliciter de trouver, dans toutes les communications qu'il a eu l'honneur de recevoir jusqu'ici, les mêmes assurances des dispositions de Sa Majesté de travailler au rétablissement de la tranquillité de l'Europe ; et il ne négligera aucune occasion de faire valoir ces dispositions près de son gouvernement. »

« Hereford-Street, 23 septembre 1800 (1er vendémiaire an IX. »

La nouvelle de l'occupation de trois places était arrivée à Paris le 1er vendémiaire. Les députés des départements y étaient réunis, pour la première fois, en corps politique, depuis le 18 brumaire : on s'était sans doute, flatté de pouvoir leur apprendre que la paix était faite. Quoi qu'il en soit, il y avait, ce jour-là, cérémonie publique, tant à cause de l'inaugura-

tion du siècle qui commençait qu'à raison de la translation des restes du maréchal de Turenne, que le Premier Consul faisait placer aux Invalides à côté de ceux de Vauban.

Après la violation des sépultures de Saint-Denis, où le maréchal reposait au milieu des rois, son cercueil avait été enlevé et déposé dans le grenier de l'amphithéâtre de chirurgie, au Jardin des Plantes, où il était encore au départ du général Bonaparte pour l'Egypte. Je me rappelle l'y avoir vu à cette époque, lorsque le général Desaix visita cet établissement : on le montrait avec vénération, quoiqu'il fût confondu avec les autres squelettes qui gisaient dans le grenier. Plus tard, un citoyen respectable ayant obtenu l'autorisation de réunir dans le couvent des Grands-Augustins, qu'il avait transformé en muséum des monuments français, les mausolées échappés aux outrages de Saint-Denis, avait fait transporter dans ce lieu le corps du maréchal de Turenne. C'est là que le gouvernement le fit prendre pour le transférer aux Invalides. L'église avait été disposée pour la cérémonie. Les députés des départements, qui avaient été invités, étaient placés quand le corps du maréchal entra. Les prêtres n'avaient pas encore reparu : il n'y eut ni célébration d'office divin ni pratique religieuse : la cérémonie fut tout en pompe et en discours (1).

(1) Au moment de la violation des tombeaux de Saint-Denis, les restes de Turenne échappèrent à l'outrage, grâce à l'intervention du professeur Desfontaines, qui les réclama à titre de *momie*, pour le Muséum d'histoire naturelle, où ils figuraient encore trois ans après *parmi les collections*. Le Conseil des Cinq-Cents décida alors que ces restes seraient déposés au Musée des Petits-Augustins, dans lequel Lenoir avait réuni un grand nombre de monuments sauvés de la fureur des démolisseurs révolutionnaires. Il était réservé au général Bonaparte de rendre les derniers honneurs funèbres au plus grand homme de guerre du XVIIe siècle, et de lui choisir un lieu de repos, où ces deux héros devaient un jour se réunir.

Suivant l'arrêté du Premier Consul, on enleva le corps du

Lucien Bonaparte, qui était ministre de l'intérieur, monta dans la chaire de l'église : il esquissa à grands traits les malheurs dont la République avait été accablée pendant la tourmente révolutionnaire ; il fit une allusion touchante aux scènes de deuil dont les derniers jours du siècle qui venait de finir avaient été témoins, et mit en parallèle l'exposé succinct des améliorations qui avaient été opérées dans les premiers jours du siècle qui commençait. Il passa ensuite aux espérances que l'on devait concevoir ; mais comme il ne prononçait pas le mot de paix, l'inquiétude ne se dissipait pas. Il en vint enfin à la situation extérieure de la République : un silence profond régnait. L'anecdote du voyage de Duroc, le refus de passeports pour se rendre à Vienne, l'ordre donné, en conséquence, au général Moreau, de dénoncer l'armistice et de reprendre de suite les hostilités, à moins qu'on ne lui remît Ulm, Neubourg, Ingolstadt et Philisbourg, furent écoutés avec une attention inquiète. Le ministre termina en annonçant à l'assemblée qu'au moment où il quittait le château pour se rendre à la cérémonie qui les réunissait, le Gouvernement avait reçu la nouvelle que les places exigées étaient occupées par nos troupes, et l'armistice prolongé. Un mouvement de satisfaction se manifesta aussitôt dans tout l'auditoire : on désirait la paix.

maréchal du musée des monuments français pour le transporter sous les voûtes du Temple de Mars. Cette translation eut lieu le 23 septembre 1800. Un char de triomphe, décoré avec beaucoup de magnificence, traîné par quatre chevaux blancs, contenait le catafalque. Un cheval pie, semblable à celui que montait Turenne, marchait derrière le char, conduit par un nègre vêtu de la même manière que celui qui avait servi le maréchal. On avait déposé sur un brancard couvert de riches draperies l'épée que portait Turenne le jour de sa mort et le boulet qui l'avait frappé. A la réception du corps au Temple de Mars, Carnot plaça une couronne de lauriers sur le cercueil en prononçant ces paroles : « Désormais, ô Turenne ! tes mânes habiteront cette enceinte, ils demeureront parmi les défenseurs de la patrie ; ils embelliront leurs triomphes et participeront à leurs fêtes nationales » (D. L.).

on voyait que le Premier Consul la désirait aussi, on se flattait qu'elle finirait par se conclure. Chacun sortit satisfait.

Le refus qu'avait fait l'Autriche d'accorder des passe-ports au général Duroc, en même temps qu'elle achetait la prolongation de l'armistice à si haut prix, dénotait une irrésolution à laquelle on ne pouvait se méprendre. Il était clair que cette puissance était sous l'influence de l'Angleterre, que celle-ci dominait ses décisions ; mais comme il n'était pas vraisemblable que l'Allemagne s'immolât au bon plaisir de son alliée, il fallait qu'elle s'attendît à être soutenue, ou qu'elle eût un *ultimatum* convenu, passé lequel elle pourrait traiter séparément. A cette occasion le Premier Consul s'expliqua pourquoi M. de Cobenzl était retourné de Lunéville à Vienne pendant le même temps que Joseph Bonaparte était venu à Paris. Ces deux retours avaient eu lieu pendant les lenteurs qui naissaient de ces négociations. Quel que fût cet *ultimatum*, le Premier Consul, qui était prêt, ne pouvait que perdre à prolonger l'armistice. Il se décida à le rompre, comme je l'ai dit, et ordonna aux armées du Rhin et d'Italie de dénoncer la reprise des hostilités. Brune passa le Mincio, et Moreau l'Iser. La bataille de Hohenlinden eut lieu (1) : Moreau occupa Lintz et poussa des postes jusqu'à Saint-Polten, à huit ou dix lieues de Vienne.

(1) Le Congrès de Lunéville tint sa première séance le 9 novembre. Dès le premier jour, il fut facile au plénipotentiaire français de se convaincre des véritables intentions de l'Autriche ; il n'y avait que les armes qui pussent trancher la grande question qui divisait les deux puissances. En conséquence, le traité du 28 juillet n'ayant point été ratifié par l'empereur d'Allemagne, le Premier Consul se décida à brusquer les événements et l'ordre de dénoncer les armistices du 15 juin et du 15 juillet fut expédié aux armées du Rhin et d'Italie.

C'est le 3 décembre 1800 que Moreau gagna la bataille de Hohenlinden. Cette victoire donnait une fête nouvelle pour la paix et décida l'ouverture du Congrès de Lunéville, qui eut lieu le 1er janvier suivant (D. L.).

Le Premier Consul, en apprenant cette victoire, ne douta pas qu'elle ne décidât les Autrichiens à s'expliquer ; et, pour ne pas perdre de temps, dès qu'il eut appris par une dépêche télégraphique que le comte de Cobenzl, qui venait en toute hâte pour reprendre les négociations, venait d'arriver à Strasbourg, il fit partir son frère Joseph pour aller discuter les intérêts de la France à Lunéville.

Joseph n'avait pas dépassé Ligny, qu'il rencontra le comte Louis de Cobenzl, qui arrivait en toute hâte à Paris avec les pouvoirs nécessaires pour conclure cette paix tant désirée.

Joseph revint sur ses pas, ramenant avec lui M. de Cobenzl. Ils descendirent aux Tuileries, où le Premier Consul les reçut l'un et l'autre dans leur habit de voyage. Il entretint le plénipotentiaire autrichien une partie de la nuit, et le fit repartir le lendemain avec Joseph pour Lunéville, où les conférences avaient été indiquées.

Le général Clarke (1), qui faisait déjà tout ce qu'il

(1) Le général Clarke était issu d'une famille irlandaise réfugiée en France avec les Stuarts. Il entra de bonne heure dans la Maison du duc d'Orléans en qualité de secrétaire, ce qui lui valut le grade de capitaine de remplacement au régiment de colonel-général des hussards qui appartenait au duc.

Dans la Révolution, il se plia aux principes politiques de ce prince. Devenu par l'ordre du tableau lieutenant-colonel du 2 régiment de cavalerie, il fut employé sous M. de Custine à l'armée du Rhin, et fit en cette qualité la première retraite de Mayence à Weissembourg. Après le départ de ce général, qui avait été appelé au commandement du Nord, les représentants du peuple élevèrent Clarke aux fonctions de chef d'état-major : mais ces proconsuls, qui, chaque jour, prenaient les déterminations les plus bizarres, le destituèrent presque aussitôt, et le renvoyèrent à vingt lieues des frontières. La Révolution qui avait constitué le Directoire le réhabilita. Clarke fut mis à la tête du bureau topographique de la guerre. Il en dirigeait le travail, et n'ignorait rien de ce qui concernait les dispositions militaires de la République.

Le Directoire, ayant pris ombrage du général Bonaparte, envoya Clarke en Italie, sous prétexte de chercher à ouvrir

pouvait pour acquérir de l'importance, fut envoyé, comme gouverneur, à Lunéville. Sa mission était de donner des dîners et d'écouter. En même temps que le Premier Consul ouvrait des conférences, il donnait une nouvelle vie à tous les genres de travaux publics et particuliers La confiance renaissait ; on ne voyait partout qu'ateliers, que nouvelles entreprises.

des communications avec Vienne. Son objet n'était pas de le faire accréditer, mais d'avoir au quartier général un agent sûr, qui lui rendît compte des dispositions politiques du général en chef.

En conséquence, Clarke passa les monts, et fut momentanément remplacé au bureau topographique par le général Dupont, avec lequel il correspondait. (Je parlerai plus tard de cette correspondance que j'ai eue dans les mains.) Le général Bonaparte ne se méprit pas sur la mission de cet officier. Il chargea son secrétaire Bourrienne de le déjouer, et ne tarda pas à acquérir la preuve de ce qu'il n'avait fait que soupçonner. Il manda l'émissaire, et le fit expliquer. Clarke ne chercha pas à dissimuler ; il avoua tout, et engagea au général de l'armée d'Italie la foi qu'il avait déjà promise au Directoire. Il ne se crut pas néanmoins obligé de renoncer aux rapports qu'il faisait passer à Paris. Il continua de correspondre avec Dupont, auquel il se garda bien de confier la manière dont il avait été accueilli, et lui transmit régulièrement des notes sur les vues et les projets du général en chef. Le Directoire, cependant, ne fut pas longtemps dupe de l'artifice. Le 18 fructidor eut lieu, et Clarke fut destitué. Généreux pour l'observateur en disgrâce, le général Bonaparte le couvrit de sa puissance, et le garda en Italie jusqu'au moment où il repassa les monts. Il l'avait sauvé des rigueurs du Directoire après les négociations de Campo-Formio, il le sauva de l'indigence après les événements de Saint-Cloud. Le 18 brumaire consommé, il le tira d'une petite terre où il vivait près de Strasbourg, et l'appela par le télégraphe auprès de sa personne. Il lui rendit son bureau topographique, le logea, l'établit aux Tuileries, et l'employa dans toutes les circonstances qui pouvaient flatter son ambition. Il le nomma plus tard ambassadeur, le fit gouverneur de Vienne, de Berlin, ministre de la guerre, duc ; enfin, à l'époque du mariage de sa fille, il la dota de sa cassette. Voilà ce que Clarke reçut à ma connaissance de la munificence de l'Empereur. La suite de ces Mémoires nous dira ce qu'il fit au jour du danger pour son bienfaiteur. *(Note dans l'édition originale.)*

L'hiver venait de commencer. Le Premier Consul se rendit à Saint-Quentin pour visiter les travaux du canal souterrain qui doit joindre l'Oise et l'Escaut ; il avait le projet de l'achever. Il se fit suivre du directeur-général des ponts et chaussées, ainsi que de MM. Monge, Berthollet et Chaptal, dont il aimait à être entouré (1). L'abandon des travaux avait entraîné des dégradations énormes ; il fallait faire de nouvelles dépenses qui s'élevaient à des sommes prodigieuses, et les mémoires des gens de l'art faisaient hésiter sur le parti qu'il y avait à prendre : on ne savait s'il convenait de poursuivre les excavations déjà faites, ou si l'on devait reprendre en sous-œuvre une galerie ouverte dans une fausse direction. Le Premier Consul voulut voir les choses par lui-même, et reconnut, en effet, qu'on ne pouvait mener à bien une entreprise conçue sur un aussi mauvais plan. Il abandonna des excavations défectueuses, et fit prendre au canal la direction qu'il a aujourd'hui. La voûte sous laquelle il court est beaucoup moins longue que celle qui devait d'abord le couronner. C'est donc au Premier Consul que la France est redevable de ce canal, dont les départements du nord tirent déjà un si grand avantage.

A son retour de Saint-Quentin, il trouva aux Tuileries le général Bellavène, qui lui apportait le traité de paix que Joseph venait de signer avec M. de Cobenzl. Les stipulations étaient les mêmes qu'à Campo-Formio, et certainement pour que le Premier Consul s'en contentât de nouveau, il ne fallait pas avoir gardé rancune. Les battus paient ordinairement l'amende. Il n'en fut rien dans ce cas-ci : les Autrichiens reprirent leurs limites de Campo-Formio. Le Premier Consul se hâta de ratifier l'ouvrage de son frère, et la nouvelle que la paix était conclue fut transmise partout avec une grande célérité (2).

(1) J'ai cent fois entendu dire à l'Empereur que lorsqu'il avait ces trois personnes auprès de lui, il n'avait plus besoin de rien, il savait tout. *(Note dans la première édition.)*

(2) 9 février 1801, entre la République Française et l'Empereur d'Autriche.

Quelques mois après, l'Autriche accrédita, comme son ambassadeur à Paris, le comte Philippe de Cobenzl, frère du plénipotentiaire, et la France envoya sous le même titre, à Vienne, M. de Champagny, devenu plus tard duc de Cadore, mais qui était alors Conseiller d'Etat.

La paix fut accueillie avec des transports de joie d'un bout de la France à l'autre. Elle rassura les esprits, ramena l'espérance, consolida la tranquillité rétablie dans l'ouest. Personne ne soupçonnait alors que les Cours étrangères seraient bientôt après assez mal conseillées pour se croire plus menacées par la puissance du levier moral dont s'était emparé le Premier Consul, qu'elles ne l'avaient été lorsque l'unique pensée du gouvernement qui l'avait précédé était d'abattre, de renverser les trônes, et que le Directoire, dans la vague inquiétude qui l'agitait, n'entrevoyait de salut que dans la ruine des vieux gouvernements.

L'opinion généralement répandue en France était que la guerre dont on venait de sortir n'avait été entreprise par les étrangers que pour prévenir la propagation des principes républicains, que le Directoire n'avait cessé de chercher à étendre depuis la paix de Campo-Formio. La conduite plus sage qu'avait adoptée le Premier Consul, la modération qu'il venait de montrer dans la victoire, devaient rassurer les alliés. Tranquilles sur les agitations qu'ils redoutaient pour leurs peuples, ils devaient respecter chez les autres ce qu'on ne touchait pas chez eux. Le Premier Consul partageait lui-même cette illusion. Il y croyait d'autant plus, que sachant tout le mal qu'il aurait pu faire à l'Autriche après la bataille de Marengo, il pensait que, si on ne lui tenait pas compte de sa modération, on ne s'exposerait pas du moins à se trouver de nouveau à sa merci.

Jaloux de réconcilier la République avec ses ennemis, le Premier Consul cherchait à renouer des négociations partout où il ne lui paraissait pas impossible d'en ouvrir. Depuis la bataille de Zurich,

la Russie n'avait plus d'armée en campagne contre nous, et cependant elle était encore en état de guerre avec la France. L'empereur Paul régnait. Le Premier Consul imagina de réunir tous ceux des soldats de ce prince que le sort des armes nous avait livrés ; il leur fit rendre leur uniforme national, les arma, les équipa à neuf, et les renvoya. Il remit au général russe chargé de les reconduire dans leur pays une simple lettre, dans laquelle il disait à l'autocrate que, ne voulant pas faire la guerre à sa nation, les braves gens que la fortune avait mis dans ses mains n'avaient plus la chance d'être échangés ; que, dans cet état de choses, il avait résolu de mettre un terme à leur captivité ; que, plein de confiance dans le gouvernement russe, il leur avait rendu les armes qu'ils étaient dignes de porter, et leur laissait la liberté d'en faire l'usage que leur prescrirait leur souverain. Ce procédé, jusqu'alors sans exemple, produisit son effet. L'empereur Paul, qui avait déclaré la guerre à un pouvoir anarchique, n'avait plus de motifs pour la faire à un gouvernement qui proclamait le respect de l'ordre, et ne profitait de ses succès que pour assurer la paix ; aussi envoya-t-il, sans perdre de temps, M. de Sprengporten à Paris, pour remercier le Premier Consul d'un procédé si généreux, et traiter de la paix, qui fut presque aussitôt conclue. Ce fut la première de nos relations avec les étrangers qui eut un plein succès. Les deux pays s'étaient fait la guerre ; mais il n'existait point entre eux de ressentiment national qui s'opposât à un entier rapprochement.

Le Premier Consul désarma complètement, et fit rentrer les troupes dans les garnisons, qu'elles n'avaient pas revues depuis 1792. On licencia, on renvoya chez eux tous ceux de ces braves volontaires que le danger de la patrie avait fait courir aux armes. Enfin le nombre des congés fut tel, que beaucoup de corps se trouvèrent réduits à leurs cadres ; encore ceux-ci n'étaient-ils pas complets. L'armée remise sur le pied de paix, le Premier Con-

sul retira à M. Carnot le portefeuille de la guerre, qu'il confia au général Berthier (1).

(1) Berthier avait quitté le portefeuille de la guerre le 2 avril 1800 pour prendre le commandement *nominal* de l'armée de Réserve. Il fut alors remplacé par Carnot qui lui rendit le portefeuille le 8 octobre 1800 (D. L.).

CHAPITRE V

Paix de Lunéville. — Etat de l'Europe. — Négociations avec l'Angleterre. — Enlèvement de M. Clément de Ris. — Le Premier Consul m'envoie à Tours à ce sujet. — Indices divers. — M. Clément de Ris est rendu à sa famille. Nouvelles d'Egypte. — Préparatifs pour une nouvelle expédition. — Le Premier Consul m'envoie à Brest pour en presser le départ. — Le général Sahuguet. — Machine infernale. — Retour inattendu de l'escadre de l'amiral Ganteaume à Toulon. — Le Premier Consul ordonne une seconde expédition. — Je suis envoyé à Rochefort. — Misérable état de la Vendée. — Instructions du Premier Consul. — Le roi d'Etrurie. — Madame de Montesson. — Assassinat du général Kleber. — Regrets du Premier Consul. — Le général Menou prend le commandement en chef. — Arrivée de l'armée anglaise commandée par Abercromby. — Bataille d'Alexandrie. — Capitulation du général Belliard au Caire. — Capitulation de Menou. — Retour de l'armée d'Egypte. — Améliorations intérieures. — Préliminaires de paix. — Congrès de Ratisbonne. — Lord Cornwallis. — Négociations d'Amiens. — Communications au sujet des affaires d'Italie.

La paix de Lunéville avait contrarié au dernier point les projets de M. Pitt, qui était alors premier ministre d'Angleterre. Il avait déclaré hautement qu'il fallait faire la guerre à la France jusqu'à extinction, et il venait de voir échapper le seul allié qui lui restât. Il entrevit donc qu'à moins de renouer une coalition générale, il fallait se résoudre à voir l'Angleterre conclure sa paix avec la République française. L'empereur Paul régnait en Russie : il avait manifesté l'intention de se rapprocher de la France, et le Premier Consul avait été au-devant de ces heureuses dispositions, qui furent bientôt suivies d'un traité de paix.

La Prusse était inébranlable dans le système de neutralité qu'elle observait depuis la paix de Bâle.

L'Autriche venait, à la suite d'une lutte malheureuse, de déposer les armes. L'Espagne était encore engourdie dans ses vieilles habitudes, et tout à la dévotion de la France. L'Italie entière était au Premier Consul. La Hollande était liée à la France par sa politique et sa révolution. Les autres petites puissances d'Allemagne n'avaient pas encore l'importance militaire qu'elles ont acquises dans la suite.

Dans cet état de choses, M. Pitt se trouvait seul pour soutenir la guerre ; aussi quitta-t-il le ministère, lorsqu'il eut reconnu pour l'Angleterre la nécessité de faire la paix. Mais en s'éloignant des affaires, il se fit donner pour successeur M. Addington, dont tous les sentiments lui appartenaient. Les noms étaient changés ; mais les vues, les maximes restaient les mêmes. On cédait à la nécessité ; on souscrivait une trève avec la résolution bien réfléchie de ne la laisser durer que le temps nécessaire pour renouer une coalition générale contre la France que l'on redoutait, que l'on peignait comme d'autant plus dangereuse pour la sécurité commune, qu'elle avait remis le soin de défendre les intérêts que la Révolution avait créés aux mains du Premier Consul. Le ministère des affaires étrangères de France était, à cette époque, rempli par M. de Talleyrand, homme de beaucoup d'esprit sans nul doute, mais qui, dans cette circonstance, fut tout-à-fait dupe de ses antagonistes, et resta au-dessous de sa réputation d'habileté. J'ai souvent entendu le Premier Consul témoigner son étonnement de n'avoir rien appris par son ministre lors de la rupture du traité d'Amiens, et de la coalition qui ne tarda pas à en être la suite, surtout lorsqu'il eut reconnu que cette coalition ne s'était point formée sans une multitude de démarches particulières dont son ministère aurait dû être informé.

Je reviens aux ouvertures du nouveau ministère anglais. Celui auquel il succédait avait donné ordre de poursuivre et de capturer les bateaux pêcheurs. Cette mesure, qui n'avait d'autre but que d'accroître gratuitement les maux de la guerre, était contraire

à tous les usages. M. Otto prévint le Cabinet anglais que sa présence était désormais inutile, qu'il ne lui restait qu'à quitter le pays où l'on abjurait toutes les dispositions à la paix, où les lois, les usages de la guerre étaient violées et méconnues. La mesure dont il se plaignait fut aussitôt révoquée. Lord Hawkesbury le prévint en même temps que le roi était prêt à renouer les négociations qui avaient été rompues ; que son souverain était disposé à envoyer un ministre plénipotentiaire à Paris.

Le Premier Consul, dont les dispositions étaient toujours les mêmes, accueillit vivement l'ouverture ; mais, convaincu qu'une négociation d'apparat n'était pas la voie la plus expéditive pour résoudre une question difficile qu'avaient encore compliquée huit années de guerre, il proposa ou de suspendre de suite les hostilités, ou même d'arrêter sur-le-champ les articles préliminaires de la pacification. Le ministère anglais accepta le dernier de ces deux moyens, mais il essaya de mettre en avant toutes les prétentions qu'il avait affichées. Les événements qui venaient d'avoir lieu dans le nord de l'Europe, le passage de la flotte anglaise au Sund, la mort inattendue de Paul Ier, lui donnaient de la confiance (1) : il proposa des conditions inadmissibles.

(1) Paul Ier succomba par une révolution de palais et sous les coups de ses assassins, dans la nuit du 24 au 25 mars 1801. Cette nouvelle causa une peine très vive au Premier Consul. N'obéissant qu'au sentiment pénible que lui inspirait cette mort inattendue qui devait avoir une si grande influence sur sa politique, il fit insérer sur-le-champ au *Moniteur* la note que voici :

« Paul Ier est mort dans la nuit du 23 au 24 mars. L'escadre anglaise a passé le Sund le 30. L'histoire nous apprendra les rapports qui peuvent exister entre ces deux événements. » — Ainsi se réunissaient dans sa pensée et le crime du 24 mars, et le signalement, très fondé je crois, de ses auteurs. Les relations amicales de Paul et de Bonaparte avaient pris chaque jour plus de consistance. Bonaparte disait : « J'étais sûr de porter, de concert avec le czar, un coup mortel à la puissance anglaise dans l'Inde. Une révolution de palais renverse tous mes projets. » *(Note de l'édition originale.)*

Le Premier Consul les repoussa en prévenant le Cabinet britannique qu'il désirait la paix, mais qu'il ne la signerait néanmoins qu'autant qu'elle serait honorable et basée sur un juste équilibre dans les différentes parties du monde ; qu'il ne pouvait laisser aux mains de l'Angleterre des pays et des établissements d'un poids aussi considérable dans la balance de l'Europe que ceux qu'elle voulait retenir. Il reconnaissait toutefois que les grands événements survenus en Europe et les changements arrivés dans les limites des grands Etats du continent pouvaient autoriser une partie des demandes du gouvernement britannique ; mais comment ce gouvernement pouvait-il demander pour *ultimatum* de conserver Malte, Ceylan, tous les Etats conquis sur Tippo-Saïb, la Trinité, la Martinique, etc., etc. ?

Les armées française et espagnole avaient envahi le Portugal ; réduite à toute extrémité, la Cour offrait de souscrire les conditions les plus dures. Le Premier Consul, qui ne cherchait dans les avantages remportés sur elle que des moyens de compensation capables de balancer les restitutions que l'Angleterre ferait aux alliés de la France, proposa au Cabinet britannique, tout en acceptant ses arrangements pour les grandes Indes, le *status ante bellum* pour le Portugal d'une part, et pour la Méditerranée et l'Amérique de l'autre. Lord Hawkesbury s'y refusa : il consentit à se dessaisir de la Trinité, mais il persistait à retenir Malte, la Martinique, Ceylan, Tabago, Demerary, Berbice, Essequibo. Ces prétentions s'accordaient peu avec les protestations pacifiques que ne cessaient de faire les ministres anglais ; on releva la contradiction. Ils répondirent : l'aigreur s'en mêla, et il était à craindre que ces récriminations ne fissent évanouir les espérances que l'on conservait encore.

Le Premier Consul voulut prévenir ce fâcheux résultat : il résolut de fixer de nouveau les termes de la question, et précisa les conditions qu'il était prêt à signer : la note de M. Otto était ainsi conçue :

« Le soussigné a communiqué à son gouvernement la note de lord Hawkesbury, en date du 20 juillet. Il est chargé de faire la réponse suivante :

« Le gouvernement français ne veut rien oublier de ce qui peut mener à la paix générale, parce qu'elle est à la fois dans l'intérêt de l'humanité et dans celui des alliés.

« C'est au roi d'Angleterre à calculer si elle est également dans l'intérêt de sa politique, de son commerce et de sa nation ; et si cela est, une île éloignée de plus ou de moins ne peut être une raison suffisante pour prolonger les malheurs du monde.

« Le soussigné a fait connaître, par la dernière note, combien le Premier Consul avait été affligé de la marche rétrograde qu'avait prise la négociation ; mais lord Hawkesbury contestant ce fait dans sa note du 20 juillet, le soussigné va récapituler l'état de la question avec la franchise et la précision que méritent des affaires de cette importance.

« La question se divise en trois points :

« La Méditerranée,

« Les Indes,

« L'Amérique.

« L'Egypte sera restituée à la Porte ; la République des Sept-Iles est reconnue : tous les ports de l'Adriatique et de la Méditerranée qui seraient occupés par les troupes françaises seront restituées au roi de Naples et au Pape.

« Mahon sera rendu à l'Espagne.

« Malte sera restitué à l'Ordre : et si le roi d'Angleterre juge conforme à ses intérêts, comme puissance prépondérante sur les mers, d'en raser les fortifications, cette clause sera admise.

« Aux Indes, l'Angleterre gardera Ceylan, et par là deviendra maîtresse inexpugnable de ces immenses et riches contrées.

« Les autres établissements seront restitués aux alliés, y compris le cap de Bonne-Espérance.

« En Amérique, tout sera restitué aux anciens possesseurs. Le roi d'Angleterre est déjà si puissant dans cette partie du monde, que vouloir davantage, c'est, maître absolu de l'Inde, le vouloir être encore de l'Amérique.

« Le Portugal sera conservé dans toute son intégrité.

« Voilà les conditions que le gouvernement français est prêt à signer.

« Les avantages que retire le gouvernement britannique sont immenses ; en prétendre de plus grands, ce n'est pas vouloir une paix juste et réciproquement honorable.

« La Martinique n'ayant pas été conquise par les armes anglaises, mais déposée par les habitants dans les mains des Anglais, jusqu'à ce que la France eût un gouvernement, ne peut pas être censée possession anglaise : jamais la France n'y renoncera.

« Il ne reste plus actuellement au Cabinet britannique qu'à faire connaître le parti qu'il veut prendre ; et si ces conditions ne peuvent le contenter, il sera du moins prouvé à la face du monde, que le Premier Consul n'a rien négligé, et s'est montré disposé à faire toute espèce de sacrifices pour rétablir la paix, et épargner à l'humanité les larmes et le sang, résultats inévitables d'une nouvelle campagne. »

« 4 thermidor an IX. » (23 juillet 1801).

La réponse de lord Hawkesbury ne fut pas aussi généreuse qu'elle aurait dû l'être. Néanmoins ce ministre annonça que son souverain était décidé à ne retenir de ses conquêtes que ce qui était indispensable pour garantir ses anciennes possessions. Quant à Malte, le roi Georges était prêt à entrer dans des explications ultérieures relativement à cette île, et désirait sérieusement concerter les moyens de faire pour Malte un arrangement qui la rendît indépendante de la Grande-Bretagne et de la France.

La seule difficulté qui embarrassât la première partie de la négociation était levée. On passa à la deuxième. On fit remarquer à lord Hawkesbury que la sûreté des anciennes possessions anglaises en Amérique était loin d'exiger l'extension dont il cherchait à les appuyer, qu'elles avaient leur point central à la Jamaïque. Cette colonie étendue, opulente, forte déjà par sa position, avait été rendue inexpugnable par les travaux dont on l'avait cou-

verte. Vouloir encore conserver les nouvelles acquisitions que l'Angleterre avait faites en Amérique, c'était vouloir s'assurer dans les Indes occidentales la domination absolue qu'elle exerçait déjà dans les Indes orientales. Lord Hawkesbury parut en convenir et offrit de restituer la Martinique, mais avec l'alternative de conserver, dans les Indes occidentales, les îles de la Trinité et de Tabago, et, dans ce cas, déclarer Demerary, Essequibo, Berbice, ports francs, ou de retenir Sainte-Lucie, Tabago, Demerary, Essequibo, Berbice.

Cette alternative était embarrassante.

Si le Premier Consul abandonnait la Trinité, il causait à l'Espagne une perte considérable ; s'il cédait Berbice, Essequibo, Demerary, il faisait tomber sur la Hollande tout le poids des sacrifices exigés pour la paix ; d'une autre part, il livrait à l'Angleterre tout le commerce du continent américain, et portait à l'Espagne un coup plus sensible que celui qui résulterait de l'abandon de la Trinité. Le Premier Consul eût volontiers cédé Tabago pour épargner ses alliés, il offrit même d'y joindre Curaçao. L'Angleterre persistait ; il ne voulait pas, suivant son expression, mettre la paix du monde en balance avec la possession d'une île qui n'avait plus l'importance politique qu'elle avait eue, et souscrivit au sacrifice. Il ne restait plus qu'à s'entendre définitivement sur Malte ; lord Hawkesbury éludait, chicanait sur les termes ; mais enfin il fut convenu que l'île serait remise à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem (1), et que l'évacuation aurait lieu dans le

(1) « Sa Majesté n'a consenti à ne plus occuper l'île de Malte qu'à la condition expresse de son indépendance de la France, ainsi que de la Grande-Bretagne. Le seul moyen d'y parvenir est de la placer sous la garantie ou protection de quelque puissance en état de la maintenir. Sa Majesté ne persistera point à vouloir entretenir une garnison anglaise dans cette île, jusqu'à l'établissement du gouvernement de l'Ordre de Saint-Jean. Elle sera prête au contraire à l'évacuer dans le délai qui sera fixé pour les mesures de ce genre en Europe, pourvu que l'Empereur de Russie, comme protecteur de

délai fixé pour les mesures de ce genre en Europe. Les préliminaires de paix furent ratifiés par les deux gouvernements.

L'administration commençait à respirer. Il n'y avait plus de sacrifices à imposer à la nation, plus de dépenses extraordinaires à demander aux finances. On ne parlait que de réformes, d'économies ; de toutes parts on entrevoyait un heureux avenir. Une aventure étrange vint tout à coup rembrunir ce tableau. On était au mois de septembre 1801 ; un membre du Sénat, M. Clément de Ris, fut enlevé dans une propriété qu'il habitait aux environs de Tours. Une troupe d'hommes masqués s'étaient présentés chez lui, l'avaient jeté sur un cheval, et entraîné dans l'intérieur de la forêt voisine. Madame Clément de Ris était accourue, tout en pleurs, à Tours, demander du secours au préfet ; celui-ci avait rendu compte du fait, et comme l'enlèvement menaçait la tranquillité du pays, et qu'il pouvait être le prélude d'une insurrection, le Premier Consul me chargea de me rendre sur les lieux.

J'arrivai rapidement à Tours ; on était encore plongé dans la stupeur ; on n'avait fait aucune recherche au sujet de M. Clément de Ris. Au bout de quelques jours, son épouse reçut un avis par lequel on la prévenait que, si elle voulait déposer 50,000 francs dans une auberge de Blois ou d'Amboise qu'on lui désignait, elle reverrait son mari. Cette respectable dame n'hésita pas ; elle s'adressa secrètement à ses amis, fouilla dans toutes les bourses, et réunit enfin la somme qu'on exigeait. Je lui avais fait donner l'avis de ne porter que de l'argent blanc. Elle se mit en route avec ses sacs, et se rendit à l'auberge désignée ; mais à la vue de la masse de numéraire qu'elle sortait de sa voiture, un homme s'approcha, et lui dit vivement : « Il n'y

l'Ordre, ou toute autre puissance reconnue par les parties contractantes, se charge efficacement de la défense et de la sûreté de Malte.

(HAWKESBURY.)

a rien à faire aujourd'hui, retournez ; on vous écrira, » et il disparut.

Elle revint à Tours, le désespoir dans le cœur : elle croyait son mari assassiné. Je n'en jugeai pas ainsi ; j'avais appris qu'un médecin de campagne, en faisant la tournée de ses malades, avait rencontré le groupe qui avait enlevé M. Clément de Ris. Saisi lui-même par les ravisseurs, qui craignaient qu'il ne donnât l'éveil, il avait fait route avec le prisonnier, avait été conduit à un gîte où il avait été détenu jusqu'à la nuit, et renvoyé avec les précautions nécessaires pour qu'il ne pût retrouver la trace.

Je l'envoyai chercher. Il me précisa le lieu où il avait rencontré M. Clément de Ris ; mais les ravisseurs lui ayant aussitôt bandé les yeux, il ne put indiquer la direction qu'il avait suivie. Tout ce qu'il put dire, c'est qu'il avait entendu sonner huit heures, à sa gauche, à l'horloge du bourg de Montrésor. Ils étaient arrivés peu de temps après à la station où ils avaient mis pied à terre. On l'avait conduit dans une maison où l'on n'entrait qu'après avoir monté trois marches, on lui avait débandé les yeux, et on l'avait conduit dans une chambre située à main gauche en entrant, où on lui avait servi du pâté, du jambon et des artichauts. Après le souper, une lettre lui avait été remise pour madame Clément de Ris ; on lui avait de nouveau bandé les yeux, on l'avait fait remonter à cheval et mené, à travers mille détours, dans les environs de Montrésor, où il avait été rendu à lui-même. La lettre dont parlait le médecin était celle qui était parvenue à madame Clément de Ris.

Je n'avais pour guider mes recherches que les dépositions de cette dame, dont la tête était troublée par la terreur du danger que courait son mari, et les indications de mon docteur, qui me parut très adroit.

Sa déposition coïncidait avec un fait dont je n'ai pas parlé. On avait trouvé un chapeau dans les environs de Montrésor, et ce chapeau avait été reconnu pour être celui de M. Clément de Ris. J'inter-

rogeai le médecin à ce sujet ; il répondit qu'en effet M. Clément avait perdu son chapeau peu de temps avant d'arriver à la station. Le champ des recherches se trouvait ainsi circonscrit : c'étaient les environs de Montrésor qu'il fallait explorer, sans sortir du rayon dans lequel on pouvait entendre l'horloge. J'avais réuni les brigades de gendarmerie de Loches et de Chinon ; je leur fis distribuer des copies de la déposition du médecin, et je les chargeai de fouiller toutes les maisons isolées dont la campagne est couverte, sur une superficie de deux lieues à peu près.

Un maréchal des logis vint bientôt me rendre compte qu'il était sur la voie. Il avait découvert une maison à laquelle s'adaptaient toutes les circonstances de la déposition du docteur ; il était entré en montant trois marches, il avait pris à gauche, pénétré dans une chambre, et remarqué, à côté des marches de l'escalier, de vieilles feuilles d'artichauts qui paraissaient même y être depuis quelque temps, car elles étaient fanées et à demi couvertes d'immondices ; enfin, on lui avait servi les débris d'un jambon, et il n'y avait que dix jours que M. Clément de Ris avait disparu. Ce maréchal des logis était venu à toutes jambes me rendre compte de ces faits. Mais déjà il était arrivé au préfet, des agents du ministre de la police, M. Fouché. Ces hommes, anciens Vendéens, s'étaient mis tout d'abord en communication avec les ravisseurs de M. Clément de Ris, et leur avaient reproché d'avoir compromis ceux des leurs qui ne voulaient que vivre tranquilles. Ils s'appuyèrent de la déposition que venait de faire le maréchal des logis de gendarmerie, et leur firent voir que leur proie allait leur échapper, que par conséquent ils étaient perdus.

L'effroi prit les ravisseurs ; ils coururent à la maison où était déposé M. Clément de Ris, le retirèrent de son souterrain, le conduisirent les yeux bandés, à quelque distance, dans une forêt ; puis, simulant une escarmouche avec leurs confrères qui arrivaient de Paris, ils tirèrent quelques coups de

pistolet aux oreilles de M. Clément de Ris, et se perdirent dans le bois. Ceux qui se présentaient comme les vengeurs de M. Clément coururent à lui et lui annoncèrent qu'il était libre ; le prisonnier, ivre de joie, arrache son bandeau, les embrasse, et rentre à Tours au moment où l'on désespérait de le voir.

Cet enlèvement compromettait la sûreté publique ; le Premier Consul fut inexorable pour ceux qui l'avaient commis : il voulut que justice fût faite (1). Les informations établirent que la maison signalée par le maréchal des logis était bien celle où avait été déposé M. Clément. Je l'envoyai reconnaître, d'après le rapport que le prisonnier en avait fait. Le trou où il avait été détenu était caché sous un amas de fagots, dans un hangar, près de la grange ; s'il eût été plus grand, il eût probablement aussi reçu le petit médecin. M. Clément de Ris était resté dix jours enseveli dans ce trou, qu'il n'y avait plus qu'à combler pour l'enterrer vivant ; ce qui, peut-être, n'eût pas manqué d'arriver, si madame Clément de Ris avait payé la somme qu'on voulait avoir.

Le Premier Consul, tout en s'efforçant de ramener le règne des lois, n'oubliait pas l'Egypte. Il avait renvoyé, dès le mois de septembre, l'aide de camp qui était venu lui apporter la convention d'El-Arich : et, comme il avait appris les conséquences qu'avait entraînées l'inexécution du traité, il avait prévenu le général Kleber, par le retour de cet officier, de l'époque à laquelle il ferait partir les secours qu'on se proposait de lui envoyer (2). Il ne pouvait en expédier que de Brest ; nous n'avions de vaisseaux de guerre que dans ce port.

L'administration directoriale avait même poussé si loin la négligence, qu'elle avait laissé désarmer la plus grande partie de l'escadre que l'amiral Bruix

(1) Plusieurs jeunes gens perdus par la fréquentation de la mauvaise compagnie se virent conduits à l'échafaud.

(2) Cet aide de camp arriva heureusement à Alexandrie, mais après la mort de Kleber.

avait armée : dix vaisseaux seulement étaient en état de prendre la mer. La flotte espagnole était encore à Brest dans le même état que la nôtre, si le gouvernement de Charles IV ne s'était pas chargé lui même de pourvoir aux plus petits détails de son entretien ; aussi était-elle encore dans un état respectable, quand la nôtre était réduite à la nullité.

Le Premier Consul méditait, dès le mois de septembre, le projet de secourir l'Egypte ; il avait donné ordre de disposer à prendre la mer les six meilleurs vaisseaux de la flotte de Brest, auxquels devaient se joindre les quatre meilleures frégates que l'on pourrait trouver ; il les avait fait choisir et équiper avec une attention particulière, mais il n'avait communiqué à personne la destination qu'il leur réservait ; il attendait les longues nuits d'hiver pour les faire appareiller.

Cependant deux mille hommes d'infanterie, deux cents de cavalerie, deux cents artilleurs, se réunissaient à Brest ; l'arsenal de la marine préparait un matériel considérable en armes, poudre, objet d'armement, plomb coulé, balles, boulets, fer, cuivre, etc. On avait répandu le bruit d'une expédition sur Saint-Domingue ; chacun croyait que ces préparatifs étaient destinés pour la colonie sur laquelle le convoi devait lui-même se diriger. Le Premier Consul me chargea de me rendre à Brest. Je devais veiller à l'exécution des ordres qu'il avait donnés, et remettre le plus jeune de ses frères, Jérôme Bonaparte, à l'amiral Ganteaume, qui commandait l'escadre : c'est de cette époque que date l'entrée de Jérôme dans la marine.

J'avais ordre de ne quitter Brest que lorsque l'amiral aurait appareillé. Il fut longtemps à sortir : les vents, la présence des Anglais, qui croisaient sur Ouessant et communiquaient chaque jour avec la terre, le retinrent deux mois dans ce port. Ces insulaires tenaient encore le réseau de ce vaste système d'espionnage qu'ils avaient tendu à l'époque de la guerre civile sur ces contrées ; il était impossible.

à moins de s'envelopper du plus profond mystère, de leur dérober le plus léger appareillage.

Le départ de Ganteaume eut enfin lieu au déclin d'un jour, pendant lequel le vent semblait vouloir jeter la ville de Brest dans la rade, et avait forcé la croisière anglaise de s'éloigner. Il n'y avait que ce moment pour sortir avec certitude de ne pas être aperçu ni suivi, parce que le calme ne pouvait manquer de ramener les Anglais : aussi le mit-on à profit ; le vent était très bon, mais nos vaisseaux sortirent par une tempête affreuse, qui leur fit éprouver à tous des avaries qu'ils réparèrent en mer. L'amiral Ganteaume avait prévu une dispersion, et avait eu soin de donner à chaque capitaine une instruction secrète qu'il ne devait ouvrir qu'à la mer, et par laquelle il leur indiquait pour premier point de ralliement le cap Finistère, de là le cap Saint-Vincent, puis la pointe sud de l'île de Sardaigne, et enfin la côte d'Alexandrie, en Egypte.

Le général Sahuguet était encore à terre, lorsque les vaisseaux de Ganteaume levaient leurs ancres pour appareiller. Le préfet maritime de Brest, M. Caffarelli, frère de celui qui était mort en Syrie, le pressait de s'embarquer, lui faisant observer que l'escadre ne l'attendrait pas. Le général Sahuguet résistait, et demandait pour les besoins de sa troupe une somme assez considérable, que le préfet maritime n'avait pas le pouvoir de lui donner, et que de plus il savait lui être inutile, puisqu'il avait le secret de la destination de cette escadre, que le général Sahuguet ignorait. La discussion s'échauffait, et le général Sahuguet poursuivait avec chaleur les intérêts de son expédition de Saint-Domingue, où il croyait fermement qu'il allait. M. Caffarelli avait inutilement employé tout ce qui était en lui pour le décider à partir ; mais le général était inébranlable, et déclarait qu'il ne s'embarquerait pas sans argent. Je fus obligé d'intervenir dans la discussion, et nous convînmes, M. Caffarelli et moi, de dire enfin la vérité au général Sahuguet, qui eut un petit mouvement de dépit, et qui partit sans mot dire.

Ganteaume était en mer depuis quarante heures : il n'était survenu aucun incident fâcheux : la flotte anglaise ne paraissait pas, je retournai à Paris par Lorient et Nantes. Ce fut pendant que j'étais à Brest qu'eut lieu l'attentat du 3 nivôse (1). A mon arrivée à Paris, on était encore tout ému de l'explosion de la machine infernale : je pus recueillir jusqu'aux moindres détails de cette tentative criminelle. On donnait ce jour-là à l'Opéra une première représentation de l'*Oratorio* d'Hayden. Le Premier Consul devait y assister : les conjurés prirent leurs mesures en conséquence.

On avait déjà démoli à cette époque beaucoup de maisons sur le Carrousel. Néanmoins l'angle de la rue Saint-Nicaise se trouvait encore en face de la grande porte de l'hôtel de Longueville, en sorte qu'il fallait, en venant des Tuileries au théâtre, tourner à gauche, puis à droite, filer dans la rue Saint-Nicaise, passer dans celle de Malte, et cela coup sur coup : ce qui obligeait les cochers à ralentir le trot de leurs chevaux pour les faire tourner successivement en sens opposé. C'était sur ces délais que nécessiteraient ces détours que les conspirateurs avaient assis leurs espérances de succès.

Le Premier Consul sortit des Tuileries à l'heure ordinaire du spectacle. Il avait avec lui le général Lannes, et, je crois, son aide de camp Lebrun, avec un piquet de grenadiers pour escorte. Il arriva en deux traits à l'angle où était placé la charrette qui portait la machine infernale : son cocher, homme hardi et très adroit, qui avait été avec lui en Egypte, eut l'heureuse pensée de tourner dans la rue de Malte, au lieu de suivre directement la rue Saint-Nicaise. La voiture du Premier Consul se trouva ainsi hors de portée. Dans cet instant, l'explosion eut lieu, elle tua ou mutila une quarantaine de personnes, fit une foule de victimes, mais manqua celui qu'elle devait atteindre : seulement les glaces de la voiture se brisèrent, et le cheval du dernier cavalier

(1) 24 décembre 1800.

de l'escorte fut blessé. Le Premier Consul arriva sans accident à l'Opéra, où le bruit de cet événement se répandit presque aussitôt. La police, surprise, alla aux enquêtes ; mais, pendant qu'elle cherchait, les partis se livraient à des conjectures qui laissaient entrevoir le dessein arrêté de ne laisser échapper aucune occasion de se nuire les uns aux autres.

Les nobles soutenaient que les Jacobins seuls étaient capables d'un tel attentat : qu'ils étaient les seuls qui en voulussent au Premier Consul, et que, si le ministre de la police ne trouvait aucune trace de cette infâme machination, c'est que c'étaient ses anciens complices qui l'avaient ourdie. Ils vantaient à l'appui, la reconnaissance qu'ils devaient au magistrat protecteur qui avait mis fin à leur exil, et les avait réintégrés dans leurs biens. Loin d'attenter à ses jours, ils étaient prêts à verser leur sang pour lui ; enfin ils parlaient tant de leur zèle, de leur dévouement, circonvinrent si bien madame Bonaparte, auprès de laquelle ils avaient un accès facile, que le Premier Consul commençait à ne pas trouver leurs accusations invraisemblables. Une foule de ceux qui l'approchaient contribuèrent encore à accréditer cette opinion. Ils avaient les Jacobins en horreur, et ne manquaient pas d'envenimer les rapports qu'on faisait contre eux. Beaucoup d'entre eux en voulaient personnellement à Fouché (1), et ne négligeaient rien de ce qui pouvait lui nuire. Clarke surtout se déchaîna contre lui avec une violence inexplicable pour tous ceux qui ne connaissaient pas la vieille haine qu'il lui portait. Le Premier Consul, de son côté, n'était pas fort content de son ministre.

(1) Ce fut dans les premiers jours du mois d'avril 1802 que les véritables auteurs de la machine infernale furent mis en jugement. Alors retentirent, dans les tribunaux, les noms de Saint-Réjant, de Carbon, de Joyaut, de La Haye Saint-Hilaire, de Limoléan et de Hyde de Neuville. Le 6 du même mois, ils furent condamnés à la peine de mort. Les deux premiers, qui étaient au pouvoir du Gouvernement, furent exécutés le 21 (D. L.).

Un complot, qui menaçait également sa vie, avait été tramé peu de temps auparavant, et non seulement la police ne le lui avait point signalé, mais il lui était démontré que, sans l'avis que lui donna un homme d'un cœur généreux, il eût été assassiné à l'Opéra. Les meurtriers furent saisis dans le corridor, où ils s'étaient postés pour l'attendre à la sortie de sa loge, qui, dans ce temps-là, était au premier rang en face, entre les deux colonnes qui étaient à gauche, en regardant le théâtre. Il y arrivait par la même entrée que le public. Cette tentative donna l'idée d'ouvrir une entrée particulière qui exista jusqu'à la démolition du théâtre.

Ces deux affaires n'étaient pas les seuls griefs qu'eût le Premier Consul contre l'administration de la police : il se plaignait des désordres de l'Ouest et souffrait impatiemment le brigandage auquel la Bretagne était en proie. Jamais l'audace n'avait été plus loin. On ne se contentait pas de voler les recettes dans les diligences, on allait les saisir à main armée dans les caisses des percepteurs. Les messageries et les courriers ne pouvaient passer d'un lieu dans un autre sans être attaqués et dévalisés. Les choses en étaient venues au point qu'on avait été obligé de mettre, sur l'impériale des diligences, des détachements d'infanterie, et même cette précaution ne les sauva pas toujours. Les hommes sans aveu, que cette ignoble industrie avait rassemblés, étaient le fléau des pays qu'ils parcouraient. Paris, qui aime à distribuer le ridicule, ne voyait dans les mesures destinées à prévenir ces excès que leur côté plaisant, et donnait le nom d'*armées impériales* aux détachements dont les voitures étaient chargées. L'envie, qui ne néglige jamais rien, s'emparait des choses les plus insignifiantes pour nuire à M. Fouché. On allait répétant toutes les vieilles histoires de police, vraies ou fausses, qui avaient eu lieu sous l'administration paisible de M. Lenoir, et le ministre passait de la tête aux pieds par les comparaisons les plus désavantageuses. Sa position était très délicate ; on s'attendait chaque jour à le

voir renvoyer. Le Premier Consul écoutait tout, mais ne se décidait pas. Il eut l'air de se laisser persuader qu'en effet cette entreprise était l'œuvre du parti jacobin, que tout le monde en accusait.

D'un autre côté, beaucoup de gens respectables, qui appartenaient par principes à la Révolution et tenaient au gouvernement consulaire, proposaient de saisir l'occasion pour sévir contre les têtes remuantes que le désordre ne lasse pas. Cette mesure leur présentait un double avantage : elle débarrassait la société d'éléments de discordes interminables et amenait les révélations du parti, si toutefois les coupables se trouvaient dans ses rangs. M. Fouché ne pensait pas qu'ils y fussent ; mais il n'osa combattre le projet, et aida à dresser la liste des individus qui s'étaient signalés par leurs excès. On les arrêta, on les conduisit à Rochefort, où ils furent embarqués pour Cayenne, sans qu'aucun d'eux trouva le moindre appui près de ceux de ses camarades de révolution qui s'étaient arrangés avec le Premier Consul.

On avait rejeté sur ces malheureux tout l'odieux de l'affaire du 3 nivôse ; ils traversèrent la France chargés de l'indignation publique. Je les vis arriver à Nantes. Cette ville était encore exaspérée des scènes révolutionnaires qui l'avaient inondée de sang. Elle les eût mis en pièces, si on n'eût fait prendre les armes à la garnison. Encore peu s'en fallut-il, malgré cet appui, qu'ils ne fussent jetés à la rivière.

Le parti des nobles triomphait. Il avait repoussé jusqu'au soupçon de l'attentat, et débitait gravement que des gentilhommes étaient incapables d'une aussi noire conception.

Les recherches continuaient cependant. Le Premier Consul aiguillonnait le préfet de police, dont le zèle était encore excité par l'inertie dont on accusait son chef. Le cheval qui était attelé à la machine infernale avait été tué sur place, mais n'avait pas été défiguré. A côté du cadavre étaient épars quelques débris de la charrette. Le préfet fit tout recueillir, et manda les divers marchands de chevaux de

Paris. L'un d'eux reconnut celui qui avait péri pour l'avoir vendu et livré dans une maison dont il désigna la rue et le numéro. On suivit l'indication, et le mystère fut découvert. La portière déclara les locataires. On apprit successivement qu'un ancien chef des Vendéens, Saint-Réjant, avait travaillé pendant six semaines, avec plusieurs des siens, à la confection de la machine infernale qu'ils avaient placée dans le tonneau d'un porteur d'eau, où elle avait fait explosion. Les choses compliquées, quelque bien disposées qu'elles soient, échouent toujours dans l'exécution. Le conducteur fit partir trop tard la détente qui devait enflammer l'artifice. La voiture du Premier Consul avait déjà tourné le coin de la rue de Malte, quand l'explosion eut lieu. Cette découverte, quoiqu'il fût trop tard pour atteindre les coupables, eut du moins l'avantage de faire connaître le parti auquel ils appartenaient.

Lorsque j'arrivai de Brest, le Premier Consul était à la Malmaison. Je me rendis auprès de lui. Il me témoigna la satisfaction que lui causait la sortie de Ganteaume. C'était la partie la plus difficile de la mission. Il croyait que l'escadre avait tout fait, puisqu'elle avait triomphé de l'obstacle qui l'arrêtait ; il ne tarda pas à revenir de cette opinion. Dispersée tout en sortant de Brest, l'escadre s'était ralliée au cap Finistère. De là, elle avait doublé le détroit de Gibraltar, et avait passé, sans coup férir, jusqu'au cap Bon. Elle touchait au terme de son voyage, lorsque tout à coup elle vira de bord, et rentra à Toulon au moment où on la croyait dans les eaux d'Alexandrie. Vivement contrarié de cet étrange retour, dont il ne pouvait s'expliquer la cause, le Premier Consul envoya son aide de camp Lacuée à Toulon, avec ordre de faire sortir de nouveau l'escadre, et de lui rendre compte des motifs qui avaient décidé l'amiral à la ramener.

Je fus curieux de les connaître ; j'appris qu'ils tenaient tous aux fausses notions que l'on s'était faites de l'état où était l'armée d'Orient, et des forces que les Anglais entretenaient sur la côte d'Afrique.

Les officiers de la flotte s'étaient imaginés qu'une fois entrés à Alexandrie, ils ne pourraient plus en sortir ; ils craignaient d'être faits prisonniers, et se prévalant de l'avarie que s'étaient faites mutuellement deux vaisseaux en s'abordant, ils ramenèrent l'escadre à Toulon. Ils firent ainsi un trajet triple de celui qui leur restait à franchir pour arriver à leur destination, et coururent vingt fois le danger de donner dans les escadres anglaises, pour éviter la chance de les rencontrer sur une plage dont nous tenions tous les points. Pour surcroît de regret, on sut, dans la suite, qu'ils seraient entrés dans les passes sans coup férir ; aucune croisière ne les observait alors. Tous les vaisseaux anglais s'étaient rendus dans l'Archipel, pour stimuler les Turcs et leur faire faire de nouveaux efforts. L'amiral Ganteaume ne pouvait l'ignorer puisqu'il avait rencontré et pris dans son retour un vaisseau de guerre anglais, qui lui avait fait connaître cet état de choses. Les motifs qu'alléguait Ganteaume étaient misérables. Néanmoins il s'obstina à ne pas reprendre la mer. Il fut impossible de vaincre sa résistance ; quel que fût le mécontentement du Premier Consul, il fallut se résigner et aviser à une nouvelle combinaison pour porter des secours en Egypte.

L'expédition avait réussi à appareiller malgré les vents et les Anglais. Un nouveau convoi pouvait avoir le même résultat. Le Premier Consul ordonna les préparatifs d'une seconde expédition dans le port d'où la première était sortie. Il fit armer six vaisseaux, et les confia au vice-amiral Latouche-Tréville, qui fut chargé d'exécuter ce que Ganteaume n'avait pas fait. En même temps, il m'envoya rassembler et organiser à Rochefort tout ce qui devait être embarqué sur une autre expédition qu'il y formait (1). Je me rendis d'abord à Lorient

(1) Paris, le 11 ventôse an IX de la République Française.
(2 mars 1801.)

« Le chef de brigade Savary partira en toute diligence

où je devais faire mettre à la mer deux vaisseaux neufs, ainsi qu'une frégate, qui se trouvaient dans ce port. Je communiquai mes instructions au préfet maritime, qui était alors le vice-amiral Decrès, depuis ministre de la marine et duc. Il fit appareiller sur-le-champ, et envoya ces bâtiments mouiller à l'île d'Aix, à l'embouchure de la Charente, d'où ils avaient ordre de se réunir à l'escadre que l'on armait à Rochefort.

Je revins à Nantes et traversai la Vendée pour me rendre à Rochefort. Ces malheureuses contrées étaient encore fumantes des incendies qu'elles avaient essuyés. Je n'y vis pas un homme, pas une maison ; des femmes, des enfants, des décombres, voilà tout ce que je trouvai dans un trajet de quinze lieues, à travers la partie la plus riche de ces pro-

pour se rendre à Lorient ; il remettra la lettre du Ministre de la Marine au Préfet maritime. Il restera dans cette ville jusqu'à ce que *l'Argonaute*, *l'Union* et une des trois frégates soient partis pour Rochefort. Il verra tous les jours le Préfet maritime et le contre-amiral Ledoux pour en presser le départ, après quoi il se rendra à Rochefort où il restera jusqu'après le départ de l'escadre. Dans l'un et l'autre port, il m'écrira tous les soirs pour me faire connaître l'état des approvisionnements et de l'armement, quel aura été le vent et l'état des croisières.

« Lorsque l'état des croisières sera douteux, il se mettra lui-même en mer, ou ira sur des caps pour reconnaître lui-même la force et le nombre des vaisseaux.

« Toutes les fois qu'il y aura un événement extraordinaire, il pourra m'expédier un courrier.

« A la seconde dépêche qu'il m'écrira de Lorient, il me fera connaître l'état de situation de tous les vaisseaux en construction, et ce qu'il faudra pour l'activer.

« En arrivant au port, il aura toujours soin de faire une visite au Préfet maritime, au commandant de la place, au Sous-Préfet et au Maire.

« Dans tous les lieux où il séjournera, il prendra des notes sur les principaux fonctionnaires publics et sur l'état de l'esprit public.

« Avant de partir, il verra le Ministre de la Marine. »

BONAPARTE.

vinces, peu auparavant si florissantes ! Elles n'avaient pas une habitation debout. Les champs restaient en friche, les villages étaient, en quelque sorte, ensevelis sous les ronces et les herbes dont leurs ruines étaient recouvertes : les chemins étaient totalement défoncés. De quelque côté que je portasse mes regards, je n'apercevais qu'un vaste tableau de dévastation, qui portait à l'âme. Le jour tombait ; je ne pouvais m'engager la nuit dans des routes aussi mauvaises, je me réfugiai dans une chaumière où l'on avait établi une station de poste. J'y trouvai des prêtres qui revenaient de la Louisiane, où ils avaient été chercher un asile, lorsque la persécution les eut chassés de leur pays. Je fus frappé des soins que leur rendaient les paysans. Ma voiture, mon argent, mon habit, s'éclipsèrent devant leur soutane ; souper, appartement, tout fut pour eux. Ils voulurent bien partager leur repas avec moi ; mais je fus obligé d'attendre le jour sur une chaise au coin du feu.

Enfin, après beaucoup de peine, j'atteignis Rochefort. L'amiral Bruix y était déjà arrivé, ainsi que les deux vaisseaux de Lorient : mais il s'en fallait bien que ceux qu'on armait dans le port fussent prêts à prendre la mer.

Le Premier Consul m'envoyait chaque semaine plusieurs courriers extraordinaires, que je devais lui renvoyer dans le jour avec la réponse à chacune des questions qu'il m'adressait, parce qu'il venait d'apprendre qu'une armée anglaise s'embarquait pour aller attaquer l'Egypte : il me pressait, et pressait l'amiral de ne négliger aucun moyen de hâter l'expédition. Ses lettres, qui formaient quelquefois des cahiers, exprimaient toute la sollicitude que lui inspirait la colonie. Il n'omettait aucun des objets dont elle avait besoin : l'artillerie comme les petites armes, les médicaments comme les projectiles, il indiquait, prescrivait tout : chariots, harnais, pièces de rechange, outils pour tous les genres de professions, étuis de mathématiques, crayons, trousses de chirurgie, instruments de chimie, enfin il n'y avait

pas jusqu'aux menus objets qu'emploient l'ingénieur, le chimiste, le mécanicien, dont il ne se fût occupé. Beaucoup d'entre eux ne se trouvaient ni à Rochefort ni à la Rochelle : j'allai moi-même les chercher à Bordeaux. A force de travail, l'amiral Bruix était parvenu, de son côté, à armer trois vaisseaux et trois frégates. Il les fit appareiller pour l'île d'Aix, où ils se réunirent à ceux qui étaient venus de Lorient.

Cette escadre se trouvait ainsi chargée non seulement d'un renfort important, mais encore de tout ce dont la colonie pouvait manquer pour ses établissements. Le Premier Consul m'avait fait adresser les détachements de toutes armes qui devaient être embarqués, et m'avait prescrit de répartir les hommes et les objets de chaque espèce, de manière que chaque bâtiment eût un nombre égal d'hommes, d'armes, de munitions et de matériel. Ainsi j'avais huit bâtiments ; je devais diviser en autant de parties les corps, les poudres, les munitions, les projectiles, etc., et les distribuer par huitième sur chaque bord. De cette manière, chaque vaisseau portait un peu de tout. En en perdant un, on ne perdait qu'une portion de chaque chose au lieu d'une chose entière qui aurait pu être celle dont la colonie ou l'armée avait le plus besoin.

Cette distribution était inusitée. L'administration de la marine la repoussa vivement. Je rendis compte de cette opposition au Premier Consul, qui trancha impérativement la question ; il me répondit de tenir la main à l'exécution de ses ordres, et me chargea de faire comprendre à l'amiral l'avantage de la division qu'il avait prescrite. Elle nous donnait l'assurance de faire arriver en Egypte une partie de tous les objets dont se composait l'armement, et nous garantissait des conséquences qu'eût pu avoir pour la colonie la perte d'un vaisseau chargé des produits qui lui manquaient.

Je dus envoyer un état détaillé de ce que chaque bâtiment emportait de soldats de chaque corps, d'objets de chaque espèce. Le Premier Consul le trouva bien et le renvoya tel qu'il l'avait reçu. Tout

était prêt ; on se disposait à partir, lorsqu'il m'expédia l'ordre de prendre une corvette qui fût bonne voilière, et de la charger de bois de construction pour l'artillerie ; de roues, de bois de charronnage, d'affûts montés ou disposés, que j'étais autorisé à puiser dans l'arsenal de La Rochelle. Je fus chercher une corvette rapide comme il la fallait ; je la chargeai à comble, je la réunis à l'escadre, et rendis compte de l'état de choses au Premier Consul. Sa réponse ne se fit pas attendre : c'était l'expédition des ordres qu'il avait donnés à Bruix de se rendre immédiatement dans la Méditerranée, où il devait rallier sous son commandement l'escadre de Ganteaume, et faire le plus de diligence possible pour gagner Alexandrie.

C'était assurément un tour de force d'être parvenu, avec les faibles moyens qui restaient à la marine lorsque le Premier Consul avait pris les rênes de l'Etat, à armer onze vaisseaux et sept ou huit frégates dont se composaient les deux escadres. Si ces bâtiments fussent arrivés en Egypte, comme il a été constaté depuis qu'ils pouvaient le faire, la colonie était sauvée. Ils lui portaient au-delà de huit mille hommes de troupe, plus de cinquante mille pièces d'armes, et une foule d'autres objets qui eussent concouru à sa défense. Malheureusement, les difficultés qu'on avait eues à les armer avaient donné à la saison favorable aux appareillages le temps de s'écouler. Les calmes, les vents contraires. survinrent. On fut obligé d'ajourner l'expédition à l'équinoxe d'automne ; mais alors il n'était plus temps, tout était perdu en Egypte, comme nous le verrons bientôt.

Pendant que le Premier Consul pressait l'envoi des secours qu'il destinait à l'armée d'Orient, il ne négligeait rien de ce qui pouvait donner de l'inquiétude aux Anglais. Le Portugal était une de leurs factoreries : il résolut de les en chasser. Il avait deux buts dans cette entreprise, d'occuper un pays avec lequel nous étions encore en guerre, et de pousser les Anglais à envoyer au secours de leur allié les

forces qu'ils destinaient à opérer en Egypte. L'Espagne entra dans ses vues ; elle réunit une armée en Estremadure, et accorda passage par la Biscaye et la Castille aux corps de troupes françaises qui devaient la joindre et la soutenir (1). La réunion eut lieu à Badajoz. Le roi d'Espagne vint lui-même prendre le commandement des forces combinées. Le célèbre Godoy, dont il sera parlé dans la suite de ces Mémoires, commandait en second. Nos troupes étaient sous les ordres du général Leclerc, beau-frère du Premier Consul : elles ne dépassaient pas dix à douze mille hommes de toutes armes. Lucien Bonaparte, qui, peu de temps auparavant, avait quitté le Ministère de l'Intérieur, venait d'être nommé ambassadeur en Espagne, et suivait aussi le roi à l'armée.

Trop faible pour résister aux forces qui marchaient à lui, le gouvernement portugais ne songea qu'à conjurer l'orage. Son allié l'abandonnait à lui-même : il souscrivit la paix qu'on lui dicta, et envoya un ambassadeur au Premier Consul. Ce fut le premier que cette puissance accrédita en France depuis la Révolution.

Cette petite expédition valut à don Godoy, que le

(1) Le Premier Consul avait toujours regardé le Portugal comme une colonie anglaise. Il pensait que l'attaquer c'était nuire à l'Angleterre. Il voulait forcer le Portugal à ne plus favoriser les Anglais dans leurs relations commerciales, et que ce royaume dépendît de lui comme de l'Espagne. Lucien ayant donc été envoyé en qualité d'ambassadeur à Madrid, il seconda le Ministre de Charles IV, dans ses efforts pour porter le roi à faire entrer ses troupes en Portugal. Le roi se détermina à la guerre, elle ne fut pas longue, et se termina presque sans coup férir, par la prise d'Olivenza. Dès le [illegible] juin 1801, le Portugal signa le traité de Badajoz, par lequel il s'engagea à céder Olivenza, Almeida et d'autres petites places à l'Espagne, et à fermer ses ports aux Anglais. Le Premier Consul, mécontent du traité, refusa d'abord de le ratifier : il laissa encore son armée en Espagne, et cette démarche détermina le Portugal à accéder à des changements qui différaient peu du traité primitif (D. L.)

traité de Bâle avait déjà fait prince de la Paix, une extension de faveurs et de crédit dont l'histoire de ses pareils n'avait pas encore présenté d'exemple. Il ramena son roi à Madrid, devint l'homme nécessaire au-dedans comme au-dehors, et ne tarda pas à être l'objet de l'animadversion des Espagnols.

Ce fut à la suite de cette paix que, pour exécuter un des articles du traité de Lunéville, le Premier Consul plaça sur le trône de Toscane le fils de l'infant de Parme, qui avait épousé la fille du roi d'Espagne. Ce prince fut reconnu sous le titre de roi d'Etrurie, et vint remercier le Premier Consul de son élévation. Reçu par le général Bessières, qui était allé à sa rencontre jusqu'à Bayonne, il traversa la France sous le nom de comte de Livourne, qu'il garda pendant son séjour à Paris. Les vieux républicains ne virent pas sans déplaisir cette visite inattendue. Les nobles, au contraire, applaudissaient de toutes leurs forces, et faisaient remarquer la différence qu'il y avait entre le Premier Consul, qui venait de faire un roi, et le Directoire, qui improvisait partout des républiques.

Le malheureux prince était peu propre à recommander les institutions qu'ils chérissaient. Tout en lui accordant un excellent cœur, la nature lui avait accordé peu de moyens, et l'éducation monacale qu'il avait reçue, avait achevé de fausser son esprit. Il passa à la Malmaison presque tout le temps qu'il fut à Paris. Madame Bonaparte emmenait la reine dans ses appartements, et comme le Premier Consul ne sortait de son cabinet que pour se mettre à table, les aides de camp étaient obligés de tenir compagnie au roi et de chercher à l'amuser, car il était incapable de s'occuper. Et en vérité, il fallait de la patience pour écouter les enfantillages qui remplissaient sa tête. On avait sa mesure, on fit venir les jeux qu'on met d'ordinaire dans les mains des enfants : il n'éprouva plus d'ennui. Nous souffrions de sa nullité : nous voyions avec peine un beau et grand jeune homme, destiné à commander à des hommes, qui tremblait à la vue d'un cheval, passait

son temps à jouer à la cachette ou à nous sauter sur les épaules, et dont toute l'instruction se bornait à savoir des prières, à dire son *Benedicite* et ses *Grâces*, chose qu'il faisait à genoux avant de se mettre à table. C'était pourtant à de telles mains qu'allaient être confiées les destinées d'une nation (1) ! Lorsqu'il partit pour se rendre dans ses Etats, « Rome peut être tranquille, nous dit le Premier Con- « sul après l'audience de départ, celui-là ne passera « pas le Rubicon. »

Le séjour que ce prince fit à Paris donna lieu à une inconvenance qui faillit avoir des résultats fâcheux pour celle qui se l'était permise. Madame de Montesson, qui avait épousé secrètement, quoiqu'à la vérité avec la permission du roi, le duc d'Orléans, grand-père de celui d'aujourd'hui, dont elle n'avait cependant jamais porté le nom, s'était sans doute imaginé que la Révolution, en détruisant les titres, avait fait exception spéciale pour celui que jadis elle n'avait pas même eu la permission de prendre : elle s'avisa tout à coup qu'elle était la seule parente que le comte de Livourne eût à Paris, et que, comme telle, elle devait lui faire les honneurs des débris de la bonne compagnie. Il fallait assurément avoir accepté la Révolution dans toutes ses conséquences, pour concevoir la pensée de réunir ce que la capitale renfermait d'émigrés rentrés, d'hommes qui s'étaient élevés par leurs actions, chez une femme qui n'avait d'autre titre que d'avoir su se faire épouser du duc d'Orléans, afin d'y saluer l'infant de Parme, gendre du roi d'Espagne. Madame de Montesson osa davantage : elle invita la famille du Premier Consul, ainsi

(1) Le nouveau roi d'un nouveau royaume fit son entrée à Florence le 12 avril 1801 ; mais l'accueil des Toscans ne ressembla en rien à celui qu'on lui avait fait à Paris ; le peuple ne reçut les deux époux que comme des souverains imposés par la France. Le royaume éphémère d'Etrurie dura à peine six ans ; le roi mourut en 1803, à la fleur de l'âge, et, en 1807, la reine fut chassée de ses Etats par celui même qui lui en avait ouvert l'entrée (D. L.).

que les personnes qui y étaient attachées. Nous y allâmes sans le prévenir, mais nous fûmes vertement réprimandés le lendemain : il s'éleva avec force sur l'inconvenance d'une telle invitation ; et s'il ne sévit pas contre celle qui se l'était permise, c'est, je crois, parce que madame Bonaparte prit les intérêts de madame Montesson, et qu'il avait besoin de ménager tout le monde.

J'ai laissé le général Kleber en Egypte, ayant réparé ses fautes, mais après avoir perdu, pour cela, un monde considérable ; de plus, ayant appris la révolution du 18 brumaire, et ne songeant plus à revenir en France sans l'autorisation du Premier Consul.

Après avoir rejeté le Grand Vizir en Syrie, et après avoir repris le Caire, où le quartier général s'était établi de nouveau, Kleber s'occupait à reconstruire tout ce qui avait été détruit pendant l'occupation momentanée de cette ville par les Turcs. Il était un matin à se promener sur la terrasse de son jardin avec un architecte, M. Protain, membre de la commission, qu'il entretenait de projets d'embellissements à ajouter à sa demeure, lorsqu'il vit sortir de dessous un massif de figuiers un malheureux fellah (paysan) presque nu, qui lui remit à genoux un papier ployé ; l'architecte regardait de l'autre côté de la terrasse, pendant que Kleber déployait le papier : ce fut alors que le misérable lui enfonça dans le cœur un poignard qu'il tenait caché sous sa robe, redoublant les coups jusqu'à ce que Kleber fût tombé (1).

(1) Le 14 juin 1800, le même jour où le brave Desaix était tué à Marengo, Soleyman le frappa de six coups de poignard et le renversa. Il revint ensuite vers Kleber, qui était étendu par terre, et lui fit trois nouvelles blessures. La première avait été mortelle ! L'assassin prit la fuite et se cacha dans le jardin, où on ne tarda pas à le découvrir sous le feuillage d'un nopal touffu. Protain, qui avait repris ses sens, déclara le reconnaître, et plusieurs personnes attestèrent l'avoir vu rôder autour de lieux fréquentés par le général. On lui présenta le poignard ensanglanté trouvé près du cadavre, mais

L'architecte accourut avec sa toise sur l'assassin ; mais, en ayant été blessé lui-même, il ne put le saisir ; ses cris amenèrent du monde, mais trop tard, Kleber expirait. On trouva ce fellah caché dans le jardin, où on l'arrêta. Il fut interrogé, jugé, et condamné à mort : il subit le supplice du poing coupé et de l'empalement avec le même sang-froid qu'il avait mis à exécuter son crime.

il s'obstina à tout nier, et pour lui arracher l'aveu du crime, il fallut lui faire appliquer la bastonnade, suivant l'usage de l'Orient.

Une Commission militaire fut aussitôt nommée pour juger Soleyman et les ulemas de la mosquée d'El-Azhar, qu'il avait dénoncés comme ses complices. Trois de ces prêtres furent arrêtés. Accablés par les déclarations de l'assassin et par les reproches de lâcheté que leur adressait ce fanatique, ils restèrent dans une profonde stupeur. Quant à Soleyman, il ne cessa de se glorifier de son action et d'en faire hommage à Dieu.

Les trois ulemas furent condamnés à avoir la tête coupée ; le tribunal, pour ôter aux autres Musulmans l'envie d'imiter l'action atroce de Soleyman, ordonna que l'assassin aurait d'abord le poing brûlé et qu'il serait ensuite empalé. Son corps, abandonné sur l'échafaud, devait servir de pâture aux oiseaux de proie. L'exécution du jugement fut fixée au jour des obsèques de la victime.

Le jour venu, c'était le 17 juin, les trois ministres furent d'abord décapités. Soleyman resta froid en présence de cette sanglante exécution, et regarda avec une dédaigneuse impassibilité le pieu affilé qui devait servir d'instrument à sa mort. On commença par lui appliquer le poignet sur un brasier ardent : le feu dévora ses chairs sans lui arracher un cri. Il supporta avec le même courage les effroyables douleurs du second supplice. Ses traits se décomposèrent à peine, et lorsque le pal, fixé perpendiculairement, l'eût élevé dans les airs, il promena ses regards sur la multitude et prononça d'une voix sonore la profession de foi des Musulmans : « Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète. »

Soleyman resta vivant sur le pal pendant près de quatre heures : plusieurs fois il avait demandé à boire ; les exécuteurs turcs s'étaient opposés à ce qu'on le satisfît, le moindre breuvage devant sur-le-champ lui donner la mort. Mais, après leur départ, un factionnaire français, pris de pitié, présenta de l'eau

Ce fellah n'était âgé que de dix-huit ou vingt ans au plus. Il était de Damas, et déclara qu'il en était parti sur l'ordre du Grand Vizir, qui lui avait donné la commission de venir en Egypte tuer le Grand Sultan des Français ; que ce n'était que pour cela qu'il avait quitté ses parents. Il avait fait presque tout le voyage à pied, et n'avait reçu du Vizir que l'argent rigoureusement nécessaire aux besoins de ce voyage.

En arrivant au Caire, il avait été faire ses dévotions à la grande mosquée, et ce n'était que la veille du jour de l'exécuter qu'il avait confié son projet à l'un des chérifs de cette mosquée.

Le Premier Consul fut informé de la mort de Kleber. J'étais en service près de lui, lorsque le courrier, qui venait de Toulon avec d'énormes paquets parfumés, me les apporta, aux Tuileries, à dix heures du soir. Tout dormait, et je ne voulus pas réveiller le Premier Consul pour lire, quelques heures plus tôt, des paquets qui venaient d'Egypte ; j'attendis, pour les lui remettre, l'heure à laquelle Bourrienne entrait chez lui : il me fit rester pour ouvrir les paquets, qui contenaient le récit de tout ce qui était survenu en Egypte depuis le départ de l'armée turque. La perte de Kleber eut une grande influence sur l'avenir de la colonie. Le Premier Consul avait déjà oublié ses torts vis-à-vis de lui, et témoigna beaucoup de regrets de le perdre d'une manière aussi malheureuse. Il regardait sa mort comme un événement funeste et malencontreux pour ses projets à venir. Il disait tout haut ce qu'il pensait de Kleber sous ce rapport. Il aurait voulu avoir quelqu'un capable de le remplacer, il l'aurait fait partir sur-

au patient, dans un vase placé au bout de son fusil. A peine Soleyman eut-il bu qu'il expira.

Le squelette de l'assassin de Kleber, apporté en France par le docteur Larrey lors de l'évacuation de l'Egypte, fut donné par lui au Muséum d'histoire naturelle, où il figure encore aujourd'hui (D. L.)

le-champ ; mais l'espèce d'hommes propres à un commandement de cette importance était rare, et, à cette occasion, il témoigna encore des regrets de la perte du général Desaix. Il réfléchit longtemps au choix qu'il pourrait faire ; il m'a même fait l'honneur de m'en parler un jour qu'il paraissait s'être arrêté sur le général Richepanse ; mais il ne le nomma pas, espérant davantage de l'effet que produirait l'arrivée de ses escadres, qu'il croyait encore pouvoir faire partir.

Après la mort de Kleber, on rendit à ce général des honneurs magnifiques, et on lui éleva un monument. Malheureusement le commandement de l'armée revenait, par droit d'ancienneté, au général Menou, homme fort respectable sans nul doute, mais moins militaire que qui que ce soit au monde ; du reste, ne s'en faisant pas accroire, et avouant qu'il ne s'était jamais occupé de le devenir. En outre, un mariage qu'il avait contracté, malgré son âge, avec une femme turque, lui avait donné du ridicule, et l'avait rendu l'objet des plaisanteries des officiers de l'armée, qui ne s'en gênaient même pas devant les Turcs, naturellement graves, et pour lesquels la raillerie est un inconvénient capital, quand elle s'attache à celui qui commande. Indépendamment de ce que le général Menou ne comptait point de gloire dans ses services, il avait à commander une armée gâtée sous ce rapport, et tout à fait intraitable sous celui de beaucoup d'exigences : ce fut donc dans cet état de déconsidération militaire que l'armée anglaise le trouva à la tête de celle qu'elle venait combattre en Egypte (1).

(1) Menou (Jacques-François), était né en 1750, à Boussay-de-Loches, dans la Touraine. Sa famille était noble et ancienne. Son père, capitaine des grenadiers de France, le fit entrer de bonne heure au service, et il avait le grade de maréchal de camp depuis le 5 décembre 1781. Il avait été membre de l'Assemblée constituante, avait voté avec la minorité de la noblesse ; proscrit depuis, sous le règne de la Montagne, il se réfugia dans l'armée républicaine de la Ven-

Cette armée, commandée par Abercromby, après avoir été plusieurs mois à se réunir et à s'organiser au fond de la Méditerranée, dans le golfe de Satalie, arriva enfin à la vue d'Alexandrie, où nos escadres auraient pu entrer pendant deux mois consécutifs, sans y rencontrer une seule voile en croisière. Elle jeta l'ancre dans la rade d'Aboukir, entre Alexandrie et l'embouchure du Nil, et elle prit terre sur la même plage où les Turcs avaient débarqués quinze ou dix-huit mois auparavant. C'est ici que commencèrent une suite de fautes que, dans l'intérêt de l'histoire, il faut détailler.

Quoique, en quittant l'Egypte, le Premier Consul y eût laissé pour instruction de tenir l'armée rapprochée de la côte dans la saison favorable aux débarquements, on n'en avait rien fait : elle se trouvait encore divisée et répandue sur la surface du pays, pour la plus grande commodité des troupes et celle de leurs généraux, sans que rien eût été préparé pour leur concentration. Il arriva de là que l'armée anglaise, en débarquant (1), ne trouva, pour lui dis-

dée, y servit comme général de brigade, et y fut blessé grièvement. Après le 9 thermidor, il fut élevé au commandement en chef de l'armée de l'Intérieur, fut destitué le 12 vendémiaire 1795, traduit devant une Commission militaire et acquitté. Il désira faire les campagnes d'Italie, mais ne put y parvenir. Il fut plus heureux en 1798 ; le général Bonaparte le désigna pour faire partie de l'expédition d'Egypte. Il mourut en 1810 à Venise, où il était gouverneur (D. L.).

(1) C'est le 1er mars 1801 que les Anglais arrivèrent devant la rade d'Aboukir. Mais ils furent forcés de retarder leur débarquement, les vents du Nord et du Nord-Est rendant la mer trop houleuse. Le même jour de l'arrivée de la flotte anglaise, la frégate française *La Régénérée* entra dans le port d'Alexandrie. Elle venait de Rochefort, et portait 200 hommes de la 51e demi-brigade, une compagnie d'artillerie et des munitions. Le brick *Le Lodi*, qui arriva le même jour de Toulon, avait laissé dans le port la flotte de Ganteaume, portant un renfort de 4 à 5,000 hommes, destiné à l'Egypte, ce qui prouvait à l'armée d'Orient que le gouvernement pensait sérieusement à le secourir (D. L.).

puter la plage, qu'un faible corps de la garnison d'Alexandrie, commandé par le général Friant, gouverneur de cette place. Friant se rappelait tout ce qui avait été dit sur celui de ses prédécesseurs qui s'était trouvé dans la même position lors du débarquement des Turcs : soit pour cette raison, soit pour d'autres motifs, il attaqua l'armée anglaise, en fut fort maltraité, et obligé de se retirer après avoir éprouvé inutilement une perte que la position de l'armée rendait importante.

Le général Menou, auquel on avait rendu compte de l'apparition de l'armée anglaise, était enfin parti du Caire après avoir mis plusieurs jours à s'arrêter à un plan d'opérations. Il avait fait marcher en avant le général Lanusse avec une partie de la division qu'avait le général Desaix. Cette division, arrivée après l'échec éprouvé par Friant, attaqua à son tour, et aussi désavantageusement, l'armée anglaise, qui la maltraita de même, et l'obligea de se retirer avec une perte plus considérable encore.

Ces affligeants résultats d'attaques partielles de la part de troupes auxquelles l'intérêt de leur position imposait la loi de n'agir que réunies, n'étaient que la conséquence des mauvaises dispositions du général Menou, qui avait imaginé de porter une partie de ses forces sur la lisière du désert, et de retenir l'autre au Caire, lorsqu'il eût dû tout pousser sur la côte d'Alexandrie (1).

Il arriva enfin lui-même avec le reste de l'armée, fit ses dispositions d'attaque, et livra, sous les murs d'Alexandrie, le 30 ventôse, la bataille qui porte

(1) L'apparition de la flotte anglaise fut connue au Caire le 4 mars ; le général Menou avait jusqu'alors dédaigné les avis qui lui arrivaient de tous les côtés sur cette expédition. Il n'avait même pas voulu que des bâtiments fussent envoyés pour observer les préparatifs des Anglais et surveiller leurs mouvements. Il n'existait sur la côte aucun corps que l'on pût opposer avec succès au débarquement : les places négligées depuis la mort de Kleber n'étaient plus suffisamment approvisionnées (D. L.).

ce nom, et dont la perte décida du sort de l'Egypte(1).

Notre armée aurait été plus forte que l'armée anglaise, sans toutes les pertes que Kleber, d'une part, et ces deux attaques décousues, de l'autre, lui avaient fait éprouver : elle avait une supériorité incontestable en cavalerie et en artillerie. Elle était devenue inférieure en infanterie ; mais ce qui surtout fut nuisible au dernier point, c'est que la plupart des généraux marquants de cette armée excitaient la jalousie ou la défiance du général Menou. Il avait de la peine à se résoudre à appeler au secours de son inexpérience les lumières de ceux qu'il avait longuement offensés. Il fut cependant obligé d'en venir là. Il fit demander un plan d'attaque au général Lanusse, qui le concerta avec le général Reynier. Les dispositions arrêtées furent aussitôt converties en ordre du jour, et tout se prépara pour l'action ; mais Lanusse fut atteint dès les premiers coups. La tentative sur laquelle reposait le nœud de l'action échoua : il ne fut pas possible d'y remédier.

Les corps firent, comme à leur ordinaire, beaucoup de traits de bravoure dont on ne sut point tirer parti. Le général en chef de l'armée anglaise fut tué, et néanmoins notre armée se retira le soir dans les lignes d'Alexandrie, laissant le champ de bataille aux Anglais. Ceux-ci s'approchèrent bientôt de la place, qui, à la vérité, était inattaquable pour les moyens qu'ils avaient apportés avec eux ; mais ils conduisirent le reste de leur campagne de la manière la plus habile.

Le général Menou avait renfermé l'armée dans Alexandrie. Il ne pouvait plus communiquer avec l'Egypte que par la route que suit le canal de Ramanyeh, les Anglais étant maîtres de la mer ainsi que de la presqu'île d'Aboukir. Leurs ingénieurs firent la reconnaissance des rives du canal du grand Alexandre. Ils virent bientôt que cette construction avait été exécutée au moyen de grands travaux à travers le lac Maréotis, qui se trouve sur la droite

(1) 30 ventôse an IX (21 mars 1801).

du canal en allant d'Alexandrie au Nil, et n'est séparé du lac d'Aboukir, et par conséquent de la mer, que par ce même canal, dont les bords servaient de digues à ces deux lacs. Ils reconnurent de même que le lac d'Aboukir était plus élevé que le lac Maréotis, dont les eaux étaient évaporées par le soleil, et couvraient le sol de cristallisations salines. Les ingénieurs anglais, après avoir déterminé le point le plus bas du lac Maréotis, ouvrirent à ce point les deux digues qui formaient les bords du canal, lesquelles existaient depuis sa construction ; et après avoir fait repasser toutes leurs troupes en deçà de la coupure, ils introduisirent les eaux du lac d'Aboukir dans l'ancien lac Maréotis, qui, en peu de jours, s'en remplit jusqu'à la tour des Arabes, à huit lieues à l'ouest d'Alexandrie.

Par cette opération, Alexandrie fut entourée d'un côté par la mer, et de l'autre côté par ce nouveau lac Maréotis : au moyen d'un petit corps de troupes que les Anglais avaient posté pour empêcher le rétablissement de la coupure du canal, et intercepter les communications, ils tinrent l'armée du général Menou bloquée dans Alexandrie, où il y avait heureusement d'immenses magasins.

Les eaux avaient envahi le lac Maréotis au point que, si le général Menou avait eu la pensée de reprendre le chemin du Caire, il n'aurait pu y parvenir qu'en faisant le tour de cette inondation et en passant par la tour des Arabes. Or, il y aurait eu vingt-six lieues à faire dans le désert avant d'arriver à de l'eau potable, et il n'avait point de chameaux de convoi pour emporter de quoi faire ces vingt-six lieues, tandis qu'avant l'introduction des eaux salées dans ce lac, il n'avait que cinq ou six lieues à faire pour trouver de l'eau douce.

Dans cette position, il ne pouvait donc que s'amuser à manger ses magasins. Les Anglais, après avoir pris toutes ces mesures, avaient fait transporter leurs munitions de toute espèce à l'embouchure de la branche du Nil qui se jette dans la mer à Rosette ; ils firent ensuite marcher leur armée sur le Caire,

en remontant le Nil, où ils arrivèrent sans coup férir, et trouvèrent le général Belliard, que le général Menou y avait laissé avec un petit nombre de troupes pour garder cette ville, ses hôpitaux, ses magasins et toute l'administration de l'armée, c'est-à-dire qu'à proprement parler le général Belliard n'était entouré que d'embarras, et n'avait point de soldats. Les choses se trouvaient dans une position inverse de celle où elles auraient dû être.

Menou, avec toute l'armée, était bloqué dans Alexandrie par une petite troupe anglaise qui gardait la coupure du canal, et Belliard était dans une ville ouverte avec tout le matériel de l'armée, et une très petite troupe pour se défendre contre toute l'armée anglaise. Dans cette position, il ne pouvait songer qu'à capituler, et c'est aussi ce qu'il fit. Sa jonction avec le général Menou en devenait plus difficile, et indépendamment de cela il n'y aurait trouvé aucun point pour mettre en sûreté les établissements qu'il eût été forcé d'emmener du Caire ; ajoutez en outre qu'il y eût couru un danger de plus : c'était la rencontre du corps anglais venu de l'Inde par la mer Rouge, et qui pénétra dans la haute Egypte par la route de Qoseyr (1). Belliard, en

(1) On devait craindre, en effet, qu'ils ne parvinssent à y pénétrer, ou que les démarches du Vizir, qui évitait un engagement, n'eussent pour but de laisser aux Anglais le temps d'y arriver et de s'en rendre maitres. C'est alors que Belliard jugea qu'il était urgent de se rapprocher du Caire ; les troupes y rentrèrent le 17, et furent réparties de manière à en défendre toutes les avenues. La position des Français était critique ; disséminés dans tous les forts et sur tous les points de l'enceinte immense du Caire, de la citadelle, de Boulaq, du Vieux-Caire et de Gyzeh, ils avaient à défendre une ligne de 12.600 toises de développement. Il fallait donc à la fois résister aux attaques extérieures, et contenir à l'intérieur une populace nombreuse et fort mal disposée. Les approvisionnements étaient en mauvais état, les caisses vides, les magasins de l'artillerie épuisés ; la peste s'était déclarée au Caire, quelque temps avant la campagne : le nombre des malades qui entraient au lazaret s'élevait jusqu'à 150 par jour.

Dans cette position, et après avoir pris l'avis d'un Conseil de

capitulant, ne fit donc que céder à la nécessité. Il obtint d'être transporté en France avec son monde.

L'armée anglaise ramena sur les bords de la mer toute cette grande ambulance, et arriva tout à propos pour recevoir à composition le général Menou, qui était à peu près à son dernier morceau de pain, et qui ne voulut pas attendre qu'il fût sans ressource, afin d'avoir une meilleure capitulation (1).

guerre, Belliard proposa, le 21 juin 1801, une suspension d'armes ; les conférences durèrent jusqu'au 26, et enfin le 27, il signa un traité d'évacuation dont les principales conditions étaient : l'évacuation de toute la partie de la haute et moyenne Egypte occupée par les Français au moment du traité ; transport des troupes en France avec armes, bagages et munitions, aux frais de l'ennemi et au plus tard dans cinquante jours ; subsistances fournies par les Turcs jusqu'à l'embarquement et par les Anglais jusqu'au débarquement ; escorte fournie à l'armée pour garantir sa sûreté et son libre retour en France ; échange des prisonniers aussitôt après la ratification. Le général Menou jeta les hauts cris à la nouvelle de la capitulation du Caire ; il refusa d'abord de la ratifier ; mais il finit par céder, et les troupes de Belliard s'embarquèrent, emportant avec elles les restes du général Kleber, que l'armée avait tant sujet de regretter, et qu'elle ne voulut pas laisser exposés aux outrages d'une population fanatique (D. L.).

(1) La capitulation définitive fut signée le 31 août. On convint que l'armée française serait transportée en France avec armes, bagages et dix pièces de canon seulement. Une clause du traité portait que les collections particulières, les plans, dessins et manuscrits de la Commission des Arts, restaient au pouvoir de l'état-major anglais. Cet article fut à peine connu, que cette Commission députa vers le général Hutchison trois de ses membres chargés de lui déclarer que, s'il persistait à exiger la remise de leurs dessins, monuments et collections, ils les jetteraient à la mer et dénonceraient à l'Europe l'odieuse violence qui frappait en eux le monde savant. Cette noble démarche eut un plein succès et les admirables travaux de la Commission d'Egypte furent conservés à la France.

L'ennemi trouva à Alexandrie 450 pièces de canon sur les batteries de terre, 80 sur les bâtiments ; 200,000 milliers

D'un autre côté, les Anglais, dont la flotte était au mouillage dans la rade d'Aboukir, étaient impatients de pouvoir la mettre dans le port d'Alexandrie : ils eussent tout accordé pour en finir plus vite. Ainsi se termina cette éclatante entreprise, qu'un puissant génie avait formée pour la régénération de l'Orient. Il en avait plus soigné les moindres détails, que ses successeurs n'en soignèrent les intérêts principaux, où ils ensevelirent leur gloire. Depuis son départ, tout ce qui fut fait en Egypte portait le caractère de la médiocrité, et avait préparé le Premier Consul au dénouement qui devait en être la conséquence. Avec le retour de l'armée d'Orient s'évanouirent les espérances qui étaient attachées à l'occupation de cette colonie.

Malte avait été pris, par capitulation, la saison précédente. Il ne restait plus de moyens de rétablir les affaires d'une expédition qui avait paru devoir changer la face du monde.

Le Premier Consul avait reçu officiellement l'avis de ces événements dans l'été de 1801. Il devenait, par conséquent, inutile de faire partir les escadres de Toulon et de Rochefort. L'on débarqua, au contraire, tout ce qu'elles avaient à bord, et on fit, dans le premier de ces deux ports, les dispositions nécessaires pour y recevoir l'armée d'Egypte, que les Anglais y ramenèrent sur les mêmes vaisseaux qui y avaient transporté la leur. Quoique le Premier Consul eût lieu d'être fort mécontent de ce qui avait été fait, et particulièrement de la conduite qu'avaient tenue plusieurs officiers-généraux de cette armée, il ne laissa échapper aucun mouvement d'humeur contre qui que ce fût, et ne fit rechercher la con-

de poudre, 800 chameaux, 300 chevaux, des magasins considérables de riz, de café et d'huile.

« Si le général Menou, a dit plus tard Napoléon, eût pu se maintenir dans Alexandrie jusqu'au 15 novembre, il eût été délivré par les préliminaires de Londres, et sa position eût été considérée pour quelque chose dans les conditions définitives de la paix d'Amiens (D. L.).

duite de personne. Tous les individus de cette armée eurent toujours une préférence marquée dans les distributions des grâces et dans la nomination aux emplois avantageux, hormis cependant quelques officiers qui avaient fait partie de l'armée d'Italie, et qui s'étaient fait remarquer par leurs mauvais sentiments et leur ingratitude ; encore n'en tira-t-il d'autre vengeance que de les oublier.

J'ai anticipé sur le cours des événements, pour ne pas interrompre la narration des affaires d'Egypte ; je reviens à ce qui se passait en France pendant que le sort des armes décidait de cette colonie. Le Premier Consul se livrait à tous les soins que réclamait la réparation des maux causés par les discordes civiles et par l'anarchie révolutionnaire. Il créait des commissions, faisait réviser les comptes de ceux qui avaient eu des rapports avec les différentes branches de l'Administration ; et, pour la première fois, le Trésor eut des reprises à exercer, au lieu d'être, selon l'usage, constitué débiteur de fournitures incomplètes ou même imaginaires. Le crédit national se ressentit de cette sévérité. Le Conseil d'Etat renfermait à cette époque, un grand nombre d'hommes à talents et d'un patriotisme incorruptible ; la plupart étaient en état de prendre le timon de grandes branches de l'administration et de les bien diriger. Jamais les rouages d'un gouvernement n'avaient mieux obéi à l'impulsion qui leur était donnée ; il semblait que chacun eût mesuré l'abîme où les fautes du dernier gouvernement avaient failli précipiter l'Etat, et se tenait en garde contre de nouveaux écarts. La régularité avait succédé au désordre ; la comptabilité était claire, l'administration était à jour ; la situation du présent faisait bien augurer de l'avenir.

Les préliminaires de la paix avec l'Angleterre ayant été ratifiés à Paris, (1) le Premier Consul envoya

(1) Après de longues négociations interrompues à chaque instant par suite des exigences excessives du Cabinet anglais, mais constamment renouées, grâce à la persévérance du Pre-

un de ses aides de camp, le général Lauriston, les porter à Londres, où ils furent échangés. Le canon des Invalides annonça bientôt cet événement; la satisfaction fut générale, et alla jusqu'à l'ivresse. Les puissances contractantes, la France, l'Espagne et la Hollande d'une part, et l'Angleterre de l'autre, s'étaient engagées à envoyer des plénipotentiaires à Amiens. Nous touchions à une paix générale; les relations extérieures de France travaillaient avec ardeur à l'obtenir.

M. de Talleyrand avait hâté l'exécution des dispositions du traité de Lunéville, d'après lesquelles on devait fixer les indemnités que devaient recevoir les princes de l'Empire qui avaient éprouvé quelques pertes, tant par les concessions faites à la France que par les nouveaux arrangements qui avaient lieu en Allemagne. Il avait fait presser, autant que possible, les opérations de cette assemblée, afin de constater le nouvel ordre de choses. Il lui semblait qu'on ne pouvait terminer trop tôt des difficultés de nature à entretenir l'aigreur et à empêcher la France de consolider sa nouvelle fortune. Ces négociations duraient depuis un an, sans que les prétentions et les intrigues pussent s'accorder. La France et la Russie s'interposèrent pour y mettre fin. Le Premier Consul témoigna sa satisfaction à M. de Laforest, en le nommant son ministre plénipotentiaire à Ratisbonne, où il fut à l'égal de M. de Buller, que la Russie y envoya pour le même objet. Ces deux ministres parvinrent à terminer les travaux de Ratisbonne, qui firent acquérir au Premier Consul une grande influence en Allemagne, par tous

mier Consul et à l'activité de son envoyé Ott, revenu de Londres, les préliminaires de paix purent être signés par ce dernier et lord Hawkesbury, le 1er octobre 1801, au nom de la France et de l'Angleterre.

Il y eut encore de longues discussions entre les plénipotentiaires de la France et de l'Angleterre réunis à Amiens, conformément aux préliminaires du 1er octobre; mais la paix définitive, dite *Paix d'Amiens*, fut enfin signée le 25 mars 1802 (D. L.).

les arrangements nouveaux qui furent placés sous la protection de la France.

C'est à cette époque que commencèrent à circuler des bruits de concussions exercées sur les princes qui avaient des prétentions à émettre. Une foule d'intérêts étaient froissés. Les uns ne voulaient rien perdre, les autres prétendaient tout obtenir. Le mécontentement engendra les propos. Les premiers n'avaient échoué que parce qu'ils n'avaient pas voulu se soumettre au tribut ; les seconds avaient vu accueillir une partie de leurs réclamations, mais ils ne conseillaient à personne d'avoir droit à si haut prix. Ainsi est le monde : le rang ni les distinctions ne changent pas sa nature. A force de répéter ces propos, on réussit à les faire arriver aux oreilles du Premier Consul, que j'ai entendu dans la suite se plaindre vivement à ce sujet. On dit même qu'en 1810 et 1811, on lui donna des preuves de ces concussions, et la liste des sommes qui avaient été perçues illégalement à cette occasion (1). Quoi qu'il en soit, cette négociation de Ratisbonne fut conduite avec une rare habileté, et la marche des affaires prit une tournure favorable.

Les Anglais avaient longtemps balancé à évacuer l'Egypte : ils avaient même ouvertement soutenu la révolte des mameluks ; mais enfin ils avaient cédé aux justes représentations du Sultan, et avaient fait voile pour l'Europe. Un grand nombre d'officiers avaient traversé la France pour se rendre dans leur patrie. Ils avaient été à Paris l'objet des politesses les plus recherchées ; quelques-uns même avaient été admis chez le Premier Consul. Tous avaient pu

(1) Cela ne concernait pas du tout M. de Laforest, qui s'était refusé à accepter la moindre chose sans en prévenir le Premier Consul et sans son agrément. Il avait porté le scrupule jusqu'à lui soumettre l'état des cadeaux d'usage qu'il avait reçus pendant le cours de cette longue mission, état que le Premier Consul approuva, en y ajoutant même des témoignages de sa satisfaction particulière. *(Note dans l'édition originale.)*

se convaincre de la turpitude des contes à l'aide desquels on égarait chez eux l'opinion publique sur l'état de la France et de son gouvernement. Les militaires n'étaient pas les seuls que la curiosité eût conduits sur les rives de la Seine. Un grand nombre de personnages recommandables par le rang qu'ils occupaient dans leur pays, ainsi que par leur caractère et leurs talents personnels, avaient partagé le même empressement.

Les notions que ces hommes de bien répandirent à Londres servirent utilement la politique du Premier Consul ; car on commençait à craindre que les Anglais, qui avaient épuisé toutes les subtilités de leur diplomatie pour éluder la restitution de Malte, ne voulussent plus de la paix. Les plénipotentiaires chargés de la conclure devaient se réunir à Amiens ; mais le ministre anglais n'arrivait pas : on n'était pas sans inquiétude sur les motifs de ce retard inattendu. Le Premier Consul pressa lord Hawkesbury, et lui témoigna son impatience de voir convertir les préliminaires de la pacification en un traité définitif qui pouvait seul consolider le repos du monde. Ses instances, et sans doute le langage des Anglais qui avaient vu la France, triomphèrent de la répugnance du Cabinet. Lord Cornwallis se rendit enfin à Paris. Il fut présenté au Premier Consul, qui le reçut avec une grande distinction, et lui fit donner, à l'occasion des préliminaires, la plus belle fête qu'on eût encore vue. On avait hérité de cette habitude du Directoire, qui improvisait des fêtes à tout propos, et dépensait en concerts, en illuminations, les sommes qu'il n'avait pas.

Les conférences marchaient de front avec les fêtes. La négociation se présenta d'abord sous un aspect fâcheux. Lord Cornwallis, dans une conférence qu'il eut avec Joseph Bonaparte, chargé de négocier pour la France, laissa entrevoir toutes les difficultés qu'allait faire naître la possession de Malte. Néanmoins, comme les préliminaires avaient décidé la question, qu'il ne restait plus qu'à dési-

gner la puissance à qui le soin de garantir l'île serait remis, on vit, sans trop de défiance, transporter la négociation à Amiens. Mais à peine y fut-elle, que le ministre anglais éleva les prétentions les plus inattendues. Il demanda, puisqu'il y avait une *langue française* à Malte, qu'il y en eût une de sa nation. On trancha la difficulté en offrant de stipuler que les deux puissances n'en auraient aucune.

Il témoigna des inquiétudes sur le sort qui attendait l'île. Il demanda que non seulement on désignât la garantie, mais encore qu'on spécifiât la protection en établissant une garnison étrangère à Malte. On lui proposa un moyen simple de parer à tout inconvénient : c'était de rendre l'Ordre à son institution primitive, d'en faire, au lieu d'un Ordre nobiliaire qu'il était devenu par les progrès du temps, un simple Ordre hospitalier tel qu'il était d'abord ; de raser les fortifications dont l'île était couverte, et de la convertir en un grand lazaret, qui serait également ouvert à toutes les nations qui fréquentent la Méditerranée. Cet expédient n'allait pas aux vues de son gouvernement, il s'y refusa. Joseph Bonaparte, que son goût, ses instructions portaient à aplanir les difficultés, présenta un nouveau projet, dans lequel il offrit de mettre l'île sous la protection des grandes puissances de l'Europe. Cette proposition ne fut pas mieux accueillie que les précédentes. L'Angleterre demanda que Malte fût confié à la garde du roi de Naples. Le plénipotentiaire répondit en invoquant l'exécution littérale des préliminaires :

« Ces stipulations, ajouta-t-il, sont devenues une loi primitive de laquelle il n'est permis à aucune des puissances contractantes de s'écarter. Ne pas en vouloir l'exécution, c'est ne pas vouloir la paix. J'ai sacrifié à l'observance religieuse de ce principe plusieurs articles qui n'étaient en rien préjudiciables aux intérêts de la Grande Bretagne. J'ai dû y renoncer sans hésiter, lorsqu'il m'a été démontré qu'ils n'étaient pas rigoureusement compris dans les préliminaires. Comment peut-on exiger aujourd'hui un article qui leur est en

tout point opposé ? Que disent les préliminaires ? que Malte sera rendu à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Le roi de Naples est-il l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem ?

« L'Ordre est-il trop faible ? Le projet lui donne pour garants et protecteurs les principales puissances de l'Europe.

« Les préliminaires se contentent d'une puissance. Le gouvernement français a pensé que le but des préliminaires serait encore mieux rempli par la garantie simultanée des grandes puissances ; qu'elle était plus imposante et plus convenable. Cependant, comme avant tout il veut l'exécution absolue, littérale même, si on l'exige, des préliminaires, il est prêt à leur sacrifier cet article, qu'une espèce de décence politique avait dicté. »

Lord Cornwallis répondit par une contre-note, où, se prévalant du mot *protection*, qui se trouvait dans les préliminaires, et de la haine que les naturels portaient aux chevaliers de Saint-Jean, il insistait sur la nécessité, la convenance de remettre Malte à la garde de Ferdinand IV. Le dénûment de l'Ordre, qui était hors d'état de solder les troupes qu'exigeait la sûreté des forts, quelques paroles échappées au plénipotentiaire français dans les conférences préalables qu'ils avaient eues ensemble à Paris, lui paraissait des motifs suffisants pour persister dans la demande qu'il avait faite. Joseph Bonaparte n'en jugea pas ainsi ; il releva vivement les prétentions du ministère anglais, et demanda l'insertion, au protocole, d'une note que je joins ici :

« Le soussigné a relu avec une extrême attention toutes les pièces de la négociation, sans découvrir aucune trace de la proposition qui aurait été faite par la France, pour la remise de l'île de Malte aux troupes de Sa Majesté sicilienne.

« L'article IV des préliminaires ne peut être interprété de cette manière.

« Lorsque le soussigné eut, pour la première fois, l'honneur de voir lord Cornwallis à Paris, le 24 brumaire, il était loin de penser que leurs félicitations réciproques sur la facilité de terminer la mission qui leur était confiée, pussent être regardées comme des propositions et

des plans de traités. Il n'avait pas encore alors reçu ses pouvoirs ; ce ne fut que le 30 brumaire qu'ils lui furent remis, et le 14 frimaire seulement ils ont été communiqués au ministre britannique. Celui-ci, au contraire, arrivait à Paris muni des instructions de son gouvernement. Dès la première visite, il parla de Malte comme d'un article embarrassant, quoiqu'on fût convenu qu'il y aurait dans cette île une garnison composée de troupes d'une puissance tierce, jusqu'à ce que l'Ordre eût le temps d'organiser sa force armée. L'Espagne parut à lord Cornwallis *inadmissible* comme puissance garante, à cause de son alliance avec la France ; la Russie sembla trop éloignée, et Naples trop faible.

« Le gouvernement anglais, parlant toujours d'une garantie à fournir par la puissance garante, comme d'une base convenue, observa que Naples ne pourrait pas en supporter les frais. Il est possible que le soussigné ait ajouté qu'une considération de cette espèce ne pouvait pas arrêter deux puissances comme la France et l'Angleterre. Au reste, la discussion réelle de tous ces objets fut remise au temps où la négociation serait entamée.

« Dans les conférences qui ont eu lieu à Amiens, dans les protocoles, dans le projet de traité du 14 nivôse (4 janvier), le soussigné n'a jamais énoncé une seule idée qui ait pu faire penser que son gouvernement consentirait à ce que l'île de Malte fût remise aux troupes napolitaines pour être gardée par elles pendant trois ans. Il a proposé au contraire, dans le protocole du 23 nivôse (13 janvier), de mettre Malte sous la protection et garantie des principales puissances de l'Europe, qui auraient fourni chacune deux cents hommes. Cette île se serait ainsi trouvée gardée par douze cents hommes de bonnes troupes, qui auraient été soldées par l'Ordre, lord Cornwallis ayant lui-même observé que les revenus de commanderie mis en réserve pourraient en donner les moyens.

« L'écrit anonyme qui a été remis au soussigné de la part de lord Cornwallis ne porte aucun caractère d'authenticité ; il paraît avoir été rédigé par des mécontents. Ce n'est pas le langage des habitants de Malte, pays qui n'est quelque chose que par l'Ordre : lorsqu'ils connaîtront les articles du traité qui les concernent, ils seront charmés du rétablissement à Malte d'un ordre dont ils deviendront partie intégrante. En admettant que les circonstances exigent une garnison provisoire

et intermédiaire, pour occuper Malte, depuis le moment où les forces britanniques l'évacueront jusqu'à celui où l'Ordre aura formé un corps composé de Maltais et d'étrangers, il est toujours démontré que l'on doit s'écarter le moins possible de l'article IV des préliminaires, qui veut que l'*île soit rendue à l'Ordre ;* cet article prévoit la nécessité d'un puissance garante et protectrice ; les moyens d'exécution sont abandonnés à la sagesse et à la bonne foi des deux gouvernements. Ils doivent faire tout pour que Malte soit à l'Ordre et rien au-delà, rien de ce qui pourrait restreindre sa prérogative, rien de ce qui, au lieu d'offrir un protecteur aux chevaliers, semblerait leur donner un maître, ou diminuerait l'influence exclusive qu'ils doivent avoir à Malte. Le gouvernement français donne, par son projet, pour protecteurs à l'Ordre, l'Angleterre, l'Autriche, l'Espagne, la Prusse, la Russie ; il était difficile que l'Ordre fût relevé avec plus d'éclat, et fût plus efficacement protégé. Pourquoi une garnison de deux mille Napolitains pendant trois ans ? Serait-ce contre des ennemis extérieurs ? La protection des six puissances nommées plus haut est sans doute suffisante. Serait-ce contre les Maltais ? L'Ordre en sera aimé, si les stipulations sont remplies ; ce sera la meilleure défense intérieure qu'on puisse lui donner.

« Mais en convenant de la nécessité d'une garnison, ne fût-ce que pour la sûreté et la police intérieure, faut-il donc trois ans pour former un corps de mille hommes, qui, réunis à quatre cents chevaliers et à six cents Maltais, seront plus que suffisants ? Aujourd'hui que l'on a admis le projet de déléguer la protection et la garantie de l'Ordre aux grandes puissances, sera-t-il fort important, fort convenable que le roi de Naples tienne à Malte garnison pendant trois ans ? Les protecteurs, les protégés, le Grand Maître enfin, de quelque nation qu'il soit, aimeront-ils beaucoup à voir l'Ordre gardé par les troupes du seul prince qui ait des prétentions à faire valoir sur Malte ? Ne serait-il pas plus conforme aux préliminaires, aux convenances, s'il est reconnu qu'il faille une force étrangère à Malte, de faire lever un corps de mille Suisses, dont les officiers, nommés par le landamman actuel, seraient choisis parmi ceux qui n'auraient pas porté les armes dans la guerre actuelle ? Ils finiraient par se fixer à Malte, loin de toute influence étrangère ; dépendants du Grand Maître seul, ils seraient réellement les soldats de l'Ordre, et Malte deviendrait pour

eux une seconde patrie. L'Ordre aurait donc tout à gagner en considération et en indépendance, avec une garnison composée de chevaliers, de Maltais, et d'un corps suisse tel que les autres puissances en ont à leur solde.

« Il résulte des observations ci-dessus que la France n'a jamais consenti à ce que les troupes napolitaines fussent installées à Malte ; à plus forte raison, *que l'île fût remise à Sa Majesté sicilienne, qui fournirait la force nécessaire pour former, conjointement avec les forces maltaises, la garnison des forts principaux pendant l'espace de trois ans.* C'est ce qui a été proposé par lord Cornwallis dans la conférence du 23 nivôse (13 janvier).

« Le gouvernement français, d'après la persévérance de celui d'Angleterre à prolonger pendant trois ans le séjour d'une garnison étrangère dans Malte, et à remettre cette île de la manière la plus formelle, non pas à l'Ordre, mais à Sa Majesté sicilienne, a dû penser, et a bien été fondé à dire que l'on s'écartait des préliminaires ; et l'on sait que ces préliminaires sont les bases de la paix. Si ce langage a paru moins conciliant, ce n'est pas que les dispositions de la France soient changées ; mais lorsque, dans une discussion, l'on a épuisé tous les arguments sans pouvoir se convaincre, il est impossible, d'après la marche naturelle du raisonnement, que chacune des parties ne conclue que l'autre renonce à toute espèce d'arrangement.

« Si l'intention du gouvernement anglais est de maintenir l'Ordre de Saint Jean et l'île de Malte dans une entière indépendance (comme le soussigné aime à se le persuader), il espère que le projet suivant, dans lequel il s'est attaché à éloigner toute influence étrangère, obtiendra l'approbation de lord Cornwallis. Ce projet est sans contredit préférable, sous tous les points de vue, à ceux qui ont été présentés jusqu'ici. Le soussigné ne peut assez insister sur son adoption.

« Si cependant le projet, qui établit une garnison napolitaine à Malte, était irrévocablement adopté par le gouvernement britannique, le soussigné, pour hâter le moment de la pacification, consentirait à l'adopter tel qu'il se trouve rédigé à la suite de cette note.

« Lord Cornwallis verra, dans les deux versions du projet relatif à Malte, l'application du principe que le soussigné vient de développer.

« Il est encore chargé d'insister sur l'insertion au traité de l'article relatif aux Barbaresques, tel qu'il se trouve dans son projet, et sur le concours des puissances

contractantes pour mettre fin aux hostilités que les Barbaresques exercent sur la Méditerranée, à la honte de l'Europe et des temps modernes.

« La seule notification qui leur serait faite à cet égard de la volonté des puissances contractantes, donnerait la paix au commerce des États-Unis, du Portugal, du roi de Naples, et de tous les autres États de l'Italie ; et si quelques nations avaient à redouter la concurrence qui deviendrait plus grande dans le commerce de la Méditerranée, ce seraient sans doute la France et l'Espagne, qui, tant par leur position que par leurs rapports particuliers avec les Barbaresques, ont dans tous les temps le plus de sécurité et d'avantages dans ce commerce. Ce sont donc elles qui feraient le plus grand sacrifice ; mais, dans une question qui intéresse la morale politique et la dignité des nations européennes, pourrait-on se conduire uniquement par des motifs d'intérêt personnel ?

« La force est donnée aux puissances comme aux individus pour protéger le faible ; il serait consolant et glorieux de voir qu'une guerre, qui a produit tant de calamités, se terminât du moins par un grand acte de bienveillance envers toutes les nations commerçantes.

« Cette question se lie d'ailleurs à celle de Malte, et n'en peut être séparée : car si les parties contractantes ne prennent pas sur elles de mettre un terme aux hostilités des Barbaresques, il serait vrai de dire que l'Ordre de Saint-Jean ne peut pas, sans manquer à son engagement primitif, et sans encourir la perte de tous ses biens, cesser lui-même d'être en guerre avec les Barbaresques.

« Les hommes généreux, qui ont fondé les commanderies, ne l'ont fait que pour protéger les chrétiens contre les pirateries des Barbaresques, et tous les publicistes de l'Europe seraient d'accord que l'Ordre de Malte, renonçant à remplir ce devoir, et oubliant ainsi le but de son institution, perdrait ce droit à la possession des biens qui lui ont été concédés pour ce seul usage. »

Un nouvel incident vint compliquer la négociation, et amena une déclaration qui n'eût pas dû être perdue pour l'Angleterre. La question des nouveaux États formés en Italie avait été agitée. Le ministère anglais avait répondu par la déclaration formelle qu'il ne pouvait, entre autres, reconnaître le roi

d'Etrurie. Le Premier Consul essaya de lui faire comprendre l'imprudence d'une telle résolution, et lui adressa, par l'intermédiaire de son négociateur, les observations qui suivent :

« En réponse à la déclaration du Ministre anglais, relativement au roi d'Etrurie, contenue dans le même protocole, et aux déclarations verbales qu'il lui a faites précédemment sur les républiques d'Italie, le citoyen Joseph Bonaparte a annoncé qu'il avait fait connaître à son gouvernement la répugnance qu'aurait S. M. B. à reconnaître le roi d'Etrurie, la République italienne et la République de Gênes.

« La reconnaissance de ces puissances par S. M. B. n'étant d'aucun avantage pour la République française, le plénipotentiaire français n'y insistera pas davantage. Il désire cependant que les observations qu'il va faire soient prises en grande considération par le Cabinet britannique.

« Le système politique de l'Europe est fondé sur l'existence et la reconnaissance de toutes les puissances qui partagent son vaste et beau territoire. Si S. M. B. refuse de reconnaître trois puissances qui tiennent une place aussi distinguée, elle renonce donc à prendre aucun intérêt aux peuples qui composent ces trois Etats. Cependant comment admettre l'hypothèse que le commerce anglais soit indifférent au commerce de Gênes, de Livourne, des bouches du Pô et de la république italienne ; et si son commerce souffre des entraves de ces trois Etats, à qui S. M. B. aura-t-elle à s'en plaindre, la réciprocité qu'elle pourrait exercer étant nulle, puisque les Etats de Gênes, de Toscane et de la République italienne ne font aucune espèce de commerce en Angleterre, mais sont des débouchés utiles et même nécessaires au commerce anglais ? Et si ces trois puissances, frappées de voir qu'elles ne sont pas reconnues par les grandes puissances, font des changements dans leur organisation et cherchent un refuge dans leur incorporation à une grande puissance continentale, S. M. B. se refuse donc aussi le droit de s'en plaindre, et cependant elle ne le verrait pas avec indifférence. On se plaint quelquefois de l'extension continentale de la République française, et comment ne s'augmenterait-elle pas nécessairement, lorsque les grandes puissances mettent les petites puissances italiennes dans la néces-

sité de chercher refuge et protection dans la France seule ?

« La République cisalpine, reconnue dans le traité de Campo-Formio par l'Empereur, ne put cependant jamais obtenir que son Ministre fût reçu à Vienne ; elle continua d'être traitée par ce prince comme si le traité de Campo-Formio n'eût pas existé. Alors, sans doute, vu que la paix générale n'était pas faite, la Cour de Vienne regardait son traité comme une trêve ; mais aujourd'hui que la paix générale est faite, si ces puissances restent incertaines de voir leur indépendance reconnue, elles craindront de voir se renouveler la déconsidération qu'elles ont déjà éprouvée, et sentiront la nécessité de se serrer davantage au peuple français. Le même principe, qui a fait que la France a évacué les trois quarts des conquêtes qu'elle avait faites, a dicté au Premier Consul la conduite de ne se mêler des affaires de ces petites puissances qu'autant qu'il le fallait pour y rétablir l'ordre et y fonder une organisation stable. Sa modération aurait-elle donc à combattre des mesures, nous le disons avec franchise, fausses et mal calculées des autres puissances, ou bien ne considérerait-on la paix que comme une trêve ? perspective affligeante, décourageante pour l'homme de bien, mais qui aurait pour effet infaillible de produire des résultats que l'on ne saurait calculer. »

CHAPITRE VI

Fox à Paris. — La consulte s'assemble à Lyon. — Elle défère la présidence au général Bonaparte. — M. de Melzi, vice-président. — Mariage de Louis Bonaparte. — Paix d'Amiens. — Expédition de Saint-Domingue. — Défaite et soumission de Toussaint-Louverture. — Enlèvement de Toussaint-Louverture. — Détails sur ce chef. — Mort du général Leclerc. — Le général Rochambeau prend le commandement. — Les noirs s'insurgent de nouveau. — Cruautés commises sur eux. — Détails intérieurs. — M. de Bourrienne. — Moyens employés pour le perdre. — Tournée du Premier Consul dans quelques départements. — M. de Meneval. — Discussions ecclésiastiques. — Concordat. — Mécontentements de quelques généraux. — Bernadotte. — Scène chez le général Davout. — Discussions du Code civil. — Tribunat. — Exposition des produits de l'industrie. — Canal de l'Ourcq. — Suppression du Ministère de la Police. — Le général Rapp. — Médiation helvétique. — Intérieur des Tuileries. — Anecdote.

Pendant qu'on travaillait à la dernière paix qui nous restait à conclure, les Anglais de marque continuaient d'affluer à Paris. Un des plus empressés fut le célèbre Fox, membre de l'opposition dans le Parlement anglais. La curiosité de voir le général Bonaparte lui avait fait devancer l'époque de la paix. Le Premier Consul n'éprouvait pas un moins vif désir de s'entretenir avec lui. Il le goûta beaucoup, et je les ai vus souvent passer de longues soirées en conversation tête à tête. M. Fox parut s'être formé une idée juste du caractère du Premier Consul, et avoir conçu de l'affection pour lui. De retour en Angleterre, ayant eu connaissance d'une trame contre sa vie, il lui en fit donner avis, et cet avis fut utile.

Le Premier Consul tourna ses regards du côté de l'Italie. Ce pays était encore dans l'état où l'avait replacé la bataille de Marengo. Il avait un Directoire exécutif, des Conseils, et par conséquent un renouvellement d'élections qui ouvrait la carrière aux intrigues et par suite aux désordres. On venait de décider en France, par un vote national, que la dignité de Premier Consul serait à vie (1) ; on avait reconnu la nécessité de cette mesure pour prévenir les troubles que pouvaient amener quelques ambitions rivales qui s'étaient laissé apercevoir. Le Premier Consul chercha à mettre l'Italie en harmonie avec la France, et fit insinuer à la première d'adopter les modifications que la seconde avait subies, c'est-à-dire de substituer au gouvernement qui la régissait, un Président, un Sénat et un Corps législatif. Il souhaitait que cette transition s'opérât d'une manière insensible, et aurait même désiré aller la diriger lui-même. Mais sa présence était indispensable en France ; il ne pouvait passer les monts, et ne voulait cependant se faire représenter par personne. Il prit un terme moyen ; il fit convoquer à Lyon les députés des départements et villes d'Italie, qui devaient exprimer le vœu de leur pays. Tous accoururent avec un empressement que ne purent arrêter ni le froid, ni la neige qui obstruait les montagnes. Le Premier Consul, de son côté, ne se fit pas attendre. Les Italiens étaient l'objet de son voyage ; il s'occupa d'eux exclusivement. Les débris de l'armée d'Egypte, qu'il avait réunis à Lyon, où il voulait les voir, purent seuls faire un instant diversion. Il reçut toute la députation italienne en audience solennelle, mais par sections composées

(1) La nation française régulièrement consultée sur la question du Consulat à vie, proclama, le 10 mai 1802, par l'organe du Sénat conservateur, Bonaparte, Premier Consul à vie. Il fut constaté que, sur 3.577,259 votants qui se pressèrent autour des registres communaux, 3.568,185 furent pour le Consulat à vie (D. L.).

chacune de quarante députés à la fois, parce qu'il voulait les entretenir de sa sollicitude pour leur pays. Il adressa à chaque section un long discours sur les dangers des révolutions. Il peignit les fatales conséquences qu'entraînent toujours les agitations politiques, la guerre civile, les proscriptions, tous les fléaux qui les accompagnent. Il parla de la nécessité d'oublier les haines, les injures; de se mettre en harmonie avec les peuples voisins pour leur inspirer de la sécurité. Ce langage n'était pas assurément celui d'un conquérant farouche. Il aurait fait honneur aux plus grands philosophes de l'antiquité, et fut parfaitement accueilli.

Les Italiens avaient envoyé à Lyon tout ce que leur pays offrait d'hommes recommandables dans le clergé, la noblesse, la bourgeoisie. Ils semblaient avoir mis une sorte d'orgueil national dans le choix de leurs députés. Ils s'étaient plu à étaler, à la vue de la seconde ville de France, les trésors de leur civilisation.

Le Premier Consul fut fort satisfait de cette assemblée, dont les principes et la composition lui plaisaient. Il revint souvent, dans la suite, sur les sentiments qui l'animaient. Les Italiens, de leur côté, ne furent pas moins charmés du discours qu'il leur avait adressé. Ils furent surtout sensibles à la défense qu'il fit aux Français de s'immiscer dans leurs discussions. Ils ouvrirent leurs séances après plusieurs délibérations, dans lesquelles plusieurs d'entre eux se firent remarquer par leurs talents. Ils acceptèrent le mode de gouvernement qui leur était proposé, savoir, un Président, un Sénat, un Corps législatif et un Conseil d'Etat. La présidence fut déférée au Premier Consul, qui, d'abord, n'accepta ni ne refusa (1).

(1) Parti de Paris le 8 janvier 1802, à minuit, Bonaparte arriva à Lyon le 11. Le 12, la Consulte proclame une nouvelle Constitution cisalpine. Par cette convention, le nom de cisal-

Tout était terminé, les modifications étaient adoptées ; il ne restait plus qu'à dissoudre l'assemblée. Il voulut lui-même en faire la clôture ; il se rendit dans la salle où elle délibérait, et lui dit en italien qu'il prendrait toujours intérêt à la prospérité et au bonheur du peuple qu'elle représentait ; mais que, ne pouvant se livrer tout entier aux soins que réclamait la patrie italienne, il était obligé de se faire suppléer par quelqu'un qui résidât sur les lieux ; qu'en conséquence il nommait M. de Melzi vice-président. Il avait voulu, par ce choix, prouver la sollicitude qu'il portait à la Cisalpine, où il savait qu'on estimait M. de Melzi, dont il faisait le plus grand cas lui-même.

Cette nomination fut accueillie par les plus vifs applaudissements. L'assemblée se sépara ; les députés retournèrent chez eux, et le Premier Consul revint à Paris.

Il avait, peu de jours avant de se rendre à Lyon, uni son frère Louis à mademoiselle Hortense Beauharnais, et donné, à cette occasion, une nouvelle preuve de l'austérité de ses principes religieux. Il s'était marié lui-même pendant la Terreur. Sa sœur Caroline avait été unie au général Murat dans l'intervalle qui s'écoula du 18 brumaire à la bataille de Marengo. A l'une comme à l'autre de ces premières époques, l'exercice du culte était proscrit. Il n'était pas encore toléré à celle dont je parle ; les temples présentaient toujours le même état de profanation. Aussi le mariage de Louis fut-il célébré, suivant ce qui se pratiquait alors, dans la maison particulière du Premier Consul, rue de la Victoire, à la Chaussée d'Antin. Un prêtre vint y donner la bénédiction nuptiale aux deux jeunes époux. Le Premier Consul profita de l'occasion pour faire bénir l'union de sa sœur Caroline, qui n'avait pas été mariée devant l'église, pensant sans doute que ce grand

pine est supprimée et remplacée par celui de *République italienne.*

Le 26, Bonaparte en est nommé Président (D. L.).

acte de la vie devait être sanctionné par la religion, après avoir été consenti devant le magistrat. Quant à lui, il s'en abstint ; ce qui nous fit faire quelques réflexions (1).

Il ne se trouvait ainsi lié à Joséphine que par l'acte civil, lien susceptible d'être annulé, conformément aux dispositions de la loi sur le mariage. La discipline ecclésiastique n'avait donc rien à voir à son divorce, quelles qu'aient été ses prétentions en 1810.

L'hiver touchait à sa fin ; les plénipotentiaires avaient enfin triomphé des répugnances du ministère anglais. Ils avaient clos leurs discussions et s'étaient rendus à Paris. Du 11 au 19 vendémiaire an X, la paix avec la Russie et celle avec la Porte, les préliminaires de Londres et la paix de Badajoz avec le Portugal, furent publiés à Paris. Le 18 brumaire suivant, la paix générale était rétablie et fut célébrée avec une grande pompe. C'était, des travaux du Premier Consul, celui qui causait le plus de joie, et auquel se rattachaient le plus d'espérances. Les réjouissances publiques attestèrent l'allégresse qu'il avait répandue partout (2).

(1) Le mariage de Louis eut lieu le 4 janvier 1802, celui de Murat s'était fait le 20 janvier 1800 (D. L.).

(2) Cet événement amena, comme je l'ai déjà dit, le changement du Ministère en Angleterre. Rien n'avait pu vaincre les répugnances de M. Pitt à se rapprocher de ce qu'il persistait à appeler la Révolution française ; aussi se retira-t-il du Ministère ; mais il fit nommer à sa place M. Addington, qui était sa créature et ne devait se conduire que d'après ses directions. M. Pitt ne renonçait pas à l'espérance de renouer une coalition, et il fut y travailler dans l'ombre de sa retraite. Il avait surtout besoin de quelques mois de repos pour se mettre en rapport avec les Ministres des puissances qui avaient été successivement placées dans la nécessité de faire la paix avec la France. Il fondait ses espérances principales sur la Russie, et ce fut la paix conclue entre la France et cette puissance qui le força de consentir à la paix de l'Angleterre et de la France ; aussi mit-il un soin infini à obtenir une copie du traité conclu entre Paul et le Premier Consul ;

L'Angleterre accrédita lord Withworth à Paris, et le Premier Consul choisit, pour le représenter à Londres, le général Andréossi. Nous étions, pour la première fois depuis l'origine de nos troubles, en paix avec le monde entier ; la République française était universellement reconnue, et tout cela était le fruit de la modération et de l'habileté ; aussi jamais chef de gouvernement n'a excité une admiration aussi générale, aussi profondément sentie, que celle qu'obtint le Premier Consul à cette époque.

La paix nous remit en possession du petit comptoir que nous avions dans les Indes orientales, et toutes nos colonies d'Amérique nous furent rendues. Les Hollandais perdirent Ceylan. Quelques autres stipulations moins importantes eurent lieu.

La reprise de possession des colonies où la liberté des nègres n'avait pas anéanti le travail, n'éprouva aucune difficulté. Il n'en fut pas ainsi de Saint-Domingue, la plus riche de nos colonies avant la Révolution ; elle était devenue le plus funeste présent qu'on pût faire à la France. Il fallut cependant se disposer à y faire passer des troupes ; l'intérêt de la métropole le demandait, ainsi qu'une foule de familles ruinées par les désordres auxquels la colonie avait été en proie. Elles s'imaginaient qu'elles rentreraient en possession des biens qu'elles avaient perdus, comme l'on rentre dans un château que l'on a momentanément quitté ; et, dans leur impatience de voir l'expédition mettre à la voile, elles se plaignaient qu'on prolongeât gratuitement l'indigence dans laquelle elles étaient tombées. Le Premier Consul ne se laissa pas imposer par ces clameurs. Il n'entreprenait rien à la légère. Il voulut, avant

il se la procura d'abord à Paris par des infidélités, et ensuite par des moyens semblables à Pétersbourg. Ce fut lorsque la confrontation de ces deux pièces ne lui eut plus permis de douter qu'on ne le trompait pas, qu'il traça de nouveaux plans pour l'avenir. *(Note de l'édition originale.)*

de faire appareiller, étudier Saint-Domingue, comme il avait étudié l'Egypte avant de prendre terre au Marabout.

Il s'occupa plus d'un mois à recueillir des renseignements sur ce pays, auprès de tout ce qui avait été employé dans les Antilles comme militaires, comme administrateurs ou planteurs. La position lui importait peu ; il faisait appeler à la Malmaison tout ce qui pouvait lui donner quelques lumières. Je l'ai vu garder des heures entières dans son cabinet des commis subalternes de la marine qu'on lui avait indiqués comme des hommes qui avaient des notions positives sur Saint-Domingue. C'est à cette occasion qu'il connut plus particulièrement M. de Barbé-Marbois, qui avait été intendant général de cette colonie, et était alors Conseiller d'Etat. Il le goûta, et à la mort de M. Dufresne, il le nomma directeur, et quelques mois après ministre du trésor. Il ne changea cependant la dénomination, du moins je le crois, que pour faire entrer M. Marbois au Conseil, et pouvoir travailler avec lui, sans exciter la jalousie des autres Conseillers d'Etat qui étaient placés à la tête des diverses branches de l'administration.

Le Premier Consul ne négligeait rien, comme je l'ai dit, pour acquérir les lumières dont il avait besoin sur Saint-Domingue ; il employait les journées à les recueillir, et passait une partie de la nuit à expédier les ordres qu'exigeait l'expédition ; il avait demandé à Charles IV de lui prêter son escadre, qui était encore à Brest, pour faire un voyage à Saint-Domingue avant de rentrer dans les ports d'Espagne, et le roi l'avait mise à sa disposition. Celles qui, de Rochefort et de Toulon, avaient dû faire voile pour l'Egypte furent de nouveau mises en état d'appareiller, ainsi que tout ce qui avait été amené à Brest et à Lorient. On assembla en outre un grand nombre de transports, et on embarqua sur ces divers bâtiments, non pas une simple expédition d'occupation, mais une véritable armée. L'escadre mit

à la voile (1) pour se rallier au Cap-Français, capitale de Saint-Domingue, où elle arriva sans accident.

Cette armée renfermait une foule d'hommes qui avaient témoigné le désir de faire partie de l'expédition ; elle comptait aussi beaucoup de ces esprits remuants et inquiets pour qui l'état de paix est insupportable, et qui ne se trouvent bien que là où ils ne sont pas. De tels éléments étaient plus propres à conquérir qu'à conserver, à faire un établissement durable sur une terre qui n'avait besoin que d'espérances et de consolations ; aussi Saint-Domingue fut-il traité en ennemi. Le Premier Consul avait renvoyé à Toussaint-Louverture ses deux fils, qui faisaient leur éducation à Paris. En même temps, il lui avait adressé une lettre dans laquelle il le félicitait de la prospérité qu'il avait maintenue dans l'île, et lui annonçait qu'il ne pouvait plus être un homme ordinaire, que le gouvernement saisirait avec empressement l'occasion de lui témoigner le cas qu'il faisait de ses services, et lui renvoyait ses enfants comme une première marque de l'estime qu'il lui portait.

Arrivée à la vue du Cap, l'escadre détacha une division sur Port-au-Prince. Toussaint était absent ; Christophe commandait la place. Il hésita d'abord, chercha à gagner du temps ; mais il revint bientôt à sa férocité naturelle, et livra le Port aux flammes. On débarqua, on occupa la ville ; mais en se retirant, les nègres semèrent partout les ravages et l'incendie. On se mit à leur suite, on les serra dans les mornes ; les uns cédèrent, les autres persistèrent à courir la fortune de Toussaint, avec lequel ils furent défaits à la Crête-à-Pierrot. Hors d'état de continuer la guerre, le gouverneur traita (2). Le général Leclerc

(1) L'expédition sortit des ports de France le 14 décembre 1801 ; elle était en vue du Cap le 1er février 1802.

(2) D'après cette convention, la colonie était remise aux troupes envoyées de la métropole pour l'occuper, et Toussaint et les siens devaient se retirer chacun chez eux pour y vivre en paix sous les ordres des généraux qui allaient être

lui accorda paix et sécurité, les troupes noires passèrent dans nos rangs, et la colonie rentra sous les lois de la métropole. Cette transaction, qui terminait heureusement la lutte, donnait l'espoir de voir promptement fleurir la colonie. Malheureusement le général Leclerc, quoique d'une habileté véritable, ne comptait aucun succès capable d'imposer. Il ne put obtenir une obéissance prompte, entière, et l'expédition fut manquée. Ses officiers généraux aimèrent mieux travailler pour eux-mêmes que pour la gloire de leur chef. Il n'y eut plus ni frein ni discipline. Pour comble de maux, Leclerc fut attaqué de la fièvre jaune, qui l'emporta avant qu'il eût pu justifier le choix du Premier Consul (1).

La maladie, qui avait frappé une partie des troupes, continuait ses ravages, les renforts qui arrivaient journellement des ports de France et d'Italie ne pouvaient suffire à combler les vides qu'elle fai

nommés pour commander dans les contrées où se trouvaient leurs demeures. La même convention stipulait que les troupes noires seraient conservées pour le service de la colonie, et continueraient à garder leurs armes, qui étaient les fusils que leurs chefs avaient pris dans les arsenaux du Cap et du Port-au-Prince, au moment où les Européens avaient dû évacuer ces points. Il fut de même convenu que ces troupes entreraient en garnison avec les blanches, et seraient en tous points traitées comme elles. (*Note de l'édition originale.*)

(1) Victor-Emmanuel Leclerc, qui était capitaine lors du siège de Toulon, suivit Bonaparte en Italie, comme adjudant général et devint général de brigade. Il accompagna Bonaparte en Egypte, et, à son retour en France, il épousa Pauline Bonaparte (1801). Promu général de division et nommé capitaine général de Saint-Domingue, Leclerc débarqua dans l'île le 1er février 1802 : trois mois suffirent pour rétablir l'autorité de la métropole : il ne restait plus au général Leclerc qu'à forcer quelques chefs isolés à déposer les armes, lorsque la fièvre jaune se déclara tout à coup dans l'île et exerça des ravages affreux dans l'armée victorieuse : le quart des soldats succomba au bout de peu de jours. Le capitaine général atteint à son tour mourut le 2 novembre 1802. Le fils que Pauline avait eu du général Leclerc mourut en 1804 (D. L.).

sait dans nos rangs. Des régiments entiers périrent dans la semaine qui suivit leur débarquement. Ce malheur affecta vivement le Premier Consul ; il manda ceux qu'il savait avoir habité Saint-Domingue, et n'apprit rien qui lui permît de prévenir le résultat qu'il commençait à prévoir. Il ne pouvait s'expliquer comment l'administration de la colonie ni celle de l'armée n'avaient pris aucune mesure pour préserver les corps d'une contagion dont les effets étaient connus. Il comprenait encore moins comment les troupes qu'il envoyait étaient à l'instant débarquées et mises en contact avec celles qui étaient attaquées de l'épidémie. L'île de la Tortue et les mornes offraient mille moyens de les garantir jusqu'à l'époque ordinaire où ce fléau disparaît. On négligea les mesures sanitaires les plus simples, on laissa l'armée dans les lieux où la fièvre la décimait. Sa destruction attesta l'insouciance coupable de ceux qui n'étaient déjà que trop accoutumés à considérer les soldats comme des instruments de fortune. Cette effrayante consommation d'hommes rendit l'espérance aux noirs. Leurs troupes avaient échappé à l'action de ce fléau cruel, elles se trouvaient plus nombreuses que les blanches ; ils résolurent de lever de nouveau l'étendard de l'insurrection. Le général Leclerc commandait encore : il eut vent de leurs trames, et se décida à exécuter ce qu'il aurait dû faire dès les premiers jours de la pacification. Le Premier Consul, tout en garantissant à l'armée noire les grades, les honneurs qu'elle avait acquis, avait appelé en France les principaux chefs ; il savait que l'homme qui a bu à la coupe du pouvoir se résigne difficilement à un rôle subalterne, et avait chargé son beau-frère de faire passer les généraux noirs sur le continent. Leclerc, séduit par leurs protestations, ne le fit pas : il ne tarda pas à s'en repentir. Les mornes se remplissaient d'armes, de subsistances ; les troupes étaient agitées ; tout annonçait une explosion. Quand il n'aurait pas surpris sa correspondance, ces apprêts, cette inquiétude, suffisaient pour rendre Toussaint suspect. Ce nègre, qui avait

appartenu à l'ancienne habitation de M. Galifet, avait, indépendamment de la finesse qui caractérise les noirs, reçu de la nature une rectitude de jugement, une force de caractère qui se trouvent rarement unies. Son esprit n'était pas sans culture. Il avait entendu les imprudentes dissertations des planteurs, et dévoré les écrits qui traitent de l'esclavage et de la liberté. La lecture de Raynal avait enflammé son imagination. Le chapitre où ce philosophe, après avoir déploré l'humiliation des noirs, annonce qu'il se présentera quelque jour un nègre courageux qui secouera les chaînes sous lesquelles gémit sa race et la vengera des outrages dont l'accablent les blancs, ne sortit jamais de sa mémoire ; il crut que ce rôle lui était destiné. Il s'appliqua à se concilier, à s'attacher les siens, et obtint bientôt sur eux un ascendant sans bornes. Cet homme redoutable tenait dans ses mains tous les fils du mouvement qui se préparait. Leclerc résolut de le prévenir, et le fit arrêter. On a prétendu qu'il eût été plus sage de s'aider de ses lumières ; que la différence du blanc au noir entre ces hommes qui, dans des hémisphères différents, avaient fait leur fortune politique à l'aide des révolutions, ne pouvait être qu'une question de vanité ; que peu leur importait la couleur du général en chef, s'il avait le talent de faire prospérer la colonie.

Ces considérations sont spécieuses. Mais si Toussaint eût été un homme à se contenter du second rang, il n'eût pas mis le général Laveaux dans la nécessité d'accepter une députation qu'il ne sollicitait pas ; il n'eût pas outrageusement renvoyé le général Hédouville et levé l'étendard de l'insurrection ; il n'eût pas tout risqué pour conquérir ce qu'on ne lui contestait pas. Il connaissait les conséquences d'une prise d'armes, et n'avait pas formé une armée pleine de vigueur pour être témoin paisible de ses funérailles. Toussaint jouait son jeu en se préparant à profiter de nos malheurs, Leclerc joua le sien en le prévenant. Les preuves étaient d'ailleurs positives, et ne l'eussent-elles pas été, qui pouvait

croire qu'un homme du caractère de Toussaint-Louverture vît l'occasion de proclamer la liberté des nègres sans la saisir? Il fut envoyé en France et relégué dans le château de Joux : les chagrins, l'âge, un climat trop sévère, eurent bientôt consumé ce qui lui restait de vie ; il mourut quelques mois après son arrivée. On ne manqua pas de faire sur cet événement les contes les plus absurdes ; et tandis que des Français, jeunes, vigoureux, périssaient par milliers à Saint-Domingue, on ne concevait pas qu'un vieillard, précipité du faîte du pouvoir, transporté à deux mille lieues du climat sous lequel il avait vécu, s'éteignît sans violence dans le fort où il était enfermé (1).

On croyait avoir assuré le repos de la colonie en éloignant Toussaint ; ce fut tout le contraire : son enlèvement jeta l'alarme parmi les chefs noirs. Les troupes blanches étaient hors d'état de tenir la campagne ; celles de couleur étaient fraîches, vigou-

(1) C'est le 10 juin 1802 que Toussaint Louverture fut arrêté au camp français. Conduit à bord de la frégate *La Créole*, et conduit au Cap, on le transféra sur le vaisseau *Le Héros*, où il y retrouva son troisième fils. Débarqué à Landerneau, il fut d'abord enfermé au Temple à Paris, puis au fort de Joux. Il y languit dix mois. Le 7 avril 1803, le chef de bataillon Amiot, gouverneur du fort de Joux, le trouva dans sa cellule frappé d'apoplexie foudroyante. Peu de jours auparavant, le chef noir lui avait avoué avoir fait enterrer 15 millions dans les mornes par des nègres dont il s'était défait, et il s'occupait de dresser, d'après ses souvenirs, le plan des lieux où ce trésor était enfoui quand la mort vint le frapper. « A cette époque, comme l'a rappelé M. Alfred de Lacaze, on a cru généralement que le poison avait hâté la fin de ses jours, mais on n'a jamais eu la preuve de ce fait, et d'ailleurs Toussaint ne pouvait pas résister longtemps à la température glaciale des casemates qu'il habitait. »

« Cela ne mérite pas de réponse, disait Napoléon. Quelle raison pouvait me déterminer à faire mourir ce nègre après son arrivée en France ? et qu'aurais-je eu en vue en commettant un pareil crime ? Mais l'une des plus grandes folies que j'ai faites, et que je me reproche, continua-t-il, a été d'envoyer une armée à Saint-Domingue (D. L.).

reuses. La fortune se déclarait pour eux : ils levèrent le masque et se jetèrent, l'un après l'autre, dans les mornes. La fièvre jaune continuait à decimer nos rangs ; l'armée presque entière avait péri, la désertion devint générale : nous ne comptâmes plus que quelques nègres parmi nous. Ils se disposaient à nous chercher ; les hostilités allaient recommencer, lorsque Leclerc mourut. Il fut remplacé par le général Rochambeau, qui lui succéda par droit d'ancienneté : c'était un homme d'un courage incontestable, mais le moins propre à commander dans les circonstances où se trouvait la colonie ; il eût fallu un esprit doux, conciliant, et Rochambeau n'était connu que par sa dureté.

A la tête d'une armée puissante, Leclerc avait préféré la voie des négociations à celle des armes ; son successeur adopta un système opposé : il voulait, quoiqu'il n'eût que des débris, dompter par la force, et déploya une sévérité qu'il poussa jusqu'à la folie. Comme il faut être vrai quand on écrit, je dirai tout ce que j'ai su, dans la suite, de ces événements, et de l'indignation qu'éprouva le Premier Consul, lorsqu'il apprit les souillures dont on avait terni ses armes. Le nouveau général en chef, qui portait un nom consacré par l'indépendance de l'Amérique, vint s'établir au Cap, où il fut bientôt entouré de cette foule de propriétaires qu'avait exaspérés la Révolution, et que rien n'arrêtait dès qu'il s'agissait de recouvrer ce qu'ils avaient perdu : tous moyens leur étaient bons. L'emportement du général en chef se prêtait à leurs vues : ils l'applaudirent, flattèrent ses passions, et ne se firent faute d'aucun des moyens qui peuvent entraîner un tempérament ardent. Le général Rochambeau ne se connut bientôt plus lui-même : il devint un instrument aveugle des atroces projets de ses adulateurs, qui avaient imaginé d'exterminer l'espèce noire tout entière. Cette affreuse conception fut adoptée. On mit la main à l'œuvre ; on déploya une barbarie qui fait honte à notre siècle, et sera en horreur à ceux qui le suivront. On enlevait partout, de toute manière, les

malheureux qu'on avait proscrits ; on les embarquait, sous prétexte de les déporter, et la nuit on les noyait au large. On fit encore plus : lorsque la terreur que répandait une condamnation en masse eut fait prendre la fuite à cette population désolée, pour lui donner plus sûrement la chasse, on alla chercher dans l'île de Cuba des dogues d'une espèce particulière ; on lâcha ces animaux dans les taillis, on traqua les noirs jusqu'au fond des mornes. Ce nouveau moyen de démasquer l'ennemi qui se blottissait sous le feuillage révolta les troupes ; elles refusèrent de fusiller ces malheureux que débusquaient des chiens, et de prêter l'appui de leurs armes aux meutes qui allaient fouiller les bois. Ce fut bien pis lorsqu'elles apprirent qu'au lieu de les déporter, on noyait les malheureux qui leur tombaient dans les mains ; elles se mutinèrent, et déclarèrent qu'elles étaient venues à Saint-Domingue, non pour alimenter de sauvages exécutions, mais pour combattre ; qu'elles n'étaient pas faites pour accepter comme auxiliaires les meutes dont on les faisait précéder ; que si semblable chose arrivait encore, elles feraient justice des dogues et de leurs barbares conducteurs. » On fut obligé de céder : on n'osa pas poursuivre une chasse inhumaine, contre laquelle ces braves étaient soulevés.

Voilà ce qui se passait à Saint Domingue, pendant qu'en France on se livrait à la douce illusion de voir bientôt cette riche colonie répandre, comme autrefois, son opulence dans la métropole. Plusieurs lettres particulières, qui donnaient le détail de ces barbares exécutions, étaient parvenues en France de divers points de l'Amérique ; elles avaient été communiquées au Premier Consul, mais le tableau qu'elles présentaient était si révoltant, que, quoiqu'elles fussent unanimes à cet égard, il refusait de croire à un tel excès de barbarie. Il s'étonnait de ne pas recevoir des rapports de ceux dont il devait en attendre, et répétait avec amertume que, si ces atroces exécutions étaient vraies, il répudiait la colonie ; qu'il n'eût eu garde de la faire occuper,

s'il eût pu prévoir les coupables excès auxquels l'expédition avait donné lieu (1).

Depuis que le Premier Consul exerçait l'autorité suprême, sa vie n'était qu'un travail continuel. Il avait pour secrétaire particulier M. de Bourrienne, qui avait été l'ami de son enfance, et il lui faisait partager toutes ses fatigues. Il le mandait souvent plusieurs fois dans la nuit, et exigeait en outre qu'il fût chez lui dès les sept heures du matin. Bourrienne s'y rendait assidûment avec les journaux, qu'il avait déjà parcourus. Le Premier Consul les relisait presque toujours lui-même, expédiait quelques affaires et se mettait à table dès que neuf heures sonnaient. Son déjeuner, qui durait six minutes, achevé, il rentrait dans son cabinet, en sortait pour dîner, y rentrait immédiatement après pour ne le quitter qu'à dix heures du soir, qui était l'heure à laquelle il se couchait.

Bourrienne avait une mémoire prodigieuse ; il parlait, écrivait plusieurs langues, faisait courir sa plume aussi vite que la parole. Ces avantages n'étaient pas les seuls qu'il possédât. Il connaissait l'administration, le droit public, et avait une activité, un dévouement, qui en faisaient un homme indispensable au Premier Consul. J'ai connu les divers moyens qui lui avaient valu la confiance illimitée de son chef ; mais je ne saurais parler avec la même assurance des torts qui la lui ont fait perdre.

Bourrienne avait beaucoup d'ennemis : il en de-

(1) Pressé d'expulser complètement les Français de Saint-Domingue, 15,000 Anglo-noirs, commandés par le commodore Cumberland et Dessalines, marchent le 18 novembre 1803 sur le Cap et l'investissent. 2,000 Français, formant les débris de l'armée du général Leclerc, occupent la ville sous les ordres de Rochambeau. Après un siège de douze jours, Rochambeau, obligé de capituler, remet la place au chef noir et la garnison reste prisonnière de guerre. Tandis que les soldats français sont dirigés sur les prisons de l'Angleterre, Dessalines se déclare capitaine-général de l'île, et fait reprendre au pays son ancien nom de Haïti (D. L.).

vait à son caractère, parce qu'on ne voulut jamais reconnaître qu'un homme accablé d'autant d'occupations avait été dans la nécessité de rompre avec toute la société. Il en dut plus encore à sa place, qui était l'objet de toutes les jalousies. Les uns étaient envieux du crédit dont il jouissait auprès du chef du gouvernement ; les autres, mécontents de ce qu'il ne l'employait pas à les servir. Plusieurs même lui imputaient le peu de succès avec lequel leurs demandes avient été accueillies. On ne pouvait l'attaquer sous le rapport de l'habileté, de la discrétion ; on épia ses habitudes ; on sut qu'il se livrait à des spéculations financières. L'imputation devenait facile ; on l'accusa de péculat.

C'était l'attaquer par l'endroit sensible, car le Premier Consul n'abhorrait rien tant que les moyens illégitimes d'acquérir de l'or. Une seule voix cependant n'eût pas suffi pour perdre un homme qu'il était habitué à aimer et à estimer ; aussi en fit-on entendre plusieurs. Que les accusations fussent fondées ou non, toujours est-il certain qu'on ne négligea rien pour les faire arriver sous les yeux du Premier Consul. Le moyen qu'on employa avec le plus d'efficacité fut la correspondance qu'on établit, soit avec l'accusé lui-même, soit avec les personnes avec lesquelles on avait intérêt de le mettre en rapport ; correspondance toute mystérieuse et relative aux opérations dénoncées. C'est ainsi que plus d'une fois on s'est servi, pour porter le mensonge jusqu'au chef de l'Etat, d'un moyen destiné à lui faire connaître la vérité. Je m'explique.

Sous le règne de Louis XV, ou même sous la régence, on organisa à la poste une surveillance qui s'exerçait non sur toutes les lettres, mais sur celles qu'on avait quelque motif de suspecter. On les ouvrait, et quand on ne jugeait pas utile de les supprimer, on en tirait des copies, puis on les rendait à leur cours naturel en évitant de les retarder. A l'aide de cette institution, un individu qui en dénonce un autre peut donner du poids à sa délation. Il lui suffit de jeter à la poste des lettres conçues de manière

à confirmer l'opinion qu'il veut accréditer. Le plus honnête homme du monde peut ainsi se trouver compromis par une lettre qu'il n'a pas lue, ou même qu'il n'a pas comprise.

J'en ai fait l'expérience sur moi-même ; j'ouvrais une correspondance sur un fait qui n'avait jamais eu lieu. La lettre était ouverte ; on m'en transmettait la copie, parce que mes fonctions d'alors le commandaient ; mais quand elle me parvenait, j'avais déjà dans les mains les originaux, qui m'avaient été transmis par la voie ordinaire. Sommé de répondre aux interpellations que ces essais avaient provoquées, j'en pris occasion de faire sentir le danger qu'il y avait à adopter aveuglément des renseignements puisés à une telle source. Aussi finit-on par donner peu d'importance à ce moyen d'information, mais il inspirait encore pleine confiance à l'époque où M. de Bourrienne fut disgracié ; ses ennemis n'eurent garde de le négliger ; ils le noircirent auprès de M. Barbé-Marbois, qui donna à leurs accusations tout le poids de sa probité. L'opinion de ce rigide fonctionnaire et d'autres circonstances encore déterminèrent le Premier Consul à se séparer de son secrétaire, dont les attributions furent en partie réunies à celles de M. Maret, qui n'avait été jusqu'alors que secrétaire général du Consulat (1).

(1) D'après M. de Meneval, voici ce qui avait amené ce départ. « A peu près vers le même temps où je fus appelé au Cabinet du Premier Consul (avril 1802), Bourrienne avait obtenu, par son crédit au Ministère de la Guerre, la fourniture des équipements et harnachements militaires. Comme il ne pouvait paraître en nom, ce fut aux frères Coulon que la fourniture fut adjugée ; Bourrienne fournit les fonds nécessaires pour monter l'entreprise. Une maison de banque avança jusqu'à concurrence de 800,000 francs sur une hypothèque donnée par les frères Coulon, mais elle exigea que Bourrienne restât caution du prêt. Les frères Coulon ayant, peu de temps après, fait faillite, la maison de banque exerça son recours contre Bourrienne. Celui-ci repoussa toute solidarité avec les frères Coulon ; mais comme la garantie résultait de sous-seings privés, de contre-lettres, de bordereaux,

M. de Bourrienne fut remplacé au cabinet par M. de Meneval, homme d'honneur et de talent, qui se concilia l'affection du Premier Consul, et qui justifia sa faveur par un dévouement qui ne s'est jamais démenti.

etc., tous de la main de Bourrienne. Il s'ensuivit un procès qu'il perdit en première instance, qu'il regagna en appel et qu'en définitive il perdit en cassation. Cette entreprise, à laquelle Bourrienne avait ainsi participé, avait fortement indisposé Bonaparte, qui avait une répulsion invincible pour ce qu'on appelle faire des affaires. Le motif du procès et le scandale qui en résulta le révoltèrent. Jamais il ne le pardonna à son ancien condisciple et secrétaire.

« Cependant, continue M. de Meneval, le souvenir d'une ancienne familiarité et de services rendus porta Napoléon à donner à Bourrienne la mission d'assister chaque jour aux séances de la Cour d'assises chargée de juger des individus impliqués dans la conspiration de Georges et de Moreau et de lui remettre un bulletin de ces séances. »

En 1805, Napoléon, voulant oublier les torts de Bourrienne, le nomma son Ministre plénipotentiaire à Hambourg ; il lui accorda l'audience d'usage (il ne l'avait pas revu depuis le 20 octobre 1802), mais il n'ajouta pas à cette faveur le retour de son ancienne amitié. Il refusa constamment, avant et depuis, de le recevoir et de correspondre avec lui. Bourrienne insinue dans ses Mémoires qu'il ne fut exclu de l'intimité de l'Empereur et envoyé à Hambourg que pour des confidences faites par lui à Joséphine sur quelques circonstances de la mort du duc d'Enghien : il ne faut rien croire de cette explication.

Bien que la conduite de son ancien condisciple à Hambourg fût loin d'être irréprochable, car on eut la preuve de ses spéculations financières, des pots-de-vin qu'il recevait, d'un déficit dans la caisse de la marine, etc., etc., Napoléon le laissa dans son poste, et il y était encore lors de l'invasion des villes hanséatiques par l'ennemi, en 1813. Rentré en France en 1814, il se vengea de Napoléon, en s'abandonnant à ses vieilles tendresses royalistes « et il figura parmi les mécontents de haut parage qui se firent les organes du peuple français et invoquèrent le retour des Bourbons sous les fenêtres ou dans l'entourage de l'Empereur Alexandre. Ce souverain, aussitôt entré dans Paris, et sans même prendre l'avis du Gouvernement provisoire, nomma Bourrienne Directeur

Nous étions arrivés à l'automne, lorsque le Premier Consul fit une tournée dans les départements voisins de celui de la Seine. Il partit de Saint-Cloud (1), traversa le département de l'Eure, parcourut le champ de bataille d'Ivry, et se rendit à Evreux, à Louviers et à Rouen, où il arriva par Pont-de-l'Arche ; il visita les fabriques de cette ville, celles d'Elbeuf, et poussa jusqu'au Havre, d'où il gagna Dieppe. Ce fut sur la route qui sépare ces deux ports, qu'il reçut la dépêche qui lui annonçait la mort du général Leclerc. Elle lui annonçait aussi la prochaine arrivée de sa sœur Pauline, qui avait fait voile avec son fils unique sur le vaisseau de guerre où étaient déposées les dépouilles de son mari. Cette nouvelle fit sur lui une impression pénible. Il rentra à Paris plus tôt qu'il ne l'avait résolu ; il revint par Neufchâtel, Beauvais et Gisors, et fut partout accueilli avec acclamations. A Beauvais entre autres, les autorités constituées vinrent fort loin à sa rencontre ; elles avaient en tête une troupe de jeunes personnes fort élégantes, dont la plus belle portait un drapeau que l'une de ses compatriotes, la célèbre Jeanne Hachette, enleva dans une sortie aux troupes du duc de Bourgogne qui assiégeait la place. Louis XI, charmé de ce trait de bravoure, voulut en perpétuer le souvenir : il accorda la préséance aux femmes de

général des Postes. Mais Bourrienne abandonna bientôt ces fonctions en faveur de l'un des chefs de la réaction, M. Ferrand ; il reçut en échange une place de Conseiller d'Etat et fut nommé Préfet de police à l'approche de Napoléon (du 13 au 20 mars).

Bourrienne suivit le roi à Gand, puis revint avec lui à Paris, après l'abdication de Napoléon : il fit partie de la Chambre introuvable et de toutes celles qui suivirent jusqu'en 1827, se faisant remarquer dans ces Assemblées par son zèle ultra-monarchique. Rendu à la vie privée sous le Ministère Martignac, c'est alors que, soi-disant, il profita de ses loisirs pour publier ses *Mémoires*. Il mourut fou dans une maison de santé de Caen, le 17 février 1834 (L. L.).

(1) Il était parti de Paris le 29 octobre 1802 ; il revint à Saint-Cloud le 14 novembre (D. L.).

Beauvais, et voulut qu'elles parussent avant les hommes dans les cérémonies publiques. Le Premier Consul était rentré depuis quelques jours dans la capitale, lorsqu'il apprit que le vaisseau que montait madame Leclerc, chassé par des vents contraires qui l'avaient empêché de gagner les ports de l'ouest, venait d'entrer à Toulon. Il fit partir de suite pour cette place le général Lauriston, qui ramena madame Pauline à Paris.

La tranquillité régnait au dedans, la paix était rétablie au dehors ; il aborda une matière importante, difficile, qui lui prit le reste de l'automne et une partie de l'hiver suivant. On avait contracté pendant la Révolution l'habitude de dire la messe dans les maisons particulières : c'étaient des prêtres insermentés qui la célébraient. Les dévots prétendaient qu'elles étaient meilleures, plus agréables à Dieu que celles que disaient les prêtres assermentés. Beaucoup d'individus y assistaient par esprit d'opposition ; quelques athées même affectaient de l'empressement à les entendre pour contrarier le gouvernement.

Il y avait peu d'ancienne maison qui n'eût sa chapelle. On disait la messe tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre. Les affiliés étaient prévenus et se réunissaient sous divers prétextes, quelquefois même comme s'ils eussent rendu une simple visite. Bientôt on ne se contenta pas de célébrer la messe ; on baptisa, on confessa, on donna la bénédiction nuptiale, on fit des sépultures ; enfin on se constitua en véritable schisme. Cet état de choses datait des premiers jours de la Révolution. Le Premier Consul n'avait pas voulu employer la rigueur pour le faire cesser ; il le considérait comme le résultat des alarmes de quelques consciences timorées, et non comme une conception malveillante. Il résolut cependant d'y mettre un terme, d'y remédier d'une manière efficace ; il alla droit au mal, et résolut de fixer tout ce qui touche soit aux intérêts religieux, soit à la discipline ecclésiastique. Le chargé des affaires de France à Rome reçut ordre d'ébaucher la beso-

gne ; et comme, dans cette discussion, le Premier Consul n'avait pas seulement pour but de mettre fin aux querelles qui divisaient les prêtres, mais qu'il voulait encore se préserver d'une influence qui se faisait déjà sentir, il se réserva le soin de conduire la négociation. En conséquence, il se plaignit au Pape d'un commencement de schisme qui menaçait la tranquillité des fidèles et peut-être même la religion. Il lui manifesta l'intention de prévenir ce malheur, et le pria de lui envoyer un légat avec lequel il pût en conférer. Le Pape accepta sa proposition avec empressement, et envoya à Paris le cardinal Gonsalvi Spina, archevêque de Gènes, et Caselli, pour traiter du Concordat. De son côté, le Premier Consul nomma son frère Joseph, M. Cretet, et l'abbé Bernier, curé de Saint-Lô d'Angers, pour en discuter les articles avec les prélats. Le Concordat fut signé le 18 juillet 1801.

Par suite de cet acte, le clergé redevint, en France, une branche de l'administration, qui fut dirigée par M. Portalis père, que le Premier Consul nomma ministre des cultes. C'est dans le courant de l'année qui suivit, que le Pape envoya à Paris comme son légat, le respectable cardinal Caprara qui acheva l'œuvre commencée par ses prédécesseurs.

La réconciliation de la France avec l'Eglise fut encore un triomphe pour le Premier Consul, auquel elle concilia tous les dévots. Elle lui valut en outre l'avantage de voir cesser toutes ces momeries d'offices divins célébrés à domicile. Les fidèles revinrent au temple qu'il avait fait rouvrir, et les prêtres de toutes les orthodoxies ne craignirent pas d'y venir officier. Le Pape soumit à la même discipline les ecclésiastiques assermentés et insermentés ; il somma les évêques absents de rentrer sur-le-champ dans leurs diocèses ou d'envoyer leur démission. Quelques-uns obéirent, et ceux qui résistèrent furent remplacés.

Le Premier Consul voulut célébrer la réconciliation de la France avec l'Eglise : une grande cérémonie eut lieu à Notre-Dame. A l'avénement du Pre-

mier Consul, cette métropole était dans l'état le plus déplorable ; elle n'avait plus ni marbres, ni ornements, tout avait été pillé ou vendu. On ne s'en était pas tenu là : en 1793, on avait coupé l'édifice, on l'avait distribué en une série de magasins qu'on avait loués au plus offrant. Le Premier Consul fit cesser cette odieuse profanation ; il restitua la basilique, fit remettre à neuf les tables, les autels que le jacobinisme avait abattus, et assista à la cérémonie d'inauguration avec tous les membres du gouvernement. Cette action, louable en elle-même, et tout à la fois politique et religieuse, lui valut, d'une part, un surcroît d'affection, et de l'autre une explosion de mécontentements.

Le Premier Consul avait à diverses fois engagé M. de Talleyrand à reprendre la prêtrise ; il lui observait que ce parti convenait à son âge, à sa naissance, et lui promettait de le faire faire cardinal, ce qui le placerait sur la même ligne que Richelieu, et donnerait du lustre à son ministère.

Quelque peu de vocation que M. de Talleyrand eût pour l'Église, il ne laissa pas de réfléchir à cette proposition ; mais telle était la faiblesse de son caractère, qu'une femme, qui avait pris de l'empire sur son esprit en faisant les honneurs de sa maison, paralysa l'influence immédiate du chef de l'État. Elle fit jouer tant de ressorts pour se préserver d'une expulsion qui aurait été la conséquence immédiate du retour de M. de Talleyrand à la prélature, qu'elle parvint à se faire épouser et figura dans la suite, non pas aux Tuileries, mais au milieu des représentants de toutes les Cours de l'Europe, sous le nom de princesse de Bénévent (1). Dans cette occasion, le Premier Consul avait poussé la condescen-

(1) A l'occasion de la conclusion du Concordat, Talleyrand obtint du Pape le rappel de l'excommunication prononcée contre lui en 1791 (en sa qualité d'évêque d'Autun), et même un bref de sécularisation en date du 29 juin 1802, qui lui permit d'épouser la belle Mme Grand, avec qui il vivait maritalement depuis plusieurs années (D. L.).

dance au point de solliciter du Pape un bref de sécularisation pour M. de Talleyrand, et la permission de se marier. Il avait cédé, particulièrement dans cette circonstance, aux instances de madame Bonaparte.

J'ai dit plus haut que la cérémonie de Notre-Dame fit éclater des mécontentements. Il me reste à rapporter ce qu'ils produisirent. Des envieux, des brouillons, la plupart esprits médiocres, et qui, cependant, voulaient trancher sur des matières qu'ils n'étaient pas en état d'entendre, cherchaient à agiter la multitude. Ils s'attachaient à la marche du gouvernement, critiquaient amèrement ses actes, lui imputaient des vues qu'il n'avait pas, et protestaient qu'ils mourraient plutôt que de voir périr la liberté. Ne pouvant ou ne voulant pas pénétrer quels étaient les projets du chef de l'Etat, ils lui attribuaient ceux qui convenaient à leurs desseins. Le Premier Consul était décidé à rétablir les prêtres sur le pied où ils étaient avant la Révolution : on ne pouvait trop se hâter de prévenir un semblable attentat. Les armes, les moyens étaient indifférents : tout était bon pourvu qu'on détournât l'orage. On ne s'en tint pas aux propos ; on avisa aux mesures de résistance, on se constitua en état flagrant de conspiration. Ces réunions insensées, qui devenaient inquiétantes par la folie même de ceux dont elles se composaient, avaient pour chef le général Bernadotte, qui commandait, à cette époque, l'armée de l'Ouest. Quoique allié à la famille Bonaparte (1), il avait plusieurs fois assisté aux réunions où l'on discutait les moyens de se défaire du Premier Consul. A la vérité, il s'opposait à ce qu'on lui arrachât la vie ; mais il conseillait un enlèvement à force ouverte, qui eût toujours été suivi du même résultat. Quant aux autres, tous opinaient pour la mort. Le Premier Consul, dont la conservation était le besoin de l'époque, fut bientôt averti de ces réu-

(1) Bernadotte avait épousé Désirée Clary, sœur de Mme Joseph Bonaparte.

nions et du mauvais esprit qui les animait ; mais il était si peu organisé pour la crainte, qu'il se borna à éloigner de Paris les mauvaises têtes dont elles se composaient. Quant à Bernadotte, il eut ordre de rejoindre son armée. Cette sévérité du Premier Consul dispersa tous les membres de cette association, et comme les consciences chargées se troublent plus facilement que d'autres, tous cherchèrent des amis et des protections.

Le Premier Consul venait de recevoir des détails sur la virulence des discours qui avaient été tenus dans ces assemblées. C'était à qui s'empresserait de lui montrer du zèle après qu'il eût montré de la sévérité. Mais, comme il ne voulait que faire peur à toutes ces têtes échauffées, il se décida à n'en frapper que deux sur le nombre qui lui était désigné. Le général D..... et le colonel F..... avaient été notés comme les plus exaltés, en conséquence il ordonna leur arrestation. Il avait remarqué que la police lui avait laissé ignorer certains détails dont il s'était procuré, par une autre voie, la conviction ; et, comme il était à l'aurore de l'établissement de son gouvernement, il ne repoussa pas l'idée que peut-être le ministre de la police, M. Fouché, avait craint d'agir contre des hommes de son ancien parti, ou que du moins il les avait regardés comme peu dangereux. C'est ce qui fit qu'il chargea la gendarmerie d'élite de ces deux arrestations. Le colonel F..... fut arrêté presque aussitôt. Quant au général D..... la chose fut plus difficile. Le Premier Consul venait d'être averti qu'il s'était retiré dans la maison d'un autre général de ses amis. Comme celui-ci n'avait point encore pris une direction déterminée entre le chef du gouvernement et l'opposition, le Premier Consul saisit cette occasion pour voir ce qu'il devait en espérer. En conséquence, il fit venir Berthier, et l'envoya chez le gouverneur de Paris, pour qu'il eût à intimer à ce général de signifier au général D....., retiré à Paris, l'ordre de quitter cette ville. Il n'y avait pas à hésiter. Cela fut exécuté: le général D..... était déjà mal noté dans l'esprit

du Premier Consul depuis une scène d'insurrection qui avait éclaté quelques mois auparavant à Turin, où il commandait. Au lieu de la calmer, il l'avait enflammée par une rigueur maladroite, et mis le Premier Consul dans la douloureuse nécessité de sévir contre le premier régiment d'artillerie à pied qu'il affectionnait parce qu'il y avait servi lui-même. Le général D....., dont le caractère était irritable, se buta contre les mesures dont il était l'objet ; et crut y avoir assez déféré en se retirant dans la maison de campagne de ce même général, son ami, non loin des barrières de Paris. Le Premier Consul en fut sur-le-champ informé, il regarda cela comme une mauvaise plaisanterie et comme un projet de braver son autorité. Il se décida à de la sévérité.

J'étais à la Malmaison quand le Premier Consul reçut cette nouvelle. Il m'envoya de suite à Paris avec un ordre de diriger un détachement de gendarmerie sur la maison de campagne où le général D..... était réfugié. Le détachement se rendit au village, mais ne trouva personne. D.... venait de s'échapper par-dessus le mur et était en route pour ses foyers, où le Premier Consul ordonna qu'on le laissât tranquille.

L'apparition des gendarmes chez le général ami de D..... éleva cependant une mésintelligence entre lui et moi, qui avais reçu l'ordre d'exécuter cette mesure. Il se plaignit de l'injustice qui lui était faite, en appela aux officiers de l'armée, écrivit au Premier Consul, et voulut à toute force avoir satisfaction à mes dépens. Tant de tapage pour une visite de gendarmerie me parut suspect. Je ne pouvais concevoir qu'un pareil désagrément auquel après tout chacun est exposé, excitât véritablement l'inépuisable colère de ce général. Je demandai à mon tour satisfaction. Je souffre, dis-je au Premier Consul, les propos que m'attire le commandement dont je suis revêtu, parce que le bien du service l'exige. Mais s'il doit toujours en être ainsi ; si je suis sans cesse poursuivi par les clameurs de ceux contre lesquels je reçois des ordres, veuillez me le retirer

et me donner en échange un régiment de cuirassiers. « Et que vous font ces clameurs ? me répliqua le « Premier Consul ; ne voyez-vous pas d'où elles par- « tent ? Ne songez plus à cette affaire, je me charge « de tout calmer. » Je sus, en effet, que le Premier Consul avait fait dire au général que sa manière ne menait à rien ; qu'il fallait être pour ou contre ; qu'il vît ce qu'il préférait.

Ce témoignage d'intérêt du Premier Consul m'avait satisfait. Je laissai aller les propos.

Parmi les sujets assez minces dont se composaient les réunions, se trouvait un officier supérieur qui avait été signalé au Premier Consul comme capable de se porter aux derniers attentats. Renvoyé, pour des motifs qui me sont inconnus, du régiment où il servait, sans emploi, sans fortune, il devint naturellement un des boute-feu du mouvement qui se préparait. La perte du Premier Consul devait lui rouvrir la carrière ; il annonçait hautement l'intention de la consommer. Sa décision était connue, il fut arrêté et mis au Temple. Une fois enfermé, il pesa, examina sa conduite, et n'y trouvant que des sujets d'alarmes, il résolut de recourir à la clémence du Premier Consul. Il s'y détermina d'autant mieux qu'il ne doutait pas que la perte de sa liberté ne fût le résultat de la délation de quelque faux frère qui avait fait la paix à ses dépens, ce qui était vrai.

Il offrit de faire des révélations ; le général Davout fut chargé de les recueillir, et se rendit au Temple, où il reçut les confidences de ce chef d'escadron : elles étaient importantes. Le Premier Consul le chargea de nouveau de voir le prisonnier, de lui proposer cinq cents louis, s'il voulait accepter une mission pour Londres, où, en se donnant pour échappé du Temple, il parviendrait à surprendre les projets des Anglais et des émigrés sur les départements de l'Ouest, ainsi que les relations qu'il y conservaient. Le général Davout envoya chercher le prisonnier, et le fit conduire dans la maison qu'il occupait aux Tuileries, sur l'emplacement où est aujourd'hui la

terrasse qui se trouve en face de la rue Saint Florentin.

Sur ces entrefaites le hasard amena chez le général Davout un officier général de ses amis qui le connaissait depuis fort longtemps. Il s'exhalait en reproches contre le Premier Consul, qui, disait-il, voulait rétablir l'ancien régime ; il avait commencé par faire rentrer les émigrés ; il faisait rentrer les prêtres, et dépouillerait bientôt les acquéreurs de biens nationaux. Enfin, ajouta-t-il, pour dernier trait, il venait de faire étrangler ce pauvre chef d'escadron, prisonnier au Temple. Tels étaient les propos dont on l'avait entretenu avant qu'il vînt à cette visite.

Le général Davout, qui ne devinait pas encore où son interlocuteur voulait en venir, imaginait tantôt qu'il cherchait à se faire interroger pour se débarrasser d'un poids qui chargeait sa conscience, tantôt qu'il cherchait s'il ne serait pas possible de le détacher du Premier Consul. Toutefois le général Davout le laissa s'engager, écouta toutes les folies qu'il lui débitait, et laissa échapper un mouvement de pitié qui mit fin à la philippique. Pour toute réponse, au lieu de le reconduire par la sortie ordinaire, il le fit passer par une pièce où se trouvait D.....

Le général *** aperçoit bien vivant le pauvre chef d'escadron, qu'il venait de dire avoir été étranglé ; son esprit en fut bouleversé ; mais, se remettant bientôt, et ne se méprenant pas sur les motifs qui amenaient cet officier chez le général Davout, il rentra précipitamment, et lui dit : « Je vois que l'on « sait tout, puisque D..... est là ; on m'a trompé : « je t'en prie, mène-moi de ce pas chez le Premier « Consul. » Davout y consentit. Le général *** se jeta aux pieds du chef de l'Etat, avoua tout, et fixa par cette démarche sa position présente qui vacillait, et prépara sa position à venir. Il appartint dès lors au Premier Consul, pour lequel il affecta un dévouement exclusif. Quant au chef d'escadron, il avait peu de choses à ajouter aux révélations qui

étaient déjà connues. Il accepta la proposition que lui fit Davout. Il se rendit à Londres, séjourna longtemps dans cette capitale, et ne la quitta que lorsqu'il eut des renseignements précis sur un projet qui avait pour but d'abattre le Premier Consul. Il rejoignit le maréchal au camp d'Ostende, et lui dévoila le complot, qu'on essaya de mettre à exécution à quelques mois de là. Il vécut quelque temps tranquille ; mais la nature l'emporta ; il reprit ses premières habitudes, et devint l'objet d'une surveillance sévère. Des ordres rigoureux avaient même été donnés pour le cas où il serait aperçu rôdant autour du Premier Consul. Depuis on essaya plusieurs fois de le placer ; mais l'âge n'avait pas mûri sa tête, il ne put se tenir nulle part. Il joua la victime en 1814, en 1815, etc., etc... L'histoire dira le reste (1).

A l'époque où se passèrent les faits dont je viens de parler, le Premier Consul venait de s'établir au palais de Saint-Cloud, qu'il avait fait réparer, pour jouir de la facilité d'une promenade qui s'y trouvait de plain pied avec son cabinet, et être plus près de Paris que ne l'était la Malmaison ; ce qui était important pour tous ceux qui avaient des communications journalières avec lui.

Ce fut à la fin de mars 1802 qu'une commission du Conseil d'Etat, composée de MM. Tronchet, Portalis père, Merlin de Douai et autres, sous la présidence du second Consul Cambacérès, fut chargée de présenter le projet du Code civil ; le Premier Consul fit ouvrir les discussions sur cette grave matière par le Conseil d'Etat. Ce corps tenait ordinairement trois séances par semaine : elles

(1) Je n'ai jamais été plus surpris qu'en voyant le général Donnadieu se reconnaître dans cette narration, contre laquelle il s'est élevé dans les journaux, et particulièrement dans la *Gazette de France*. C'est lui-même qui a rompu l'anonyme, et je le renvoie pour toute réponse à une brochure récente que les journaux ont attribuée à une personne que je ne connais pas, et qui se fait connaître pour avoir été elle-même un des coopérateurs de l'entreprise que je mentionne dans ce passage. *(Note de l'édition originale.)*

commençaient à deux heures ,et finissaient à quatre ou cinq ; mais cet hiver le Conseil ne se sépara jamais qu'il ne fût huit heures du soir, et le Premier Consul ne manqua pas une seule de ses séances. Jamais il ne s'était tenu un cours de droit public de cette importance. Le Conseil d'Etat comptait, à cette époque, une foule d'hommes dans la maturité de l'expérience et la force de l'âge : aussi la discussion était-elle profonde, lumineuse, empreinte du cachet de la méditation.

Le Premier Consul s'intéressait si vivement à ces débats, que le plus souvent il retenait quelques conseillers d'Etat pour dîner, et reprendre ensuite la discussion.S'il rentrait seul, il restait dix minutes à table, et remontait dans son cabinet, d'où il ne sortait plus.

Quand il n'avait pas été au Conseil d'Etat, il allait à l'Institut, où je l'ai quelquefois accompagné. Cette société s'assemblait alors au Louvre. Il se rendait à la séance par la galerie du Muséum ; et, lorsqu'elle était finie, il retenait quelquefois un ou deux membres, s'asseyait sur une table comme un écolier, et entamait une conversation qui se prolongeait souvent fort avant dans la nuit. En général, quand il rencontrait quelqu'un qui lui convenait, le temps coulait sans qu'il s'en aperçût.

La rédaction du Code civil achevée, ce grand travail fut porté avec les formalités ordinaires à la discussion du Tribunat. On avait déjà eu plusieurs occasions de s'apercevoir que ce corps deviendrait tôt ou tard un obstacle à la marche administrative du gouvernement. Quoique généralement composé d'hommes d'un mérite reconnu, il s'était mis en hostilité avec le Conseil d'Etat. Il avait quelquefois montré une opposition qui tenait peut-être plus à l'esprit de corps et à la rivalité des talents qu'à l'intrigue et à une tendance à l'exagération.

Le Premier Consul avait été prévenu de cette disposition ; mais elle était si peu raisonnable qu'il refusait d'y croire. Il fit, comme je l'ai dit, faire

la communication. Il ne tarda pas à se convaincre qu'il avait mieux auguré de ce corps qu'il ne méritait. La discussion fut aigre, passionnée, minutieuse. On ne put plus se promettre de faire passer le Code sans le mutiler. Le besoin de ce grand travail était vivement senti ; mais, comme il était à craindre que la même opposition ne se manifestât au Corps législatif, et ne frappât ainsi de discrédit le premier œuvre de la législation consulaire, on retira le projet. Les élections amenèrent des hommes plus sages au Corps législatif. Le Tribunat, qu'on avait eu la prudence de réduire de moitié, revint lui-même à un système moins hostile. Le Code fut reproduit et adopté.

Le Premier Consul abolit plus tard le Tribunat ; et, comme il en voulait non aux membres, mais à l'institution qui n'était propre qu'à entraver sa marche, il plaça tous les tribuns, qui, pour la plupart, furent des administrateurs remarquables et tous des hommes distingués.

Je lui ai quelquefois entendu dire au sujet de ceux dont il était le plus satisfait : « Eh bien ! voyez ; au Tribunat, il aurait été opposé à ce qu'il fait aujourd'hui mieux qu'un autre. Voilà ce que produit l'esprit de corps. Il faut convenir, ajoutait-il à cette occasion, que les hommes ne sont en général que des enfants. »

Depuis que le Premier Consul gouvernait, il s'était fait dans toutes les branches administratives un travail prodigieux, et cependant les créations continuaient encore. On forma l'administration des eaux et forêts, qui arrêta le pillage des bois, et lui substitua un mode d'exploitation sage et raisonné ; on établit des lycées ; on doubla les moyens d'instruction gratuite, que plus tard on compléta par l'organisation d'un corps enseignant ; on fit des agents de change ; on recréa la loterie, qui anéantit une multitude de petites loteries, de banques particulières tout aussi ruineuses pour le public et stériles pour l'Etat ; enfin, on institua les droits-réunis.

Le ministre de l'intérieur, M. Chaptal, protégeait et stimulait les manufactures et tout ce qui tenait à l'industrie avec un zèle qui ne laissait rien à désirer. C'est lui qui imagina d'établir, dans chaque département et plus tard à Paris, des muséum d'exposition où l'on apporterait, à une époque fixe, les produits de l'industrie nationale. Cette heureuse conception fut aussitôt réalisée. L'exposition eut lieu, et montra les inconcevables progrès qu'avaient faits les arts pendant un espace de temps qu'on n'avait cru fécond qu'en calamité. M. Chaptal rendit, dans cette circonstance, un service signalé à la nation ; il ouvrit les yeux à une foule d'incrédules qui s'obstinaient à mettre nos fabricants au-dessous de ceux de l'étranger. La comparaison les convainquit. Ils furent obligés de s'avouer que des produits qu'ils achetaient comme de fabrique anglaise, sortaient de nos ateliers, étaient confectionnés par des ouvriers dont ils contestaient l'aptitude. Ce fut par des moyens aussi simples qu'il fit cesser les petites supercheries de quelques fabricants, qui ne rougissaient pas d'employer une estampille étrangère pour mieux écouler leurs produits. Il ne mérita pas moins bien de l'agriculture. Il fonda les prix qu'on décerne encore dans les départements aux plus belles productions agricoles. Avec le temps et de pareilles institutions, un pays ne peut manquer d'obtenir de grandes améliorations et parvenir à la prospérité. Au reste, tous les actes de l'administration de M. Chaptal portaient le cachet d'un patriotisme éclairé, comme ceux de sa vie privée portent celui d'un homme de bien.

Il ne se passait guère de semaine que le Premier Consul n'allât visiter quelques établissements. Il ne songeait qu'à embellir, améliorer, administrer ; il traçait des canaux, ouvrait des routes, où rétablissait celles de l'ancienne France, qui avaient été totalement négligées pendant la Révolution. Le chef de l'Etat avait donné l'impulsion : tout était en mouvement d'un bout de la République

à l'autre. On réparait, on réédifiait, on travaillait, comme on fait après un naufrage pour remettre à flot le bâtiment qu'un pilote inhabile a échoué.

A Lyon, on rétablissait la place Bellecour ; à Paris, on déblayait le Louvre, on nettoyait le Carrousel, on restaurait les monuments publics ; on rendait au culte les temples échappés à la destruction, on relevait ceux qu'une fureur insensée avait fait abattre. Les ports, les canaux, toutes les constructions marchaient de front. On ne concevait pas comment le Premier Consul pouvait faire face aux dépenses que tant d'entreprises exigeaient ; on s'étonnait, on criait au miracle : le miracle était simple, c'était celui de l'ordre et de la probité. Je m'explique.

Avant le 18 brumaire, les receveurs-généraux retenaient les deniers publics, sous le prétexte que leurs recettes éprouvaient des lenteurs. Ainsi, privé de rentrées fixes et hors d'état de connaître jamais le juste état de ses caisses, le ministre des finances était obligé de faire le service avec des traites sur les receveurs-généraux à une date plus ou moins reculée. Ces traites passaient dans le commerce ; mais, comme on ne croyait pas plus à la solidité qu'à la bonne foi du gouvernement, elles altéraient journellement la confiance que l'on aurait voulu chercher à mettre dans le crédit public. Les receveurs-généraux protestèrent de ce cruel état de choses ; ils se firent banquiers, achetèrent les effets qu'ils devaient solder, et réalisèrent des bénéfices énormes. Ces scandaleux trafics avaient disparu avec le gouvernement qui les tolérait. M. Gaudin en avait fait justice en prenant la direction des finances. En voyant la hausse des fonds publics, on criait à la magie ; cette magie était la probité et le retour de l'ordre ; l'économie présidait à la perception de l'impôt. Aucun fonds n'était détourné, aucune valeur n'était avilie : le crédit, la confiance, s'étaient rétablis partout.

Une autre entreprise, qui était tout entière dans l'intérêt de la capitale et du commerce, signala

encore cette année. On projetait depuis longtemps la construction d'un canal qui rassemblât les eaux de la rivière de l'Ourcq, et les amenât à Paris; mais les travaux qu'il exigeait étaient immenses; on avait toujours reculé devant les difficultés que présentait l'exécution. On avait cependant essayé quelques ébauches d'après les plans de M. Girard, que le Premier Consul avait eu occasion d'apprécier en Egypte; mais l'opposition avait été si vive, que tout avait été abandonné, lorsqu'il prit fantaisie au chef de l'Etat d'aller chasser (1) dans la forêt de Bondy.

(1) Les médecins ayant ordonné cet exercice au Premier Consul, il entretenait une *petite* meute de chasse, mais qui n'avait rien de semblable à ce qu'on voit aujourd'hui. Les forêts de France étaient tellement dépourvues de gibier depuis la Révolution, qu'on fut obligé de faire venir des cerfs du Hanovre. L'anecdote suivante prouvera combien peu il était jaloux de sa prérogative en matière de chasse. Il chassait un jour dans la forêt de Marly, dont la muraille d'enceinte offrait plus d'une brèche. Le cerf s'échappe dans la plaine, franchit le mur d'un jardin, et se précipite dans une grange où un paysan était occupé à battre son grain. Le premier mouvement de cet homme est de se mettre en défense, et d'un coup de fléau, dirigé sur la tête de l'animal, il l'étend à ses pieds. Mais ce bel exploit achevé, son imagination lui en représente aussitôt les conséquences; un souvenir confus des gothiques ordonnances royales sur la chasse trouble son cerveau. Il ne voit que tribunaux, galères. Saisi de terreur, il referme soigneusement la grange, et court se cacher dans un coin de la maison. Cependant les chiens arrivent au pied du mur; les veneurs les jettent de l'autre côté, les voilà groupés à la porte de la grange, grattant avec leurs pattes, et donnant de la voix à plein gosier. Les veneurs, qui par-dessus le mur avaient suivi des yeux leurs mouvements, font le tour de la maison et entrent dans la cour. Force est au paysan, plus mort que vif, de comparaître devant le Premier Consul qui les suit. « As-tu vu le cerf? demande ce dernier. » Quelques mots à peine articulés et inintelligibles sont longtemps la seule réponse qu'il obtient du bonhomme, qui, pressé de questions, arrive enfin à confesser en sanglotant que le cerf est entré dans sa grange pour abîmer son grain. « Eh « bien, tu l'as tué? — Hélas, oui, Citoyen Consul! — Tu

La meute qu'il suivait le mena dans la partie de la forêt que traversaient les travaux du canal : sur-le-champ il laissa là les chiens, et nous ordonna de le suivre : il ne pensait déjà plus à la chasse. Il fit lui-même la reconnaissance des travaux déjà achevés, et comme il avait été longtemps auparavant faire celle de tout le cours de la rivière de l'Ourcq ainsi que celle du canal projeté dans toute sa longueur, les contradictions qui en avaient fait suspendre les travaux revinrent à son esprit ; sans rejoindre la chasse, il retourna de suite à Paris, et donna des ordres pour la réunion aux Tuileries, le soir même, de tous les ingénieurs des ponts et chaussées qui étaient pour et contre le projet. Il les mit en présence, suivit attentivement la discussion, trouva les objections faibles, les réponses péremptoires, et ordonna sur-le-champ la reprise des travaux, qui furent conduits avec célérité, mais qu'il n'eut pas la satisfaction de mener à terme.

L'état de paix dans lequel on vivait avait peu à peu amorti la défiance. Le Premier Consul avait rayé de la liste des émigrés tous ceux qui avaient demandé cette grâce ; il les avait même mis en possession de la partie de leurs biens qui, n'ayant pas été vendue, se trouvait encore sous le séquestre national. Sa facilité multiplia les demandes. Il fut obligé de prendre une mesure générale pour couper court aux réclamations qui l'assiégeaient. Il eut d'abord dessein de faire rapporter la loi sur l'émigration ; mais on lui démontra que cette mesure aurait des conséquences pires que le mal auquel il voulait remédier. Un premier arrêt du Conseil d'Etat excepta de la liste des émigrés, les ecclésiastiques qui avaient subi la déportation, les enfants au-dessous de seize ans, les laboureurs, artisans, etc. ; un senatus-consulte de 1802 les amnistia. Le Premier Consul fit ensuite dresser

« as parbleu bien fait ; je te le donne. » Il ne fallut rien moins que ces paroles pour calmer les angoisses du pauvre diable. *(Note de l'édition originale.)*

une liste de ceux que leurs antécédents ou leur naissance constituaient en état d'hostilité avec les lois nouvelles, et raya les autres en masse.

La suppression du ministère de la police devint la conséquence de cette détermination : il n'y avait plus besoin de surveillance là où il n'y avait plus rien à surveiller. On saisit cette occasion pour essayer de démontrer au Premier Consul que cette autorité ne pouvait plus subsister sans de graves inconvénients pour la popularité comme pour la considération dont il cherchait à entourer son pouvoir. La tolérer encore, c'était fournir des prétextes à la calomnie, faire suspecter les intentions du gouvernement. Le Premier Consul eut l'air de se laisser persuader, et ne fut peut-être pas fâché d'essayer ce que personne n'avait osé tenter avant lui, de maintenir l'ordre avec les tribunaux et la gendarmerie. M. Fouché était furieux contre M. de Talleyrand, qu'il regardait comme l'auteur d'une mesure qui l'éloignait à la fois du Conseil et le privait du ministère, qu'il regardait comme un apanage inamovible. Aussi usa-t-il de représailles ; il jeta des soupçons sur la fidélité, les intentions politiques du ministre des relations extérieures, et employa mille moyens de les faire parvenir aux oreilles du Premier Consul, qui, malheureusement pour lui et pour M. de Talleyrand, leur donna plus d'importance qu'ils méritaient. Le ministère de la police fut néanmoins supprimé, et M. Fouché entra au Sénat conservateur.

M. Abrial, qui avait le portefeuille de la justice, y fut également nommé. Le Premier Consul réunit les deux ministères sous la dénomination de ministère du grand juge, qu'il confia à M. Regnier qui était Conseiller d'Etat ; il lui adjoignit M. Réal, qu'il chargea de la direction de tout ce qui se rattachait à la sûreté générale, ou qui exigeait des informations qu'un procureur-général aurait conduites le plus souvent d'une manière imparfaite. Les choses marchèrent d'abord assez bien. On était fatigué de guerre, de dissensions ;

chacun aspirait au repos et cherchait à réparer les pertes qu'il avait faites. Personne ne songeait à troubler une situation prospère qui n'était due qu'à la concentration du pouvoir.

Les Suisses étaient encore régis par le gouvernement que le Directoire de France leur avait imposé ; mais l'exaspération que causait un pouvoir assis sur les ravages de l'étranger était au comble. De toutes parts on courut aux armes ; ce ne fut partout que trouble et confusion, et l'orage, qui se calmait chez nous, souffla avec violence en Suisse. Les partis ne tardèrent pas à en venir aux mains.

Celui qui repoussait le Directoire était si nombreux, qu'il anéantit l'autre en un instant. Les vaincus se prévalurent aussitôt d'un traité conclu avec la France, et réclamèrent l'assistance du Premier Consul. Sa position était délicate ; il ne voulait ni laisser la guerre civile s'allumer, ni opprimer l'indépendance helvétique ; il venait cependant de faire entrer en Suisse le général Ney avec un corps de troupes, et en même temps de faire arrêter Reding, instigateur des troubles. Il dépêcha en toute diligence son aide de camp Rapp, qui arriva comme un envoyé de la Providence au moment où l'on allait en venir aux mains. Rapp, avec une rare présence d'esprit, descend de voiture, se place entre les deux armées, déclarant à haute voix et en allemand qu'il était autorisé à déclarer ennemi du peuple français celui des deux partis qui commencerait le feu, et qu'il avait l'ordre de faire entrer de nouvelles troupes françaises sur le territoire suisse. Sa fermeté imposa d'autant plus, que l'un et l'autre parti avait les mêmes conséquences à redouter d'une seconde invasion. Ils se rapprochèrent, convinrent d'assembler les cantons et de remettre leurs différends à la médiation du Premier Consul.

Celui-ci accepta ; il accueillit la députation qui vint lui exposer les vœux, les besoins d'un peuple que l'inquiétude du Directoire avait fait courir aux

armes, et nomma une commission de sénateurs, au nombre desquels se trouvait Fouché, pour discuter avec elle la Constitution qui convenait au peuple des montagnes qu'elle représentait.

L'acte constitutionnel fut promptement arrêté. La députation, satisfaite, pria le Premier Consul de conserver le titre de médiateur qui lui avait été déféré. Le pays recouvra la tranquillité qu'il avait perdue, sans qu'elle coûtât une seule goutte de sang ; et le célèbre M. de La Harpe (1), qui l'avait régi sous le nom de Directeur, vint fixer sa résidence à Paris.

L'hiver qui suivit la conclusion de la paix fut remarquable par l'affluence des étrangers de distinction ; ils accouraient de toutes parts en France. Cependant tel avait été le récit qu'on leur avait fait de nos discordes, qu'ils croyaient la capitale à moitié dévastée. Ils furent étrangement surpris de ne trouver aucune trace de destruction, et d'entendre dire de toutes parts que la ville était plus belle qu'avant les troubles dont on leur avait fait un si triste tableau.

Le cérémonial n'était pas réglé. Madame Bonaparte ne recevait personne ; elle craignait de se voir compromise par les prétentions que pourraient élever quelques dames étrangères dans un palais qui était encore sans étiquette, ou de les blesser elles-mêmes par l'exigence que lui inspirait son rang ; aussi n'y avait-il rien de plus monotone alors que le château des Tuileries. Le Premier Consul ne quittait pas son cabinet : madame Bonaparte était obligée, pour tuer le temps, d'aller tous les soirs au théâtre avec sa fille, qui ne la quittait pas. Après le spectacle, dont le plus souvent elle n'attendait pas la fin, elle revenait terminer sa soirée par un whist, ou, s'il n'y avait pas assez de monde, par une partie de piquet, qu'elle faisait avec le second Consul, ou quelque autre personnage de cette gravité.

(1) Ancien instituteur de l'Empereur Alexandre.

Les femmes des aides de camp du Premier Consul, qui étaient de l'âge de madame Louis Bonaparte, venaient lui tenir compagnie. C'étaient chaque jour les mêmes personnes, les mêmes jeux ; la semaine s'écoulait de la même manière à la Malmaison qu'à Paris. Le second Consul recevait les fonctionnaires ainsi que les membres de la magistrature ; sa maison était la seule où l'on rencontrait une partie de la représentation du gouvernement. Les étrangers, de leur côté, remplissaient les salons, dont M. de Talleyrand seul leur faisait les honneurs.

Ce fut dans le cours de cet hiver que le Premier Consul fit arrêter et mettre au Temple M. T***, qui revenait d'Angleterre par la Hollande. L'arrestation fut représentée comme tyrannique. Voici cependant ce qui la détermina.

Ancien membre du Parlement de Paris, M. T***, avait mené une vie fort agitée depuis qu'il avait quitté la France : il avait successivement séjourné en Angleterre, en Allemagne, et avait fini par se réfugier en Amérique. Il n'y avait pas plus trouvé le repos qu'ailleurs. Mais ses opinions étaient tout pour lui : il aima mieux souffrir que d'en faire le sacrifice. Il était dans cette pénible situation, lorsqu'il apprit les événements qui suivirent le retour du général Bonaparte. Las de courir le monde, et pressé de revoir ses enfants, il se décide à repasser en Europe. Il rencontre, à bord du bâtiment qu'il montait, des Hollandais de Surinam, se lie avec eux, apprend que la colonie, fatiguée d'appartenir à un gouvernement qui ne peut pas la protéger, envoie négocier, c'est-à-dire inviter le ministère anglais à venir prendre possession de l'établissement. Ils ne connaissaient personne à Londres, et auraient cependant voulu que leur mission fût ignorée de la Hollande, dont ils étaient si près, et où ils avaient des relations. M. T*** les tira d'affaire : il avait d'anciennes liaisons en Angleterre : il se mit en rapport avec le gouvernement, et fit

si bien, que les Hollandais obtinrent sans bruit la protection qu'ils sollicitaient.

Le ministère, à qui cette intrigue livra Surinam, en usa généreusement avec celui qui l'avait conduite, en sorte que M. T*** vit à la fois la France s'ouvrir devant lui et sa fortune se rétablir. La négociation qu'il avait faite avait amené une sorte d'intimité entre le ministère et lui. Pitt le consulta sur la confiance que méritait un ambassadeur français qui venait de lui adresser un mémoire sur les moyens de restreindre la puissance du Premier Consul. M. T***, qui avait connu ce personnage avant son émigration, s'imagina, d'après cette ouverture, qu'il était resté fidèle aux principes qu'il professait alors, et en rend bon compte au ministre. Sur cette assurance, Pitt lui confie le mémoire ; T*** le parcourt, retrouve ses opinions, et se persuade qu'il peut compter sur son ancien ami. Il se rend aux lieux qu'il habite ; il va le voir, lui conte sa bonne et mauvaise fortune, et lui demande son appui. Il reçoit les plus belles promesses ; mais il démêle, à travers la conversation, des principes politiques tout à fait contraire à ceux qu'il attendait. « Quoi ! à moi ! lui dit T*** ; mais j'ai lu ton mémoire ; je sais ce que tu penses ; Pitt me l'a confié. »

Le diplomate nia le fait, redoubla de caresses, d'offres de service. L'émigré crut à ses protestations, et se mit en route pour Paris ; mais il avait été signalé à la police comme un agent anglais, qui arrivait avec des sommes considérables. Son bienveillant ami avait eu soin de divulguer la part qu'il avait prise à l'intrigue de Surinam. Le Premier Consul dut le faire arrêter. Le chagrin, l'irritation que cause toujours la perfidie, mirent promptement T*** au tombeau. Il mourut avec l'amertume d'un homme qui succombe sous les trames d'un faux ami.

CHAPITRE VII

Première réception de la Cour consulaire. — Vive allocution du Premier Consul à l'ambassadeur anglais. — Calculs et espérances de l'Angleterre. — Situation de l'armée. — Le général Marmont. — Dons patriotiques. — Conscription. — Occupation du Hanovre. — Voyage de Napoléon en Belgique. — La descente en Angleterre est arrêtée. — Camp de Boulogne. — Discipline. — Travaux des troupes. — M. de La Bouillerie. — Sensation que produit en Angleterre le projet de descente. — Le général Moreau. — Son opposition au gouvernement du Premier Consul. — Bruits sinistres. — Avis important d'un chef vendéen. — Le Premier Consul m'envoie en mission secrète dans la Vendée. — Mise en jugement de plusieurs chefs vendéens. — Quérel. — Le jeune Troche. — Mission à la falaise de Biville.

On établit enfin vers le mois de mars 1802 un peu d'étiquette, et l'épouse du Chef du gouvernement eut autour d'elle des dames, des officiers civils chargés de veiller à la représentation. Les dames ne furent d'abord qu'au nombre de quatre, Mmes de Rémusat, de Talhouet, de Luçay, et Mme de Lauriston, dont le Premier Consul faisait un cas particulier. Les quatre officiers civils du palais consulaire furent MM. de Cramayel, de Luçay, Didelot et de Rémusat. Cette Cour n'avait encore que quelques mois d'installation, lorsque les étrangers furent reçus pour la première fois. La réception eut lieu dans les appartements de Mme Bonaparte, au rez-de-chaussée, sur le jardin. Elle fut nombreuse, composée de tout ce que nos voisins avaient de plus aimables femmes, qui y parurent avec un luxe de pierreries dont notre Cour naissante n'avait pas encore d'idée. Le corps diplomatique y assista tout entier. Enfin, l'affluence fut telle, que les deux salons du rez-de-chaussée purent

à peine suffire au concours que cette cérémonie avait attiré. Quand tout fut prèt, que chacun eut pris sa place, madame Bonaparte entra, précédée du Ministre des relations extérieures, qui lui présenta les ambassadeurs étrangers. Elle fit ensuite le tour du premier salon, toujours précédée par le Ministre, qui lui nommait successivement chacune des personnes qui se trouvaient sur son passage. Elle achevait de parcourir le second, lorsque la porte s'ouvrit tout à coup et laissa voir le Premier Consul, qui se présentait au milieu de cette brillante assemblée. Les ambassadeurs le connaissaient déjà ; mais les dames l'apercevaient pour la première fois. Elles se levèrent spontanément et avec un mouvement de curiosité très prononcé. Il fit le tour de l'appartement, suivi des ambassadeurs des diverses puissances, qui se succédaient l'un à l'autre, et nommaient les dames de leurs pays respectifs.

Ce fut dans une de ces réceptions qu'il laissa éclater plus tard l'humeur que lui donnait la conduite de l'Angleterre. Il venait de lire les dépèches de son ambassadeur à Londres, qui lui envoyait la copie d'un message que le Roi avait transmis au Parlement, sur de prétendus armements qui avaient lieu dans les ports de France. Tout préoccupé de la lecture qu'il venait de faire, il ne passa pas ce jour-là dans le second salon, et fut droit aux ambassadeurs. J'étais à quelques pas de lui, lorsque, s'arrètant devant l'ambassadeur d'Angleterre, il l'interpelle avec vivacité : « Que veut donc votre Cabinet ? Que signifient ces bruits d'armements dans nos ports ? Peut-on abuser ainsi de la crédulité des peuples, ou ignorer à ce point ce qui nous occupe ? On doit savoir, si l'on connaît le véritable état des choses, qu'il n'y a en appareillage que deux bâtiments de transport qui sont destinés pour Saint-Domingue ; que cette colonie absorbe toutes nos pensées, tous nos moyens. Pourquoi donc ces plaintes ? Est-on déjà las de la paix ? Faut-il encore ensanglanter l'Europe ? Des préparatifs de guerre !

nous imposer! On pourra vaincre la France, peut-être même la détruire : mais l'intimider, jamais! »

L'ambassadeur salua respectueusement, et ne répondit pas un mot. Le Premier Consul s'éloigna ; mais, soit que cette sortie l'eût un peu échauffé, soit toute autre cause, il n'acheva pas le tour, et rentra dans ses appartements. Madame Bonaparte suivit ; le salon fut vide en un instant. Les ambassadeurs de Russie et d'Angleterre s'étaient retirés dans l'embrasure d'une fenêtre. Ils s'entretenaient encore, qu'il n'y avait plus personne dans les appartements. « Ma foi, disait le premier au second, vous ne pouviez vous attendre à cette sortie, ni par conséquent être préparé à y répondre ; il faut vous borner à en rendre compte, et, en attendant, vous conduire en conséquence. » Il le fit. Les communications devinrent froides, réservées. La résolution de l'Angleterre était prise, l'aigreur ne tarda pas à se manifester.

On échangea des notes ; on demanda des explications catégoriques, et enfin des passe-ports. Le Premier Consul les accorda sur-le-champ. J'étais à Saint-Cloud, dans son cabinet, lorsqu'on introduisit M. Maret, qui apportait la rédaction de la réplique dont il voulait les accompagner. Il la fit lire à haute voix, et dit, à cette occasion, des choses bienveillantes sur le caractère personnel de lord Withworth, qu'il estimait beaucoup (1). Il était persuadé que, dans cette circonstance, il n'avait pris aucune part à la conduite de son gouvernement.

Quelques points étaient restés en litige depuis le traité d'Amiens ; Malte, d'après les stipulations,

(1) Lord Withworth quitta Paris dans la nuit du 12 au 13 mai 1803, tandis que le gouvernement anglais donnait, sans qu'ils fussent demandés, des passeports à l'ambassade de France à Londres. La nouvelle de cette soudaine rupture fit baisser de quatre pour cent les consolidés anglais, et n'eut pas tout de suite une influence rétrograde aussi marquée sur les fonds français, qui étaient alors cotés à 55 francs ; élévation immense, si l'on veut se rappeler qu'ils étaient à 7 ou 8 francs la veille du 18 brumaire.

devait être restituée à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. L'Angleterre s'y refusa, parce que cette possession lui assurait la domination de la Méditerranée. La France attendait de même l'évacuation du cap de Bonne-Espérance et celle de l'Egypte, d'après les engagements contractés par l'Angleterre. La France avait strictement exécuté les siens. Il y avait de la dérision à arguer de nos armements maritimes pour nous faire la guerre, lorsqu'il était notoire qu'ils ne pouvaient pas suffire à alimenter la colonie de Saint-Domingue. C'était le génie du Premier Consul et la prospérité qu'il procurait à la France qui effrayaient l'Angleterre. Elle l'avait jugé, et lui avait voué dès lors une guerre à mort. Il fallait bien que l'on fût résolu de la recommencer dans une circonstance opportune pour avoir donné pour prétexte l'état de ses armements.

Il eût été, je crois, plus conforme à la vérité de dire que le vrai motif de cette guerre était, au contraire, le désarmement complet de la France, parce qu'il offrait des chances de succès, et que la circonstance opportune qu'on était résolu d'attendre en signant la paix, était enfin arrivée. Je me suis confirmé dans cette opinion lorsque, plus tard, je suis entré dans les affaires, et d'après les observations que j'ai eu occasion de faire dans différentes positions où j'ai été placé.

Après la bataille de Zurich, gagnée par Masséna, les Russes ne parurent plus prendre de part active aux événements de la guerre en Allemagne ni en Italie ; et les rapports qui s'établirent entre l'Empereur Paul et le Premier Consul, ayant été suivis de la paix entre les deux pays, les Russes disparurent des champs de bataille. La Prusse gardait, depuis le traité de Bâle, la plus stricte neutralité. L'Autriche était restée seule sur le champ de bataille ; l'Angleterre, à la vérité, lui avait promis l'alliance de la guerre civile en France, mais le Premier Consul avait triomphé des efforts qu'elle faisait pour l'entretenir. Il avait conduit en Italie toutes les troupes républicaines que la pacification

de l'Ouest rendait disponibles. L'Empereur était hors d'état de soutenir la lutte ; et si l'armée du Rhin, victorieuse à Hohenlinden, eût été en des mains plus habiles, Vienne était occupée. Aussi l'Autriche s'était-elle empressée de conjurer l'orage ; elle avait souscrit à la paix, parce qu'elle ne pouvait, sans s'exposer à sa ruine, prolonger la guerre. Ainsi, de tous les ennemis de la France, l'Angleterre était le seul dont les forces physiques et morales fussent encore dans toute leur vigueur. Cette situation tenait à des circonstances qu'il n'est pas inutile de développer.

Les Etats du continent reposent tous sur l'agriculture, et ne fleurissent qu'autant qu'elle est prospère. L'Angleterre est assise sur une autre base ; elle est fondée sur le commerce, et n'a, pour alimenter sa puissance, que les ressources qu'il lui fournit. Il résulte de là qu'étendre le premier, c'est augmenter la seconde, et qu'accroître la seconde, c'est développer le premier. Tout ce qui désole les autres nations de l'Europe, tout ce qui éteint l'industrie, ce qui entrave le négoce, la guerre, les prohibitions, font la prospérité de l'Angleterre. Elle méconnaît les droits des pavillons, surprend, enlève les bâtiments qui mettent en mer, et oblige, à force de violences, les peuples du continent de s'approvisionner chez elle. Seule à la fin pour acheter, fabriquer et vendre, elle est maîtresse de tous les prix, en possession de tous les marchés. L'état de guerre, qui est ruineux pour les autres nations, fait sa prospérité : aussi ne manqua-t-elle jamais une occasion de pousser l'Europe sur les champs de bataille.

Une calamité pour l'Angleterre, et qui lui porterait un coup funeste, serait une paix raisonnable : mais comment l'y contraindre avec les passions et les convoitises des Cabinets ? Elle a pour elle la séduction. Ce moyen la soutiendra longtemps. Lors de la paix de Lunéville, les agents de cette puissance, qui cherchaient partout des ennemis à la France, un tarif à la main, s'étonnaient de trouver

les nations du continent rebutées d'une guerre qui n'avait été pour elles qu'une suite de désastres. Ils leur promettaient des subsides plus abondants encore que ceux qu'elles avaient eus. Ces offres furent inutiles. Le continent était las ; il fallut renoncer à l'espoir de perpétuer la guerre, et souscrire à ce qu'on ne pouvait empêcher. Cette transaction n'était d'ailleurs qu'une trêve qui devait compliquer la position du Premier Consul. Le gouvernement anglais s'était fait une fausse idée de l'état intérieur de la France. Il s'était persuadé, sur la foi de cette foule de misérables qu'il entretenait parmi nous, que la paix consommerait ce que la guerre n'avait pu faire.

Il avait admis comme principe que le pouvoir du Premier Consul ne parviendrait pas à se consolider ; qu'il n'était pas moral, et reposait uniquement sur la force des baïonnettes. S'il souscrivait à la paix, son adversaire, hors d'état de solder cette masse de troupes, serait obligé de désarmer et s'affaiblirait d'autant. On éveillerait les ambitions particulières, on ranimerait la guerre civile, et la puissance consulaire, placée entre les ruines que la Révolution avait faites, et les résistances qu'on lui ménagerait, ne pourrait rétablir ses finances. Elle serait obligée de pressurer, de mécontenter le peuple, ou de peser sur les étrangers, de recourir à des spoliations qui ramènerait la guerre.

Une autre considération : le peuple français était devenu indifférent aux contestations qui ne concernaient que le pouvoir ; il était désormais impossible de le mettre en mouvement. Tout promettait la chute du pouvoir consulaire ; il ne s'agissait que de bien engager l'attaque. Or, jamais circonstances ne seraient plus favorables, puisqu'il aurait désarmé.

Les choses avaient été, depuis la paix, précisément en sens inverse de ce qu'attendait le Ministère anglais. La Vendée était restée soumise ; le Premier Consul, devenu plus populaire, avait poursuivi ses travaux. Il avait relevé ce que les orages politiques

avaient abattu, développé des branches d'industrie inconnues jusque là parmi nous. Son administration était rapide, uniforme ; partout on bénissait l'heureuse étoile qui l'avait ramené. Les fonds publics étaient à la hausse ; aucune ambition rivale ne s'était montrée ; rien de ce qu'avait espéré l'Angleterre ne s'était réalisé, si ce n'est le désarmement, qui, à la vérité, était complet.

Le Premier Consul s'était flatté que la paix serait durable. Il se le promettait d'autant plus, qu'on affectait de répandre que, de tous les Etats, la France était le seul qui fût à craindre. Enfin telle était sa bonne foi, qu'il avait fait donner des congés absolus à tous les soldats qui en demandaient ; et ceux-ci avaient si largement profité de la disposition, que la plupart des régiments d'infanterie se trouvaient à peu près réduits à leurs cadres. Ils eussent même été dissous si les officiers, qui avaient perdu l'habitude du travail, n'avaient eu besoin de leur solde pour exister.

La cavalerie, proportion gardée, était encore dans un état plus fâcheux : elle était réduite à rien, ou peu s'en faut. Des régiments de cuirassiers, le 6e, entre autres, étaient hors d'état de fournir trois escadrons de soixante-quatre hommes chacun. Le train d'artillerie, et, à plus forte raison les équipages militaires, n'existaient plus. On n'avait cherché partout qu'à faire des économies.

Le matériel de l'artillerie était de même fort loin de se trouver en bon état. Le général Marmont, qui avait été nommé premier inspecteur de cette arme, venait d'y introduire des idées nouvelles qui auraient exigé la refonte de toutes les pièces de campagne, ainsi qu'une reconstruction totale des caissons et des affûts. Tout avait été conduit dans les grands établissements, où déjà on avait commencé à scier les pièces pour les jeter dans les fourneaux : aucun des éléments dont se compose une armée n'était prêt, ni même sur le point de l'être.

Or, je le demande, cet état pouvait-il exciter les alarmes de nos voisins, ou plutôt n'était-ce pas cet

état qui avait ranimé l'espérance de nos ennemis, qui leur avait fait reprendre des armes qu'ils n'avaient déposées qu'à regret? N'était-ce pas évidemment une combinaison arrêtée pour prendre la France au dépourvu, et rassurer les vieilles aristocraties menacées par la consolidation du nouvel ordre social établi parmi nous, autant que par le pouvoir qu'il avait concentré dans une seule main? La rupture du traité d'Amiens ne pouvait avoir d'autre cause, et le Premier Consul conserva longtemps de l'humeur de ce que son Ministre des relations extérieures l'avait entretenu dans une fausse sécurité, ou du moins n'avait pas pénétré les trames qui s'ourdissaient autour de lui. Jamais, il ne lui avait été si important d'être bien informé, et la réputation dont jouissait le Ministre ne fut pas justifiée dans cette circonstance.

En France, où tout le monde était témoin de l'ardeur avec laquelle le Premier Consul travaillait à des choses qui ne pouvait convenir qu'à un état de paix, on repoussa avec indignation les imputations de l'étranger, qui accusait ses projets d'agression. Il était trop notoire qu'il n'avait porté l'activité de son génie que vers l'administration, les manufactures et les développements à donner à l'industrie, et c'était là véritablement les hostilités qui excitaient la haine de l'Angleterre. Mais ces soins exclusifs, qui le justifiaient aux yeux des peuples, avaient failli tout compromettre. Comme il ne rêvait que repos et améliorations intérieures, il avait signé, sans le lire, l'arrêté que le Ministre de la Guerre (c'était le général Berthier) lui avait présenté, comme celui-ci l'avait reçu de son côté, sans défiance, du général Marmont, dont il connaissait le dévoûment et la capacité : en sorte que la destruction de toute l'artillerie de campagne se poursuivait à l'insu du Premier Consul, lorsque des cris de guerre vinrent tout à coup retentir à ses oreilles.

On juge aisément de l'humeur que lui donna une contrariété si fâcheuse. Il envoya chercher le Ministre de la Guerre, manda Marmont avec une

vivacité que je lui ai rarement vu. Ils arrivèrent bientôt : je les annonçai ; mais ni l'un ni l'autre ne voulait entrer le premier. Il fut obligé de les appeler. « En vérité, leur dit-il, si vous n'étiez pas mes amis, je croirais que vous me trahissez. Envoyez promptement dans les arsenaux, dans les fonderies ; que l'on suspende vos désastreux projets, et mettez-moi sur pied le plus d'artillerie qu'il vous sera possible. » Il avait à se plaindre de ses deux plus anciens compagnons de gloire ; mais il sentit sa colère s'apaiser à la vue de l'embarras qu'ils éprouvaient.

La marine n'était pas dans un état moins défavorable. Ce qu'elle avait encore de matelots avait été prendre possession des colonies qui nous avaient été rendues. Une bonne partie des bâtiments qu'elle avait armés y étaient encore en commission. Elle venait de faire appareiller la flotte chargée de recevoir le petit comptoir que nous avions recouvré aux Indes orientales. Ainsi, par une fatalité singulière, elle avait fait sortir des vaisseaux au moment même où il devenait dangereux de mettre en mer, sous quelque face qu'on envisageât notre position militaire ; à cette époque, on n'apercevait aucun motif d'agression : aussi crut-on généralement que l'Angleterre n'avait repris les armes que parce que les progrès de notre industrie ne l'alarmaient pas moins que nos principes politiques ne l'irritaient.

Le Premier Consul fut vivement contrarié de cette rupture qui l'obligeait à ajourner tous ses projets d'améliorations intérieures pour se livrer de nouveau à des combinaisons de guerre. Elles exigeaient des fonds immenses ; il fallut suspendre des travaux pour assurer les besoins de la défense à laquelle on le condamnait. Les difficultés qu'il avait à vaincre étaient inouïes, et faites pour arrêter un autre esprit que le sien ; mais plus elles étaient grandes, plus il mettait de gloire à en triompher. Si quelquefois il éprouva de l'embarras, il ne le laissa du moins jamais apercevoir. Anvers était encore dans l'état où il l'avait reçu ; les tra-

vaux projetés pour en faire un port de guerre n'étaient pas commencés ; aucune construction navale n'avait été faite, les matériaux nécessaires n'étaient pas encore achetés.

Le Premier Consul avait alors l'excellente habitude de faire connaître à la France sa véritable position. Les premiers comptes de son administration qu'il rendit au Corps législatif avaient répandu partout l'espérance et la satisfaction. Il répéta ce qui lui avait si bien réussi. Il exposa aux Corps constitués les diverses communications qui avaient précédé la rupture ; et comme elles démontraient évidemment qu'il n'avait pu éviter la guerre, la plus injuste dont on eût encore vu d'exemple, la nation prit fait et cause, elle se serra autour de son chef, et lui prodigua tous les moyens nécessaires pour sortir victorieux d'une lutte qu'il n'avait pas provoquée. Les grandes villes votèrent les fonds nécessaires pour établir des vaisseaux de guerre, qui furent construits, armés, et prirent chacun le nom des lieux qui en avaient fait les frais (1). Ces libéralités patriotiques soulagèrent le Trésor public, et accrurent les moyens de réorganisation qu'il avait déjà.

(1) Le 17 mai, c'est-à-dire cinq jours après le départ de Paris de son ambassadeur, l'Angleterre ordonne à ses flottes de courir sus et de saisir les navires, les marchandises et les sujets de la République Française ; en même temps un embargo général est mis sur les bâtiments français qui se trouvent dans les ports de l'Angleterre.

Le 22, le Gouvernement français déclare à son tour la guerre à l'Angleterre. Les trois grands Corps de l'Etat se rendent par députation aux Tuileries, et soumettent au Premier Consul le vœu émis par le Tribunat ; ils lui assurent l'assentiment de toute la nation aux mesures qu'il allait prendre pour pousser avec vigueur la guerre suscitée par le machiavélisme britannique.

Des milliers d'adresses furent envoyées au Premier Consul par les communes, les administrations, les tribunaux, etc., pour lui confirmer la confiance que l'on avait en lui, et lui offrir des subsides pour la construction de bâtiments de guerre. L'enthousiasme était grand en songeant à cette lutte contre l'Angleterre (D. L.).

Ce fut à cette époque que l'on adopta le mode de recrutement qui fut consacré sous le nom de conscription. Le Premier Consul en avait, quelque temps auparavant, fait discuter le projet au Conseil d'Etat ; mais la paix régnait, il ne l'avait pas fait convertir en loi. Les choses étaient changées aujourd'hui, les besoins urgents. Le décret fut rendu, et l'armée vit accourir dans ses rangs des hommes jeunes, vigoureux, accoutumés aux travaux rustiques et capables de supporter les fatigues du soldat. Les provocations à la guerre avaient imposé la nécessité d'adopter cette mesure. D'ailleurs, la conscription n'a pas diminué la population : elle a donné au peuple le sentiment de sa dignité. Les décorations, les grades, les places accordées aux soldats ont fait de la masse du peuple un peuple nouveau. Quels qu'aient été toutefois les avantages que la nation pouvait en tirer, je dois admettre qu'on a été forcé d'abuser de ce moyen ; et que, s'il eût été ménagé davantage, il eût sauvé la France d'une invasion.

On remonta la cavalerie, l'artillerie ; tout se mit à la guerre. Les troupes manœuvraient, les officiers du génie dressaient des plans. Chaque jour, le Premier Consul recevait des foules de projets sur les moyens d'attaquer l'Angleterre. Il les parcourait, n'en adoptait aucun ; il ne jugeait pas qu'il fût temps. Enfin tout étant prêt, il résolut de porter les premiers coups. Il mit en mouvement une partie des troupes qui étaient stationnées sur le Bas-Rhin, et les dirigea vers le Hanovre, une des possessions du roi d'Angleterre. Il confia la conduite de cette expédition au général Mortier, qui était alors commandant de la première division militaire (Paris) (1). L'armée hanovrienne se retira à notre

(1) Le 26 mai 1803, douze mille hommes de troupes françaises, formés d'une partie des garnisons de la Belgique et de la Hollande, et réunis sur les extrêmes frontières de la République batave, avaient passé l'Ems à Meppen et s'étaient dirigés sur la Hunte pour envahir le Hanovre, dont le roi

approche, occupa successivement les diverses positions que le terrain présentait ; mais elle était hors d'état de nous tenir tête : elle accepta les propositions du général Mortier, mit bas les armes et se dissipa.

Le pays fut alors paisible, et nous fournit une immense quantité de chevaux. La cavalerie s'y reforma. Les régiments qui étaient en France allaient en remonte à Hanovre, comme ils allaient auparavant en Normandie. On y trouva une artillerie qui aurait suffi à un grand Etat. Cette conquête nous fut, en un mot, d'un secours inappréciable pour tout ce qui était nécessaire à la recomposition du matériel de l'armée.

Depuis que le Premier Consul était à la tête des affaires, il n'avait pu exécuter le projet qu'il avait formé de visiter la Belgique ; il se décida à tenter cette excursion l'été qui suivit la rupture avec l'Angleterre. Il profita de l'occasion pour parcourir la côte et voir les ports qu'elle présente. Je fus au

d'Angleterre était électeur. C'est par la conquête de ce pays que la France commença la guerre.

Le 31 mai, Mortier avait pris position en avant de Wechte, afin de reconnaître l'armée ennemie, concentrée sur la rive droite de la Hunte. Cette armée était forte de 12,000 hommes d'infanterie, de 4,000 chevaux et de 1,000 artilleurs ou sapeurs. Le duc de Cambridge (depuis roi de Hanovre), troisième fils de George III, en avait eu jusque-là le commandement en chef, mais lorsqu'il apprit l'approche des troupes françaises, le prince donna sa démission et prit la poste pour aller s'embarquer du côté d'Ebmsen. Ce départ, qui ressemblait beaucoup à une fuite, était d'autant plus étrange que peu de jours auparavant le duc avait juré publiquement de mourir les armes à la main plutôt que de permettre que les Français s'emparassent du Hanovre. Ce fut le feld-maréchal comte de Walmoden qui prit alors le commandement ; mais la démoralisation s'était déjà mise dans l'armée : son sort était fixé d'avance. Elle fut mise en déroute en deux jours et le 3 juin, après une négociation de quelques heures, une Convention fut signée entre les deux chefs. Cette Convention stipulait la remise de tout l'Electorat de Hanovre aux troupes françaises (D. L.).

nombre de ceux qui furent désignés pour l'accompagner. Il partit de Saint-Cloud avec madame Bonaparte (1), qui avait désiré être du voyage, et fut dîner à Compiègne, qu'il n'avait pas encore vu. Il visita le château. L'école des arts et metiers y était établie. Les appartements de ce beau palais avaient été transformés en ateliers de toutes les professions. Ils renfermaient des enclumes, des soufflets, des forges, des tables de menuisiers, des établis de tailleurs, de cordonniers, et ne présentaient pas vestige de leur ancienne destination. Les glaces, les marbres, les parquets et les boiseries avaient été enlevés ; il ne restait que les murs et les plafonds. La seule pièce qui ne fût pas marquée par quelque dégât était le vestibule en haut du grand escalier. Ce fut aussi la seule où l'on pût lui servir à dîner.

Le Premier Consul ne fut pas maître du mouvement d'humeur que lui causa l'état de dégradation où se trouvait un si bel édifice : il écrivit le même jour au Ministre de l'Intérieur de lui présenter un projet pour transporter ailleurs l'école, qui ne tarda pas, en effet, à être transférée à Châlons. Il fit travailler immédiatement aux réparations les plus urgentes, et petit à petit ce vaste amas de décombres redevint le magnifique palais que l'on voit aujourd'hui. De Compiègne, il alla coucher à Amiens, dont la population le reçut avec un enthousiasme qui tenait du délire. Il passa plusieurs jours dans cette ville, dont il voulut voir tous les établissements, toutes les fabriques, où il ne se rendait qu'accompagné de MM. Monge, Chaptal et Berthollet.

Il se remit en route : il prit par Montreuil, Etaples, Boulogne, Ambleteuse, Vimereux, Calais et Gravelines, et s'arrêta à Dunkerque (2), où il rejoignit madame Bonaparte, qui était venue d'Amiens par Arras et Saint-Omer.

Il avait envoyé d'avance des chevaux de selle sur les divers points qu'il parcourait, et avait fait

(1) Le 24 juin 1803.

(2) Le 2 juillet.

donner ordre aux plus habiles ingénieurs, tant des ponts et chaussées que de la marine, qui se trouvaient dans ces stations, de se joindre à sa suite. Il parcourut la côte avec ce cortège, en épuisant de questions toutes les personnes d'art qu'il rencontrait sur son passage. Ses idées furent bientôt arrêtées sur la plupart des projets dont elles l'avaient entretenu. Il leur ordonna de le suivre à Dunkerque, où il discuta avec elles, et acheva de les asseoir. De Dunkerque, il se rendit à Lille, de Lille à Bruges, et de Bruges à Ostende, où étaient encore allés l'attendre les ingénieurs. D'Ostende, il alla visiter Blankenberg, puis revint à Bruges et de là à Gand, puis à Anvers (1)

La reconnaissance qu'il fit faire de cette dernière ville fut complète. On mit de suite la main à l'œuvre pour commencer ces prodigieux travaux, dont on ne peut pas se faire d'idée quand on n'a pas vu l'état où se trouvait Anvers à l'époque où il nous fut remis. Le Premier Consul faisait une foule de remarques dans ces courses, et, chaque jour, il réunissait les personnes qui l'avaient accompagné pour les discuter avec elles. Il rassemblait ensuite ses idées, écrivait aux Ministres, et se couchait rarement avant de leur avoir transmis les observations qu'il avait faites sur des objets qui avaient rapport à leurs départements.

Il fit discuter dans un Conseil de marine les ressources qu'il avait à opposer aux Anglais, et il se convainquit que celles dont il pouvait immédiatement disposer étaient tout à fait insuffisantes. Le Conseil convint unanimement que la flotte de haut-bord n'offrait aucune chance de succès. Elle avait besoin d'être créée, exercée, et pouvait être détruite avant qu'elle fût en état de combattre. En conséquence, le seul moyen d'égaliser la partie était de tenter la descente, parce qu'une fois à terre, nous combattrions avec des éléments supérieurs à ceux que les Anglais pourraient nous opposer. Mais, pour

(1) A Anvers le 18 ; à Bruxelles le 21 (D. L.).

la descente, il fallait une flottille. Elle n'existait pas, il est vrai ; mais nous avions des matériaux, et d'ailleurs elle en exigeait moins que n'en demandaient les vaisseaux. Le Ministre Decrès, qui assistait au Conseil, augurait mal de ce projet : il observait que, si nous construisions une flottille, les Anglais, de leur côte, en établiraient une avec laquelle ils viendraient au devant de nous. L'amiral Bruix répondit à cela que ce serait avoir beaucoup fait, que de les amener à ce point, car alors ils seraient obligés de désarmer leur flotte pour armer leur flottille. Leurs moyens de recrutement n'étaient pas, en effet, aussi étendus à cette époque qu'ils le sont devenus depuis : les matelots des pays maritimes que nous avons successivement occupés n'étaient pas encore obligés d'aller servir sur leurs flottes pour exister. L'avis de Bruix l'emporta, et la descente fut résolue.

Le Premier Consul s'occupa aussitôt de la construction de sa flottille ; il donna aux ingénieurs des ponts-et-chaussées l'ordre de lui faire les plans ainsi que les devis des travaux qui les concernaient, et demanda à ceux de la marine les modèles des bâtiments les plus propres à la nature de l'entreprise : il leur assigna aux uns et aux autres une époque à laquelle ils devaient lui apporter le résultat de leurs méditations. Il partit ensuite pour Bruxelles, où il se rendait pour la première fois : il y entra à cheval, en cortège, et accompagné de ses gardes. Sa présence répandit une sorte de délire dans toutes les classes de la population. Le pauvre comme le riche, le soldat comme le citoyen, l'ami des lois, le partisan d'une liberté sage, chacun voulait le voir, lui témoigner par ses acclamations la reconnaissance qu'il lui portait. Le Premier Consul resta plusieurs jours dans cette ville, où il reçut des fêtes de toute espèce : il se rendit ensuite à Maëstricht, puis revenant par Liège, Givet, Mézières, Sédan, Reims, Soissons, il gagna Paris (1).

(1) Où il arriva le 12 août, à 9 heures du soir (D. L.).

Il ne traversa pas dans ce voyage une ville que cultivât quelque branche d'industrie sans visiter ses ateliers, ses manufactures : M. Chaptal ne lui en laissait pas échapper une ; il paraissait d'ailleurs lui-même y avoir pris goût, et regretta vivement d'être obligé de détourner son attention de cette source de prospérité nationale pour la porter ailleurs.

Il n'était de retour que depuis peu de temps, lorsqu'il reçut les plans, les devis, qu'il avait demandés au génie ; il les fit discuter, et arrêta définitivement la construction d'une immense quantité de chaloupes canonnières, de bateaux plats et autres plus petites embarcations. Les grandes villes avaient voté la construction d'un vaisseau de haut bord ; celles qui étaient moins riches, moins populeuses, offrirent des chaloupes-canonnières, les autres des bateaux plats. Leurs offres furent acceptées, et pour que ces constructions allassent promptement, ne nuisissent pas à celles de haut-bord qui étaient sur les chantiers, on les plaça sur les bords des rivières navigables, où l'on assembla les charpentiers et autres ouvriers du voisinage sous la direction des ingénieurs que la marine avait envoyés pour conduire les travaux. C'est ainsi que l'on vit les bords des rivières qui portent leurs eaux à l'Océan, se couvrir de chantiers de construction. On employait les matériaux et les hommes du pays ; on laissait par conséquent sur les lieux l'argent qu'il aurait fallu en tirer pour exécuter les chaloupes qu'ils avaient votées. La Hollande fournit aussi sa flottille, qui se réunit d'abord à Flessingue ; elle était composée comme la flottille française, et commandée par le vice-amiral Ver Huell, marin plein de résolution et de talent, et qui l'emmena à travers mille obstacles, de Flessingue à Ostende, d'Ostende à Dunkerque, à Calais et Ambleteuse.

Pendant que la marine déployait cette activité, l'armée achevait de se compléter. Les régiments, composés aux deux tiers de conscrits, quittèrent leurs garnisons et allèrent former des camps d'ins-

truction qui s'étendaient d'Utrecht à l'embouchure de la Somme. Celui d'Utrecht était commandé par le général Marmont, qui avait été remplacé à l'inspection générale de l'artillerie par le général Songis. Il s'étendait jusqu'à Flessingue, et avait le n° 2, parce que le corps du Hanovre, qui était alors commandé par le général Bernadotte, avait pris le n° 1.

Le 3e, aux ordres du général Davout, avait son centre à Ostende, et s'étendait jusqu'à Dunkerque inclusivement.

Le général Soult commandait le 4e, qui était établi à Boulogne, et s'étendait depuis Gravelines jusqu'à la gauche de Boulogne.

Le 5e, commandé par le général Ney, comprenait Montreuil et Etaples. Il prit plus tard le n° 6, parce qu'on forma un nouveau corps à Boulogne, auquel on donna le n° 5. Il fut placé sous le commandement du général Lannes, qui revenait du Portugal, où il était ambassadeur.

On forma plus tard un 7e corps sous le commandement du général Augereau, qui l'organisa depuis la Loire jusqu'à l'Adour.

Une réserve composée de douze bataillons de grenadiers réunis se rassembla à Arras, sous les ordres du général Junot, qui quitta le gouvernement de Paris pour prendre le commandement de cette division.

Tous les régiments de dragons qui étaient en France furent réunies en divisions de quatre régiments chacune. Elle furent cantonnées depuis l'embouchure de l'Escaut jusque sur les bords de l'Oise et ceux de l'Aisne.

Les chasseurs et hussards furent réunis à Saint-Omer et Ardres.

Les troupes ainsi réparties, on les occupa, on les disciplina à la manière des Romains. Chaque heure avait son emploi : le soldat ne quittait le fusil que pour prendre la pioche, et la pioche que pour reprendre le fusil.

Les ponts-et-chaussées avaient d'immenses tra-

vaux à faire. Les troupes les exécutèrent tous. Elles creusèrent le port de Boulogne, elles construisirent une jetée, jetèrent un pont de hallage, établirent une écluse de chasse : enfin, elles ouvrirent un bassin pour recevoir les bâtiments de la flottille. Elles firent plus : le port Vimereux était tout entier à créer ; le sol où il devait s'ouvrir était élevé à quinze pieds au-dessus des plus hautes eaux. Elles mirent la main à l'œuvre, et, en moins d'un an, elles avaient creusé, revêtu en maçonnerie un bassin capable de contenir deux cents bâtiments de la flottille. Il avait son écluse de chasse pour le nettoyer, son canal et ses jetées pour sortir. A Ambleteuse, il fallut reprendre en entier les travaux qui avaient été ébauchés sous Louis XVI. Le lit de la rivière était tellement obstrué, que les eaux n'avaient pu s'écouler, et avaient couvert plusieurs milliers d'acres de terre en pleine culture. Cette submersion avait non seulement réduit une foule de familles à la misère, elle était encore devenue la source de miasmes dangereux qui obligeaient les habitants des villages voisins de s'éloigner tous les jours de leurs maisons ; on leur redonna d'abord l'écoulement qu'elles avaient perdu ; on reprit, on acheva les travaux qui avaient déjà été ébauchés ; on construisit une écluse de chasse. La rivière, en rentrant dans son lit, restitua à la culture les terres qu'elle avait submergées, et au pays la salubrité qu'elle en avait bannie. Cela fait, on passa au port d'Ambleteuse. On le creusa, on construisit sa jetée, on éleva son chenal. Tout fut promptement achevé. Les soldats, qui exécutaient ces diverses constructions, s'y portaient avec ardeur. Ils étaient payés : le travail avait répandu de l'aisance parmi eux, ils ne le quittaient que lorsqu'ils y étaient contraints par la marée ; ils prenaient alors les armes, et se rendaient à la manœuvre.

Il en était de même à Boulogne : les troupes passaient du travail à l'exercice, de l'exercice au travail. La pioche, le fusil ne sortaient pas de leurs mains. Aussi vit-on s'élever comme par enchante-

ment tous les établissements maritimes d'un grand port. On forma des magasins, on assembla des munitions, on réunit des matériaux de toutes espèces. Jamais tête humaine n'embrassa conception aussi vaste, et surtout n'en fit marcher simultanément les différentes parties avec autant d'activité, d'ensemble et de précision.

On creusait les ports, on construisait les bâtiments, on fondait l'artillerie, on filait les cordages, on taillait les voiles, on confectionnait le biscuit et on instruisait l'armée tout à la fois. Ces divers soins semblaient dépasser les forces humaines, et cependant le Premier Consul trouvait encore le temps de s'occuper des affaires de France et d'Italie. Ce qu'il déploya d'activité ne peut se comprendre quand on n'en a pas été témoin. Il avait fait louer près de Boulogne le petit château appelé le Pont-de-Briques, qui se trouve sur la route de Paris. Il y arrivait d'ordinaire au moment où les corps s'y attendaient le moins, montait aussitôt à cheval, parcourait les camps, et était déjà rentré à Saint-Cloud, qu'on le croyait encore au milieu des troupes.

J'ai fait plusieurs de ces voyages dans ses voitures. Il partait ordinairement le soir, déjeunait à la maison de poste de Chantilly, soupait à Abbeville, et arrivait le lendemain de très bonne heure au Pont-de-Briques. Un instant après, il était à cheval, et n'en descendait le plus souvent qu'à la nuit. Il ne rentrait pas qu'il n'eût vu le dernier soldat, le dernier atelier. Il descendait dans les bassins, et s'assurait lui-même de la profondeur à laquelle on était parvenu depuis son dernier voyage. Il ramenait ordinairement pour dîner avec lui, à sept ou huit heures du soir, l'amiral Bruix, le général Soult, l'ingénieur Saganzin, qui dirigeait les travaux des ponts et chaussées, le général Faultrier, qui commandait le matériel de l'artillerie, enfin l'ordonnateur chargé des vivres ; de sorte qu'avant de se coucher, il savait l'état de ses affaires mieux que s'il avait lu des volumes de rapport.

Les constructions n'étaient pas moins actives dans l'intérieur que sur la côte. Les chaloupes étaient confectionnées, abandonnées au courant des rivières, et affluaient à Bayonne, à Bordeaux, à Rochefort, à Nantes, dans tous les ports de Bretagne. Elles étaient gréées, armées, montées même par des détachements avec lesquels elles gagnaient l'embouchure des rivières qui coulent de Honfleur à Flessingue. Quand elles y étaient parvenues, on les mettait en état de prendre la mer, on les formait en escadrilles, et on les faisait successivement sortir de leurs abris, dès qu'on jugeait pouvoir le faire avec sécurité. On choisissait pour cela les petits temps, qui leur permettaient de longer, de raser la côte, et, pour mieux assurer leur marche, on plaçait l'artillerie légère de l'armée sur les caps ou promontoires au pied desquels il se trouvait assez d'eau pour permettre aux croisières anglaises de les intercepter. Cette précaution ne fut pas inutile sur divers points de la Bretagne. Le bonheur, l'habileté menèrent à bien cette grande entreprise ; nos escadrilles parvinrent à leur destination sans avoir éprouvé d'autres pertes que celles qu'entraînent les accidents ordinaires de la navigation. Tout avait réussi au gré du Premier Consul. Chacun alors rivalisait de zèle et de dévouement. L'armée commençait à être bonne manœuvrière, et jouissait d'un état de santé parfait. Elle était divisée en douze corps, y compris les troupes qui étaient sur la côte, et celles qu'on avait réparties sur d'autres points de la frontière. C'était la première fois qu'on essayait de cette organisation. Le Premier Consul l'avait adoptée, parce qu'il aimait la célérité, et qu'outre les avantages militaires qu'elle lui présentait, elle avait celui de simplifier la comptabilité. En conséquence, il avait ordonné au Ministre du Trésor, qui était alors M. de Barbé-Marbois, de lui organiser un service de trésorerie pour chaque corps.

Le Ministre lui présenta ses idées, mais le Premier Consul eût été obligé de travailler avec le

payeur de chaque corps d'armée, il rejeta le projet; il chargea l'intendant-général de l'armée, M. Petiet, de faire connaître à M. Marbois qu'il ne voulait avoir à faire qu'à une seule personne, qui aurait sous ses ordres tous les payeurs. Il demanda en conséquence que le Ministre lui donnât celui des employés de la trésorerie qui était le plus capable.

M. Petiet lui proposa M. de la Bouillerie, qui avait été payeur général de l'armée du Rhin sous le général Moreau, avec lequel il était étroitement lié. Le Premier Consul ne le connaissait point, mais il se rappela qu'un administrateur de ce nom avait été autrefois à la tête des finances de la Corse, ou il avait laissé une excellente réputation. Il accepta sur ce souvenir, et chargea l'intendant général de prévenir le Ministre du choix qu'il avait fait. M. de la Bouillerie, qui jouissait déjà d'une fortune indépendante, et qui, de plus, était lié avec le général Moreau, dont il connaissait mieux que personne les sentiments secrets, s'excusa sous différents prétextes. Petiet eut recours à l'intervention du général, et M. de la Bouillerie accepta.

Le Ministre du Trésor, qui voyait cette nomination de mauvais œil, s'excusa de ne l'avoir pas proposée. Il ne l'avait pas proposée, disait-il, parce que, d'après sa reddition de comptes, M. de la Bouillerie était redevable au Trésor d'une somme de quatre cent mille francs qu'il représentait par un bon du général Moreau. « Sur quel fonds, demanda le Premier Consul, cette somme a-t-elle été payée? — Sur les fonds mis à la disposition du général en chef, répondit le Ministre. — Dans ce cas, répliqua le Premier Consul, M. de la Bouillerie est en règle, et vous devez accepter le bon. Parbleu, ajouta-t-il, vous me demanderiez donc compte aussi de toutes les sommes que j'ai fait donner à l'armée d'Italie aux officiers dont j'étais content? Cela n'est ni juste ni raisonnable. » M. de la Bouillerie, en acceptant la charge de payeur général, avait mis pour condition qu'on ne lui demanderait pas de

cautionnement. Il ne s'informa pas, du reste, quel serait son traitement, et fut même trois années sans en toucher. Le Premier Consul, devenu Empereur, l'apprit et répara cet oubli d'une manière assez large pour que M. de la Bouillerie fût plus que satisfait. Le Premier Consul avait en lui une pleine confiance et le lui témoignait. Plus tard, il le chargea de l'administration de toutes ses finances personnelles, ainsi que de celles du domaine extraordinaire, et je l'ai vu déplorer amèrement, en 1815, d'avoir à lui reprocher des torts.

Pendant que les dispositions préliminaires de la grande opération du Premier Consul s'exécutaient avec un succès qu'il n'avait lui-même osé espérer, la critique commençait à s'attacher à son entreprise, et elle faisait même des progrès dans une ville comme Paris, où rien n'est perdu ; aussi y regardait-on le plus généralement la descente projetée en Angleterre comme impossible à effectuer. On l'envisageait comme une extravagance, en comparant les chaloupes canonnières qui étaient sur le chantier, depuis le Gros-Caillou jusqu'au Corps législatif, à des vaisseaux de guerre ; on brodait là-dessus à qui mieux mieux, et l'on déraisonnait de même, ainsi que cela arrive toujours, quand on veut juger de ce que l'on ne connaît pas : il était plus aisé de critiquer le Premier Consul que de le comprendre. Néanmoins lorsqu'on vit qu'en dépit de toutes les contrariétés imaginables, il poursuivait l'exécution de son projet, et que la réunion de toutes ses différentes flottilles, depuis Bayonne jusqu'à Flessingue, s'était opérée malgré ce qu'avaient pu faire les croiseurs anglais pour s'y opposer, on commença à réfléchir et à convenir assez généralement que le dernier succès ne dépendait plus que d'un coup de la fortune ; et on ne peut trop préjuger de ce qui serait résulté, si des événements qui survinrent n'avaient détourné l'armée de cette opération, après qu'ils eurent amené un changement dans la forme du gouvernement. Pendant qu'en France on censurait le projet du Premier

Consul, en Angleterre, où l'on est plus froid, on prit la menace au sérieux, parce que l'on y avait mesuré toute l'étendue du danger, au lieu de s'amuser à faire des quolibets.

Le ministère anglais ne pouvant plus méconnaître que depuis la paix d'Amiens les désordres qu'il avait annoncés devoir arriver en France, non seulement n'avaient point eu lieu, bien plus, les choses avaient tourné en sens tellement opposé, que celui dont il avait regardé la ruine comme certaine était parvenu à former un faisceau qui déjà menaçait l'existence de l'Angleterre. Le ministère abandonna habilement les illusions auxquelles on l'avait d'abord entraîné, en lui faisant faire la paix, puis en la lui faisant rompre. Il avait sans doute observé que la merveilleuse restauration de toutes choses en France, et, en si peu de temps, n'était que l'œuvre d'un puissant génie qui concevait, ordonnait et exécutait avec la rapidité de la pensée ; que le Premier Consul était le législateur, le magistrat et le maître absolu d'un pays, et d'une armée dont il était à la fois le général et le premier soldat ; que c'était conséquemment vers cet homme qu'il fallait diriger le coup qui devait préserver l'Angleterre de sa ruine, et qu'il suffisait de la réussite de ce seul coup, pour rejeter la France dans l'abîme de maux dont il l'avait tirée, et achever de la mettre au point où n'avaient pu la conduire les puissances du continent qui lui avaient fait la guerre. La réussite d'un pareil projet amenait des conséquences trop positives pour faire hésiter sur le choix des moyens propres à l'assurer : aussi ce fut dans les passions humaines que l'on vint les chercher.

C'est de la conspiration de Georges Cadoudal que je veux parler, et de la singulière part que les amis du général Moreau auraient désiré qu'il y prît ; car, pour lui personnellement, loin de vouloir la servir, il s'y est tellement opposé, qu'il l'a en quelque sorte fait manquer. Depuis la paix de Lunéville, le général Moreau vivait presque ignoré, et loin du gou-

vernement ; un goût pour la retraite, une indifférence peut-être affectée pour des honneurs qui ne pouvaient pas le faire sortir du second rang, et une aversion réelle pour toute espèce d'occupations lui avaient fait adopter ce genre de vie.

Les personnes qui l'ont connu peuvent convenir, sans altérer en rien ses bonnes qualités, que le général Moreau était l'homme le moins propre à un travail assidu ; qu'il avait une instruction fort négligée, qui le rendait incapable de gouverner, et que cependant ce mépris qu'il affectait pour les honneurs n'était chez lui qu'un genre de distinction qu'il avait pris, et auquel il n'aurait pas fallu qu'un courtisan se trompât. On pouvait dire à Moreau comme à Diogène : Je vois ton orgueil à travers les trous de ton manteau. A une grande fermeté dans le danger, il joignait dans la vie privée une faiblesse de caractère qui le rendait l'homme le plus accessible et le plus facile à persuader. Comme il travaillait peu, il avait le jugement lent, la prévoyance courte, et avait besoin d'être aidé dans ses déterminations ; de là, ses complaisances pour des gens qui avaient fini par prendre de l'empire sur lui, et qui, sous le voile de l'humanité, l'ont perdu en voulant le faire servir à leur propre ambition. Dans les commencements de son retour de l'armée à Paris, le général Moreau, excité par ses prétendus amis, avait essayé d'entretenir le Premier Consul de politique, d'organisation et d'administration ; l'essai qu'il fit de son influence ne lui réussit pas, et ayant vu à qui il avait affaire, il n'y revint plus : aussi, hormis quelques fous, tous les généraux et officiers de son armée suivirent la ligne droite de l'obéissance respectueuse due au chef du gouvernement. Moreau avait fini par aller jouir dans ses terres d'une aisance qu'il avait acquise en servant son pays. D'autres généraux de cette armée, qui avaient rassemblé des capitaux, vivaient de même dans des châteaux qu'ils avaient achetés, et essayaient de s'accoutumer à la vie agronomique.

Quelques-uns en furent dégoûtés de bonne heure,

et n'ayant pu obtenir d'être employés lors de la première formation de l'armée des côtes, ils s'étaient faits frondeurs ; d'autres vivaient dans le repos, parce qu'ils avaient témoigné le désir d'y rester : mais les uns et les autres prenaient l'air d'hommes maltraités ; cela leur donnait une position peu coûteuse et favorable à leur projet de rester éloignés. De loin l'œil de l'observateur confondait tout ce monde-là avec le général Moreau, et en faisait un parti d'opposition qui avait même reçu une sorte de lustre par tous les verbiages qui se débitaient sur l'impossibilité du succès de l'entreprise de Boulogne. On avait eu la sottise de conseiller à Moreau de ne pas *compromettre sa gloire en allant s'enfourner dans cette équipée*, et il avait eu la faiblesse d'écouter ce conseil.

Depuis la rupture du traité d'Amiens, c'est-à-dire depuis plus d'un an, nous avions remarqué qu'il n'avait pas paru aux Tuileries, pas même dans les occasions où il était, non seulement de la décence, mais du devoir d'un citoyen comme d'un guerrier de s'y montrer et de venir offrir ses services. Le général Moreau ne pouvait pas être considéré comme un simple particulier, ainsi qu'il affectait de le paraître, et quand des villes et des provinces entières s'étaient imposé dans une noble indignation les sacrifices qu'exigeait l'agression la plus inouïe qu'on eût encore vue, et que ces provinces envoyaient de tous les points des députés porter leurs offrandes et leurs vœux au chef du gouvernement, le devoir du général Moreau était-il de rester spectateur indifférent des nouveaux dangers de sa patrie ? Etait-il un nouvel Achille, qu'Agamemnon devait faire solliciter de reprendre les armes ? et si enfin, il avait été disposé à obtempérer aux ordres qu'on aurait pu être dans le cas de lui donner, ne devait-il pas, d'après la conduite qu'il avait tenue, en faire parvenir l'assurance, si toutefois il n'avait pas cru devoir l'offrir lui-même ? C'est là le conseil que ses amis auraient dû lui donner. Mais il se renferma dans le silence, et nous ne tarderons pas à

savoir pourquoi il ne pouvait plus le rompre.

Il avait prêté l'oreille à des conseils qui flattaient sa paresse, et ce fut sans doute le travers d'esprit dans lequel il n'était que trop connu que ce général était tombé, qui donna aux agents de l'Angleterre, désignés vulgairement par le nom de Vendéens, l'idée de tenter un rapprochement que des antécédents fâcheux paraissaient avoir rendu impossible entre le général Moreau et le général Pichegru. Fouché, qui n'était plus ministre (1), faisait fréquenter Moreau par des hommes de sa province et en même temps de son parti : il épiait ses sentiments pour les influencer et s'en servir au besoin : mais je crois qu'il était étranger au projet d'un rapprochement entre les Vendéens et Moreau, parce que le caractère de celui-ci ne lui offrait pas assez de garantie pour lui, en cas de succès de la part de ce parti : mais je crois aussi qu'il aurait poussé lui-même, s'il avait entrevu la possibilité de ranimer la République tout en abattant le Premier Consul ; ce qui à cette époque n'était pas impossible. Peut-être aussi M. Fouché n'avait-il pour but que de faire naître des circonstances graves, afin de provoquer la nécessité de rétablir un ministère que l'on avait supprimé, et qu'il regardait comme son apanage.

L'éloignement de Moreau pour les Vendéens était la conséquence de ses opinions ; peut-être aussi, dans cette circonstance, la crainte de la révision de sa conduite envers son camarade Pichegru en 1797 (2) l'a-t-elle empêché de se rendre aux in-

(1) Fouché était Ministre de la Police depuis le 18 brumaire. Bonaparte supprima ce Ministère le 15 septembre 1802, et, pour compensation, nomma Fouché sénateur. A dater de ce moment, la Justice et la Police réunies furent placées entre les mains de Regnier. Abrial, Ministre de la Justice depuis le 18 brumaire, fut appelé au Sénat en même temps que Fouché (D. L.).

(2) On se souvient qu'il avait envoyé au Directoire la correspondance trouvée dans les fourgons du général autrichien

stances de celui-ci. Républicain de bonne foi, il ferma l'oreille à toute proposition incompatible avec l'existence et la restauration de la République : l'ayant particulièrement connu, je suis convaincu qu'il n'a pas donné connaissance au gouvernement des propositions qui lui furent faites, parce qu'il s'était persuadé que le projet de Pichegru était tellement insensé, qu'il n'aurait rien eu à faire pour le combattre le lendemain du jour où ce général aurait abattu le Premier Consul. Il ne lui paraissait pas possible qu'un autre que lui, Moreau, fût revêtu de la puissance consulaire. Il laissa donc agir Pichegru, persuadé que c'était pour lui, Moreau, qu'il travaillait, et c'est ce qui a fait dire à Pichegru, en parlant de Moreau : « Il paraît que ce b......-là a aussi de l'ambition (1). »

Depuis que j'ai été revêtu de l'autorité ministérielle, j'ai eu les moyens de m'assurer que le Premier Consul n'avait dû la vie, à cette époque, qu'à la diversité de projets de deux intrigues qui voulaient également le frapper, mais avec un but différent : ce fut pendant leur désunion que l'on en eut connaissance, et que l'on parvint à découvrir tout ce qui se tramait ; il y avait déjà quelque temps que l'on était entouré de menées sourdes, qui, sans offrir la certitude de l'existence d'un complot tout organisé, avertissaient cependant qu'il se passait quelque chose qu'il devenait chaque jour plus important d'approfondir.

Mille bruits sinistres se croisaient comme si l'on eût voulu préparer les esprits à un événement : on parlait de la possibilité d'arrêter la marche politique du Premier Consul ; on écrivait même de Londres qu'il serait assassiné, et qu'on le savait de bonne part. La certitude de ces avis, sans être

Klinglin, laquelle attestait que Pichegru était en communication criminelle avec le prince de Condé, et qu'il préparait les revers de sa propre armée.

(1) Propos rapporté par les compagnons de Georges, lorsqu'on les interrogeait sur ce qu'ils avaient fait, vu et entendu.

incontestable, était cependant propre à donner de l'inquiétude, et, par conséquent, à mériter l'attention du gouvernement. Il n'y avait plus, comme je l'ai dit, de Ministre de la police : c'était un Conseiller d'État qui dirigeait les recherches de tout ce qui était relatif à la surveillance générale, et qui travaillait avec le grand juge.

A cette époque, je reçus une lettre d'un ancien chef vendéen que j'avais obligé, et qui ne voulait plus que vivre en repos dans ses terres : il me prévenait qu'il venait d'être visité par une troupe de trente à quarante hommes armés, qui étaient venus l'entretenir des *folies* auxquelles il avait franchement renoncé depuis le 18 brumaire, et que, autant pour observer la parole qu'il avait donnée à cette époque-là, que pour se prémunir contre les suites qui pourraient en résulter, il commençait par m'informer de cet événement, et ajoutait que, pour être à l'abri, il se rendrait à Paris aussitôt que les vendanges seraient faites.

Je remis cette lettre au Premier Consul, qui, au cachet de vérité qu'elle portait, jugea que j'obtiendrais peut-être des détails sur ce qui commençait à l'occuper, et que, dans tous les cas, il était bon de connaître les dispositions politiques de la Vendée, dans des circonstances qui pouvaient s'aggraver par suite des événements qui se préparaient.

Je partis donc incognito, et j'allai retrouver mon chef vendéen, qui me donna de nouveaux détails ; et, sur ma proposition réitérée, nous partîmes tous deux, après m'être préalablement déguisé, pour aller à la recherche de la bande dont il avait parlé dans sa lettre. Le troisième jour, nous vîmes des hommes de son parti, qui s'en étaient séparés la veille, et de qui nous eûmes tous les détails qui m'étaient nécessaires pour fixer mes idées sur ses projets. Cette bande avait à sa tête deux hommes nouvellement débarqués à la côte : elle courait le pays pour annoncer un changement prochain dans les affaires, et avertir que l'on eût à se tenir prêt

pour ce moment. Effectivement, je voyais les paysans se nombrer par petits cantons, comme pour se préparer à une insurrection ; il y en avait même qui me disaient dans leur jargon : « Comment est-ce que je ferons ? je n'avons plus de fusils, les bleus les ont pris. » On sait que c'était sous ce nom que les Vendéens désignaient les républicains.

J'eus lieu de reconnaître dans ce voyage que ce malheureux pays était encore susceptible de se laisser de nouveau mettre en feu, de même que j'eus la conviction que beaucoup de chefs vendéens auxquels nous supposions une grande puissance morale dans ces contrées, y étaient tout à fait tombés dans la déconsidération à cause de leurs rapports avec le gouvernement. L'on me répéta qu'aucun d'eux ne serait en état de remuer le pays, mais qu'il était probable que, cette fois, ce serait Georges lui-même qui viendrait et on alla jusqu'à me dire que l'on ne croyait pas qu'il s'exposerait à venir par la Bretagne, où tout le monde était vendu (voulant dire qu'on le trahirait) ; mais que probablement, il viendrait par la Normandie. Je voyais évidemment, à l'espérance qu'ils en avaient, qu'il était le seul homme qui pût leur inspirer encore quelque confiance et les porter à un mouvement. Nous revînmes ce monsieur et moi à son château, d'où je partis le lendemain pour Paris.

Ces détails surprirent beaucoup le Premier Consul, qui commençait à être inquiet de n'avoir pas reçu de nouvelles de moi depuis que j'étais parti de Paris ; il me dit des choses obligeantes sur ma hardiesse et ma résolution à courir des chances aussi dangereuses, et certes il m'en a tenu compte. Il se détermina alors à employer des moyens sévères pour faire jaillir la vérité des ténèbres. Il avait un tact inconcevable pour juger quand il était sur un volcan, et pour mettre le doigt précisément là où il pouvait découvrir quelque chose. Depuis qu'il gouvernait, les jugements par conseil

de guerre avaient été fort rares ; il avait même eu le projet de les supprimer, hors les cas de discipline militaire.

Il y avait cependant dans les prisons plusieurs individus que la police y retenait, comme prévenus d'espionnage ou machinations politiques, et l'on n'avait pas voulu les faire juger, parce que le Premier Consul disait que le temps amènerait l'époque où on pourrait ne plus attacher d'importance à ces intrigues-là, et qu'alors on les mettrait en liberté. Dans cette occasion-ci, il se fit apporter la liste de tous ces individus, avec la date de leur arrestation, et des notes sur les différents antécédents.

Il y avait parmi eux un nommé Picot, et un autre nommé Le Bourgeois, qui avaient été arrêtés depuis plus d'un an à Pont-Audemer en Normandie, comme venant d'Angleterre ; ils avaient été signalés à leur départ de Londres par un agent que la police y entretenait (1), et qui avait su d'eux-mêmes le sinistre projet qui les faisait passer en France, où ils ne se rendaient que pour attenter à la vie du Premier Consul. On s'était jusqu'alors contenté de les tenir en prison. Le Premier Consul les désigna avec trois autres pour être mis en jugement ; ils furent livrés à une commission. Les deux premiers montrèrent une obstination qu'on n'attendait pas ; ils refusèrent de répondre, et furent condamnés, fusillés, sans laisser échapper un seul aveu. Ils semblèrent même vouloir défi r l'autorité, et périrent en lui annonçant qu'elle *n'atteindrait pas la queue*. Cette bravade diminua l'impression pénible que fait toujours une exécution. On ne fut pas plus avancé. Le Premier Consul néanmoins fit surseoir à la mise en jugement qu'il avait ordonnée.

Le gouvernement, obligé de recourir aux informations sur un projet dont il pressentait l'existence, avait excité le zèle de tous les fonctionnaires. Ceux-

(1) Il n'y avait qu'à Londres qu'on entretenait une surveillance parmi les réfugiés de la guerre de l'Ouest.

et s'étaient mis en recherche, et le préfet du Bas-Rhin, M. Shée, oncle du duc de Feltre, signala une intrigue qui se présentait sous des couleurs assez fâcheuses. Il s'était assuré que le résident anglais près la Cour de Wurtemberg entretenait une correspondance étendue sur la rive droite du Rhin, qu'il était sans cesse en voyage, et visitait fréquemment une troupe d'émigrés qui venait de se jeter dans le pays de Baden et aux environs d'Offenbourg. Il les encourageait, leur donnait des secours, et leur annonçait un changement prochain en France. Enfin il avait pour auxiliaire la baronne de Reich, qui habitait Offenbourg, et figurait depuis longtemps dans toutes les trames contre-révolutionnaires. On savait de quoi le résident était capable. On résolut de pénétrer les vues, les projets qu'il nourrissait. On lui dépêcha un émissaire fin, délié, qui l'enivra d'espérances, lui surprit le secret des liaisons qu'il entretenait à l'intérieur, et le fascina au point que le diplomate lui proposa de l'associer à ses desseins. L'émissaire accepta. Il pesa, discuta les chances que présentait l'entreprise, plaida le faux pour savoir le vrai, obtint tous les renseignements qu'il voulait avoir, et se mit en route pour Paris, muni de fortes sommes qu'il avait eu l'adresse de soutirer au crédule diplomate. Les projets qu'il signalait étaient trop misérables pour qu'on s'y arrêtât. Sa mission n'apprenait rien. On fut obligé de chercher d'autres ressources d'informations.

Le Premier Consul revint aux poursuites qu'il avait arrêtées. Il se fit représenter la liste. Elle commençait par un nomme Quérel. « Quel est cet homme ? » demanda-t-il. On lui répondit que c'était un Bas-Breton qui avait servi sous les ordres de Georges dans la Vendée. Arrivé à Paris depuis environ deux mois, il avait été arrêté sur la dénonciation d'un créancier qu'il n'avait pu satisfaire, et qui, pour se venger, l'avait signalé au gouvernement. « Eh bien ! reprit le Premier Consul, « je me trompe fort, ou celui-là sait quelque chose. » Il était impossible que Quérel, avec des antécédents

comme les siens, ne fût pas condamné. Il le fut en effet : mais la sentence éveilla les réflexions, car le lendemain, lorsqu'on se présenta pour le conduire au supplice, il déclara qu'il avait des révélations à faire au Premier Consul qui intéressaient sa vie. On sursit à l'exécution. L'officier qui commandait le piquet vint prévenir l'aide de camp de service des dispositions où se trouvait Querel. L'aide de camp les transmit à son tour au Premier Consul, qui l'envoya recevoir la déclaration. Elle fut détaillée, précise, dissipa les nuages qui voilaient encore l'assassinat qu'on méditait. En effet, Querel déclara qu'il était à Paris depuis six mois, qu'il était venu d'Angleterre avec Georges Cadoudal et six autres personnes qu'il nomma. Ils avaient été joints depuis par quatorze autres personnes également venues d'Angleterre, débarquées par un cutter de la marine royale anglaise. Ils avaient tous été déposés au pied de la falaise de Biville (1), près de Dieppe ; ils avaient été reçus par un homme d'Eu ou de Tréport, qui les avait conduits à quelque distance de la côte, dans une ferme dont il ne savait pas le nom. Ils étaient ensuite venus de ferme en ferme à Paris, où ils étaient entrés isolément, et où ils ne se voyaient que quand Georges les faisait appeler. Ainsi Georges était à Paris depuis six mois ;

(1) Un officier de la marine anglaise, le capitaine Wright, marin intrépide, montant un léger navire, recevait à Deal ou Hastings les émigrés voyageurs, et venait les jeter à leur choix sur le point de la côte où ils voulaient aborder. Depuis que le Premier Consul, bien averti des fréquentes descentes des chouans, avait fait garder avec plus de soin que jamais les côtes de Bretagne, ils avaient changé de direction, et ils passaient par la Normandie.

Entre Dieppe et le Tréport, le long d'une falaise escarpée, dite de Biville. C'est par là que Georges pénétra en France. Embarqué sur le navire du capitaine Wright, il descendit au pied de la falaise de Biville, le 21 août 1803, au moment même où le Premier Consul faisait l'inspection des côtes. Georges arriva alors à Paris avec quelques-uns de ses plus fidèles lieutenants (D. L.).

ce qui n'avait jusque-là paru que du verbiage insignifiant acquérait par cette révélation une importance toute particulière.

Depuis le rétablissement de la tranquillité intérieure, la police avait fait le relevé de tous les individus qui avaient pris part aux discordes civiles, ou s'étaient fait remarquer dans les contrées où les vols de diligences et autres actes semblables avaient eu lieu ; ces états étaient divisés en plusieurs classes, 1° les excitateurs, 2° les acteurs, 3° les complices, 4° enfin ceux qui avaient favorisé l'évasion de quelques uns de ces individus.

Le tableau d'Eu et de Tréport désignait un horloger, nommé Troche, comme un ancien émissaire du parti. A la vérité, il avait vieilli, mais son fils était en état de le remplacer. On ordonna à la gendarmerie de l'arrêter sans bruit et de l'amener à Paris. On avait deviné juste. Ce jeune homme, âgé de dix-huit ou de dix-neuf ans, fut reconnu par Quérel, et comme il avait autant de finesse que d'ingénuité, il se douta bien, en voyant ce dernier, de ce qu'on avait à lui demander. Il ne chercha pas à nier un fait qui était trop palpable pour être contesté ; d'ailleurs son rôle avait été si simple, qu'il ne voulut pas s'exposer à devenir plus coupable par une dénégation qui, dans tous les cas, ne lui aurait servi personnellement à rien. Il raconta tout ce qu'il avait fait, tout ce qu'il avait vu ou appris ; qu'il avait conduit MM. de Polignac à Biville, où ils avaient passé la journée dans la maison d'un matelot ; qu'il était allé les reprendre à la nuit pour les mener à la ferme qui formait la première station pour se rendre à Paris. Les détails fixèrent l'opinion qu'on devait se former de cette entreprise.

Troche avait déclaré que trois débarquements avaient déjà eu lieu, et qu'il devait s'en faire un quatrième le lendemain soir du jour où il parlait. On donna sur-le-champ avis de cette circonstance au Premier Consul. Il me fit appeler dans son cabinet, où je le trouvai qui mesurait au compas les

distances des différents points de la côte de Normandie à Paris.

Il m'expliqua de quoi il était question, et me fit partir de suite pour aller m'emparer de ce nouveau débarquement ; il me chargea ensuite de revenir par la route qu'avaient suivie ces petites bandes, et de reconnaître moi-même ces divers foyers de troubles. Je partis à sept heures du soir, suivi d'une grosse guimbarde des écuries du Premier Consul, qui était pleine de gendarmes d'élite. J'avais amené le jeune Troche avec moi, parce que le transport n'eût pas pris terre, s'il ne l'eût aperçu sur le rivage. Chemin faisant, il me conta son aventure avec une véritable ingénuité. Il venait seulement de s'apercevoir qu'on l'avait employé à des intrigues qui pouvaient le conduire à l'échafaud ; il mettait autant de zèle à aller tendre un piège à ceux qui arrivaient qu'il avait pu mettre à servir ceux qu'il avait reçus à leur débarquement.

J'avais des pouvoirs du ministre de la guerre pour tous les cas qui pourraient survenir ; je ne craignais aucune entrave. J'arrivai à Dieppe le lendemain à la nuit close, c'est-à-dire vingt quatre heures après mon départ de Paris. Je demandai de suite les signaux de la côte. Ils n'apprenaient rien, si ce n'est qu'un cutter ennemi continuait à se tenir en croisière près de Tréport ; j'en fis part à Troche, qui me dit que c'était celui qui portait le débarquement et le même qui avait amené les trois autres. Il se tenait dans cette position afin de pouvoir, dans une seule bordée, arriver au pied de la falaise où il avait coutume de débarquer ; au surplus, il promettait, quand il l'aurait vu au jour, de me donner des indications plus positives. La mer était assez forte et peu propre à favoriser l'échouage d'une chaloupe sur une côte semée de récifs. Néanmoins je ne m'arrêtai pas à Dieppe. Je me déguisai et partis à cheval pour me rendre à Biville, où j'emmenai le jeune Troche, ainsi que mes gendarmes, qui étaient aussi déguisés. Tous étaient des hommes d'un courage éprouvé. On pouvait avec eux courir

sans inquiétude tous les hasards. Je fis mettre pied à terre à quelque distance de Biville. J'envoyai les chevaux à l'auberge, et attendis, pour pousser plus avant, que ma petite troupe, qui avait ordre de ne pas se montrer, m'eût rejoint. Elle ne tarda pas ; nous nous remîmes en route sous la conduite de Troche, qui nous mena à une maison où entraient habituellement les émissaires que les paquebots anglais jetaient sur la côte. C'était là qu'ils se réchauffaient, se délassaient, se disposaient à gagner la première station, qui, placée à plusieurs lieues des terres, était hors du cercle de la surveillance habituelle des autorités. Située à l'extrémité du village qui regarde la mer, la maison offrait à ceux qui la fréquentaient l'avantage de pouvoir entrer et sortir sans que personne les aperçût.

Je me plaçai avec mon monde dans le jardin de cette chaumière ; je cherchais à recueillir le bruit qui pouvait déceler des pas d'hommes, lorsque j'aperçus, à travers une petite fenêtre, une large table chargée de cruches de cidre, de grandes tartines toutes coupées, ainsi que d'un gros pain de beurre. J'appelai Troche et lui fis remarquer ces apprêts. « C'est la collation, me dit il, que l'on donne ordinairement à ceux qui arrivent de la côte ; s'ils ne sont pas venus, ils ne tarderont pas, car la marée va baisser. S'ils ne profitent pas du moment pour débarquer, ils ne pourront prendre terre aujourd'hui, parce que les récifs empêchent les chaloupes d'aborder. » Le temps pressait ; je me déterminai à entrer dans la maison, sans trop savoir ce que contenait la seconde pièce dont je voyais la porte.

J'avais avec moi un gendarme d'un sang-froid à toute épreuve. Je lui ordonnai de me suivre, de se jeter sur cette porte et de ne pas la laisser ouvrir que tous ses camarades ne fussent entrés. J'étais décidé à fermer aussitôt la première, bien persuadé, quoi que renfermât la chaumière, qu'avec des hommes aussi déterminés j'en viendrais à bout. Mes dispositions prises, je fis entrer Troche que je ne quittais pas des yeux, afin de m'assurer si quelque

regard, quelque signe ne nous trahissait pas. La précaution était inutile ; la femme du matelot ne douta pas un moment que nous ne fussions des débarqués, et demanda à Troche combien il en amenait. Troche répondit qu'il ne venait pas de la côte, qu'il y allait : « C'est bien, lui dit-elle, vous y trou« verez le petit Pageot de Pauly, qui est parti, il y « a une heure, après vous avoir longtemps attendu. » Je fus curieux de savoir qui était ce petit Pageot : c'était un compère de Troche, qui venait quelquefois à la falaise, mais dont les fonctions se bornaient ordinairement à conduire les débarqués à la seconde station, et à porter leurs paquets.

La bonne femme ignorait également ce qui était arrivé à Troche et qui j'étais. Je me hâtai de quitter sa maison pour aller à la côte où le débarquement devait s'effectuer pendant que j'étais chez elle. De Biville à la côte il n'y a que pour quelques minutes de chemin. La terre était couverte de neige, le vent nous donnait au visage ; nous marchions avec précaution, lorsque nous entendîmes parler à quelques pas en avant de nous. Troche crut reconnaître la voix de Pageot : mais, comme la nuit était noire et que la conversation se tenait dans un chemin creux il était impossible de juger du nombre des interlocuteurs. J'embusquai mes gendarmes derrière l'avenue par laquelle ils arrivaient et me plaçai de ma personne à l'endroit où ils devaient déboucher pour gagner la maison du matelot. Ils n'étaient que deux. Je donnai néanmoins le signal. Mes hommes sortirent d'embuscade et les saisirent. Cette brusque apparition effraya les villageois : ils se crurent morts ; mais Pageot aperçut Troche, il se rassura et nous apprit qu'il revenait de la côte, que la chaloupe n'avait pu aborder, parce que la lame était trop grosse, qu'elle les avait prévenus qu'elle prendrait terre le lendemain. Il y avait déjà deux ou trois jours qu'elle essayait chaque soir d'aborder, mais la mer avait constamment été mauvaise. Le pied de la falaise étant couvert de récifs, une embarcation ne pouvait approcher que pendant la

marée haute, et lorsque les eaux sont tranquilles.

Je passai le reste de la nuit dans la maison du matelot, et j'allai au jour reconnaître, avec Troche, le cutter ennemi, qu'il connut pour être celui auquel j'avais affaire. Ce bâtiment gagnait le large dès que l'aurore commençait à poindre ; mais il revenait louvoyer dès que le jour tombait, et se plaçait en face d'une tour de signaux de côte, que bordait un large et profond ravin, à l'extrémité duquel était fixée une corde, connue dans le canton sous le nom de corde des contrebandiers.

Cette corde, de la grosseur d'un câble de vaisseau marchands, était appliquée parallèlement à l'escarpement de la falaise, qui, en cet endroit, a plus de deux cent cinquante pieds d'élévation à pic. Elle était amarrée à de gros pieux fichés profondément dans la terre, et disposés de six pieds en six pieds. Celui qui montait le dernier la repliait et l'accrochait à un piquet destiné à cet usage, afin de la dérober aux patrouilles qui pouvaient circuler le long de la côte. Ce moyen d'introduire de la contrebande devait être bien ancien, car cette corde me parut être un établissement tout à fait organisé. Elle avait ses surveillants qui étaient chargés de l'entretenir, et les contrebandiers payaient fort exactement la rétribution qui leur était imposée pour la passe.

Jamais péril ne m'avait paru aussi imminent que celui que courait un homme gravissant ainsi la falaise, un fardeau sur les épaules. Il suffisait qu'un pieu d'amarrage manquât pour qu'il ne fût plus question de la contrebande ni du contrebandier. C'était par là que Georges et ses compagnons étaient venus en France, et assurément on était loin de penser à un passage qui s'effectuait à moins de cent pas d'une tour de signaux, habitée par les guetteurs, qui à la vérité se retiraient la nuit. Je fis de pénibles réflexions en voyant les mille dangers qu'on ne craignait pas d'affronter, pour vendre quelques denrées prohibées, et surtout pour venir commettre un crime qui, en résultat, ne devait

changer la position d'aucun de ceux qui s'en chargeaient. Cela me donna la curiosité d'approfondir jusqu'à quel point ces gens savaient ce qu'on leur faisait faire, et je fus bientôt convaincu qu'ils se doutaient bien qu'ils faisaient mal, mais aucun n'avait eu la pensée de faire la moindre question là-dessus. Cette corde était un revenu pour les plus nécessiteux ; comme elle leur rapportait beaucoup, ils l'entretenaient avec soin, mais pas un d'eux n'avait cherché à pénétrer ce qu'on ne lui avait pas dit. Ils respectaient tous les secrets des autres, pour que l'on respectât celui qui les faisait vivre, et ils furent plus affectés de la suppression de cette corde que d'avoir servi à introduire Georges en France ; du reste, tous croyaient fermement n'avoir favorisé que des contrebandiers. Aussi n'essaya-t-on pas de les punir d'une complicité qu'ils ne soupçonnaient pas. Je retournai le soir à la côte, et me plaçai moi-même à l'issue du débouché ; mais la mer fut constamment grosse. Je passai six ou sept nuits à attendre un débarquement qui ne put s'effectuer. J'étais depuis vingt-huit jours dans cette position, lorsque je reçus ordre de retourner à Paris.

CHAPITRE VIII

Activité de la police. — Mesures diverses. — Moreau. — Personnage mystérieux. — Conjectures à ce sujet. — Famille royale. — L'attention se porte sur le duc d'Enghien. — Envoi d'un émissaire sur les bords du Rhin. — La question de l'enlèvement du duc d'Enghien s'agite en Conseil. — Opposition du Consul Cambacérès. — L'ordre de l'enlèvement est donné. — Le duc d'Enghien est amené à Paris. — Je reçois le commandement des troupes envoyées à Vincennes. — Séance de la Commission militaire. — Je rends compte de l'exécution au Premier Consul. — Son étonnement. — Sensation dans Paris. — Bruits absurdes. — Considérations. — Découverte du personnage mystérieux. — Le général Lajolais. — Arrestation du général Pichegru. — Mort du général Pichegru. — Détails sur ce sujet. — Gendarmes d'élite. — Capitaine Wright. — Sa confrontation avec Georges et ses complices. — Procès de Georges et du général Moreau. — Débats. — Condamnation. — Clémence du Premier Consul. — Départ du général Moreau pour les Etats-Unis.

Pendant que j'étais à Dieppe, la police avait continué les recherches qu'elle faisait à Paris. Elle avait non seulement acquis la connaissance individuelle de tous les émissaires qui avaient suivi Georges, mais elle était parvenue à les arrêter tous, depuis le chef jusqu'au plus simple individu de l'expédition. Les arrestations avaient rompu le silence dont on s'était enveloppé en les commençant : les journaux qui en avaient parlé étaient parvenus en Angleterre, d'où l'on avait promptement envoyé prévenir le cutter qui croisait devant Dieppe, où, heureusement pour les passagers, le mauvais temps l'avait empêché de les mettre à terre.

Le cutter gagna les côtes du Morbihan, où nous allons le retrouver tout à l'heure. Je restai quelques jours aux environs de Dieppe, et rentrai à Paris. Je fus surpris en arrivant de voir l'activité que l'on avait déployée pour s'assurer de Georges et des siens. La cavalerie de la Garde, celle de la garnison, fournissaient des grand'gardes qui étaient postées sur les boulevards extérieurs, et tenaient des vedettes autour du mur d'enceinte de la capitale. Continuellement en mouvement de l'une vers l'autre, celles-ci formaient des patrouilles permanentes qui avaient ordre d'arrêter tout ce qui cherchait à escalader les murs pour gagner la campagne. Une mesure correspondante avait été prise aux barrières. On visitait avec la dernière sévérité tout ce qui en sortait.

On ne s'en était pas tenu là : on avait rendu une loi qui prescrivait à chaque citoyen de déclarer les personnes qui étaient logées chez lui, et qui prononçait la peine de mort contre quiconque donnerait asile aux complices de Georges. De semblables mesures devaient amener des révélations ; elles en amenèrent en effet. On connut bientôt tous les individus qui avaient appartenu à cette association. On en dressa une liste avec leur signalement, et on la placarda dans Paris, ainsi que dans toute la France, où l'on ne pouvait plus voyager, même avec des passe-ports, sans être examiné de la tête aux pieds. Ce fut par les révélations de quelques individus arrêtés, qu'on découvrit que le général Moreau n'était pas étranger à l'entreprise.

La présence de Georges, celle de diverses personnes, que l'élévation de leur naissance devait éloigner d'un tel homme, ne permettaient plus de douter de l'existence d'une conspiration, ni du but qu'elle se proposait. Elle semblait assez grave pour ne pas repousser l'idée que les conjurés n'avaient rien négligé pour s'associer le général Moreau. Cela parut d'autant moins invraisemblable, que la conduite que ce général affectait de tenir fortifiait les soupçons qui s'élevaient déjà sur sa fidélité à

ses anciens principes politiques. Le domestique de Georges déclara qu'un soir il était sorti en fiacre, avec son maître, qui avait avec lui un petit général boiteux dont il ne savait pas le nom, ainsi qu'un autre personnage qui lui était également inconnu. Il ajouta qu'arrivés au boulevard de la Madeleine, le petit général était descendu, et avait été chercher le général Moreau chez lui, rue d'Anjou ; qu'alors son maître, avec l'autre personnage, avaient mis pied à terre, et que tous deux s'étaient promenés avec le général Moreau, pendant que lui et le petit général boiteux se tenaient dans le fiacre. Quand ils remontèrent en fiacre, il entendit dire au personnage qui accompagnait son maître, en parlant du général Moreau : « Il paraît que ce b..... « là a aussi de l'ambition. »

Le grand juge fit en conseil un rapport officiel sur cette circonstance, et l'arrestation du général Moreau fut ordonnée (1). Elle eut lieu sur le pont de Charenton ; Moreau fut arrêté comme il revenait de son château de Gros-Bois, et conduit au Temple ; on s'assura également de son secrétaire ; mais Fouché, qui probablement avait ses raisons pour qu'on ne scrutât pas trop sévèrement la conduite de

(1) Le général Moreau fut arrêté le 15 février 1804, ainsi que Lajolais, ex-général de brigade ; puis, on se mit à la recherche de Pichegru et de Georges, trente-quatre autres individus impliqués dans la conspiration sont arrêtés dans la journée et les jours suivants sur différents points de Paris, et conduits à la prison du Temple. C'étaient : le comte d'Hozier, le marquis de Rivière, Armand et Jules de Polignac, Léridant, Picot, Couchery, Rolland, Pierre David, ex-curé, Roger, Hervé, Lenoble, Coster Saint-Victor, Lagrimaudière, Joyaut, Louis et Noël Ducorps, Datry, Burban, Lemercier, Pierre Cadoudal, frère de Georges, Lelan , Even, Mérille, Gaston et Pierre Troche, Monnier, Denand, Verdet, Sapin, Dubuisson, Caron et Gaillard.

Outre ces trente-quatre conspirateurs, il y en eut encore dix autres qui passèrent en jugement : Bouvet de Lozier, Russillon, Rochelle, femme Classe, Sophie Duval, femme Verdet, Marie Hizay, Deville, dit Tamerlan, Georges Cadoudal, général Moreau.

Frénière (c'est le nom du secrétaire), mit tout en mouvement pour lui faire rendre la liberté ; il feignit le zèle, affecta le respect des formes, et dit au Premier Consul que, « quand on avait une bonne affaire, il ne fallait pas la gâter par de l'arbitraire et de l'injustice ; qu'on avait arrêté Frénière, qui n'était pas accusé, que personne ne chargeait. Il faut, lui dit-il, vous montrer équitable, et relâcher cet homme. »

Le Premier Consul donna dans le piège ; malgré les instances de la police, qui demandait à retenir huit jours Frénière, il le fit mettre en liberté. Il y était à peine, qu'il fut vivement compromis par les dépositions de tous ceux que Georges avait mis en contact avec les entourages du général Moreau. On chercha à le reprendre, mais trop tard : il était déjà en sûreté. Cette circonstance fit naître des soupçons sur M. Fouché ; mais comme il était déjà connu pour être d'un caractère fort léger, on ne s'y arrêta pas. Fouché suivait avec une sollicitude toute particulière les recherches que dirigeait M. Réal, et quand il avait surpris quelque nouvel incident, il courait le raconter aux Tuileries. Le Premier Consul, qu'amusait quelquefois son esprit, lui disait : « Vous faites donc toujours « de la police ? » J'ai conservé, répondait Fouché, « quelques amis qui me tiennent au courant. »

La conversation s'engageait ainsi sur l'entreprise de Georges, dont les ramifications ne laissaient pas que d'occuper le Premier Consul, qui aimait à en parler de confiance. Fouché s'emparait de tout ce qui lui échappait pour aller puiser de nouvelles informations. Il était difficile qu'en se plaçant ainsi entre le chef de l'Etat et celui qui dirigeait les recherches, il ne trouvât pas à faire ses affaires personnelles, et peu lui importait aux dépens de qui il les ferait. Mais en flattant le pouvoir, il n'oubliait pas ses frères et amis du bon temps, et répandait que « le Premier Consul ne voulait plus de pa« triotes, qu'il faisait rentrer tous les émigrés à « dessein de s'en servir ; » et autres propos de cette

espèce, qui trouvent toujours à se placer dans une ville où rien n'est perdu.

Cette tentative contre la vie du Premier Consul produisit une impression profonde sur l'opinion publique. On était révolté à la seule idée d'un projet dont les moindres conséquences eussent été de replonger la France dans l'abîme de malheurs auxquels elle était à peine échappée. On était indigné des moyens d'exécution qui avaient été adoptés, parce qu'en France on n'aime pas les assassinats. Chaque département, chaque ville un peu considérable, la Vendée même envoya une députation particulière au Premier Consul pour le féliciter de la découverte d'une trame aussi odieuse. Ces députations ne trouvaient pas d'expressions assez forte pour rendre l'indignation qui les animait, et le dévouement qu'elles portaient à un homme dont la conservation intéressait la France entière. On invoquait la vengeance des lois ; on suppliait le Premier Consul de fermer l'oreille à la clémence dans l'intérêt de l'avenir. Ce cri était unanime dans toute la République, chaque fonctionnaire, éloigné ou présent, chaque officier, de quelque grade qu'il fût ,et particulièrement tout ce qui aspirait à la faveur, ne rêvait qu'au moyen de saisir cette circonstance, pour signaler son dévouement à la personne du Premier Consul.

Je l'ai vu souvent fatigué de tout ce qu'on lui disait à cet égard ; néanmoins il fut vivement touché des marques d'attachement qui lui furent données de tous les points de la France, ainsi que cela avait déjà eu lieu lors de la machine infernale. Il était au temps de sa plus grande puissance sur la nation. L'armée réunie dans les camps frémissait de rage à la seule pensée qu'on avait voulu ôter la vie à celui qu'elle regardait comme son génie tutélaire. Si le lendemain du rapport du grand juge le général Moreau eût été envoyé devant un conseil de guerre, c'eût été fait de lui.

On proposa de l'y traduire : mais le Premier Consul repoussa cette idée, parce qu'il jugeait froide-

ment de l'état des choses. Il eut raison ; car, dans le fait, il ne s'agissait pas d'un délit militaire, et d'ailleurs la présence de Moreau était nécessaire pour la suite de l'instruction du procès. Cette instruction se faisait au Temple même, et presque publiquement, car on y entrait sans difficulté. Le juge instructeur s'y était lui-même établi, tant les confrontations étaient nombreuses. Indépendamment de cela, la police continuait ses recherches. On ne voyait dans Georges qu'un chef d'exécution ; l'on se demandait pour qui, au nom de qui, il aurait agi le lendemain du jour où il aurait abattu le Premier Consul. L'on était naturellement amené à conclure qu'un personnage plus important était caché quelque part, où il attendait que le coup fût porté avant de se faire reconnaître. On jetait les yeux partout, on interrogeait les gens de Georges, ceux de la maison où il avait demeuré, et on ne trouvait rien. Enfin, deux de ses domestiques, interrogés séparément, déclarèrent que tous les dix ou douze jours il venait chez leur maître un monsieur dont ils ne savaient pas le nom, qui pouvait être âgé de 34 à 35 ans, qui avait le front chauve, les cheveux blonds, la taille médiocre, et une corpulence ordinaire. Ils rapportèrent qu'il était toujours très bien mis, soit en linge, soit en habits ; qu'il fallait que ce fût un grand personnage, car leur maître allait toujours le recevoir à la porte ; quand il était dans l'appartement, tout le monde, MM. de Polignac et de Rivière, comme les autres, se levaient et ne s'asseyaient plus qu'il ne se fût retiré, et que, toutes les fois qu'il venait voir Georges, ils passaient ensemble dans un cabinet où ils restaient seuls jusqu'au moment où il se retirait, et qu'alors Georges le reconduisait jusqu'à la porte.

Cette déclaration, que l'on fit répéter et circonstancier avec soin, augmenta encore l'anxiété. On chercha quel pouvait être ce personnage, objet des respects de Georges et de ses complices ; les déposants ne pouvaient le dire. Ils ne l'avaient jamais vu avant qu'il vînt voir leur maître. On

ne savait que conjecturer ; on poussa d'autant plus vivement les recherches, on s'enquit si on ne frottait pas quelques vieux appartements à lambris dorés dans les hôtels du Marais ou du faubourg Saint-Germain, qui presque tous étaient depuis longtemps inhabités ; mais on n'apprit rien. Il résultait des différentes dépositions faites par les premiers individus qui avaient été arrêtés, que tous avaient été embarqués en Angleterre sur un cutter de la marine royale qui les avait débarqués sur nos côtes ; en outre, les sommes considérables dont ils étaient porteurs au moment de leur arrestation, Georges surtout, démontraient que cette entreprise était celle d'un gouvernement qui n'avait rien négligé pour la faire réussir. On resta convaincu, malgré la révélation de quelques subordonnés de Georges, qui donnaient des détails sur des poignards qu'ils portaient sur eux au moment de leur arrestation, que cette entreprise n'était que l'œuvre du ministère anglais, qui voulait, à tout prix, abattre le Premier Consul. On pensait qu'effrayé de la sagesse avec laquelle il avait tout réparé, tout calmé, il voulait le faire périr, mais que, pour éloigner l'odieux d'un pareil attentat, il avait imaginé de le faire exécuter par les malheureux débris d'un parti qu'il n'avait cessé de nourrir de fausses espérances. Il abusa de leur infortune en les trompant à l'aide de rapports que lui fournissaient les agents qu'il entretenait en France ; il viola l'hospitalité en faisant tenter en leur nom un crime qui devait tarir l'intérêt qu'inspirait leur malheur. Heureusement pour eux, cette conception exigeait des moyens qu'ils n'avaient plus ; car rarement l'infortune rencontre autre chose que de l'abandon et de la perfidie (1).

(1) M. de Rivière, que j'eus occasion de voir au Temple, me confirma dans l'opinion que j'énonce ici. Je lui témoignai mon étonnement de le voir lui et M. de Polignac accolés à pareille compagnie ; je lui parlai de ce qu'il avait dû souffrir en attendant, aux débats, le détail des atrocités dont ces mal-

On commençait à être assez généralement d'accord sur la vraie source de cette entreprise, et l'on était fort impatient d'arriver à la découverte du personnage mystérieux, qui n'était encore qu'un sujet de conjectures, et dont la connaissance devait fixer toutes les opinions. Chacun cherchait, se creusait la tête, sans pouvoir fixer ses idées ; grands et petits, chacun montrait son dévouement. Le Premier Consul était peut-être de tous celui qui s'abandonnait le moins à son imagination. Il ne cessait de répéter que ce n'était pas à lui à découvrir la trame qui le menaçait. C'est, je crois, de ce moment que datent les combinaisons de quelques hommes décidés à exploiter cette circonstance à leur profit. De toutes les conjectures qu'on lui soumit, celle qui parut le frapper le plus est la suivante. Elle était tout à la fois vraisemblable et perfide. On lui dit que le parti de la Révolution pouvant, tout aussi bien que la Maison de Bourbon, profiter du coup que méditait Georges, celle-ci n'avait sûrement pas manqué de prendre ses mesures pour contenir les Jacobins, elle avait infailliblement envoyé sur les lieux quelqu'un de ses membres pour rallier tout le monde, aussitôt que le

heureux s'étaient rendus coupables. Il convint qu'en effet sa position avait été pénible, et m'apprit comment il s'était décidé à venir à Paris.

M. le comte d'Artois ne recevait depuis longtemps que les rapports les plus invraisemblables ; à entendre ceux qui les lui adressaient, il semblait qu'il n'avait plus qu'à se présenter, que tout allait lui obéir. Il était difficile, en considérant la source d'où partaient ces rapports, de se défendre de l'impression qu'ils devaient naturellement produire. Cependant, me dit M. de Rivière, je ne partageais pas le moins du monde les espérances qu'on nous donnait. Je dis ma façon de penser au prince ; je lui demandai la permission de venir en juger moi-même, et lui annonçai qu'il pourrait se déterminer sur mon rapport, parce que je ne me laisserais aller à aucune illusion. S. A. R. consentit à ce voyage. Je vins à Paris ; je ne tardai pas à me convaincre que l'on nous trompait, et j'allais repartir lorsque je fus arrêté. » *(Note de l'édition originale.)*

coup aurait été porté ; le membre, ajoutait-on, ne serait-il pas le personnage mystérieux qui s'était montré chez Georges, et non chez Moreau, peu traitable alors, dès qu'on attaquait le républicanisme? Ce raisonnement n'était pas dépourvu de justesse. On fit l'appel de tous les princes de la Maison de Bourbon.

Le signalement donné par les gens de Georges ne se rapportait ni à l'âge du comte d'Artois, ni au physique du duc de Berry. Les hommes de Georges, qui le connaissaient personnellement, disaient d'ailleurs que ce n'était pas lui. Le duc d'Angoulême était à Mittau avec le roi. On savait le duc de Bourbon à Londres. On en vint naturellement au duc d'Enghien, qui résidait à Etteinheim, sur la rive droite du Rhin. La proximité de la résidence, la résolution de son caractère n'avaient pas échappé à ceux qui appelèrent l'attention sur lui. On le nomma aux gens de Georges, mais ils ne le connaissaient pas. Leur déclaration ne fit qu'irriter la curiosité. On avait perdu la trace du duc d'Enghien depuis le traité de Lunéville ; on n'avait même eu aucun motif de s'occuper de lui. On ne savait s'il avait continué de résider à Ettenheim.

Le ministre des relations extérieures, par qui arrivaient à cette époque toutes les informations du dehors, n'avait pas lui-même sur ce prince de renseignements plus positifs que ceux qu'avait fournis Mehée. Le Premier Consul ne cacha pas l'étonnement qu'une telle ignorance lui causait, et ordonna d'envoyer sur les lieux s'informer de ce qu'avait fait M. le duc d'Enghien depuis six mois.

M. Réal, chargé de cette opération, alla lui-même, pour éviter toute équivoque, expliquer au premier inspecteur de gendarmerie les intentions du Premier Consul. L'inspecteur fit choix d'un officier de ses bureaux, auquel il donna des instructions conformes à celles qu'il venait de recevoir. Le malheureux officier se coiffe de l'idée que le duc d'Enghien est le personnage que l'on cherche, et

se croit chargé de constater ce qu'il ne devait qu'approfondir. Il avait pris sa mission à contre-sens ; il jugea de travers.

Il est néanmoins juste de convenir que cet officier put apprendre à Ettenheim ou ailleurs que le duc d'Enghien venait presque toutes les semaines au spectacle à Strasbourg, fait qui m'a été attesté par une personne qui était au service de ce prince à l'époque de son enlèvement(1). On sera parti de là pour conclure qu'il était attiré à Strasbourg par quelque chose de plus important qu'un spectacle, et que d'ailleurs, s'il s'exposait à tant de dangers pour une satisfaction de cette espèce, les périls ne l'arrêteraient pas lorsqu'il s'agirait d'un intérêt plus grand. On a même assuré que sous le Directoire il était venu jusqu'à Paris, et que ce fut Bernadotte, alors ministre de la guerre, qui le fit avertir de se sauver. Le ministre des relations extérieures devait savoir à quoi s'en tenir sur tout cela ; quant au Premier Consul, il était en Egypte à cette époque.

L'officier arrivé de Paris à Ettenheim observe, questionne, apprend que le duc d'Enghien vivait plus que modestement. Depuis que des émigrés étaient revenus dans ses environs, le prince en recevait plusieurs ; il les invitait à dîner, peut-être même leur donnait-il quelque argent ; il n'y avait

(1) Un officier de M. le duc de Bourbon, qui était à cette époque attaché au duc d'Enghien, a contesté cette assertion. Je ne cherche pas les motifs qui l'ont fait agir ; quant à moi, je n'avais d'autre intérêt en la notant que celui de la vérité historique, qui était loin d'accuser le courage de M. le duc d'Enghien. Au reste, ce prince a bien pu faire un mystère à ses officiers de quelques démarches qu'il ne cachait pas à ses domestiques. Je persiste donc, parce que celui qui m'a rapporté le fait est digne de foi, et sûrement connu de mon réfutateur. Un Strasbourgeois m'a même assuré qu'il était notoire dans ce temps, à Strasbourg, que l'on s'y prêtait à des facilités pour laisser repasser le duc d'Enghien le soir par la citadelle et regagner le pont du Rhin. *(Note de l'édition originale.)*

rien là qui pût porter ombrage. Il aimait la chasse, avait une liaison de cœur avec une dame française qui partageait son exil, et faisait fréquemment des absences qui duraient plusieurs jours. On le conçoit quand on sait ce que c'est que la passion de la chasse, et qu'on connaît les montagnes de la forêt Noire.

L'observateur envisagea la chose sous un autre aspect ; il ne crut ni à la chasse ni aux affections du prince, et accourut à Paris avec un rapport dans lequel il déclarait que le duc d'Enghien menait une vie mystérieuse, qu'il voyait souvent des émigrés, qu'il les défrayait, qu'il faisait souvent des absences de huit, dix et douze jours, sans que l'on sût où il allait.

Le rapport dont je viens de parler ne pouvait manquer de produire son effet. Lorsque le premier inspecteur de la gendarmerie le reçut, il le porta lui-même au Premier Consul, au lieu de le remettre à M. Réal, que cela regardait particulièrement. L'on témoigna même de la surprise à celui-ci de ce qu'il ne savait pas un mot de la manière de vivre du duc d'Enghien ; le Premier Consul, qui témoignait cet étonnement, ne se rappelait sans doute plus l'ordre qu'il avait donné à M. Réal pour le premier inspecteur de la gendarmerie, et ne considérait pas que le rapport que celui-ci venait de lui faire était la conséquence de l'ordre qui lui avait été transmis par M. Réal.

On avait fait, entre autres, ce calcul-ci au Premier Consul : il faut soixante heures pour venir d'Ettenheim à Paris, en passant le Rhin au bac de Rhinau, et soixante pour retourner ; cela fait cinq jours, et au moins cinq jours pour rester à Paris à tout observer et diriger, voilà l'emploi des absences du duc d'Enghien et l'intervalle des visites mystérieuses faites chez Georges qui sont expliquées. Cette coïncidence fut funeste au duc d'Enghien. M. Réal avait répondu à la question de surprise sur l'ignorance où était la police, qu'elle attendait le rapport de la gendarmerie. « Eh bien,

dit le Premier Consul, c'est précisément elle qui m'apprend cela ainsi que le préfet de Strasbourg. Au reste, j'ai donné l'ordre qu'on enlevât le duc d'Enghien avec tous ses papiers ; ceci passe la plaisanterie ; venir d'Ettenheim à Paris pour y organiser un assassinat, et se croire bien en sûreté parce que l'on est derrière le Rhin ! je serais trop simple de le souffrir. »

Toutefois le Premier Consul ne s'était pas décidé seul à l'enlèvement du duc d'Enghien ; il avait assemblé un Conseil composé des trois consuls, du ministre des relations intérieures, du grand juge, et de M. Fouché, qui n'était plus que sénateur, mais qui se donnait beaucoup de mouvement pour remonter au ministère (1).

Dans ce Conseil, le grand juge, fit l'exposé de l'état de situation de la conspiration quant à l'intérieur ; le ministre des relations étrangères lut ensuite un grand rapport sur les ramifications des conjurés à l'extérieur, dans lequel étaient détaillées toutes les folies de Drack, extraites du rapport de Mehée, et appuyées de quelques correspondances officieuses concernant les émigrés qui habitaient l'Electorat de Baden ; ce rapport finissait par la proposition d'enlever M. le duc d'Enghien de vive force et d'en finir.

M. le duc de Cambacérès, de qui je tiens ces détails, et que je n'ai pas dû nommer de son vivant m'a ajouté qu'il avait fait une violente objection à la proposition de l'enlèvement de vive force, observant que, puisque le duc d'Enghien venait quelquefois sur le territoire, ainsi qu'on le disait, il était plus simple de lui tendre un piège et de lui appliquer la loi sur les émigrés ; à quoi on lui avait répondu : « Parbleu ! vous nous la donnez belle ; après que les journaux ont été remplis des détails

(1) C'est le 10 mars, immédiatement après la réception de la dépêche qui lui annonçait la présence de Dumouriez à Ettenheim, que le Premier Consul convoqua un Conseil privé. (D. L.).

de cette affaire, vous croyez qu'il donnera dans le piège ; » et il persista dans les conclusions de son rapport (1).

On se mit à parler longtemps sur cette matière après cette discussion ; le Premier Consul demanda les voix qui s'étaient réunies à l'opinion du ministre des relations, et, quittant le Conseil, il passa dans son cabinet, où il dicta à son secrétaire les ordres nécessaires pour l'enlèvement de M. le duc d'Enghien. Le ministre de la guerre ordonna en conséquence au colonel des grenadiers à cheval de se rendre à Neuf-Brisach, et après s'y être abouché avec la gendarmerie, qui avait été mise à sa disposition, de prendre un détachement de cavalerie de la garnison, de passer le Rhin au bac de Rhinau, de se porter rapidement à Ettenheim, à la demeure du duc d'Enghien, de le constituer prisonnier, et de l'envoyer à Paris avec tous ses papiers, espérant que l'on y trouverait des renseignements utiles sur les relations qu'il devait avoir eues avec cette conspiration (2). Cet ordre fut ponctuellement

(1) Je sais que, depuis la mort de M. le duc Cambacérès, on se donne beaucoup de mouvement pour faire supprimer cette circonstance, qui est rapportée dans ses Mémoires manuscrits ; mais il n'en est pas moins vrai qu'elle y est telle que je viens de la citer, et assurément, s'il eût vécu, il n'aurait fait aucun sacrifice à celui qui est le plus intéressé à la faire disparaître.

(2) Voici l'arrêté signé de Bonaparte relatif à la mise en jugement ; il porte la date du 20 mars 1804 :

ARTICLE PREMIER. — Le ci-devant duc d'Enghien, prévenu d'avoir porté les armes contre la République, d'avoir été et d'être encore à la solde de l'Angleterre, de faire partie des complots tramés par cette dernière puissance contre la sûreté intérieure et extérieure de la République, sera traduit à une Commission militaire, composée de sept membres nommés par le général gouverneur de Paris (Murat), et qui se réunira à Vincennes.

ART. 2. — Le grand juge, le Ministre de la guerre et le général-gouverneur de Paris, sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

exécute, et, pour prévenir les représentations que ne manquerait pas de faire l'Électeur de Baden, on lui signifia qu'il eût à éloigner sur-le-champ cette

Au général Murat, gouverneur de Paris :

La Malmaison, 29 ventose an XII (20 mars 1804), 4 h. soir.

« Général, d'après les ordres du Premier Consul, le duc d'Enghien doit être conduit au château de Vincennes, où les dispositions sont faites pour le recevoir. Il arrivera probablement cette nuit à cette destination. Je vous prie de faire les dispositions qu'exige la sûreté de ce détenu, tant à Vincennes que sur la route de Meaux par laquelle il vient. Le Premier Consul a ordonné que le nom de ce détenu et tout ce qui lui serait relatif fût tenu secret. En conséquence, l'officier chargé de sa garde ne doit le faire connaître à qui que ce soit ; il voyage sous le nom de Plessis. Je vous invite à donner, de votre coté, les instructions nécessaires pour que les intentions du Premier Consul soient remplies.

Par ordre du Premier Consul.

Une autre lettre datée également de la Malmaison, *4 heures et demie*, est adressée au Citoyen Harel, commandant du château de Vincennes :

« Un individu, dont le nom ne doit pas être connu, Citoyen Commandant, doit être conduit dans le château dont le commandement vous est confié ; vous le placerez dans l'endroit qui est vacant, en prenant les précautions convenables pour sa sûreté. L'intention du Gouvernement est que tout ce qui lui sera relatif soit tenu très secret, et qu'il ne lui soit fait aucune question sur ce qu'il est et sur les motifs de sa détention. Vous-même devez ignorer qui il est. Vous seul devez communiquer avec lui, et vous ne le laisserez voir à qui que ce soit, jusqu'à nouvel ordre de ma part. Il est probable qu'il arrivera cette nuit. Le Premier Consul compte, Citoyen Commandant, sur votre discrétion et votre exactitude à remplir ces différentes dispositions.

Par ordre du Premier Consul.

Réal, Conseiller d'État, était prévenu le même jour de l'arrivée du duc d'Enghien.

La lettre signée de Bonaparte lui annonce que le duc d'Enghien est parti le 26 ventôse (c'est-à-dire le 15 mars). « Rendez vous sur-le-champ à Vincennes, est-il dit à Réal, pour interroger le prisonnier... ». (D. L.)

troupe d'émigrés qui avait reparu sur les bords du Rhin (1).

Le duc d'Enghien fut arrêté le 15 mars 1804 et conduit le même jour à la citadelle de Strasbourg, où il resta jusqu'au 18, qu'il partit pour Paris sous l'escorte de la gendarmerie. Il y arriva le 20 mars, vers onze heures du matin ; sa voiture, après avoir été retenue à la barrière jusqu'à quatre heures du soir, fut conduite par les boulevards extérieurs à Vincennes, où ce prince fut constitué prisonnier (2).

Je venais d'arriver à Paris depuis deux ou trois jours, de retour de ma mission de Dieppe qui avait duré deux mois, et je me trouvais de service à la Malmaison, quand le duc d'Enghien arriva à Paris. J'avais observé que, contre son habitude ordinaire, le ministre des relations extérieures était venu ce jour-là chez le Premier Consul vers midi ; j'en fis la remarque, parce que c'était ordinairement le soir très tard que ses visites avaient lieu. Vers cinq heures du soir du même jour, je fus appelé dans le cabinet du Premier Consul, et je reçus de lui une lettre cachetée, avec l'ordre de la porter au gouverneur de Paris, alors le général Murat. En arrivant chez celui-ci, je me croisai sous la porte avec le ministre des relations extérieures qui en sortait. Le général Murat, qui était indisposé au point de ne pouvoir marcher, me dit que cela suffisait, et qu'il allait m'envoyer les ordres qui me concernaient.

Je ne savais pas à quoi ces ordres pouvaient avoir trait, et j'étais loin d'être au fait de ce qui touchait le duc d'Enghien, dont le nom avait à peine été prononcé à l'arrivée d'une dépêche télégraphique au moment de son départ de Strasbourg : je

(1) Voir, n° 3, *Lettre de M. Talleyrand à l'Electeur de Baden*, du 10 mars 1804 (A la fin du volume).

(2) J'ignorais cette circonstance de l'arrestation de la voiture du prince, depuis onze heures jusqu'à quatre du soir à la barrière, lorsque j'ai publié en 1823 ce que je savais de cet événement. *(Note de l'édition originale.)*

croyais retourner à la Malmaison, lorsque je reçus l'ordre de prendre sous mon commandement une brigade d'infanterie qui devait être réunie le même soir à la barrière Saint-Antoine, et d'être rendu avec elle à Vincennes à la nuit.

La gendarmerie d'élite, dont j'étais colonel, et qui alors ne faisait pas partie de la Garde, mais qui appartenait à la garnison de Paris, avait reçu du gouvernement l'ordre d'envoyer son infanterie et un fort détachement de sa cavalerie, pour tenir garnison à Vincennes. A cette époque, ce château était un bâtiment abandonné et dans le dernier état de vétusté. Le double de cet ordre m'avait été envoyé, et, pour que ma légion fût en état de s'y conformer, je courus moi-même à sa caserne pour faire consigner tout le monde, car il était précisément l'heure à laquelle les officiers, ainsi que les gendarmes, sortaient pour leur distraction, et ne devaient plus rentrer qu'à l'heure de l'appel après la retraite.

Je me rendis ensuite à Vincennes, où j'entrais pour la première fois ; il faisait nuit, je ne voyais pas de place pour établir la gendarmerie qui arrivait, ainsi que la brigade qui devait suivre. Néanmoins je fis entrer la première par la porte du château, et la postai dans la cour, avec défense de laisser communiquer avec le dehors sous quelque prétexte que ce fût ; je portai ensuite l'infanterie de la garnison sur l'esplanade, du côté du parc.

Les casernes de Paris sont situées dans des quartiers éloignés les uns des autres ; quelques-uns des corps qui reçurent l'ordre de marcher dans cette circonstance eurent à traverser la ville dans des points opposés et très distants de la barrière du Trône. Cet éloignement fut cause qu'ils n'arrivèrent à Vincennes qu'après trois heures du matin, parce qu'il était déjà tard quand les ordres de leur départ étaient parvenus à leurs casernes.

Ce fut pendant que j'étais occupé du soin de placer toutes ces troupes, qu'arrivèrent le président de la commission militaire, ainsi que les juges

qui devaient la composer. Je venais d'apprendre, depuis que j'étais à Vincennes, que le duc d'Enghien y était arrivé à cinq heures de l'après-midi, escorté par la gendarmerie de Strasbourg que je vis encore au château. Sans cela, j'aurais cru fermement qu'il avait été trouvé dans une cachette de Paris, ainsi que les compagnons de Georges, et j'étais fort curieux de savoir ce qu'il allait dire.

Le duc d'Enghien fut interrogé (1) par le capitaine-rapporteur, avant que la commission se réunît en séance. Cet interrogatoire dut avoir lieu sur les matériaux qui avaient été transmis à la commission, c'est-à-dire sur le rapport de l'officier qui avait été observer le prince à Ettenheim. J'avais cru que j'en avais été porteur dans la lettre que le Premier Consul m'avait remise pour Murat ; mais je m'étais trompé, comme on le verra à la fin de ce volume d'après ce que dit le général Hullin lui-même. La commission militaire, qu'aucune exagération de principes n'avait fait choisir pour remplir ces fonctions, n'était composée que des colonels des régiments de la garnison de Paris, et elle était présidée par leur chef naturel, le commandant de la place.

Cette commission ne savait pas un mot de la révélation des gens de Georges, qui avaient amené la circonstance où l'on se trouvait. Elle partageait individuellement l'indignation générale contre le projet d'assassinat du Premier Consul, et contre tous ceux qui y avaient pris part ; elle n'ignorait pas l'opinion à laquelle on était le plus généralement arrêté, qui était que Georges, ne travaillait que sous la direction d'un prince qui devait se faire connaître après que le coup serait porté. La position de résidence du duc d'Enghien, les voyages qu'on disait qu'il avait faits jusqu'à Paris, où on assurait même qu'il était venu récemment, portaient à penser qu'il devait être le directeur de Georges, et conséquemment la disposition des esprits était loin de lui être favorable.

(1) A minuit le jour de son incarcération, le 20 mars (D. L.).

La commission s'assembla dans une des grandes pièces de la partie habitée du château, c'est-à-dire le bâtiment au-dessus de la porte d'entrée du côté du parc. Elle ne fut point mystérieuse, comme l'ont prétendu ceux qui ont écrit sur ce point d'histoire ; elle fut publique pour tout ce qui pouvait venir à cette heure-là, et il fallait bien qu'il y eût du monde, puisqu'ayant été retenu au dehors par le soin de placer mes troupes, ce qui m'inquiétait assez en voyant la gravité de la circonstance où je me trouvais, je ne pus arriver qu'un des derniers dans la salle où siégeait la commission. J'eus même assez de peine à parvenir jusque derrière le président, où je voulais d'abord me placer pour mieux voir, et ensuite parce que, transi de froid par la nuit que j'avais passée au milieu des troupes, je voulais me chauffer à un grand feu qui était allumé à une cheminée devant laquelle était placé le fauteuil du général Hullin. Voilà comment je me trouvai, pendant quelques instants seulement, assis derrière lui durant la séance de la commission.

Quand j'y parvins, la lecture de l'interrogatoire était déjà faite, la discussion déjà entamée et fort échauffée. Le duc d'Enghien avait même déjà répondu vivement, de manière à laisser voir qu'il ne se doutait nullement du danger de sa position.

« Monsieur, lui dit le président, vous ne me paraissez pas connaître votre situation, ou bien vous ne voulez pas répondre aux questions que je vous adresse. Vous vous renfermez dans votre naissance, que vous prenez soin de nous rappeler ; vous feriez mieux d'adopter un autre système de défense. Je ne veux pas abuser de votre position, mais remarquez que je vous fais des questions positives, et qu'au lieu d'y répondre, vous me parlez d'autre chose. Prenez-y garde, ceci pourrait devenir sérieux. Comment pourrez-vous espérer de nous persuader que vous ignoriez, aussi complètement que vous le dites, ce qui se passait en France, lorsque non seulement le pays que vous habitiez, mais le monde

entier en est instruit? Et comment pourriez-vous me persuader qu'avec votre naissance vous étiez indifférent à des événements dont toutes les conséquences devaient être pour vous? Il y a trop d'invraisemblance à cela pour que je ne vous en fasse pas l'observation; je vous engage à y réfléchir, afin d'avoir d'autres moyens de défense. »

J'ai écrit ces paroles du président le lendemain même, et c'est par ménagement que je n'en ai pas parlé dans l'écrit que j'ai publié à la fin d'octobre 1823.

Le duc d'Enghien, après un moment de silence, répondit d'un ton grave : « Monsieur, je vous comprends très bien, mon intention n'était pas d'y rester indifférent; j'avais demandé à l'Angleterre du service dans ses armées, et elle m'avait fait répondre qu'elle ne pouvait m'en donner, mais que j'eusse à rester sur le Rhin, où incessamment j'aurais un rôle à jouer; et j'attendais. Monsieur, je n'ai plus rien à vous dire (1). »

Telle fut la réponse du duc d'Enghien; je l'ai écrite à l'instant même : j'ai écrit celle-ci de mémoire longtemps après, mais je ne crois pas en avoir oublié une syllabe. Si elle n'est pas à son procès, c'est assurément parce qu'on l'aura soustraite ou bien qu'on a négligé de la recueillir.

J'ai eu occasion de m'assurer moi-même que l'on avait enlevé des archives du Palais de Justice les prétendues pièces criminelles sur lesquelles on

(1) En quittant *Le Bellérophon* dans la rade de Plymouth en 1815, j'ai été transporté à bord de la frégate *l'Eurotas* pour être conduit comme prisonnier à Malte.

Le capitaine de cette frégate était un M. de Lilycrap; pendant la traversée, il m'a raconté souvent qu'il avait été employé près de Drack sur les bords du Rhin; à cette époque, qu'il avait été envoyé par lui en tout sens dans toutes les petites Cours d'Allemagne, près des émigrés à Offembourg et à Ettenheim chez M. le duc d'Enghien. Il pestait encore de rage contre Mehée, qui, disait-il, les avait si complètement joués. *(Note de l'édition originale.)*

avait prononcé la condamnation de la reine de France, au point que le dossier de ce procès est réduit à quelques chiffons de papiers dérisoires; et j'ai su que, pendant les premiers jours de la Restauration de 1814, les archives impériales ont été fouillées pendant plusieurs jours par des affidés de ceux qui avaient grand intérêt à faire disparaître des pièces qui, sans doute, eussent pu compromettre la sûreté de leur nouvelle position. On a exécuté cette fouille avec tant de soin, que les archives des relations extérieures, ainsi que celles du gouvernement, n'offrent pas une trace de cet événement, qui cependant a été le sujet d'une correspondance avec les Cours étrangères.

Avant son dernier aveu, le duc d'Enghien avait fait la déclaration qu'il recevait un traitement de l'Angleterre; mais il s'était exprimé de telle sorte qu'on pouvait croire qu'au lieu de sommes destinées à défrayer sa maison, c'était un argent corrupteur qu'il avait reçu. Aucun des juges ne pouvant connaître la position financière du prince, cette dernière déclaration aggrava les préventions qu'on avait déjà contre lui. On assimila cet argent à celui qu'on avait trouvé sur Georges, et la fatalité voulut que toutes les portes de salut se fermassent ainsi devant le prince.

Après la dernière réponse du duc d'Enghien, le président de la commission prononça la clôture de la discussion, et ordonna qu'on fît sortir de la salle tous ceux qui avaient assisté aux débats. La commission se forma en conseil pour délibérer. Je me retirai comme les autres, et je fus, ainsi que divers officiers qui avaient assisté à la séance, rejoindre les troupes qui étaient sur l'esplanade du château.

Je ne saurais dire au juste combien de temps la commission resta à délibérer, mais ce ne fut que deux heures après l'évacuation de la salle, que le commandant de l'infanterie de ma légion, qui était postée dans la cour du château, vint m'annoncer que la commission venait de rendre un jugement, et qu'on requérait un piquet pour son exécution.

Je lui recommandai, comme d'usage en pareil cas, de le placer de manière à prévenir tout accident. La position qui lui parut remplir le plus complètement ce but fut un spacieux fossé du château.

Pendant que cet officier prenait ses dispositions, je fis mettre les troupes sous les armes, et leur annonçai le jugement que la commission venait de rendre, et qu'elles allaient assister à son exécution.

Pendant ce temps, on avait fait descendre le duc d'Enghien par l'escalier de la tour d'entrée, du côté du parc. On lui lut sa sentence, et l'execution suivit de près. Il était alors à peu près six heures du matin. Je pris aussitôt les ordres du président de la commission militaire, pour renvoyer les troupes à leurs casernes.

Je me rendis à la Malmaison pour rendre compte au Premier Consul de ce qui s'était passé à Vincennes.

Il me fit entrer aussitôt et parut m'écouter avec la plus grande surprise. Il ne concevait pas pourquoi on avait jugé avant l'arrivée de Réal, auquel il avait donné ordre de se rendre à Vincennes pour interroger le prisonnier. Il me fixait avec des yeux de lynx et disait : « Il y a là quelque chose que je ne comprends pas. Que la commission ait prononcé sur l'aveu du duc d'Enghien, cela ne me surprend pas... Mais enfin, on n'a eu cet aveu qu'en procédant au jugement qui ne devait avoir lieu qu'après que M. Réal l'aurait interrogé sur un point qu'il nous importe d'éclaicir ; » puis il répétait encore : « Il y a là quelque chose qui me passe... Voilà un crime, et qui ne mène à rien. »

M. Réal eut ensuite avec le Premier Consul un entretien dont je ne fus pas témoin.

La nouvelle de ce jugement fit une grande sensation dans Paris : les uns l'approuvaient, et disaient hautement que le duc d'Enghien s'était fait le chef des corps d'émigrés, et que toutes les conspirations contre la vie du Premier Consul avaient été faites dans son seul intérêt ; les autres désap-

prouvaient et demandaient en quoi cette exécution consolidait la puissance consulaire : ceux-ci la qualifiaient d'assassinat et de crime inutile, ceux-là d'acte de tyrannie sanguinaire. Chacun raisonnait et déraisonnait à plaisir. Au milieu de cette manifestation de toutes les opinions, le gouvernement seul restait silencieux : soit que cette conduite parût plus convenable à sa dignité, soit qu'au moment de s'engager dans une nouvelle guerre, il craignît de faire connaître que les germes des discordes civiles n'étaient pas détruits en France, et qu'ils présentaient encore des chances à des esprits mécontents et audacieux.

Tant que j'ai cru que ces motifs étaient ceux qui avaient décidé le plan de conduite adopté par le gouvernement, j'avoue que je l'ai regardé comme mauvais, parce que la méchanceté s'en prévalait et nuisait davantage par ses interprétations que n'eussent pu le faire toutes les conséquences de la plus grande publicité. Ce n'est que longtemps après que j'ai su que le Premier Consul avait donné les ordres les plus sévères de garder le silence. Ses instructions avaient été transgressées ; il était mécontent de ce qui avait été fait, mais il ne voulait pas sévir contre des hommes qui avaient péché par excès de zèle et qui, sans doute, avaient cru le servir.

La malveillance eut beau jeu à s'exercer. Elle répandit mille contes absurdes sur les circonstances de la mort du duc d'Enghien. On a été jusqu'à imaginer de parler d'une lanterne qu'on lui aurait fait attacher sur la poitrine, sans réfléchir que, le 21 mars, le soleil se lève à six heures et qu'il fait jour à cinq heures. On dit aussi qu'on avait refusé au prince de lui faire venir un prêtre, sans réfléchir qu'alors les ministres du culte étaient fort rares, et qu'il est plus que probable que la cure de Vincennes était sans pasteur. Les animosités de parti ont inventé une foule de détails aussi bien circonstanciés et tout aussi plausibles que ceux dont je viens de parler, mais dont il est fort inutile de

charger ces pages, parce que le temps et le bon sens en ont fait bonne et complète justice.

On a dit que madame Bonaparte s'était jetée aux genoux du Premier Consul pour lui demander la grâce du duc d'Enghien et qu'elle lui avait été refusée. Non seulement ce fait est faux, mais il est hors de toute vraisemblance. Jusqu'à mon retour à la Malmaison, non seulement madame Bonaparte ignorait comme tout le monde le résultat de la Commission, mais encore elle ne pouvait rien conjecturer avant que M. Réal eût constaté dans le duc d'Enghien l'identité de la personne désignée par les révélations des subordonnés de Georges. Ce n'est pas que je veuille dire que madame Bonaparte n'aurait pas fait des prières en faveur d'un malheureux ; certes, la bonté bien connue de son cœur l'eût portée à faire cette demande, et elle connaissait assez l'humanité du Premier Consul pour espérer qu'il se laisserait aller à user d'une clémence qui d'ailleurs était dans les intérêts de sa politique.

On a cherché à profiter de cette affaire pour soulever l'opinion contre le Premier Consul. On rivalisait d'efforts, parce qu'on pensait servir par là les intérêts d'un parti qui combattait la Révolution et qui cherchait à obscurcir sa gloire. C'est tout simple, ceux qui perdent la partie trouvent toujours une consolation à dire qu'on les a trompés. Cependant peu de mois s'étaient écoulés qu'on put remarquer que ceux qui s'étaient montrés les plus acharnés, se pressaient en foule dans les antichambres de l'empereur ; et certes elles en ont été remplies tant que dura sa prospérité. Cette conduite de leur part donne tout au moins le droit de penser qu'ils ont reconnu plus tard que les ordres du Premier Consul avaient été transgressés, et que sa conduite n'avait pas été si répréhensible qu'ils l'avaient pensé d'abord. Peut-être bien aussi ont-ils espéré que l'empereur ne se souviendrait pas des injures faites au Premier Consul. Si on examine de sang-froid la part que le chef du gouvernement a

eue à ce tragique événement, on ne peut se refuser à admettre les remarques suivantes :

Le but de l'entreprise de Georges n'était pas plus douteux que son point de départ. En moins de deux années, c'était la troisième tentative contre la vie du Premier Consul. Cette fois ce n'était pas à commettre ce seul attentat que devaient se borner les conspirateurs : ils ne tendaient à rien moins qu'à renverser la Révolution de fond en comble et à rallumer la guerre civile au moment même où la France allait avoir une guerre extérieure à soutenir.

On aiguisait les poignards contre le chef du gouvernement ; on venait des pays étrangers pour le frapper au milieu d'une nation dont il défendait l'indépendance, et contre laquelle on conspirait bien autant que contre lui ; à quel titre devait-on exiger qu'il respectât un droit que l'on méconnaissait envers lui ? Et quand, pour attenter à ses jours, on employait les moyens, en dehors des droits des nations et de la morale, fallait-il donc qu'il se renfermât seul dans des bornes qu'on n'avait pas hésité à franchir ?

Et d'ailleurs le Premier Consul n'était-il pas responsable envers tous les intérêts politiques, placés en quelque sorte à fonds perdus sur sa tête ? Qu'eût-on pensé de la solidité d'un gouvernement dont le chef eût manqué de fermeté dans une pareille circonstance ? Telles furent peut-être les pensées du Premier Consul : mais on lui en a prêté de bien différentes. Les uns ont dit qu'en frappant le duc d'Enghien, il avait eu pour but d'effrayer les princes de la Maison de Bourbon, et de dissoudre d'un seul coup tous les corps d'émigrés qui menaçaient la frontière. Les autres ont dit que son seul but avait été de donner des garanties au parti jacobin. Aux premiers, je répondrai que le vainqueur de Marengo comptait sur son épée pour disperser ses ennemis, et je demanderai aux seconds si les Jacobins étaient à craindre après le 18 brumaire, et si, ce jour, qui a été le premier de la puissance du Pre-

mier Consul, n'a pas été le dernier de la leur. Ils imploraient déjà sa protection toute-puissante ; quelle garantie avait-il donc besoin de leur donner ?

On a dit aussi que le Premier Consul avait eu un intérêt personnel, direct, à se défaire d'un prince auquel il savait un caractère ferme et entreprenant. Raisonner de la sorte, c'est admettre que le Premier Consul n'ait pas rejeté la proposition d'un crime. Mais alors, au lieu de faire tant d'éclat à Paris, on pouvait arriver à ce but plus sûrement et sans bruit, à une partie de chasse de l'autre côté du Rhin, ou même à Ettenheim. On n'eût pas manqué d'assassins si on en eût cherché ; on n'eût même paru qu'user de représailles. N'eût-ce pas été combattre avec les mêmes armes que celles qu'on n'avait pas rougi d'employer plusieurs fois contre lui ?

Il ignorait l'existence du duc d'Enghien ; il savait beaucoup mieux les noms des généraux qu'il avait combattus que ceux de la famille qui avait régné en France. On le lui signala comme le chef du parti de Georges, il consentit à son enlèvement. L'histoire jugera le reste. A cette époque, la puissance morale du Premier Consul sur la nation était dans toute sa force et dans toute sa pureté. Cet événement, on ne peut le dissimuler, y porta une atteinte grave.

Est-ce de gaîté de cœur que le Premier Consul eût ainsi affaibli l'affection publique qu'il possédait ; et, si on le suppose, pourquoi eût-il pris tant de précautions ? Pourquoi ordonner à M. Réal d'aller interroger le prince, lorsqu'il le savait tué par ses ordres ? Car on a été jusqu'à risquer cette assertion.

En 1810, lorsque je fus élevé au ministère, j'ai prié M. Réal de m'expliquer comment on en était venu à s'attacher au duc d'Enghien, dont cependant il n'avait pas été question dans le procès de Georges. Il m'apprit alors que c'était la révélation des deux subordonnés de Georges qui avait déterminé l'enlèvement du duc d'Enghien, pour le con-

fronter avec eux ; et que ce n'était que dans le cas où il aurait été reconnu pour être le personnage mystérieux désigné dans les révélations qu'il devait être jugé. A cette occasion, M. Réal me rappela que pendant le temps que la police s'occupait activement de faire des recherches, elle avait appris que le petit général boiteux, qui avait été chercher le général Moreau pour le conduire au boulevard de la Madeleine, était le général Lajolais. On eut quelque peine à le trouver, et ce ne fut qu'après l'avoir confronté avec le domestique de Georges qui le reconnut, que l'on scruta sévèrement toutes les démarches qu'il avait faites depuis son arrivée à Paris. Il lui échappa de dire dans quelle maison il était descendu en y arrivant, et, par suite de cet aveu, on sut des gens même de la maison, qu'il y était arrivé avec le général Pichegru, auquel personne n'avait encore pensé.

Lajolais en convint ensuite, et déclara qu'il avait voyagé avec le général Pichegru depuis Londres jusqu'à Paris, en passant par les environs d'Amiens et de Gisors, ce qui faisait que, bien qu'il eût été aussi débarqué à la falaise de Biville, il n'était pas connu des émigrés qui s'étaient rendus à Paris par une autre route. Après quelques recherches, le général Pichegru fut arrêté. Il fut d'abord interrogé seul, et, comme il adopta le système d'une dénégation absolue, on fut obligé de le confronter successivement avec tous ceux des subordonnés de Georges qui se trouvaient arrêtés. Ce ne fut qu'alors qu'il fut reconnu pour être ce personnage mystérieux qui était venu tous les quinze jours chez Georges, et devant lequel chacun se tenait dans une attitude respectueuse. Il fut aussi reconnu par le domestique de Georges pour avoir été avec lui en fiacre au rendez-vous de la Madeleine.

Les renseignements lumineux qu'avait fournis cette confrontation, durent surprendre au dernier point M. Réal. Il s'empressa d'en faire son rapport au Premier Consul, qui devint rêveur, et qui exprima, par une exclamation de douleur le regret

d'avoir consenti à l'enlèvement du duc d'Enghien. Il était trop tard. Le Premier Consul ne pouvait qu'avoir un grand intérêt à ce que cette affaire s'éclaircît ; et cependant il ordonna le secret, soit que cela lui parût dans les intérêts de sa politique, soit qu'il préférât ne pas faire connaître l'erreur dans laquelle on était tombé. Il n'était cependant pas sans exemple dans notre histoire que la justice elle-même se fût trompée ; la religion des Parlements, dont la composition ne permettait pas de suspecter la sévère équité, a quelquefois été abusée, et des condamnations qu'on a déplorées ensuite en ont été les conséquences.

Depuis, j'ai souvent entendu l'empereur s'exprimer ainsi devant ses ministres : « Messieurs, je suis mineur ; c'est à vous à vous informer avant de me remettre un rapport ; mais une fois que j'ai votre signature, tant pis pour vous si un innocent est frappé ; » et il m'a souvent répété ces mêmes paroles à l'occasion des rapports que j'ai été dans le cas de lui faire dans le cours de mon administration.

La présence de Pichegru dans la conjuration de Georges Cadoudal compromettait gravement Moreau, en ce qu'elle permettait de supposer qu'il s'était établit des rapports entre eux. On s'occupa dès lors de rechercher comment ces deux personnages avaient pu se rencontrer. On parvint à force d'adresse à convaincre le général Moreau qu'il avait vu Pichegru : comme il ignorait les progrès de la marche des informations, il n'aperçut aucun des pièges qu'on lui avait tendus ; il convint que Pichegru était venu chez lui, et que c'était le général Lajolais qui l'y avait amené ; mais que dans la crainte de se compromettre, il ne l'avait plus reçu, et que cependant il l'avait encore vu ailleurs. Où ? lui demanda-t-on. « Mais, répondit-il, je ne me rappelle pas trop, hormis une fois au boulevard de la Madeleine, à neuf heures du soir. » Questionné sur la manière dont la rencontre avait eu lieu, il répondit qu'il n'en savait rien, que le géné-

ral Lajolais était venu le chercher, l'avait conduit au boulevard, et, qu'après l'avoir quitté un moment, il était venu le rejoindre, amenant avec lui le général Pichegru.

On n'en demanda pas plus, mais on prit à part Lajolais, et, après l'avoir questionné en tout sens, il fut bien constaté qu'il était parti du logement de Georges Cadoudal dans un fiacre, avec Georges et Pichegru dans le fond ; lui, Lajolais, et Picot, affidé de Georges, sur le devant ; qu'il avait conduit le fiacre au boulevard de la Madeleine ; que de là, il avait été chercher Moreau chez lui, rue d'Anjou, où ce dernier l'attendait, qu'il l'avait amené à pied au boulevard : qu'ensuite il était allé au fiacre chercher Pichegru, lequel en était descendu avec Georges, et qu'il les avait menés à Moreau qui se promenait en les attendant, puis lui, Lajolais, était retourné au fiacre dans lequel il était resté avec Picot, pendant tout le temps qu'avait duré l'entrevue. Picot confirmait cette déposition de Lajolais, et il ajoutait que lorsque son maître était revenu au fiacre avec Pichegru, il avait entendu celui-ci dire, en parlant de Moreau, comme je l'ai déjà rapporté : « Il paraît que ce b.....-là a aussi de l'ambition (1). »

Georges ni Moreau ne voulurent pas convenir des détails de cette entrevue : Georges répondait à

(1) Ce propos a une coïncidence avec l'espérance qu'avait le général Moreau, d'être revêtu de la puissance consulaire, et avec les refus qu'il fit de s'engager dans les principes de Georges. J'ai appris depuis la Restauration, que, dans une autre entrevue, Georges lui avait dit que son projet était tout prêt, qu'il frapperait le Premier Consul tel jour (qu'il lui désignait), et qu'il ne lui demandait que de partir d'avance avec le général Pichegru, pour se rendre dans les environs de Boulogne, y attendre la nouvelle de l'événement, et ne pas perdre de temps pour agir sur l'armée ; ce que Moreau refusa positivement. De sorte que Georges fut obligé de retarder son coup par la conviction qu'il acquérait, qu'il n'aurait abattu le Premier Consul qu'au profit du général Moreau.

C'est alors qu'il dit : « Un bleu pour un bleu, j'aime encore mieux celui qui y est que ce j... f...... là. » *(Note de l'édition originale.)*

toutes les questions qu'on lui faisait : « Je ne sais pas ce que vous voulez me dire ; et Moreau disait : « Je n'ai jamais vu Georges. » Comme Pichegru venait de mourir, on ne put rien découvrir de plus sur les faits de cette affaire qui pouvaient concerner le général Moreau. J'ai dit que Pichegru venait de mourir ; cette mort a donné lieu à tant de bruits aussi stupides que calomnieux, qu'elle a besoin d'être expliquée. Voici ce que j'en sais.

Pichegru, après avoir été arrêté (1) avait été enfermé en secret dans une des pièces du rez-de-chaussée de la tour du Temple : on différa quelques jours de l'interroger pour se donner le temps

(1) C'est dans la nuit du 28 février 1804 qu'il fut arrêté, grâce à la plus infâme trahison dont un homme puisse se rendre coupable. La police officielle était enfin informée de sa présence à Paris, mais elle ignorait le lieu de sa retraite, tous les agents faisaient d'inutiles efforts pour le découvrir, quand un individu nommé Blanc, celui-là même qui lui avait donné son dernier asile, s'en vint offrir de le livrer pour une somme de cent mille écus. Cet homme infâme donna une description exacte de la chambre que Pichegru occupait, rue de Chabanais, et à l'aide de ces renseignements le commissaire de police, Comminges, se rendit pendant la nuit accompagné d'hommes déterminés et vigoureux, au domicile indiqué. On avait jugé toutes ces précautions nécesaires parce qu'on n'ignorait pas que Pichegru était doué d'une force prodigieuse, et que l'on savait en outre, qu'entouré de moyens de défense, il ne se laisserait pas prendre sans une vive résistance. On s'introduisit dans sa chambre à l'aide de fausses clefs que celui qui le vendait avait eu la lâcheté de faire faire lui-même : on le trouva endormi. Une lumière était allumée sur sa table de nuit. Pichegru éveillé en sursaut, voulut saisir ses pistolets et ne put y parvenir. Il se débattit avec fureur, blessa un gendarme d'un coup de pied dans la poitrine, fut à son tour blessé d'un coup de pointe vers le genou. Epuisé bientôt par sa vive résistance, il fut lié, garrotté au milieu des hurlements qu'il ne cessa de faire entendre, et, conduit nu, non au Temple, mais dans la rue des Saints-Pères. Il fut déposé en cet état dans le cabinet de M. Réal, continua ses cris et ses imprécations jusqu'à ce qu'enfin rendu de fureur et de fatigue, il consentit, toujours étendu sur le parquet, à répondre aux questions qui lui furent adressées. (D. L.)

de réunir les matériaux de son interrogatoire, délai qui fut fatal au duc d'Enghien. Pichegru n'était séparé de Georges que par une petite pièce qui était une antichambre commune à leur demeure.

Le concierge de la maison du Temple avait la clef de leur chambre ; et, pour empêcher qu'ils se pussent communiquer les questions que le juge instructeur leur faisait séparément, le même juge avait fait placer une sentinelle dans cette antichambre, d'où, au moyen d'un peu de bruit, on pouvait rendre sans effet la conversation qu'ils auraient pu vouloir entretenir. L'un et l'autre étaient appelés plusieurs fois par jour pour être confrontés ; c'est-à-dire toutes les fois qu'une nouvelle déposition d'accusés ou de témoins les chargeait. Georges avait sans doute pris son parti sur l'issue de son procès ; mais le général Pichegru, qui avait d'autres antécédents, était vraisemblablement dans une situation d'esprit différente. Chaque fois qu'il était appelé à la salle d'instruction, il voyait sa déposition s'aggraver, et l'abîme se creuser devant lui à chaque pas ; son visage en était altéré.

Il s'était peut-être flatté que dans l'information juridique de son affaire, on ne pourrait pas obtenir assez de preuves de sa participation à un crime contre lequel l'opinion publique de la France entière était soulevée en masse ; mais il dut bientôt se convaincre qu'il lui serait impossible de toucher la sensibilité des cœurs, même les plus généreux, et que de plus sa présence devant une Cour criminelle, comme coopérateur du projet de Georges, allait reporter la conviction de sa culpabilité jusqu'à la circonstance dans laquelle Moreau l'avait dénoncé au Directoire (en 1796 ou 1797), après que celui-ci l'avait fait déporter à Cayenne, et qu'ainsi il allait perdre jusqu'à l'intérêt que quelques-uns de ses amis réunis lui avaient témoigné à cette époque de sa vie. Je crois que cette affligeante considération continuellement présente à son esprit sous la voûte de sa prison, a beaucoup influé sur sa détermination de cesser de vivre.

Le général Pichegru était naturellement gai ; il aimait les plaisirs de la table, mais l'horreur de sa situation l'avait changé ; il avait fait prévenir M. Real de venir le voir, et, après la conversation qu'il eut avec lui, il le pria de lui envoyer quelques livres, entre autres Sénèque.

Quelques jours après, étant aux Tuileries, vers huit heures du matin, je reçus un billet de l'officier de gendarmerie d'élite, qui, ce jour-là, commandait le poste de la garde du Temple. Il me prévenait que l'on venait de trouver le général Pichegru mort dans son lit le matin (1), et que cela occasionnait beaucoup de rumeur au Temple, où l'on attendait quelqu'un de la police que l'on venait de faire prévenir de cet événement.

Cet officier m'en donnait avis, tant à cause de la singularité du fait, que parce que j'avais établi l'usage dans le corps que je commandais, que tous les officiers employés à un service quelconque devaient me rendre compte de ce qu'ils auraient fait, vu ou appris pendant les vingt-quatre heures. Je fis remettre ce billet au Premier Consul ; il me fit appeler, croyant que j'avais d'autres détails, et comme je n'en avais point, il m'envoya aux informations, en disant : « Voilà une belle fin pour le conquérant de la Hollande ! »

J'arrivai au Temple en même temps que M. Réal, qui venait de la part du grand juge pour connaître aussi les détails de cet événement. J'entrai avec M. Réal, ainsi que le concierge et le chirurgien de la maison, jusque dans la chambre du général Pichegru, et je le reconnus très bien, quoique son visage fût devenu cramoisi par l'effet de l'apoplexie dont il avait été frappé.

Sa chambre était au rez-de-chaussée, la tête de son lit contre la fenêtre, de manière que la tablette lui servait à mettre sa lumière pour lire dans son lit. Il y avait au dehors une sentinelle placée sous cette fenêtre, par laquelle, au besoin, elle

(1) Le 6 avril 1804.

pouvait facilement voir ce qui passait dans la chambre.

Le général Pichegru était couché sur le côté droit ; il s'était mis au cou sa propre cravate de soie noire, qu'il avait préalablement tordue comme un petit câble : ce qui avait dû l'occuper assez pour donner à la réflexion le temps d'arriver, s'il n'avait pas bien pris la résolution de se détruire. Il paraissait s'être noué sa cravate, ainsi câblée, au cou, et l'avoir d'abord serrée autant qu'il avait pu le supporter, puis avoir pris un morceau de bois, de la longueur du doigt, qu'il avait cassé à une branche qui se trouvait encore au milieu de sa chambre (reste d'un fagot dont les débris étaient de même dans sa cheminée), après quoi il fallait qu'il l'eût passé entre son cou et sa cravate, du côté droit, et enfin qu'il l'eût tourné jusqu'au moment où sa raison s'était égarée. Sa tête était retombée sur son oreiller, et avait comprimé le petit morceau en bois, ce qui avait empêché la cravate de se détordre. Dans cette situation, l'apoplexie ne pouvait pas tarder d'arriver. Sa main était encore sous sa tête, et touchait presque à ce petit tourniquet.

Il y avait sur la table de nuit un livre ouvert et renversé, comme celui de quelqu'un dont la lecture est interrompue pour un moment. M. Réal reconnut ce livre pour être le Sénèque qu'il lui avait envoyé, et il remarqua qu'il était ouvert aux pages où Sénèque dit que *celui qui veut inspirer doit, avant tout, ne pas craindre de mourir*. C'était probablement là la dernière lecture du général Pichegru, qui, s'étant placé dans la situation de perdre la vie sur un échafaud, ou dans la nécessité de recourir à la clémence du Premier Consul, avait préféré mettre fin lui-même à son existence.

Pendant que j'étais au Temple, j'interrogeai moi-même le gendarme qui avait passé la nuit dans l'antichambre qui séparait Georges de Pichegru : il me dit qu'il n'avait rien entendu de toute la nuit,

sinon le général Pichegru, qui avait beaucoup toussé depuis onze heures jusqu'à minuit, et que, ne pouvant pas entrer chez lui, parce que la clef de sa chambre était chez le concierge, il n'avait pas voulu réveiller tout le monde pour cette toux. Le gendarme était lui-même enfermé dans cette antichambre : et si, le cas était venu où il dût donner l'alerte, c'était par la fenêtre qu'il devait avertir la sentinelle qui était à la porte de la tour ; la sentinelle devait avertir le poste, et celui-ci le concierge.

J'interrogeai aussi le gendarme qui avait été en sentinelle sous la fenêtre du général Pichegru depuis dix heures jusqu'à minuit, et il n'avait rien entendu.

M. Réal me dit alors : « Eh bien ! quoiqu'il n'y ait rien de plus évidemment démontré que ce suicide, on aura beau faire, on dira toujours que, n'ayant pu le convaincre, on l'a étranglé. » Et c'est ce qui détermina le grand juge à faire mettre dès ce moment un homme de garde et sans arme dans la chambre de chacun des individus impliqués dans l'affaire de Georges, afin de les empêcher d'attenter à leur vie ; on était donc bien loin de songer à la leur ôter par des exécutions mystérieuses. L'esprit de parti, qui accueille toujours ce qui peut nuire au pouvoir, a fait répandre dans le public que c'étaient des gendarmes qui avaient étranglé Pichegru ; cette opinion s'était établie au point qu'un haut fonctionnaire, qui était mon ami, m'en a parlé plusieurs années après, comme d'une vérité dont il ne doutait pas, et quoi que j'aie pu lui dire pour le convaincre du contraire, je ne suis pas sûr de l'avoir persuadé. Du reste, ce n'était pas par esprit frondeur qu'il avait adopté cette opinion : il l'avait tant entendu dire, qu'il avait fini par y croire.

Il aurait fallu être bien dépourvu de bon sens pour employer à un pareil office des subordonnés qui auraient divulgué ce crime à la première occasion de mécontentement, ou qui, chaque

jour, auraient mis un nouveau prix à leur silence.

Il n'y avait aucune nécessité de détruire Pichegru ; sa présence était même nécessaire à l'instruction du procès. D'ailleurs, étant venu en France avec Georges, il en était inséparable devant la justice, qui n'aurait pas manqué de le condamner, malgré le talent du plus habile défenseur (1) ; mais je ne crois pas que le Premier Consul l'eût laissé périr : je n'en veux pour preuve que les grâces qu'il a accordées à ceux qui avaient été condamnés à mort dans cette affaire, et qui n'étaient pas recommandés à l'opinion comme l'était le conquérant de la Hollande. D'ailleurs, Pichegru, condamné par une Cour criminelle à la face du monde, ne pouvait plus être dangereux, et n'était digne que de pitié.

Si, dans cette circonstance, il y avait eu quelqu'un à faire disparaître par des moyens extraordinaires, c'était Moreau, qui était bien autrement considérable pour le Premier Consul que Pichegru, et qui, aux yeux du public, n'avait pas le tort de venir d'Angleterre.

Les trois hommes de France que l'on peut interroger sur cet événement sont : 1° le concierge du Temple, qui vit encore (2) ; 2° M. Manginot, capitaine de gendarmerie à la résidence d'Evreux : il était alors commandant inamovible du Temple ; 3° M. Bellenger, chef d'escadron de gendarmerie à la résidence d'Alençon : il était alors lieutenant de la légion d'élite, et se trouvait ce jour-là de garde au Temple ; c'est lui qui m'a écrit le billet dont je viens de parler. On n'aurait pas pu entrer dans la

(1) Le monument que l'on a élevé au général Pichegru depuis 1815 est la meilleure réponse à faire à ceux qui, dans ce temps-là (1804), le regardaient comme une victime ainsi que Moreau. *(Note de l'édition originale.)*

(2) Ceci a été écrit en 1815. J'ai cité plus haut des faits et des révélations venus à ma connaissance depuis 1823. *(Note de l'édition originale.)*

tour sans qu'il en eût connaissance ; si des gendarmes y étaient entrés, il les aurait non seulement vus, mais il les aurait reconnus, parce que la légion d'élite n'était pas assez nombreuse pour que les gendarmes qui la composaient ne se connussent pas entre eux. Ils se connaissaient effectivement : c'était moi qui avais formé ce corps, composé de quatre cent quatre-vingts cavaliers et de deux cent quarante gendarmes à pied, tous choisis sur le corps entier de la gendarmerie ; la plupart avaient été sous-officiers dans l'armée.

Je leur avais communiqué pour le Premier Consul tout le zèle dont j'étais moi-même animé, et je n'avais pas de plus grand plaisir qu'à profiter des avantages de ma position pour leur faire du bien, à eux ou à leurs proches. Leur attachement pour moi m'a aidé à supporter beaucoup de tracasseries auxquelles m'exposait un commandement objet de beaucoup de jalousies ; et je dois dire à la face du monde que je n'ai pas connu un seul d'entre eux auquel on aurait osé proposer une mission équivoque, tandis qu'au contraire la plupart étaient susceptibles d'une confiance toute particulière. Entre plusieurs exemples que je pourrais en donner, je citerai celui-ci. Deux d'entre eux, pris, sans choix, à tour de rôle, furent chargés de conduire un trésor de Paris à Naples ; le trésorier de la Couronne le leur remit tout chargé dans une voiture disposée pour cet usage. Ils partirent de la cour du château des Tuileries, et arrivèrent jusqu'à Rome sans coup férir. En sortant de cette dernière ville, ils furent attaqués près de Terracine. Les deux postillons de leur voiture ayant été tués, les voleurs viennent pour piller la voiture, les deux gendarmes font usage de leurs armes avec tant de succès, qu'ils se font abandonner par ces misérables, puis montant eux-même sur les chevaux, ils amènent le trésor intact jusqu'à Naples.

Un gendarme d'élite qui aurait été susceptible d'accepter une mission équivoque pour l'honneur, aurait été éloigné de cette troupe, comme pouvant

aussi trafiquer de l'honneur commun. Les officiers de ce corps avaient été choisis avec le même soin ; je n'ai jamais eu que des éloges à leur donner dans toutes les circonstances délicates où ils ont été employés, et cela quelquefois par l'empereur lui-même. Ce respectable corps a été victime de la plus vile calomnie en 1814. Il a été le premier licencié. Il est à désirer pour le roi de France qu'il puisse le remplacer par des serviteurs ayant le cœur aussi bien placés et aussi affectionnés à sa personne que ceux-là l'étaient au gouvernement qu'ils servaient. La longue instruction du procès tirait à sa fin, lorsqu'un incident bizarre vint retarder l'ouverture du jugement.

Une foule de dépositions avaient fait retentir le nom du capitaine anglais Wright, et les journaux en avaient parlé en tous sens. Ce capitaine, qui avait débarqué Georges et les siens à la falaise de Biville, avait été depuis peu s'établir en croisière sur la côte de Quiberon ; ayant eu le malheur de faire naufrage sur les côtes du Morbihan, il fut conduit, ainsi que tout son équipage, à Vannes, où il n'était bruit dans ce temps-là que de tout ce qui se passait à Paris. L'administration de ce département rendit compte du naufrage, et reçut ordre d'envoyer le capitaine Wright avec tout son équipage à Paris. Ils entrèrent dans la cour du Temple, lorsque Georges et les siens étaient à s'y promener : les officiers anglais et français n'eurent pas l'air de se connaître, mais les matelots anglais, qui n'entendaient pas malice à la chose, abordèrent franchement quelques-unes de leurs connaissances dans les subalternes de Georges.

On mit le capitaine Wright à part, et on procéda à la confrontation du reste avec les subordonnés de Georges, ce qui confirma comme la vérité la plus exacte ce que l'on avait déjà obtenu. Wright persista à décliner les questions qu'on put lui faire et répondit : « Messieurs, je suis officier de la marine britannique : peu importe le traitement que vous me réservez, je n'ai point de compte à rendre des

ordres que j'ai reçus (1), je ne connais pas ces messieurs. »

Le capitaine Wright avait été jeté à la côte par un naufrage : on pouvait, au lieu de le recevoir prisonnier de guerre, lui faire intenter une poursuite criminelle par le procureur général pour cause de complicité dans la conspiration. On respecta néanmoins son dévouement et son caractère ; il parut ainsi que ses matelots comme témoins au tribunal, mais on n'intenta rien de personnel contre lui.

Ce malheureux resta au Temple jusqu'en (1) 1805, époque à laquelle il y mourut. On a débité

(1) Le ministère anglais a prétendu qu'il était étranger au projet de Georges. Voici la note remise au nom de Sa Majesté Britannique, le 30 avril 1804, aux ministres des Cours étrangères.

« S. M. m'a ordonné de déclarer qu'elle espère ne pas avoir besoin de repousser avec le dédain et l'indignation qu'elle mérite, la calomnie atroce et dénuée de fondement, que le gouvernement de S. M. participait à des projets d'assassinats ; accusation déjà portée aussi faussement et aussi calomnieusement par la même autorité contre les membres du gouvernement de S. M. pendant la dernière guerre ; accusation si incompatible avec l'honneur de S. M. et le caractère connu de la nation britannique, et si complètement dénuée de toute ombre de preuve, que l'on peut présumer avec raison qu'elle n'a été mise en avant dans le moment actuel qu'afin de détourner l'attention de l'Europe de la contemplation de l'acte sanguinaire qui a été commis récemment par l'ordre direct du Premier Consul de France, en violation du droit des gens et au mépris des lois les plus simples de l'honneur et de l'humanité. »

Imprimé à Paris, chez les frères Baudouin. *Mémoire historique sur la catastrophe de monseigneur le duc d'Enghien*, pages 267 et 268.

De qui donc Wright, officier de la marine royale anglaise, et de plus commandant un bâtiment de guerre de cette marine, pouvait-il avoir reçu des ordres pour embarquer et débarquer à notre côte Georges et les siens ?

Y a-t-il en Angleterre une autre autorité que les offices du gouvernement qui commande à la marine ? *(Note de l'édition originale.)*

tant de contes sur cette mort, que j'ai voulu aussi en connaître la cause pendant que, ministre de la police, les sources d'informations m'étaient ouvertes ; et il me fut constaté que Wright s'était coupé la gorge de désespoir après avoir lu le rapport de la capitulation du général autrichien Mack à Ulm, c'est-à-dire pendant le temps que l'empereur faisait la campagne d'Austerlitz. Peut-on, en effet, sans outrager le sens commun autant que la gloire, admettre que ce souverain aurait attaché assez de prix à la destruction d'un malheureux lieutenant de la marine anglaise, pour envoyer d'un de ses plus glorieux champs de bataille l'ordre de le détruire ? On a encore ajouté que c'était moi qui avais eu cette commission de sa part ; or, je ne l'ai pas quitté un seul jour pendant toute la campagne, depuis son départ de Paris jusqu'à son retour. Du reste, l'administration civile de France est en possesion de tous les registres du ministère de la police, qui doivent donner tous les éclaircissements qu'on voudra chercher sur cet événement.

Le fameux procès de Georges, tant attendu, s'ouvrit enfin : le Palais de Justice était assiégé par une foule innombrable, où tout le monde, de toutes les opinions, allait faire ses observations. La meilleure compagnie, qui s'y faisait aussi remarquer, n'y était pas conduite seulement par la curiosité : l'esprit d'opposition entrait pour beaucoup dans l'intérêt qui amenait là la majeure partie des personnes de tout rang qui suivaient toutes les audiences, et cette opposition n'était pas muette ; les contes, qui s'étaient débités sur la mort du duc d'Enghien et sur celle de Pichegru, avaient donné de l'effronterie : l'opinion se manifestait tout haut.

Les débats durèrent douze jours ; ils furent constamment suivis par une foule qui remplissait toutes les avenues du palais. On avait commis la faute de faire prendre au Premier Consul la résolution de supprimer, pour ce cas seulement, le jury : c'était le résultat des inquiétudes, bien ou

mal fondées, que l'on avait conçues de tous les propos qui se tenaient depuis la catastrophe du duc d'Enghien. Cette mesure, quoique vigoureuse, produisit un mauvais effet, et mit l'opinion, en général, encore plus en méfiance. On attendait avec impatience le plaidoyer du général Moreau, qui enfin fut ouvert. Son avocat fut éloquent, et trouva dans l'histoire une citation heureuse, celle du président de Thou : il appuya sur l'ignominie dont s'était couvert Laubardemont, mais il passa sur l'entrevue du boulevard de la Madeleine avec toute la rapidité que lui permettaient la dénégation de Moreau, le silence de Georges et la mort de Pichegru : ce fut véritablement ce qui le sauva. J'étais à cette audience ; le public était tout yeux et tout oreilles.

Moreau convenait que le général Lajolais était venu le prendre chez lui, l'avait mené au boulevard de la Madeleine, avait été chercher Pichegru en fiacre, et l'avait amené là où lui, Moreau, se promenait. Lajolais reconnaissait ces vérités, mais il ajoutait : « Georges était avec Pichegru ; vous saviez qu'il devait s'y trouver, et il est descendu de fiacre avec Pichegru. » Picot, affidé de Georges, disait : « J'étais avec Georges lorsqu'il est sorti du fiacre avec Pichegru, et je suis resté dans le fiacre avec Lajolais (qui y était remonté) jusqu'à ce qu'ils soient venus nous rejoindre. »

Il n'y avait rien de plus clairement démontré que cette vérité, mais (heureusement sans doute dans ce cas-ci) deux et deux ne font pas toujours quatre ; néanmoins Moreau fut obligé d'affirmer par serment qu'il n'avait pas vu Georges. Tous les yeux étaient fixés sur lui, on souffrait de ce qu'il devait souffrir ; mais enfin il jura qu'il n'avait pas vu Georges, et fit assurément très bien ; le vainqueur de Hohenlinden devait-il se mettre dans cette situation (1) ? La culpabilité des autres accusés était

(1) Son défenseur, en me parlant de cette affaire pendant mon administration, m'a dit que si dans son plaidoyer il avait admis cette entrevue comme constante, il ne lui serait resté

trop évidente pour leur laisser de l'espoir : tous furent condamnés.

Il était inutile de supprimer le jury, et j'ai vu, le jour même du serment de Moreau, un homme très habile qui disait tout haut dans la salle du tribunal : « Si j'étais juré, sur une déposition comme celle de Lajolais et de Picot, je déclarerais Moreau coupable. »

Néanmoins on le condamna, conjointement avec la fille Hizai, à deux ans de détention. On se mit à rire en entendant ce ridicule jugement.

La fille Hizai était une malheureuse qui avait ajouté à ses complaisances pour un ou deux des moins considérables de la troupe de Georges, celle de faire pour eux toutes sortes de commissions. Un homme raisonnable peut-il se laisser persuader que dans une conjuration dont les faits sont avérés et où il y va du bouleversement d'un Etat, pour le succès de laquelle on croit avoir besoin du concours d'un des premiers chefs de l'armée, qui y donne son consentement, puisqu'il a vu et reçu les conjurés, mais qui, à la vérité, a mis à sa participation des restrictions qui ont suspendu et peut-être fait échouer l'entreprise ; peut-on, dis-je, croire raisonnablement que ce chef n'ait eu à cette conjuration que la part qu'a pu y prendre une fille de cabaret ? Cela choque le sens commun le plus ordinaire. Ou Moreau n'était point coupable, et alors il fallait avoir le courage de le déclarer hautement et de le ramener chez lui en triomphe ; ou il était coupable, et, dans ce cas, il l'était plus que Georges, parce qu'enfin Georges était dans la ligne de fidélité à ses principes, tandis que Moreau, après avoir dénoncé au Directoire, après le 18 fructidor, les intelligences de Pichegru avec le prince de Condé, faisait mille fois pire que Pichegru à cette époque : il se prêtait à un assassinat et à une tra-

aucun moyen de sauver le général Moreau, que le moindre contact avec Georges perdait sans ressource. *(Note de l'édition originale.)*

hison manifeste, après avoir donné sa foi à sa patrie. Mais telle est l'aveugle passion : on l'avait méprisé à l'époque où il avait dénoncé Pichegru, on en fit un héros à celle-ci. On a beaucoup dit que les membres de la Cour criminelle, connaissant au fond les opinions républicaines de Moreau, lui en avaient tenu compte, et qu'un frère du général Lecourbe (partisan de Moreau), qui faisait partie de la Cour criminelle, aidé par M. Fouché, avait gagné beaucoup de voix à Moreau. Je n'en sais rien, mais il faut bien qu'il se soit passé quelque chose comme cela.

On lui conseilla de demander à aller en Amérique : le Premier Consul y obtempéra le même jour. Moreau partit du Temple la nuit, après avoir dit adieu à sa famille : il fut conduit jusqu'à Barcelone, et s'embarqua dans un port d'Espagne pour l'Amérique. J'ai vu depuis un Anglais qui avait connu le général Moreau lorsqu'il commandait l'armée du Rhin, et qui le revit en Amérique. Il m'a dit qu'il l'avait entendu s'y féliciter d'en avoir été quitte à si bon marché, et qu'il y témoignait encore son étonnement de ce que la police n'avait pas découvert plus tôt ses relations avec Pichegru, parce qu'il se croyait le sujet d'une sévère observation, et, à cet égard, il lui conta cette anecdote-ci.

C'est Moreau qui parle.

« Il y avait déjà quelque temps que Pichegru était à Paris, et que nous nous voyions tous les soirs. Lorsqu'il venait chez moi, il avait coutume de demander un de mes domestiques, qui était le seul qui le connût, et auquel j'avais donné ordre d'être toujours apprêté pour le recevoir et l'introduire dans mon cabinet, où j'allais le rejoindre, si je n'y étais pas déjà.

« Il arriva qu'une fois où mon salon était rempli par une société qui avait dîné chez moi. Pichegru vint plus tôt qu'à son ordinaire. Ne trouvant pas sur l'escalier le domestique qui avait l'habitude de l'y attendre, il monta jusqu'à l'antichambre, où

n'ayant de même trouvé personne parce que mes gens étaient à dîner, il ouvrit la porte du salon ; le voyant plein de monde, il se retira aussitôt. Heureusement il ne fut remarqué que par ma femme, qui avait tourné la tête du côté de la porte au moment où elle s'était ouverte, et l'avait reconnu. Je sortis de suite pour aller le conduire moi-même à mon cabinet, où nous restâmes une partie de la soirée.

« Le lendemain, j'eus une explication vive avec ma femme, qui prétendait que je me perdais, parce que le général Pichegru ne venait sans doute à Paris que pour travailler en faveur des Bourbons, et qu'une fois qu'il n'aurait plus besoin de moi, il me ferait repentir de ce que j'avais écrit contre lui au Directoire. Elle ne cessa pendant longtemps de me parler sur ce ton là, et j'étais dans des transes mortelles qu'elle n'allât enfin confier ses doléances à quelques-unes de ses amies ; mais il paraît qu'elle s'était observée, car ce n'est pas par des indiscrétions de sa part que l'on a eu les premiers avis de cette affaire. »

Ainsi parlait le général Moreau pendant la première année de son séjour en Amérique, lorsqu'en France un parti s'efforçait de le peindre comme la victime d'une jalousie que son grand talent avait inspirée. Le général Moreau avait en France des biens-fonds qui, étant d'une réalisation difficile, lui auraient fait éprouver de grandes pertes. Le Premier Consul lui acheta sa terre de Gros-Bois, près Paris, et la donna au général Berthier, ministre de la Guerre. Il lui acheta aussi sa maison de la rue d'Anjou, qu'il donna à Bernadotte, comme si cette maison n'eût pas dû cesser d'être un foyer de conspiration contre lui.

Ces deux objets furent payés au général Moreau ce qu'il en demanda, et il y mit de la modération.

On a généralement cru que le Premier Consul avait été contrarié de la non condamnation de Moreau. Si ce résultat du procès l'a contrarié, ce que,

du reste, j'ignore, ce n'a sans doute été que parce qu'il lui enlevait l'occasion d'humilier Moreau en lui faisant grâce. Il n'aimait pas à se venger par des supplices. Après la condamnation de Georges et des siens, il fit grâce, sur la première demande, à plusieurs d'entre eux. Je crois me rappeler qu'en tout, il y en eut sept d'amnistiés (1). Aurait-il laissé périr le conquérant de la Hollande et le vainqueur de Hohenlinden ? C'est une injure que de le penser. Laissa-t-il subir à Moreau les deux années de détention auxquelles il était condamné, et pendant lesquelles il aurait pu s'en défaire si tel avait été le fond de sa pensée ? Non, puisque, la nuit même du jour où Moreau lui a demandé, par une lettre, la permission d'aller en Amérique, il lui permit de partir.

Ce fut moi que le Premier Consul chargea d'aller le voir au Temple, pour lui dire qu'il y consentait, et d'organiser son départ avec lui. Je lui donnai ma propre voiture, et le Premier Consul paya tous les frais de son voyage jusqu'à Barcelone. Le général me témoigna le désir de voir Madame Moreau ; je fus la chercher moi-même, et l'amenai au Temple. Il me semble que c'étaient là des soins auxquels je n'étais pas obligé. Ainsi finit cette longue affaire : ce fut pendant qu'elle s'instruisait que la forme du gouvernement changea encore une fois en France.

(1) Après trois mois d'une instruction active, les débats s'ouvrirent le 28 mai 1804 ; le 10 juin, la Cour de justice criminelle de Paris rendit enfin un jugement qui condamnait à mort Georges et 19 de ses complices.

Le 21 juin, Napoléon fit grâce de la vie à Armand de Polignac, à de Rivière, à Bouvet de Lozier, à Rochelle, à Russillon, Lajolais, Armand Gaillard et Louis Ducorps.

La grâce de ces huit condamnés fut suivie de celle de la commutation de la peine encourue par le général Moreau. Son emprisonnement de deux ans fut changé en un bannissement.

Le 25 juin 1804, assisté de l'abbé de Kéravenant, curé de Saint-Germain-des-Prés, Georges Cadoudal fut exécuté ainsi que ses onze coaccusés. (D. L.)

APPENDICE

I. — Examen de la brochure : « L'Empereur Napoléon et le duc de Rovigo » ou « Le Revers de la Médaille » (relative à l'Expédition d'Égypte).

II. — La Bataille de Marengo et le général Kellermann.

III. — Pièces et Documents sur la Catastrophe du duc d'Enghien.

I

EXAMEN DE LA BROCHURE

L'EMPEREUR NAPOLÉON ET LE DUC DE ROVIGO

OU

LE REVERS DE LA MÉDAILLE

par le S. I.-M. A*** (1)

Savez-vous quel péril nouveau, quel immense danger a inspiré cette brochure ? Non. Eh bien ! écoutez. Il se trame une conspiration inouïe ; de noirs esprits ont formé le projet de déshonorer notre histoire, de tout immoler à un seul homme ! Les écrits des premières années de la Restauration déposent du complot, il est avéré, il est patent, l'auteur accourt le déjouer. Il descend dans l'arène armé de toutes pièces. Il a *lu dans les anciens* la tyrannie du Premier Consul ; il a *recueilli dans les salons* les iniquités du général en chef, son érudition est toute fraîche, il a *une connaissance exacte des hommes et des faits*, la vérité va luire, et *les gloires voilées par une main jalouse* seront vengées. Voyez, à la sévérité avec laquelle il procède, s'il peut en être autrement ? Dites-vous que pendant l'absence de Bonaparte la France essuya des revers ? soudain, il saisit l'almanach, vous montre les cent dix généraux de division que comptait la République : Soult, Ney, Lecourbe et Carteau. Lecourbe et Carteau !... vous lui observez inutilement que ces noms sont étonnés de se trouver ensemble, il continue de lire : Lefebvre, Oudinot, Vaubois. Vous lui faites l'observation que celui-ci, commandant général à Malte, est perdu pour les guerres du continent ; il n'importe ; pour

(1) Brochure in-8° de 107 pages, publiée en 1828 et dont le sous-intendant militaire Antoine Année est l'auteur. (D. L.).

soutenir la gloire française au degré de splendeur où elles l'avaient élevée, pour l'accroître par d'étonnantes et immortelles victoires, les armées françaises n'avaient pas besoin du génie de Bonaparte.

Sans doute ; mais les ont-elles remportées ? — *Tout près de leurs aînés et ardents à s'avancer sur leurs traces, elles comptaient les généraux Suchet, Molitor, Clausel les adjudant généraux Reille, Maisons, Donzelot.* — Vous lui faites remarquer que celui-ci combattait dès la haute Egypte, il n'en tient compte et poursuit sa liste. Vous essayez de le ramener à la question ; vous voulez savoir si ces officiers, bien capables sûrement de sauver la France, l'ont en effet sauvée ; s'ils nous ont fait vaincre sur l'Adige, triompher sur le Rhin : il entame une nouvelle liste, et vous demande fièrement si des colonels tels que Foy, Gérard, Pajol, etc., ne seraient pas devenus, sans l'empereur, de célèbres et habiles généraux. Preuve sans réplique que nous n'avons pas été battus en Europe pendant que le général Bonaparte triomphait au-delà des mers. Mais pourquoi aussi le fatiguer de ce Bonaparte qui, *au lieu d'aborder le premier sur la plage africaine, en prostitue l'honneur au moins digne, au général Menou ;* comme si on pouvait se dispenser des convenances de la guerre, et marcher brutalement dans l'ordre où l'on arrive à la vue de l'ennemi. Il est vrai que les circonstances faisaient un devoir au général Bonaparte de ne pas en agir ainsi. *On lui avait prodigué argent, munitions, provisions, outils, instruments ; tout avait été remis à sa foi, hommes, trésor, gloire*, ce qui ne se fait jamais avec un général en chef. Un tort autrement grave, c'est sa coupable indulgence envers la noblesse. Quoi ! un homme à principes l'avait dit : *La nation ne se compose que de montagnards, le reste doit être ilote ;* et voilà qu'au lieu de poursuivre les émigrés, cet insensé les protège et les accueille. Il fait plus, loin d'obéir aux ordres du Directoire, qui le charge d'abattre l'*idole*, de propager le culte de la raison, il donne asile aux prêtres, traite le pape

avec égards et proclame partout une coupable tolérance. Sa conduite en Egypte n'est pas moins odieuse : au lieu d'extirper le fanatisme, il cherche à désarmer, il flatte les imans, caresse les cheicks ; veille, au prix des plus humbles déférences, à ce qu'on n'assassine pas ses soldats, et vient, après s'être prosterné devant les momies du Caire, adorer les folies de Rome. On parle de troubles religieux ? Mais qu'est-ce un peu de sang, au prix du scandale de voir relever les croix ? Un homme généreux l'avait dit, *Périssent les colonies, plutôt que sacrifier un principe !* On n'eût pas dû l'oublier, on n'eût pas dû immoler la raison à une troupe d'imbéciles qui couraient à la mort pour ravoir leurs *bons prêtres.*

Restent mes torts, et ils sont grands. Comment ! je me suis avisé de parler de l'expédition de Syrie à laquelle je n'ai pas eu part ; j'ai raconté les événements du 18 brumaire, que je n'ai pas vus ! Ai-je pu m'oublier à ce point ? Mais quoi ! mon censeur a-t-il été témoin de tous les faits qu'il recueille *dans les discussions auxquelles prennent part beaucoup d'hommes publics, gens de guerre, gens de gouvernement ?* a-t-il surtout entendu ces nobles propos qu'il met dans la bouche du maréchal Lannes ? De quel droit ce don Quichotte nouveau, qui se fait le champion de gloires auxquelles personne ne porte atteinte, vient-il ternir celle d'un immortel guerrier, le présenter comme un malheureux qui déchirait dans l'ombre le grand homme pour lequel il professait un si pur dévouement ? Mais c'est trop insister sur des sottises, venons aux faits. J'ai dit que Brueys avait ordre d'entrer à Alexandrie ou de se retirer à Corfou : vous contestez cette alternative, vous soutenez qu'elle n'a jamais eu lieu. Examinons vos preuves ; voyons si ce que vous annoncez est bien ce qu'elles établissent. L'amiral, comme vous le dites, avait inutilement tenté la cupidité des pilotes musulmans. Tous avaient déclaré que les passes étaient impraticables, que nos vaisseaux de haut bord ne pour-

raient les franchir. Quoique unanime, cette assertion n'en parut pas moins étrange. On la fit vérifier ; elle se trouva inexacte : on le manda au général en chef. La prudence succéda bientôt à la satisfaction qu'avait donnée la découverte. On craignit que la reconnaissance n'eût été trop légère ; on voulut étudier avec plus de détails les écueils au milieu desquels on allait s'engager ; on ordonna un nouveau sondage, et, en attendant qu'il fût fait, on fila sur Aboukir. Cette détermination, inconnue au général en chef lorsqu'il répondit à la première dépêche, ne pouvait modifier ses instructions. On lui annonçait que l'escadre pouvait entrer dans le port (1) : il devait conclure qu'elle l'avait fait ; demander à l'amiral quelle était sa position, les accidents qu'il avait éprouvés, les mesures de détails qu'il avait prises, et lui annoncer des ordres pour ce qui restait à faire. L'alternative était résolue ; il ne pouvait plus être question *ni de Corfou*, *ni de Malte*, *ni de Toulon*.

Vous citez une lettre de Joubert (2), vous vous prévalez d'un rapport de Ganteaume (3) ; à quoi

(1) Je suis instruit d'Alexandrie qu'enfin on a trouvé une passe telle qu'on pouvait la désirer, et je ne doute pas que vous ne soyez à l'heure qu'il est dans le port avec *toute l'escadre*...... Dès que j'aurai reçu de vous une lettre qui me fera connaître votre position et ce que vous avez fait, *je vous ferai passer des ordres sur ce que nous avons encore à faire.* » Dans cette lettre, il n'est question ni de Corfou, ni de Malte, ni de Toulon. (L'Empereur Napoléon et le duc de Rovigo, p. 17.)

(2) L'opinion générale était (mais aussi pouvait-il y entrer quelque sentiment personnel) qu'aussitôt le débarquement opéré, nous aurions dû partir pour Corfou, où nous aurions été ralliés par nos vaisseaux de Malte, de Toulon et d'Ancône, pour être prêts à tout. *Le général en chef en a décidé autrement*, p. 18.

(3) Peut-être était-il convenable de quitter la côte d'Egypte aussitôt que la descente avait eu lieu ; mais, *attendant les ordres du général en chef*, la présence de notre escadre devant donner une force incalculable à l'armée de terre, l'amiral ne crut pas devoir abandonner ces lieux, p. 21.

bon? qu'établissent ces deux pièces qui ne soit dans la dépêche du général que vous citez? Sans doute il n'a pas voulu qu'on allât immédiatement s'abriter sous le canon de Corfou ; sans doute Brueys a dû attendre ses instructions ; mais personne n'a jamais prétendu que le général Bonaparte eût ordonné de faire voile pour les îles Ioniennes avant d'avoir acquis la certitude qu'on ne pouvait entrer dans Alexandrie, et les ordres qu'attendait l'amiral étaient une conséquence assez simple de la nouvelle qu'il avait mandée.

Vous aimez mieux intervertir les choses. Vous supposez que Brueys ne fut pas libre de s'éloigner. Vous n'en produisez aucune preuve ; mais quand le fait serait aussi bien établi qu'il l'est peu, qu'en concluriez-vous? que la responsabilité des événements doit peser sur le général en chef? Non, car, tout en ne perdant pas de vue la côte, l'amiral pouvait croiser ou du moins rester sous voile, et ne pas recevoir, au mépris de toutes les ordonnances de la marine, le combat dans une rade ouverte. Comment d'ailleurs pouvez-vous croire que le général Bonaparte, qui ne demandait que cinq jours à la fortune, ait été enchaîner sa flotte pendant un mois sur une plage dangereuse? Quel eût été son but? de se ménager en cas de désastre les moyens de recueillir ses soldats? Mais alors il ne l'eût pas épuisée de vivres (1) ; car comment reprendre la mer avec une escadre qui touche à la fin de ses provisions? Vous le voyez, monsieur, votre attaque n'a été qu'une longue méprise ; vous avez mal interprété les pièces dont vous avez chargé la discussion ; vous avez cité à faux, vous n'avez pas raisonné juste : on ne peut être plus malheureux

(1) « Nous attendons avec une grande impatience que la conquête de l'Egypte nous fournisse des vivres. Nous en fournissons continuellement aux troupes, et tous les jours on nous fait de nouvelles saignées. Il ne nous reste que pour quinze jours de biscuit, et nous sommes ici comme en pleine mer, consommant tout et ne remplaçant rien. » (Dépêche de Brueys, rapportée par l'auteur, p. 20.)

dans son début. Dirai-je cependant que *c'est avec cette légèreté, cette ignorance, cet oubli de faits*, que des hommes qui n'ont paru nulle part, viennent régenter ceux qui se sont trouvés partout ? Je serai plus poli ; je me bornerai à vous demander la permission de persister dans ce que j'ai dit au sujet du temps que l'escadre perdit à reconnaître les passes, persuadé que je peux regarder comme insuffisant ce que l'amiral n'estima pas décisif. Voyons si vous êtes plus heureux ou plus juste sur l'expédition de Syrie.

J'ai dit que, dans la situation où se trouvait l'Egypte, l'armée pouvait s'avancer sur Constantinople, ou se porter sur les Indes, et frapper au cœur le commerce anglais. Vous criez à la folie ; vous prétendez que, plus humble dans ses projets, le général en chef ne se berça jamais de semblables illusions. Vous en administrez la preuve ; vous la trouvez écrite dans sa dépêche au Directoire. Mais quoi ! toujours oublieux ! vous ne vous rappelez pas que le général Bonaparte *n'aspirait qu'à l'indépendance, ne rêvait que des couronnes !* Cependant, avec cette soif de pouvoir, vous concevez de reste qu'il pouvait très bien ne pas tout dire. Et puis est-il sûr que les projets dont je parle fussent aussi insensés que vous voulez le faire croire ? Mais *traverser l'isthme de Suez à la tête de 15.000 combattants !* jamais on n'y pensa. *Environné de populations ennemies !* Il ne devait pas y en avoir ; le projet reposait au contraire sur leur coopération. *Ayant en tête des armées russes et anglaises !* Où étaient-elles ? *Des armées turques !* Il est vrai ; mais on espérait les battre, et dès lors tout devenait facile. Le bruit de notre arrivée avait porté l'agitation parmi les peuplades du Mont-Liban ; les Druses, les Mutualis nous offraient le secours de leurs armes, Mourad demandait à traiter ; nous pouvions, si la victoire couronnait nos premiers efforts, ranger toute la Syrie sous nos drapeaux. Ces offres, ces ouvertures renouvelées à diverses reprises au Caire, ne contribuèrent pas peu à nous faire fran-

chir le désert, et justifiaient de reste les projets dont j'ai parlé ; car une fois soutenus par ces populations belliqueuses, qui pouvait nous arrêter ? qui pouvait nous empêcher de faire, à l'aide des cheiks de la Palestine, ce que nous avons exécuté plus tard au moyen des rois du continent ? Nous eussions poussé les indigènes les uns sur les autres, et fait jaillir la civilisation du choc de la barbarie. Vous eussiez dû glisser sur l'entreprise : elle méritait de trouver grâce en faveur du but. Mais moins prompt à penser qu'à écrire, vous ne songez qu'à verser la dérision sur ce que vous ne comprenez pas : le travers, du reste, est naturel, chacun a son champ de vision : personne ne discerne au-delà.

Une chose plus grave, une chose que rien n'excuse c'est votre obstination à reproduire une calomnie désavouée par celui même qui l'a répandue. Vous applaudissez au silence que garde M. de Norvins sur les pestiférés de Jaffa. La méthode est neuve, propre assurément à éclaircir l'histoire. Mais enfin vous la proposez comme un modèle à suivre, j'attendais bonnement que vous alliez joindre l'exemple au précepte. Vous n'avez eu garde, et vous avez bien fait. Il n'appartient qu'aux esprits médiocres d'être d'accord avec eux-mêmes : vous êtes au-dessus de ces pauvretés : et puis vous avez pour vous un témoin *oculaire* ; témoin complaisant néanmoins, car nul autre à sa place n'eût souffert que de malheureux soldats fussent empoisonnés sous ses yeux. Il essaie, il est vrai, quelques représentations, mais on lui impose silence, et cet homme à *grand caractère* attend que le crime soit commis pour éclater. Il ne se contient plus alors, il s'abandonne tout entier à l'horreur qu'il éprouve : mais toujours indulgent, toujours facile, il l'évapore en vains reproches, et même après le départ de Bonaparte il continue l'empoisonneur dans ses fonctions. Ce n'est pas tout, l'*homme inaccessible* repasse en France, il est accueilli, employé, comblé d'honneurs : le pharmacien au contraire est menacé de mort s'il reparaît jamais. D'où vient

la différence? comment expliquer l'exception? serait-ce que l'homme à *caractère*, facile sur le fond, n'était intraitable que sur la forme? A la bonne heure: mais comme personne ne s'expose volontairement à des suppositions fâcheuses, il est tout au moins probable que la version est apocryphe. Comment croire en effet à cet amas d'invraisemblances de la part d'un homme qui connaît la manutention des camps? est-il naturel qu'un général se charge d'un crime inutile, qu'il fasse distribuer de l'opium à quelques malheureux qui vont mourir! On parle de *haine*, comme si c'était par affection qu'on laisse des prisonniers; de *sauvegarde*, comme s'il n'y avait pas de la folie à prétendre qu'un ennemi va s'inoculer la peste pour présider à l'agonie de quelques moribonds? Non: il n'y eut ni haine ni orgueil; on n'eut pas besoin de recourir à l'humanité d'un homme qui, loin de désavouer les barbaries dont les Turcs avaient accablé nos soldats, déclarait hautement que rien ne s'était fait qu'il ne l'eût voulu, que *lui seul décidait du terrain qui était sous son canon* (1). Tout était mort ou évacué, on n'avait que faire de sa fastueuse philanthropie.

Ce ne fut que plus tard qu'on s'avisa que le général Bonaparte eût dû y avoir recours. On se disposait à détruire son ouvrage. Pour se justifier soi-même, il fallait l'accuser; on ne s'y épargna pas. La diffamation fut réduite en système, on épuisa tous les moyens de le noircir. Vous souriez de pitié, vous criez à l'*impudent*, au *séide;* l'expression est charmante, je le sais; mais voici un exemple du savoir faire de ces messieurs qui a bien son prix. Passez, je vous prie, la pièce au *noble compagnon d'armes* que vous m'annoncez.

Caire, ce 10 nivôse an VIII.

J'ai réfléchi, général, sur l'entretien que nous eûmes

(1) Lettre de Sydney Smith au général Berthier.

ensemble hier soir, et je vous réitère l'assurance d'être prêt à partir lorsque vous le jugerez convenable.

Cependant, des deux partis *que vous m'avez présentés*, il en est un que je préférerais, non seulement pour moi, mais pour *l'objet que vous vous proposez*.

Le départ des savants ne me paraît pas aussi prochain que l'on pourrait le croire. Déjà ils sont moins empressés depuis qu'ils ont vu la porte entr'ouverte. Leurs préparatifs seront longs, et d'ailleurs il se trouvera, parmi eux, beaucoup de personnes qui pourront également contribuer à faire connaître la vérité. Raison de plus pour réserver cette ressource, quoique selon moi secondaire.

Le départ des blessés me paraît d'une autre importance. Voici mes motifs :

1° M. Smith ne pourra refuser de leur donner un sauf-conduit, cela étant constamment pratiqué entre toutes les nations policées. Son amour-propre d'ailleurs et même sa gloire sont intéressés à détruire les impressions défavorables que les ordres du jour de Bonaparte ont pu laisser.

2° Je crois juste et utile de renvoyer les blessés en France. La vue d'un homme aveugle, d'un homme mutilé arrache toujours au soldat valide cette exclamation : *Voilà le sort qui nous attend tous!* C'est pour l'éviter qu'il faut éloigner le tableau.

3° Pour rendre ce départ profitable, il faut procurer à ces militaires tout ce qui leur est nécessaire ; que les provisions pour le voyage soient abondantes et de bonne nature. Il faut charger le commissaire qui les accompagnera de leur donner en arrivant en France, au moment de la quarantaine, ce qui leur sera dû de solde, en évitant bien de leur faire considérer ce paiement sous d'autres rapports que ceux de la justice.

Nul doute qu'après ces précautions prises, le moment de l'arrivée des blessés ne produise un grand effet, surtout s'il a lieu à Toulon, où les têtes ardentes des habitants sont susceptibles de prendre toutes les impressions. L'entrée de ces tristes débris *fera blâmer l'auteur de l'expédition, et bénir celui qui aura mis un terme à tant de calamités.*

Ces blessés, rentrés dans leurs foyers, prépareront, sans même que l'on s'en mêle, l'opinion de leurs familles, de leurs camarades, tandis que par d'*autres moyens nous formerons celle des hommes éclairés et des gouvernants.*

Ces moyens pourront paraître petits, mais je ne les crois cependant pas à dédaigner.

Alors, si vous le jugez convenable, je profiterais de cette occasion. Vous pourriez me nommer commissaire civil, chargé d'accompagner les blessés, et de veiller à ce que, tant dans la traversée qu'au moment de leur arrivée en France, il ne leur manque rien. Je me trouverais par ce moyen avoir un prétexte bien naturel de voir les membres du gouvernement et de leur parler de l'Egypte, d'autant mieux qu'y étant venu sans aucune mission et comme simple voyageur, personne ne pourra me faire reproche d'être retourné dans ma patrie.

Tel est, général, le plan que mon oreiller m'a inspiré cette nuit ; il est entièrement subordonné à votre opinion : mais croyez que, dans tous les cas, je serai empressé de faire, soit en Egypte, soit en France, tout ce qui pourra concourir à seconder vos intentions ; et j'espère que cette circonstance, en rapprochant deux hommes faits pour s'estimer, les réunira par les sentiments d'une amitié durable.

TALLIEN.

Le Caire, 17 nivôse an VIII.

Au Directoire exécutif.

Par un cartel ouvert avec Sidney Smith, commodore des escadres combinées des mers du Levant, je fais passer en France huit à neuf cents invalides sous la conduite du Citoyen Tallien qui, en qualité de commissaire civil, est chargé de stipuler les intérêts de ces braves, non seulement pendant la traversée, mais encore près le gouvernement français et les administrations départementales et municipales des lieux de leur passage. Ce sont, Citoyens Directeurs, autant de héros que je recommande à votre tendre sollicitude.

KLEBER.

Est-ce assez, monsieur? Vous m'avez forcé de faire des révélations que je ne voulais pas faire, obligé de descendre à des détails que je ne voulais

pas donner ; mais vous seul en êtes responsable, vos indiscrètes provocations les ont seules amenés.

Vous vous présentez comme le vengeur des gloires nationales, et, par une inadvertance singulière, vous allez exhumant tous les ordres rigoureux, toutes les mesures sévères que commanda la conquête. Mais les supplices, les incendies (1) ne sont-ils flétrissants que pour celui qui les ordonne ? La honte n'en rejaillit-elle pas sur celui qui les exécute ou les inflige ? Ce qui est déshonorant pour l'un, est-il méritoire à l'autre ? Mais quoi ! de tous ces généraux dont vous vous constituez si généreusement le défenseur, il n'en est pas un qui se refuse à ce qu'on lui demande, et vous n'imaginez pas que si ces hommes généreux se prêtent sans scrupule aux actes qui vous paraissent si répréhensibles, c'est qu'en effet ils ne le sont pas. Sans doute, il eût mieux valu ne pas être obligé d'avoir recours à la violence ; mais on était aux prises avec le fanatisme, on luttait avec des barbares qui ne connaissent d'autre alternative que la victoire ou la mort. Il fallait être sévère par système, rigoureux par humanité. Si la révolte n'eût pas été réprimée d'une main ferme, l'assassinat poursuivi à outrance, l'armée, assaillie à la fois par toutes les passions que soulève la conquête, eût bientôt subi le sort des croisés. Mais passons.

Vous avouez que le myry ne suffisait pas aux besoins des troupes, et cependant vous blâmez le général en chef d'avoir cherché à y suppléer. Qu'avaient donc de si étrange les moyens qu'il employa ? A quelles mesures recourut-il que Kléber n'adoptât bientôt après ? Comme lui, son successeur demanda des emprunts, frappa des contributions, exigea des avances de fermage ; comme

(1) Une police fondée sur le nombre et la fréquence des supplices, une sécurité mal assurée par l'incendie des villages et par la captivité des enfants, les emprunts forcés, les confiscations établies en système : telle fut, pendant les treize mois de la domination de Bonaparte, l'administration si vantée de l'Egypte. P. 33.

lui, il pressura les coptes, imposa les harems, convertit en amendes les peines qu'avaient encourues les cheicks. De plus que lui, il institua des monopoles, obligea les fournisseurs d'accepter des traites sur la trésorerie nationale, évalua des droits inconnus, et condamna à la bastonnade les cheicks trop lents à s'acquitter. Je raconte, je ne blâme pas ; car une mesure acerbe coûte toujours à prendre, et il faut, pour qu'un homme investi d'un grand pouvoir la prescrive, qu'il ait des motifs qui méritent au moins d'être discutés.

Il en est de même de cette pénurie d'hommes et d'argent où vous supposez que le général Bonaparte laissa l'Egypte. Avec un peu de réflexion, vous eussiez vu que l'état de la colonie ne devait pas être si fâcheux, puisque six mois suffirent à Kleber pour tout acquitter, pour tout mettre au pair. Quant à la force de l'armée, vous aviez quelque chose de mieux que des calculs hypothétiques, c'était l'état de situation fourni au Ministre de la Guerre par l'ordonnateur Daure (1), après le traité

(1) Au camp de Salheyeh, 30 janvier 1800.

Le commissaire ordonnateur en chef Daure au citoyen Ministre de la guerre, a Paris.

Citoyen Ministre,

Je vous fait passer ci-joint copie du traité passé entre le général en chef Kleber et les envoyés du Grand Vizir, à la suite des conférences qui ont eu lieu à El-Arich. Vous verrez par ce traité que l'armée évacue l'Egypte, qu'elle doit en sortir dans trois mois, et qu'elle arrivera en France dans le courant de prairial ou de messidor. Je pense qu'elle débarquera à Toulon ou à Marseille.

Je dois vous prévenir que sa force est d'*environ vingt-cinq mille hommes de toutes armes, dont deux mille de cavalerie, trois d'artillerie, mille des troupes du génie, dix-huit mille d'infanterie*, et le reste d'administration, et autres individus employés à la suite de

d'El-Arich. Vous eussiez vu en le consultant qu'elle n'était ni de douze mille combattants, comme l'annonçait le général Bonaparte afin d'obtenir quelques secours, ni de cinq, comme le mandait le général Kleber pour justifier ce qu'il se proposait de faire ; mais qu'elle comptait encore dans ses rangs vingt-cinq mille braves qui savaient souffrir et se battre. Je passe au départ.

Vous le blâmez, vous ne pouvez moins faire. Il mit fin aux deux régimes des conseils. La langue n'a pas de terme assez ignominieux pour le flétrir. Je l'avais attribué à des considérations de patriotisme, vous voulez qu'il ait été inspiré par la peur, je vous crois. Je crois, puisque M. de Norvins l'a dit et que vous le répétez, que le général Bonaparte ne s'exposa aux hasards d'une navigation périlleuse, qu'il ne tenta une entreprise qui pouvait lui coûter la vie, que parce qu'il était bien plus simple de courir la chance d'aller promener ses fers à Londres ou de porter sa tête sur un échafaud, que d'attendre les événements à la tête de vingt-cinq mille braves. Et puis, comme vous le remarquez fort bien, il ne lui restait plus *qu'une administration de détails* qui n'était pas faite pour l'oc-

l'armée. J'ai cru devoir vous faire connaître de suite ce traité. J'ai profité du départ du citoyen Damas, aide de camp du général en chef Kleber, qui se rend à Paris, porteur des dépêches du général en chef au gouvernement. Je vous envoie le commissaire des guerres Miot, qui pourra vous donner tous les renseignements nécessaires sur l'administration de l'armée. Il est à même plus que personne de le faire.

L'armée, à son arrivée, aura besoin d'un habillement complet. Celui qu'elle a reçu cette année ne peut lui être suffisant. La différence des uniformes, la mauvaise qualité des draps, sont des motifs pressants de lui en donner un autre. Le général Desaix devant partir sous peu de temps, je profiterai de cette occasion pour vous faire connaître les besoins de l'armée en tout genre.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : DAURE.

cuper. Il est vrai que constituer un peuple, arracher tout une vaste contrée à la barbarie, lui rendre les arts, les institutions qu'elle a perdus, forme encore une tâche assez belle, et que le Premier Consul ne fit guère en France que ce que le général en chef avait dédaigné de faire en Egypte. Mais comme vous l'observez avec la même justesse, il était *sans recrutement* dans un pays qui regorge d'esclaves, au milieu des marchés où les mameluks puisaient à pleines mains. Sa position était inouïe, et il est vraiment fâcheux que le message que vous lui faites adresser par Fouché ne lui soit pas parvenu. Il est si simple qu'un général en chef soit rappelé par un ministre de la police ! Il eût immédiatement mis à la voile, et tout eût été dit.

Mais voyez la bizarrerie ! Ce départ que vous jugez avec raison si coupable, par le plus étrange des travers, les généraux ont la folie de l'applaudir. Menou en approuve les motifs (1) ; Kleber.

(1) Quartier général d'Alexandrie, le 27 août 1799.

LE GÉNÉRAL DE DIVISION MENOU, AU GÉNÉRAL EN CHEF KLÉBER.

MON CHER GÉNÉRAL,

Vous êtes nommé au commandement général de l'armée d'Egypte. Le général Bonaparte est parti avant-hier dans la nuit pour la France, avec les généraux Berthier, Andréossy, Marmont, Lannes et Murat. Je n'entre point ici dans les détails des motifs qui ont déterminé le général Bonaparte. Cette explication ne peut avoir lieu que verbalement. Je me bornerai à vous dire que j'ai trouvé ces motifs justes, et que cette mesure est la seule qui puisse être de quelque utilité à l'armée.

Le général Bonaparte m'a remis tous les papiers et lettres relatifs à votre nomination : j'en ai chargé le citoyen Eyssautier, chef de la 69e : il a ordre de ne les remettre qu'à vous-même. Le général Bonaparte m'a dit vous avoir donné rendez-vous à Rosette, et, d'après votre calcul, vous devez y arriver aujourd'hui ou

qui l'avait d'abord blâmé avec amertume, désavoua bientôt les propos que lui avait arrachés la colère.

demain. Mais, en supposant que votre voyage ait rencontré quelque obstacle, je donne ordre à l'adjudant général Valentin, commandant à Rosette, de faire partir sur-le-champ un exprès qui vous portera ma lettre à Damiette, mais non celle du général en chef, qui restera constamment entre les mains du chef de la 69e, jusqu'à ce qu'il puisse vous la remettre à vous-même, ou que vous lui ayez donné des ordres pour vous la faire passer, ou pour vous la porter. Il attendra donc à Rosette, si vous n'y êtes pas rendu, que vous lui ayez dicté ce qu'il doit faire. Le général en chef m'a nommé au commandement du deuxième arrondissement, qui comprend Alexandrie, Rosette et le Bahirëh ; mais je n'ai accepté que provisoirement, pour plusieurs raisons : la première, c'est que cela doit être à votre disposition ; la deuxième, c'est que je désire, mon cher général, avant de prendre ce commandement, si votre intention est de me le donner, avoir une conversation avec vous. J'attendrai, à cet égard, ce que vous me prescrirez sur le lieu et le temps de la conversation ; je désirerais que cela fût le plus promptement possible.

Le général Bonaparte m'avait donné, avant son départ, ordre de mettre un embargo sur tous les bâtiments du port d'Alexandrie, jusqu'à trente-six heures après son départ. L'embargo est levé depuis ce matin, mais seulement pour les djermes qu'on peut expédier soit à Aboukir, soit à Rosette, car, pour les bâtiments destinés à se rendre en Europe, d'après les mêmes ordres, il n'en partira tout au plus que dans vingt-cinq jours. Le citoyen Guieux, capitaine de vaisseau, est nommé commandant du port d'Alexandrie, qui ne devra plus être considéré que comme port de deuxième classe. Le capitaine de frégate Rouvier continuera de remplir ces mêmes fonctions à Boulaq, et aura inspection sur toute la navigation en activité. Le capitaine de frégate Guichard commandera tous les bâtiments armés du fleuve. La ville d'Alexandrie est tranquille, mais il n'y a pas le premier sou dans les caisses. J'ai eu ordre d'envoyer des lettres au général Dugua et au divan du Caire.

Vous devez croire, mon général, que je suis extrêmement satisfait d'être sous vos ordres : soyez assuré

et n'insista que sur la forme (1) ; Friant trouve qu'il

qu'en tout et partout vous ne trouverez personne de plus empressé que moi à exécuter ce que vous me prescrirez. Je vous ai voué depuis longtemps estime et amitié franche ; je compte sur les mêmes sentiments de votre part. J'ai ordre de faire abattre ici les armes de l'empereur, du grand-duc de Toscane et du roi de Naples, avec lesquels nous sommes en guerre. Les consuls de ces différentes nations doivent cesser leurs fonctions. J'ai aussi, relativement à des draps pour l'habillement de l'armée, des ordres qui frappent les négociants étrangers. La djerme la *Boulonnaise* est à Rahmanieh. J'envoie à Rosette les chevaux des guides que Bonaparte a emmenés avec lui en France : ils sont destinés à remonter les guides restés au Caire.

Salut et respect,

ABDALLA MENOU.

(1) Rosette, 8 fructidor (25 août 1799).

LE GÉNÉRAL EN CHEF KLÉBER AU GÉNÉRAL DE DIVISION MENOU.

J'ai reçu le paquet que vous m'avez fait passer par le chef de brigade de la 69e, mon cher général. J'aurais bien désiré que vous vous fussiez rendu vous-même ici. Ma présence me semble très nécessaire au Caire ; cependant, je vous attendrai jusqu'au 10, neuf heures du matin. Hâtez-vous donc d'arriver, afin que nous puissions amplement conférer ensemble. Non seulement je vous maintiendrai dans le commandement du deuxième arrondissement, qui n'aurait jamais dû vous être ôté, mais je ferai encore et toujours tout ce qui pourra contribuer à votre satisfaction, persuadé que vous mettrez toujours en première ligne le bien de la chose, qui est notre bien commun, et d'où seulement peut découler le bien public. *Si j'approuve le motif du départ de Bonaparte, du moins me reste-t-il quelque chose à dire sur la forme.*

Adieu, ou plutôt au plaisir de vous voir bientôt.

A vous et tout à vous,

KLEBER.

est dans l'intérêt de l'armée (1), Verdier qu'on ne pouvait mieux faire (2); Poussielgue, tout outré

(1) Siout, 18 fructidor (4 septembre).

LE GÉNÉRAL DE BRIGADE FRIANT, AU GÉNÉRAL EN CHEF.

Je vous accuse réception de deux paquets adressés aux généraux Belliard et Desaix, que j'ai fait passer de suite à Qeneh où ces deux généraux sont en ce moment. J'ai donné connaissance, par un ordre du jour, de votre circulaire à mon adresse, aux troupes que je commande, et je leur ai lu moi-même. Je puis vous dire qu'officiers et soldats ne sont point mécontents du départ du général en chef, étant persuadés que le bien de l'armée exigeait ce voyage en Europe. Vous pouvez aussi compter, mon général, sur l'ancien attachement que ces militaires vous portent : ce sont vos anciens soldats de l'armée de Sambre-et-Meuse. De mon côté, je ferai tous mes efforts pour mériter votre estime.

FRIANT.

(2) Damiette, 18 fructidor (4 septembre).

VERDIER, GÉNÉRAL DE BRIGADE, AU GÉNÉRAL EN CHEF KLEBER.

Hier seulement, mon général, j'ai reçu une de vos lettres du 9, de Rosette. Oui, mon général, je conçois que les motifs qui ont déterminé le départ du général Bonaparte avec tant de précipitation et de secret doivent être puissants. Je les respecte, ces motifs, et me borne à espérer dans la certitude qu'étant aussi dignement remplacé, l'armée n'a qu'à gagner dans les événements. L'amour de mon devoir, l'estime dont vous m'honorez, sont d'assez puissants motifs pour vous donner la certitude que toutes mes facultés seront employées à justifier les premiers et mériter de plus en plus la seconde. Le vide que laisse dans l'opinion Bonaparte, est grand, tant dans le militaire que dans les habitants du pays; mais les uns et les autres connaissent combien vous pouvez le remplacer, et tous regardent comme heureux

qu'il était de ne pas faire partie du voyage, partageait l'opinion de ces généraux (1). Desaix, ren-

cet événement, dont ils attendent de grands résultats. Voilà ce que pense la division que vous m'avez provisoirement laissée, et de laquelle vous avez tout à espérer. Confiance entière en son nouveau chef, discipline, bravoure, voilà ce que je crois pouvoir vous offrir, en vous assurant de nouveau de tout mon respect.

VERDIER.

(1) Au Caire, 21 fructidor (7 septembre).

POUSSIELGUE, etc., AU GÉNÉRAL DE DIVISION MENOU.

Je reçois, mon cher général, votre lettre du 13 de ce mois. Je suis persuadé que Bonaparte avait de bonnes raisons pour partir ; mais je ne lui pardonnerai jamais d'en avoir fait un mystère à des hommes à qui il devait beaucoup, qui avaient toujours justifié sa confiance, et qu'il laissait chargés du fardeau du gouvernement. Le général Dugua et moi nous avons beaucoup à nous plaindre ; il nous a joués.

Son successeur a des talents moins brillants, mais il a des qualités solides ; et malgré mon attachement personnel pour Bonaparte, je suis convaincu que l'on sera beaucoup plus content du gouvernement du général Kleber, Français et Turcs. Il jouit d'une grande célébrité, et il a l'estime de tout le monde au plus haut degré. Réunissons-nous tous à lui, aidons-le à mener notre vaisseau au port, et à le sauver, en attendant, des tempêtes. Quant à de nouveaux systèmes de finances, j'avais, il est vrai, des vues et des projets tout prêts à éclore ; mais il n'est plus temps. Il faut que notre établissement soit consolidé par un traité de paix, pour qu'on puisse innover avec succès. Un bon plan ne réussirait pas en ce moment, et il serait perdu pour toujours. Soyez tranquille sur vos besoins dans votre arrondissement, non pas que je vous promette qu'ils seront tous satisfaits, mais vous pouvez compter qu'ils le seront dans une proportion égale au reste de l'armée. C'est un principe que le général Kleber m'a annoncé vouloir maintenir contre toute section de l'armée qui pourrait être tentée de s'en écarter, et déjà il l'a annoncé dans un ordre du jour. Au reste, vous serez le premier à re-

chérissant sur le tout, ne s'était pas borné à donner son suffrage à ce lâche abandon, il l'avait provoqué. A peine la connaissance de ces légers revers que nous avions éprouvés sur l'Adige, le Necker et ailleurs, lui est parvenue, qu'il engage le général en chef à courir au devant des Russes. « On voit bien, lui mande-t-il, que vous n'êtes plus dans cette Italie où vous avez eu tant de succès. Vous y retournerez, vous illustrerez la nation : et nous, nous végéterons au milieu des Arabes. Qui connaîtra la grandeur de vos idées, qui appréciera vos généreux desseins ? Cette guerre d'Allemagne est une horrible chose, j'enrage de n'y être pas. Pensez du moins à nous, à notre situation, à notre amour pour la gloire ; mais, avant tout, sauvez la France. » Voilà comment écrivaient, pensaient des hommes qui se trouvaient sur le lieu où se passait la scène. Il est vrai que ni Kleber, ni Desaix, ni Friant, n'étaient en état de la bien juger. Mais ne voilà-t-il pas que madame de Staël, adoptant leurs vues, déclare misérablement que le « général courait de tels risques en traversant les mers, couvertes de vaisseaux anglais ; que le dessein, qui l'appelait en France, était en lui-même si hardi, qu'il est absurde de traiter de lâcheté son départ d'Egypte. Il ne faut pas, dit-elle, attaquer un être de ce genre par des déclamations communes. Tout homme, qui a produit un grand effet sur les autres hommes doit être approfondi pour être jugé (1). » Il vous était réservé, monsieur, de rectifier des notions aussi fausses. Il vous appartenait de présenter ce départ sous son véritable jour, de nous

cueillir les revenus de 1214, c'est-à-dire le saïfi de la province de Rosette pour 1213 ; il sera exigible à la fin de brumaire. J'ai conseillé à vos aides de camp de loger quelques personnes dans votre maison, c'est l'unique moyen de vous la conserver.

POUSSIELGUE.

(1) Considérations sur la Révolution, tome 2, page 229.

montrer qu'une résolution qui nous paraissait magnanime n'était qu'un calcul d'égoïsme, le résultat d'une mauvaise position.

Vous avez fait plus. Tous les chefs de corps s'étaient tellement persuadé que le départ du général en chef, s'il avait, comme je l'ai dit, répandu quelque inquiétude dans les rangs, n'avait du moins jamais compromis la discipline. Vous avez fait justice de cette erreur. Désormais, les séditions de Damiette, de Lesbé, d'Alexandrie, qui éclatèrent deux mois plus tard, seront regardées comme la conséquence immédiate d'un événement auquel jusqu'ici on avait eu la maladresse de ne pas songer. Il est vrai que les généraux les attribuaient à autre chose ; que la plupart s'imaginaient qu'elles étaient dues aux communications si imprudemment ouvertes avec ce commodore dont vous vantez la loyauté. Dugua s'en expliqua nettement avec Kleber : voilà, lui manda-t-il, le résultat de cet éternel parlementage. Mais Dugua lui gardait rancune, Sidney n'était pas homme à tenter auprès des soldats la séduction qu'il avait essayée près de leurs chefs. D'ailleurs sa conduite postérieure, ses *ruses de guerre*, ses insinuations, ses menées ont bien prouvé que le général avait tort, et que celui qu'il accusait était le plus franc des hommes. Quant à la demande des troupes d'Alexandrie, elle est assez bizarre, car comment se rendre quand on n'a pas d'ennemis devant soi ? Mais une chose qui l'est encore plus, c'est ce qui se passe à El-Arich.

Tandis que l'armée s'insurge partout contre ses chefs qu'elle accuse de vouloir abandonner l'Égypte, la garnison du fort qui ferme le désert se soulève contre le sien, parce qu'il ne veut pas la quitter. Les têtes s'échauffent, le tumulte croît, et le malheureux commandant tombe sans vie dans les bras d'un officier dont j'ai parlé avec irrévérence, quoiqu'il fût accouru là tout exprès pour le secourir. Ce récit ne présente qu'un léger défaut, c'est qu'il n'y eut point de coup de fusil lâché, que Cazals ne périt pas, et ne put, par con-

séquent, être reçu dans les bras de l'émigré qui vous inspire une si touchante sollicitude. Je vous en fournirais volontiers la preuve ; mais vous avez *une connaissance si exacte des hommes et des faits*, que c'est chose superflue. Je ne veux que vous donner quelques détails sur la part qu'eut votre protégé à l'hécatombe d'El-Arich. Voici comment s'exprime à cet égard le journal du siège :

Le 12 frimaire, la découverte était sortie du camp de très bonne heure. Elle était composée de 12 hommes de la 9e et de 3 sapeurs, commandés par un sous-lieutenant. Celui-ci, contre l'ordre de son chef, s'étant trop éloigné sur le chemin de Syrie, tomba dans une embuscade de mameloucks, et fut enveloppé avec la rapidité de l'éclair. Trois hommes seulement firent feu sur l'ennemi, mais cet acte de courage leur coûta la vie ; les mameloucks les ayant reconnus à la visite de leurs fusils, leur tranchèrent la tête ; ils attachèrent les autres à la queue de leurs chevaux, et les amenèrent fort vite jusqu'à Kar-roul. Le lendemain, ils les menèrent à Jaffa pour les présenter au Grand Vizir. Ces malheureux prisonniers furent traités avec un raffinement de barbarie. Les têtes des trois Français décapités sur le champ de bataille avaient été conservées, et leurs camarades se virent forcés de les porter en triomphe par toute la ville et dans le camp. Après avoir paru devant le Vizir, ils furent conduits dans une prison où on les enchaîna par les pieds et par le cou, sans distinction pour l'officier qui fut cependant séparé des soldats. Le même jour, le Vizir fit questionner cet officier, et il ordonna qu'il ne fût enchaîné que par les pieds.

Le 16 frimaire, le commandant Cazals rentra au fort avec son détachement. Il avait traversé la plaine, visité la fontaine de Cayan et les environs, fait des excursions sur plusieurs routes qui se dirigeaient vers l'Égypte, il n'avait rien découvert. Le Grand Vizir partit de Jaffa le 16 pour se rendre à Gaza, et y fit transférer les prisonniers français. Il n'y fut pas plutôt arrivé qu'il fit expédier un parlementaire à El-Arich, et, à cette occasion, il fut employé une manœuvre odieuse dont les officiers anglais furent les agents. Ceux-ci se rendirent auprès de l'officier français dans les fers, lui annoncèrent que son Altesse devait donner des ordres pour qu'il fût traité avec distinction, et l'invitèrent à répondre aux

intentions du Vizir, dans le cas où on lui ferait de sa part quelque communication.

Peu après, l'interprète du Vizir alla l'inviter au nom de son maître à écrire à ses camarades au fort d'El-Arich pour demander ses effets et ceux des soldats prisonniers, afin de rendre sa position et la leur moins pénible à supporter. L'officier français y consentit.

On vint ensuite le chercher de la part du suprême Vizir, et on le conduisit dans une superbe tente où étaient réunis plusieurs officiers généraux de l'armée turque et quelques officiers anglais. On lui fit d'abord beaucoup de questions sur le fort d'El-Arich et sur sa garnison, puis on lui présenta à signer une lettre dans laquelle il demandait aux officiers de son corps ses effets et ceux des soldats prisonniers ; mais quel fut son étonnement, lorsqu'il lut à la suite une invitation à ses camarades de livrer le fort à l'armée du Vizir dont il exaltait les forces et les moyens ; ensuite les détails d'une proclamation dans laquelle on promettait de renvoyer en France ceux des Français qui mettraient bas les armes ; enfin l'éloge des bons traitements que les Français recevaient dans l'armée ottomane.

L'officier français, pénétré d'indignation, refusa de signer cette pièce infâme ; les promesses et les menaces furent employées sans succès, et on le reconduisit dans sa prison.

Il y fut bientôt visité par l'interprète du Vizir, qui lui témoigna le mécontentement de son Altesse à l'occasion de son refus, et lui présenta les désagréments que son obstination pouvait lui attirer. Il lui présenta une autre lettre dont le Français ne reconnut pas d'abord toute la perfidie, et qu'il signa sans réflexion. Bromley (vous savez quel était Bromley), officier au service de l'Angleterre, et employé dans l'armée ottomane fut choisi pour venir en parlementaire au fort d'El-Arich. Pour ne pas remettre lui-même la lettre de l'officier français, il se fit donner un prisonnier qui en fut porteur. On distribua de l'argent à cet homme, on lui fit la leçon et on l'enivra d'eau-de-vie.

Ce fut le 18 frimaire que le lieutenant-colonel Bromley se présenta devant le fort. Il s'arrêta à quelque distance des premiers postes, et se fit annoncer au commandant qui lui envoya une tente et des rafraîchissements. Il avait le costume turc, mais il portait sous sa robe longue l'habit anglais.

Le commandant Cazals s'étant rendu auprès de l'of-

ficier parlementaire, celui-ci lui remit deux lettres de John Douglas, colonel au service de S. M. Britannique. »

PREMIERE LETTRE.

Sommation de John Douglas, colonel au service de S. M. Britannique à l'officier commandant la garnison d'El-Arich... Au quartier général du camp turc à Gaza, le 8 décembre 1799 (17 frimaire an VIII).

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que je suis destiné à diriger les opérations de l'armée ottomane contre votre garnison. Sa force est si considérable, que je suis convaincu que vous trouverez juste, pour l'amour de l'humanité, et pour sauver l'effusion du sang, que je vous requière d'accepter les conditions offertes, qui certainement ne peuvent être contraires à votre honneur ; et je n'ai pas besoin de vous dire combien il me sera difficile de préserver la vie des braves soldats que vous commandez, en cas que vous refusiez et que nous soyons obligés de vous attaquer.

J'ai l'honneur d'être, etc.

John Douglas.

DEUXIEME LETTRE.

Monsieur,

Cette lettre vous sera délivrée par le lieutenant-colonel Bromley, qui expliquera plus particulièrement les nombreuses raisons qui m'induisent à demander votre attention aux sommations faites pour rendre la garnison sous votre commandement. Soyez assuré, monsieur, que la préservation de la vie de braves hommes est mon principal objet, et que je suis, avec la plus haute considération,

Votre très humble
et très obéissant serviteur,

John Douglas.

Pendant que le commandant du fort s'occupait avec l'officier anglais de l'objet de son message, le prisonnier, qui était un caporal de sapeurs, s'était avancé jusqu'aux avant-postes, et avait été aussitôt environné de soldats attirés par la curiosité ou par le désir de savoir des nouvelles de leurs camarades. Il leur montrait avec affectation l'argent qu'on lui avait donné, leur parlait des bons traitements qu'il avait éprouvés, et de la promesse qu'on lui avait faite de le renvoyer en France. Il leur fit voir la lettre dont il était chargé pour les officiers de la 9e. Cette lettre, qui n'était point cachetée, fut prise et lue avec avidité. Ce ne fut que trop tard que quelques officiers, instruits de ce qui se passait, s'en emparèrent et la remirent au commandant. La troupe fut de suite consignée au camp, et le prisonnier, dont les discours ne tendaient qu'à semer l'insubordination et à préparer la révolte, fut renvoyé dans la tente du parlementaire.

M. Cazals remit au lieutenant-colonel la réponse qu'il fit à la sommation de M. John Douglas, et le congédia.

Voulez-vous savoir quel fut le résultat de ces honnêtes manœuvres, et la part qu'il eut à la reddition du fort? Le voici : Je continue la citation :

Tandis qu'une partie de l'armée ottomane se pressait dans les fossés et autour de la lunette, une foule de Turcs se jeta au pied du bastion en construction, et monta sur la muraille à la faveur des matériaux répandus dans le fossé. Des soldats français poussèrent la faiblesse ou la folie jusqu'à leur jeter des cordages pour les aider à monter.

Les prisonniers turcs, qui jusque-là avaient été fort tranquilles, ne virent pas plutôt quelques-uns des leurs sur les remparts, qu'ils renversèrent les pierres qui fermaient la communication du fort au bastion, ouvrirent la poterne, et introduisirent tous ceux qui se trouvaient à portée des deux ouvertures. Lorsqu'ils se virent nombreux, ils se jetèrent sur les Français à coups de sabre et de pistolet, et commencèrent le carnage. Les Turcs qui se trouvaient sur les remparts, aussi avides de sang que de pillage, frappèrent de leur côté ceux même qui leur avaient jeté des cordes pour monter. Ce fut alors qu'un caporal d'artillerie, reconnaissant, mais trop tard,

la faute qu'il avait commise, se défendit corps à corps avec les assassins, et en tua sept avant de succomber sous leurs coups.

Le désordre était à ce point, lorsque le commandant et les officiers, accompagnés d'un petit nombre de soldats fidèles, se retirèrent sous la voûte de la porte, et s'y barricadèrent, bien disposés à vendre chèrement leur vie.

Le colonel Douglas, à l'aide d'une corde qui lui avait été jetée par des soldats, était monté sur les remparts. Au milieu de cette scène d'horreur, il parvint au commandant Cazals, et le pria avec instance d'ouvrir la porte du fort ; mais le commandant lui protesta qu'il n'ouvrirait point sans obtenir une capitulation.

Dans le même temps [illegible] et l'aga des janissaires, après avoir fait briser les palissades et les barrières, se trouvaient en dehors la porte, et menaçaient de la faire enfoncer. Le colonel Douglas, se faisant connaître par eux à une fente de la porte, leur dit que le commandant ferait ouvrir, si on lui accordait une capitulation. Les deux généraux turcs y consentirent.

La capitulation fut aussitôt écrite dans les termes suivants :

Capitulation accordée à la garnison d'El-Arich par le commandant de l'armée turque.

Article Ier. — La garnison du fort sortira avec les honneurs de la guerre, et emportera ses bagages. Les officiers conserveront leurs armes et effets.

Art. II. — Les malades et les blessés sont recommandés à la générosité de l'armée ottomane.

Fait au fort d'El-Arich, le 9 nivôse an VIII.

Le colonel Douglas signa cette pièce, et, après en avoir expliqué le contenu aux parties intéressées, la leur passa par la fente de la porte ; ceux-ci y apposèrent leur sceau et la repassèrent au commandant Cazals qui la signa et la garda. L'ordre aussitôt fut donné de retirer les obstacles qui avaient été entassés derrière la porte, et la porte fut ouverte.

Semblables à un torrent furieux qui a rompu ses digues et détruit tout sur son passage, les Turcs se précipitèrent dans la forteresse et portèrent partout le [illegible]

vage et la mort. Les uns, s'introduisant dans l'hôpital, égorgèrent dans leurs lits les malades et les blessés ; les autres, établissant dans les forges un atelier d'assassinats, décapitèrent sur l'enclume les malheureuses victimes ; d'autres, entraînant les Français dans leurs batteries leur coupaient la tête à coups de pelles et de pioches et sur la culasse des canons : ici on les jetait par dessus le rempart après les avoir dépouillés ; là on les descendait avec des cordages à des affidés qui les conduisaient à quelque distance pour les égorger.

L'aga des janissaires et Rajeb-Pacha ne pouvant apaiser le carnage cherchèrent à réunir autour d'eux les officiers et les soldats français : mais leur toute-puissance n'imposa pas à leurs féroces soldats. Ceux-ci arrachaient les Français jusque sous leurs yeux, et le commandant Cazals, déjà saisi par eux, allait devenir leur victime, s'il ne se fût accroché fortement à la robe de l'aga. Il abandonna sa redingote à ses bourreaux.

Pour séparer les Français de la foule, l'aga des janissaires se retira avec eux sur le rempart dont la disposition étroite et escarpée pouvait rendre sa protection plus efficace. Mais l'affluence toujours croissante des assassins rendit cette mesure infructueuse. Il prit enfin le parti de les faire sortir du fort, et de les emmener au camp.

Ce fut avec une peine extrême qu'il parvint hors de la porte. Pour échapper au torrent qui inondait le fossé, il sauta par dessus la lunette et fut suivi des Français trop intéressés à ne pas s'écarter de sa personne.

Eh bien ! n'ai-je pas eu grand tort de maltraiter ce pauvre émigré ? Ne fallait-il pas que j'applaudisse à ses embûches ? Que je le félicitasse de la vaste hécatombe qu'il avait préparée ?

Encore un mot, et j'ai fini. Vous prétendez qu'il n'y eut pas un opposant à la résolution de Salheyeh ; mais Menou la repoussa, Lanusse en éluda la signature, et Desaix la combattit sans cesse. Ces généraux morts depuis longtemps, ne *viendront pas me démentir*. Non, sans doute ; mais leur correspondance existe, vous pouvez la consulter. Quant à Davout, j'ai rendu compte du message dont il m'avait chargé ; le reste était son affaire. Voyez cependant votre oracle. Sa mémoire semble devenir

paresseuse ; pressez, excitez-la, peut-être retrouverez-vous quelques traces d'une scène de dépit, dont Lanusse n'était pas le seul objet, et, si je ne me trompe, la correspondance de Salheyeh renferme des lettres de Kleber, qui sont bien loin d'établir que la résolution de traiter fût unanime. Au reste, si elle ne le fut pas, elle aurait dû l'être. Soldats et généraux, consternés, à la vue du désert, demandaient à repasser en France ; leurs plaintes avaient été impitoyablement repoussées par le général Bonaparte ; il était bien juste que Kleber y fît droit deux ans plus tard. C'était une si bonne âme que ce général !

II

LA BATAILLE DE MARENGO

ET LE

GÉNÉRAL KELLERMANN

Le général Kellermann revendique pour lui seul la gloire de la journée de Marengo. — Sa lettre. — Brochure anonyme. — Mes observations. — Le 9e léger (1). — Le général Desaix — L'état-major autrichien adjuge à chacun sa véritable part de gloire.

J'avais, comme je l'ai déjà dit, écrit ces Mémoires pendant ma détention à Malte et mon séjour à Smyrne, où je les ai terminés. Venu en Angleterre en 1819 dans l'intention de repasser en France, j'eus connaissance des réclamations qui s'étaient élevées au sujet de la bataille de Marengo. Elles me parurent si étranges, qu'il ne me vint pas dans l'esprit que le général Kellermann pût les avoir faites. Je les attribuai à la ferveur de quelque maladroit, et me bornai à ajouter au récit de cette grande journée les réflexions qui le terminent. Elles ne contestent ni le mérite ni l'à-propos de la charge, et laissent au général une assez belle part de gloire pour qu'il en soit satisfait. Cependant elles ont déplu : *un ami de la vérité* s'est soulevé contre elles et leur a opposé des insinuations, des faits que je ne pouvais laisser sans réponse. J'ai dû rassembler mes

(1) A cette époque, la dénomination de régiment n'avait pas encore été substituée à celle de demi-brigade. Il faut donc lire : 9e demi-brigade. (D. L.).

souvenirs ; mais l'anonyme m'avait prévenu qu'ils n'étaient pas sûrs : j'ai fouillé les documents. Quelle n'a pas été ma surprise, en parcourant la *Bibliothèque historique*, de voir que je m'étais mépris, que ce n'étaient pas les amis du général Kellermann, mais le général lui-même qui revendiquait l'honneur de la victoire de Marengo.

« Monsieur, écrivait-il au directeur de ce recueil, à la date du 8 octobre 1818, j'ai lu dans un des numéros de votre troisième volume un article sur un monument élevé à Marseille au général Desaix. J'y vois que vous partagez une erreur commune aujourd'hui sur la dernière circonstance de sa vie, répandue et accréditée par celui dont l'ambition et la jalousie s'accommodaient mieux de la gloire des morts que de celle des vivants.

« Cet article dit que le général Desaix acheta par le sacrifice de sa vie le gain de la bataille de Marengo.

« A Dieu ne plaise que je veuille diminuer la gloire de cet illustre guerrier, de ce citoyen vertueux ! mais il s'en est fait une assez abondante moisson, sans qu'il soit besoin d'en dérober aux autres pour augmenter la sienne. S'il eût vécu, il avait l'âme trop noble pour le souffrir et pour ne pas rendre justice à qui elle était due. S'il eût vécu, il eût repoussé une gloire qui ne lui appartenait pas. Il l'eût restituée à qui elle appartenait *uniquement, exclusivement*. Le fait est que le général Desaix *n'eut aucune part à la circonstance décisive qui ramena la victoire sous nos drapeaux dans la journée de Marengo.*

Vous en jugerez par ce court exposé :

L'armée française était composée, au commencement de l'affaire, des corps des lieutenants généraux Lannes et Victor. Ruinée d'hommes, de munitions d'artillerie, elle fut obligée, vers midi, de cesser le combat et d'abandonner le champ de bataille. Ses bataillons à moitié détruits se retirent à travers la plaine, sous la protection de la brigade de cavalerie du général de brigade Kellermann fils ; et grâce à la lenteur avec laquelle l'armée autrichienne déboucha des marais de la Bormida, et à la fausse direction qu'a prise son immense cavalerie, ces débris épars se mirent à couvert derrière le corps de Desaix.

Le Premier Consul, fier du succès de l'affaire de Montebello, croyait marcher à une chasse plutôt qu'à un

combat à mort, et avait jeté vers Novi ce corps, si on doit lui donner ce nom, pour couper à l'ennemi que l'on croyait en fuite la retraite sur Gênes. Desaix fut rappelé en toute hâte ; il venait de s'établir à la position près San-Giuliano, à la gauche de la route de Tortone à Alexandrie, lorsque la brigade de cavalerie du général Kellermann y arriva. Il y trouva l'aide de camp Savary qui l'attendait ; il lui annonça qu'on allait recommencer le combat, et lui remit l'ordre du Premier Consul d'appuyer l'attaque du général Desaix.

Il restait au général Kellermann quatre cents chevaux, des 2e et 20e régiments de cavalerie, fatigués de huit heures de combat et de charges réitérées. Braves régiments, vous n'étiez pas plus nombreux que les soldats de Léonidas ; vous fûtes plus heureux, la patrie vous dut son salut alors : les noms de chacun des braves dont vous étiez composés eussent dû passer à la postérité.

Ce fut donc avec le corps de Desaix, fort de trois à quatre mille hommes d'infanterie au plus, et les quatre cents chevaux du général Kellermann, que l'on osa réengager le combat. Cette poignée de combattants se reporta en avant, tandis que l'armée autrichienne en masse marchait à une victoire qu'elle devait croire certaine.

Les deux corps s'abordent, une décharge d'artillerie se fait entendre, Desaix est blessé mortellement ; mais les forces étaient trop inégales. Les restes de l'armée française aussi imprudemment risqués ne peuvent soutenir le choc ; tout est entraîné, tout prend la fuite. Masqué par les vignes, le général Kellermann observe rapidement le désordre des siens et le désordre des ennemis, qui s'abandonnent imprudemment sur les fuyards. Dans cet instant désespéré, ne consultant que le courage de ses compagnons, il se jette à corps perdu au milieu des Autrichiens, qu'il surprend sans feu dans leurs armes et dans le désordre de la victoire : six mille grenadiers sont foulés sous les pieds des chevaux ou mettent bas les armes en un instant. Le gros de l'armée ennemie, frappé d'épouvante, et croyant avoir affaire à un renfort inattendu, fuit en désordre vers la Bormida, et nous abandonna une victoire qu'elle pouvait encore nous disputer.

Le faible corps du général Kellermann se trouva seul, pendant quelque temps, au milieu des deux armées, et celle du Premier Consul était dans un tel état d'anéantissement et de confusion, qu'on ne put réunir assez de troupes pour achever la destruction de l'ennemi.

Cependant le général autrichien s'avoua vaincu, et le lendemain il fit proposer une capitulation qui nous rendait l'Italie.

Tel est l'exposé véridique de la circonstance décisive de la bataille ; assez de témoins oculaires existent encore pour l'attester, et nul ne pourrait le contester.

Desaix était donc mort, et les troupes en fuite, quand le général Kellermann se précipita au milieu des ennemis et leur arracha la victoire. Elle est à lui et aux braves qui se dévouèrent avec lui. Et si le général en chef de l'armée française, pour se dispenser de la reconnaissance envers celui qui venait sans le vouloir, il est vrai de lui mettre la couronne sur la tête, dissimula des services rendus à la patrie plus qu'à lui ; s'il crut de son intérêt d'en détourner la gloire sur un guerrier mort ; si le général Kellermann persévéra dans un modeste silence, et se contenta jusqu'à présent de l'opinion de ses camarades, il est de son devoir de le rompre et de rétablir la vérité sur un fait d'armes mémorable et inouï, aujourd'hui que l'on affecte d'en former le plus beau fleuron de la couronne du général Desaix.

Ce n'est pas que je vous demande de publier cette lettre, car que sert aujourd'hui de rappeler des victoires dont un insensé a fait évanouir tous les résultats ? La bataille de Marengo est aussi loin de nous que celles de Zama et de Pharsale.

Mais je vous invite à rectifier, quand l'occasion s'en présentera, ce que vous avez avancé d'erroné sur ce point, et à rendre à chacun ce qui lui appartient.

J'ai l'honneur, etc.

Le lieutenant-général,

KELLERMANN.

La brochure de l'*ami de la vérité* n'est guère qu'une longue paraphrase de la lettre du général (1). Elle a sur celle-ci l'avantage de l'expression

(1) Le duc de Rovigo vient de faire paraître de nouveaux Mémoires pour servir à l'*Histoire de Napoléon*. Dès les premières pages de cette nouvelle production, on a pu reconnaître que ses souvenirs n'étaient pas très sûrs, et lorsqu'on est arrivé au récit de la bataille de Marengo et à la charge exécutée par le général Kellermann, cette remarque a reçu particulièrement son application.

et des sentiments. Cette différence s'explique, mais n'en mérite pas moins d'être remarquée. Je reviendrai tout à l'heure à cet ami discret qui reste dans l'ombre pour ne pas compromettre l'objet de ses

On y lit, page 279, cette singulière phrase :

« Depuis la chute du gouvernement impérial, de prétendus amis du général Kellermann ont réclamé en son nom l'honneur d'avoir improvisé cette charge. Cette prétention est trop [illegible] et sûrement étrangère à ce général, dont la part de gloire est assez belle pour en être satisfait. »

L'auteur de la réfutation ajoute :

« Ces réflexions, outre qu'elles sont peu obligeantes pour le général Kellermann, ne sont point conformes à la vérité. Ce n'est point d'aujourd'hui que certaines personnes lui ont disputé le mérite de l'inspiration d'un fait d'armes qui tient tellement du prodige, qu'il l'attribuerait bien plus à sa fortune qu'à lui-même.

On a déjà revendiqué pour lui, comme on est forcé de le faire aujourd'hui, une aussi légitime, une aussi incontestable propriété ; car pourquoi se contenterait-il de la part à laquelle le duc de Rovigo prétend de nouveau le réduire, quand il a droit à la totalité ?

On ne balance pas à l'affirmer, la propriété d'inspiration de la charge de cavalerie qui, dans cette journée, a, non pas décidé, mais ramené la victoire sous nos drapeaux, appartient au général Kellermann ; quant à la gloire de l'exécution, elle lui est commune avec le petit nombre de braves qui tous, sans exception, se sont précipités à sa voix au milieu des ennemis.

Si cette inspiration n'est pas à lui, à qui donc est-elle ? Nul jusqu'ici ne s'est hasardé à la revendiquer explicitement, pas même le Premier Consul. Si l'aide de camp Savary d'alors avait cette prétention pour lui-même, elle serait plus que folle. On ne lui fera pas le tort de la lui prêter ; il y avait trop de distance entre lui et ce général, quelque jeune qu'il fût, pour prétendre à le diriger. Si le duc de Rovigo a écrit dans l'histoire du Premier Consul, que ne le dit-il, et que ne le prouve-t-il ? Il se contente de l'insinuer ; il enveloppe la vérité de nuages ; il donne à entendre, page [illegible], qu'il n'aurait quitté le général Kellermann qu'après la dispersion de la colonne hongroise. On le déclare positivement : M. Savary n'a eu aucune connaissance personnelle du fait ; il n'était point près du général Kellermann quand celui-ci s'élança au secours de ses camarades, comme on se jette à l'eau, d'ins-

affections. Je réponds d'abord à celui dont il s'est si mal à propos constitué le défenseur. C'est avec douleur, je l'avoue, que j'exhume une pièce dictée par le malheur des temps. Mais elle attaque deux hommes dont je dois garder la mémoire, c'est un devoir de la discuter. Je passe aux allégations qu'elle contient :

Desaix ne prit aucune part à la circonstance décisive qui ramena la victoire sous nos drapeaux.

L'état-major autrichien répondra tout à l'heure.

tinct, pour sauver son semblable qui se noie. La fortune lui présenta l'occasion, il la prit aux cheveux : cinq minutes plus tôt ou plus tard, l'à-propos eût été manqué.

On ne fera pas à la mémoire du Premier Consul l'injure de supposer que le duc de Rovigo se soit ici rendu l'interprète de ses sentiments secrets, ce serait lui prêter une faiblesse dont sa supériorité bien établie devrait l'exempter.

Celui qui, à vingt-six ans, avait débuté par la campagne d'Italie de 96, qui avait fait la conquête de l'Égypte, qui avait été porté par les bras des Français de Fréjus à Paris, qui avait conçu, exécuté le passage prodigieux du Saint-Bernard, et imaginé d'aller, pour ainsi dire, retenir Mélas par la basque de son habit, l'arracher de la France où il allait pénétrer et le forcer à combattre pour son propre salut : celui-là, dis-je, avait-il besoin de quelques lauriers de plus, lui qui était si riche d'ailleurs d'une gloire vierge et pure encore ? et la gloire d'une bataille n'est-elle pas en définitif toujours pour le général en chef ?

Après le succès, le vainqueur est maître d'arranger sa bataille comme il convient. Une demi-conversion, il l'appellera un changement de front ; il s'arrangera de telle sorte qu'il se donne le mérite d'avoir préparé, quoique souvent il ne le doive qu'au hasard. La vérité est ainsi que l'avoue le duc de Rovigo lui-même, que Napoléon ne comptait pas sur une bataille.

En effet, il croyait l'ennemi plus occupé de lui échapper que de le combattre. Plein de cette idée, il avait jeté Desaix sur Novi pour couper le chemin de Gênes, et laissant aussi une partie de ses troupes en arrière, il pressait Mélas avec moins de vingt mille hommes, douze pièces de canon et un approvisionnement de combat incomplet. Celui-ci, à peine entamé par l'affaire de Casteggio, fit subitement volte-face et la bataille de Marengo eut lieu.

à cette imprudente assertion, bornons-nous à remarquer l'artifice avec lequel elle est énoncée. Sans doute Desaix ne prit aucune part à la charge de cavalerie qui culbuta les grenadiers hongrois, mais est-ce là toute la circonstance décisive? l'apparition d'une colonne intacte, qui débouche sur le champ de bataille au moment où les corps se débandent, qui rallie, couvre nos débris, n'a-t-elle rien de décisif? Et qu'aurait fait le général Kellermann, qui avoue s'être mis en mouvement pour appuyer le général Desaix, si celui-ci n'eût pas en quelque sorte deviné où se décidait l'action, s'il n'eût pas suspendu sa marche, et ne se fût, au risque des conséquences personnelles que cette halte pouvait avoir, tenu en mesure de venir prendre part à la lutte qui s'était engagée sur les bords de la Bormida? Comment eût été entreprise cette nouvelle attaque dont le général Kellermann réclame la gloire, si le modeste vainqueur de Sediman, s'attachant à l'exécution littérale de l'ordre qu'il avait reçu de marcher sur Novi, n'eût pas arrêté sa division aussitôt qu'il eut entendu l'artillerie qui tonnait à Marengo?

L'inspiration est là : c'est la halte, le mouvement rétrograde qui décida de la journée. Si le Premier Consul eût été accessible aux passions qu'on lui prête, il eût été bien malhabile d'ajouter à la gloire d'un guerrier célèbre, au lieu de concentrer le mérite de l'action sur un officier de distinction, sans doute, mais qui était encore à son début. Au reste, le monument érigé au grand Saint-Bernard atteste comment le Premier Consul récompensait, et comment il était jaloux.

Le Premier Consul croyait marcher à une partie de chasse. Est-ce un officier général, un homme qui compte de beaux faits qui s'exprime ainsi? Quoi ! le Premier Consul n'avait tiré des troupes du fond de la Bretagne, il ne les avait dirigées à marches forcées sur l'Italie qu'avec l'insouciance que l'on met à combiner une partie de chasse ! Cela se détruit de soi-même, il est inutile d'insister.

J'y trouvai l'aide de camp Savary. C'est une erreur : Kellermann ne me trouva pas ; il était en bataille de pied ferme lorsque je le joignis pour lui faire connaître ce qui allait s'entreprendre, et dont le général Desaix devait être le principal acteur. C'est moi qui appris à Kellermann (que nous n'avions pas vu depuis notre départ pour l'Egypte) que le général Desaix était là ; je lui indiquai la position qu'il occupait, car du point où était Kellermann il ne pouvait pas la voir : or, quand le général Desaix me dépêcha près du Premier Consul, il n'y avait pas plus de deux cents pas entre le 9e léger, qui formait sa première ligne, et la colonne autrichienne qui venait de s'arrêter. Le moindre mouvement de l'une ou de l'autre part devait amener un choc ; du moins le général Desaix le jugeait ainsi, puisqu'il m'envoyait demander au Premier Consul de le faire appuyer, attendu qu'il était obligé d'attaquer brusquement lui-même, s'il ne voulait pas être enfoncé.

Le danger pressait et les minutes étaient comptées ; c'est pourquoi le général Bonaparte me chargea d'aller faire connaître à Kellermann la gravité de la situation, et lui indiquer en même temps le point par lequel le général Desaix allait se présenter sur une scène où Kellermann était depuis le matin, et où il se trouvait presque seul dans ce moment-là.

Le Premier Consul avait près de lui ses propres aides de camp, mais j'avais vu les choses que j'allais rendre, il préféra se servir de moi.

Or, connaissant pour l'avoir vue la position du général Desaix au moment de mon départ, chargé par le Premier Consul d'un ordre aussi important que celui que j'avais à transmettre à Kellermann, tombe-t-il sous le sens que j'aie été attendre le général sur un point où il pouvait ne pas venir ? Cette supposition est par trop invraisemblable. Il n'en est pas d'ailleurs ainsi : je n'attendis point le général Kellermann ; j'allai le joindre au point que le Premier Consul lui-même m'indiquait du doigt.

Je lui transmis l'ordre dont j'étais chargé, et j'avais à peine achevé de le faire, que l'attaque du général Desaix commença. Cela s'explique : car, comme on peut se le rappeler, le Premier Consul, en me donnant mon instruction pour Kellermann, envoya un autre officier porter au général Desaix l'ordre de marcher aux Autrichiens. Tout cela se passa en quelques minutes, et Kellermann, qui veut avoir eu la pensée de la charge, n'eut pas même le temps de la réflexion.

Les restes de l'armée française ne peuvent soutenir le choc ; tout est entraîné, tout prend la fuite. La fuite ! c'est la première fois que j'entends articuler un fait semblable. Sans doute, je n'ai pas le droit de le nier positivement, puisque le général Kellermann l'atteste, et que j'étais occupé à lui transmettre l'ordre du Premier Consul, au moment où elle est censée avoir eu lieu ; mais du point où il se trouvait avec sa troupe, nous ne pouvions ni l'un ni l'autre apercevoir la division Desaix. Ce n'est donc que sur ouï-dire qu'il émet une assertion si grave ; dès lors il est permis de douter qu'elle soit exacte.

La première ligne du général Desaix était composée du 9e léger, un des régiments les plus redoutables de l'armée, que commandait le colonel La Bassée, qui existe encore ; un de ses chefs de bataillon était Kuhmen, depuis colonel, commandant en second de l'École de Fontainebleau, et que l'empereur ne désignait que sous le nom du brave Kuhman. Ce régiment et ses chefs étaient accoutumés à attacher leurs noms à tous les champs de bataille sur lesquels ils combattaient. Jamais on ne les vit hésiter à la vue du péril, et je puis attester que, m'avançant après la charge de Kellermann à la rencontre de la division qui débouchait sur la gauche de San-Giuliano, je vis en tête le 9e léger, qui certes n'avait pas l'air d'un régiment qu'on venait d'enfoncer.

Une autre chose encore rend l'inculpation invraisemblable. Le Premier Consul savait sûrement tous

les incidents de la journée : les rapports n'avaient dû lui laisser ignorer ni les actes de faiblesse ni les traits de courage qui avaient marqué les vicissitudes de l'action. Cependant il félicita le 9e léger sur sa conduite, lui décerna même le titre d'*Incomparable* ; or, l'on sait que, quelque disposé qu'il fût à distribuer l'éloge, il ne le prodiguait pas.

Si ces considérations étaient jugées insuffisantes, j'invoquerais un témoignage que sans doute le général Kellermann ne récusera pas, car personne ne doit mieux savoir que les Autrichiens qui d'eux ou de nous a été rompu. Or voici comment s'exprime la relation publiée par l'état-major de l'armée battue : j'ai regret qu'un officier général français m'ait mis dans le cas de lui opposer une citation semblable ; mais les Autrichiens ont fait justice de son accusation, ce n'est pas ma faute si les peuples que nous avons si longtemps vaincus sont plus justes envers nos soldats que quelques-uns des chefs qui les ont conduits.

Le corps de Lannes et la division Monnier, dit la relation autrichienne, prirent position à la droite du général Desaix, au delà du corps du général Victor ; vint ensuite la division Boudet, qui fut placée sur deux lignes devant San-Giuliano. La première ligne s'étendait sur un terrain couvert de vignes et d'arbres ; douze pièces de canon protégeaient sa droite, et la brigade de cavalerie du général Kellermann appuyait sa gauche (1).

Le général Zach n'eut pas plutôt débouché par les hauteurs de Cassina-Grossa, qu'il déploya son avant-garde sur deux lignes. La première était composée de trois bataillons du régiment Michel Wallis, qui avaient sur leur gauche le régiment de dragons Lichtenstein, et la deuxième ligne de la brigade des grenadiers Lattermann. Le mouvement offensif vers San-Giuliano continua au son de la musique. Déjà l'avant-garde avait atteint

(1) L'état-major autrichien paraît avoir cru que la division Boudet et la division Desaix formaient deux corps différents, et il place l'un à la gauche de l'autre. Voilà pourquoi il dit que la brigade Kellermann était à la gauche de la division Boudet, tandis que cette brigade était à la droite.

les vignes, lorsque le régiment de Wallis fut accueilli par une forte canonnade et par un feu de mousqueterie des plus vifs. *Il fut repoussé, et se replia sur la deuxième ligne, qui tint ferme et s'ouvrit pour laisser passer les fuyards.* Elle se reforma aussitôt qu'ils furent écoulés, et répondit au feu de l'ennemi en avançant lentement. En même temps, on dirigea le feu de deux batteries sur la position des Français à San-Giuliano. Le régiment de Wallis se rallia pendant la manœuvre, et se porta de nouveau au-devant de l'ennemi.

Bonaparte découvrit alors la cavalerie de l'aile gauche autrichienne, qui lui donna de l'inquiétude pour ses pièces. Il ordonna en conséquence au général Kellermann d'exécuter une charge par l'aile droite de la division Boudet ; ce mouvement se fit au trot en passant entre les deux lignes. *Le général Desaix, à la tête de la 9e demi-brigade légère, déboucha avec impétuosité des enclos de vignes, et se jeta tête baissée au milieu des bataillons autrichiens ; le reste de la division Boudet suivit ce mouvement.* Les débris des divisions Lannes et Monnier prirent aussi part au combat.

L'audace et la vigueur de cette attaque ébranlent les Autrichiens ; leurs batteries se portent rapidement en arrière pour ne pas tomber dans les mains des assaillants ; l'avant-garde commence à plier. C'est dans ce moment critique que le général Desaix tombe de cheval, frappé à mort par une balle.

Les Français, transportés de rage, pénètrent dans les premières lignes de l'avant-garde autrichienne, et la font rétrograder. Toutefois le général Zach réussit avec ses grenadiers à arrêter leurs progrès ; mais le général Kellermann débouche avec sa cavalerie. Le régiment de dragons Lichtenstein ne peut résister à sa supériorité ; il n'attend pas même la charge, et se replie sur la cavalerie autrichienne, qui se trouve à la tête de la colonne principale. Kellermann fait poursuivre ce régiment par une partie de sa brigade, enveloppe avec le reste les huit bataillons de l'avant-garde, et les pénètre de toutes parts. Cette attaque inopinée, exécutée avec une surprenante célérité, met en désordre l'infanterie autrichienne, la disperse, et lui coûte une foule de fantassins qui tombent sous le tranchant du sabre, etc.

Cette citation est un peu longue, mais elle retrace parfaitement la marche et les progrès de l'action. Elle fait connaître le point auquel l'a menée

Desaix, celui auquel l'a prise Kellermann ; elle expose la conduite du 9e ; elle adjuge à chacun sa part de gloire, et le fait d'une manière assez naturelle, assez simple pour qu'on s'y tienne : car enfin personne ne doit mieux connaître que l'état-major autrichien les progrès d'une journée qui lui fut si fatale. Battu comme il convient de l'avoir été, peu lui importe que ce soit l'un ou l'autre qui ait l'honneur de sa défaite ; il n'épouse la cause d'aucun amour-propre, il n'écrit que dans l'intérêt de l'art et de la vérité.

J'arrive à l'*ami de la vérité ;* c'est un homme de beaucoup d'esprit que cet ami discret qui reste dans l'ombre de peur de compromettre ce qu'il défend ; il en a tant, que souvent il lui laisse prendre la place du sens commun : mais qu'y faire ?

Ce n'est pas d'aujourd'hui que j'ai reconnu qu'il n'y avait rien d'aussi difficile que de mettre d'accord les différents auteurs militaires qui racontent un événement auquel cependant ils ont tous assisté.

Le général Jomini est à peu près le seul qui fasse exception, parce qu'il se place toujours dans la pensée de l'action dont il rend compte, et qu'il en suit les développements.

J'ai évité, autant que je l'ai pu, d'entrer dans des détails stratégiques, qui sont fatigants et sans intérêt pour le plus grand nombre des lecteurs. J'aurais fait vingt volumes, si je n'avais pas adopté cette marche ; il y a d'ailleurs tant d'écrivains militaires de la même époque qui sont plus en état de suivre ces développements que moi. Je n'ai parlé de la bataille de Marengo que d'après ce que m'a fait l'honneur de m'en dire le Premier Consul ; car j'étais à la division Desaix, en marche sur Novi, pendant qu'elle se livrait. Je n'arrivai qu'au moment où le Premier Consul, après avoir fait effectuer la retraite de ses colonnes, les avait concentrées pour tenter un dernier effort.

L'*ami de la vérité* sait sûrement mieux les choses que celui qui les dirigeait. Voyons cependant.

Il dit que, pour justifier des fautes, on ne parle

que du mérite de les avoir réparées ; que, dans ce but, on appelle des déroutes des changements de front, etc., etc., et autres billevesées qui prouvent que sa brochure était faite avant la publication de mon ouvrage. Il avait aussi fait son voyage de Malte, et son amour-propre en était tout boursouflé.

S'il avait divisé l'action, comme un ami de la vérité aurait dû le faire, il aurait placé les déroutes et les revers dans le temps qui s'est écoulé depuis le commencement de la journée jusqu'à midi.

Il aurait vu que, depuis ce moment, le Premier Consul a été en manœuvres continuelles ; que son succès n'est dû qu'à la hardiesse de son changement de front, qui a réuni l'effort de toutes les troupes qui lui restaient contre une portion de l'armée ennemie : c'est là qu'était toute la combinaison.

Le hasard n'a été pour rien dans le succès qu'il a obtenu ; mais suivons.

L'ami prétend, page 2, ligne 4, que ce n'est pas d'aujourd'hui que certaines personnes ont disputé au général Kellermann le mérite de l'inspiration d'un fait d'armes qui tient tellement du prodige, que ce général l'attribuerait bien plus à la fortune qu'à lui-même, etc., etc. ; et voilà qu'à la même page, deuxième alinéa, ligne 2, il dit que nul jusqu'ici ne s'est hasardé à le revendiquer explicitement, pas même le Premier Consul. Par Dieu ! je le crois sans peine : il aurait ri de pitié, s'il avait lu semblables choses avant sa mort. Mais cela ne dispensait pas l'ami de la vérité d'être d'accord avec lui-même, et de savoir au juste ce qu'il voulait dire.

Je ne vois pas comment je suis amené sur la scène dans ce même paragraphe ; car je n'ai pas émis de prétentions personnelles. À la vérité, je pourrais revenir sur l'allégation que j'ai mise dans mon récit, et me prévaloir des aveux qui vous échappent ; car voici ce que vous dites dans une note de votre page 10 : « Lorsque l'aide de camp Savary lui eut transmis les ordres du Premier Consul, Kellermann lui dit : Je me bats depuis six

heures du matin, j'ai fourni six charges. J'ai perdu la moitié de mon monde, la troupe est rendue. Faites-nous remplacer par d'autres. Savary lui répondit : Il n'y a plus que vous ; tout est disparu ou est trop éloigné ; il faut aller, voilà les débris de deux régiments de dragons, ralliez-les à votre colonne. Kellermann reconnut la nécessité et fit ses dispositions. »

Ce ne serait donc que sur mes représentations qu'aurait eu lieu la charge ; ce serait moi qui l'aurais décidée. Mais je n'ai pas de si hautes prétentions, je laisse la gloire de la journée à ceux qui la méritent, et me tiens au rôle modeste que j'ai rempli.

Permettez seulement que je vous le demande : quelle était donc cette direction dont vous faites si grand bruit ? Kellermann était à cette époque général de brigade, c'est-à-dire maréchal de camp, et moi chef de brigade, c'est-à-dire colonel. L'un et l'autre nous faisions la guerre depuis la Révolution, c'est-à-dire depuis 1792 ; or, cela étant, le Premier Consul aurait-il fait blesser les convenances en se servant de moi, même pour diriger un général de brigade, dans un moment où il était important que ses ordres fussent littéralement exécutés ?

Il n'y avait pas encore à cette époque-là un seul aide de camp qui eût le grade de général. Au surplus, votre susceptibilité vous aveugle, car je n'ai pas dit que j'étais chargé de diriger Kellermann.

Il n'y a que vous, sans doute, qui ne voyiez pas le but que je me suis proposé en écrivant. Vous êtes jusqu'à présent le seul qui m'ayez attribué des vues personnelles. Vous prétendez que je n'ai aucune connaissance *personnelle* des faits que je raconte, que *je n'étais pas auprès du général Kellermann quand il s'élança au secours de ses camarades, comme on se jette à l'eau, d'instinct, pour sauver son semblable qui se noie.*

Mais voyez vous-même ce que vous avez imprimé. Je vais vous le remettre sous les yeux.

Auriez-vous la prétention de faire croire que

Kellermann ait été tout seul sur le champ de bataille? Votre assertion, si elle n'a pas pour objet de me dire une injure, prouverait que vous n'y étiez pas vous-même, et, à part le petit plaisir personnel que vous vous êtes donné, vous devez savoir que j'étais connu d'assez de monde dans l'armée pour me passer de votre suffrage, et même de celui de votre héros, dans l'intérêt duquel vous m'attaquez aussi impoliment. Est-ce la trop grande distance qu'il y avait entre lui et moi qui l'a empêché de m'apercevoir, ou un sentiment tout aussi peu honorable? En tout cas, vous avez pu voir que, quand je l'eus dépassé, je ne m'oubliai pas au point de ne plus apercevoir mes anciens camarades.

Vous savez bien que le Premier Consul ne prenait pas ses aides de camp de toutes mains: vous le savez, car tous vos efforts n'ont pu vous faire parvenir à l'être. Votre comparaison d'hommes qui se noient, auxquels Kellermann aurait porté secours par instinct, est plus que déplacée. On ne se noyait pas, on savait ce qu'on allait faire, et pourquoi on se trouvait où l'on était. Kellermann venait de recevoir les ordres précis que je lui avais apportés, et il n'y avait pas à hésiter. Voyez ce que vous avez dit vous-même, pages 10 et 11.

Vous dites, page 5, deuxième alinéa, que l'on ne fera pas à la mémoire du Premier Consul l'injure de supposer, etc., etc.

Lisez la lettre du 8 octobre 1818, vous pourrez y trouver les sentiments que votre imagination cherche chez les autres, et vous jugerez vous-même de quel côté est la faiblesse.

Quant à vos pages 6 et 7, que pourrais-je en dire? Vous voulez qu'un général de brigade, agissant comme tel à la tête de sa brigade sur un champ de bataille, sache mieux que le Premier Consul lui-même le véritable état des choses. Vous confondez les deux actions de la journée pour en faire un chaos auquel on ne comprend rien, et où on n'aperçoit qu'un but de votre part, celui d'assumer les fautes sur le Premier Consul, afin d'élever votre

héros. On ne peut pas faire voir clair à des gens qui ne veulent pas y voir du tout.

Me voici à votre page 10. La division Boudet n'était autre chose que la division Desaix : or Kellermann ne l'a pas vue, ainsi que je l'ai dit. J'ai trouvé Kellermann sur la droite de la route de Tortone à Alexandrie, et en avant de San-Giuliano qu'il avait à sa gauche, un peu en arrière, dans une direction oblique, et j'avais laissé le général Desaix sur la gauche de cette route, ayant le même village à sa droite et un peu en avant. Ces deux corps, qui allaient entrer en action, ne se voyaient pas.

« Ma mission remplie, je dus, dites-vous, aller rejoindre mon général, qui ne pouvait être loin, et on ne me revit plus. » Ma mission ne pouvait être remplie qu'après la charge, et ce n'était pas le moment de m'éloigner tant qu'elle n'avait pas eu lieu. La note de cette page 10 me donne presque de l'orgueil, comme je vous l'ai déjà dit : elle est en opposition manifeste avec vos assertions, puisque, selon vous-même, j'ai été obligé d'exciter celui qui dit ne m'avoir pas vu. Rendez-moi au moins la justice de reconnaître que je n'avais pas annoncé cela dans ma narration de Marengo.

Ordinairement un poltron de nature aime à rencontrer des incidents qui sauvent les apparences et n'humilient pas son amour-propre. Or on veut me faire passer pour tel, et cependant on reconnaît que j'ai dû répondre aux observations de Kellermann et aplanir ses objections. L'inspiration de la charge ne lui était donc pas venue auparavant. Si elle lui est venue après, où en est donc le grand mérite, et à quoi bon tout ce tapage ?

Murat, Belliard, Lassalle, Exelmans, Pajol, Domergue, qui ont exécuté tant de charges heureuses, n'ont jamais été si sourcilleux. Ils se sont contentés de bien faire, et n'ont pas prétendu avoir gagné les batailles d'Austerlitz, de Wagram, de Montereau, de la Bérésina, etc., parce qu'ils y avaient concouru.

Vous dites que le corps du général Desaix ne

pouvait être loin : vous ne le voyiez donc pas, et cependant vous venez de raconter que vous avez rencontré la division Boudet.

On trouve contredit à la fin de chacun de vos paragraphes ce que vous avez avancé au commencement.

Votre page 12 est un tissu d'absurdités qui prouvent que vous et votre Mécène n'avez rien compris aux dispositions dont vous faites la critique.

Le général Desaix n'occupait qu'un point de la nouvelle combinaison ; le Premier Consul lui a fait prendre l'offensive pour prévenir l'initiative de l'ennemi, qui allait de nouveau entrer en opération et probablement continuer la série de ses succès du matin.

Le général Kellermann est trop militaire pour vous avoir fourni des documents pareils ; des notions de cette espèce ne peuvent avoir été puisées que dans la haine et des passions peu honorables.

Je ne reviendrai pas sur l'imputation faite au 9e léger ; la citation du rapport de l'état-major autrichien y a suffisamment répondu. Je rappellerai seulement votre texte, afin qu'on puisse comparer.

« C'est à ce point de Casina-Grossa, dites-vous, que le corps de Desaix vint heurter et se briser contre la masse formidable de l'armée autrichienne. Le 9e d'infanterie légère, qui marchait déployé, ne put soutenir le choc de la colonne hongroise qui chargeait en tête.

« Il s'arrête, il chancelle, se retire en hâte, et entraîne la ligne avec lui ; la colonne ennemie s'abandonne inconsidérément à sa poursuite, dépasse à la course le général Kellermann, et lui prête un flanc sans défense. Kellermann le voit, passe rapidement de l'ordre de bataille à l'ordre en colonnes, la gauche en tête, et, ne prenant conseil que du danger de ses camarades, tombe comme l'éclair sur le flanc gauche des Autrichiens, les surprend dans le désordre de la victoire, dégarnis de leur feu, et dans un instant six mille hommes ont mis bas les armes. »

J'en appelle à tous ceux qui ont connu ce brave 9e régiment ! Que dire d'une assertion qui ne tend à rien moins qu'à le frustrer de la gloire dont il s'est couvert dans cette journée, et que démentent ceux même qu'il a vaincus ? C'est trop de chercher à déshonorer un corps pour flatter la vanité d'un homme.

Vous avez raison de dire, à la page 13, que la rapidité de l'action de Kellermann lui fit trouver les Autrichiens dégarnis de leur feu ; car, s'ils avaient eu le temps de faire un à gauche en bataille (ils marchaient en colonne par division, c'est-à-dire d'à peu près vingt ou trente hommes de front), et qu'ils eussent commencé le feu, Kellermann aurait été détruit avant d'arriver sur eux. Dans la même page 13, vous critiquez ce que je dis à ma page 280, de manière à me faire juger que vous ne m'avez pas compris, parce que vous avez lu la page dont je parle avec vos passions ; un homme froid y aurait vu plutôt un éloge qu'une critique de Kellermann.

Kellermann ne devait charger que quand l'attaque du général Desaix commencerait ; or, comme il ne savait même pas que ce général était là, il fallait qu'on l'en prévînt, et c'est ce que le Premier Consul m'avait chargé de faire. Il n'y a, dans tout ce que j'ai rapporté, rien que de naturel et de simple, et, je l'avoue, je suis bien aise de l'avoir écrit en présence des contemporains de cette époque.

Vous voulez au contraire que toute l'armée, moins Kellermann, ait faibli ; eh bien ! monsieur le réfutateur, je fais comme vous, j'en appelle à l'opinion. Vous vous battez les flancs pour l'abuser, moi je reste simple et naturel.

Vous me demandez dans le même alinéa, en citant ma page 277, pourquoi, s'il est vrai que je sois resté près de Kellermann, je ne lui ai pas proposé de charger plus tôt, etc., etc.

Vous n'avez pas mieux lu cette page que celle dont il s'agit plus haut. L'ordre que j'ai porté à

Kellermann était positif et ne laissait aucune latitude ; le moment de son exécution était précisé.

Le seul cas où j'aurais pu me permettre de prendre l'initiative ou, pour parler comme vous, de régenter, aurait été celui où l'ordre que je venais de transmettre n'aurait pas été exécuté. Or ce cas n'est point arrivé ; il n'y a donc pas lieu à se répandre en conjectures. Votre bile échauffée par votre imagination vous met en contradiction avec vous-même. Kellermann ne sut ce qu'il avait à faire (page 14) qu'après que je fus venu lui expliquer ce que l'on attendait de lui dans ce moment décisif. Il y a du travers d'esprit à se défendre de cela. C'est plus mal à propos encore qu'à la même page 14, vous observez que nous n'étions pas encore au temps où Napoléon envoyait ses aides de camp régenter les généraux.

Un militaire qui se serait trouvé sur le champ de bataille ferait rire de lui, s'il avançait une pareille chose.

Un aide de camp de l'empereur, comme du Premier Consul, comme du général Bonaparte, a le plus souvent été porteur d'ordres verbaux, lorsque des cas survenus mettaient ce grand capitaine dans la nécessité de faire des changements aux instructions qu'il avait données.

A vous entendre, on croirait que le Premier Consul, et plus tard l'Empereur, choisissait ses aides de camp ailleurs que dans l'armée : aurait-ce été par hasard dans des boudoirs ou des séminaires ?

Voyons donc parmi ces messieurs, quels sont ceux qui n'étaient pas aussi capables que vous de raisonner un ordre, d'en diriger l'exécution, et même, pour me servir de votre expression, de régenter un général de brigade.

Etait-ce Duroc ? Il était colonel à Marengo, et à coup sûr il a régenté souvent mieux qu'un général de brigade ; vous-même, monsieur le réfutateur, ne lui avez pas échappé.

Etait-ce Lauriston ? Il était aussi colonel d'artil-

lerie à Marengo. Vous trouverez peut-être que c'est dans le commandement de la batterie de quatre-vingts bouches à feu à Wagram, qu'il n'a pas justifié le choix de l'empereur. A la vérité, il n'a pas eu le mérite de revendiquer cette action héroïque ni de s'isoler de l'armée ; car lorsqu'il fut envoyé à Vienne en 1810 pour faire le service de capitaine des Gardes près de l'impératrice Marie-Louise, il répondit aux compliments que daignaient lui adresser les archiducs sur la hardiesse de son mouvement offensif dans cette journée, qu'il n'avait fait qu'exécuter les ordres de l'empereur. Est-ce par hasard dans la défense de Raguse, ou dans le commandement du corps d'armée qui lui fut confié en 1813, qu'il a encouru votre disgrâce ? Consultez les cartons de votre bureau topographique, vous verrez l'opinion que vous devez prendre de lui.

Serait-ce Lemarois ? Colonel à cette époque, ayant fait toute la guerre, notamment celle de la première conquête d'Italie, comme aide de camp du général Bonaparte, vous trouverez peut-être que c'est dans son gouvernement difficile de Rome en 1809, et dans sa défense de Magdebourg en 1813 et 1814, qu'il n'a pas justifié la confiance du Premier Consul.

Serait-ce Lacuée (Gérard) ? Il était aide de camp du Premier Consul, et à coup sûr capable de régenter beaucoup d'hommes prétentieux ; mais peut-être trouverez-vous que ce fut en se faisant tuer à la tête de son régiment qu'il fit preuve d'incapacité.

Serait-ce Lefèbre-Desnouëttes ? Il est assez connu pour un homme entreprenant pour que l'on se dispense d'en parler.

Serait-ce le duc de Plaisance (Lebrun) ? Il était aide de camp du Premier Consul à Marengo, et avait reçu de lui ordre de suivre le général Desaix pendant la bataille, parce que je me trouvais seul près de ce général, mes deux camarades Rapp et Clément n'étant pas encore arrivés.

Lebrun reçut le général Desaix dans ses bras

lorsqu'il fut frappé d'une balle. Mais il n'y a rien là qui puisse blesser votre susceptibilité.

Après la bataille, nous fûmes, Rapp et moi, nommés aides de camp du Premier Consul. Pour suivre l'ordre du tableau, je me placerai le premier.

C'est probablement moi qui n'étais pas en état de régenter qui que ce fût : aussi n'ai-je pas la prétention de m'élever jusque là. S'il en a été quelquefois autrement, ainsi que l'on a pu s'en assurer dans le cours de cet ouvrage, il n'y a pas eu de ma faute, c'est l'empereur qui l'a voulu ; il paraît même qu'il a daigné ne pas toujours s'en plaindre. Vous trouverez sans doute qu'il aurait dû mieux placer sa confiance. Que voulez-vous ? il n'est plus temps d'y porter remède ; aussi bien vous auriez dû le prévenir que c'était une faute qui ne se séparait pas, qu'il se trompait cette fois, comme il l'avait fait en prenant une déroute pour un changement de front.

Me voici à Rapp, si connu par son courage, blessé partout où il combattait ; c'est peut-être au siège de Danzig qu'il s'est montré incapable de régenter un général de brigade. Il servait au reste avant la Révolution et avait été fait comme moi colonel en Egypte.

Caffarelli, quoique plus ancien de service, ne fut aide de camp du Premier Consul qu'au retour de Marengo à Paris. Serait-ce lui par hasard qui n'aurait pas été capable de régenter un officier général ?

Il est vrai qu'il n'avait encore fait la guerre qu'à la tête du 9e régiment léger à l'armée de Sambre-et-Meuse, sous le général Jourdan ; vous trouverez peut-être que cela ne suffisait pas pour entraîner la confiance du Premier Consul. Voyons donc où Caffarelli ne l'aurait pas justifiée : je ne citerai qu'une occasion entre cent que je pourrais invoquer. je la préfère parce qu'il y est question du général Kellermann. La voici :

Caffarelli commandait à Austerlitz une des divisions d'infanterie du corps du maréchal Lannes ;

il était placé à la droite de la route qui mène de Brunn à Olmütz.

Kellermann avec sa cavalerie était à la droite de cette division, et un peu en arrière.

L'attaque venait de commencer, lorsque l'empereur, du point où il observait ses maréchaux, aperçut la cavalerie de Kellermann qui s'ébranlait pour se porter en avant : il ne pouvait se rendre raison de ce mouvement de cavalerie au commencement de l'action, et il savait trop bien de quels funestes effets un désordre de cavalerie est accompagné, pour ne pas en concevoir de l'inquiétude.

Il m'envoya à toutes jambes voir ce que cela signifiait, et dire au maréchal Lannes de faire rentrer cette troupe. Je courus au galop directement à cette cavalerie ; je la joignis dans le moment où elle était ramenée grand train par les hulans de la Garde russe, qui étaient pêle-mêle avec les nôtres et les menaient battant.

Je poussai droit à Kellermann, que j'aperçus au milieu de la mêlée (peut-être dira-t-il encore qu'il ne m'a pas vu) : le temps était peu convenable à une discussion ; il fallut suivre le torrent qui revenait en désordre sur la division Caffarelli. Ce désordre fut si grand, que si Caffarelli n'était accouru de sa personne pour faire ouvrir les intervalles de ses bataillons afin de laisser repasser cette cavalerie, on ne peut prévoir ce qui serait arrivé. Les canonniers à pied, qui servaient des pièces en avant de la division Caffarelli, furent obligés de les abandonner un moment et de se retirer derrière l'infanterie, qui enfin ouvrit son feu quand Kellermann fut hors d'affaire. Assurément cette charge n'était pas une heureuse inspiration : ce fut même le seul mouvement douteux de toute la journée, et sans le sang-froid imperturbable de Caffarelli elle ne pouvait qu'être suivie de malheurs.

L'empereur fut fort mécontent de ce début, et loua beaucoup la contenance de Caffarelli, auquel il donna le Grand Cordon de la Légion d'Honneur ; il le fit depuis ministre de la guerre en Italie, et

finit enfin par le rappeler près de sa personne, où il est constamment resté. Celui-là encore pouvait régenter au besoin.

Après Caffarelli vient le comte de Lobau (général Mouton) ; c'est peut-être ce général qui manquait d'expérience au point de ne pouvoir régenter personne. Voyons, monsieur le réfutateur, je vais aider à vos souvenirs. Le comte de Lobau faisait la guerre depuis 1792 ; il avait été aide de camp du général Joubert, tué à la bataille de Novi.

Depuis, il fut colonel du 3e régiment de ligne ; il faisait partie de la garnison de Gènes, où il fut grièvement blessé. L'empereur le prit pour son aide de camp au camp de Boulogne, où il avait remarqué la bonne tenue de son régiment.

Le comte de Lobau ne fait pas des vers aussi bien que vous ; mais si vous commandiez un régiment armé de fusils, et qu'il fût chargé de vous attaquer avec un régiment armé de bâtons, je ne parierais pas pour vous. Serait-ce par hasard à la bataille d'Essling qu'il aurait failli ?

Voyons si dans ce cas vous accuserez encore mes souvenirs d'inexactitude.

Au moment le plus critique de cette malheureuse journée, la division Boudet fut repoussée du village d'Essling, dont l'occupation était indispensable pour assurer la retraite de l'armée, et particulièrement du corps de Masséna, qui était à notre gauche et le plus éloigné du pont de retraite que nous avions sur le Danube.

Les circonstances étaient graves, un moment d'hésitation pouvait tout perdre.

L'empereur ordonna au comte de Lobau de prendre les quatre bataillons de fusiliers de la Garde, et d'enlever Essling à tout prix. Le comte de Lobau, qui avait sondé la profondeur du danger, se lance tête baissée avec ses quatre bataillons contre une masse d'ennemis triple en nombre, enlève le village, et quoique grièvement blessé, il ne voulut point se retirer avant que la retraite de Masséna n'eût été assurée

L'empereur, pour éterniser cette action, donna à son aide de camp le nom de Lobau (île du Danube où l'armée se retira), et y joignit une dotation analogue à la satisfaction qu'il éprouva de ce service. En 1813, cet officier général commandait un corps d'armée : il fallait donc que l'empereur l'eût trouvé capable de régenter des généraux. J'arrive à Durosnel.

Il faisait aussi la guerre depuis 1792 : il était colonel de chasseurs à cheval.

Il devint général et aide de camp de l'empereur. Serait-ce par hasard à Iéna, en exécutant la charge de cavalerie qui mit en désordre l'armée prussienne et décida sa retraite, qu'il n'aurait pas justifié la confiance de l'empereur ?

Il était donc aussi en état de régenter n'importe qui que ce fût.

Serait-ce le général Reille que vous ne trouveriez pas digne de diriger un général de brigade ?

Il faisait la guerre depuis 1792, comme aide de camp de Masséna. Il était à l'armée d'Italie depuis la première conquête, et fut aide de camp de l'empereur en 1807.

A la bataille de Wagram, il fut placé par l'empereur près du maréchal Masséna, pour suppléer à tout ce que ce maréchal, hors d'état de monter à cheval (par suite d'un accident), ne pourrait pas faire au moment de la grande et décisive attaque.

L'empereur lui fit prendre le commandement de la brigade des fusiliers de la Garde pour flanquer le mouvement qu'il faisait exécuter à Macdonald sous la protection de toute l'artillerie de la garde.

Depuis ce jour de gloire, il a presque constamment été employé comme chef de corps ; il paraît donc que l'empereur le trouvait capable de régenter au besoin, puisqu'il le faisait commander aussi souvent. Me voici à Drouot. Serait-il possible, monsieur le réfutateur, que vous eussiez voulu aussi le désigner parmi ces aides de camp que vous trouvez incapables de régenter ?

Drouot commandait sous Lauriston la batterie

foudroyante de Wagram : il commandait seul celle de la bataille non moins célèbre de Lutzen, et enfin il concourut d'une manière spéciale à la plupart des actions qui signalèrent la fin de la longue lutte que nous soutenions contre l'Europe. Peut-être trouverez-vous encore que l'empereur pouvait faire un meilleur choix.

Corbineau n'a pas eu le temps de devenir le sujet de votre critique, puisqu'il a été tué d'un boulet à Eylau, en recevant un ordre de l'empereur pour un corps d'armée. Vous ne manquerez sans doute pas de trouver que ce fut un bonheur, et que cela épargna à l'armée un régent de plus.

Je vous conseille de vous venger sur son frère qui le remplaça, car l'empereur lui témoignait la même confiance, et l'envoyait souvent régenter.

Je m'aperçois que j'ai oublié le général Bertrand. Serait-ce lui qui n'aurait pas été en état de régenter un général de brigade ? Cette supposition ferait pitié, si on osait l'admettre. Voilà cependant les aides de camp que l'empereur employait pour porter ses ordres verbaux. Aucun maréchal de France ne l'a trouvé extraordinaire ; vous êtes jusqu'à présent le seul qui ayez osé avouer cette ridicule susceptibilité.

Vous vous méprenez tout à fait dans votre page 14.

M. de Melas était autorisé à croire la bataille perdue pour nous. Il était retourné à Alexandrie après avoir ordonné de nous poursuivre, et c'est ce que faisait le général Zach, lorsqu'il fut heurté par le général Desaix et chargé par Kellermann.

Le sort lui fut contraire, et pour comble d'infortune, il fut lui-même fait prisonnier (1). La nuit qui arriva suffisait seule pour empêcher M. de Melas, qui accourut aussitôt qu'il apprit le désastre des siens, de réparer les affaires. Il s'estima heureux de

(1) J'ai vu de mes propres yeux prendre le général Zach par un cavalier du 2e régiment. Je lui demandai son nom, il s'appelait Lebœuf.

l'employer à faire repasser la Bormida à une partie des troupes qu'il avait encore sur la rive où nous étions nous-mêmes ; et assurément s'il avait eu quelques heures de jour, il avait les moyens de tenter un nouvel effort, tandis que le Premier Consul n'en avait plus.

Kellermann n'arriva pas seul au bord de la Bormida : resté avec sa brigade, il a pu ne pas voir le mouvement que le Premier Consul avait fait faire à l'armée ; mais cela n'autorise pas à dire qu'il n'était pas appuyé.

Ce ne sont pas ses instances auprès des grenadiers à cheval qui ont décidé ceux-ci à le joindre : il n'a jamais été nécessaire d'employer ce moyen pour faire approcher ce corps d'un danger quelconque ; de plus, il suivait dans ce cas-ci la direction qui lui était donnée dans le mouvement général où il avait sa place. On croirait cependant, à vous entendre, que ce fut la présence du général Kellermann qui rassura les grenadiers à cheval.

Lisez le rapport de M. de Melas sur cette journée, (page 249, *Journal des Sciences militaires*, 32e livraison, 1er mai 1828) : vous y verrez que le général Orreilly fut attaqué à Marengo en faisant sa retraite. Cela s'explique, parce que le mouvement du Premier Consul s'achevait, et que les troupes arrivant sur leur nouvelle position rencontraient les troupes autrichiennes qui se retiraient.

Votre page 15 ne respire que satire contre le Premier Consul pour avoir rapporté quelques mots honorables du général Desaix mourant. Cette critique est elle-même si peu honorable, que je n'y réponds pas.

J'ai lieu d'en être surpris après tout ce que je vous ai vu faire pour obtenir qu'il laissât tomber un regard de bonté sur vous, au temps de sa puissance ; mais je n'en suis plus étonné depuis que je vois les soins que vous vous donnez pour dénaturer ou altérer les monuments de sa gloire (1).

(1) Voyez le *Journal des Sciences militaires*, 32e livraison.

Au bas de votre page 15, je me retrouve encore, et voici ma réponse :

Que l'on mesure le temps physique nécessaire pour aller du général Desaix au Premier Consul, du Premier Consul à Kellermann, voir exécuter les ordres que je portais à ce général, car ma mission ne finissait que là ; que l'on se reporte au moment où le général Desaix fut tué, c'est-à-dire au début de son attaque, et l'on verra que je ne pouvais pas être près de lui.

Bien mieux, si je n'étais pas resté à la charge de Kellermann, et que je me fusse rendu près du général Desaix, comme je n'aurais pu le faire qu'en tournant San-Giuliano, que j'aurais laissé à ma droite, je ne serais pas encore arrivé à temps.

Mais je n'eus pas même la pensée d'un retour semblable, car à peine avais-je fini de transmettre l'ordre à Kellermann et de répondre à ses objections, que l'attaque de Desaix commença.

Cette réponse faite, j'ajouterai que quand on adresse un pareil reproche à quelqu'un, et que l'on n'est pas soi-même un lâche, on le signe de son nom en lettres majuscules, parce que ces détails-là ne sont pas historiques.

Il paraît, du reste, que le Premier Consul n'a pas été atteint du même soupçon que vous ; il connaissait cependant les hommes, et particulièrement ceux qu'il employait.

Dans votre page 17, vous reprochez mal à propos aux amis du Premier Consul de chicaner Kellermann ; si vous m'aviez lu sans aigreur, vous eussiez trouvé que je ne chicane point. Toute votre réplique est un tissu de critiques contre lui : or si vous trouvez tant d'honneur à l'attaquer, il doit être permis à d'autres de croire qu'on peut le défendre sans rougir.

Voyez le langage que vous prêtez au Premier Consul à votre page 17, en lui faisant dire à Kellermann : *Vous avez fait une assez bonne charge.* Vous en concluez que déjà le soir même de la bataille, le Premier Consul voulait se dégager de reconnaissance envers Kellermann. Je ne vous con-

testerai pas ce propos, car je n'étais point présent : mais je vous dirai franchement que j'en doute, et en voici la raison. J'assistais, en 1811 ou 1812, à un grand lever à Saint-Cloud, le général Kellermann s'y trouvait. Il croyait avoir à craindre les effets de quelques rapports qui avaient été adressés contre lui au chef de l'Etat, et désirait lui présenter sa justification. Tout le monde était sorti ; l'empereur me fit rester, comme c'était son habitude quand il voulait m'entretenir sur quelque sujet particulier.

Il reçut Kellermann ; ce général commença aussitôt l'explication qui l'avait amené à Saint-Cloud. L'empereur ne le laissa pas achever, et en montrant combien il lui était désagréable qu'on l'entretînt de ces sortes de matières, il remit le calme dans l'esprit de Kellermann, en lui disant : « Général Kellermann, toutes les fois que l'on me « parle de vous, je me rappelle Marengo. » Je demande au lecteur s'il pouvait, le soir de la bataille, avoir perdu un souvenir qu'il conservait encore en 1812.

Me voilà à votre page 18. Si le Premier Consul avait été menacé de tous les dangers que vous peignez, dans le cas où la bataille eût été perdue, il aurait été un fou de la livrer, parce que, depuis Annibal jusqu'à lui, aucun général ne s'est flatté d'avance de gagner une bataille en la livrant même avec toutes les chances probables de succès, et à Marengo il en manquait beaucoup. Pour combattre ce que vous avancez doctoralement en tête de votre page 18, je vous ferai observer que si le Premier Consul avait perdu la bataille, c'est-à-dire que si l'effort combiné des généraux Desaix et Kellermann n'avait pas réussi, il aurait été tout au plus forcé de se retirer jusqu'au Pô, mais sans le repasser, parce qu'il aurait rallié à son armée les divisions Duhesme, Loison, Chabran (1), et le petit

(1) Les trois premiers avaient déjà passé le Pô. Le Premier Consul les rencontra derrière Tortone en retournant à Milan le surlendemain de la bataille. J'étais avec lui.

corps de Lapoype. Avec ces moyens, et à l'aide de mouvements combinés avec les corps de Masséna et de Suchet, qui étaient rentrés en opération, il aurait fini par accabler M. de Melas, après l'avoir placé dans l'alternative de forcer le passage du Pô ou de marcher sur Masséna. Quel qu'eût été celui de ces deux partis qu'eût pris ce général, il aurait eu dans l'un comme dans l'autre un ennemi en tête et un en queue. Or, après un siège comme celui de Gênes, la bataille, qu'elle eût été gagnée ou perdue, eût épuisé les approvisionnements de l'ennemi. Le Premier Consul s'était emparé de tous les parcs autrichiens sur la ligne d'opérations de M. de Melas, depuis Brescia jusqu'au Pô ; les munitions n'eussent par conséquent pas tardé à manquer à ce général : or, dans cet état de choses, je vous le demande à vous-même, de quel côté était le danger ? Admettons même que, contre toute probabilité, M. de Melas, méprisant les principes de son art, eût laissé l'armée du Premier Consul sur le Pô ; qu'il eût franchi ce fleuve à Valence pour marcher rapidement et nous couper la retraite par les Alpes, sa perte était encore plus certaine, en ce que, par cette manœuvre, il facilitait lui-même la réunion de Masséna et de Suchet avec le Premier Consul. Il perdait par conséquent l'avantage qu'il avait de pouvoir agir contre l'un ou contre l'autre isolément, et certainement le Premier Consul n'eût pas manqué de se mettre à sa poursuite avec tous ses moyens. De plus, toute la route de France jusqu'au Pô était couverte de troupes qui étaient en marche pour l'Italie. Indépendamment de cela, le Premier Consul avait à Dijon une belle réserve toute organisée (1), qu'il aurait pu appeler à lui.

Vous voyez donc que les dangers que vous peignez étaient imaginaires.

C'est parce que le Premier Consul connaissait ses ressources, qu'il tenta un dernier effort à Marengo.

(1) Le Premier Consul en passa la revue en retournant de Milan à Paris, environ quinze jours après la bataille.

Vous dites, à la même page 18, que M. de Melas a méconnu ses ressources et notre position, quand il a adopté le parti de traiter. Je crois au contraire que c'était parce qu'il avait une connaissance parfaite des siennes et des nôtres qu'il est entré en accommodement. Vous serez convaincu, je crois, en lisant la partie de la relation autrichienne qui se rapporte à cette détermination. Je vais la reproduire, parce qu'il est bon, quand on blâme une résolution, de savoir comment elle a été prise et par qui elle a été discutée. Vous trouverez, je pense, que les noms dont elle a été revêtue commandaient tout au moins de la réserve. Voici comment la relation s'exprime :

Le général Melas assembla un conseil de guerre composé des généraux Ott, Kaim, Schellemberg, et du colonel Best, faisant fonctions de quartier-maître général. Après avoir exposé la situation de l'armée sous toutes ses faces, avoir fait observer que les vivres n'étaient assurés que jusqu'au 20 juin, il soumit au conseil de guerre les quatre questions suivantes :

1° Serait-il convenable de risquer encore une bataille avec une armée affaiblie de dix mille hommes, afin de gagner la rive droite du Pô, et de rétablir ainsi par Plaisance la communication avec les Etats héréditaires ?

2° Serait-il plus convenable de choisir un passage sur le Pô, à Casal ou à Valence, pour se porter de là sur le Tessin et sur l'Adda ?

3° Faudrait-il laisser au pouvoir de l'ennemi toute l'artillerie et tous les bagages, se faire jour à travers l'armée française, gagner Gênes et se renfermer dans cette place ?

4° Ou enfin, vu les circonstances critiques où se trouvent les Etats héréditaires par suite des événements malheureux survenus aux deux armées d'Allemagne et d'Italie, ne serait-il pas plus utile d'entamer avec le Premier Consul une négociation qui mît le général en chef à même de ramener au secours des Etats héréditaires une armée respectable, bien pourvue et encore en bon état ?

Après une délibération longue et réfléchie, le conseil de guerre adopta, à l'unanimité, la quatrième et dernière proposition. L'opinion des généraux était qu'on

pouvait, à la vérité, livrer successivement un nombre indéterminé de batailles, mais qu'elles offraient des chances trop incertaines, et que même une victoire complète n'amènerait pas un résultat aussi décisif que celui d'une convention qui tirerait l'armée impériale de la triste et précaire situation où les circonstances venaient de la placer ; que la marche sur Gênes était hérissée de difficultés, aussi bien que le passage sur la rive gauche du Pô, aux environs de Casal ; que le mouvement de l'armée le long de la Bormida, sur Aqui, en abandonnant son artillerie et ses bagages, serait également inexécutable, attendu que Bonaparte pouvait la devancer à Ovada, en longeant l'Orba, de manière qu'on se trouverait enfermé entre l'armée de réserve et celle de Masséna ; que, dans la deuxième hypothèse, les divisions Chabran et Lapoype étaient en état de défendre le Tessin assez longtemps pour donner à l'armée de réserve la facilité de passer le Pô, et qu'alors il devenait impossible de pénétrer jusqu'à Mantoue.

Le conseil de guerre assemblé décida en conséquence de proposer sur-le-champ un armistice de quarante-huit heures, afin d'enterrer les morts et d'échanger les prisonniers. Il pensait qu'il se présenterait dans cet intervalle quelque occasion de nouer des négociations.

Le major comte de Neuperg, de l'état-major du quartier-maître général, fut envoyé au quartier général du Premier Consul. Dès qu'il parut hors de la tête du pont, le feu cessa, et on le conduisit à Torre-di-Garoffolo au quartier général de Bonaparte. Celui-ci accepta la proposition des Autrichiens, à condition qu'ils évacueraient à l'instant la rive droite, et se porteraient sur la gauche de la Bormida.

Melas ordonna ce mouvement. L'armistice fut ratifié par Bonaparte, et le général Skel se rendit au quartier général français pour y entamer avec le Premier Consul une négociation au nom du général en chef autrichien.

Les conditions principales que le conseil de guerre autorisa le général Skel à stipuler étaient :

Que l'armée autrichienne quitterait l'Etat de Gênes, qu'elle retirerait même ses garnisons de Gênes et de Savone, qu'elle évacuerait en entier les Etats du Piémont et les forteresses, mais qu'elle pourrait en revanche prendre position avec tout son attirail de guerre le long du Tessin, et y attendre les ordres de son gouvernement.

Un officier d'ordonnance se rendrait à Vienne afin

d'y exposer la situation de l'armée, et les hostilités cesseraient jusqu'à son retour.

Le général Skel se rendit le 15 juin à midi à Torre-di-Garoffolo ; mais, quels que fussent ses efforts pour obtenir les conditions que proposait le conseil de guerre, ou tout au moins la possession de l'Adda, ou enfin celle de l'Oglio, il ne put y parvenir. Bonaparte ne voulut pas céder un pouce de terrain : on fut obligé de subir la loi de la nécessité et d'abandonner aux Français tout le Piémont, avec les forteresses de Tortone, d'Alexandrie, de Turin, de Cuneo, de Ceva, d'Arona, de l'Etat de Gênes, y compris la forteresse de ce nom, Savone, Santa-Maria, le duché de Parme, y compris la forteresse de Plaisance (qui du reste se rendit le 16 juin), la plus grande partie de la Lombardie avec la forteresse de Pizzighettone, et le château de Milan.

L'armée autrichienne conserva ses armes, ses canons et tous ses bagages. Elle s'obligea à évacuer toutes les forteresses qu'on vient de nommer, et à se retirer derrière le Mincio sur trois colonnes.

Après cet aperçu, vous trouverez, je pense, que Melas a agi fort militairement en ne s'exposant pas à un nouveau désastre, qui aurait pu être suivi de malheurs incalculables, même pour les Etats héréditaires dont il était la sauvegarde. Eût-il eu trente mille hommes de plus, il aurait encore dû faire ce qu'il a fait, dans la position où l'événement l'avait jeté.

Par bonheur pour lui, la capitulation convenait au Premier Consul, qui avait besoin de frapper l'opinion, tant en France qu'en Italie, par un coup qui imposât aux excitateurs, consolidât la pacification de l'ouest, rassurât les esprits timorés, et lui laissât le temps de réorganiser l'Italie. Tout cela aurait été remis en problème sans cette capitulation.

Il y a au moins de la folie à attribuer à la journée de Marengo les résultats des quinze ans du règne de l'empereur ; il n'y en a pas moins à invoquer les gazettes étrangères de l'époque en faveur de vos opinions, devant tant de témoins de cet événement. Quand on écrit de pareilles balivernes, on serait mieux placé aux Petites-Maisons qu'au dépôt de la guerre.

III

PIÈCES ET OBSERVATIONS

SUR LA

CATASTROPHE DU DUC D'ENGHIEN

La catastrophe du duc d'Enghien était encore inexpliquée ; il n'y avait de certain que la fin déplorable de ce prince, lorsqu'en 1823 j'ai publié l'extrait de mes Mémoires, où j'en ai expliqué les causes. J'ai eu deux buts en faisant cette publication : le premier a été sans doute de repousser les insinuations perfides qu'on avait si généreusement faites sur moi, quand, prisonnier à Malte, on me croyait perdu sans retour ; le second a été de défendre la mémoire de l'empereur auquel j'avais dévoué ma vie tout entière, car j'accepte ce reproche dont on m'honore. Mon seul désir était donc de faire connaître la vérité ; mais tout à coup ce qui n'était qu'un point d'histoire à éclaircir est devenu une question personnelle. J'ai vu paraître des adversaires auxquels je n'avais pas même pensé. Le général Hullin, tout aussi inoffensif d'abord avec moi que je l'étais avec lui ; le général Hullin, à qui j'avais cependant donné connaissance de ma publication avant qu'elle ne fût faite, s'est présenté le premier. Deux autres ont suivi de près : l'un, voulant sans doute repousser par anticipation la part de blâme que l'examen approfondi de l'affaire ne pouvait manquer de verser sur lui, s'est hâté de publier une lettre, où, parmi des injures auxquelles je n'ai

pas dû m'abaisser à répondre, il y a des assertions fausses, qu'il est bon de ne pas laisser sans réplique. L'autre a seulement *écrit qu'il n'écrirait pas*; il déclare avoir remis une lettre au roi. A bien dire même, je n'ai appris qu'il me faisait l'honneur de s'occuper de moi que par une lettre (1) que je reçus, et qui me prescrivait de ne point me présenter dans un lieu dont l'entrée ne m'avait jamais été interdite aux jours de notre gloire et de nos dangers.

Sans doute, j'ai dû respecter la volonté du souverain et m'y soumettre; sans doute, sa désapprobation a pu m'être pénible, mais je n'ai dû la regarder que comme une opinion arrachée à sa religion surprise. D'ailleurs, ce n'était pas devant lui que cette cause devait être plaidée, et les jugements d'un roi ne sont pas sans appel, quand il s'agit de la réputation et de l'honneur d'un citoyen. C'est l'opinion publique, éclairée par des débats publics, qui juge en dernier ressort. J'eusse pu y avoir recours sur-le-champ; quelques amis m'ont même reproché de ne l'avoir pas fait; j'ai cru plus convenable de différer, et ce n'est pas sans motif que j'ai pris cette détermination.

(1) « Monsieur le duc,

« Le roi a vu avec un extrême mécontentement que vous avez appelé l'attention publique sur de funestes souvenirs dont il avait commandé l'oubli à tous ses sujets.

« Sa Majesté m'ordonne en conséquence de vous faire connaître que son intention est que vous vous absteniez de vous présenter dans son palais.

« J'ai l'honneur d'être avec considération, monsieur le duc,

« Votre très humble et obéissant serviteur.

Le président du Conseil des Ministres, chargé du portefeuille de la Maison du roi pendant l'absence de M. le marquis de Lauriston.

Comte DE VILLÈLE.

Comme toutes les publications politiques, la mienne avait eu ses inconvénients et ses avantages. Elle avait appelé l'attention sur des faits que quelques personnes avaient grand intérêt à plonger dans l'oubli ; elle avait compromis quelques positions personnelles, et inquiété des sécurités qu'on croyait bien assurées ; elle eut le grand tort de troubler quelques salons de Paris. Mais, en revanche, elle a fait révéler des faits importants ; elle a fait surgir des documents irrécusables, qui avaient échappé jusqu'alors à la recherche de ceux qui auraient bien voulu les détruire ; elle a suscité une polémique dont l'histoire ne peut manquer de profiter, et dont il est impossible que la vérité ne jaillisse pas. J'ai donc dû attendre, afin de profiter aussi de toutes ces nouvelles lumières.

Convenait-il d'ailleurs, au point où en étaient venues les choses, de répondre par une brochure à des pamphlets, ou d'opposer un mémoire justificatif à des assertions vagues ou mensongères? Je ne sais si ce genre de lutte eût pu convenir à mes adversaires, mais à coup sûr il ne m'a pas paru digne de moi. Je devais à mon honneur de faire une réponse plus noble et plus complète ; je le devais aussi à mes enfants, auxquels j'ai à transmettre un nom dont l'illustration est appuyée sur des titres qui ne peuvent être contestés. J'ai pris alors la résolution de publier mes *Mémoires :* c'est ma vie tout entière que je livre à un examen public.

Que mes adversaires descendent avec moi dans la carrière, qu'ils relèvent ce gant d'espèce nouvelle ; c'est une belle occasion pour eux de rendre hommage à la mémoire de celui qui les combla de bienfaits, et d'expliquer des événements bien autrement graves, et d'une importance historique bien autrement élevée que celle de la question qui a éveillé leurs inquiétudes ou contrarié leurs vues. Un jour viendra où l'opinion jugera sans ménagement et sans partialité tous ceux qui ont joué un rôle dans le grand drame de l'empire. Ce jour-là, la nature aura mis un terme aux influences person-

nelles ; les petites haines ou les traditions de salon seront tombées dans l'oubli ; on jugera sur les pièces : je livre les miennes.

Je désire, mais je doute que mes adversaires en fassent autant.

Parmi les ouvrages qui ont paru depuis 1823, je dois citer particulièrement :

1° *Discussion des actes de la commission militaire instituée pour juger le duc d'Enghien ;*

2° *Un mémoire justificatif publié par le duc de Vicence ;*

3° *Quelques lettres que M. le duc de Dalberg, ministre de la Cour de Bade auprès du gouvernement français en l'an XII (1804), a publiées ;*

4° *Une note importante de M. le baron de Massias, alors ministre français près de la Cour de Bade ;*

5° *Les procès-verbaux dressés lors de l'exhumation du duc d'Enghien en 1816 ;*

6° *Enfin une déposition du sieur Aufort, brigadier de gendarmerie à la résidence de Vincennes, recueillie et publiée séparément en 1822 par un écrivain qui signe* un Bourgeois de Paris.

Tels sont les documents qui doivent servir à la solution d'une question qu'on voudrait en vain rendre personnelle, et qui appartient tout entière à l'histoire. Pour obtenir la clarté qu'il convient de mettre dans cet examen, je discuterai successivement :

1° *Les causes qui firent arriver le duc d'Enghien devant la commission militaire ;*

2° *Quelle fut la conduite du général Hullin, comme président de la commission ;*

3° *Quelle fut la mienne comme commandant des troupes ?*

§ Ier.

Des causes qui firent arriver le duc d'Enghien devant la Commission militaire.

Je ne répéterai pas ici ce que j'ai consigné dans les derniers chapitres de ce volume sur les circonstances du procès de Georges, qui induisirent à penser que le personnage mystérieux désigné par certains agents subalternes impliqués dans cette affaire était le duc d'Enghien. Mon écrit donne à cet égard toutes les explications désirables. Je n'ai rien à ajouter.

Mais ce que je n'ai pas dit, et que je dois rappeler ici, pour l'intelligence d'autres circonstances importantes à scruter, c'est qu'à cette époque M. le duc Dalberg était le ministre de l'Electeur de Bade près la République Française. Alors M. le duc était modeste baron, quoique issu d'une famille princière germanique. (Il était neveu du dernier Electeur de Mayence, qui n'était pas encore Primat d'Allemagne.) M. le baron Dalberg avait donc pour supérieur relatif, à Paris, en 1804, comme feudataire de l'empire germanique, l'ambassadeur du chef de cet empire. Ses rapports intimes et ses démarches devaient naturellement se combiner avec cet ambassadeur, à moins d'admettre, contre toute vraisemblance, que les instructions de la Cour de Bade prescrivaient à M. le baron Dalberg d'abandonner les intérêts de la politique générale allemande pour favoriser les extensions de la République Française. Et cependant M. Dalberg atteste dans sa lettre apologétique, que « M. de Talleyrand, durant son ministère, n'avait cessé de modérer les passions violentes de Bonaparte. »

M. Dalberg avait donc des communications particulières avec M. de Talleyrand ? Ce n'était certainement pas dans celles de ministre à ministre

qu'il était initié par ce personnage dans le secret des efforts qu'il faisait ou ne faisait pas auprès du Premier Consul pour calmer la violence de ses passions. A la vérité, M. Dalberg ne fait remonter ses confidences qu'à la guerre de 1806 : mais je vais bientôt en fixer la véritable époque.

Auparavant, je demanderai comment il a pu arriver que, d'après ses antécédents, M. Dalberg soit sorti d'un pays où sa naissance lui assurait la première considération, pour venir en France s'associer à un système républicain contre lequel l'Europe entière était cabrée ? comment il s'est fait qu'il ait renoncé à l'honneur insigne d'être proclamé à chaque cérémonie du couronnement des empereurs d'Allemagne, où l'empereur lui-même demandait à haute voix, au milieu de la noblesse allemande assemblée dans l'église de Francfort : « Y a-t-il un Dalberg ici ? »

L'on conçoit que le Premier Consul, devenu empereur, ait eu de grands services de guerre à récompenser, et il n'y a rien d'extraordinaire dans la fortune politique des hommes qui étonnaient le monde par leurs travaux et leurs actions. Il en était de même dans l'administration civile, où de grands talents et des efforts soutenus par un zèle patriotique avaient fait succéder un code de lois à l'anarchie qui avait désolé la société, un système de finances au gaspillage de la République, et qui avaient ramené l'ordre et l'économie dans toutes les branches du gouvernement. Tous ces hommes supérieurs devaient être l'objet d'une bienveillance particulière ,et leur élévation n'a eu que des motifs honorables.

Mais M. Dalberg, en venant s'associer à notre fortune, n'avait ni couru la chance de nos combats, ni partagé les travaux de notre administration. Quels étaient donc les services *patents* qu'il pouvait nous avoir rendus pour entrer tout d'un coup au service de France comme duc Dalberg, au lieu de baron qu'il était en Allemagne, et avoir été, *en quelques mois*, doté d'une somme de quatre mil

lions, nommé Conseiller d'Etat, Sénateur? *Aucun.* Il faut donc croire que des services *officieux* déjà rendus, mais ignorés du vulgaire, ont attiré sur M. Dalberg autant de faveurs réunies.....

L'empereur Napoléon n'était pas ingrat assurément, mais il ne récompensait pas d'avance. Pourquoi donc M. Dalberg n'expliquait-il pas lui-même ses services privés? Je pourrais suppléer à sa modestie, il le sait bien ; il m'a fait assez de confidences..... Son zèle pour faire réussir le mariage du petit-fils de son Electeur avec mademoiselle Stéphanie de Beauharnais ; le choix qui fut fait du cardinal Fesh pour succéder au Primat d'Allemagne, préférablement à un prince ecclésiastique allemand ; les bons offices et les rapports particuliers de M. Dalberg, lorsqu'il faisait partie du corps diplomatique à Varsovie en 1806 ; l'empressement de M. de Talleyrand à l'appeler à Tilsit pour qu'il s'y mêlât parmi les diplomates étrangers, où cependant l'empereur Napoléon jugea convenable de me donner l'ordre de l'empêcher d'arriver, lorsque j'étais gouverneur de la vieille Prusse, à Kœnisberg ; son rôle *officieux* à Erfurt ; même l'anecdote qui le força de passer au service de la France, tout céla m'est connu. Mais ce n'est pas ici le lieu de rompre le silence prudent que M. le duc Dalberg croit devoir garder sur ces diverses circonstances. Les explications de tous ces faits, et d'autres non moins caractéristiques, trouveront peut-être leur place dans le cours de ces Mémoires. Ce que j'en dis ici me suffit pour faire comprendre que M. Dalberg n'a jamais pensé qu'à côté d'une correspondance *officielle* commandée par ses fonctions ostensibles, il ne lui fût pas permis d'entretenir des communications *officieuses*.

Examinons maintenant la conduite de M. Dalberg, ministre représentant le vieil et respectable Prince-Electeur de Bade à l'époque de la catastrophe du duc d'Enghien, et voyons s'il n'aura pas été à la fois l'homme officiel de son souverain et l'homme officieux d'un ministre de France. L'af-

faire de Georges occupait alors le gouvernement français. Notre diplomatie était à la recherche dans toutes les directions. M. Dalberg en avait sans doute donné avis officiel à son souverain, puisqu'il avoue dans sa lettre à M. de Talleyrand, du 13 novembre 1823, « qu'il avait reçu l'ordre de s'informer s'il existait une plainte contre les émigrés qui habitaient l'Electorat, et si leur séjour avait des inconvénients, »

L'éloignement *prétendu* dans lequel M. Dalberg se serait tenu du ministère français l'aurait-il rendu dupe de l'assertion de M. de Talleyrand, et aurait-il réellement cru qu'il pouvait transmettre à sa Cour, comme sincère, cette réponse du ministre des relations extérieures de la République : « qu'il ne pen- « sait pas que le gouvernement de Bade dût être « plus sévère que le gouvernement français ; qu'il « ne connaissait aucune plainte à cet égard, et qu'il « fallait laisser les émigrés tranquilles ? » Ou bien M. Dalberg n'aurait-il transmis cette réponse que pour l'acquit de ses devoirs *officiels*, en opposition avec d'autres notions positives ? On conçoit que M. Dalberg ne fera pas sa profession de foi sur ce point. Il faut donc chercher la vérité par des rapprochements qui puissent y conduire.

La réponse de M. de Talleyrand était à peine envoyée à la Cour de Bade par M. Dalberg, que le territoire de son prince fut violé. Avant cette violation, un Conseil privé avait été assemblé le 10 mars, composé des trois consuls, du grand juge, du ministre des relations extérieures et de M. Fouché, et dans ce Conseil un rapport avait été lu sur les ramifications de l'entreprise de Georges avec *l'extérieur*. Ces ramifications s'établissaient sur les rapports du citoyen Mehée. On inférait de ces rapports que ce ne pouvait être que le duc d'Enghien qui devait venir se mettre à la tête du mouvement, après que le coup aurait été porté. On faisait coïncider cette opinion avec les déclarations des subordonnés de Georges, et ce rapport se terminait par la proposition d'enlever le duc d'Enghien,

et d'en finir. Un diplomate comme M. Dalberg n'avait pu ignorer la réunion de ce conseil. De son aveu même, il connaissait, le 12 mars, le départ du général Caulaincourt, que l'on soupçonnait, dit-il, d'être chargé de faire arrêter Dumouriez sur le territoire de Bade. J'étais à Rouen ce jour-là, et j'y connus, par les voies ordinaires, ce départ et celui du général Ordener.

M. Dalberg était la sentinelle avancée de sa Cour. Il n'avait eu jusque-là pour garant de la tranquillité des émigrés auxquels son prince accordait un asile que le droit des gens et les assurances du ministre des relations extérieures. Si le gouvernement français agissait, au vu et su de M. Dalberg, en violation de ce droit et en opposition avec ces assurances, il était du devoir rigoureux du ministre de Bade, qui n'ignorait pas que le duc d'Enghien habitait Ettenheim, et que d'autres émigrés l'environnaient, de se mettre de suite en communication avec sa Cour. Les dépositions des agents de Georges compromettaient plus spécialement l'émigration ; il n'y avait pas un seul individu à Paris qui l'ignorât, car l'instruction de ce procès se faisait publiquement au Temple.

Ainsi, en apprenant la tenue du Conseil, qui avait eu lieu le 10, et le départ de M. de Caulaincourt qui avait eu lieu le 11, M. Dalberg, s'il ne s'était volontairement laissé abuser par le ministre des relations extérieures, devait se hâter d'envoyer des courriers à son souverain, pour le sortir de la fausse sécurité dans laquelle il l'avait plongé quelques jours auparavant, en lui transmettant la réponse de ce ministre. Dès ce moment, il ne pouvait plus être douteux pour lui que le territoire de l'Electorat ne fût violé ; dès ce moment aussi, M. Dalberg pouvait apprécier à leur juste valeur les assurances du ministre des relations extérieures.

Il ne faut à une estafette que quarante heures pour aller de Paris à Carlsruhe : j'en ai moi-même fait l'expérience maintes fois. Un courrier expédié par M. Dalberg, même le 12, serait donc arrivé à

Carlsruhe ou plutôt à Ettenheim, où M. Dalberg aurait pu le diriger, en l'adressant au grand-bailli du lieu, dans la journée du 14, et assez tôt pour qu'un avis eût pu être donné au prince, qui ne fut arrêté que le 15 ; et cependant il est resté inactif ! En appréciant cette inaction, ne peut-on pas, sans injustice, reconnaître qu'il n'agissait pas en harmonie avec ses devoirs officiels ?

Mais que faut-il penser lorsqu'on voit que c'est *le 20 mars* seulement, jour de l'arrivée du duc d'Enghien à Paris, que M. Dalberg écrit à sa Cour pour lui annoncer le départ et l'objet du voyage de M. de Caulaincourt ; que ce n'est que le 21, après que tout Paris sait que le prince a péri à six heures du matin de ce même jour, qu'il écrit de nouveau à sa Cour pour lui apprendre que le duc d'Enghien *est arrivé escorté de cinquante gendarmes*, et que « tout le monde se demande ce que l'on veut en faire ? » Le courrier partait alors de Paris à quatre heures du soir, et à cette heure-là du 21 mars, M. Dalberg écrit qu'on se fait cette question à l'occasion du duc d'Enghien ! Enfin ce n'est que le 22 mars, *lorsque* le Moniteur *publie la sentence de mort, que par une apostille à une lettre du même jour*, M. le ministre de Bade mande à sa Cour que le malheureux prince a péri.

Toutes ces circonstances sont aujourd'hui révélées par la correspondance même de M. Dalberg. Il lui fallut la publication du *Moniteur* pour le forcer à parler de la catastrophe. Jusque-là ses devoirs officiels n'étaient pas en défaut ; ils pouvaient, d'après ses combinaisons, le céder à ses devoirs officieux..... Mais poursuivons.

Le duc d'Enghien a été arrêté à Ettenheim le 15 mars, à cinq heures du matin. Cette nouvelle a dû parvenir de suite à Carlsruhe. La lettre du 11, dont M. de Caulaincourt était porteur, écrite par M. de Talleyrand au ministre des affaires étrangères de Bade, avait été remise le 15. Cela se démontre par le décret publié par l'Electeur de Bade le 16, où il est question des arrestations de la veille.

Il est impossible qu'un événement de cette importance n'ait pas fait écrire le même jour, ou le 16 au plus tard, par la Cour de Carlsruhe à son ministre à Paris, afin de réclamer contre cette violation de territoire, ou tout au moins pour attester la paisible et inoffensive manière de vivre du duc d'Enghien, et pour s'interposer en sa faveur. Le courageux M. de Massias, ministre français auprès de l'Electeur de Bade, écrivit lui-même au ministre des relations extérieures, et il n'a pu le faire que sur les communications qui lui furent faites le même jour par le ministre badois. M. de Massias ne craignit pas d'attester que, durant son séjour dans l'Electorat, la conduite du duc d'Enghien avait été *mesurée et innocente*. Les dépêches de M. de Massias au ministre des relations extérieures et celles du ministre de Bade à M. Dalberg durent donc arriver à Paris au plus tard le 18, ou si l'on veut le 19 mars, mais toujours avant l'arrivée du duc d'Enghien, qui n'eut lieu que le 20, à six heures du soir, à Vincennes. M. Dalberg avoue même, dans sa lettre de ce jour, 20 mars, « que, le jeudi 15, il sut positivement l'ordre que portait M. de Caulaincourt ; » c'est-à-dire qu'il était informé que M. de Talleyrand avait écrit à sa Cour que le général Ordener était chargé d'arrêter le duc d'Enghien et le général Dumouriez.

Mais pourquoi donc M. Dalberg, en apprenant l'objet de cette expédition, ne se hâta-t-il pas de se rendre auprès du ministre des relations extérieures ? pourquoi ne pas réunir de suite le corps diplomatique, afin d'intercéder en faveur du duc d'Enghien ? Ces démarches de M. Dalberg n'auraient certainement pas manqué leur but, si, comme il l'atteste complaisamment dans sa lettre du 13 novembre 1823, le ministre des relations extérieures avait pensé que les émigrés devaient être laissés tranquilles dans l'Electorat, ou si, comme l'affirmait M. Dalberg dans sa lettre du 22 mars 1804 à sa Cour, « M. de Talleyrand lui-même avait paru ignorer jusqu'au dernier moment la résolution prise. »

Malgré sa puissance, le Premier Consul, que tout prouve d'ailleurs n'avoir jamais eu de ressentiments particuliers contre le duc d'Enghien, si ce n'est celui qui lui était inspiré par les rapports sur lesquels il avait ordonné l'arrestation de ce prince, aurait suspendu sa mise en jugement : les démarches de M. Dalberg et des autres membres du Corps diplomatique auprès du ministre des relations extérieures, si celui-ci avait été aussi bien disposé que le prétend M. Dalberg, auraient d'autant mieux obtenu ce résultat , que cette démarche et ces explications auraient porté le ministre à communiquer au Premier Consul la lettre du baron de Massias, qu'il lui cacha cependant, ainsi que j'aurai bientôt à le dire, et tout aurait fini par s'expliquer en faveur du duc d'Enghien.

Au lieu de cette conduite, M. Dalberg reste impassible jusqu'après la catastrophe. Ce n'est que le 22 mars qu'il écrit à sa Cour : « Je ne puis, dans la position infiniment difficile et délicate où je me trouve, faire autre chose que d'exposer simplement aux ministres des Cours avec lesquelles nous sommes plus particulièrement en relation les circonstances telles qu'elles se sont passées. »

On conçoit que le 22, lorsque le prince avait cessé d'exister, M. Dalberg tînt ce langage : mais, le 15, devait-il penser ainsi ? Et qu'avait-il besoin d'ordre exprès, lorsque le 20 mars, et conséquemment avant la mise en jugement du duc d'Enghien, M. Dalberg écrivait qu'il était informé des arrestations qui avaient eu lieu à Ettenheim ? L'honneur du respectable Electeur de Bade, le territoire de son Electorat violé, le droit des gens méconnu, un prince de la Maison de Bourbon arrêté dans un moment de crise, n'étaient-ils pas des motifs suffisants pour donner une impulsion généreuse à M. Dalberg, s'il avait été tout entier à son devoir de ministre de la Cour de Bade ? Un homme monarchique, comme aurait dû l'être M. Dalberg, aurait il, dans cette grave circonstance, fait fléchir ses principes devant

les niaises considérations consignées dans sa dépêche du 20 mars ?

Les conjectures qu'on est forcé de tirer de la conduite de M. Dalberg doivent d'autant plus se multiplier, qu'au 20 mars il devait savoir à quoi s'en tenir sur le ministre qui avait médité les arrestations d'Ettenheim, au moment où il donnait des assurances que les émigrés résidant dans l'Electorat ne seraient point inquiétés. Il semble même qu'en écrivant en ce moment à sa Cour, M. Dalberg aurait porté officiellement un jugement peu favorable sur la conduite de ce ministre.

En effet, on lit dans une lettre que M. le baron de Berstett, ministre des affaires étrangères à Carlsruhe, a adressée à M. Dalberg, le 12 novembre 1823, pour lui permettre de publier quelques numéros de sa correspondance diplomatique, que ce dernier doit trouver dans le n° 27 du 27 mars 1804 la preuve « qu'à l'époque fatale, lui, M. Dalberg, n'avait pas encore à se réjouir de la confiance du ministre des affaires étrangères à Paris. »

Je n'ai pas à m'occuper des causes qui, depuis, ont valu à M. Dalberg la confiance du ministre des relations extérieures ; mais je fais remarquer que M. Dalberg s'est bien gardé de publier cette lettre, n° 27. On devine facilement la raison de cette réticence. Le jugement officiel porté alors par M. Dalberg sur le ministre des relations extérieures aurait formé un contraste trop choquant avec le jugement officieux que renferme sa lettre du 13 novembre 1823, où il dit « qu'il est connu que, pendant son ministère, M. de Talleyrand n'avait cessé de modérer les passions violentes de Bonaparte. » Mais ce que M. Dalberg n'a pas voulu dire, parce que depuis, sans doute, il a obtenu la confiance de M. de Talleyrand, se devine aisément d'après la lettre de M. le baron de Berstett.

Quoi qu'il en soit, on peut, d'après cela, apprécier à sa juste valeur la récente apologie de la conduite du ministre des relations extérieures, par M. Dalberg, sur la catastrophe du duc d'Enghien.

On conçoit aussi que le jugement le plus favorable qu'on puisse porter sur M. Dalberg lui-même, c'est qu'il avait été informé de tout, et qu'on avait cependant mis sa conscience à couvert, en lui disant que le duc d'Enghien serait détenu comme otage, parce que l'on avait bien senti que M. Dalberg devait rendre compte à sa Cour, et que, se trouvant placé entre la crainte de la compromettre, ou de se compromettre lui-même vis-à-vis de la France, sur laquelle il pouvait déjà fonder ses projets à venir, il laisserait aller les choses, persuadé que sa Cour se disculperait facilement d'un événement qu'elle n'avait pu empêcher, faute d'avoir été prévenue. Mais si M. Dalberg ne fut que la dupe de ceux qui ourdirent cette trame ; si son amour-propre diplomatique le porta, déjà à cette époque, à déguiser à sa Cour une partie de sa mystification, au lieu de lui avouer sa funeste méprise, l'odieux de cet attentat n'en reste pas moins à ceux qui méditèrent et qui organisèrent son accomplissement.

Quels furent ces machinateurs ? Je crois les avoir suffisamment indiqués, et avoir même assez prouvé mes assertions par des circonstances et des rapprochements qui portent à la fois le cachet de la vérité et de l'authenticité. M. de Talleyrand s'en est remis, pour sa justification, à sa lettre au roi, dont le contenu reste ignoré, aux attestations que M. Dalberg et lui se sont réciproquement données dans leur propre cause, et qu'ils feignent de prendre pour l'opinion publique, et enfin au mémoire du général Hullin, qui ne dit pas un mot des circonstances personnelles de M. de Talleyrand ; car je pourrais avouer toute la part de la catastrophe du duc d'Enghien que m'attribue cet écrit, ou plutôt celle dont le général Hullin restera chargé lui-même, que le rôle assigné à M. de Talleyrand n'en serait pas changé. Mon accusation reste donc tout entière contre lui. Le silence calculé dans lequel il s'est renfermé, ni ses menées secrètes ne l'ont pas détruite. Lorsque je l'ai portée cette accusation, quels avaient été mes antécédents avec

M. de Talleyrand? il convient d'en dire ici deux mots.

A l'époque où je fus élevé au ministère, M. de Talleyrand était dans une situation déplorable, tant sous les rapports pécuniaires que sous ceux politiques; beaucoup de gens le fuyaient, croyant par là faire leur cour au pouvoir. Je ne fus pas du nombre. C'est moi qui lui fis payer le loyer de son château de Valençay, où étaient les princes d'Espagne. Cela n'était que juste, sans doute: mais enfin, par des motifs que je ne juge pas, M. de Talleyrand en sollicitait le paiement en vain, et cela aurait continué pendant longtemps sans mon intervention et mes instances, qui lui firent allouer et payer le loyer de ce château 75,000 francs par an.

C'est moi qui osai entretenir l'empereur des menaces de poursuites de quelques-uns des créanciers de M. de Talleyrand, et qui le portai à acquérir l'hôtel de Valentinois, tout meublé, appartenant à celui-ci, pour la somme de 2,100,000 francs; c'est à moi qu'il dut, en outre, qu'on ne lui fit pas rapporter les meubles dont il avait déjà disposé pour garnir une partie de son hôtel d'aujourd'hui.

C'est encore moi qui, pendant quatre ans, ai journellement suspendu les effets des tracasseries qui auraient fini par l'atteindre, et j'ai poussé l'obligeance jusqu'à me mettre à la traverse de l'objet du retour inopiné, de Berne à Paris, d'une personne de sa famille; ce qui, dans ce moment-là, l'aurait mis dans la position la plus désagréable.

Telle fut ma persévérance auprès de l'empereur, que cette affaire avait fortement indisposé contre M. de Talleyrand, qu'en 1812, lorsqu'il partit pour la campagne de Russie, il avait voulu l'emmener avec lui. Si, de la conduite de M. de Talleyrand envers celui qui fut son bienfaiteur je passe à celle qu'il a tenue à mon égard, il demeure constant qu'en retour de mes bons offices, je lui dois d'avoir été porté sur la plus fatale des deux listes de proscription.

On ne saurait se méprendre sur le but secret de

ce témoignage de sa reconnaissance. Mon crime était de pouvoir assigner son rôle dans l'affaire du duc d'Enghien. Ceci explique les efforts de M. de Talleyrand pour obtenir mon extradition de Malte en 1815, et je n'ai trouvé de la sécurité, pendant tout le cours de ma détention, qu'après qu'il eut quitté le portefeuille des relations extérieures. En 1815, on m'aurait livré à une commission militaire à Toulon ou à Marseille ; j'en ai eu la preuve sous les yeux ; là, on m'aurait jugé et exécuté, après quoi il aurait sans doute protesté à ma famille de ses efforts pour me sauver. M. de Talleyrand a pour maxime qu'un homme qui peut parler cesse seulement d'être à craindre lorsqu'il n'est plus.

On doit donc être peu surpris des efforts que je fais à mon tour pour laisser à M. de Talleyrand la part qui lui revient à juste titre dans une catastrophe à laquelle je n'en ai pris aucune qui puisse m'être justement reprochée.

Ce qui a excité mes efforts et mes démarches, c'est encore ma profonde conviction que l'empereur Napoléon n'avait pas agi de sa propre impulsion, en ordonnant l'arrestation du duc d'Enghien. Mon opinion s'est trouvée pleinement confirmée par les ouvrages écrits à Sainte-Hélène. Leur autorité est d'autant plus irrécusable, que leurs auteurs travaillaient à l'insu l'un de l'autre, et qu'ils ont été unanimes sur ce point. L'empereur Napoléon, dont ils ont rapporté le langage, même les notes autographes, était également sans motifs pour accuser ou absoudre une personne plutôt qu'une autre. Il savait qu'il écrivait alors pour la sévère histoire, et il voulait la respecter. Il s'est d'ailleurs exprimé de manière à ne pas repousser la part de cet événement qu'on pouvait raisonnablement lui attribuer.

Il faut donc l'en croire, lorsqu'il a écrit lui-même que « la mort du duc d'Enghien doit être attribuée « à ceux qui s'efforçaient, par des rapports et des « conjectures, à le présenter comme chef de cons- « piration ; » et lorsque, dans l'intimité avec ses fidèles serviteurs à Sainte-Hélène, il ajoutait, indé-

pendamment de ce que j'ai cité dans mon premier écrit, « qu'il avait été poussé inopinément ; qu'on avait, pour ainsi dire, surpris ses idées, précipité ses mesures, enchaîné ses résultats. J'étais seul un jour, racontait-il, je me vois encore à demi assis sur la table où j'avais dîné, achevant de prendre mon café : on accourt m'apprendre une trame nouvelle ; on me démontre avec chaleur qu'il est temps de mettre un terme à de si horribles attentats ; qu'il est temps enfin de donner une leçon à ceux qui se sont fait une habitude journalière de conspirer contre ma vie ; *qu'on n'en finira qu'en se lavant dans le sang de l'un d'entre eux ;* que le duc d'Enghien devait être cette victime, puisqu'il pouvait être pris sur le fait, faisant partie de la conspiration actuelle. Je ne savais pas même précisément qui était le duc d'Enghien : la Révolution m'avait pris bien jeune ; je n'allais point à la Cour ; j'ignorais où il se trouvait. *On me satisfit sur tous les points.* Mais s'il en est ainsi, m'écriai-je, il faut s'en saisir et donner des ordres en conséquence. Tout avait été prévu d'avance, *les pièces se trouvèrent prêtes, il n'y eut qu'à signer*, et le sort du prince se trouva décidé. »

La véracité de M. O'Méara ne saurait être non plus suspectée, lorsqu'il affirme dans son ouvrage, d'accord sur ce point avec les autres écrits de Sainte-Hélène, « qu'ayant demandé à Napoléon s'il était vrai que M. de Talleyrand eût gardé une lettre écrite par le duc d'Enghien, et qu'il ne l'eût remise que deux jours après, l'empereur a répondu : A son arrivée à Strasbourg, le prince m'écrivit une lettre : cette lettre fut remise à T....... qui la garda jusqu'après l'exécution. »

Mais quels pouvaient donc être ceux qui, par des *rapports* et des *conjectures*, présentaient le duc d'Enghien comme chef d'une conspiration ? Qui alors était dans une position à porter le Premier Consul à se compromettre en répandant le sang d'un Bourbon ? Qui enfin pouvait avoir tout prévu et avoir d'avance *préparé les pièces* qui furent *ins*

tantanément présentées à la signature du Premier Consul, et qui décidèrent du sort du prince? Le ministre des relations extérieures, sous le Directoire, va nous dire lui-même quel intérêt il avait à ce que le Premier Consul se compromît; les fonctions et les faits personnels de ce même ministre, sous le Premier Consul, vont nous dire si c'est lui qui avait préparé les rapports et les pièces qui décidèrent la fatale mesure.

Dans un écrit publié en l'an VII par le citoyen Talleyrand, et adressé à ses concitoyens, il s'exprime en ces termes, page 3 :

« Je serais indigne d'avoir servi la belle cause de la liberté, si j'osais regarder comme un sacrifice ce que je fis alors (1789) pour son triomphe. Mais que du moins il soit permis de s'étonner qu'après avoir mérité à de si justes titres les plus implacables haines de la part du ci-devant clergé, de la ci-devant noblesse, j'attire sur moi ces mêmes haines de la part de ceux qui se disent si ardents ennemis de la noblesse et du clergé, en répétant leurs fureurs contre moi (1). »

L'homme dont les antécédents autorisent un pareil langage, ne pouvait, sans crainte, voir la République Française près d'expirer en l'an XII, dans la personne du Premier Consul, si celui-ci n'était pas mis auparavant dans l'impossibilité de devenir un Monck. ... Le citoyen Talleyrand pouvait bien, dans sa prévision, ne pas repousser l'idée qu'il deviendrait un jour prince de Bénévent sous une nouvelle dynastie; mais il devait frémir, d'après l'avantage dont il se glorifiait, d'avoir mérité les haines implacables du clergé qu'il avait renié, et de la noblesse qu'il avait trahie, à la seule pensée de leur retour sous la bannière des Bourbons.

M. de Talleyrand a malheureusement prouvé,

(1) *Eclaircissements donnés par le citoyen Talleyrand à ses concitoyens.* — A Paris, chez Laran, libraire, Palais-Egalité, galerie de bois, n° 245, an VII.

dans le cours de sa vie politique, que l'intérêt est le mobile des actions de certains hommes. Cela explique celui qu'il avait alors à être l'un de ceux qui s'efforçaient, « par des *rapports* et des *conjectures*, à présenter le duc d'Enghien comme chef de conspiration, à surprendre les idées du Premier Consul, à conseiller d'en finir en se lavant dans le sang d'un Bourbon. » Ses terreurs, à la seule idée de la possibilité du retour des Bourbons, devaient être d'autant plus grandes, que le Premier Consul n'avait pas encore manifesté le projet de monter sur le trône, lorsque l'entreprise de Georges éclata. On prétend même qu'il avait, au contraire, formellement refusé le titre de roi de France qu'on lui offrait aux négociations d'Amiens, en compensation des sacrifices de territoire conquis qu'on voulait lui imposer.

Les actes de l'administration du ministre des relations extérieures et sa conduite viennent puissamment ajouter à cette vérité démontrée. Le ministre des relations extérieures pouvait seul répondre aux questions que le Premier Consul déclare avoir faites sur le duc d'Enghien, dont il ignorait jusqu'au nom, lorsque ce prince lui fut désigné comme chef d'une conspiration. Seul, il correspondait avec les Cabinets étrangers et avec nos ministres auprès des souverains de l'Europe ; seul, il était donc chargé de surveiller l'émigration. On en trouve la preuve dans la note diplomatique qu'il a adressée le 11 mars à M. le baron d'Edelsheim, ministre d'Etat à Carlsruhe, de laquelle M. de Caulaincourt fut porteur. Dans cette note, qui annonce officiellement l'ordre donné pour l'arrestation du duc d'Enghien, M. de Talleyrand convient qu'il lui en avait précédemment envoyé une autre, dont le contenu tendait à requérir l'arrestation du comité d'émigrés français siégeant à Offembourg. Les fonctions de M. de Talleyrand expliquent comment l'arrestation du duc d'Enghien fut décidée et ordonnée sur son rapport, dans le Conseil privé qui précéda le départ du général Ordener.

Ce ne pouvait être aucun des trois consuls. C'était évidemment hors de leurs attributions. M. Fouché, qui y fut admis, était sans fonctions alors, et il n'y avait été appelé que comme un renfort, et parce qu'on le considérait comme fortement intéressé à l'adoption de la mesure proposée. Il est juste de dire cependant qu'elle rencontra une vive résistance de la part du consul Cambacérès. Il voulait du moins qu'au lieu d'enlever de vive force le duc d'Enghien, ainsi que le rapport en faisait la proposition, on attendît, pour s'en emparer, le moment où il aurait posé le pied sur le territoire français ; c'est à cette occasion qu'il lui fut demandé : Depuis quand il était devenu si avare du sang d'un Bourbon. Je tiens ce renseignement de M. le duc de Cambacérès, qui m'a également assuré l'avoir consigné dans ses Mémoires.

Quoi qu'il en soit, on peut se demander s'il est vrai que lorsque M. de Talleyrand provoquait l'arrestation du duc d'Enghien, avant que celle de Pichegru eût expliqué la funeste méprise sur le véritable chef de la conspiration, il partageait l'erreur commune, ou plutôt si elle avait jamais existé pour lui. Sa correspondance antérieure avec le ministre français à Bade lui avait donné des renseignements si positifs sur la façon de vivre du duc d'Enghien, qu'il ne lui était pas permis de croire que le prince fût le personnage mystérieux que signalait l'instruction du procès de Georges. Si telle eût été la croyance de M. de Talleyrand, pourquoi ne pas mettre dans la balance, devant le Conseil privé du 10 mars, les rapports antérieurs de M. de Massias ? Pourquoi accuser le duc d'Enghien avec autant de rigueur ? Dans le doute, s'abstenir de proposer un enlèvement de vive force était un devoir rigoureux.

On m'a assuré que M. de Talleyrand a présenté au roi une attestation de madame la princesse de Rohan, de laquelle il résulte que le duc d'Enghien avait été prévenu de s'éloigner quelques jours avant son enlèvement. Il a prétendu en même temps

qu'il lui avait fait porter cet avis par un courrier qui, selon lui, s'est cassé la jambe à Saverne. Cela n'est qu'une fable, car un pareil fait peut toujours se prouver, et on ne le prouve pas. Il n'est pas probable qu'il eût osé envoyer un courrier pour cet objet, et, si telle avait été son intention, il avait tant de personnes de sa famille qui se seraient trouvées heureuses d'une pareille mission, que le messager serait aujourd'hui nommé. Mais on sait à quoi s'en tenir sur l'attestation donnée par madame de Rohan. M. de Talleyrand ne l'a obtenue à Paris qu'après la Restauration, grâces aux plus vives instances de madame Aimée de Coigny, ancienne duchesse de Fleury, auprès de madame de Rohan-Rochefort.

La vérité est que M. de Talleyrand n'a rien envoyé. L'avis qui fut donné au duc d'Enghien, et que madame de Rohan-Rochefort a attesté sans spécification d'auteur, venait d'une autre source. C'est le roi de Suède, alors à Carlsruhe, et l'Electeur lui-même, qui firent avertir le prince qu'il pouvait courir des dangers, et qu'il devait s'éloigner. Un témoin que M. de Talleyrand ne récusera pas sans doute, M. le duc Dalberg, en convient dans sa lettre du 13 novembre 1823. Cet avis était la conséquence de la note diplomatique envoyée par M. de Talleyrand à Carlsruhe, antérieurement au 10 mars, par laquelle il demandait l'arrestation du comité des émigrés français à Offembourg. Le duc d'Enghien tarda et sa sécurité lui devint fatale. L'ensemble de la conduite de M. de Talleyrand repousse d'ailleurs toute idée qu'il ait jamais voulu sauver le duc d'Enghien par un semblable avis : et certes, si le prince eût reçu de Paris un avis qui vînt confirmer celui qui lui était donné par le roi de Suède, il n'y a nul doute qu'il ne se fût empressé de quitter Ettenheim.

Ecoutons l'intègre M. de Massias, dans la note qu'il a cru devoir publier sur l'affaire de ce prince :

Quelques jours après la catastrophe, je reçus une lettre du Ministre des Affaires étrangères, qui me don-

nait l'ordre d'aller à Aix-la-Chapelle, où je trouverais l'Empereur Napoléon, auquel j'avais à rendre compte de ma conduite. En arrivant, j'allai trouver le général Lannes, avec qui j'avais fait la guerre d'Espagne et d'Italie, à l'amitié duquel je devais une place et toutes mes espérances. Il m'apprit que j'étais accusé d'avoir épousé la proche parente d'une intrigante dangereuse, et d'avoir fait la conspiration du duc d'Enghien. Sorti de chez lui, j'allai chez le Ministre des Affaires étrangères, auquel je rappelai ce dont l'avait instruit ma correspondance, savoir : *la vie simple, paisible, innocente du prince, et la non parenté de ma femme avec la baronne de Reich, fait dont il est assuré par un certificat bien en règle que je lui avais envoyé.* Il me dit que le tout s'arrangerait.

Le jour de mon audience étant fixé, je fus introduit avec lui dans le cabinet de l'Empereur. Il commença par me demander des nouvelles du grand duc et de sa famille ; et, sans autre transition, après qu'il eut entendu ma réponse : — Comment, M. de Massias, me dit-il, vous que j'ai traité avec bonté, avez-vous pu entrer dans de misérables intrigues des ennemis de la France ? Je connaissais son adresse et son habileté : je sentis que si j'entrais, sans autres motifs, dans ma justification, il profiterait de certaines circonstances pour en tirer des inductions sur lesquelles je n'aurais pas le moyen de donner des explications catégoriques. Je pris le parti de faire l'étonné, et comme si je ne comprenais pas ce qu'il voulait dire.

En vérité ! s'écria-t-il avec un geste, et faisant un pas en arrière, on dirait qu'il ne sait ce dont je veux lui parler ! » Même étonnement, même signe d'ignorance de ma part. Comment, ajouta-t-il vivement, mais sans colère, n'avez-vous pas épousé une proche parente d'une misérable intrigante, la baronne de Reich ? — Sire, lui dis-je, monsieur que voilà, en lui montrant le ministre a indignement trompé la religion de Votre Majesté : il a su de moi que ma femme n'était point parente de la baronne de Reich, et je lui en avais antérieurement envoyé le certificat bien en règle. A ces mots, l'Empereur recula en souriant, marcha à droite et à gauche dans son cabinet, toujours en nous regardant ; puis, se rapprochant de moi, il me dit d'un ton radouci : Vous avez cependant souffert des rassemblements d'émigrés à Offenbourg ? — J'ai rendu compte fidèlement de tout ce qui se passait dans ma légation. Comment me se-

rais-je avisé de persécuter quelques malheureux, tandis qu'avec votre autorisation ils passaient le Rhin par centaines et par milliers? Je ne faisais qu'entrer dans l'esprit de votre gouvernement. — Vous auriez pourtant dû empêcher les trames que le duc d'Enghien ourdissait à Ettenheim? — Sire, je suis trop avancé en âge pour apprendre à mentir ; on a encore trompé, sur ce point, la religion de Votre Majesté. — Croyez-vous donc, dit-il en s'animant, que, si la conspiration de Georges et de Pichegru avait réussi, il n'aurait pas passé le Rhin, et ne serait pas venu en poste à Paris? Je baissai la tête et me tus. Prenant alors un air dégagé, il me parla de Carlsruhe, de quelques objets peu intéressants, et me congédia (1).

Dès que je sus que le prince était enlevé et transféré dans la citadelle de Strasbourg, j'écrivis sans perdre de temps au ministre des Affaires étrangères, pour lui

(1) « Le lendemain, ajoute M. de Massias, il fit une dis-« tribution publique et solennelle des croix de la Légion-« d'Honneur, qu'il avait nouvellement instituée. D'après ses « règlements, j'y avais droit, et comme chargé d'affaires, et « comme portant les épaulettes de colonel ; il la distribua à « tous mes collègues présents, et je fus le seul à qui il ne la « donna pas. Le général Lannes, que je vis le soir, me dit « que l'Empereur avait été très content de mon courage et « de ma probité, mais qu'il avait voulu punir mon manque de « respect envers mon supérieur.

« Je revins à Carlsruhe. Un ou deux mois après mon retour, « on me dit qu'un chambellan de Sa Majesté demandait à « me parler ; c'était M. le comte de Beaumont, qui me remit « une lettre du grand-maréchal du palais, Duroc, dans laquelle « il était dit que l'Empereur devant bientôt envoyer à Carls-« ruhe sa fille adoptive, la princesse Stéphanie, épouse du « grand-duc de Bade, il la confiait à mes soins et à ma pro-« bité ; que, pour tout ce qui la concernait, je ne devais point « correspondre avec le Ministre des Affaires étrangères, mais « directement avec lui-même.

« Un an environ après l'arrivée de la princesse, l'Empereur « me nomma résident-consul-général à Danzig. J'occupais « à peine depuis huit jours ce nouveau poste, que je reçus ma « nomination à la place d'intendant de la ville, avec de gros « émoluments.

« A mon retour en France, où ma santé me força de revenir « en congé ,il me nomma baron, avec l'autorisation de créer « un majorat. »

dire combien, durant son séjour dans l'Electorat, *séjour dont mes dépêches l'avaient antérieurement avisé*, la conduite de ce prince avait été *mesurée et innocente. Ma lettre doit être aux archives* ; c'est la seule dans laquelle j'aie jamais cité du latin. Pour donner plus de poids à ma pensée et plus de créance à mon assertion, j'avais emprunté ces mots de Tacite : *Nec beneficio, nec insuriâ cognitus* ; ce qui, au reste, expliquait parfaitement bien ma position envers l'auguste personnage que l'intérêt de la vérité me portait seul à défendre.

Mais cette lettre qui ne peut être que du 15 mars, dut arriver à Paris le 18 au plus tard, et ce ne fut que ce même jour que le prince quitta la citadelle de Strasbourg.

Que M. de Talleyrand nous dise quels efforts il a tentés, dans l'intervalle du 18 au 20, pour faire valoir le témoignage éclairé d'un homme de bien, qui devait dissiper, ou du moins affaiblir les craintes que l'on avait inspirées au Premier Consul. Les renseignements de M. de Massias étaient positifs. S'ils eussent été appréciés dans le seul but de découvrir la vérité, ils ne pouvaïent, en aucune manière, cadrer avec le portrait du personnage que l'on supposait être le chef de la conspiration. Trois jours d'avance devaient suffire à M. de Talleyrand pour essayer de détromper le Premier Consul, et prévenir un grand malheur. Comment a-t-il usé d'un délai aussi précieux? Qu'a-t-il dit? qu'a-t-il tenté pour faire valoir cette lettre de M. de Massias, pour obtenir qu'elle fût jointe au procès comme pièce à décharge? car la sentence atteste que les pièces à charge et à décharge étaient au nombre d'*une*, et l'on devine bien que ce n'était pas la lettre de M. de Massias.

C'est à M. de Talleyrand de répondre.

Cette lettre (1) et d'autres documents relatifs à

(1) Il serait possible que cette lettre fût celle dont l'Empereur Napoléon a voulu parler en répondant à M. O'Méara, quand il s'est plaint qu'on ne la lui avait remise qu'après la mort du prince... D'après des informations prises auprès des

cette catastrophe ont disparu des archives du ministère des relations extérieures, que M. de Talleyrand a successivement occupé sous la République, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Royauté.

Poursuivons.

Le 29 ventôse (20 mars), jour du jugement, j'ai vu M. de Talleyrand le matin à la Malmaison. Par un singulier rapprochement de circonstances, ce fut peu après que l'on donna des ordres pour la translation du prince à Vincennes. L'après-dînée, il est venu chez le gouverneur de Paris. Son devoir a pu l'appeler auprès du Premier Consul ; mais lui, ministre et rapporteur du conseil privé qui avait décidé l'arrestation du duc d'Enghien, que venait-il faire auprès du général chargé de nommer les juges du prince et de leur prescrire de l'appeler devant leur tribunal ? Si la lettre du Premier Consul dont j'ai été porteur pour le gouverneur de Paris disait tout, comme il faut le croire, quel but avait l'étrange visite de M. de Talleyrand ? Venait-il ajouter ses propres commentaires à cette lettre ? venait-il transmettre les dernières instructions, les derniers ordres du Premier Consul ?... Il est à remarquer que l'arrêté du gouvernement du même jour, qui ordonnait que le duc d'Enghien serait traduit devant une commission militaire, autorisait bien le gouverneur de Paris à nommer cette commission, mais que sa réunion *sur-le-champ*, portée par l'ordre du gouverneur, qui en désignait les membres, n'est pas dans l'arrêté.

N'en doutons pas, M. de Talleyrand peut s'écrier aussi justement que le comte Hullin : « Que je suis « malheureux ! » Il a tout fait pour amener la catastrophe, et rien pour la prévenir ou l'empêcher. Après l'événement, c'est encore lui qui a eu le malheur d'être chargé d'annoncer aux puissances étrangères la mort du duc d'Enghien, en la justifiant. S'il

personnes attachées au cabinet de l'Empereur, on n'a point eu connaissance d'une lettre du duc d'Enghien. *(Note de l'édition originale.)*

agissait contre son gré, on peut dire de lui qu'il a bu le calice de l'amertume jusqu'à la lie. Mais que penser du sort de la victime ?

A présent, ai-je eu tort de vouloir disculper l'empereur aux dépens de M. de Talleyrand, c'est-à-dire d'exposer avec bonne foi une vérité dont j'avais la conviction profonde ? Je sais que l'empereur Napoléon, dans son testament (1), semble prendre sur lui toute la responsabilité de la catastrophe, mais je le connaissais assez pour apprécier autre-

(1) Il y a *à la suite* du paragraphe 8 du testament de Napoléon :

« J'ai fait arrêter et juger le duc d'Enghien, parce que cela était nécessaire à la sûreté, à l'intérêt et à l'honneur du peuple français, lorsque le comte d'Artois entretenait, de son aveu, soixante assassins à Paris. Dans une semblable circonstance j'agirais de même. »

A ce paragraphe, relatif au duc d'Enghien, les *Récits de la captivité* portent en note (t. II, p. 518) : « Ce passage fut écrit en interligne, après avoir entendu la lecture d'un article sur le duc d'Enghien, dans une revue anglaise, qui attaquait outrageusement les ducs de Vicence et de Rovigo. » Le général de Montholon revient sur ce fait : on trouve dans les *Récits* (t. II, p. 538), à la date du 26 avril 1821, que la lecture d'un journal anglais avait réveillé chez l'Empereur une vive colère, dont Bertrand ne s'aperçut pas assez vite en traduisant et lisant tout à la fois l'article injurieux pour Caulaincourt et Savary ; lorsqu'il s'arrêta, l'Empereur l'obligea à continuer ; puis l'interrompant tout à coup : C'est indigne ! s'écria-t-il. Il me fit appeler, m'ordonna de lui apporter son testament, l'ouvrit et écrivit en interligne, sans nous dire un mot : « J'ai fait arrêter et juger le duc d'Enghien parce que cela était nécessaire à la sûreté, à l'intérêt, à l'honneur du peuple français, lorsque le comte d'Artois entretenait, de son aveu, soixante assassins dans Paris. Dans une semblable circonstance, j'agirais encore de même. »

Dans le procès-verbal de la réception du testament dressé le 26 mars 1853, on lit cette constatation faite par le président du tribunal de première instance de la Seine : « Les sixième, septième, huitième et neuvième lignes de la seconde page paraissent avoir été écrites après coup. » Ces lignes 6, 7, 8 et 9 contiennent précisément le passage relatif au duc d'Enghien. (D. L.)

ment que beaucoup d'autres la valeur de ses propres déclarations. Même dans ses derniers jours, l'empereur Napoléon était bien moins occupé de la perte de la vie que du soin de conserver intact, dans l'opinion, tout le prestige attaché à la puissance : et je suis sûr que, jusqu'au bord de la tombe, il aurait fort mal reçu les imprudents qui seraient venus lui prouver que quelques événements de son règne auraient eu lieu sans son ordre. « Le duc d'Enghien « est mort, parce que je l'ai voulu. » Voilà le langage de l'empereur à la postérité. Ce qui veut dire : « Moi, gouvernant, personne n'eût osé concevoir « la pensée de disposer de la liberté ou des jours « de qui que ce fût. On a pu abuser ma conviction, « mais non pas entreprendre un moment sur mon « pouvoir. »

Pénétré de ces idées, auxquelles tous les faits que j'ai rapportés, ainsi que des paroles de l'empereur lui-même, donnent beaucoup de force, je propose cette objection aux personnes qui persistent à vouloir que l'empereur ait ordonné le meurtre du duc d'Enghien, comme le sultan envoie le cordon à un vizir. L'empereur Napoléon a regretté cette mort, mais le mal était fait : il ne devait en rejeter le blâme sur personne. Son caractère inflexible, le sentiment si puissant de sa dignité et de son devoir comme gouvernant, ne lui permettaient pas de se soustraire à la responsabilité de ce qui avait été fait, encore moins de se couvrir du manteau de personne.

Si les choses eussent été conduites à Vincennes par le président de la commission militaire, de manière à ce que M. Réal eût encore trouvé le prince existant ; si l'examen eût constaté qu'il n'était point le personnage mystérieux qui avait paru chez Georges, et que l'on cherchait, je demande à tous ceux qui ont connu le Premier Consul, si leur conviction est qu'il aurait fait périr le duc d'Enghien ? Je demande aussi à tout le monde ce que serait devenu M. de Talleyrand, si, après sa terrible proposition d'enlever le prince de vive force et de s'en défaire,

il eût vu le chef de l'Etat lâcher la proie qu'on lui avait fait saisir comme un moyen d'assurer ses jours contre les entreprises de ses irréconciliables ennemis? Un dernier trait manque au récit de la vérité, comme aux dernières observations que l'ensemble des faits vient de me suggérer : le soir même de la mort du duc d'Enghien, M. de Talleyrand donna un bal auquel tout le corps diplomatique fut invité !!!... Rien de plus triste que ce bal, qui était une insulte à la morale publique. Quelques personnes eurent le courage de refuser de paraître à cette fête, et de ce nombre sont la princesse Dolgorowsky et M. de Moustier, aujourd'hui ambassadeur de Sa Majesté, qui me l'a attesté.

Tel fut le rôle de M. de Talleyrand dans la catastrophe du duc d'Enghien. Qu'il dise maintenant si un échange de quelques phrases obligeantes avec M. Dalberg, et le silence qu'il a gardé, doivent suffire pour détruire l'accusation grave qui pèse sur lui-même dans l'opinion publique, pour la part qu'il a prise à ce funeste événement.

§ II.

Quelle fut la conduite du général Hullin?

Ce n'est pas sans doute la partie de ma tâche la moins pénible, quoiqu'elle soit facile, que celle de faire retomber sur le général Hullin l'accusation qu'il n'a pas craint de diriger contre moi, dans l'unique but de complaire à un autre. Sa vieillesse, ses cheveux blancs, la triste cécité qui l'afflige, l'habit qu'il porte, ma répugnance constante pour des révélations qui pourraient compromettre, m'avaient imposé la réserve que j'ai gardée sur le compte du général Hullin. J'ignorais alors qu'en 1815, profitant de l'espèce de proscription qui me retenait loin de mon pays, il avait présenté au

gouvernement un mémoire, dans lequel, pour obtenir la faveur de rester en France, il crut devoir rejeter sur moi les conséquences du jugement rendu contre le duc d'Enghien. L'hypocrite vieillard se garda bien de m'avouer cette démarche au moment de ma publication en 1823. Une conduite aussi déloyale et la persévérance du comte Hullin à soutenir aujourd'hui ses premières assertions, m'autorisent contre lui à de sévères représailles au nom de la vérité. Mon honneur m'en fait un devoir.

A l'en croire, il aurait reçu à sept heures du soir, le 20 mars, l'ordre verbal du gouverneur de Paris de se rendre à Vincennes pour y présider une commission militaire, dont il lui aurait laissé ignorer l'objet : il n'en aurait été informé qu'à Vincennes même, en recevant l'arrêté du gouvernement, et l'ordre du général en chef Murat, portant la nomination des membres de la commission, et l'injonction de procéder sur-le-champ et sans désemparer.

M. le général Hullin, ainsi que le capitaine-rapporteur, et même le greffier, auraient été sans notions en matière de jugement, ce qui devait expliquer les vices de la sentence.

La commission aurait obtempéré à la demande du prince, d'avoir une entrevue avec le Premier Consul : mais un général (c'est-à-dire moi) aurait représenté que la demande était inopportune, et le général Hullin y aurait renoncé. D'ailleurs il ne trouvait rien dans la loi qui l'y autorisât.

Les pièces jointes au procès se seraient composées de lettres interceptées, et d'autres documents propres à faire impression sur l'esprit des juges.

Lié par ses serments, il ne se serait pas déclaré incompétent, il n'aurait pas donné de défenseur à l'accusé, parce que le prince n'avait ni décliné la compétence du tribunal, ni demandé un défenseur, et aucun des membres de la commission ne lui avait rappelé ce devoir.

Il est bien vrai qu'il avait été fait plusieurs rédactions du jugement, entre autres celle qui porte qu'il

sera exécuté de suite, et qui a été publiée par le jurisconsulte qui nous a révélé l'existence des pièces du procès ; mais, après avoir été signée, cette minute n'aurait pas paru régulière : il en aurait été faite une nouvelle qui aurait constitué le véritable jugement ; l'autre minute devait être anéantie sur-le-champ, mais il aurait oublié de le faire. Le général atteste que c'est là la vérité ?..... Dans tous les cas, la première comme la seconde minute n'étant pas régulières, le capitaine rapporteur et l'officier qui a permis l'exécution n'ont pu y voir, sans prévarication, un véritable jugement, et le faire exécuter.

L'ordre d'exécution ne pouvait être donné que par le général en chef gouverneur de Paris : il ignore si celui qui a si cruellement précipité cette exécution funeste avait des ordres. Quant à lui, à peine le jugement aurait été rendu, qu'il se serait mis à écrire au Premier Consul pour lui faire part du désir témoigné par le prince d'avoir une entrevue avec lui, et aussi pour le conjurer de remettre une peine que la rigueur de la position de la commission ne lui avait pas permis d'éluder. Mais au même instant un homme (c'est encore moi) l'en aurait empêché en reprenant la plume, et en lui disant : « Cela me regarde : » ce qui aurait fait croire à M. Hullin que cet homme allait écrire lui-même au Premier Consul.

Enfin il attendait avec confiance le moment de se retirer, lorsqu'il entendit une terrible explosion. .

Tel est en résumé le roman auquel on n'a pas craint de faire apposer le nom du général Hullin.

Et d'abord je ferai remarquer l'invraisemblance que le général Hullin n'eût reçu qu'un avis verbal du gouverneur de Paris, pour lui apprendre sa nomination de président de la commission, lorsque les autres membres en auraient été informés par écrit. Le général Hullin dut l'être également par une lettre ; mais comme il importait au gouverneur de lui donner des instructions particulières, il dut le mander chez lui..... Le général Murat com-

prenait trop bien l'importance qu'il devait attacher à un jugement qui avait à décider du sort d'un personnage tel que le duc d'Enghien, pour que la nomination du général Hullin, comme président de la commission, fût un choix fait au hasard, ni qu'il l'eût laissé partir sans lui révéler l'objet de sa mission. Sa nomination explique au contraire qu'on lui avait appris sans réserve ce qui avait été un mystère pour tout Paris. Est-il bien présumable que, puisque l'on s'était décidé à traduire le prince devant une commission militaire, on n'eût pas pris d'avance tous les moyens de s'assurer des dispositions de celui qu'on appelait à la présider, lors surtout qu'on était sans aucune preuve contre le prévenu, et qu'on était réduit à ne produire à l'appui de l'accusation que la *pièce unique*, l'arrêté du 29 ventôse?... Mais un fait qui n'a été connu que depuis la publication de mon premier écrit, et que j'ignorais moi-même, donne un démenti sur ce point au général Hullin. La voiture du duc d'Enghien arriva vers midi à la barrière de Bondy ; elle y fut arrêtée jusqu'à près de quatre heures, et ce n'est qu'alors qu'elle reçut l'ordre de prendre la route de Vincennes par les boulevards extérieurs. A cette époque, les barrières de la capitale étaient gardées de la manière la plus sévère. Or, qui a pu donner cet ordre, si ce n'est le gouverneur de Paris, et par qui a-t-il pu le transmettre, si ce n'est par le commandant de la place?... Que le général Hullin réponde.

Il n'ignorait pas plus, en sortant de chez le général Murat, l'arrestation, l'arrivée du duc d'Enghien et son prochain jugement, qu'il ne pouvait ignorer l'ordre que le gouverneur de Paris avait donné par son entremise aux troupes de la garnison, y compris la gendarmerie d'élite, de se rendre à Vincennes. De tous les colonels de ces troupes, j'étais le seul qui ne fût pas membre de la commission militaire, et je fus chargé de les commander, parce que ce commandement me revenait de droit. Voilà tout le secret de l'ordre qui me conduisit à Vincen-

nes. Je n'étais pas alors un homme assez important pour qu'on me fît des confidences.

Mais ce commandement me laissait entièrement étranger aux préliminaires, à l'instruction, à l'interrogatoire, au jugement et à la condamnation du prévenu. Le général Hullin était le seul que l'on reconnaissait pour chef ; il était le mien en sa qualité de président, car partout où il y a une autorité qui délibère et un corps de troupes pour protéger la délibération, la force armée est essentiellement passive. Malheur au pays où il en est autrement !

Telle était notre position respective, que le général Hullin était tout et que je n'étais rien ; le commandant même de Vincennes, M. Harel, était sous ses ordres, et nous verrons bientôt que le général Hullin l'a très bien compris..... C'était donc à lui de commander ; nous devions exécuter ses ordres, sous peine d'être punis pour rébellion, si, militaires, nous avions désobéi à notre chef : toute la responsabilité reposait donc sur le général Hullin. Suivons-le dans l'accomplissement de ses devoirs.

Toutefois je ne scruterai pas ici les actes de sa procédure, si ce n'est dans les parties qui se rattachent à ma cause. Un éloquent jurisconsulte les a assez foudroyés ; je laisse M. le général Hullin en présence de l'accusateur qui l'a traduit devant le tribunal du siècle et de la postérité. Mon but n'est pas d'aggraver le supplice moral d'un ennemi que l'intrigue m'a fait ; je ne veux que repousser les imputations calomnieuses dirigées contre moi.

Je ferai d'abord remarquer que l'officier qui fut nommé capitaine-rapporteur a procédé à l'interrogatoire du prince, et qu'il a commencé cette opération à douze heures dans la nuit du 29 ventôse (20 mars). Cela se prouve par le procès-verbal même (1). Le protocole, l'ensemble et la rédaction de cet acte n'indiquent nullement l'inexpérience de cet officier, alléguée par le général Hullin. Je

(1) Pièce n° 3 au *Recueil* publié par M. Dupin.

ferai remarquer également que ce général, quoique ayant servi avec distinction, n'a pas toujours habité les camps, et que le commandant d'une place comme Paris ne peut être réputé aussi étranger aux lois militaires sur la tenue des conseils de guerre qu'il a bien voulu le faire croire. Ses collègues étaient des colonels qui ne pouvaient y être eux-mêmes étrangers, et qui n'étaient pas sans instruction. L'un d'eux avait été légiste à Besançon avant d'embrasser la carrière des armes.

Après l'interrogatoire, le prince fut conduit dans la salle où était réunie la commission ; mais déjà il était plus de deux heures. On le conçoit, puisque ce n'est qu'à minuit qu'on a commencé à procéder à l'interrogatoire, qui remplit six pages d'impression. Cette circonstance doit être remarquée ; elle servira à repousser une des nombreuses et importantes allégations mensongères du général Hullin.

Quant à moi, occupé à placer les troupes qui arrivaient successivement des diverses casernes de Paris à Vincennes, ce qui retarda très avant dans la nuit leur réunion totale, je ne me rendis à la salle où la commission militaire siégeait, et qui était remplie d'officiers et sous-officiers des troupes réunies, qu'au moment où le prince se défendait avec chaleur de l'imputation d'être chef d'une conspiration contre le Premier Consul. Pendant le peu de temps que dura la séance après mon arrivée, je puis affirmer avec vérité qu'il ne fut nullement question, ni de la demande du prince d'avoir une entrevue avec le Premier Consul, ni de la proposition d'un membre de déférer à cette demande, et par conséquent que je n'ai pas pu suspendre l'effet des intentions de la commission militaire par mes paroles. Il est bien vrai que le capitaine rapporteur, officier plein de loyauté, avait lui-même conseillé au prince, en lui faisant subir son interrogatoire, de demander à voir le Premier Consul ; mais je n'étais présent ni à la lecture de cet interrogatoire, ni aux nouvelles questions que le

président avait adressées au prince au début de la séance.

Je demanderai à M. le comte Hullin, qui ne m'accuse que pour se laver du reproche de n'avoir pas rempli un devoir sacré, où est la mention de la proposition faite par un membre de la commission, et celle de mon interruption, ou, si l'on veut, ma prétendue observation sur l'inopportunité de la demande ? où se trouve la délibération qui l'aurait suivie ? Comment ne pas parler également sur le protocole de la séance, de la résolution du tribunal d'accéder, après les débats, au désir du prince ?

Je dirai plus, j'admettrai pour un moment que j'eusse hasardé une aussi étrange réflexion ; étais-je une autorité, un pouvoir au-dessus du général Hullin, mon supérieur comme militaire et comme président de la commission ? présentais-je des instructions ou un ordre du Premier Consul, par exemple, pour imposer ainsi à un tribunal qui devait être impassible comme la loi ?

Pendant que le général Hullin était en exil à Bruxelles, tel n'était pas son langage. Qu'il interroge ses souvenirs ; qu'il se rappelle ce qu'il répondait à ceux qui lui faisaient des observations sur cette affaire. « Il n'avait agi, disait-il, que d'après les instructions les plus sévères. Le cas même où le duc d'Enghien réclamerait un entretien avec le Premier Consul était prévu, et il lui était défendu de faire parvenir cette demande au gouvernement. » Voilà la vérité ; et parmi les motifs qui ont déterminé à appeler le général Hullin chez le gouverneur de Paris, celui-là doit avoir été un des premiers. Il était capital, pour les provocateurs de la perte du duc d'Enghien, de lui fermer toute communication avec le Premier Consul.

On a répandu dans le public que le général Murat avait fait déposer chez un notaire à Paris des pièces qui attestent que ses instructions au général Hullin, et toute sa conduite dans cette affaire, avaient été le résultat d'insinuations perfides. J'ignore si le dépôt a réellement existé. On doit

s'étonner que ces pièces n'aient pas été publiées en 1823, à l'époque où chacun s'est empressé d'apporter son tribut pour expliquer cette page de notre histoire. Serait-ce parce qu'elles repoussent la fable de mon adversaire?....... Si elles paraissaient aujourd'hui, et qu'il en fût autrement, il faudrait plus que douter de leur authenticité. D'après le jurisconsulte que j'ai déjà cité, le duc d'Enghien a été condamné en violation de toutes les formes et de tous les principes. On n'a eu qu'un seul document pour toute pièce à charge et à décharge; c'est l'arrêté des consuls du 29 ventôse. La minute du jugement rédigé à Vincennes, en séance à huis-clos de la commission, le porte textuellement. Il y est dit :

« Lecture faite des pièces tant à charge qu'à « décharge au nombre d'*une.* »

Cela fait justice de la version mensongère du général Hullin : « qu'il y avait plusieurs pièces « jointes au dossier, des lettres interceptées, une « correspondance de M. Shee, alors préfet du Bas-« Rhin, et surtout un long rapport du conseiller « d'Etat Réal. »

En hasardant ce langage, M. le comte Hullin avait donc oublié qu'il avait déclaré lui-même n'avoir reçu que deux pièces contre le prévenu, l'arrêté des consuls et la liste des juges que le gouverneur de Paris lui avait envoyés à dix heures du soir à Vincennes?

On conçoit dans quel intérêt la version du général Hullin sur ce point a été inventée : il fallait jeter de l'incertitude sur la conduite du duc d'Enghien, en citant vaguement des lettres interceptées, un rapport du Conseiller d'Etat Réal, qui n'en a jamais fait sur cette affaire. Par ce moyen, on espérait sans doute rendre moins odieuse la condescendance de celui qui avait condamné le prince; on espérait peut-être, en annonçant avec ce vague des pièces qui ne furent jamais produites, qu'un jour,

si on était interpellé de dire pourquoi on n'avait pas produit, comme pièce à décharge, la correspondance de M. de Massias, on pourrait prétendre qu'elle faisait partie du dossier.

Suivons les autres vices de la procédure qu'il m'importe de faire remarquer pour réfuter le général Hullin.

On n'a pas donné de défenseur au prince, on l'a abandonné à lui-même, à son inexpérience, à son imprudente vivacité, alors qu'un arrêt de mort était suspendu sur sa tête. Mais le général Hullin était-il donc si peu familiarisé avec la tenue d'un conseil de guerre, et l'usage si constant de donner un défenseur à l'accusé, qu'il eût besoin que le prince en demandât un lui-même ; que, dans sa position, il connût assez peu les lois pour proposer l'incompétence de la commission militaire ? Cet oubli de la part du général Hullin, la rigueur et l'illégalité de la sentence ne sont guère d'accord avec son désir prétendu de favoriser la réclamation du prince auprès du Premier Consul. On ne se montre pas si froidement déterminé, pour écouter tout à coup un conseil de l'humanité. Non, la commission militaire qui a pu condamner juridiquement, et sans hésiter, le duc d'Enghien, n'a pas voulu le sauver, on ne l'a pas osé : si elle l'eût voulu, elle le pouvait. Jamais juge bien disposé ne se trouva dans une position plus favorable au salut d'un accusé. Il n'existait au procès ni pièces, ni preuves, ni témoins contre le prince, et il persistait à nier avec force les accusations portées contre lui. Ses rapports avec l'Angleterre, dans le rang où il était né ; ses correspondances avec son aïeul, le prince de Condé, ne pouvaient être prises pour l'aveu d'une conjuration. Quel juge ignore, d'ailleurs que l'aveu d'un accusé ne suffit pas pour le condamner, lorsqu'il n'y a pas un corps de délit constant, et des témoignages qui garantissent à la justice que celui qu'on accuse ne s'égare pas, dans le désespoir de sa situation, jusqu'à faire l'aveu d'un crime qu'il n'a pas commis ? Que si la commission

n'osait pas absoudre un innocent, ou du moins un accusé non convaincu du crime qu'on lui imputait, après avoir rempli ce qu'elle regardait comme un impérieux devoir, rien ne l'empêchait, non pas de demander grâce, elle ne l'eût pas osé peut-être, mais de faire parvenir au Premier Consul la juste prière du prince.

Mais puisque le président de la commission militaire avait des dispositions si heureuses pour le duc d'Enghien, comment n'a-t-il pas pris tous les moyens nécessaires pour empêcher que son erreur ne fût irréparable, au lieu d'ordonner :

« Que le jugement serait EXÉCUTÉ DE SUITE, à « la diligence du capitaine-rapporteur, après en « avoir donné connaissance au condamné, en pré- « sence des détachements des différents corps de « la garnison ? »

M. le comte Hullin a compris, par anticipation, les réflexions qui naissent de cet acte, et il a cru les combattre, en affirmant que ce jugement n'était pas le véritable original de la sentence prononcée par la commission militaire : que c'était celui publié par le *Moniteur* du 22 mars 1804, parce qu'on avait essayé plusieurs rédactions.

Quelque absurde que soit cette fable, il convient d'expliquer ici les motifs qui la repoussent et en montrent la fausseté.

C'est à minuit que le capitaine-rapporteur a commencé l'interrogatoire du duc d'Enghien, et il n'a pu l'avoir terminé qu'à deux heures du matin. Cette vérité est d'ailleurs attestée par la minute, où l'on a indiqué que la séance a commencé à deux heures du matin. Elle s'est prolongée par la lecture de la pièce unique qui composait le dossier, par le nouvel interrogatoire que le président a fait subir au prince, et par les débats qui ont été longs et animés, jusqu'à quatre heures. C'est en effet à cette heure-là que le président a fait évacuer la salle, et que les membres de la commission sont entrés en délibération à *huis-clos*. Cette délibéra-

tion n'a pu durer moins d'une demi-heure, après quoi il a fallu procéder à la rédaction du jugement. Or, cette rédaction, qui est de deux pages d'écriture, n'a pu être faite dans moins d'une demi-heure, c'est-à-dire jusqu'à cinq heures du matin. Mais si tout ce qui vient d'être énuméré a exigé l'emploi de trois heures, qui se sont écoulées depuis le moment où la commission est entrée en séance, jusqu'à la signature du jugement, il est *physiquement* impossible que celui publié par le *Moniteur*, qui est de sept pages d'impression in-8°, ait pu être également rédigé à Vincennes. Un écrivain, qui n'aurait qu'à copier, ne le transcrirait pas dans moins de trois heures ; à plus forte raison, lorsque la contexture de cet écrit, les nombreuses questions qui y sont posées, les non moins nombreux considérants qui y sont développés, et la citation minutieuse des lois, ont nécessité que le rédacteur fît un brouillon avec la mise au net qui figure au dossier. Or, si l'on ajoute le temps indispensable pour cette rédaction et cette transcription, à l'heure où la commission est entrée en séance à *huis-clos*, on arrivera à celle de dix heures du matin, et il est notoire que c'est vers les six heures du matin que le prince périt !

Le premier jugement présente des blancs pour y mettre plus tard la date et l'article de la loi qu'on avait entendu appliquer. On le conçoit : il était rédigé à Vincennes, et le *Bulletin des lois* ne se trouvait pas dans ce donjon.. Qu'on compare à ce jugement celui publié par le *Moniteur*. Dans les sept pages d'impression qui le composent, on trouvera la citation minutieuse de nombreuses lois, de nombreux articles : on y expose de nombreux documents qui aurait été lus dans la séance, le signalement du prince y est entièrement détaillé, jusqu'à sa taille d'un mètre sept cent cinq millimètres. Est-ce bien à Vincennes, au milieu de la nuit, du trouble et de l'émotion de chacun des membres de la commission, peut être même de celle du général Hullin, malgré ses instructions secrètes, qu'une pareille

rédaction, qui a exigé une plume très exercée, a pu être faite? Mais si la bibliothèque dans laquelle on a puisé pour une semblable rédaction avait été transportée à Vincennes, pourquoi la mention de ces mêmes lois, de ces mêmes arrêts, etc., qu'on lit dans le second jugement, ne se trouve-t-elle pas dans le premier? Le brouillon que l'on fait d'un acte contient tout ce qui doit se trouver dans sa mise au net.

Mais une dernière circonstance va achever de démontrer l'audacieuse imposture du général Hullin sur ce point. Le jugement inséré dans le *Moniteur*, porte qu'après les débats : « le rapporteur, le gref- « fier, ainsi que les citoyens assistant dans l'audi- « toire, se sont retirés sur l'invitation du prési- « dent. »

En effet, il est de rigueur que le capitaine-rapporteur n'assiste pas à la délibération d'un conseil de guerre, après la clôture des débats, puisque l'accusé, dont il est l'accusateur, n'y est pas lui-même présent.

Et cependant la minute de se second jugement qui est au dossier, au dépôt des conseils de guerre, est écrite *en entier* de la main du capitaine-rapporteur. Où l'a-t-il donc pu écrire, puisque, d'après la fable du général Hullin, elle aurait été rédigée dans la séance à *huis-clos* de la commission, et que le jugement atteste que le rapporteur s'est retiré, si ce n'est pas à Paris, lorsque les moteurs de ce fatal événement, alarmés de la rumeur qu'il causait, des mécontentements du Premier Consul, et de l'irrégularité de tout ce qui avait été rédigé à Vincennes, ont voulu le rendre moins grave pour eux?

Répondez, général Hullin?

La vérité que tout démontre, c'est que la minute du jugement au dossier, portant qu'il sera *exécuté de suite*, est celle qui fut rédigée dans la séance à *huis-clos*, celle qui fut remise par le général Hullin au capitaine-rapporteur, pour qu'il fît procéder à son exécution. Elle est signée de tous les membres

de la commission, même du capitaine-rapporteur, qui dut la revêtir de sa signature pour qu'elle eût force exécutoire. Concevrait-on qu'un pareil acte, revêtu de toutes les signatures des membres du tribunal, n'eût été qu'un brouillon? Fable ridicule!

Mais ce qu'on ne concevra pas plus, c'est que si, au lieu de cette minute, le général Hullin avait remis au capitaine-rapporteur celle insérée dans le *Moniteur*, cet estimable officier eût, au mépris de la teneur du jugement, et contre l'usage constant, même des commissions spéciales (ce que n'était pas celle-ci), fait exécuter le prince sous les yeux, en quelque sorte, des juges qui ne l'auraient pas condamné à cette exécution instantanée. Non, cette allégation se repousse par son atroce absurdité. L'accusation contre le capitaine-rapporteur est d'autant plus mensongère, qu'il avait été plein d'égards pour le prince, et lui avait donné des marques d'intérêt. C'est lui qui lui avait suggéré, ainsi que je l'ai déjà dit, l'idée d'exprimer au bas de son interrogatoire le désir de voir le Premier Consul, et qui a même dicté au prince les phrases qui se trouvent écrites de sa main dans cette pièce du procès.

Le général Hullin entendait-il que la sentence qu'il venait de prononcer ne fût exécutée que sur l'autorisation du gouverneur de Paris, lorsqu'après avoir remis le fatal arrêt au capitaine-rapporteur, il donnait l'ordre au commandant de Vincennes, Harel, qui seul des officiers présents connaissait les détours des souterrains du donjon, de conduire le condamné dans les fossés du château, où son exécution ne pouvait compromettre la sûreté des passants? Ce fait est attesté par la déposition du sieur Anfort, recueillie en 1806, et publiée en 1822, par un homme qui paraît n'avoir été mu que par le désir de découvrir la vérité. Voici l'extrait de cette déposition :

« Les questions épuisées, on appelle le duc « d'Enghien dans une salle voisine. Ces messieurs

« annoncent qu'ils vont aller aux opinions ; et, « après un certain intervalle, le commandant Harel est appelé de rechef. On lui annonce la con-« damnation du prisonnier ; il reçoit l'ordre de le « faire descendre, quand il en sera temps, dans les « fossés du château. Un espace de temps s'écoule « encore, après lequel l'ordre définitif est donné « au commandant par le président du conseil. « D'une voix faible et mal assurée, Harel invite le « prisonnier à le suivre : un flambeau à la main, « il s'avance sous l'escalier étroit et tortueux (1). »

Que devient maintenant, devant tous ces faits accablants, la fable de la lettre que M. le général Hullin se serait mis en devoir d'écrire au Premier Consul, aussitôt que le jugement aurait été rendu, « pour le conjurer de remettre une peine que la ri-« gueur de la position de la commission ne lui « avait pas permis d'éluder ? »

Que deviendra également cette assertion : « qu'à « cet instant un homme, qui s'était constamment « tenu dans la salle du conseil, lui dit en prenant la « plume : Maintenant cela me regarde ? »

Quoi ! M. le général Hullin avait mis tant de hâte à faire exécuter le jugement, que lui-même avait donné l'ordre au commandant Harel de conduire le prince dans les fossés du château, au lieu de laisser ce triste soin au capitaine-rapporteur, et cependant il se serait mis en devoir d'écrire pour demander la grâce du condamné !

Le capitaine-rapporteur représente le procureur général devant les autres tribunaux criminels : or, comme l'appel n'était ni proposé, ni permis au duc d'Enghien, puisque le jugement devait être exécuté de suite, le général Hullin l'avait livré dans le même état où se trouve un condamné, lorsque,

(1) Extrait de l'ouvrage intitulé : *Notice historique sur S. A. I. monseigneur le duc d'Enghien*, par un bourgeois de Paris, pages 150 et 151, chez Blaise, libraire, rue Férou, Paris, 1822, 1 volume.

après avoir épuisé tout recours, il est remis au procureur général chargé d'assurer l'exécution de la loi. La mort immédiate est la conséquence aussi prompte qu'inévitable de ce dernier acte du procès.

Il me reste peu de chose à dire, sans doute, pour démontrer cette calomnie ; car il a déjà été prouvé, par les pièces mêmes du procès (c'est d'ailleurs un usage constant en pareil cas), que la salle dans laquelle siégeait la commission militaire à Vincennes fut évacuée après les débats, et transformée aussitôt en salle du conseil, où les membres délibèrent à *huis clos*, et où on n'a pas osé prétendre, jusqu'à présent du moins, que j'étais resté pendant la délibération. A quel titre aurais-je élevé cette prétention ? En quelle qualité les membres, qui avaient à délibérer entre eux, m'y auraient-ils souffert ? Il ne faut pas perdre de vue qu'à l'exception du général Hullin, aucun des colonels qui faisaient partie de la commission n'avait été averti de sa nomination autrement que par une lettre individuelle écrite par le gouverneur de Paris. Par une conséquence naturelle, aucun d'eux n'avait pu être circonvenu. Les fauteurs de la catastrophe s'en étaient reposés sur les instructions particulières données au général Hullin, et à la docilité qu'il avait sans doute promis d'apporter dans l'accomplissement de ce qui lui avait été prescrit.

De quel droit me serais-je également permis d'arracher la plume des mains de ce président, écrivant pour l'accomplissement d'une délibération de la commission ? Et le général Hullin lui-même se serait-il assez peu respecté pour céder ainsi à la menace d'un subordonné, et renoncer à l'exercice du consolant mandat de demander la grâce d'un infortuné qu'on aurait condamné à regret ? Aurait-il obtempéré à un ordre dont sa position et ses fonctions ne lui auraient pas permis d'admettre l'existence entre mes mains, et que, par suite, il aurait dû se faire représenter à l'instant même ? Mais que dis-je ? n'ai-je pas déjà démontré l'absurdité que

le comte Hullin eût voulu intercéder pour le prince, en même temps qu'il l'envoyait froidement à une mort certaine? Et dès lors, comment aurait-il été troublé dans son intercession? ou comment, moi, sans qualité pour suspendre l'exécution ordonnée par lui, aurais-je prétendu devoir demander grâce en son lieu et place?

Que justice soit donc faite, sous ce nouveau rapport, de l'imposture du général Hullin.

Je le laisserai désormais avec l'émotion qu'il assure avoir éprouvée en entendant la terrible explosion; c'était sans doute celle du commencement des remords dont il se dit agité depuis plus de vingt ans, pour avoir cédé aux instigations de ceux qui avaient d'avance résolu la mort du malheureux prince.

§ III.

Quelle fut ma conduite comme commandant des troupes?

A peine âgé alors de vingt-huit ans, j'étais officier général et aide de camp. Cette position, qui me valait l'honneur de remplir des missions périlleuses sur les champs de bataille, ne m'initiait pas dans les secrets de l'Etat. Je n'avais pas à correspondre avec les puissances étrangères; je n'étais pas chargé de surveiller l'émigration par des relations avec les ministres ou les ambassadeurs; je n'avais ni rang dans le Conseil, ni autorité pour faire des rapports ou donner mon avis sur aucun des objets qui pouvaient s'y traiter, et moins encore avais-je le pouvoir de prendre l'initiative, ou de faire adopter une mesure en quoi que ce fût.

Et d'ailleurs, qu'importait à ma position personnelle la circonstance dont il s'agit? Avais-je des

inquiétudes à calmer pour l'avenir, ou des garanties à donner contre le passé ? Je ne connaissais de la Révolution que les guerres qu'elle nous avait suscitées, que les batailles qu'il avait fallu livrer, et que la gloire que nos armes y avaient acquise. La fortune et mon épée m'avaient servi à souhait ; j'étais heureux de mon sort, mon ambition était satisfaite, et assurément rien ne pouvait alors me faire présumer que j'arriverais un jour aux grands emplois que j'ai occupés depuis. Je ne pouvais songer qu'à remplir avec honneur et avec zèle les devoirs de ma position, et l'on sait que le Premier Consul ne nous laissait guère le temps de nous reposer, et à plus forte raison celui de nous mêler de choses étrangères à nos fonctions.

C'est au retour d'une longue mission, que, me trouvant de service à la Malmaison, je fus chargé d'aller porter une lettre cachetée au gouverneur de Paris, le général Murat. On conçoit aisément que le contenu ne m'en fut pas révélé ; le Premier Consul n'avait pas l'habitude d'entrer dans de semblables explications avec les porteurs de ses messages ; et qu'importait-il d'ailleurs que j'en connusse le contenu ? Quoi qu'il arrivât, je ne pouvais jamais être appelé qu'à obéir à mes supérieurs en grade, et jamais à délibérer. Je partis donc le 20 mars, à cinq heures du soir, de la Malmaison pour me rendre chez le général Murat.

Rien de plus simple que ma position, et la ligne de mes devoirs était si clairement tracée, que je n'avais même pas à réfléchir sur la conduite que j'avais à tenir.

Qu'eût fait tout autre à ma place ?

Colonel du corps de la gendarmerie d'élite, qui alors ne comptait pas dans la Garde, mais qui faisait partie de la garnison de Paris, c'est à ce seul titre que je reçus dans la soirée l'ordre du général Murat de me rendre à Vincennes, et d'y prendre le commandement des troupes qui allaient s'y réunir. Devais-je ne pas obéir ?

Rendu au lieu désigné, et chargé d'y veiller à la

sûreté d'une commission militaire que l'autorité compétente venait d'y convoquer, pouvais-je ne pas accomplir ma mission ?

Responsable, en quelque sorte, de la conduite des troupes confiées à ma direction, ne devais-je pas les disposer et les surveiller durant l'opération, objet de leur réunion ?

Etait-ce à moi , dont l'obéissance était le premier devoir, qu'il appartenait de scruter l'objet de la réunion de la commission militaire, et la légalité des actes en vertu desquels elle avait à procéder ?

C'est aux militaires particulièrement que je ne crains pas d'adresser avec confiance ces diverses questions, et celles qui les suivront.

La discipline militaire, la responsabilité qui pesait sur moi dans cette grave circonstance, où déjà l'arrestation du général Moreau causait quelque fermentation parmi les troupes, me commandaient donc la plus active surveillance.

Les casernes de Paris sont situées dans des quartiers éloignés les uns des autres. Certains des corps qui reçurent l'ordre de marcher dans cette circonstance eurent à traverser la ville, en partant de points opposés, très éloignés de la barrière du Trône. Cet éloignement fut cause que quelques-uns de ces corps n'arrivèrent à Vincennes qu'après trois heures du matin, ayant reçu tard dans la soirée l'ordre de départ.

Ce ne fut donc qu'après la réunion totale des troupes, et après que j'eus disposé leur placement sur l'esplanade qui est devant le château de Vincennes, que je pus céder au désir que j'avais de voir le prince, et de connaître les circonstances, que j'ignorais absolument, sur lesquelles reposait sa mise en jugement.

J'ai dit que la froideur de la nuit que j'avais passée au milieu des troupes me fit approcher d'une cheminée devant laquelle était placé le fauteuil du président. C'est ainsi que je me trouvai, pendant quelques instants seulement, assis derrière le général Hullin, durant la séance de la commission. C'est

de là que j'entendis ce que j'ai rapporté de la courte partie des débats dont je fus le témoin. Il y avait à peine un quart d'heure que j'y étais, lorsqu'on ordonna de faire retirer le prince, et l'évacuation de la salle, qui dès ce moment fut métamorphosée en chambre du conseil. C'est alors qu'étant sans mandat ni qualité pour assister ni participer à la discussion intérieure de la commission, je fus rejoindre mes troupes et attendre le résultat de sa délibération.

J'ai déjà fait ressortir le double mensonge que présente la version du général Hullin relativement à l'influence que j'aurais exercée sur la commission pendant sa séance, et celle que j'aurais exercée sur lui-même, pour l'empêcher de transmettre le vœu du prince, d'avoir une entrevue avec le Premier Consul. J'ajouterai ici deux observations qui ne sont pas moins décisives.

La commission a délibéré à huis-clos, et par conséquent hors de ma présence. Ainsi, pour que j'eusse été dans le cas de répondre à son président, afin de le détourner d'écrire au Premier Consul : « Cela me regarde maintenant, » il aurait fallu, ou que la lecture du jugement eût été faite publiquement, et que je l'eusse entendue, c'est-à-dire en séance redevenue publique, ou que la commission eût, avant sa délibération, reconnu en moi une autorité supérieure par laquelle des instructions formelles et préalables lui auraient prescrit de me faire appeler dans la chambre du conseil, après la signature du jugement, et de le soumettre à mon *veto*. Sans l'une ou l'autre de ces circonstances, il eût été impossible que je me fusse trouvé en situation de prétendre qu'alors « *cela me regardait.* »

Or, le véritable jugement rendu à Vincennes, celui qui a été exécuté, ne porte pas qu'on ait rouvert la séance publique, ce qui en effet n'a pas eu lieu. Le général Hullin n'avait pas cru devoir recourir à ce simulacre..... Au contraire, il y est déclaré qu'on *a fait, clos et jugé*, sans désemparer, *pour être exécuté de suite*, moyennant la seule lec-

ture de la sentence, par le capitaine-rapporteur, en présence des différents détachements de troupes de la garnison.

Il m'aurait donc été impossible de connaître la teneur du jugement par sa lecture en séance publique, puisqu'elle n'avait pas eu lieu, et par conséquent de répondre au général Hullin, en lui enlevant la plume des mains : *Cela me regarde maintenant.*

Quant aux instructions qui auraient été données à la commission de me déférer la sentence après l'avoir rendue pour la faire exécuter, même alors qu'elle n'aurait pas ordonné l'exécution instantanée (car il aurait fallu tout cela pour que la version du général eût quelque vraisemblance), par quelle voie, dans quel document auraient-elles été données ces instructions et par qui l'auraient-elles été ? Aucune mention n'en est faite dans la pièce unique du procès, l'arrêté du 29 ventôse ; il en est de même dans l'ordre du gouverneur de Paris, portant nomination des membres de la commission ; enfin, il n'en est nullement question dans aucune des deux rédactions du jugement.

La commission, ou, si l'on veut, son président, ne m'avait donc pas soumis la sentence qui venait d'être rendue, et dès lors je ne pouvais me permettre de prétendre, et moins encore de souscrire à ce que la volonté arbitraire de son subordonné enchaînât sa volonté légale. Car, allons plus loin, admettons un instant que la version tardive du général Hullin soit vraie ; admettons que, subordonné que j'étais, j'aie voulu non seulement désobéir à mon supérieur, ce qui eût été manquer à la discipline, mais encore lui forcer la main, ce qui eût été presque une rébellion, comment le général Hullin se justifierait-il de ne m'avoir pas fait arrêter sur-le-champ, ou au moins comment n'aurait-il pas porté plainte contre moi ? L'a-t-il fait ? Bien plus, à qui a-t-il jamais fait part de son ressentiment à ce sujet ? Assurément, ce n'est ni à l'empereur ni à moi. Ce ne serait donc qu'après la Restauration que le gé-

néral Hullin se serait souvenu d'un fait aussi grave ; la mémoire lui serait revenue comme les regrets, tout juste lorsqu'on les aurait éveillés par des inquiétudes pour son avenir.

Il croyait, dit-il, que j'avais des ordres ; mais alors il aurait dû m'en demander préalablement l'exhibition, et certes il en parlerait aujourd'hui. Lui, mes adversaires, ou les ennemis de l'empereur ne garderaient pas le silence à ce sujet. Mais cette question est de celles auxquelles le bon sens seul peut répondre. Quelles instructions aurais-je pu recevoir dans la situation où j'étais placé ?

Enfin, pour dernier grief, quelques personnes m'ont blâmé d'avoir voulu chercher à justifier le Premier Consul aux dépens du ministre des relations extérieures ; je pourrais à plus juste titre reprocher à mes adversaires d'avoir constamment cherché à se justifier aux dépens de l'empereur. Au surplus, à cette imputation ou à tout autre de même nature, je n'ai qu'un mot à répondre, c'est que je n'ai jamais cru que la chute de Napoléon et sa mort m'aient dégagé de la reconnaissance que je lui dois ; c'est sur ce sentiment que j'ai basé ma conduite, et j'ai cru en cela ne remplir qu'un devoir.

En résumé, et pour ne plus parler de cette affaire, tout se réduit à quelques questions très simples, auxquelles le public peut aujourd'hui répondre.

Par qui l'arrestation du prince a-t-elle été suggérée ?

Par qui a-t-il été jugé ?

Par qui a-t-il été condamné ?

Par qui l'acte a-t-il été signé ?

Les documents qui suivent, et surtout la correspondance de M. le duc Dalberg, aideront le lecteur à résoudre ces questions.

DOCUMENTS

SUIVIS DE LA CORRESPONDANCE

DE

M. LE DUC DALBERG

§ I.

Lettre du Premier Consul au ministre de la guerre (1).

Paris, le 19 ventôse an XII (10 mars 1804).

Vous voudrez bien, citoyen général, donner ordre au général Ordener, que je mets à cet effet à votre disposition, de se rendre dans la nuit en poste à Strasbourg. Il voyagera sous un autre nom que le sien ; il verra le général de la division.

Le but de sa mission est de se porter sur Ettenheim, de cerner la ville, d'y enlever le duc d'Enghien, Dumouriez, un colonel anglais et tout autre individu qui serait à leur suite. Le général de la division, le maréchal des logis de gendarmerie qui a été reconnaître Ettenheim, ainsi que le commissaire de police, lui donneront tous les renseignements nécessaires.

Vous ordonnerez au général Ordener de faire partir de Schlestadt trois cents hommes du 26ᵉ de dragons, qui se rendront à Rheinau, où ils arriveront à huit heures du soir.

Le commandant de la division enverra quinze pontonniers à Rheinau, qui arriveront également à huit heures du soir, et qui, à cet effet, partiront en poste ou sur les chevaux de l'artillerie légère. Indépendamment du bac, il se sera déjà assuré qu'il y ait là quatre

(1) Cet ordre a été donné le jour même de la tenue du Conseil privé.

ou cinq grands bateaux, de manière à pouvoir faire passer d'un seul voyage trois cents chevaux.

Les troupes prendront du pain pour quatre jours et se muniront de cartouches. Le général de la division y joindra un capitaine ou un officier, et un lieutenant de gendarmerie, et trois ou quatre (trentaines) brigades de gendarmerie.

Dès que le général Ordener aura passé le Rhin, il se dirigera droit à Ettenheim, marchera droit à la maison du duc et à celle de Dumouriez ; après cette expédition terminée, il fera son retour sur Strasbourg.

En passant à Lunéville, le général Ordener donnera ordre que l'officier de carabiniers qui a commandé le dépôt à Ettenheim se rende à Strasbourg en poste, pour y attendre ses ordres.

Le général Ordener, arrivé à Strasbourg, fera partir bien secrètement deux agents, soit civils, soit militaires, et s'entendra avec eux pour qu'ils viennent à sa rencontre.

Vous donnerez ordre pour que, le même jour et à la même heure, deux cents hommes du 26e de dragons, sous les ordres du général Caulaincourt (auquel vous donnerez des ordres en conséquence), se rendent à Offembourg, pour y cerner la ville et arrêter la baronne de Reich, si elle n'a pas été prise à Strasbourg, et autres agents du gouvernement anglais, dont le préfet et le citoyen Mehée, actuellement à Strasbourg, lui donneront les renseignements.

D'Offembourg, le général Caulaincourt dirigera des patrouilles sur Ettenheim, jusqu'à ce qu'il ait appris que le général Ordener a réussi. Ils se prêteront des secours mutuels.

Dans le même temps, le général de la division fera passer trois cents hommes de cavalerie à Kehl, avec quatre pièces d'artillerie légère, et enverra un poste de cavalerie légère à Wilstadt, point intermédiaire entre les deux routes.

Les deux généraux auront soin que la plus grande discipline règne, que les troupes n'exigent rien des habitants ; vous leur ferez donner à cet effet douze mille francs.

S'il arrivait qu'ils ne pussent pas remplir leur mission, et qu'ils eussent l'espoir, en séjournant trois ou quatre jours et en faisant des patrouilles, de réussir, ils sont autorisés à le faire.

Ils feront connaître aux baillis des deux villes, que,

s'ils continuent à donner asile aux ennemis de la France, ils s'attireront de grands malheurs.

Vous ordonnerez que le commandant de Neuf-Brisach fasse passer cent hommes sur la rive droite avec deux pièces de canon.

Les postes de Kelh, ainsi que ceux de la rive droite, seront évacués dès l'instant que les deux détachements auront fait leur retour.

Le général Caulaincourt aura avec lui une trentaine de gendarmes ; du reste, le général Caulaincourt, le général Ordener et le général de la division tiendront un conseil, et feront les changements qu'ils croiront convenables aux présentes dispositions.

S'il arrivait qu'il n'y eût plus à Ettenheim, ni Dumouriez, ni le duc d'Enghien, on rendrait compte par un courrier extraordinaire de l'état des choses.

Vous ordonnerez de faire arrêter le maître de poste de Kelh et autres individus qui pourraient donner des renseignements sur cela.

Signé, BONAPARTE.

§ II.

Ordre du ministre de la guerre au général **Ordener** (1).

Paris, le 20 ventôse an XII (11 mars 1804).

En conséquence des dispositions du gouvernement qui met le général Ordener à celle du ministre de la guerre, il lui est ordonné de partir de Paris en poste aussitôt après la réception du présent ordre, pour se rendre le plus rapidement possible, et sans s'arrêter un instant, à Strasbourg. Il voyagera sous un autre nom que le sien. Arrivé à Strasbourg, il verra le général de la division. *Le but de la mission est de se porter sur Ettenheim, de*

(1) L'ordre précédent, du Premier Consul au Ministre de la Guerre, est du 10 mars, à onze heures du soir. Le Ministre l'aura transmis au général Ordener, au plus tôt à deux ou trois heures du matin le 11 ; il est probable que le général n'aura pu partir que le soir de ce même jour (R.).

cerner la ville, d'y enlever le duc d'Enghien, Dumouriez, un colonel anglais, et tout autre individu qui serait à leur suite. Le général commandant la 5e division, le maréchal des logis qui a été reconnaître Ettenheim, ainsi que le commissaire de police, lui donneront tous les renseignements nécessaires.

Le général Ordener donnera ordre de faire partir de Schlestadt trois cents hommes du 26e de dragons, qui se rendront à Rheinau, où ils arriveront à huit heures du soir. Le commandant de la 5e division enverra quinze pontonniers à Rheinau, qui y arriveront également à huit heures du soir, et qui, à cet effet, partiront en poste sur les chevaux d'artillerie légère. Indépendamment du bac, il se sera assuré qu'il y ait là quatre ou cinq grands bateaux, de manière à pouvoir passer d'un seul voyage trois cents chevaux. Les troupes prendront du pain pour quatre jours, et se muniront d'une quantité de cartouches suffisante. Le général de la division y joindra un capitaine, un lieutenant de gendarmerie et une trentaine de gendarmes. Dès que le général Ordener aura passé le Rhin, *il se dirigera droit à Ettenheim, marchera droit à la maison du duc d'Enghien* et à celle de *Dumouriez*. Après cette expédition terminée, il fera son retour sur Strasbourg. En passant à Lunéville, le général Ordener donnera ordre que l'officier de carabiniers qui aura commandé le dépôt à Ettenheim se rende à Strasbourg en poste pour y attendre ses ordres. Le général Ordener, arrivé à Strasbourg, fera partir bien secrètement deux agents soit civils, soit militaires, et s'entendra avec eux pour qu'ils viennent à sa rencontre. Le général Ordener est prévenu que le général Caulaincourt doit partir avec lui pour agir de son côté. Le général Ordener aura soin que la plus grande discipline règne, que les troupes n'exigent rien des habitants. S'il arrivait que le général Ordener ne pût pas remplir sa mission, et qu'il eût l'espoir, en séjournant trois ou quatre jours, et en faisant des patrouilles, de réussir, il est autorisé à le faire. Il fera connaître au bailli de la ville que, s'il continue à donner asile aux ennemis de la France, il s'attirera de grands malheurs. Il donnera l'ordre au commandant de Neuf-Brisach de faire passer cent hommes sur la rive droite du Rhin avec deux pièces de canon. Les postes de Kehl, ainsi que ceux de la rive droite, seront évacués aussitôt que les deux détachements auront fait leur retour.

Le général Ordener, le général Caulaincourt, le géné-

ral commandant la 5e division, tiendront conseil, et feront les changements qu'ils croiront convenables aux présentes dispositions. S'il arrivait qu'il n'y eût plus à Ettenheim, ni Dumouriez, ni le duc d'Enghien, le général Ordener me rendra compte par un courrier extraordinaire de l'état des choses, et il attendra de nouveaux ordres. Le général Ordener requerra le commandant de la 5e division de faire arrêter le maître de poste de Kehl, et les autres individus qui pourraient donner des renseignements.

Je remets au général Ordener une somme de douze mille francs pour lui et le général Caulaincourt. Vous demanderez au général commandant la 5e division militaire, que, dans le temps où vous et le général Caulaincourt ferez votre expédition, il fasse passer trois cents hommes de cavalerie à Kehl avec quatre pièces d'artillerie légère. Il enverra aussi un poste de cavalerie légère à Wilstadt, point intermédiaire entre les deux routes.

Signé, Alex. BERTHIER.

§ III.

LIBERTÉ. — EGALITÉ.

Extrait des registres des délibérations des Consuls de la République.

Paris, le 29 ventôse l'an XII de la République une et indivisible (20 mars 1804).

Le gouvernement de la République arrête ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. — Le ci-devant duc d'Enghien, prévenu d'avoir porté les armes contre la République, d'avoir été et d'être encore à la solde de l'Angleterre, de faire partie des complots tramés par cette dernière puissance contre la sûreté intérieure et extérieure de la République, sera traduit à une commission militaire, composée de sept membres nommés par le général gouverneur de Paris, et qui se réunira à Vincennes.

ART. 2. — Le grand juge, le ministre de la guerre

et le général gouverneur de Paris sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Le Premier Consul, *signé*, BONAPARTE.

Par le Premier Consul, *signé*, HUGUES MARET.

Pour copie conforme,

Le général en chef, gouverneur de Paris,

Signé, MURAT.

§ IV.

Nomination des membres de la commission militaire.

Au gouvernement de Paris, le 29 ventôse an XII de la République.

Le général en chef, gouverneur de Paris,

En exécution de l'arrêté du gouvernement, en date de ce jour, portant que le ci-devant duc d'Enghien sera traduit devant une commission militaire composée de sept membres, nommés par le général gouverneur de Paris, a nommé et nomme, pour former ladite commission, les sept militaires dont les noms suivent :

Le général Hullin, commandant les grenadiers à pied de la Garde des Consuls, président ;

Le colonel Guitton, commandant le 1er régiment de cuirassiers ;

Le colonel Bazancourt, commandant le 4e régiment d'infanterie légère ;

Le colonel Ravier, commandant le 18e régiment d'infanterie de ligne ;

Le général Barrois, commandant le 96e de ligne ;

Le colonel Rabbe, commandant le 2e régiment de la garde municipale de Paris ;

Le citoyen Dautancourt, major de la gendarmerie d'élite, qui remplira les fonctions de capitaine-rapporteur.

Cette commission se réunira sur-le-champ au château

de Vincennes, pour y juger, sans désemparer, le prévenu, sur les charges énoncées dans l'arrêté du gouvernement, dont copie sera remise au président.

J. Murat.

§ V.

Interrogatoire.

L'an XII de la République Française, aujourd'hui 29 ventôse, douze heures du soir (20 mars 1804), moi, capitaine-major de la gendarmerie d'élite, me suis rendu, d'après l'ordre du général commandant le corps, chez le général en chef *Murat*, gouverneur de Paris, qui me donna de suite l'ordre de me rendre au château de Vincennes, près le général *Hullin*, commandant les grenadiers de la Garde des Consuls, pour en prendre et recevoir d'ultérieurs.

Rendu au château de Vincennes, le général *Hullin* m'a communiqué : 1° une expédition de l'arrêté du gouvernement du 29 ventôse, présent mois, portant que le ci-devant duc d'Enghien serait traduit devant une commission militaire composée de sept membres, nommés par le général gouverneur de Paris ; 2° l'ordre du général en chef, gouverneur de Paris, de ce jour, portant nomination des membres de la commission militaire, en exécution de l'arrêté précité, lesquels sont les citoyens *Hullin*, général des grenadiers de la Garde ; *Guitton*, colonel du 1er de cuirassiers ; *Bazancourt*, commandant le 4e régiment d'infanterie légère ; *Ravier*, commandant le 18e d'infanterie de ligne ; *Barrois*, commandant le 96e de ligne ; et *Rabbe*, commandant le 2e régiment de la garde municipale de Paris.

Et portant que le capitaine-major soussigné remplira auprès de cette commission militaire les fonctions de capitaine-rapporteur : le même ordre portant encore que cette commission se réunira sur-le-champ au château de Vincennes, pour y juger, sans désemparer, le prévenu, sur les charges énoncées dans l'arrêté du gouvernement susdaté.

Pour l'exécution de ces dispositions, et en vertu des

ordres du général *Hullin*, président de la commission, le capitaine soussigné s'est rendu dans la chambre où se trouvait couché le duc d'Enghien, accompagné du chef d'escadron *Jacquin* de la légion d'élite, et des gendarmes à pied du même corps, nommés *Lerva* et *Tharsis*, et encore du citoyen *Noirot*, lieutenant au même corps : le capitaine-rapporteur soussigné a reçu de suite les réponses ci-après, sur chacune des interrogations qu'il lui a adressées, étant assisté du citoyen *Molin*, capitaine au 18e régiment, greffier choisi par le rapporteur.

— A lui demandé ses nom, prénoms, âge et lieu de naissance.

A répondu se nommer *Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien*, né le 2 août 1772 à Chantilly.

— A lui demandé à quelle époque il a quitté la France.

A répondu : Je ne puis pas le dire précisément ; mais je pense que c'est le 16 juillet 1789. Qu'il est parti avec le prince de Condé, son grand-père, son père, le comte d'Artois et les enfants du comte d'Artois.

— A lui demandé où il a résidé depuis sa sortie de France.

A répondu : En sortant de France, j'ai passé, avec mes parents que j'ai toujours suivis, par Mons et Bruxelles ; de là, nous nous sommes rendus à Turin, chez le roi de Sardaigne, où nous sommes restés à peu près seize mois. De là, toujours avec ses parents, il est allé à Worms et environs sur les bords du Rhin. Ensuite le corps de Condé s'est formé, et j'ai fait toute la guerre. J'avais, avant cela, fait la campagne de 1792 en Brabant, avec le corps de Bourbon, à l'armée du duc Albert.

— A lui demandé où il s'est retiré depuis la paix faite entre la République Française et l'empereur.

A répondu : Nous avons terminé la dernière campagne aux environs de Gratz ; c'est là où le corps de Condé, qui était à la solde de l'Angleterre, a été licencié, c'est-à-dire à Wendisch Facstrietz, en Styrie ; qu'il est ensuite resté pour son plaisir à Gratz ou aux environs, à peu près six ou neuf mois, attendant des nouvelles de son grand-père, le prince de Condé, qui était passé en Angleterre, et qui devait l'informer du traitement que cette puissance lui ferait, lequel n'était pas encore déterminé. Dans cet intervalle, j'ai demandé au cardinal de Rohan la permission d'aller dans son pays, à Ettenheim en Brisgaw, ci-devant évêché de Strasbourg ; que depuis deux ans et demi il est resté dans ce pays. Depuis la mort du cardinal, il a demandé à l'Electeur de Bade,

officiellement, la permission de rester dans ce pays, qui lui a été accordée, n'ayant pas voulu y rester sans son agrément.

— A lui demandé s'il n'est point passé en Angleterre, et si cette puissance lui accorde toujours un traitement.

A répondu n'y être jamais allé ; que l'Angleterre lui accorde toujours un traitement, et qu'il n'a que cela pour vivre.

A demandé à ajouter que les raisons qui l'avaient déterminé à rester à Ettenheim ne subsistant plus, il se proposait de se fixer à Fribourg en Brisgaw, ville beaucoup plus agréable qu'Ettenheim, où il n'était resté qu'attendu que l'Electeur lui avait accordé la permission de chasse dont il était fort amateur.

— A lui demandé s'il entretenait des correspondances avec les princes français retirés à Londres ; s'il les avait vus depuis quelque temps.

A répondu : Que naturellement il entretenait des correspondances avec son grand-père, depuis qu'il l'avait quitté à Vienne, où il était allé le conduire après le licenciement du corps ; qu'il en entretenait également avec son père, qu'il n'avait pas vu, autant qu'il peut se le rappeler, depuis 1794 ou 1795.

— A lui demandé quel grade il occupait dans l'armée de Condé.

A répondu : Commandant de l'avant-garde avant 1796. Avant cette campagne, comme volontaire au quartier général de son grand-père ; et toujours, depuis 1796, comme commandant d'avant-garde, et observant qu'après le passage de l'armée de Condé en Russie, cette armée fut réunie en deux corps, un d'infanterie et un de dragons, dont il fut fait colonel par l'empereur, et que c'est en cette qualité qu'il revint aux armées du Rhin.

— A lui demandé s'il connaît le général Pichegru ; s'il a eu des relations avec lui.

A répondu : Je ne l'ai, je crois, jamais vu ; je n'ai point eu de relations avec lui. Je sais qu'il a désiré me voir. Je me loue de ne pas l'avoir connu, d'après les vils moyens dont on dit qu'il a voulu se servir, s'ils sont vrais.

— A lui demandé s'il connaît l'ex-général Dumouriez, et s'il a des relations avec lui.

A répondu : Pas davantage ; je ne l'ai jamais vu.

— A lui demandé si, depuis la paix, il n'a point entretenu de correspondance dans l'intérieur de la République.

A répondu : J'ai écrit à quelques amis qui me sont encore attachés, qui ont fait la guerre avec moi, pour leurs affaires et les miennes. Ces correspondances n'étaient pas de celles dont il croit qu'on veuille parler.

De quoi a été dressé le présent, qui a été signé par le duc d'Enghien, le chef d'escadron Jacquin, le lieutenant *Noirot*, les deux gendarmes et le capitaine-rapporteur.

« Avant de signer le présent procès-verbal, je fais, « avec instance, la demande d'avoir une audience parti- « culière du Premier Consul. Mon nom, mon rang, ma « façon de penser et l'horreur de ma situation me font « espérer qu'il ne se refusera pas à ma demande. »

Signé, L.-A.-H. DE BOURBON.

Et plus bas :

NOIROT, *lieutenant* ; et JACQUIN.

Pour copie conforme :

Le capitaine faisant les fonctions de rapporteur,
DAUTANCOURT.

MOLIN, *capitaine-greffier*.

§ VI.

Jugement sur lequel le duc d'Enghien a été exécuté.

Aujourd'hui, le 30 ventôse an XII de la République (21 mars 1804),

La commission militaire formée en exécution de l'arrêté du gouvernement, en date du 29 du courant, composée des citoyens Hullin, général commandant les grenadiers de la Garde des Consuls, président ; Guitton, colonel du 1er régiment de cuirassiers ; Bazancourt, colonel du 4e régiment d'infanterie légère ; Ravier, co-

lonel du 18e régiment de ligne ; Barrois, colonel du 96e ; Rabbe, colonel du 2e régiment de la garde de Paris ; le citoyen Dautancourt, remplissant les fonctions de capitaine-rapporteur, assisté du citoyen Molin, capitaine au 18e régiment d'infanterie de ligne, choisi pour remplir les fonctions de greffier ; tous nommés par le général en chef, gouverneur de Paris ;

S'est réunie au château de Vincennes,

A l'effet de juger le ci-devant duc d'Enghien, sur les charges portées dans l'arrêté précité.

Le président a fait amener le prévenu libre et sans fers, et a ordonné au capitaine-rapporteur de donner connaissance des pièces tant à charge qu'à décharge, au nombre d'UNE.

Après lui avoir donné lecture de l'arrêté susdit, le président lui a fait les questions suivantes :

— Vos nom, prénoms, âge et lieu de naissance.

A répondu se nommer Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien, né à Chantilly le 2 août 1772.

— A lui demandé s'il a pris les armes contre la France.

A répondu qu'il avait fait toute la guerre, et qu'il persistait dans la déclaration qu'il a faite au capitaine-rapporteur, et qu'il a signée. A de plus ajouté qu'il était prêt à faire la guerre, et qu'il désirait avoir du service dans la nouvelle guerre de l'Angleterre contre la France.

— A lui demandé s'il était encore à la solde de l'Angleterre.

A répondu que oui, qu'il recevait par mois 150 guinées de cette puissance.

La commission, après avoir fait donner au prévenu lecture de ses déclarations par l'organe de son président, et lui avoir demandé s'il avait quelque chose à ajouter dans ses moyens de défense, il a répondu n'avoir rien à dire de plus, et y persister.

Le président a fait retirer l'accusé, le conseil délibérant à *huis clos* ; le président a recueilli les voix, en commençant par le plus jeune en grade ; le président ayant émis son opinion le dernier, l'unanimité des voix l'a déclaré coupable, et lui a appliqué l'art.... de la loi du...., ainsi conçu...., et, en conséquence, l'a condamné à la peine de mort.

Ordonne que le présent jugement sera exécuté DE SUITE, à la diligence du capitaine-rapporteur, après en avoir donné lecture, en présence des différents détachements des corps de la garnison, au condamné.

Fait, clos et jugé sans désemparer, à Vincennes, les jour, mois et an que dessus, et avons signé.

Signé, P. HULLIN, BAZANCOURT, RABBE, BARROIS, DAUTANCOURT, *rapporteur* ; GUITTON, RAVIER.

Nota. La minute ne porte pas la signature du greffier Molin.

§ VII.

Second jugement rédigé le lendemain de l'exécution.

Commission militaire spéciale,
Formée dans la première division militaire, en vertu de l'arrêté du gouvernement, en date du 29 ventôse an XII de la République une et indivisible.

JUGEMENT

Au nom du peuple français,
Ce jourd'hui, 30 ventôse an XII de la République, la commission militaire spéciale formée dans la première division militaire, en vertu de l'arrêté du gouvernement, en date du 29 ventôse an XII, composée, d'après la loi du 19 fructidor an V, de sept membres, savoir, les citoyens :
Hullin, général de brigade, commandant les grenadiers à pied de la Garde, président ;
Guitton, colonel, commandant le 1er régiment de cuirassiers ;
Bazancourt, commandant le 4e régiment d'infanterie légère ;
Ravier, colonel du 18e régiment d'infanterie de ligne ;
Barrois, colonel, commandant le 96e régiment de ligne ;
Rabbe, colonel, commandant le 2e régiment de la garde municipale de Paris ;
Dautancourt, capitaine-major de la gendarmerie d'élite, faisant les fonctions de capitaine-rapporteur ;

Molin, capitaine au 18e régiment d'infanterie de ligne, greffier ; tous nommés par le général en chef Murat, gouverneur de Paris, et commandant la première division militaire.

Lesquels président, membres, rapporteur et greffier ne sont ni parents, ni alliés entre eux, ni du prévenu, au degré prohibé par la loi.

La commission, convoquée par l'ordre du général en chef gouverneur de Paris, s'est réunie au château de Vincennes, dans le logement du commandant de la place, à l'effet de juger le nommé Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien, né à Chantilly le 2 août 1772, taille de 1 mètre 705 millimètres, cheveux et sourcils châtain clair, figure ovale, longue, bien faite, yeux gris tirant sur le brun, bouche moyenne, nez aquilin, menton un peu pointu, bien fait ; accusé,

1° D'avoir porté les armes contre la République Française ;

2° D'avoir offert ses services au gouvernement anglais, ennemi du peuple français ;

3° D'avoir reçu et accrédité près de lui des agents dudit gouvernement anglais, de leur avoir procuré les moyens de pratiquer des intelligences en France et d'avoir conspiré avec eux contre la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat ;

4° De s'être mis à la tête d'un rassemblement d'émigrés français et autres soldés par l'Angleterre, formés sur les frontières de la France, dans les pays de Fribourg et de Baden ;

5° D'avoir pratiqué des intelligences dans la place de Strasbourg, tendantes à faire soulever les départements circonvoisins pour y opérer une diversion favorable à l'Angleterre ;

6° D'être l'un des fauteurs et complices de la conspiration tramée par les Anglais contre la vie du Premier Consul, et devant, en cas de succès de cette opération, rentrer en France.

La séance ayant été ouverte, le président a ordonné au rapporteur de donner lecture de toutes les pièces, tant celles à charge que celles à décharge.

Cette lecture terminée, le président a ordonné à la garde d'amener l'accusé, lequel a été introduit libre et sans fers devant la commission.

— Interrogé sur ses nom, prénoms, âge, lieu de naissance et domicile.

A répondu se nommer Louis-Antoine-Henri de Bour-

bon, duc d'Enghien, âgé de trente-deux ans, né à Chantilly près Paris, ayant quitté la France depuis le 16 juillet 1789.

Après avoir fait procéder à l'interrogatoire de l'accusé, par l'organe du président, sur tout le contenu de l'accusation dirigée contre lui ; ouï le rapporteur en son rapport et ses conclusions, et l'accusé dans ses moyens de défense ; après que celui-ci a eu déclaré n'avoir plus rien à ajouter pour sa justification, le président a demandé aux membres s'ils avaient quelques observations à faire ; sur la réponse négative, et avant d'aller aux opinions, il a ordonné à l'accusé de se retirer.

L'accusé a été reconduit à la prison par son escorte, et le rapporteur, le greffier, ainsi que les citoyens assistant dans l'auditoire, se sont retirés sur l'invitation du président.

La commission délibérant à *huis clos*, le président a posé les questions ainsi qu'il suit :

Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien, accusé,

1° D'avoir porté les armes contre la République Francaise, est-il coupable ?

2° D'avoir offert ses services au gouvernement anglais, ennemi du peuple français, est-il coupable ?

3° D'avoir reçu et accrédité près de lui des agents dudit gouvernement anglais, de leur avoir procuré des moyens de pratiquer des intelligences en France, d'avoir conspiré avec eux contre la sûreté extérieure et intérieure de l'Etat, est-il coupable ?

4° De s'être mis à la tête d'un rassemblement d'émigrés français et autres soldés par l'Angleterre, formés sur les frontières de la France, dans les pays de Fribourg et de Baden, est-il coupable ?

5° D'avoir pratiqué des intelligences dans la place de Strasbourg, tendantes à faire soulever les départements circonvoisins pour y opérer une diversion favorable à l'Angleterre, est-il coupable ?

6° D'être l'un des fauteurs et complices de la conspiration tramée par les Anglais contre la vie du Premier Consul, et devant, en cas de succès de cette conspiration, entrer en France, est-il coupable ?

Les voix recueillies séparément sur chacune des questions ci-dessus, commençant par le moins ancien en grade, le président ayant émis son opinion le dernier,

La commission déclare le nommé Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien,

1° A l'unanimité, coupable d'avoir porté les armes contre la République Française ;

2° A l'unanimité, coupable d'avoir offert ses services au gouvernement anglais, ennemi du peuple français ;

3° A l'unanimité, coupable d'avoir reçu et accrédité près de lui des agents dudit gouvernement anglais ; de leur avoir procuré des moyens de pratiquer des intelligences en France, et d'avoir conspiré avec eux contre la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat ;

4° A l'unanimité, coupable de s'être mis à la tête d'un rassemblement d'émigrés français et autres soldés par l'Angleterre, formés sur les frontières de la France, dans les pays de Fribourg et de Baden ;

5° A l'unanimité, coupable d'avoir pratiqué des intelligences dans la place de Strasbourg, tendantes à faire soulever les départements circonvoisins, pour y opérer une diversion favorable à l'Angleterre ;

6° A l'unanimité, coupable d'être l'un des fauteurs et complices de la conspiration tramée par les Anglais contre la vie du Premier Consul, et devant, en cas de succès de cette conspiration, entrer en France.

Sur ce, le président a posé la question relative à l'application de la peine. Les voix recueillies de nouveau dans la forme ci-dessus indiquée, la commission militaire spéciale condamne à l'unanimité, à la peine de mort, le nommé Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien, en réparation des crimes d'espionnage, de correspondance avec les ennemis de la République, d'attentat contre la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat. Ladite peine prononcée en conformité des articles 2, titre 4 du Code militaire des délits et des peines, du 21 brumaire an V ; 1re et 2e section du titre premier du Code pénal ordinaire, du 6 octobre 1791, ainsi conçu, savoir :

Art. 2 (du 21 brumaire an V). « Tout individu, quel que soit son état, qualité ou profession, convaincu d'espionnage pour l'ennemi, sera puni de mort. »

Article premier (du 6 octobre 1791). « Tout complot ou attentat contre la république sera puni de mort. »

Art. 2 (*id.*). « Toute conspiration et complot, tendant à troubler l'Etat par une guerre civile, et armant les concitoyens les uns contre les autres, ou contre l'exercice de l'autorité légitime, sera puni de mort. »

Enjoint au capitaine-rapporteur de lire de suite le présent jugement, en présence de la garde assemblée sous les armes, au condamné.

Ordonne qu'il en sera envoyé, dans les délais prescrits par la loi, à la diligence du président et du rapporteur, une expédition au ministre de la guerre, au grand juge ministre de la justice, et au général en chef gouverneur de Paris.

Fait, clos et jugé sans désemparer, les jour, mois et an dits, en séance publique ; et les membres de la commission militaire spéciale ont signé, avec le rapporteur et le greffier, la minute du jugement.

Signé, GUITTON, BAZANCOURT, RAVIER, BARROIS, RABBE, DAUTANCOURT, capitaine-rapporteur, MOLIN, capitaine-greffier, et HULLIN, président.

Pour copie conforme,

Le président de la commission spéciale,
P. HULLIN.

P. DAUTANCOURT, capitaine-rapporteur.

MOLIN, capitaine-greffier.

§ VIII.

Lettre de M. de Talleyrand, ministre des relations extérieures, à M. le baron d'Edelsheim, ministre d'Etat, à Carlsruhe.

Paris, le 20 ventôse an XII (11 mars 1804).

Monsieur le baron, je vous avais envoyé une note (1) dont le contenu tendait à requérir l'arrestation du comité d'émigrés français siégeant à Offenbourg, lorsque le Premier Consul, par l'arrestation successive des brigands envoyés en France par le gouvernement anglais,

(1) Il avait donc été question de ces émigrés avant la tenue du Conseil privé du 10. Alors, comment M. de Talleyrand n'a-t-il pas fait avertir le duc d'Enghien même avant la tenue de ce Conseil ? *(Note du duc de Rovigo).*

comme par la marche et le résultat des procès qui sont instruits ici, reçut connaissance de toute la part que les agents anglais à Offembourg avaient aux terribles complots tramés contre sa personne et contre la sûreté de la France. Il a appris de même que le duc d'Enghien et le général Dumouriez se trouvaient à Ettenheim, et comme il est impossible qu'ils se trouvent en cette ville sans la permission de Son Altesse Electorale, le Premier Consul n'a pu voir, sans la plus profonde douleur, qu'un prince auquel il lui avait plu de faire éprouver les effets les plus signalés de son amitié avec la France, pût donner un asile à ses ennemis les plus cruels et laissât ourdir tranquillement des conspirations aussi évidentes.

En cette occasion si extraordinaire, le Premier Consul a cru devoir donner à deux petits détachements l'ordre de se rendre à Offembourg et à Ettenheim, pour y saisir les instigateurs d'un crime qui, par sa nature, met hors du droit des gens tous ceux qui manifestement y ont pris part. C'est le général Caulaincourt qui, à cet égard, est chargé des ordres du Premier Consul. Vous ne pouvez pas douter qu'en les exécutant, il n'observe tous les égards que Son Altesse peut désirer. Il aura l'honneur de remettre à Votre Excellence la lettre que je suis chargé de lui écrire.

Recevez, monsieur le baron, l'assurance de ma haute estime.

Ch.-M. Talleyrand.

Le lendemain 12 mars (correspondant au 21 ventôse), le général Caulaincourt reçut la lettre du ministre de la guerre rapportée plus haut.

Le duc d'Enghien fut enlevé dans la nuit du 14 au 15 mars (du 23 au 24 ventôse).

L'Electeur fit publier le décret suivant, daté de Carlsruhe, le 16 mars 1804 (1) :

« Immédiatement après le rétablissement de

(1) Ce décret du 16 est la conséquence de la lettre de M. de Talleyrand en date du 11. Elle a donc été remise au moins le 15.

Probablement, M. de Massias avait écrit le même jour, et conséquemment, sa lettre aura dû arriver à Paris avant le duc d'Enghien, qui n'est parti de Strasbourg que le 18 au soir *(Note du duc de Rovigo).*

l'état de paix entre l'empire d'Allemagne et la République Française, S. A. S. et Electorale a donné le 14 mai 1798, dans ses anciens Etats, l'ordre précis et sévère de ne plus permettre aux émigrés deportés français la continuation de leur séjour sur son territoire.

« La guerre, qui s'est dans la suite rallumée, ayant donné à ces personnes différents motifs de rentrer dans ses Etats, S. A. S. et Electorale a saisi le premier moment favorable, le 20 juin 1799, pour ordonner leur renvoi.

« La paix ayant eu de nouveau lieu, et plusieurs individus attachés à l'armée de Condé s'avisant de se rendre dans ces environs, S. A. S. et Electorale a cru devoir donner les ordres suivants, qui sont les derniers, les plus nouveaux, et ceux qui sont suivis encore aujourd'hui.

« Il ne sera accordé à aucun individu revenant de l'armée de Condé, ainsi qu'en général à aucun émigré français, à moins qu'il n'en ait obtenu la permission avant la paix, d'autre séjour que celui qu'on permet aux voyageurs. S. A. S. et Electorale, par sa résolution expresse, n'a excepté de cette ordonnance qu'individuellement les personnes qui pourraient faire preuve d'avoir obtenu ou d'avoir à espérer sous peu leur radiation de la liste des émigrés, et qui auraient par là une raison suffisante de préférer le séjour dans le voisinage de la France à tout autre, et de ne pas être regardées comme suspectes au gouvernement français. Le séjour de ces personnes n'ayant eu jusqu'aujourd'hui aucune suite fâcheuse ou désavantageuse pour le gouvernement français, et le chargé d'affaires de la France résidant ici n'ayant jamais demandé plus de rigueur, S. A. S. et Electorale a jugé à propos, au mois de décembre 1802, à l'époque de son entrée en possession de ses nouveaux Etats, d'accorder aux émigrés français, ainsi qu'à tous les autres étrangers qui s'y trouvaient, à l'égard de leur séjour, la même indulgence dont ils jouissaient en quelques endroits sous le gouverne-

ment précédent, sans cependant les assurer d'une nouvelle protection, mais toujours dans la ferme résolution de leur retirer cette indulgence dès que S. A. S. et Electorale aurait la connaissance certaine, et qu'on lui exposerait que le séjour sur les frontières du Rhin de tel ou tel individu, étant devenu suspect au gouvernement français, menaçait de troubler le repos de l'empire.

« Ce gouvernement venant de requérir l'arrestation de certains émigrés dénommés, impliqués dans le complot tramé contre la Constitution, et une patrouille militaire venant de faire l'arrestation des personnes comprises dans cette classe, le moment est venu où S. A. S. et Electorale est obligée de voir que le séjour des émigrés dans ses Etats est préjudiciable au repos de l'empire et suspect au gouvernement français. Par conséquent, elle juge indispensable de renouveler en toute rigueur la défense faite aux émigrés français de séjourner dans ses Etats, tant anciens que nouveaux, et en révoquant toutes les permissions limitées ou illimitées données par le gouvernement précédent ou actuel ; ordonnant en outre que tous ceux qui ne sauraient justifier sur-le-champ de leur radiation ou de leur soumission au gouvernement français soient renvoyés, et que, s'ils ne partent pas de gré dans le terme de trois fois vingt-quatre heures, ils soient conduits au-delà des frontières. Quant à ceux qui, de cette manière, croiront pouvoir se justifier à l'effet d'obtenir la permission d'un séjour qui ne porte aucun préjudice, il est ordonné d'en envoyer la liste, avec copie de leurs titres, à S. A. S. et Electorale, en attendant la résolution, s'il y a lieu, de leur permettre ou de leur refuser la continuation du séjour.

« Tous les officiers des grands bailliages, ainsi que les préposés des communes et les officiers de police, sont personnellement responsables de l'exacte exécution de cette ordonnance, et déclarés tenus de tout dommage résultant de quelque délai. »

§ IX.

Lettre de M. de Dalberg, Ministre plénipotentiaire de Baden à Paris, à M. le baron d'Edelsheim, Ministre des Affaires étrangères.

Paris, le 20 mars 1804.

Monsieur le Baron,

Les arrestations qui viennent d'avoir lieu dans le pays de Baden doivent avoir été une source des plus grands embarras pour la Cour. Il n'y a pas eu moyen de vous prévenir de ce qui se passait, tout s'étant fait avec trop de secret et de précipitation.

Les dispositions ayant compromis les émigrés à Ettenheim et à Offembourg, le Premier Consul ordonna à M. de Caulaincourt de partir sur-le-champ et de porter l'ordre de l'arrestation, telle qu'elle a été faite. Il n'eut que le temps de voir sa mère. Il partit dimanche 11. Lundi au soir 12, j'appris qu'il était allé à Strasbourg, et on se disait qu'il s'agissait de l'arrestation de Dumouriez ; on ne nomma pas encore dans le public le duc d'Enghien. Je calculai qu'ayant dû arriver mardi 13, ma lettre à V. E. serait trop tardive pour vous prévenir, ne pou-

OBSERVATIONS

Je prie le lecteur de comparer le langage du préambule de cette lettre avec la lettre du 11 de M. de Talleyrand, au premier ministre, à Baden. Il y a dans toutes les deux une coïncidence telle, que celle-ci est à peu près la répétition de l'autre, et cependant M. de Dalberg soutient qu'à cette époque-là, il se tenait fort éloigné du ministère français.

Cette lettre-ci est celle d'un homme qui, n'ayant pas pu se dispenser de rendre compte à sa Cour, a pris son temps, pour que tout en mettant sa responsabilité à couvert, il ne pût pas compromettre la sûreté de l'exécution de la mesure.

Il a été informé du départ de M. de Caulaincourt le 12 (quoique probablement il l'ait su plus tôt, mais n'importe) : il a calculé qu'il était trop tard le 12 pour envoyer un courrier, qui aurait eu cependant pour

vant arriver que le 16 ou 17, et je résolus d'attendre que j'eusse d'autres informations, un courrier même ne pouvant plus devancer l'aide de camp du Premier Consul.

Jeudi 15 enfin, je sus positivement l'ordre que portait M. de Caulaincourt. La chose avait été dite pour la *première fois* par madame Bonaparte, le matin, à une dame de ses amies, avec laquelle je fus lié et dont je le sus ; elle y ajouta combien cette affaire l'affectait et augmenterait les embarras du gouvernement.

Comme ma lettre n'aurait alors été d'aucun effet, je résolus d'attendre que nous eussions pu recevoir des nouvelles positives. Hier au soir seulement on connut les détails de l'expédition, et comme la violation du territoire étranger ne se laissait point cacher, la sensation ici est très grande.

Les ministres de Suède, d'Autriche, M. Oubrill, ont été les seuls qui ont prononcé leur opinion d'une manière très forte.

lui toutes les chances de retard de M. de Caulaincourt, et pour réparer cette négligence, il écrit le 20, après qu'il a appris que tout était fini.

Il ne pouvait y avoir que des chances heureuses en écrivant le 11 et le 12, et en faisant passer le courrier directement à Ettenheim ; la Cour de Baden n'aurait pu y voir que du zèle pour son service, mais le 11 et le 12 c'était sans inconvénient, tandis que le 20 cela était inutile.

Mais il y a plus : après que M. de Dalberg s'est vu (du moins) mystifié, et qu'il était autorisé à un éclat dans lequel il aurait été appuyé par tout le corps diplomatique, on le voit attendre d'autres informations. Qu'attendait-il pour agir ? et loin de là, il dit lui-même qu'il a arrêté le ministre de Prusse, qui voulait le faire.

Il me semble qu'un ministre qui n'aurait rien eu à se reprocher aurait poussé aux informations au lieu d'en suspendre le cours. Il y a dans cette conduite quelque chose d'obscur, surtout quand on remarque que, si M. de Dalberg avait éclaté comme il le devait, il aurait mis la France dans la nécessité, ou de ne pas donner de suite à l'enlèvement du duc d'Enghien, ou de demander le rappel de M. de Dalberg pour avoir

Réunis dans le cercle diplomatique de lundi, on voulait savoir des détails de moi ; j'assurai que je n'en avais aucun.

Comme le gouvernement, ici, ne parvient point à saisir tous les prévenus, on parle de visites domiciliaires, et si elles ont lieu, on se portera décidément à la visite des maisons des ministres. C'est à cet effet qu'on répand depuis cinq à six jours que la police croyait qu'il y avait quelqu'un de caché chez M. de Cobenzl. Les barrières sont toujours gardées ; on ne sort qu'avec des passe-ports.

M. de Beust vient de me dire qu'ayant vu hier M. de Talleyrand, ce dernier lui avait dit qu'on venait de donner à tous les ministres français en Allemagne l'ordre d'exiger qu'on éloignât les émigrés des Etats des princes, et qu'il l'invitait à l'écrire à sa Cour. M. de Saint-Genest n'en sera donc point excepté, si M. Massias a reçu le même ordre.

DALBERG.

osé éclater contre la mesure de l'enlèvement. Or, qu'a-t-on vu ? rien, si ce n'est que M. de Dalberg est devenu presque subitement l'objet des faveurs du gouvernement impérial de France. Maintenant que l'on juge.

Pourquoi (peut-on dire à M. de Dalberg) n'avez-vous pas dit à ces Messieurs que M. de Talleyrand s'était servi de vous pour donner de la sécurité à votre Cour, pendant qu'il préparait la violation du territoire de votre prince ? Alors ce lundi vous deviez être désabusé ! Et quelle excuse donnerez-vous pour votre inaction ?

§ X.

Lettre du même au même.

Paris, le 21 mars 1804.

On assure que le duc d'Enghien est arrivé hier à cinq heures, escorté de cinquante gendarmes ; tout le monde se demande : Qu'en veut-on faire ?

Le gouvernement a cru un moment que le duc de Berry et M. de Montpensier étaient ici ; aussi depuis quinze jours tout Paris est emprisonné. Une personne près du Premier Consul m'a dit qu'on avait assez de documents pour prouver aux personnes arrêtées le projet d'assassinat ; que le Premier Consul ferait grâce aux uns, et exécuter les autres ; que quant aux princes, on les tiendrait en prison, et qu'on déclarerait aux puissances qu'ils répondraient d'un nouvel attentat.

Depuis la découverte de cette conjuration, le Premier Consul n'écoute plus une parole de paix ou de composition avec l'Angleterre. Il est décidé à faire une guerre à mort à cette puissance. Je suis persuadé qu'un changement de ministère à Londres, dont on parle, ne changera rien au système politique anglais.

DALBERG.

Cette assertion est pitoyable de la part d'un homme qui, dès le 19 (comme il le dit dans sa lettre du 20), savait les arrestations d'Ettenheim.

Comment ! le duc d'Enghien avait été fusillé le matin à 6 heures devant dix-huit cents hommes de troupes qui passèrent sous vos fenêtres pour rentrer à leurs quartiers ; votre portière savait sans doute l'événement ; et ce jour-là, à quatre heures du soir (heure du départ de la poste à cette époque), vous marquez à votre Cour que l'on se demande ce que l'on veut faire du duc d'Enghien !

C'est ce langage-là qui vous a été insinué, qui a endormi votre vigilance, et donné aux meneurs le temps de couronner leurs crimes.

Vous étiez le seul qui étiez fondé à faire éclater de justes plaintes, et par conséquent aussi celui qu'il importait le plus d'abuser.

§ XI.

Lettre du même au même.

Paris, le 22 mars 1804.

Le *Moniteur* ci-joint, dont j'ai l'honneur de vous faire passer un exemplaire, annonce aujourd'hui la sentence de mort par commission spéciale contre le malheureux duc d'Enghien, emmené mardi passé à Paris.

La sentence a été, *à ce que l'on a su hier matin*, exécutée au château de Vincennes, la nuit du mardi au mercredi, à deux heures du matin.

L'exécution atroce du malheureux duc d'Enghien a produit une sensation difficile à rendre. Tout Paris est consterné, la France le sera, l'Europe entière doit frémir. Nous approchons de la crise la plus terrible ; Bonaparte ne connaît plus de frein à son ambition ; rien ne lui est sacré, il sacrifiera tout à ses passions.

La noble réputation de S. A. S. E. exige que les cours connaissent qu'il n'a point partagé l'enlèvement du malheureux prince, et je crois qu'il ne peut se refu-

Comment ! c'est le *Moniteur* qui vous l'a appris ? Quoi ! ces sources où vous puisiez des informations contre l'ambition et les violences du Premier Consul ne vous avaient rien appris avant le *Moniteur* du 22 mars ?

Somme toute, dans cette affaire sur laquelle vous paraissez aujourd'hui vous élever avec autant de force, vous avez écrit deux lettres. La première, le 20, quand tout était fini à Ettenheim, et la seconde, le 21, quand tout l'était à Paris.

Et d'ailleurs cet *hier matin* était le 21 mars, jour où vous écriviez, à quatre heures du soir, à votre Cour qu'on se demandait ce que l'on voulait faire du duc d'Enghien. L'heure du départ du courrier est ordinairement de quatre à six heures du soir, vous avouez donc que vous saviez tout dès le matin.

ser d'instruire l'empereur de Russie des circonstances de cet événement. La voie qui compromettrait le moins serait celle de madame la margrave.

La mort du duc d'Enghien a été déterminée par trois raisons : 1° le danger de le garder en France ; 2° le besoin d'imprimer la terreur dans tous les esprits ; 3° la crainte d'une intervention des Cours. MM. de Lucchesini, de Cobenzl et Oubrill se concertaient, voulant faire sentir l'offense qu'on ferait de nouveau à tous les souverains. Je ne puis vous rendre combien je suis navré de douleur, et combien mon esprit est alarmé de l'avenir. Je regrette de me voir dans ce moment à Paris.

Il y en a bien peu parmi nous qui ne partagent ce sentiment.

On parle d'une nouvelle conscription militaire, ce qui prouverait la crainte ou la volonté de la guerre continentale, que j'ai toujours crue immanquable.

DALBERG.

Qu'y avait-il à compromettre, puisque l'Electeur était étranger à l'événement ? Pourquoi employer des voies indirectes, et ne pas au contraire s'élever de toutes ses forces et par tous ses moyens contre cette violation de son territoire ?

Il fallait donc faire agir le Corps diplomatique avant la catastrophe, lorsque le 19 vous avez connu l'enlèvement. Comment ne l'avez-vous pas fait avec les opinions que vous émettez sur le caractère personnel du Premier Consul ?

§ XII.

Lettre du même au même.

Paris, le 27 mars 1804.

J'ai reçu hier au soir la dépêche n° 17 que V. E. m'a fait l'honneur de m'a-

dresser pour m'instruire de tout ce qui concerne l'arrestation faite dans nos pays. Dans une affaire d'une aussi haute importance, et qui produit si généralement la plus vive sensation, il importait sans doute de m'instruire de la vérité, et je vous offre ma reconnaissance de m'avoir fait passer sans retard ce qui pouvait l'éclairer.

Il m'aurait cependant paru désirable que S. A. S. E. employât son ministre pour remettre une réponse contre des inculpations assez injustes, et qu'un courrier, par conséquent, m'eût apporté la lettre que V. E. répond à M. de Talleyrand, en me donnant l'ordre d'exposer verbalement tout ce qui pouvait se dire dans cette occasion.

Les copies des autres informations que V. E. me fait passer suffisent, en attendant, pour me prescrire ce que j'ai à dire, et fixent l'opinion qu'il importe d'établir sur cette affaire.

J'avais déjà eu l'honneur de vous prévenir que, vu l'impossibilité de vous instruire de cette expédition (impossibilitié assez prouvée par les deux *lettres de M. de Talleyrand, qui lui-même parut ignorer jusqu'au dernier moment la résolution prise*) j'attendais, pour vous en parler, que la chose fût éclaircie, et je ne voulais pas, par des rensei-

Ces deux lettres doivent être curieuses, mais comment avez-vous osé dire qu'il avait paru ignorer tout jusqu'au dernier moment? Vous pensiez bien que cela était un mensonge dont vous aviez la preuve.

gnements qui pouvaient être faux ou des avis précipités, influer sur les résolutions qu'il a plu à S. A. S. E. de prendre.

L'exposé historique, tracé dans l'intention de constater les faits tels qu'ils se passèrent, remplit parfaitement son but, et prouve suffisamment que S. A. S. E. n'a été instruite du but de l'expédition militaire que trente-six heures après qu'elle avait été entreprise.

Voilà le mystère expliqué : vous avez eu peur d'être trop informé, et par suite vous avez laissé aller les choses ; de cette manière, le duc d'Enghien ne pouvait pas échapper.

Le décret du 16 de la Cour de Baden, qui parle des arrestations de la veille, prouve donc qu'elle avait été avertie plus tôt que vous ne le dites.

Si d'un côté il faut rendre justice et se convaincre combien il importait à la France de connaître à fond ce qui se tramait contre son repos, l'illégalité des moyens employés pour cet effet, et la violence d'arrêter militairement, contre tous les usages et tous les droits, sur un territoire étranger, que S. A. S. E. fasse connaître au public combien peu elle a pu connaître les machinations que la France même ignorait malgré sa police et ses agents, et l'instruire que ce n'est pas de son consentement que des troupes étrangères se sont portées sur les terres de l'empire.

Il importe donc d'exposer les circonstances qui accompagnèrent le séjour du duc d'Enghien, et la permission qui lui avait été tacitement accordée par

Niaiseries que tout cela ; tout avait été arrangé par les meneurs à Paris, et il n'est jamais entré dans la pensée de personne d'accuser l'Electeur de Baden. Mais il n'en est pas de même de celui qui devait l'avertir.

Plus on était mystérieux à Paris (et certes on ne l'était pas), plus vous aviez mauvaise opinion du caractère privé du Premier Consul, ainsi que vous le dites, moins vous deviez dormir, puisque vous étiez la sentinelle avancée, sur la vigilance de laquelle tout reposait. Une seule démarche de vous aurait tout prévenu.

droit d'hospitalité et au su de la France.

Il n'est pas moins infiniment convenable, comme S. A. S. E. en a pris la résolution de communiquer aux membres du collège électoral tout ce qui concerne cette affaire ; je serais cependant d'avis de le faire non verbalement, mais en communiquant à chacun l'exposé historique avec les copies y annexées.

Pour remplir ici les intentions de la Cour, je ne puis, dans la position infiniment difficile et délicate où je me trouve, faire autre chose que d'exposer simplement aux ministres des Cours avec lesquelles nous sommes plus particulièrement en relation les circonstances telles qu'elles se sont passées.

Je l'ai fait à l'égard des légations de Russie, de Suède, de Prusse et d'Autriche, et elles sont de l'avis que, comme cette affaire avait passé directement à Carlsruhe, sans qu'on m'en ait parlé, je devais ne faire aucune démarche, à moins que je n'en reçusse l'ordre positif.

Je n'en trouve point dans la dépêche de V. E. Je suis donc décidé à ne parler de rien, à moins que l'on ne me provoque. Il est facile de se convaincre qu'on ne fera pas la moindre démarche vis-à-vis de moi, et que je ne serai, par conséquent, pas à même d'en parler et d'appuyer sur tout ce

que V. E. a exposé dans sa lettre.

Comme les jugements et les opinions du public sont très précipités dans ce pays-ci, il est naturel que beaucoup de personnes viennent me questionner pour rectifier les faits qu'impunément chacun avance selon qu'il est animé par des sentiments souvent très opposés.

Les feuilles publiques s'efforcent de faire croire que l'arrestation, telle qu'elle s'est faite, s'est exécutée du consentement de l'Electeur ; je me borne, à cet égard, à dire tout simplement que j'étais autorisé à le contredire, et qu'en effet S. A. S. E. n'en avait été instruite officiellement que trente-six heures après l'enlèvement.

Agréez, etc.

DALBERG.

§ XIII.

Lettre du même au même.

Paris, le 11 avril 1804.

La mort de Pichegru fait ici une profonde sensation. On savait qu'il ne donnait aucune information, qu'il déclarait constamment qu'il parlerait devant le tribunal, et qu'en vain on se flatte-

rait qu'il chargeât ou dénonçât qui que ce fût.

Georges montre un courage et une fermeté égale ; il importait par conséquent d'enlever l'un ou l'autre de la scène. Il paraît que Pichegru a été choisi comme victime.

L'histoire des empereurs romains, le Bas-Empire, voilà le tableau du pays, de ce règne.

DALBERG.

C'est une imposture qui ne prouve que votre exaltation de haine ; et voilà que peu de temps après, vous étiez passé avec armes et bagage dans le camp de ce chef du Bas-Empire, qui vous a comblé d'honneurs, de richesses, et que vous avouez vous-même avoir trahi.

Jugez-vous et respectez la cendre de celui qui eût encore sauvé la France, sans les manœuvres que vous attribuez au destin, et auxquelles vous avez pris part.

Jouissez de votre fortune dans le repos, si l'état de votre conscience vous le permet, mais n'outragez point celui qui ne fut qu'un bienfaiteur pour vous.

§ XIV.

A M. le baron de Berstett, ministre des affaires étrangères à Carlsruhe.

Herrnsheim, le 12 novembre 1823.

Je viens d'avoir connaissance du libelle scandaleux et des inculpations odieuses

Je me respecte trop pour rendre à M. de Dalberg injure pour injure

que M. de Rovigo publie dans sa brochure sur l'assassinat de monseigneur le duc d'Enghien.

Il y a vingt ans que ce grand crime a été commis ; je me trouvais alors à Paris, en qualité de ministre envoyé de S. A. S. l'Electeur de Baden ; V. E. doit croire combien je suis révolté d'être désigné, même obscurément, dans un tel écrit.

Il faut prouver par de bons raisonnements que l'on a droit. Peu importe la date de cet événement ; un crime n'atteint jamais la prescription, et d'ailleurs celui-ci appartient à l'histoire ; or, celle-ci ne s'écrit que sur des matériaux et des faits, mais non sur des injures.

Ma correspondance avec la Cour et avec M. le baron d'Edelsheim font foi des démarches qu'on m'avait prescrites dans cette triste occurrence, *et combien j'étais éloigné de faire des rapports officieux qui auraient* pu compromettre la sûreté du pays et celle des personnes qui y résidaient. Mes dépêches déposent encore combien peu j'ai voulu consentir à ce que cet attentat *ne frappât pas* l'opinion publique, comme il devait le faire. Je n'avais de relations avec le ministère français que celles que le devoir de ma position me prescrivait.

J'ai fixé mon existence en France, lorsque la destruction totale de nos formes politiques en Allemagne et nos rapports, que j'ai défendus jusqu'au dernier moment, furent malheureusement consommés ; que la fille de l'empereur d'Autriche était arrivée en France, qu'une loi française interdisait à ceux nés

Vains prétextes que vous donnez là ; on en trouvera la véritable cause dans le cours de ces *Mémoires*, et cela d'après vous-même.

Il y avait dans les électorats de Trèves et de Cologne, et en Belgique, bien d'autres individus qui étaient dans le même cas que vous ; et, en se soumettant aux lois de la nécessité, nous ne

dans les départements réunis de rester à un service étranger. Né à Mayence, ma fortune était située dans les départements réunis ; elle avait été frappée précédemment de sept années de séquestre, et avait subi l'effet d'une partie des lois sur l'émigration.

J'ai conservé les minutes de ma correspondance officielle, mais je ne voudrais imprimer, si cela devenait nécessaire, que ce qui a rapport au fait, et soumettre à V. E. les minutes qu'on doit publier. Je m'a-

les avons pas vus devenir en un clin d'œil Conseiller d'Etat, sénateur, duc, doté de 4 millions, ni leurs épouses admises à l'intimité de celle du souverain.

Depuis longtemps, il n'y avait plus de séquestre sur vos biens, et d'ailleurs la preuve que ce n'était pas là une raison, c'est que depuis 1812 ces mêmes biens se retrouvent en Allemagne, protégés par le retour des formes que vous dites avoir défendues jusqu'à la fin.

La fille de l'empereur d'Allemagne n'est plus à Paris pour motiver votre séjour en France, et non seulement vous ne retournez pas en Allemagne, mais vous vous faites remarquer parmi ceux qui achèvent la destruction des vieilles formes germaniques, et pour travailler avec plus de sûreté, vous vous êtes mis à couvert par un acte de naturalisation du roi de France ; avant cela vous étiez donc redevenu Allemand par le même principe qui vous avait fait Français : pourquoi ne l'êtes vous pas resté, si l'opinion de vos compatriotes ne vous avait pas averti de la réception qui vous attendait ?

Le besoin d'intrigue vous a retenu en France, et vous verrez dans le cours de ces *Mémoires* tout ce que vous y avez fait ; vous avez beau aujourd'hui plaider la cause

dresse donc à vous, M. le baron, avec confiance, et je vous prie de parcourir la série numérotée de mes lettres de 1804. La dignité de la Cour de Bade n'exigerait-elle peut-être pas qu'elle exprimât, par un simple article de journal et sans signature, qu'on regardait comme calomnieuses et sans fondement les perfides insinuations que M. de Rovigo se permet contre un ministre de la Maison de Bade, maintenu dans son poste après cet attentat ? Je puis encore espérer de la justice et des bontés de S. A. R. monseigneur le grand-duc, qu'elle voudra le faire connaître officiellement à Paris.

Vous êtes, M. le baron, trop homme du monde et trop homme d'affaires pour ne pas sentir que je dois me servir des preuves et des documents qui sont à ma disposition pour confondre d'aussi grandes infamies, et que j'ai un droit acquis à éclairer ma conduite à cette funeste époque.

Vous rendrez donc, j'en suis sûr, justice à ma démarche. J'attends la réponse de V. E. avec la confiance que m'inspire votre ancienne amitié pour moi, et je la prie d'agréer l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments dévoués.

DALBERG.

des Grecs, vous n'abuserez personne.

Pour un homme d'esprit et de finesse, voilà une singulière ouverture. Ainsi, si la Cour de Baden y avait obtempéré, cela aurait été à votre demande par intérêt pour vous, autant et plus sans doute que par considération pour sa propre dignité, que je n'ai pas blessée, parce que dans un personnage diplomatique il y a deux individus bien distincts dont on n'a jamais confondu les deux caractères.

Or, c'est de l'individu privé dont il est ici question : mais après tout, que me ferait la déclaration que vous avez demandée ?

Changerait-elle quelque chose aux faits ?

Si votre Cour les prend sur son compte, cela pourra vous être bon à quelque chose ; mais en quoi cela peut-il altérer la vérité des arguments que je vous oppose ?

Est-ce en désespoir de cause que vous avez eu recours à ce moyen ? Vous n'êtes point fondé à vous plaindre de mon attaque ; vous proclamez vous-même votre trahison envers celui qui ne fut que votre bienfaiteur et celui de toute votre famille. Vous outragez sa cendre après avoir trouvé honneurs, fortune

et considération sous les rameaux de sa gloire. Vous vous êtes fait le pilote des intrigues étrangères pour détruire un trophée qui vous protégeait.

Moi, je défends la mémoire de celui-là même que vous offensez lorsqu'il n'est plus ; j'acquitte le mandat de la reconnaissance ; et, en le faisant, je ne m'attends même à aucune justice de la part de ceux qui cherchent à mettre l'opinion sous le joug de leur haine personnelle. Mais ce n'est pas pour eux que j'écris : d'autres me liront avec plus d'équité ; le jour de la justice pourra bien tarder, mais il arrivera.

§ XV.

A M. le prince de Talleyrand.

Château de Hernnsheim, près Worms, le 13 novembre 1823.

Mon prince,

M. de Rovigo attend donc de bien grandes faveurs pour avoir lancé dans le monde un aussi infâme libelle. Je le reçois ici, à cent cinquante lieues de Paris. Il me désigne dans une note ; elle renferme autant de faussetés que de phrases. J'ai les minutes de ma correspondance officielle avec

Quoique j'aie déjà expliqué la part que M. de Dalberg a eue à cet événement, je crois devoir quelques réponses aux injures que contient sa correspondance.

Je n'avais aucun projet d'ambition ou de fortune, en cherchant à faire éclore une vérité historique de dessous les ténèbres dont

la Cour de Baden ; elles suffiraient pour confondre d'aussi absurdes et d'aussi perfides insinuations, faites pour plaire je ne sais à qui. Je dois attendre de vous, mon prince, la déclaration qu'à l'époque de ce drame je me tenais très éloigné, comme je le devais, du ministère français ; mes rapports plus particuliers avec vous, et dont je m'honore, datent de la Pologne, où nous fîmes de communs efforts avec M. le baron de Vincent, pour empêcher que la guerre de 1807 ne dévastât une plus grande partie du monde.

La résistance que l'Europe opposait à Bonaparte, lorsqu'il voulut monter sur le trône de France, avait ranimé les espérances de l'émigration.

Le procès de Pichegru, de MM. de Polignac et de Rivière s'instruisait à Paris ; j'y arrivais comme ministre envoyé de l'Electeur de Baden ; j'eus ordre de m'informer s'il existait une plainte contre les émigrés qui habitaient l'Electorat, et si leur séjour avait des inconvénients. Vous me répondites que vous ne pensiez pas que le gouvernement de Baden dût être plus sévère que n'était le gouvernement français, que vous ne connaissiez aucune

des intrigants l'avaient couverte.

Depuis longtemps des avis particuliers avaient fortifié mes soupçons contre M. de Dalberg, et sa correspondance officielle est venue les justifier. Je dois donc me féliciter d'en avoir provoqué la publication.

Les lecteurs jugeront si les remarques que j'y fais sont justes, et eux seuls sont compétents pour prononcer.

Quant à l'opinion manifestée ici par M. de Dalberg sur mon compte, je ne puis pas raisonnablement m'attendre à ce qu'il me traite avec plus de déférence qu'il ne l'a fait envers son bienfaiteur.

Vous étiez ministre germanique ? pourquoi avez-vous contribué à empêcher l'Allemagne d'avoir une chance de plus ?

Vous étiez donc déjà autant officieux qu'officiel, et il n'y avait pas deux ans que le duc d'Enghien était mort.

plainte à leur égard, et qu'il fallait les laisser tranquilles. Je transmis cette réponse à l'Electeur.

L'enlèvement eut lieu sur les faux rapports de la police secrète de Bonaparte. Ici, M. de Rovigo dit vrai. On m'a assuré que les agents de cette police commirent alors la méprise de désigner un M. de Thumery, attaché à monseigneur le duc d'Enghien, comme étant le général Dumouriez, venu d'Angleterre à Ettenheim.

Quand vous avez vu son territoire violé, vous n'avez pu douter qu'on vous avait trompé ; alors vous étiez fondé à éclater ouvertement ; mais loin de là, votre prince a épousé une princesse de la famille de Napoléon, et vous êtes devenu l'homme de sa politique.

Cette fausse information doit avoir ajouté aux alarmes du Premier Consul ; il craignait qu'un mouvement immédiat ne s'organisât sur la frontière.

Je sais que le roi de Suède, qui se trouvait alors à Carlsruhe, et l'Electeur, firent avertir le prince qu'il pouvait courir des dangers, et qu'il devait s'éloigner ; il tarda, et fut la malheureuse victime de sa sécurité.

Voilà le seul avis que le duc d'Enghien ait reçu, et non pas celui donné par un prétendu courrier de M. de Talleyrand et dont on n'a parlé que depuis la Restauration.

Si, comme je l'ai déjà dit, le duc d'Enghien avait reçu un avis de Paris, il n'aurait ni tardé ni hésité à s'éloigner.

Après cet événement, et lorsque la Russie se prononça à Ratisbonne sur cette violation d'un territoire étranger, on désira que l'Electeur voulût se prêter à des explications officieuses : la Cour de Berlin, désirant éloigner la guerre, en fit un objet de négociation à Paris. Vous devez vous rappeler, mon prince,

la résistance que j'opposai à M. de Lucchesini, pour que l'Electeur n'accédât à rien qui pût compromettre sa dignité morale et la haute opinion que l'on avait de sa loyauté et de ses vertus. Ma correspondance renferme ces détails. Dans les temps où nous vivons, et où on exalte de nouveau toutes les passions, on doit, mon prince, éclairer la part qu'on a prise aux affaires publiques, lorsqu'on est calomnié.

Il est connu que sous votre ministère vous n'avez cessé de modérer les passions violentes de Bonaparte ; vous désiriez que les longs malheurs de l'Europe finissent avec lui et par lui ; mais telle n'a pas été la volonté du destin ; votre nom se rattache à un grand événement, et je me féliciterai toujours de la faible part que j'y aie eue. La funeste catastrophe sur laquelle on a de nouveau attiré l'attention, a été suffisamment connue avant le temps, pour pouvoir être attribuée à qui elle appartient. Bonaparte seul, mal informé par ce que la police avait de plus vil, et n'écoutant que sa fureur, se porta à cet excès sans consulter ; il fit enlever le prince avec l'intention de le tuer ! Il est déplorable de devoir de nouveau s'occuper de faits qui déshonorent autant cette pauvre humanité.

Cette part n'est pas douteuse ; mais avec de tels sentiments, comment avez-vous pu, moins d'un an auparavant, avoir mis votre nom au bas de la délibération de la section du Conseil d'Etat dont vous faisiez partie alors, et qui condamnait le respectable M. Frochot (préfet de la Seine), pour ne pas s'être opposé avec assez de force à l'entreprise de Malet, le 23 octobre 1812 ?

Il me semble que cette sentence, signée par vous, est devenue la vôtre ; il ne faut qu'attendre le jour de la justice. Ce ne sont pas, comme vous le dites, les agents de police qui ont

Si vous me faites l'honneur de me répondre, mon prince, veuillez envoyer votre lettre à mon hôtel, d'où elle me sera transmise, et agréez l'hommage respectueux et dévoué que je vous offre.

DALBERG.

trompé l'empereur, puisqu'elle ne s'est pas mêlée de cette affaire.

Non, Monsieur, l'empereur n'a point fait enlever ce prince avec l'intention de le tuer ; si toutefois c'était votre opinion, vous seriez mille fois coupable de n'en avoir pas prévenu votre Cour lorsqu'il en était temps encore, comme on le voit par votre correspondance elle-même.

Mais soit que vous fussiez coupable ou que vous n'ayez été que trompé, que n'est-on pas autorisé à penser en vous voyant moins de deux ans après dans les intimités de la politique de celui que vous outragez si ingratement ?

§ XVI.

Copie de la lettre de M. le baron de Berstett.

Carlsruhe, le 16 novembre 1823.

Aussitôt après la réception de la lettre que V. E. m'a fait l'honneur de m'adresser en date du 12, je me suis occupé, conformément à ses désirs, à parcourir la série de sa correspondance officielle de 1804 avec le baron d'Edelsheim. Je n'y ai trouvé que ce que je m'attendais à y trouver relati-

vement à l'indignation que vous a fait éprouver l'horrible assassinat du duc d'Enghien ; toutes vos lettres de cette époque expriment avec énergie ce sentiment, et si vous jugez à propos, M. le duc, de faire usage de quelques-unes des minutes que vous avez conservées, je pense que le déchiffrement de votre dépêche n° 25, du 22 mars 1804, sera plus que suffisant pour confondre vos calomniateurs.

Peut-être pourriez-vous y ajouter un extrait du 27 mars n° 27, pour prouver qu'à l'époque fatale vous n'aviez pas encore à vous réjouir de la confiance du ministère des affaires étrangères à Paris ; si toutefois vous trouvez qu'il vaille la peine de vous justifier sur le reproche ridicule qu'on vous a fait sur votre intimité avec lui.

J'enverrai par la poste de demain, au bailli de Ferrette, les copies des pièces les plus intéressantes de votre correspondance de cette époque, pour en faire usage partout où cela pourra vous être de quelque utilité, comme des pièces authentiques qu'il a trouvées dans les papiers de la légation.

J'espère que cette mesure remplira vos vues, et je serais charmé si elle pouvait contribuer à vous tranquilliser sur les effets d'une calomnie à laquelle vous ne

Il est remarquable que M. de Dalberg n'ait pas publié ce numéro. C'est grand dommage, et il serait bien à désirer que l'ex-ministre de Bade se décidât à le faire. D'ici là on ne pourra s'expliquer cette réserve que par la supposition qu'il y tient sans doute sur M. de Talleyrand un langage qu'il a des motifs puissants de ne pas tenir aujourd'hui.

deviez pas assurément vous attendre.

Charmé de trouver une occasion pour renouveler à V. E. l'assurance de ma haute considération, je la prie de ne jamais douter de la sincérité de mon parfait dévouement.

Signé, Berstett.

M. de Berstett était encore à cette époque de 1804 un jeune homme peu versé dans les affaires, et du reste placé trop loin du point d'optique pour juger sainement de l'effet du tableau dont on retrace une scène dans ce cas-ci.

D'ailleurs cette lettre-ci ne prouve rien, sinon que l'on peut regarder comme authentiques les lettres publiées par M. de Dalberg.

§ XVII.

Lettre de M. de Talleyrand à M. de Dalberg.

Paris, le 20 novembre 1823.

Je viens de recevoir votre lettre du 13 novembre, mon cher Duc; elle est excellente. Je l'ai lue à plusieurs personnes de différentes opinions : on est d'accord. On la trouve sans réplique. J'ai été tenté de la faire imprimer ; mais plus de réflexions m'ont conduit à penser qu'il y aurait peut-être une autre marche à suivre. Il ne faut pas mettre trop d'importance à l'attaque du duc de Rovigo. Le public en a fait justice, et justice complète ; vous verrez que tout le monde a été indigné de toute la bassesse que renferment les atroces

Voilà qui est vite décider la question. On dit que quand Satan fut devenu vieux, il se fit ermite pour absoudre ses confrères : reste à savoir si l'absolution fut efficace.

Le public, dites-vous ? Quel public ? C'est sans doute celui de certains salons, car le véritable public, celui qui est à l'abri des intrigues et des coteries, dont,

calomnies du duc de Rovigo. Le jugement est porté ; on ne veut plus de cette affaire.

par cela même, le jugement est sans appel, pense qu'il a de la bassesse à trafiquer de l'indépendance de son pays, mais qu'il n'y en a jamais à démasquer un traître ou à déchirer le voile de l'hypocrisie.

Je n'ai, quant à moi, rien à publier, et je ne publierai rien. J'ai écrit au roi une lettre ; c'est tout ce qu'il y a eu et tout ce qu'il y aura de moi dans cette infâme affaire. Adieu. J'espère vous revoir sous peu de jours. Mille amitiés.

Je le crois. Que pourriez-vous dire qui ne vous accusât plus encore que ne le fait votre silence ? Vous vous plaignez ; êtes-vous fondé à le faire ? Après avoir suscité tous les grands désordres de l'Etat, causé la dévastation de la fortune publique, vous en êtes réduit à accuser votre propre ouvrage, pour tâcher de conserver quelque crédit près de vos anciens amis ; mais ce crédit-là même passera, et il ne vous restera que la prétention de fixer le ridicule et de mettre le vice en crédit.

N. B. Je demanderai au lecteur si cette lettre ne fait pas soupçonner que celle du duc de Dalberg a été concertée entre les deux correspondants. J'ai été tenté de la faire imprimer, dit M. de Talleyrand, et vite M. de Dalberg imprime. Cette manœuvre, de faire agir un autre et de tout avancer sous son nom, sans paraître, afin de conserver ses manœuvres indépendantes ; la confiance où il paraît être qu'il a réussi à faire dispa-

raître toutes les pièces de cette affaire, sécurité qui pourrait bien être troublée, tout cela est conforme au caractère connu de M. de Talleyrand, et tout à fait d'accord avec ses antécédents. Frapper dans l'ombre, et se tenir à l'écart ; mettre les autres en avant, et se conserver la facilité de recueillir le fruit de leurs menées, ou de les désavouer, selon la circonstance, c'est ce que bien des gens ont appelé du talent, sans réfléchir que l'histoire pourrait bien un jour le qualifier autrement.

FIN DU PREMIER VOLUME

Société anonyme de Publications périodiques, 13, quai Voltaire, Paris.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

